

MÉMOIRES 2006
DE L'ACADÉMIE D'ORLÉANS
AGRICULTURE
SCIENCES, BELLES-LETTRES
ET ARTS

*Déclarée d'utilité publique par décret présidentiel
du 5 mars 1875*

VI^e SÉRIE
TOME 16

Volume édité en 2007



ACADÉMIE D'ORLÉANS

5 rue Antoine Petit
45000 ORLÉANS

ISSN 0994-6357

L'Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, héritière des sociétés savantes qui ont existé dans la ville sous l'Ancien Régime, dont l'Académie royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts au XVIII^e siècle, a pris la suite en 1996 de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans.

En couverture : Portrait de WOLFGANG AMADEUS MOZART à six ans, Salzbourg, Musée Mozart, figurant sur la couverture de l'ouvrage *W.A ; MOZART – CORRESPONDANCE I – 1756-1776*, publié par FLAMMARION dans la collection HARMONIQUES. Imprimerie Floch à Mayenne, janvier 1991

VI^e SÉRIE
Sommaire du Tome 16

	Pages
Communications	
A.-M. Banquels de Marque	Sur les pas de Lakanal, ce méconnu7
Jacques-Henri Bauchy	Pour saluer Corneille en son quatrième centenaire.....31
Claude-Joseph Blondel	Un couple célèbre sous la Monarchie de Juillet37
	Delphine et Émile Girardin
Guillaume Bordry	Berlioz, ses lectures et ses lecteurs49
O. de Bouillane de Lacoste	Mozart à travers sa correspondance57
M.-C. Consigny-Sainson	Les élites orléanaises et leurs loisirs à la Belle Époque67
Micheline Cuénin	un étranger observateur de la Révolution française : Georges Cuvier79
Alain Duran	Les notables d'Orléans en 1820, d'après la liste électorale de la ville91
Pierre Gillardot	L'habitat rural en Sologne107
Claude Hartmann	Jean-Louis Thomas Heurtault de Lamerville (1733-1794) : Un gentilhomme éclairé à la fin de l'Ancien Régime117
Géraldi Leroy	La loi de 1905 et la séparation des Églises et de l'État131
Danièle Michaux	L'émergence de l'écriture au Moyen-Orient ancien139
Michel Monsigny	Des sucres et des hommes155
Jean-Pierre Navailles	Les Mal-aimés du melting-pot171
Bernard Pradel	Une date capitale : le 7 mars 1936, la remilitarisation de la Rhénanie183
Jean Richard	Frédéric Bazille : itinéraire d'un peintre soldat193
Bernard Vilain	Quand couraient les Luperques207
Abstracts in English	221.
Dîner-débat	
Invitée : Anne Lauvergeon	Énergie et changement climatique231
Sortie annuelle	
Voyage à La Hague et dans le Cotentin	243
Varia	
Claude-Joseph Blondel	La branche orléanaise de la famille Sue.....251
Claude-Joseph Blondel	Cent cinquantième de la mort d'Henri Heine253
Guy Dandurand	La littérature à énigme – Du roman noir au polar255
Notes de lecture	259
Nos confrères publient.....	262
Hommages	
Gérard Hocmard	M ^{gr} Jean Madelin.....265
Gérard Hocmard	Claude-Joseph Blondel.....267
Assemblée générale	
	Rapport d'activité271
	Rapport moral275
Membres de l'Académie.....	279
Académies et Sociétés correspondantes.....	289

COMMUNICATIONS

L'Académie laisse aux auteurs des travaux insérés dans ses Mémoires la responsabilité de leurs opinions. Leurs titres et qualités sont précisés à la rubrique "Membres de l'Académie".

SUR LES PAS DE LAKANAL, CE MÉCONNU¹

Anne-Marie Banquels de Marque

RÉSUMÉ

Passant une grande partie de l'année en Ariège, département frontalier que j'arrive à connaître presque plus que le Loiret, je souhaite parler des grands hommes de cette région qui ont eu un destin national souvent méconnu. C'est pourquoi après le philosophe Pierre Bayle, la personnalité de Lakanal me semble intéressante, surtout pour des enseignants.

La méthode la plus didactique me conduira à :

- *vous détailler sa biographie*
- *vous entretenir de ses interventions dans divers domaines culturels*
- *vous parler enfin de son action dans les secteurs primaire et secondaire de l'Instruction Publique..*



Précisons que Lakanal s'écrit avec un C, la lettre K étant moins employée dans le Languedoc qu'en Bretagne, mais nous adopterons le K actuel imposé par Lakanal lui-même, qui modifia l'orthographe de son nom en 1792 au moment de sa nomination à la Convention pour se démarquer du reste de sa famille resté catholique et monarchiste.

Joseph Lakanal naquit le 14 juillet au hameau de Puget-la-Coupière, dépendant de Serres-sur-Arget, charmant village à flanc de coteaux à une vingtaine de kilomètres de Foix. La commune est bien indifférente à son illustre citoyen, car aucun panneau ne signale son existence. Nous possédons un dessin de sa maison natale dont il ne restait que le rez-de-chaussée détruit depuis par la vétusté. En juillet 1906, le député Tournier a adressé une lettre à l'inspecteur d'Académie pour lui signaler cette coupable négligence car il ne restait qu'un pauvre pan de mur avec une plaque commémorative illisible et un médaillon de Clésinger, gendre de George Sand. Il y aurait, dit-il "un devoir de piété nationale de préserver de la pluie et du vent la demeure du président du comité d'instruction publique à la Convention nationale". Appel resté sans réponse et définitivement, semble-t-il. En revanche, au cimetière, toujours instructif, subsistent plusieurs tombes bien entretenues de "Lacanaux", comme on dit localement, tous plus ou moins parents, mais notre Joseph est ailleurs.



Il était le tardillon, cinquième enfant de Paul Lakanal et Marie Baurès. Ses parents étaient des paysans modestes mais intelligents et travailleurs puisque son père fut d'abord "brassier". C'est un vieux mot équivalent à manœuvre, l'homme louant ses bras à la journée. Son père donc devint forgeron de clous, puis meunier qui, bien que mort jeune, laissera une succession de 11 450 livres. L'aînée, seule fille, Marguerite, sera illettrée. Ainsi le voulait l'époque, et son frère s'en

¹ Séance du 2 février 2006.

souviendra dans ses futurs projets. Mais le reste de la fratrie se débrouilla fort bien puisque Jean devint chirurgien (comme on l'était à l'époque) dans la région, Jérôme fut professeur de physique expérimentale à Paris et Jean-Baptiste, juriste et procureur.

Ce dernier vécut une aventure qui, bien qu'en dehors du sujet, mérite d'être contée. On sait que les vingt-et-une têtes des rois de Juda pris pour des rois de France ornant la façade de Notre-Dame avaient été coupées, jetées à la décharge et rachetées dans une vente publique par un entrepreneur. Or, Jean-Baptiste prit par hasard cet artisan pour construire sa maison, rue de la Chaussée d'Antin et récupéra ces restes méprisés par leur propriétaire momentané. Les jugeant sacrés, il les enterra. Quand il vendit sa maison au général Moreau anti-royaliste et athée, il n'en dit mot ; et c'est en 1977, au hasard d'un chantier, que les têtes furent retrouvées et transportées au musée de Cluny.

Fermons cette parenthèse anecdotique intéressante pour retrouver Joseph, petit orphelin de père à 4 ans. Le fut-il vraiment ? La question se pose. Il fut paternellement chaperonné par Bernard Font, curé du village, son mentor, son précepteur, heureux de trouver en lui une intelligence héréditaire à laquelle il ne se sentait pas étranger. Restons au stade d'une hypothèse assez vraisemblable qui aura son importance quand son "oncle", comme il l'appelait, usant d'une parenté pratique, se rapprochera de la philosophie des Lumières et deviendra le premier évêque constitutionnel de Pamiers qui, bien que sous-préfecture, sera, pour des raisons historiques, le siège de l'évêché. La Basse Ariège était réunie à l'évêché de Rieux-Volvestre (Toulouse) jusqu'à la Révolution qui le supprima.

Notre Joseph, en tant que cadet et même benjamin, était destiné à la carrière ecclésiastique. Pistonné ou non, il entra au collège de l'Esquille à Toulouse, tenu par les Frères des Écoles chrétiennes, aussi réputés que les Jésuites dont ils avaient recueilli les élèves. Il fut un très bon écolier, surtout en latin. Après sa rhétorique, il réussit facilement l'examen du noviciat pourtant très sélectif. Le voilà "doctrinaire", c'est-à-dire clerc sans vœu mais astreint à une vie de perfection et de célibat. Quid de son ordination ? Nous en reparlerons, mais il aurait voulu la tenir secrète vis-à-vis de sa famille qui ne lui pardonnerait pas de vivre en laïc comme beaucoup d'autres à cette époque. Lui-même souffrit toute sa vie de cette situation hybride qu'il évoquera avec gêne, "car le sacerdoce est chose sérieuse". Notons en passant qu'il avait émis l'idée novatrice de l'emploi de la langue vernaculaire pour la meilleure compréhension des offices, vœu réalisé beaucoup plus tard par Vatican II.

Il enseigna la rhétorique dans diverses villes dont Moissac, Castelnau-d'Aud et passa le doctorat ès arts de l'université d'Angers. À nouveau professeur à Périgueux, Bourges, Moulins, il ajouta la physique et la philosophie. Il avait la passion d'enseigner plus que de prêcher et préférait parler de Rousseau que de l'Évangile.

En juillet 1790, la Constitution civile du clergé est votée et les évêques sont élus par des assemblées départementales. Il y a donc maintenant les "jureurs ou assermentés" et les "réfractaires". Coup imprévisible, le faux tonton et vrai curé de Serres-sur-Arget est donc nommé évêque constitutionnel de Pamiers et prend Joseph, qui n'a que vingt-neuf ans mais qu'il aime "comme un fils", en qualité de septième vicaire épiscopal sur les douze obligatoires. Il fallait bien qu'il fût ordonné pour remplir cette fonction. Il admit, en effet, qu'il avait dix ans d'exercice doctrinaire mais ses explications sont confuses ; il assura avoir été ordonné pendant une période de maladie physique et morale à Tarbes et ce après avoir suivi des cours de théologie au séminaire Saint-Magloire à Paris. Il n'avait pas l'état de plein consentement et rejeta toutes ces "mômeries", adressant plus tard (8 décembre 1793) à la Convention une lettre disant "qu'il n'avait jamais messé ni confessé" et "je ne suis *plus* prêtre" et non "je ne suis pas prêtre", nuance importante.

D'ailleurs, il n'aurait pas accepté le célibat, car il voulait fonder une famille. Comment juger cette période avec nos yeux et notre esprit d'aujourd'hui ? Nombre de ses amis étaient prêtres sans avoir vécu comme tels : Talleyrand, bien sûr, Sieyès, l'oratorien Daunou, Geoffroy Saint-Hilaire ... Sa période sacerdotale fut de courte durée. Les ecclésiastiques pouvant être élus à la Législative, l'évêque jureur Font fut élu au deuxième tour de scrutin en 1791. Mais l'Assemblée fut remplacée en septembre 1792, au lendemain de Valmy, par la Convention et il céda sa place à son protégé Lakanal (avec son nouveau K), qui fut élu le dernier des six députés de l'Ariège (164 voix sur 310). Vadier avait, lui, été élu en première position et ne se privera pas d'affirmer son autorité, contrariant souvent les décisions de son confrère.

Procès du roi

Dès le 7 novembre, le calendrier met à l'ordre du jour le procès du roi, devenu simple citoyen et, donc soumis au jugement du peuple et de la Convention représentant la nation. Les avis sont d'abord très divers ; certains estiment qu'un "monstre social" doit être condamné *ipso facto*, d'autres envisagent le sursis ou le bannissement pour délivrer la Convention d'une si lourde responsabilité. Quelques-uns plus rusés, comme Talleyrand qui était à Londres, avaient préféré s'absenter. Mais puisque jugement il y avait, il fallait se prononcer : "dur devoir". S'il vote la mort du roi, c'est parce qu'il pense que la monarchie est incompatible avec la souveraineté et le bonheur du peuple, qui attendait une société nouvelle et heureuse. Il reproche Varennes à Louis XVI, car on ne défend pas sa patrie en essayant de fuir. Le roi pouvait mettre ses enfants en sécurité mais avoir le courage de donner le parfait exemple en faisant face sans demander l'aide de brigands et d'armées étrangères ou se mettre en collusion avec les déjà émigrés. Donc il faut faire peur aux tyrans potentiels. Lakanal ne regrettera jamais sa décision exprimée avec conviction à la tribune et même exigera plus tard que chaque élu exprime par écrit sa position à ce sujet. Comme les autres, il paiera chèrement son attitude, qu'il assumera : un exil du quart de son existence.

C'est maintenant que nous faisons l'impasse sur le travail spécifique de Lakanal concernant les sociétés culturelles et l'enseignement, y faisant seulement allusion au passage pour la compréhension de la chronologie. D'ailleurs, son emploi du temps est inattendu, retardant les projets qu'il voulait approfondir.

Missions

1) À la suite d'un état de guerre qui s'étendait, il fallait faire face sur trois fronts contre les Autrichiens, contre l'Espagne, contre l'Angleterre et la Hollande, qui nécessitait une levée en masse généralisée, donc fort mal accueillie. En Vendée, 545 républicains sont massacrés. La Convention décide alors d'envoyer certains de ses membres pour faire respecter la loi. Lakanal part dans l'Oise et la Seine-et-Marne du 9 au 24 septembre 1793. Il y remplit sa mission.

À côté de celle-ci, il créa la surprise par son intrusion inattendue et très payante au château de Chantilly aux murs déjà fracturés. Il trouva, chez les Condé, des cachettes et des trappes secrètes remplies de trésors en métaux précieux ou en documents inédits et même en correspondances contenant des secrets d'état. Pour sauvegarder les intérêts de la nation, il demanda un inventaire afin que possession soit officiellement prise de ces richesses. Plus tard, un décret de la Convention ordonna le transfert des collections au Muséum d'Histoire naturelle rénové entre temps. Malgré l'affluence des calomnies, il fut prouvé qu'il ne déroba pas un franc (monnaie récemment instituée) sur les 1 500 000 découverts. Sa probité voulait qu'il meure pauvre comme il était né.

2) Le Comité d'Instruction Publique avait été institué le 20 octobre 1792 mais il n'y entra qu'au renouvellement du 28 janvier 1793 et y commença un travail que nous détaillerons plus loin. Il eut d'ailleurs une nouvelle mission cette fois-ci en Lot-et-Garonne et en Dordogne le 20 octobre 1793. Il s'y montra un homme d'action hors pair par le nombre, la vitesse et la perfection de ses réalisations. Sa mission première était la levée des chevaux et il devint l'organisateur de la cavalerie de l'armée de l'Ouest. Puis il eut l'idée de créer à Bergerac une manufacture d'armes qui devint rapidement efficace grâce à la réquisition des forces humaines et à l'approvisionnement des matériaux indispensables : fusils, baïonnettes, poudres des salpêtriers purent être utilisés. Un service administratif agréé par le Comité d'Instruction publique supervisait le fonctionnement. Cette réussite périliterait sous le Directoire jusqu'à l'abandon et la ruine.

Il avait l'œil à tout : hygiène, aménagement urbain, voies de communication et savait réunir tous les citoyens au travail par le biais d'une fête républicaine scrupuleusement organisée pour être productive. Si elle était égalitaire et opérationnelle, rien ne prouve qu'elle était joyeuse. Accepterions-nous aujourd'hui d'aller casser des cailloux pour le bien commun ? Pour lui, "le superflu des riches était la propriété des pauvres et il fallait prélever sur ceux qui sont sans entrailles pour leurs frères". Il fut un intermédiaire de justice et de prospérité, énergique sans cesser d'être humain, au moment même où il récusait publiquement son rôle de missionnaire évangélique, préférant la justice à la charité, créant dans le domaine social des agences de secours, des centres pour indigents, des subsides pour l'hôpital et dans le domaine scolaire des écoles gratuites financées par une taxe sur les riches, des bibliothèques, des maisons d'économie rurale,

sans oublier les indispensables fêtes de la fraternité. En tous points, Lakanal se montra novateur. À son retour à Paris il peut travailler au Comité d'Instruction Publique où il siège sans discontinuer en participant, entre autres, à l'élaboration de la Constitution de l'An III qui durera jusqu'au 18 Brumaire, prélude à l'arrêt de son activité politique.

3) En août 1799, il dut partir pour une troisième mission sur la rive gauche du Rhin dans les quatre départements nouvellement créés pour y assurer le bon fonctionnement des institutions, veiller à la qualité des rapports entre pouvoir civil, militaire et populaire ainsi que pour réprimer les fraudes passées à l'état endémique. Quand la guerre poussa une offensive autrichienne vers le Rhin et suscita la triste "loi des otages" qui permettait aux autorités départementales, en cas de troubles, d'arrêter nobles ou parents d'émigrés présumés auteurs de ces troubles, Lakanal dut obtempérer mais se montra fort courageux en décrétant qu'il resterait à Mayence même en cas de siège et s'opposa à tout projet de retraite. Les Français embusqués désertaient leur rôle et décevaient les habitants par leurs exactions et leurs vols, surtout dans les dépôts militaires. Il fallut donc opposer une énergie farouche contre ces faits et il dispensa tout "le bien qui était en son pouvoir contre les fripons qui voulaient se gorger de la fortune publique". Son œuvre de moralisation fut interrompue par le coup d'État du 18 Brumaire (10 novembre 1799), qui lui faisait craindre une dictature militaire. Ses réticences furent sévèrement jugées par Cambacérès et Sieyès et le 8 Fructidor an X, il fut révoqué par les trois consuls. Il se retire de la vie publique à 37 ans pour redevenir professeur de lettres anciennes à l'École centrale de la rue Saint-Antoine (actuel lycée Charlemagne). "Quand on a bu longtemps dans la coupe de la puissance, on a de la peine à rentrer dans la classe des citoyens". Il resta membre de l'Institut et le 28 fructidor an XII (1804), il devient procureur-gérant, c'est-à-dire intendant au lycée Bonaparte (Condorcet). Le nom de l'établissement lui était pesant et il démissionna de ce poste inférieur en 1809 pour en finir avec l'Éducation Nationale.

Il avait cherché une autre philosophie en entrant le 20 septembre 1807 dans la loge "Le Point parfait" du Grand Orient de France, mais le Grand maître était Joseph Bonaparte et son adjoint Cambacérès, qui avait pactisé avec l'Empire. Il ne trouva donc pas avec eux l'orientation qu'il espérait. Autre déception, Bonaparte, par l'intermédiaire de Chaptal, supprima la section des Sciences morales et politiques, jugée réactionnaire, et Lakanal fut assigné à siéger dans la nouvelle troisième classe d'Histoire et Littérature ancienne au collège Mazarin ou des Quatre Nations, actuel Institut. Déçu et toujours résistant à l'Empire, il démissionna comme d'autres et fut nommé à Rouen en 1809, inspecteur des poids et mesures, service totalement anarchique sous l'Ancien régime, à réorganiser ou même à inventer dans l'esprit de l'époque. Le système métrique décimal dépendant des mesures de la terre avait été prévu dès le 18 germinal III (7 avril 1795) sur insistance de Lavoisier mais son emploi ne fut généralisé et obligatoire qu'en 1837. De toutes façons, le poste ne nourrissait pas le besoin d'activité de Joseph Lakanal.

Sa vie fut ensuite celle d'un citoyen sans plus ; elle devait prendre un virage brutal en 1816 où une terreur blanche contre les régicides allait le contraindre à s'exiler. La loi du 16 janvier 1816 fut très sévère en supprimant bien sûr les pensions et les fonctions des citoyens concernés, mais en sévissant au-delà de ceux qui avaient voté la mort du roi, contre ceux qui avaient travaillé avec Bonaparte, l'usurpateur, ceux qui avaient siégé pendant les Cent Jours et ceux qui avaient signé l'"Acte Additionnel" élaboré en vue de la continuité de l'Empire. Louis XVIII aurait proposé, de la part de son frère l'ex-roi Louis XVI, une amnistie qui dut rester confidentielle mais dont parlent Sieyès et Grégoire. La Belgique et la Suisse furent terres de refuge accueillantes pour la majorité des partants avec l'avantage d'être proches. Vadier, premier député de l'Ariège et confrère politique sanguinaire de Lakanal finira ses jours misérablement à Bruxelles. Son destin ne serait point notre propos s'il n'avait trouvé une nouvelle activité concrétisant en quelque sorte une rivalité avec notre Joseph.

Le propriétaire actuel de Peyroutet, maison familiale de Vadier, et qui fut d'ailleurs juge au tribunal d'Orléans, décida, sans aucun esprit révolutionnaire pour autant, que l'Ariège qui n'avait



rien fait pour son souvenir, devait accueillir ses cendres. En réalité, la tombe belge était abandonnée et il ne restait pratiquement rien des restes ; on ramena donc à Peyroutet quelques restes de restes, très peu de choses enfouies sous une plaque faisant illusion dont il devra se contenter, ayant plutôt laissé une dramatique réputation. Quand il fut question d'une souscription pour un éventuel monument, Fuxéens et Appaméens firent la sourde oreille. Lakanal est donc seul statufié à Foix sur les allées de Vilotte qui sont les Champs Élysées du coin.

Exil aux États-Unis

Où partit Lakanal ? Plus loin, car la distance séduisait sa curiosité. Il choisit les États-Unis car il savait y retrouver des huguenots exilés après la révocation de l'Édit de Nantes, des compagnons de la récente guerre d'Indépendance. En partie grâce à La Fayette, il rencontrera de nombreuses personnalités, dont Thomas Jefferson, président de ce nouveau régime jeune et démocratique. Il était d'ailleurs incapable de rester anonyme.

Ce nouveau monde était sans suffrage universel et encore esclavagiste, situation qui commençait à bouger puisqu'un mouvement abolitionniste avait déjà obtenu l'interdiction de la traite par l'Angleterre, puis par la France en 1817, qui ne sera confirmée officiellement que plus tard. Les nouveaux arrivés étaient intéressés et observateurs du régime politique, ainsi Talleyrand, curieusement devenu habile agent immobilier tirant son épingle du jeu, puis le comte de Surveilliers alias Joseph Bonaparte, ex-roi d'Espagne. Il y avait du beau monde, tel Grouchy, le général Clauzel, Ariégeois qui se forgera plus tard un glorieux avenir en Afrique et les Dupont, dit ensuite de Nemours.

Lakanal se dirigea d'abord vers le Kentucky, à Vevay, comme viticulteur et planteur, étant bon botaniste. Il persévéra six ans mais l'isolement rendait les débouchés difficiles pour de maigres récoltes. Avant de se déplacer, il pensa judicieusement à utiliser ses amitiés, qui lui procureraient, espérait-il, des conseils pratiques ou des occupations plus intellectuelles. Il écrivit au président Thomas Jefferson. Prétendant qu'il avait l'intention d'écrire une histoire des États-Unis, il avait besoin de recueillir de première main des renseignements et des documents. Pour cela, il ira plus tard le voir dans sa résidence de Monticello. Jefferson aimait l'archéologie et était en même temps physiocrate. Il lui répondit courtoisement en espérant sa visite et le dirigea vers Henry Clay, brillant économiste qui rêvait de créer une association française agricole et manufacturière pour l'exploitation de la vigne et de l'olivier.

Lakanal quitta le Kentucky pour le Missouri dans la région de la rivière de Tombigbee, où il devint exploitant agricole et président de l'association des émigrants français. Il eut cependant le tort de céder à nouveau au démon de la politique en se mêlant bien inutilement à une conspiration dont le but était de proclamer Jérôme Bonaparte ex-roi d'Espagne et des Indes occidentales, roi du Mexique. L'échec du projet lui enleva tout espoir de distinction espagnole et, à Mexico, d'aide matérielle dont il avait un besoin urgent car il avait avec lui sa femme et sa fille. Jusqu'ici, il avait vécu non pas de ses gains agricoles, mais de la vente de sa propriété de Villorceaux (entre Paris et Rouen), qu'il avait jugée nécessaire et prudente pour parer à toute éventualité. Heureusement, le 24 novembre 1817, Jefferson lui offrit un poste à l'Université de Virginie précisant qu'elle ne serait créée qu'en 1825. Déception, mais nouvelle chance en 1822 : le conseil d'administration du collège de la Nouvelle-Orléans, convaincu par l'excellente réputation du Français, l'élut à l'unanimité comme nouveau président.

Il allait donc se trouver en 1829 en Louisiane, vendue par la France et par Bonaparte. Il y rencontra des compatriotes tenants généralement de l'Ancien Régime. Le travail n'allait pas lui manquer car le niveau de l'instruction était faible et celui de l'éducation inexistant. Le français était considéré comme langage vernaculaire depuis 1803 et Lakanal répondit à son discours d'accueil dans son langage maternel, compris par tous les auditeurs qui étaient bilingues ; il faut peut-être penser que depuis son arrivée, il aurait pu apprendre l'anglais, ce qui lui aurait évité des remarques désagréables et péjoratives. Ses propos furent bien entendus ainsi que ses projets : ambiance de morale universelle, de voyages de formation, de place faite à l'agriculture avec des cours d'histoire naturelle, un cabinet de physique, la présence de nombreuses cartes de géographie, sans oublier la formation d'un herbier comme au Muséum de Paris, en précisant qu'il appliquerait dans ses fonctions la rigueur administrative et le sens de l'économie. Malheureusement, il se rendit vite compte de la distance entre ses plans et la capacité de ses élèves. Renonçant à toute concession, il démissionna au bout de quinze mois ; il avait aussi quelques raisons personnelles car il ressentait une sourde hostilité contre lui, prêtre doctrinaire

défroqué, marié et franc-maçon, ayant en plus refusé d'être naturalisé. Il se retira en ayant eu l'habileté de céder son poste à son gendre, Lucien Charvet.

Que faire alors, sinon revenir à la culture concrète de la terre ? Il rejoignit dans l'Alabama, près de Mobile, la "French colony", qui distribuait un lopin de terre à chacun. Une fois encore, la pauvreté des résultats découragea la quarantaine de colons, sauf Lakanal qui décida d'être planteur de coton avec des esclaves traités en amis. Réussira-t-il enfin à semer la bonne graine au bon endroit, encouragé par sa tendance naturelle à l'utopie sinon à l'optimisme ? Il eut subitement envie d'écrire à ses amis de métropole envers lesquels il avait été jusqu'ici très avare de confidences ; à Étienne Geoffroy Saint-Hilaire, il demanda de bonnes semences en échange de plantes exotiques, de sucre, de peaux de buffles ou de serpents à sonnettes.... Et surtout il réclama une pension sans doute discutable, car il ne l'obtint que tardivement grâce à l'intervention du général Clauzel.

Ses conditions de séjour s'améliorant quelque peu, il pensa rester aux USA et renvoya la clef du Muséum à lui offerte en 1793. Il saura la récupérer plus tard. L'esprit plus libre, il entreprit la rédaction d'un dictionnaire du langage d'une tribu indienne voisine sans poursuivre jusqu'à bonne fin. Sa personnalité néanmoins prenait de plus en plus de poids aux USA ; il fit acte de candidature pour l'Université de Virginie, enfin ouverte, que Jefferson avait déjà songé à lui confier. Toutefois, on lui préféra un baptiste autochtone. Alors, culture pour culture, il retourna à celle de son jardin qui devint une réussite florale, et à son domaine, enfin décidé à lui fournir du coton et de la canne à sucre. Puis il voyagea, visita des universités, participa à des réunions sélectes où il porta des toasts appréciés. En 1830, le régime ayant changé en France pouvait lui ouvrir de nouvelles perspectives dans le domaine diplomatique ou consulaire, mais il n'était pas assez *persona grata* auprès du ministre (Guizot était à l'Intérieur). Alors fatigué par les échecs de ses espoirs, il envisagea le retour vers le pays natal oubliant les avantages de cette jeune démocratie américaine où la liberté allait permettre tous les progrès mais où les "seules lettres ayant valeur auprès des citoyens étaient des lettres de change". Il avait perdu sa femme, inhumée à Mobile, et ressentait l'éloignement. Argument décisif, Guizot, soutenu par Victor Cousin, rétablit en 1832 à l'Académie, la section des Sciences Morales et Politiques, réalisant son vœu le plus cher. Il n'hésita plus, mais eut un retour difficile, ayant été délesté de son argent sur le bateau et tracassé par les douanes à son arrivée. Tout s'aplanit et il quitta Bordeaux directement pour Paris, heureux de retrouver ses amis quittés depuis 21 ans. Beaucoup le croyaient mort, de sorte qu'on oublia de le réélire à l'Académie ; c'était pour lui une insupportable épreuve et il demanda prestement par écrit sa réintégration accordée de plein droit ; il fut solennellement accueilli au fauteuil de Garat le 22 mars 1834 comme un homme auquel étaient dus les plus grands honneurs. Avant de clore l'aventure américaine, il est juste de reconnaître et de saluer son rôle. Il fit honneur à la France en se comportant comme un exilé courageux et honnête qui laissa un véritable souvenir, dont la rareté a du prix.

À son retour en France, il a 75 ans et est encore un fort bel homme athlétique, car "on ne vieillit pas au pays de la liberté" et "si on lui donnait son âge, il ne le prenait pas car seul son extrait de baptême était vieux". Pas de cheveux blancs et une seule dent en moins. Ses capacités intellectuelles et ambulatories étaient étonnantes et lui permirent d'être assidu aux séances académiques et de présenter des communications sur son séjour à l'étranger, notamment sur l'instruction publique que le nombre des États rendait complexe parce qu'elle n'était pas uniforme, mais l'ensemble, pensait-il, "était en route vers une amélioration rapide".

Tenu d'habiter à Paris, il se fixa au 10 rue de Birague dans le 4^{ème}, où une plaque très simple indique aujourd'hui sa résidence et son décès : "Joseph Lakanal, membre de la Convention Nationale, réorganisateur de l'Instruction Publique (retenons bien ces termes), né à Serres-sur-Arget, comté de Foix, le 14 juillet 1762 et mort dans cette maison le 14 février 1845".

Vie privée

Sur sa vie privée, nous ne connaissons que la partie visible évidemment et son ambiguïté ne porte pas aux confidences. Après sa jeunesse pseudo-ecclésiastique, il se maria deux fois ayant, de sa première épouse, Marie-Barbe Françoise, décédée et inhumée aux États-Unis, une fille Alexandrine dont la branche est éteinte malgré ses deux mariages, dont le premier avec Lucien Charvet qui succéda à son beau-père Lakanal à l'université de la Nouvelle-Orléans. À son retour, et malgré son âge, il vécut avec Rosalie Le Pelletier qu'il épousa trois ans avant sa mort parce qu'elle lui avait donné un fils, Joseph, qui mourut à 43 ans, sans postérité ; la descendance directe

est donc définitivement éteinte. Rosalie vécut très âgée aussi dignement que pauvrement avec une maigre pension qu'elle complétait par des travaux d'aiguille, ayant toutefois obtenu une bourse pour les études de Joseph. Elle gardait précieusement quelques objets de son mari très aimé, comme son écritoire, ses lunettes, sa tabatière et ses calepins qu'il utilisait beaucoup. Elle refusa de recevoir Michelet en quête de témoignages pour son *Histoire de la Révolution*. Il est vrai que les manuscrits de Lakanal avaient été l'objet de transactions obscures et étaient passés dans d'autres mains qualifiées de "receleuses" (on pense à Toussaint Nigoul dit Marcus, journaliste ariégeois auquel il les aurait confiés). Bref, sauf ses rapports, son œuvre écrite a pratiquement disparu.

En sortant de l'Institut pendant l'hiver 1843-1844, il prit froid et déclina très vite sans avoir crainte de la mort, croyant en "la Providence devant laquelle il se présentera avec confiance et les mains pures". Ses confidents : Pierre David d'Angers et Étienne Geoffroy Saint-Hilaire arrivèrent trop tard. À son inhumation, quatre éloges funèbres furent prononcés par Rémusat, son médecin, Louis Lelut, Jérôme Blanqui, frère aîné d'Auguste, et Carnot fils. Il repose au Père-Lachaise dans la onzième division dite Delille, entre deux musiciens aux stèles remarquables : Chopin et Cherubini, non loin du Balgentien Jacques Charles. Le monument très simple indique : "Joseph Lakanal, membre de la Convention, de l'Institut, du Conseil des Cinq Cents, né le 14 juillet à Serres, département de l'Ariège, mort le 14 février 1845 à Paris, loin de sa province".



Comment jugerions-nous sa plume puisqu'il reste peu de son œuvre ? Il ne pose d'ailleurs pas à l'écrivain pour la postérité. L'ensemble de ses rapports officiels fut publié en 1838 et nous verrons que ses détracteurs lui contestent souvent la propriété du texte pour ne lui laisser que celui de la lecture à la tribune. Il a probablement plus suggéré, organisé, agi qu'écrit. Il avait les qualités d'un tribun à la voix et à la gestuelle convaincantes, mais ce n'est pas toujours si aisé de transmettre les convictions aux autres. Il travaillait souvent en collaboration d'où la difficulté de déterminer le mérite de chacun. Il est certain qu'il a tendance aux longueurs, à la redondance pompeuse et quelque peu compassée, à la réplique ombrageuse et à l'autosatisfaction démesurée. En revanche, sa correspondance amicale avec David d'Angers, Geoffroy Saint-Hilaire, Bernardin de Saint Pierre et d'autres, est joviale parce qu'il n'avait rien à leur prouver.

Quelle personnalité fut-il ?

M. Boussieux, son biographe le plus complet, nous le présente comme un libre penseur, déiste, adversaire de l'Église romaine, admirateur de Rousseau, curieux de tout, cerveau friand et diversifié, aimant la nature, la botanique, les sciences mais surtout l'enseignement, dans lequel il voulait inclure un volet social et humain indispensable pour de futurs adultes car, "après le pain, l'éducation est le premier besoin du peuple". Avec son sens de l'égalitarisme, on peut dire, si vous me pardonnez cette antithèse, qu'il était un révolutionnaire au sens noble du mot travaillant avec "le levier de l'opinion et non le tranchant de la guillotine". Sur le plan local, il essaya d'arbitrer justement la rivalité entre Foix qui devint chef-lieu et Pamiers qui eut pourtant la supériorité administrative et religieuse. Il calma des occasions de discordes sanglantes entre ces deux villes.

Il reste à l'approcher plus près dans son œuvre nationale, puis ensuite dans sa spécialité : l'instruction publique.

C'est évidemment sous la Convention que Lakanal intervient, mais les projets antérieurs sont déjà élaborés, ils devront refaire surface pour inclure les modifications apportées. Tout en se consacrant en permanence au service de l'école, car "l'avenir d'un peuple c'est l'enfance", Lakanal mit de l'ordre un peu partout quand c'était nécessaire.

Ses interventions

1) Sans complexe chronologique, commençons par l'Institut avec son Académie des Sciences. La Convention jacobine, par l'intermédiaire du célèbre abbé Grégoire, avait fermé les Académies, jugées trop élitistes et trop proches de l'Ancien Régime. Les "masses" (bâtons de métal précieux) avaient été détruites et seront refaites à la réouverture en 1808 par l'orfèvre Odier. Étaient donc hors d'activité l'Académie Française "école de surdité et de mensonge", l'Académie des Sciences Physiques et Mathématiques et celles des Inscriptions et des Belles-Lettres. Lakanal avait difficilement négocié une prolongation de travail et les indemnités de la section des Sciences, d'où une certaine reconnaissance à son égard. Mais beaucoup, tels Talleyrand, Mirabeau, Condorcet, songeaient à la naissance d'un Institut National du Savoir en évitant le côté ségrégationniste. La Constitution de l'an III et la loi organique du 3 brumaire an IV réaliseront ce vœu et Lakanal, sans en avoir été le rapporteur, travailla beaucoup avec Daunou à cette élaboration, d'où la formulation "à Condorcet la conception, à Daunou la fondation et à Lakanal l'organisation". Il siégea dans la Commission des Douze, chargée du règlement : séances publiques, écrits et comptes-rendus sévèrement programmés. L'Institut serait un seul corps composé de 144 membres habitant Paris, 144 provinciaux et 24 associés étrangers. Les élections furent difficiles et contestées. Les membres répartis en trois classes (Sciences physiques et mathématiques, Sciences morales et politiques, Littérature et Beaux-Arts) seraient des fonctionnaires rémunérés par une indemnité (fixe et de présence) et assurés de leurs frais de funérailles, détail révélateur sur la moyenne d'âge... L'ensemble se réunissait au Louvre mais dans des locaux différents et sans secrétaire perpétuel dont la présence paraissait superflue. L'inauguration eut lieu le 18 frimaire an IV (8 avril 1796). De grands noms se côtoyèrent dans les Sciences : Talleyrand, Bernardin de Saint Pierre, Sieyès, et Lalande exprima l'unanimité de reconnaissance à Lakanal qui était le benjamin mais non le plus silencieux, sans être un secrétaire de séance actif. L'Institut, dynamique, décréta la nécessité d'un Conseil Supérieur de l'Institution publique. En vendémiaire an VII, un conseil de dix membres s'occupera des Écoles Centrales.

2) Le 10 germinal an III, Lakanal présenta un rapport pour la création d'une École des Langues Orientales indispensable pour la politique et le commerce. Basée à la Bibliothèque Nationale, elle avait trois chaires. Elle est à l'origine de l'établissement actuel.

3) Le 7 messidor an III (25 juin 1795), Lakanal et Grégoire réformèrent totalement le Bureau des Longitudes, transféré au Collège des Quatre Nations et chargé de coordonner les activités et les résultats de tous les observatoires de la nation. Le nouveau mètre fut déterminé par des mesures entre Dunkerque et Barcelone avec référence au méridien. Lakanal avait été nommé par la Convention inspecteur de l'Observatoire, l'opposant à Cassini, tenant de l'Ancien Régime avec des rapports verbaux et écrits violents connus jusqu'à La Nouvelle-Orléans, qui conserve l'exemplaire d'une lettre. Cassini quitta les lieux péniblement et "l'Observatoire de la République" fut doté d'astronomes ayant les mêmes droits, capables de s'adapter aux évolutions scientifiques du moment.

4) Son désir de progrès le porta à soutenir Chappe et son télégraphe optique. Pourquoi n'arriverions-nous pas à communiquer alors que le faisaient déjà les Gaulois et les Chinois ? L'exemple de Montgolfier était encourageant puisque avec son aérostat observateur, il avait permis à Jourdan de gagner la bataille de Fleurus. Malgré le scepticisme environnant (à cause notamment de l'inutilité nocturne), il réussit avec Daunou et Arbogast à établir une communication entre Ménilmontant, Ecoeur et Saint-Malo en un temps record pour l'époque. Le tachygraphe devint le télégraphe optique en août 1793. Peu à peu, des relais couvrirent toute la France. Mais Chappe, malgré le soutien de Lakanal, finit par se décourager et se suicida.

5) Sur demande du Comité d'Instruction Publique, Lakanal "républicanisa" les écoles militaires le 22 juillet 1793, pour les purger de l'aristocratie qui les dévorait et des jeunes "qui ne semblaient naître grands que pour se dispenser de l'être". Il fallait donc changer les enseignements démodés.

6) Promenons-nous maintenant au Jardin des Plantes, celui de Louis XIII, assez petit à l'époque, qui était un lieu d'enseignement supérieur sous l'autorité de Buffon, puis de Bernardin de Saint-Pierre accompagné de Jussieu et Daubenton. Le 14 mai 1793, après un rapport lyrique et argumenté, notre Joseph fit dégager un crédit pour améliorer cette institution venue de l'Ancien Régime et qui avait failli devenir "un champ de patates". Le 10 juin 1793, un décret instituait le changement du jardin du Roi en Muséum National d'Histoire Naturelle et fixait sa vocation d'enseignement public avec douze chaires destinées à l'étude des animaux, végétaux, minéraux et

à l'apprentissage des dessins de reproduction. Il était créé une bibliothèque d'histoire naturelle et des correspondants à travers tout le territoire. Lakanal sera chaleureusement remercié comme étant le deuxième fondateur et fut chargé par le Comité d'Instruction Publique d'assister tous les quinze jours aux réunions des professeurs. À son retour des USA, lui fut rendue la clef du jardin qu'il avait renvoyée quand il songeait à ne pas revenir. Il s'y montra encore novateur, puisqu'il aurait aimé créer un parc zoologique.

7) À signaler son rôle important dans le choix des livres des écoles primaires : il avait en effet eu la bonne idée d'instituer un concours entre tous les enseignants pour étendre le champ des suggestions.

8) Il engagea efficacement la lutte contre le vandalisme et la protection des œuvres d'art qui ne devaient plus appartenir aux nobles seulement, mais à tous. Après son rapport, la Convention décréta une peine de deux ans de fers contre les prédateurs des propriétés nationales. C'était déjà trop tard et les dégâts étaient là.

9) Reprenant une idée émise dès 1791, Lakanal présenta en juillet 1793 un rapport pour la défense des droits du génie en vue d'éviter la misère à de nombreux écrivains ou artistes qui devaient ainsi, durant leur vie, jouir en exclusivité de tous leurs droits sur leurs œuvres et les transmettre à leurs héritiers dix ans après leur décès (Beaumarchais n'avait-il pas fait une démarche semblable pour les œuvres théâtrales ?). En punition de toute infraction, une amende de trois mille fois le prix du montant de l'édition originale serait infligée.

Lakanal avait été préoccupé, quand il travaillait dans la région rhénane, par le problème des emplois fictifs qui fut réglé par le décret du 11 fructidor an VII (28 août 1799). À l'époque, il envoya aux armées de nombreux réquisitionnaires embusqués. La moralisation entreprise fut très entravée par le 18 Brumaire, coup d'État pour lequel Lakanal, comme nous le savons, n'eut pas de complaisance.

Confirmons au passage son idée qui plut tant à son amie Madame de Staël, concernant le transfert des restes de Rousseau au Panthéon.

Et tout cela nous amène au morceau pesant de cette biographie : la part de Lakanal dans la création d'un véritable enseignement public conforme aux idées nouvelles. Sujet complexe, en perpétuel devenir parce qu'avec les époques, la société change, le savoir évolue, les méthodes des enseignants et les demandes des élèves ne sont pas toujours en concordance. Projets et contre-projets se multiplièrent.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Enseignement primaire

Sous l'Ancien Régime, sauf chez l'élite qui confiait ses enfants aux congrégations, les deux tiers des sujets étaient analphabètes et l'éducation des filles était négligée, sinon oubliée. L'organisation de l'Instruction Publique était aussi insuffisante qu'inégalitaire. L'abbé Grégoire prétendait que tous les ruraux ignoraient le français. L'école dépendait de l'Église, même avec un instituteur tout juste sacristain. Il fallait donc repenser depuis la base pour aboutir à une réalisation républicaine, juste, laïque, aussi gratuite que possible, servie par des maîtres formés préconisant le français, sans oublier l'apprentissage et la technique.

Les cahiers de doléance de 1789 souhaitaient l'extension de l'instruction mais la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen n'en parlait que dans un addendum : "L'instruction est le besoin de tous, la société doit favoriser de tout son pouvoir les progrès de la raison publique et mettre l'instruction à la portée de tous".

Ce vide à combler avait été ressenti dès la Constituante d'où l'éclosion de projets en dehors desquels se tenait l'Église toujours conservatrice. Mirabeau en 1791, avec Cabanis, s'était exprimé dès avril 1791. Puis Talleyrand un peu plus tard en septembre 1791, avec l'espoir de la création d'un Institut national du Savoir (sans vocation pédagogique), et en août 1792 Condorcet avec Romme (père du calendrier républicain). Tous ces projets avaient de bons points de vue mais ils étaient trop compliqués, trop coûteux, encore trop inégalitaires et ne surent pas recueillir

des approbations suffisantes. D'autres événements graves et des dates mal choisies à la fin d'une Assemblée clorent les travaux et l'on sait que l'école communale ne sera adoptée qu'à la fin du XIX^e siècle. Présentement, nous arrivons à la fin de la Législative. Quelques jours avant la Convention, Lakanal décide de s'investir. Peut-être aurait-il dû se rapprocher de son contemporain, le philosophe Kant dont nous savons qu'il fut professeur de pédagogie ? Il nous apprend qu'au siècle des Lumières, l'éducation est un besoin collectif auquel doivent répondre des mesures d'ensemble. La culture, qui est un travail, vise à la formation du corps, des facultés intellectuelles et surtout à la formation morale pour développer en l'homme toute la perfection dont il est capable. L'éducation doit viser tous les hommes de tous les temps pour obtenir l'homme de la démocratie connaissant ses devoirs plus encore que ses droits, vertueux et respectueux de la liberté d'autrui.

Le 24 octobre 1792 fut donc créé le Comité d'Instruction Publique où chaque dossier devrait être préparé par un membre, débattu par le Comité, rédigé et présenté par un rapporteur. De tous ces préliminaires découlerait le projet de décret à voter. Envoyé en mission dans l'Oise, Lakanal ne fut élu que le 28 janvier 1793 et retrouva les fidèles : David, Grégoire, Romme, Daunou (ancien vicaire épiscopal de Paris), Sieyès. Mais ce fut le député de l'Ariège qui fut chargé, le 25 juin 1793, d'être le rapporteur, reconnaissant que la tâche avait été partagée. Il s'agissait de l'enseignement primaire, précisément des écoles maternelles dont les points principaux sont :

- gratuité pour les garçons et les filles ;
- laïcité sans monopole,
- structure et encadrement bien précisés : écoles nationales (une pour mille habitants) sous l'autorité d'un bureau d'inspection avec des maîtres sélectionnés par des commissaires qui seraient "les missionnaires de la République", identiquement rémunérés.

Les prêtres ayant renoncé à la prêtrise pouvaient exercer et les écoles particulières libres seraient sous la surveillance de l'instance supérieure, c'est-à-dire du Comité d'Instruction Publique. Dans les écoles nationales logées dans les presbytères abandonnés, les élèves, garçons et filles séparés, iraient de six à treize ans pour acquérir des bases solides : lecture, écriture, histoire de la révolution, géographie, éducation physique nécessaire au bon équilibre, travaux manuels augmentés de visites de manufactures et d'hôpitaux, de fréquentation de la bibliothèque, d'assistance aux fêtes républicaines communales et nationales. Lakanal eut l'utopie de penser au financement par une taxe sur les journaux d'opposition, les célibataires, les divorcés. C'était notoirement insuffisant surtout pour envisager la gratuité et le secours aux familles pauvres. À la fin de tout ce travail, les instituteurs méritants seraient médaillés.

Nombre d'objections s'élevèrent : comment concilier le travail scolaire et le travail rural ? La Montagne, qui regrettait l'ingérence de Sieyès, reprochait l'organisation du seul primaire, la différence de salaires entre hommes et femmes et l'absence de formation artistique. De nombreux députés aux noms oubliés, y compris celui de Bourdin, député du Loiret, s'ingénierent à faire avorter le projet avec des arguties. Malgré le secours tardif de Daunou, le plan ne pouvait qu'échouer, car Michel Le Pelletier de Saint Fargeau, ami de Robespierre, avait quelque chose à dire. C'est son frère Félix qui mena le combat car Michel venait d'être assassiné. Son projet, sous mine de tendre sollicitude, était spartiate et irréalisable. À cinq ans, la patrie recevra l'enfant des mains de la nature en l'enlevant à sa mère et à douze ans, elle le rendra à la société. Il aura vécu cinq ans avec le strict minimum et l'indispensable nécessaire surtout sans entendre parler de religion. Assistés par les revenus des riches, les enfants partageront les locaux avec les vieillards et les indigents. Beaucoup de grands sentiments et peu de précisions sur les études données par la patrie-mère mais on envisagerait après le primaire une suite comprenant trois degrés :

- pour les artistes et les ouvriers,
- pour les professionnels de la société,
- pour les études supérieures accessibles à un petit nombre.

À noter la suppression des collèges et de nombreuses facultés, la suppression des sujets futiles ou inutiles. Il ne ressort aucune décision pour traiter l'urgence du primaire, ni conclusion. La Convention ne laisse aucun décret réaliste, à la satisfaction de Grégoire pour qui "rien ne remplace les bontés d'un père et les caresses d'une mère". À ce moment-là, Joseph Lakanal part en Dordogne où il pourra justement se pencher sur ces problèmes locaux.

À son retour, le 17 thermidor an II (24 août 1794), Lakanal retrouva Chénier, Grégoire dans un Comité d'Instruction Publique de seize membres au lieu de vingt-quatre, répartis en trois sections (au lieu de treize). Le 6 vendémiaire an III (27 novembre 1794), la première tâche de

Lakanal fut la création des Écoles normales pour la formation des maîtres, soumise à la Convention le 24 septembre, à laquelle avaient déjà pensé Turgot et Bernardin de Saint-Pierre. Il fallait des hommes de savoir, mais surtout capables de le communiquer et d'enseigner. Ce plan très novateur exigea de chaque district la venue de trois citoyens de plus de vingt-cinq ans dans une École Normale Centrale à Paris ; après quoi ils en ouvriraient sur tout le territoire dans leur district respectif. C'était là un souci de délocalisation (ou de décentralisation). Après débat, il fut décidé de sélectionner un élève pour vingt mille habitants, et la Convention décréta le 9 brumaire an III la création d'une École Nationale de Paris où enseigneraient des maîtres réputés, comme Bernardin de Saint-Pierre, Monge ou Daubenton. C'était "la métropole des Sciences Humaines en France" et Lakanal fut désigné avec Sieyès pour représenter le gouvernement en présidant les cours. Laplace inaugura l'institution et Lakanal, toujours pragmatique, fit débloquer les fonds.

Romme, l'opposant, maladivement jaloux, obtint, hélas, la fermeture après l'enseignement d'une seule promotion sous le prétexte du poids financier et du niveau trop élevé par rapport aux postulants dont la formation antérieure était insuffisante, faute d'études primaires efficaces. Ce fut un très rude échec pour Lakanal, d'autant plus que cette idée ressuscitera plus tard. En somme, l'enseignement primaire végétait en partie à cause de Romme et de ses acolytes. Mais depuis le rapport du 25 juin 1793, l'eau sanglante avait coulé dans les ruisseaux et la tête de Robespierre était tombée dans la sciure du panier. Comme nous l'avons vu, le Comité d'Instruction Publique avait donc été modifié et Lakanal y joua le premier rôle, d'où la loi Lakanal du 27 brumaire an III (17 novembre 1794) où il modernisa ses idées précédentes, seul ou avec Sieyès, dit "la taupe cachée".

La grande idée est que l'instruction et l'éducation doivent marcher ensemble et se porter un appui mutuel. Le projet contient trente-cinq articles ainsi résumés :

- Répartition des écoles méthodique suivant la densité de la population avec cent cinquante élèves de six à treize ans. Maximum de trente par classe, garçons et filles séparés.
- Statut de fonctionnaires publics pour les maîtres également rémunérés et assurés d'une retraite.
- Les livres seront sélectionnés sévèrement vers la simplicité.
- Les écoles seront gratuites mais non obligatoires et l'enseignement en français privilégié.
- Possibilité de fréquenter des écoles particulières.
- Élimination des surcharges inutiles et de l'abondance des fêtes, avec un intérêt porté sur les phénomènes naturels.

Le projet bien rapporté par Lakanal est adopté le 27 brumaire an III (17 novembre 1794) et l'on eut enfin des écoles primaires et des écoles normales. La Convention envoya des enquêteurs pour constater les applications mais ils recueillirent surtout des doléances sur le manque d'enseignants ou leur ignorance, l'absence de bâtiments ou leur mauvais état, les bibliothèques vides. Bref, malgré la bonne tenue du décret, la Convention manqua d'énergie et se laissa convaincre par Daunou et Boissy d'Anglas (père de la Constitution de l'an III) qui cherchaient les défaillances. Le malheureux Lakanal présenta malgré tout le texte au Comité d'Instruction Publique. L'intervention de Daunou fut intégrée à la loi organique visant l'ensemble de l'Instruction Publique (3 brumaire an IV-25 octobre 1795). Lakanal sauva deux amendements. Malgré ses déceptions, il eut le courage de mettre noir sur blanc le budget du primaire et du secondaire plein d'interrogations.

Que restait-il du travail de Lakanal après la loi organique ? Il n'avait pas voulu présenter un texte désossé et avait exigé :

- Obligation de l'enseignement du français, de la lecture, de l'écriture, du calcul et de la morale républicaine ;
- Enseignement pour les filles, soutenu par l'abbé Grégoire, afin que "les femmes qui façonnent les destinées aient pour cela une éducation morale et républicaine" ;
- La gratuité partielle obtenue en partageant le salaire des instituteurs (salaire de cinq cents francs), entre la nation et les parents non indigents ;
- Une possibilité de dualité scolaire avec création d'écoles privées.

Mais point d'obligation de scolarité, imprécision de l'implantation des écoles et trop peu de conquêtes antérieures préservées dont les écoles primaires structurées.

La Convention, qui se sépara le lendemain de la loi organique, n'avait pas réussi sa politique scolaire primaire, pour laquelle Lakanal avait beaucoup œuvré.

Enseignement secondaire

L'enseignement secondaire fut une des œuvres maîtresses et personnelles de Lakanal qui sera contestée comme le reste.

Dans le rapport du 26 frimaire an III (16 décembre 1794) dont la Convention l'avait chargé, il déblaya le passé, sommaire d'ailleurs, pour trouver un système où les enfants puissent prendre un véritable essor à la fin du primaire, orientant aussi ceux dont les capacités sont réduites vers d'autres travaux, les champs, la marine sans encombrer inutilement les classes supérieures. Il s'agit d'une sélection ne dépendant ni de la naissance ni de l'argent. On accueillera ceux qui le méritent vers les belles-lettres, les langues anciennes et modernes, les sciences, la médecine... Il y aura pour cela suppression des collèges et création de 96 Écoles Centrales placées au centre des écoles primaires de chaque département, dont pour Paris : Henri IV près du Panthéon, les Quatre Nations au palais Mazarin, une qui deviendra Charlemagne rue Saint-Antoine, et Condorcet. Lakanal en créa personnellement dix-neuf.

Les principes étaient les suivants :

- Externat pour les élèves avec quatorze professeurs par école.
- Surveillance par un "jury départemental d'instruction" de trois membres.
- Rémunération des professeurs selon le nombre d'habitants.
- Bourses d'études pour les familles pauvres méritant de la patrie et dotation de six mille francs de frais de fonctionnement
- L'enseignement rural ne pouvait être assuré faute de professeurs.

Le projet fut adopté le 7 ventôse an III (25 février 1795) quant à l'essentiel. Mais, quelques mois plus tard, l'inévitable Daunou voulut y laisser sa trace et "tronçonna" l'enseignement en trois cycles de tranches d'âge : onze à quatorze ans, quatorze à seize ans et au-dessus, ce qui n'apporta aucune amélioration. Les communes se disputèrent les écoles. La loi organique voulut apporter des améliorations : bibliothèque, jardin à cultiver, renforcement du français, de l'histoire et de l'économie politique. La loi confirma la création des Écoles Spéciales (artillerie, génie militaire) et conserva les points positifs de Lakanal pour tous les organismes que nous avons passés en revue, mais refusa les sciences politiques. En couronnement brillait l'Institut National.

Le budget étant cause de bien des abandons, Lakanal, encore novateur, lança l'idée d'un impôt sur la fortune. Dans l'ensemble, il avait eu beaucoup d'imagination et d'inspiration dans le domaine de l'enseignement et les autorités eurent peut-être tort d'écouter ses contradicteurs inefficaces. De toutes façons, le Directoire ne tint pas compte de la constitution de l'an III et de la loi organique. C'est Barras qui régla l'enseignement le 17 pluviôse an VI (25 février 1798) mais notre Conventionnel, qui évidemment ne l'était plus, ne s'impliqua pas sous Bonaparte comme il le prouva dans tous les domaines et refusa son élection de député en Seine-et-Oise. Et c'est alors qu'un de ses contemporains a dit : "La Convention doit plus à Lakanal qu'à aucun autre en ce qui concerne l'Instruction Publique".

Malgré cela, donnons la parole avant de conclure à ses détracteurs nombreux et prolixes.

D'après ses adversaires, ce n'est pas lui qui organisa le Muséum et le Jardin des Plantes, mais Daubenton. Pourquoi lui en donna-t-on la clef ? Sur la propriété littéraire, il exploite les idées de Marie-Joseph Chénier. En ce qui concerne l'Académie des Sciences, il prend la place de Lavoisier dont il n'essayera d'ailleurs pas de sauver la tête. Il évince ignominieusement Cassini de l'Observatoire ; il s'approprie la création des écoles normales qui ont été pensées par Garat. Il ne fut qu'un auxiliaire, précieux sans doute, pour Daunou et Sieyès dans le domaine de l'Instruction Publique. Il apparaît pourtant qu'ils ont souvent débattu l'un contre l'autre, ce qui tend à prouver que chacun avait ses idées. Ce n'est pas sans raison ni sans mérite qu'il joua un rôle si important au Comité ; la liste des griefs s'allonge : il a l'orgueil d'assister à des cours de l'École Normale en costume de grand apparat avec chapeau à panache et sabre au côté ; admettons qu'il exploitait son physique flatteur. Enfin finissons par l'éloge funèbre de Rousseau lors du transfert au Panthéon, tant souhaité par Madame de Staël, dont il n'aurait écrit que de courts passages. Si autre auteur il y a, laissons-lui son mérite usurpé, sans jalousie.

Presque toutes ses interventions ont été déniées par une bande de démolisseurs qui affirment avoir puisé la source de leurs griefs dans les archives de l'Institut et dans les procès-

verbaux du Comité d'Instruction Publique de la Convention publiés dans la collection des documents inédits sur l'histoire. Comment alors a-t-il joué un rôle si important audit comité ? Il y eut un rassemblement de jaloux décidés à rabaisser ce modeste petit professeur de province venant de Foix, "lamentable cité du royaume" et qui n'était pas vraiment savant. On lui concède des rapports, des idées organisatrices, des dévouements de travailleur, mais on le juge piqueur de textes, touche-à-tout, sans oublier le prêtre défroqué et marié. Fut-il le seul sur la tombe duquel les orateurs ne prononceront que des "éloges de cimetière" ?

Laissons-lui le mérite de sa passion pour l'enseignement qu'il aurait sincèrement voulu améliorer si on ne lui avait pas souvent coupé l'herbe sous les pieds. Il aimait les enfants et pensait à leur avenir. Laissons-lui le mérite d'avoir été un exilé soucieux de l'image de la France plus que beaucoup d'autres. Laissons-lui le mérite d'avoir été un député apprécié dans sa province où il eut à lutter contre le sanguinaire Vadier, surtout au tribunal révolutionnaire, où il essaya souvent d'éviter les charrettes destinées à prendre la route de Paris et de la guillotine. Il mourut, pensant avoir servi l'Instruction Publique même d'une façon inachevée. David concrétisa son œuvre en sculptant de son vivant un buste qui est à l'Institut et plus tard en gravant une médaille qui est au musée d'Angers.

BIBLIOGRAPHIE

Entretiens Amoureux, Favier, Tulard.

Révolutionnaires et terroristes du département de l'Ariège de 1789 à l'An VIII.

Castelot A. : *Dictionnaire de l'histoire de France*

Cayrol R. : *Un Ariégeois surdoué ou de génie.*

Mission du conventionnel Lakanal en l'an II (BM Orléans).

Mignet : *Notice historique sur la vie et les travaux Lakanal.*

Lacour : *Lakanal : Marcus* (pseudonyme de Toussaint Nicoul de Rabat les trois Seigneurs), Nîmes.

Guillon G. : *Lakanal et l'instruction publique sous la Convention* (Réimpression d'un texte devenu introuvable).

Gros J. : *Lakanal et l'éducation*, Paris.

M^e Dussert, magistrat : *Vie de Vadier.*

Boussiaux M. : *Joseph Lakanal, un combat pour la république et pour l'école.*

Articles de la revue "L'Ariégeois" sur les personnalités du département.

Lectures diverses de la presse locale.

Internet.

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : Votre brillant exposé, chère Madame et amie, m'a passionné. En vous écoutant, j'ai relevé, plusieurs fois cités, les noms de Daunou, Bernardin de Saint-Pierre, Cabanis. Ajoutons-y ceux de Volney (anagramme de "Voltaire" et "Ferney") et de Parny, auteur de la "*Guerre des dieux*", voire Destutt de Tracy. Nous avons alors le groupe philosophique des "idéologues", adonnés à l'analyse de l'esprit humain, indépendamment de toute métaphysique. Ces "idéologues" sont opposés systématiquement, de la Révolution à l'Empire, de la Restauration au Régime de Juillet, à toute attitude philosophique dogmatique et scrupuleusement limitée à l'observation pratique, nuancée d'un déisme qui fait abstraction de toute révélation religieuse. Tels étaient ces "idéologues". Tel fut, me semble-t-il, notre "Lakanal", si injustement méconnu.

Anne-Marie Banquels de Marque : Lakanal, en effet, ne se rattache à aucune école philosophique existante bien qu'il ait enseigné la philosophie. Il avait des ambitions "concrètes" en dehors même des courants intellectuels contemporains. Son déisme persista sa vie durant. Il vécut surtout pour "l'instruction" et "l'idéologie" du "bien social" appliquées d'abord à la jeunesse.

Philippe Bonnichon : À la suite de cette communication, pleine d'esprit, marquée par la sympathie nécessaire pour le sujet, ce qui n'exclut pas l'objectivité et qui nous a beaucoup appris, quelques réflexions, peut-être paradoxales, viennent à l'esprit. Marqué par des idées de sa génération, Lakanal est un témoin-type des filières de promotion sociale, par la culture et grâce à l'Église, sous l'Ancien Régime.

Dans son œuvre, il récupère et oriente (mais au fond, il y a grande continuité des personnels) ces multiples établissements scientifiques et culturels créés depuis deux siècles et plus parfois, par la Monarchie : académies, Observatoire, Jardin des Plantes, écoles d'ingénieurs militaires, ancêtres de nos grandes écoles, etc... Son œuvre multiplie les projets mais les réalisations devront attendre, faute de temps, faute de personnel, faute

d'argent. La formule que vous avez citée : "La propriété des riches, c'est le bien des pauvres", est une formule d'ecclésiastique, devenu philanthrope si l'on veut, mais serinée par l'Église depuis le Moyen Âge : La propriété privée est légitime mais les lieux de production ont une destination sociale.

Or, la bourgeoisie de la Révolution et de l'Empire se soucie peu de l'éducation populaire, retirée aux Frères des écoles chrétiennes ; il faudra attendre une trentaine d'années qu'ils reviennent. Écoles centrales et lycées fonctionnent bien. Pour le primaire, les rudiments, la Révolution, comme toutes les révolutions culturelles, proclame un grand "bond en avant", mais la réalité est celle d'un bond en arrière, pour une génération au moins, sacrifiée de 1795 à 1825. Sous l'Ancien Régime, l'enseignement était obligatoire (moralement), gratuit (pour les pauvres) et religieux. Il faudra presque un siècle, jusqu'à Jules Ferry, pour qu'il devienne vraiment républicain et soit réellement assumé par la loi. Dans l'intervalle, il faut attendre que les institutions d'Église - il n'y en a guère d'autres dans la pratique - reprennent l'alphabétisation de la jeunesse, garçons et filles, qui aura beaucoup reculé sous la Restauration, par rapport à l'Ancien Régime. Entre les intentions affichées par Lakanal et la Révolution et les résultats réels, le recul est patent, pour le plus grand nombre, sur trente ans au moins. Ce n'est pas la faute de Lakanal, mais cela relativise la portée de son action.

Anne-Marie Banquels de Marque : Lakanal dut rester souvent un homme de projet puisque nombreux sont ceux qui, par opportunisme ou jalousie, lui coupaient l'herbe sous le pied et suspectaient sa participation ; donc, faute de réalisations, la Révolution fut décevante pour l'instruction publique. Sous l'Ancien Régime l'enseignement était théoriquement obligatoire, mais beaucoup n'étaient pas scolarisés (malgré la gratuité) parce que leurs familles, incapables de les instruire, avaient besoin de leurs bras. Pendant l'Empire et la Restauration, je quitte l'enseignement pour suivre Lakanal, hors circuit d'abord, puis aux États-Unis. La régression peut-elle lui être imputée ? Je vous en laisse la paternité n'ayant personnellement pas assez d'arguments dans la suite du XVIII^e siècle, et je suis d'accord que l'arrivée de Jules Ferry et d'autres sera une incontestable avancée.

Claude Hartmann : Lakanal est une des figures marquantes qui s'insère dans une longue suite de personnages qui se sont intéressés à l'éducation. Je voudrais revenir sur l'une d'elle que vous avez citée : Talleyrand. Il a publié un long rapport – 25 pages – sur la question. On y trouve ces lignes : "Les filles ne pourraient plus être admises aux écoles primaires que jusqu'à l'âge de huit ans... Après cet âge, l'Assemblée nationale invite les pères et mères à ne confier qu'à eux-mêmes l'éducation de leurs filles.... Ils tiendront à leur donner la faculté d'apprendre des métiers convenables à leur sexe à les préparer aux vertus de la vie domestique et aux valeurs utiles dans le gouvernement d'une famille". Il dit un peu plus tard : "Les écoles primaires ont pour objet de donner aux enfants de l'un et l'autre sexes l'instruction rigoureusement nécessaire à des hommes libres".

Anne-Marie Banquels de Marque : Quelle est la question après votre constat ? La phrase de Lakanal me paraît orthodoxe. Quant à Talleyrand, il disait qu'il fallait étendre l'instruction à la majorité des citoyens et resituer la relation entre ce que l'écolier apprenait et son futur statut d'homme et de citoyen, chacun apprenant les métiers convenables à leur sexe.

Jacques Pons : Il y a un détail de la biographie de Lakanal dont vous n'avez pas parlé. Il a été chargé d'organiser l'hommage rendu à Marat et c'est lui qui a organisé les fêtes en l'honneur de Marat décédé. Il a profité de cette occasion pour demander la destruction du Palais royal, qu'il qualifiait de souvenir de la Monarchie, pour le remplacer par un parc où il y aurait une statue de la liberté. Autrement dit, d'une certaine manière, c'était un extrémiste.

Anne-Marie Banquels de Marque : Merci d'avoir ajouté ces détails qui ne concernaient pas l'Instruction Publique. Permettez-moi de maintenir que, surtout au plan local, Lakanal n'était pas un extrémiste. Il n'en avait, semble-t-il pas le désir.

Gérard Hocmard : Vous l'avez décrit comme un homme d'une grande prestance, un bel homme. La République est très ingrate à son égard, car je trouve que le timbre qui lui a été consacré le représente vraiment très laid.

Anne-Marie Banquels de Marque : Les personnages historiques sans références picturales sont souvent représentés sans grand rapport avec la réalité surtout à la taille d'un timbre-poste. Il n'est d'ailleurs pas incompatible d'être un bel homme avec un visage médiocre. En l'occurrence il eût fallu souhaiter l'inverse !

POUR SALUER CORNEILLE EN SON QUATRIÈME CENTENAIRE¹

Jacques-Henri Bauchy

RÉSUMÉ

Pierre Corneille naît à Rouen le 6 juin 1606. Quatre siècles après, ce "classique" si proche des "romantiques" demeure, par maints aspects, d'une étonnante actualité. "Quelle noblesse, quelle économie dans les sujets ! Quelle véhémence dans les passions ! Quelle gravité dans les sentiments ! Quelle dignité, quelle prodigieuse variété dans les caractères !", disait de lui Racine en 1685, lui succédant à l'Académie française. "Il peint des Romains", écrivait La Bruyère. "Ils sont plus grands et plus romains dans ses vers que dans leur histoire." "S'il était sensible à la gloire", ajoute Fontenelle, "il était fort éloigné de la vanité."

"Molière", précise Voltaire, "disait de Corneille qu'il y avait en lui un lutin". Mais, poursuivait-il, "on ne juge un grand homme que par ses chefs-d'œuvre."

"Oui, vraiment", écrivait Brasillach, "il a été notre Shakespeare." Quant à Schlumberger, il voit paradoxalement dans le théâtre cornélien "une sorte d'orthodoxie héroïque, magnifique et un vital contrepois à l'orthodoxie chrétienne". Et Goethe : "L'action de Corneille fut si grande qu'elle forgea des âmes héroïques. Tel était-il sous la Fronde comme au Grand Siècle."

Évoquant ici son œuvre et sa vie, nous essaierons de mesurer la justesse de cette simple observation de Napoléon I^{er}, admirateur fervent de l'auteur, qu'il se plut à faire souvent interpréter par Talma et M^{lle} George, à Erfurt comme à Paris : "S'il vivait, je le ferais prince !"



Au lendemain de la dernière guerre, les éditions de *L'Illustration* publièrent cinq importants volumes intitulés *Demeures inspirées et sites romanesques*, rassemblant des essais dus à Maurice Bedel, Paul-Émile Cadilhac, aux académiciens Georges Lecomte, Jérôme et Jean Tharaud, etc. Or, dès le tome I^{er} de cette érudite publication, après des études sur les pays de Ronsard, de Rabelais, de Montaigne et de Richelieu, figurent *En Espagne avec le Cid* et *À Rouen, avec l'ombre de Corneille au seuil du Premier Romantisme*. Le premier de ces essais commence en ces termes :

Au cours de la première représentation du *Cid* (il y a 300 ans), un quidam du parterre, se tournant vers les galeries, se serait écrié, reprenant un vers de Scudéry : "Le soleil est levé, retirez-vous, étoiles !" Au soir de cette même journée, le vieux Rotrou, serrant le jeune Corneille dans ses bras, le saluait très bas en affectant de l'appeler "mon père". Un soleil venait en effet de se lever, dont le rayonnement nous chauffe encore. La plus belle pièce romantique de tout notre théâtre venait d'être écrite par un jeune poète de génie.

Cette première du *Cid* eut lieu – nous y reviendrons – en 1636, l'année du siège de Corbie, en pleine guerre de Trente Ans, dans une Europe en crise. L'essai de Cadilhac fut rédigé en 1936. L'auteur y raconte comment Rodrigo Ruy Diaz naquit au château de Bivar, près de Burgos, en 1043, reçut tout jeune le titre de "Campeador" (héros des camps) après un combat singulier contre Jimeno Garcès, devient en 1085 le champion de la chrétienté contre l'Islam, combat à Saragosse, à Grenade, à Valence où il meurt, les Almoravides étant refoulés au sud de l'Espagne en 1099. Vous savez ce que cette histoire devint pour Guilhem de Castro, puis pour Corneille. Né près de Burgos, c'est dans la cathédrale de cette ville que, depuis 1842, reposent les restes mortels du Cid Campeador.

¹ Séance du 1^{er} juin 2006.

La maison de Corneille

C'est à Rouen que naquit, vécut, souffrit, travailla Pierre Corneille, dans une maison proche du Vieux Marché, rue de la Pie, non loin du bûcher de Jeanne d'Arc. Il naît le 6 juin 1606, la même année que Rembrandt. Dans quelques jours, nous saluerons le quatrième centenaire de cette naissance. En 1606, Armand-Jean du Plessis de Richelieu, âgé de 21 ans, est nommé par Henri IV évêque de Luçon.

En 1906, lors du troisième centenaire de la naissance de Corneille, un mouvement d'opinion réclama le rachat par la ville de Rouen, imposa la restauration intégrale de la maison natale de Pierre Corneille. Ce fut chose faite grâce au talent de l'architecte Georges Ruel. La maison de Thomas Corneille, frère bien-aimé de Pierre, s'accotait jadis à droite, plus large et plus basse. On l'appelait "la grande maison", par opposition avec l'autre, qu'on dénommait "la petite". Vers 1803, déjà, Napoléon, alerté par le préfet Beugnot, avait, sur cette maison, fait placer une plaque simplement commémorative. En 1856, le fils du propriétaire de l'immeuble, élève des Beaux-Arts, dessina l'immeuble avant que de nouveaux propriétaires l'amputassent et le réchampièrent. Document précieux, en vérité. Il a permis la restitution à l'identique de la maison natale où se trouve un remarquable musée Corneille. Certes, la porte que poussa du poing souvent le poète se trouve maintenant conservée au musée des Antiquités, scellée sous une des ogives du cloître. On y voit le marteau-heurtoir dont se servirent souvent les deux frères, et Molière, et Marquise du Parc, dernier amour du fameux dramaturge. Au deuxième étage de ce musée, voici des manuscrits, des éditions originales de la *Comédie des Tuileries*, de *L'Imitation de Jésus-Christ*, mais aussi un curieux tableau figurant la rue de la Pie à l'époque où y vécut le grand Corneille. On y découvre, au débouché de la rue sur la place du Vieux-Marché, l'église où le poète fut baptisé, Saint-Sauveur, détruite sous la Révolution. Il en eut l'administration en qualité de marguillier.

Non loin de là, près de l'hôtel de ville, voici le lycée Corneille, édifice des XVII^e et XVIII^e siècles, avec une chapelle mi-gothique, mi-Louis XIII, bien faite pour séduire un Théophile Gautier. Cette chapelle, Pierre Corneille, sans doute, l'a vu bâtir. Quant au lycée, il remplace en partie l'école que firent construire les Jésuites à l'emplacement de l'hôtel Maulévrier, de 1583 à 1592. Pierre Corneille y fut élève pendant sept ans, de 1615 à 1622, y décrochant plusieurs prix, notamment pour un commentaire d'Hérodien, dans sa version latine d'Ange Politien, avec les notes d'Henri Estienne. Corneille n'a que 16 ans quand il va ensuite à Caen faire ses études juridiques, et il retourne ensuite à Rouen où il s'inscrit comme avocat au Parlement sur le "petit feuillet" ou feuille de deux ans, réservée aux stagiaires. C'est là qu'il défile à la "messe rouge" dans la grande salle du Parlement, devant le premier président Alexandre Faucon en robe avec bonnet rond, chapeau fourré. C'est là qu'il siège à la table de marbre aux côtés de son père jusqu'en 1619 en qualité de maître des Eaux et Forêts. Du 16 février 1619 au 18 mars 1650, il est avocat du roi Louis XIII au siège des Eaux et Forêts, puis premier avocat de Louis XIV en l'amirauté de France à Rouen.

Premières amours

Pierre Corneille connaît là ses premières amours, fort platoniques, avec une jeune fille de 18 ans, Catherine Hue, fille d'un receveur des aides en l'élection de Rouen. C'est pour elle qu'il compose *Mélite*, sa première œuvre dramatique, une comédie dont nous reparlerons. Mais, en vérité, comme l'a justement noté Jules Lemaître, cette aventure demeure chaste et le dramaturge, à cet égard, le confesse assez ingénuement par ce distique désabusé :

En matière d'amour, je suis fort inégal.
J'en écris assez bien et le fais assez mal.

Tranquillisons-nous, de reste ! Le même auteur, dans son *Excuse à Ariste*, en 1637, écrit délicieusement :

Je me trouve toujours en état de l'aimer.
Je me sens tout ému quand je l'entends nommer.

Catherine Hue, sur ces entrefaites, épouse du Pont (en deux mots). Corneille oublie Catherine du Pont. En 1641, il épouse une demoiselle de Lampérière, fille d'un lieutenant particulier, civil et criminel, aux Andelys. De leurs œuvres communes naîtront six enfants, et puis... à 52 ans, en 1658, Corneille voit arriver à Rouen une troupe de comédiens qui s'installe au

jeu de paume de Bracques, sis au n°4 de la rue du Vieux-Palais. On peut toujours en voir les vestiges fort délabrés. L'auteur du *Cid* s'enflamme aussitôt pour une actrice du jeune Molière, la rieuse "Marquise" qui, à la ville, se nomme Thérèse de Gorla, épouse de René Berthelot dit "du Parc", dit aussi "Gros René". C'est à Thérèse, dite "Marquise", qu'en pure perte il adressera ces stances restées fameuses :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous ne vaudrez guère mieux.

Le temps aux plus belles choses
Saura bientôt faire affront
Et saura faner vos roses
Comme il a ridé mon front.

Le même cours des planètes
Règle nos jours et nos nuits.
On m'a vu ce que vous êtes,
Vous serez ce que je suis.

Cependant j'ai quelques charmes
Qui sont assez éclatants,
Pour n'avoir pas trop d'alarmes
De ces ravages du temps.

Vous en avez qu'on adore.
Mais ceux que vous méprisez
Pourraient bien durer encore
Quand ceux-là seront usés.

Ils pourront sonner la gloire
Des yeux qui me semblent doux,
Et dans mille ans faire croire
Ce qu'il me plaira de vous.

Chez cette race nouvelle
Où j'aurai quelque crédit,
Vous ne passerez pour belle
Qu'autant que je l'aurai dit.

Songez-y, belle Marquise,
Quoiqu'un grison fasse effroi,
Il vaut bien qu'on le courtise
Quand il est fait comme moi.

Ce qui compte, après tout, c'est la jeunesse du cœur. En 1672, âgé de 66 ans, Corneille, dans *Pulchérie*, la pénultième de ses tragédies, fera encore dire à Martian, "vieux sénateur de Constantinople" et ministre d'État sous Théodose le Jeune :

Ce n'est point à mon âge à soupirer d'amour.
Je le sais ; mais enfin chacun a sa faiblesse.

Et pourtant... C'était au début de 1666 qu'avait été représentée à l'Hôtel de Bourgogne *Agésilas* ; c'était le 4 mars 1667 que Molière, au Palais Royal, avait donné la première d'*Attila*, et l'année suivante que Boileau avait lancé sa cruelle épigramme :

Après l'*Agésilas*,
Hélas !
Mais après l'*Attila*,
Holà !

Les derniers vers de la dernière tragédie de Pierre Corneille, *Suréna*, que lance Palmis, me paraissent prémonitoires, et, avant un long retour en arrière pour le survol de cette œuvre si longue et si riche, permettez-moi de les soumettre à vos méditations, à vos commentaires sans doute aussi :

Suspendez ces douleurs qui pressent de mourir,
Grands Dieux ! et dans les maux où vous m'avez plongée,
Ne souffrez point ma mort que je ne sois vengée !

Mélite. Clitandre

Pierre III Corneille (tous les Corneille sont prénommés Pierre) n'a que 23 ans quand il écrit *Mélite ou les Fausses Lettres*, étrange comédie probablement autobiographique. Un jeune homme, Éraste, fiancé à Mélite, lui présente son ami Tircis qui le remplace bientôt dans le cœur de sa fiancée. Alors Éraste, pour se venger, fait tenir de fausses lettres de Mélite à Tircis qui, se croyant trahi, déclare qu'il va se tuer. Mélite, à qui l'on rapporte cette mort, perd connaissance. On annonce la mort de Mélite à Éraste. Il devient fou, cherche à se tuer d'un coup d'épée. Enfin, tout se termine le mieux du monde. Mélite épouse Tircis. Éraste retrouve la raison. Plus tard, Corneille écrira : "*Mélite* a gardé d'être dans les règles, puisqu'il ne savait pas alors qu'il y en eût." Mais ce sera pour préciser aussitôt : "La nouveauté de ce genre de comédie, dont il n'y a point

d'exemple dans aucune langue, et le style naïf qui faisait une peinture de la conversation des honnêtes gens, furent sans doute la cause de ce bonheur surprenant."

Texte étonnant : Mélite a deux amants, Éraste et Tircis. Elle préfère celui-ci à celui-là, qui entre en fureur. Cette folie d'Éraste son sommet à la scène II du V^e acte, où la nourrice de Mélite, fidèle reflet de la beauté de l'héroïne du rôle-titre, arrête le geste suicidaire du triste Éraste.

Qu'au moins avant ma mort, dans ces demeures sombres,
Je puisse rencontrer ces bienheureuses Ombres !
Use après, si tu veux, de toute ta rigueur,
Et si pour m'achever tu manques de vigueur...
(À cet instant Éraste, croyant voir Mélite en la personne de sa nourrice, porte la main à son épée en hurlant :)

Voici qui t'aidera : mais derechef, de grâce,
Cesse de me gêner durant ce peu d'espace.
Je vois déjà Mélite. Ah ! belle Ombre, voici
L'ennemi de votre heur qui vous cherchait ici :
C'est Éraste, c'est lui qui n'a plus d'autre envie
Que d'épandre à vos pieds son sang avec sa vie :
Ainsi le veut le Sort, et tout exprès les Dieux
L'ont abîmé vivant en ces funestes lieux.

Entendant ces propos furieux, voyant le geste suicidaire du malheureux amant de Mélite, sa nourrice (qui est le sosie de ladite Mélite) écarte au plus vite l'épée d'Éraste. À la scène VI et dernière de cet acte V, c'est encore cette nourrice qui a le dernier mot :

Allez, quelle que soit l'ardeur qui vous emporte,
On ne se moque point des femmes de ma sorte,
Et je ferai bien voir à vos feux empressés
Que vous n'en êtes pas encore où vous pensez.

Mélite est une comédie. Avec *Clitandre*, en 1632, Corneille écrit sa première tragédie. "La scène est un château du Roi, proche d'une forêt, où Lysarque (acte II, scène III) découvre "les deux pièces rompues de l'épée de Rosidor". Avec un flair de véritable détective, Lysarque examine l'épée rompue que lui présente un archer du Roi :

Monsieur, connaissez-vous ce fer et cette garde ?
-Donne-moi, que je voie. Oui, plus je les regarde,
Plus j'ai par eux d'avis du déplorable sort
D'un maître qui n'a pu s'en dessaisir que mort.

Là-dessus, les archers du roi découvrent sous bois, en pleine chasse à courre, les corps de Géronte et de Lycaste. Or Dorise, pour se travestir, revêt le vêtement de Géronte. Pymante, voyant cette métamorphose et ce travesti, croit revoir Géronte, embrasse Dorise en disant :

O Dieux ! voici Géronte, et je le croyais mort.
Malheureux compagnon de mon funeste sort...

Dorise pense qu'il la prend pour Rosidor et ne l'embrasse que pour le poignarder.

Ton œil t'abuse. Hélas ! misérable ! regarde
Qu'au lieu de Rosidor ton erreur me poignarde.

Nous retrouvons à l'acte III Clitandre emprisonné, accusé par le roi d'Écosse des crimes commis dans la forêt voisine. Pourtant, dit-il,

Les perfides auteurs de ce complot maudit,
Qu'à me persécuter votre absence enhardit,
À votre heureux retour verront que ces tempêtes,
Clitandre préservé, n'abattront que leurs têtes.

De mieux en mieux : à l'acte IV, on voit Dorise, avec son aiguille, crever l'œil de Pymante et celui-ci, scène II, se lamenter ainsi :

Coule, coule, mon sang : en de si grands malheurs,
 Tu dois avec raison me tenir lieu de pleurs :
 Ne verser désormais que des larmes communes,
 C'est pleurer lâchement de telles infortunes. (...)
 Et ne suivant ainsi qu'une incertaine erreur,
 Remplissons tous ces lieux de carnage et d'horreur.
(Une tempête survient.)
 Mes menaces déjà font trembler tout le monde :
 Le vent fuit d'épouvante, et le tonnerre en gronde. (...)

Survient la chasse à courre dont le premier veneur parle en ces termes :

Admirez cependant la foudre et ses efforts,
 Qui dans cette forêt ont consumé trois corps :
 En voici les habits, qui sans aucun dommage
 Semblent avoir bravé la fureur de l'orage.

Clitandre enfin, à l'acte V, innocenté, libéré par son roi, s'écrie :

Ainsi qu'un autre Alcide, en m'arrachant des fers,
 Vous m'avez aujourd'hui retiré des enfers ;
 Et moi dorénavant j'arrête mon envie
 À ne servir qu'un prince à qui je dois la vie.

C'est à la scène I de l'acte V. La dernière scène se termine sur ces vers :

Et nous verrons alors cueillir en même jour
 À deux couples d'amants les fruits de leur amour.

Les morts de la forêt s'étaient entre-tués en duel. Tout s'explique.

La Veuve. La Galerie du Palais.

L'année suivante, en 1633, Corneille, âgé de 27 ans, fait représenter *La Veuve*. Clarice, veuve d'Alexandre, est la maîtresse de Philiste. Leur dialogue (acte I, scène V) prouve une rare maîtrise de l'auteur.

Clarice : Tu serais assez fin pour bien cacher ton jeu.
 Philiste : C'est ce qui ne se peut : l'amour est tout de feu,
 Il éclaire en brûlant, et se trahit soi-même.
 Un esprit amoureux, absent de ce qu'il aime,
 Par sa mauvaise humeur fait trop voir ce qu'il est :
 Toujours morne, rêveur, triste, tout lui déplaît ;
 À tout autre propos qu'à celui de sa flamme,
 Le silence à la bouche, et le chagrin en l'âme,
 Son œil semble à regret nous donner ses regards,
 Et les jette à la fois souvent de toutes parts (...)
 Clarice : "Amour, gagne à la fin ce respect ennuyeux,
 Et rends-le moins timide, ou l'ôte de mes yeux.

Scudéry salue *La Veuve* de Corneille par cet alexandrin significatif :

Le soleil est levé. Retirez-vous, étoiles !

À Clarice, la veuve (acte II, scène IV), Philiste parle avec des accents cornéliens :

J'aime sans espérer, et mon cœur enflammé
 A pour but de vous plaire, et non pas d'être aimé.
 L'amour devient servile, alors qu'il se dispense
 À n'allumer ses feux que pour la récompense.
 Ma flamme est toute pure, et sans rien présumer,
 Je ne cherche en aimant que le seul bien d'aimer.

Notons, dans la bouche d'Alcidon, ce bel alexandrin monosyllabique :

Ce que je ne puis dire est plus que je n'ai dit.

Solitaire en son jardin, Clarice est alors enlevée par Célidan et son complice (acte III, scènes VIII et IX).

Puis vient *La Galerie du Palais*, en 1634, où l'héroïne, Célidée, feint de ne plus aimer Lysandre, afin d'éprouver la force de son affection (acte II, scène VI) :

Toutefois un dédain éprouvera ses feux :
Ainsi, quoi qu'il en soit, j'aurai ce que je veux ;
Il me rendra constante, ou me fera volage :
S'il m'aime, il me retient ; s'il change, il me dégage.
Suivant ce qu'il aura d'amour ou de froideur,
Je suivrai ma nouvelle ou ma première ardeur.

Étonnant féminisme, en vérité, toujours d'une belle actualité. Notons aussi que dans cette *Galerie du Palais*, Corneille remplace, pour la première fois sur scène, l'éternelle nourrice des pièces précédentes, héritée du théâtre antique, par Florice, une suivante. C'est la future "soubrette" jouée par une femme, alors que la "nourrice" était interprétée par un acteur, tel Béjart jouant encore M^{me} Pernelle dans le *Tartuffe* de Molière. Le décor n'est pas moins curieux, avec un libraire, une lingère, un mercier, tenant leurs boutiques tandis que plaideurs et procureurs arpentent la salle voisine des "pas perdus".

Autre "bourrelle des cœurs", Hippolyte, lançant à l'amoureux Lysandre (acte III, scène V) :

Savez-vous donc à quoi la raison vous oblige,
C'est à me négliger, comme je vous néglige.

Les marchands du palais reviennent se mêler enfin, de manière fort plaisante, aux personnages principaux, lors des scènes XII à XIV qui terminent l'acte IV.

La Suivante. La Place Royale. La Comédie des Tuileries.

En 1634, Corneille rime deux nouvelles tragi-comédies. Pour *La Suivante*, chaque acte comprend 340 vers : parfaite égalité dont Paul Valéry, probablement, s'inspira en sachant à l'avance, dans *Euphrosyne*, le nombre des signes typographiques. Deux passages méritent l'attention du lecteur : les stances de Florame (acte III, scène II), préfigurant un peu celles de *Polyeucte*. Elles commencent ainsi :

Jamais ne verrai-je finie
Cette incommode affection,
Dont l'impitoyable manie
Tyrannise ma passion ?
Je feins, et je fais naître un feu si véritable,
Qu'à force d'être aimé je deviens misérable (...)

et s'achèvent par ceci :

Théante, reprends ta maîtresse ;
N'ôte plus à mes entretiens
L'unique sujet qui me blesse,
Et qui peut-être est las des tiens.
Et toi, puissant amour, fais enfin que j'obtienne
Un peu de liberté pour lui donner la mienne !

De même, le monologue final d'Amarante est à signaler :

Mon cœur n'a point d'espoir dont je ne sois séduite :
Si je prends quelque peine, une autre en a les fruits ;
Et dans le triste état où le ciel m'a réduite,
Je ne sens que douleurs et ne prévois qu'ennuis.

Au théâtre du Marais, entre août 1633 et mars 1634, est ensuite représentée *La Place Royale ou l'Amoureux extravagant*, de Pierre Corneille. Extravagante, l'intrigue l'est également. J'y glane pour vous quelques beaux vers. À l'acte I, scène I :

En aimer deux, c'est être à tous deux infidèles,

et aussi :

Qui veut tout retenir laisse tout échapper.

À l'acte III, scène III, Cléandre exprime sa peine par ce beau vers monosyllabique :

On me joue, on me brave, on me tue, on s'en rit.

L'année suivante (1635), Corneille donne sa première tragédie, *Médée*, dont nous reparlerons. Évoquons tout d'abord ses rapports avec Richelieu. Celui-ci l'associe à Boisrobert, Colletet, l'Estoile et Rotrou pour sa *Comédie des Tuileries*. Moins zélé que les quatre autres auteurs, Corneille se borne à collaborer à l'acte III, y campant un jeune personnage qui répond au nom étrange d'Asphalte. Voltaire écrit : "Le Cardinal avait arrangé lui-même toutes les scènes. Corneille, plus docile à son génie que souple aux volontés du premier ministre, crut devoir changer quelque chose dans le troisième acte qui lui fut confié. Cette liberté estimable fut envenimée par deux de ses confrères et déplut beaucoup au Cardinal, qui lui dit qu'il fallait un esprit de suite. Il entendait par "esprit de suite" la soumission qui suit aveuglément les ordres d'un supérieur. Corneille se retira bientôt de la société des cinq auteurs, sous le prétexte des arrangements de sa petite fortune qui exigeait sa présence à Rouen."

Médée. L'Illusion comique.

En cette même année 1635 marquée par la *Comédie des Tuileries*, Corneille fait jouer *Médée*, qui s'ouvre sur ces huit vers prémonitoires :

Pollux :

Que je sens à la fois de surprise et de joie !
Se peut-il qu'en ces lieux enfin je vous revoie,
Que Pollux dans Corinthe ait rencontré Jason ?

Jason :

Vous n'y pouviez venir en meilleure saison ;
Et pour vous rendre encor l'âme plus étonnée,
Préparez-vous à voir mon second hyménée.

Pollux :

Quoi ! Médée est donc morte, ami ?

Jason :

Non, elle vit ;

Mais un objet plus beau la chasse de mon lit.

L'essentiel du sujet, est exposé, ainsi, conformément aux préceptes que Boileau reprend au chant III de l'*Art Poétique* :

Que, dès les premiers vers, l'action préparée
Sans peine, du sujet, aplanisse l'entrée.

Signalons, acte II, scène V :

Souvent je ne sais quoi qu'on ne peut exprimer
Nous surprend, nous emporte, et nous force d'aimer.

Image romantique avant la lettre. À l'acte IV, on voit Médée dans sa "grotte magique", Égée en prison, qu'à la scène V Médée, d'un coup de sa baguette magique, libère de ses chaînes. Autre coup de cette baguette, à la fin de la scène I de l'acte V, et Médée dit à Theudas :

Va, tu peux maintenant achever ton voyage.

À la scène III de l'acte V, Créon chasse à coups d'épée ses domestiques et à la scène IV "il se tue d'un poignard". Tout se termine quand Médée disparaît dans les airs avec un char tiré par deux dragons et quand, prononçant ces derniers mots :

Trouve-le bon, chère Ombre, et pardonne à mes feux
Si je vais te revoir plus tôt que tu ne veux,

Jason se tue à son tour.

Médée n'est qu'une imitation d'Euripide et de Sénèque. Fort différente est *L'Illusion comique*, créée par Corneille en 1636 au théâtre du Marais. "La scène - écrit l'auteur - est en Touraine, en une campagne proche de la grotte du magicien." La dédicace "à M^{lle} M. F. D. R." commence par ces mots : "Voici un étrange monstre que je vous dédie (...) Qu'on en nomme l'invention bizarre et extravagante tant qu'on voudra, elle est nouvelle ; et souvent la grâce de la nouveauté, parmi nos Français, n'est pas un petit degré de bonté." Dorante s'adresse d'emblée à Primadent :

Ce mage, qui d'un mot renverse la nature,
N'a choisi pour palais que cette grotte obscure.

Verrons-nous un metteur en scène faire jouer un jour *L'Illusion comique* de Corneille dans quelque cave troglodytique de Touraine ?

Mais l'un des plus notoires personnages de cette comédie est sans doute Matamore qui (acte III, scène IX) jure et sacre : "Ah, ventre !" "Ah, tête !" et "Cadédiou !" , parfaite caricature du soldat fanfaron, héritée de Plaute et dont le nom, repris par Théophile Gautier dans son *Capitaine Fracasse*, annonce, en quelque sorte, sur un ton dérisoire le Rodrigue du *Cid* qu'à la fin de cette même année 1636 Corneille dédie à la nièce du cardinal de Richelieu, M^{me} de Combalet (qui deviendra duchesse d'Aiguillon dès l'année suivante). Si Rodrigue a pu dire (acte II, scène II) :

Mes pareils à deux fois ne se font pas connaître
Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître,

observons que, depuis *Mélite*, Corneille a donné huit comédies et même neuf, si nous ajoutons sa participation à la *Comédie des Tuileries*.

***Le Cid* - Corneille et Richelieu.**

Et pourtant... L'entreprise n'est-elle pas risquée, pour Rodrigue, de provoquer en duel le père de cette Chimène, tendre objet de sa flamme ? Don Diègue, son père, pourtant le lui ordonne (acte I, scène V) :

Je ne te dis plus rien. Venge-moi, venge-toi ;
Montre-toi digne fils d'un père tel que moi.
Accablé des malheurs où le destin me range,
Je vais les déplorer : va, cours, vole, et nous venge.

Or, Rodrigue ne vole ni ne court. Il exhale sa tristesse dans les stances de la scène suivante :

... Des deux côtés mon mal est infini.
O Dieu, l'étrange peine !
Faut-il laisser un affront impuni ?
Faut-il punir le père de Chimène ?

Et puis, pourtant :

... Et tout honteux d'avoir tant balancé,
Ne soyons plus en peine,
Puisqu'aujourd'hui mon père est l'offensé,
Si l'offenseur est père de Chimène.

Comme l'a justement dit Robert Brasillach dans son *Corneille* (p. 156), c'est Pellisson qui, dans son *Histoire de l'Académie*, en 1653, établit la légende selon laquelle Richelieu persécuta l'auteur du *Cid*. C'est bien après cette publication que Boileau écrivit ces vers fameux :

En vain contre le *Cid* un ministre se ligue.
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue...

En 1643, lorsque meurt le Cardinal – dit toujours Brasillach –, ce même Corneille (je cite) se contentait donc peut-être d'écrire :

Qu'on parle bien ou mal du fameux Cardinal,
Ma prose ni mes vers n'en dirent jamais rien.
Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal,
Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien.

En fait, ajoute le même biographe, "dès la mort du ministre, il perd sa pension, que le roi lui supprime, ainsi qu'à tous les écrivains. La misère est grande en Normandie, et ses fermages ne lui rapportent pas grand'chose". Pierre Gaxotte, quant à lui, dans son *Académie française*, a écrit : "Comme, après le *Cid*, Corneille n'avait pas eu le triomphe modeste et que sa pièce suscitait une bataille de libelles, Richelieu, pas très bon confrère, invita l'Académie à jouer le rôle de tribunal du bon goût et à départager les adversaires. Chapelain rédigea en son nom les *Sentiments de l'Académie française sur la tragédie du Cid*". C'est un tissu d'absurdités : Corneille est condamné pour n'avoir pas suivi les règles du poème dramatique (unité et autres), les règles du beau langage, les règles de la bienséance ("Va, je ne te hais point"). Dans le monde des lettres, la querelle du *Cid* se termina par la victoire des doctes et de l'Académie : on n'écrivit plus que des tragédies régulières. Pour le public, les *Sentiments* furent comme s'ils n'étaient pas : il continua de se presser aux représentations du *Cid* et applaudit malgré Aristote. En 1647, l'Académie élut Corneille en remplacement d'un de ses premiers membres : une de ses vertus est de ne point s'entêter." Soit ! Mais Richelieu était mort depuis quatre ans.

Horace. Cinna. Polyeucte.

C'était pourtant "à Monseigneur le Cardinal duc de Richelieu" que Corneille, en 1640, avait dédié *Horace*, première de ses tragédies "romaines". Nul auditeur, au temps des "trois mousquetaires", ne pouvait être insensible, en vérité, à des vers comme ceux-ci, prononcés par Horace à l'acte II, scène III :

Mourir pour le pays est un si digne sort
Qu'on briguerait en foule une si belle mort.

Le fameux combat des Horaces et des Curiaces, pour tous les spectateurs, est un éloge du duel. Montmorency-Bouteville et ses amis, à trois contre trois, faisaient de même, comme l'a rappelé si justement M^{me} Cuénin dans son bel ouvrage en telle matière. À cet égard, lisons le récit de Valère, à la scène II de l'acte IV. Il me semble assez significatif :

Resté seul contre trois, mais en cette aventure
Tous trois étant blessés, et lui seul sans blessure,
Trop faible pour eux tous, trop fort pour chacun d'eux,
Il sait bien se tirer de ce pas dangereux (...)

Dédicace paradoxale, en vérité, que celle adressée au Cardinal. Neveu de Corneille, Fontenelle avait déjà dit : "Quand *Le Cid* parut, le Cardinal en fut aussi alarmé que s'il avait vu les Espagnols devant Paris". Nul n'avait oublié François de Montmorency-Bouteville qui se glorifiait de 22 duels en 4 ans, bravant l'édit du cardinal-ministre et qui, à 27 ans, s'était battu à mort, avec son ami le comte des Chapelles, place Royale, au cœur de Paris, contre Beuvron et Bussy d'Amboise, à deux contre deux : les Horaces faisaient mieux encore à trois contre trois avec les Curiaces.

En cette même année 1640, Corneille écrit *Cinna ou la clémence d'Auguste*. Louis XIII, tel Auguste, saura-t-il faire preuve de clémence ? Or, 1640, c'est aussi l'année, en Normandie, de la jacquerie fameuse des "va-nu-pieds" qui égorgent les collecteurs d'impôts et que soutient le Parlement de Rouen. Dans son *Louis XIII*, Érlanger peut écrire (p. 356) : "Vainement Corneille,

en écrivant *Cinna*, plaïda-t-il la cause de la clémence pour sa ville natale, Rouen". Assurément ! Mais dans ce même *Cinna* (acte II, scène I) il dit aussi :

Le pire des États, c'est l'État populaire.

À quoi Auguste ajoute :

Et toutefois le seul qui dans Rome peut plaire (...)

Or, voici qu'en cette même année 1640, Corneille fait jouer *Polyeucte*, avec en sous-titre "*Tragédie chrétienne*", et, à la dernière scène du dernier acte, prête à Sévère, favori de l'empereur, ces quelques vers consacrés à une religion insolite, celle des chrétiens :

Et peut-être qu'un jour je les connaîtrai mieux.
J'approuve cependant que chacun ait ses Dieux,
Qu'il les serve à sa mode, et sans peur de la peine.
Si vous êtes chrétien, ne craignez plus ma haine.

Pompée. Le Menteur. Théodore. Rodogune.

C'est à "Monseigneur l'Éminentissime Cardinal Mazarin" que, dès 1641, Corneille dédie *Pompée*, sa nouvelle tragédie, où Ptolémée dit (acte II, scène II) :

Un sage conseiller est le bonheur des Rois.

Voici, en 1642, une comédie, *Le Menteur*, où Cliton dit (acte I, scène II) :

Tel donne à pleines mains qui n'oblige personne.
La façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne.

Géronte (acte V, scène II) y donne un étonnant pastiche de don Diègue du *Cid* :

Ô vieillesse facile ! ô jeunesse impudente !
Ô de mes cheveux gris honte trop évidente !
Est-il dessous le ciel père plus malheureux ,
Est-il affront plus grand pour un cœur généreux ?

Deux ans plus tard (1644) avec *Rodogune*, vient *La Suite du Menteur*, où Cliton confesse, à la scène première du dernier acte :

J'ai le goût fort grossier en matière de flamme :
Je sais que c'est beaucoup d'avoir le cœur et l'âme.
Mais je ne sais pas moins qu'on a fait peu de fruit
Et de l'âme et du cœur, si le reste ne suit.

Théodore, vierge et martyre, tragédie chrétienne, en 1645, "n'a pas eu grand succès", dit Corneille, qui ajoute : "Je veux bien ne m'en prendre qu'à ses défauts". Notons toutefois la salace malice de Paulin pour Théodore :

Comme dans les tourments vous trouvez des délices,
Ils ont trouvé pour vous ailleurs de vrais supplices,
Et par un châtiment aussi grand que nouveau,
De votre vertu même ils font votre bourreau.

À quoi Théodore répond :

Quelles sont vos rigueurs, si vous les nommez grâce,
Et quel choix voulez-vous qu'une chrétienne fasse,
Réduite à balancer son esprit agité
Entre l'idolâtrie et l'impudicité ?

Et *Rodogune* ? Pour Stendhal, c'est "le triomphe de la manière ferme du grand Corneille", qu'il place aussitôt derrière *Cinna* et le *Cid*. Reine de Syrie, Cléopâtre a deux fils jumeaux nés de

son union avec Démétrius Nicanor qu'elle croit mort, tué par les Parthes, et qui revient alors qu'elle s'est remariée. Démétrius revient avec Rodogune, sœur du roi des Parthes. Le dernier acte est quasi shakespearien. Cléopâtre y sert généreusement une coupe empoisonnée pour qu'Antiochus règne sur la Syrie et lui ordonne :

Règne : de crime en crime enfin te voilà roi.
 Je t'ai défait d'un père, et d'un frère, et de moi :
 Puisse le ciel tous deux vous prendre pour victimes,
 Et laisser choir sur vous les peines de mes crimes !
 Puissiez-vous ne trouver dedans votre union
 Qu'horreur, que jalousie et que confusion !
 Et pour vous souhaiter tous les malheurs ensemble,
 Puisse naître de vous un fils qui me ressemble !

Antiochus :

Ah ! vivez pour changer cette haine en amour.

Cléopâtre :

Je maudirais les Dieux s'ils me rendaient le jour.

Héraclius. Andromède. Don Sanche d'Aragon. - Corneille académicien.

Héraclius, en 1646, est un véritable mélodrame. L'empereur de Byzance, Maurice, est détrôné, assassiné par Phocas, de même que ses fils. Seule sa fille, Pulchérie, est épargnée, ainsi qu'un fils, Héraclius, que sa nourrice a fait passer pour son propre enfant, ce qui entraîne (acte V, scène V) ces imprécations par lesquelles Pulchérie marque à Héraclius son mépris pour Phocas :

Le lâche, il vous flattait lorsqu'il tremblait dans l'âme.
 Mais tel est d'un tyran le naturel infâme :
 Sa douceur n'a jamais qu'un mouvement contraint ;
 S'il ne craint, il opprime ; et s'il n'opprime, il craint.
 L'une et l'autre fortune en montre la faiblesse ;
 L'une n'est qu'insolence, et l'autre que bassesse.
 À peine est-il sorti de ces lâches terreurs
 Qu'il a trouvé pour moi le comble des horreurs.
 Mes frères, puisque enfin vous voulez tous deux l'être,
 Si vous m'aimez en sœur, faites-le-moi paraître.

Héraclius :

Que pouvons-nous tous deux, lorsqu'on tranche nos jours ?

Pulchérie :

Un généreux conseil est un puissant secours.

En 1647, Corneille a 41 ans. Il est reçu à l'Académie et, sur l'instigation de Mazarin, il compose *Andromède* avec d'Assoucy et Torelli. Corneille reçoit 2400 livres et Torelli 1200 : grand spectacle avec tous les dieux dans les machines, de Jupiter à Vénus et Melpomène et les acteurs en Éthiopie sur les rives de la mer voisine : 29 acteurs, une trentaine de figurants. Au centre : le Soleil, annonciateur du Roi Soleil. Cette année-là, les Parlements s'opposent à l'édit du Tarif. La Fronde commencera dès l'année suivante. Corneille rime (acte I, scène II) :

Phinée : Quelle est cette justice, et quelles sont ces lois
 Dont l'aveugle rigueur s'étend jusques aux rois ?
 Céphée : Celles que font les Dieux, qui, tout rois que nous sommes,
 Punissent nos forfaits ainsi que ceux des hommes,
 Et qui ne nous font part de leur sacré pouvoir
 Que pour le mesurer aux règles du devoir (...)
 Phinée : Heureux sont les sujets, heureuses les provinces
 Dont le sang peut payer pour celui de leurs princes !

1649. Face à la Fronde, Anne d'Autriche, Mazarin, Louis XIV fuient à Saint-Germain, tandis qu'à Londres Charles I^{er} se trouve condamné, puis décapité. Corneille fait jouer *Don Sanche d'Aragon*, où Carlos, cavalier inconnu qui est en vérité don Sanche, roi d'Aragon, dit notamment (acte I, scène III) :

Se pare qui voudra du nom de ses aïeux :
 Moi, je ne veux porter que moi-même en tous lieux ;

Je ne veux rien devoir à ceux qui m'ont fait naître,
Et suis assez connu sans les faire connaître.

Dona Léonor dit, pour sa part, à don Lope :

Quoi que vous présumiez de la voix populaire,
Par de secrets rayons le ciel souvent l'éclaire,

ce qui contredit exactement le texte de *Cinna* sur "l'État populaire".

Nicomède. Pertharite. Traduction en vers de L'Imitation de Jésus-Christ.

En 1651, Louis XIV est majeur. Devant la Fronde conjugée du Parlement et des princes, Mazarin s'exile à Brühl. Condé s'allie aux Espagnols. Corneille quitte sa fonction de procureur et fait interpréter *Nicomède*, où Araspe dit à Prusias (acte II, scène I) :

Aussitôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,
Encor qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent.

Les spectateurs pensent peut-être à Mazarin quand Nicomède (acte IV, scène III) lance à la cantonade :

Reprenez hautement ce noble caractère.
Un véritable roi n'est ni mari ni père ;
Il regarde son trône, et rien de plus. Régné ;
Rome vous craindra plus que vous ne la craignez.

En 1652, le roi rentre à Paris. Corneille publie la seconde partie de *L'Imitation de Jésus-Christ* et fait représenter la tragédie de *Pertharite*. Ce roi des Lombards disparaît, laissant vacant son trône royal, puis reparait, reprenant le pouvoir. Étonnant, non ? Grimoald y dit (acte II, scène IV) :

Le pouvoir absolu n'a rien de redoutable
Dont à sa conscience un roi ne soit comptable.

et aussi (acte II, scène V) :

Je me ferai justice en domptant qui me brave.
Qui ne veut point régner mérite d'être esclave.

Pertharite, à la scène V de l'acte IV, a déjà les accents que reprendra bientôt Bossuet :

Quand ces devoirs communs ont d'importunes lois,
La majesté du trône en dispense les rois :
Leur gloire est au-dessus des règles ordinaires,
Et cet honneur n'est beau que pour les cœurs vulgaires.

Œdipe. La Conquête de la Toison d'or. Sertorius.

Corneille a 53 ans quand, en 1659, Fouquet lui commande *Œdipe* après sept ans d'une retraite employée à la traduction de *L'Imitation de Jésus-Christ*, monumental ouvrage de 13 205 vers, dont le seul livre troisième en absorbe 6 572.

À l'acte III, scène V de son *Œdipe*, Corneille fait dire à Thésée :

Cet organe des Dieux put se laisser gagner
À ceux que ma naissance éloignait de régner ;
Et par tous les climats on n'a que trop d'exemples
Qu'il est ainsi qu'ailleurs des méchants dans les temples.

Critique feutrée, qu'il est curieux de comparer avec ce que Voltaire, 60 ans plus tard, dira dans son *Œdipe* (acte IV, scène I) en 1718 :

Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense.
Notre crédulité fait toute leur science.

En 1660, une commande officielle est faite à Corneille "pour réjouissance publique du mariage du Roi et de la paix avec l'Espagne". Il rime alors *La Conquête de la Toison d'or*. Dès le prologue, la France dialogue avec la Victoire. C'est pour dire :

À vaincre tant de fois mes forces s'affaiblissent :
L'État est florissant, mais les peuples gémissent ;
Leurs membres décharnés courbent sous mes hauts faits,
Et la gloire du trône accable mes sujets.

Aux scènes II et III de l'acte IV, on entend Médée parler avec des accents déjà romantiques :

L'amour tremble à regret dans mon esprit flottant ;
Et timide à l'aimer, je meurs d'en être aimée.

À Junon, elle avoue, en parlant de Jason :

Un volage, ma sœur, a beau faire et beau dire,
On peut toujours douter pour qui son cœur soupire :
Sa flamme à tous moments peut prendre un autre cours,
Et qui change une fois peut changer tous les jours.

En 1662, Corneille quitte Rouen pour Paris et fait jouer *Sertorius*. Son héros-titre, à la scène I de l'acte III, lance un fameux alexandrin dont Gabriel Marcel fit la matière d'une pièce naguère fameuse :

Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis.

Mais ce même Sertorius (acte I, scène II) a ces mots poignants :

J'aime ailleurs. À mon âge il sied si mal d'aimer
Que je le cache même à qui m'a su charmer.

Sophonisbe. Othon. Agésilas. Attila.

En 1663, voici encore *Sophonisbe* où j'ai cueilli pour vous, à la scène V de l'acte IV, un mélodieux soupir de Massinisse à Sophonisbe :

C'est vous perdre à jamais que vous perdre un moment.

En 1664, *Othon*, à son tour, est tiré par Corneille du Bas-Empire romain, et cet empereur, négligemment rangé par l'histoire entre Galba et Vitellius, avant de monter avec Albin au Capitole, donne des ordres (je cite) :

Afin qu'à mon retour, l'âme un peu plus tranquille,
Je puisse faire effort à consoler Camille,
Et lui jurer moi-même, en ce malheureux jour,
Une amitié fidèle au défaut de l'amour.

Corneille a 60 ans quand, en 1666, il brosse le portrait d'*Agésilas*, roi modèle, souverain idéal, héros de Plutarque et roi de Sparte, fort peu fait pour plaire au pompeux amant de la marquise de Montespan. Or, en novembre 1667, Racine donne *Andromaque* : "Succès comparable à celui du *Cid*", écrit Raymond Picard. On comprend donc ceci, à l'acte II, scène II :

L'aveugle sympathie est ce qui fait agir
La plupart des feux qu'il excite ;
Il ne l'attache pas toujours au vrai mérite :
Et quand il la dénie, on n'a point à rougir.

Corneille, pourtant, dit encore dans *Agésilas*, acte II, scène VII :

Je sais comme il faut vivre, et m'en trouve fort bien.
La joie est bonne à mille choses,
Mais le chagrin n'est bon à rien.

Attila, quant à lui, dans son rôle-titre (acte I, scène I), évoque ainsi ses ennemis :

J'y perdis auprès d'eux des soins qui me perdirent :
Loin de se diviser, d'autant mieux ils s'unirent.

Tite et Bérénice. Psyché. Pulchérie. Suréna.

Les auditeurs pensèrent – n'en doutons pas – à Racine et à son ami Boileau, qui avait sifflé *Agésilas* et persifflé *Attila*. Racine réplique avec *Les Plaideurs* au vieux Corneille nourri dans la Basoche (en 1668), puis (1669) par sa plus pompeuse tragédie : *Britannicus*. Mais, en novembre 1670, à huit jours d'intervalle, paraissent en scène les deux *Bérénice*. Pourquoi ? Certains parlèrent d'un prétendu concours par Henriette d'Angleterre entre Corneille et Racine, ce qui demeure douteux. Notons plutôt que Racine écrit un drame d'amour, Corneille une tragédie politique. La Bérénice de Corneille le démontre en s'écriant (acte IV, scène I) :

Je ne puis jeter l'œil sur ce que je suis née
Sans voir que de périls suivront cet hyménée (...)
Qu'en dépit des Romains, leur digne souverain,
S'il prend une moitié, la prenie de ma main ;
Et pour tout dire enfin, je veux que Bérénice
Ait une créature en leur impératrice.

Infiniment féminine, en revanche, la Bérénice de Racine soupire :

Dans un mois, dans un an, comment souffrirons-nous (...)

Janvier 1671. Les graves oppositions de Molière et Corneille dans la cabale de l'*École des femmes* sont enfin oubliées. Il faut faire front commun contre un nouveau venu aux dents longues : Racine. Molière et Corneille, au théâtre du Palais Royal, le 24 juillet, présentent *Psyché*. Corneille a maintenant 65 ans. Il en avait 52 quand il rimait les *Stances à Marquise*. Il en a 67 quand, en 1673, il donne *Pulchérie* où figure ce dialogue :

Justine : À mon âge, un soupir semble dire qu'on aime :
Cependant vous avez soupiré tout de même,
Seigneur ; et si j'osais vous le dire à mon tour...
Martian : Ce n'est point à mon âge à soupirer d'amour,
Je le sais ; mais enfin chacun a sa faiblesse.
Aimerais-tu Léon ?
Justine : Aimez-vous la princesse ?

Corneille a 68 ans quand est donnée sa dernière tragédie, *Suréna*, en 1674, dont le dernier vers se trouve admirable et poignant :

Ne souffrez point ma mort que je ne sois vengée !

dit Palmis. La réponse vient de Voltaire quand il écrit : "Non seulement on doit à Corneille la tragédie et la comédie, mais on lui doit l'art de penser."

BIBLIOGRAPHIE

- Corneille P. : *Théâtre*. Paris, Gallimard 1950 (bibliothèque de la Pléiade), 2 vol.
Asse E. : *L'Académie française*. Paris, Firmin-Didot, 1890.
Brasillach R. : *Corneille*. Paris, Fayard, 1938.

- Cadilhac P.-É. : *En Espagne avec le Cid et À Rouen, avec l'ombre de Corneille, au seuil du premier Romantisme*. Paris, éd. de L'Illustration, "Demeures inspirées et Sites romanesques", t. I^{er}, p. 39 à 53.
- Erlanger P. : *Louis XIII, le stoïcien de la monarchie*. Paris, Librairie Perrin, 1972.
- Erlanger P. : *Richelieu*. Paris, librairie Perrin, 1974, 3 vol.
- Gaxotte P. : *L'Académie française*. Paris, Hachette, 1965.
- Lanson G. : *Corneille*. Paris, Hachette, 1898 (collection Les Grands Écrivains de la France).
- Le Corbeiller A. : *Pierre Corneille intime*. Paris, éd. Perrin, 1936.
- Péguy C. : *Salvuntur objecta et Victor-Marie, comte Hugo*, in *Œuvres en prose (1909-1914)*. Paris, Gallimard, 1957 (bibliothèque de la Pléiade).
- Picot É. : *Bibliographie cornélienne*. Paris, 1876 (complétée par Leverdier et Pelay, 1908).
- Pomeau R. (dir.) : *Voltaire en son temps*. Oxford, Voltaire Foundation University, 1985-1994, 5 vol.
- Pomeau R. (dir.) : *La Religion de Voltaire*. Paris, Nizet, 1986.
- Rivaille P. : *Les débuts de Corneille*. Paris, Boivin, 1936.
- Schlumberger J. : *Plaisir à Corneille*. Paris, Gallimard, 1936.

DISCUSSION

Louis Savot donne lecture d'un article récemment paru dans le *Figaro*, sous le titre "*O rage, o désespoir*". Son auteur, Stéphane Berg, déplore que les pouvoirs publics aient refusé de célébrer dignement le quatrième centenaire de la naissance de Corneille, que l'auteur du *Cid* soit tombé aux oubliettes, et que l'école républicaine l'ait délaissé avec mépris. La société d'aujourd'hui prise moins l'héroïsme, l'honneur, le devoir, que l'argent facile, la télé-réalité, l'hédonisme sans frein. Corneille est passé à la trappe.

Michel Bouty : Que convient-il de chercher à montrer de Corneille si on veut le commémorer intelligemment ? Voilà la question que, pour ma part, j'aurais envie de poser, en dépassant les effets journalistiques. Ce n'est pas d'aujourd'hui que Corneille passe mal dans les classes. C'était déjà le cas hier. Nous avons tous lu Corneille dans notre enfance. On s'amusait à le caricaturer, peut-être parce qu'il faisait trop sonner la langue française. Peut-être à cette époque-là ne savait-on pas nous expliquer le système de valeurs dans lequel il fallait situer Corneille pour bien le comprendre. Sa langue, qu'on martèle un peu trop quelquefois – encore que Gérard Philipe nous ait appris à entendre ses vers autrement que martelés d'une façon caricaturale –, cette langue correspond néanmoins bel et bien à un système de valeurs. Il faudrait constamment revenir aux mentalités du temps. M. Bauchy nous a apporté, par les multiples détails de la carrière de Corneille, des indications sur son enracinement dans une société parlementaire, très marquée par la hiérarchie des corps sociaux. Il a montré aussi les liens de ses pièces avec certains événements politiques. Ce théâtre, effectivement, est lié à une actualité et à une réalité immédiate, et par son langage, et par ses thèmes. On a pu lire aujourd'hui des ouvrages sur la "politique" de Corneille. Je regrette, moi aussi, qu'on ne consacre pas plus d'attention à le faire connaître. Le véritable hommage est difficile dans la mesure où il faut commencer par une information historique suffisante, par une information sur la langue, par un retour au souci de sympathie intelligente, indépendamment des *a priori* et des effets faciles qu'on peut tirer de lectures superficielles.

Tout se rencontre chez lui, il a une diversité extraordinaire. Mais il faut un effort d'intelligence de la société dans laquelle il a vécu, des problèmes moraux et politiques de son temps, des rapports de la pensée civile et politique et de la pensée religieuse, il faut tout cela pour commémorer convenablement quelque écrivain que ce soit, quand il est un peu loin dans le passé.

Jacques-Henri Bauchy : Je suis tout à fait d'accord. Ce qui est très intéressant, c'est que Corneille est parti du théâtre baroque. Ses premières pièces sont des pièces baroques, elles ressemblent à du Théophile de Viau, à du Cyrano de Bergerac. Et il est le créateur du théâtre classique. Racine arrive après, c'est autre chose. L'opposition entre Corneille et Racine me paraît discutable. Boileau n'était pas innocent à cet égard. Racine avait une protectrice à Versailles en la personne de Mme de Montespan, alors que Corneille avait pour admiratrice la marquise de Sévigné. Peut-être que Corneille datait déjà dans les années 1660. Il y a comme cela des vagues successives en littérature, en dramaturgie notamment. Mais ce que j'aime beaucoup, ce sont les premières tragi-comédies. Elles sont pleines de mouvement, ce sont presque des romans de cape et d'épée mis en action dramatique. On comprend que ce théâtre ait plu à Théophile Gautier, dont le *Capitaine Fracasse* est dans le droit fil des premières tragi-comédies de Corneille.

Gérard Lauvergeon : L'année du *Cid*, c'est aussi l'année où Corbie, sur la Somme, est assiégée et prise par les Espagnols. Corneille est aussi un écrivain de l'énergie, de l'audace nécessaire pour résister aux ennemis. La France est menacée, elle a pris parti pour les princes protestants d'Allemagne et se trouve donc contre les

Habsbourg et les Espagnols. C'est seulement Condé, en 1643, qui va lever la menace qui pèse sur la frontière du nord. Il y a peut-être là une explication aux œuvres de Corneille.

Jacques-Henri Bauchy : Il est exact que l'année du *Cid* est aussi celle de Corbie, et qu'il fallait galvaniser les énergies. La situation était comparable, *mutatis mutandis*, à la bataille de la Marne.

Michel Bouty : Je veux répondre à l'article qu'on a lu et qui met en cause – c'est assez facile – l'école de la République. Elle a bon dos. L'école n'est pas seule formatrice de la jeunesse. L'école de la République a cherché chez Corneille des modèles. Elle était très moralisatrice.

Jacques-Henri Bauchy : Fontenelle, qui a vécu presque cent ans, était le neveu, par sa mère Marthe Corneille, du grand Corneille. D'autre part, Marie Corneille, née en 1642, a été la trisaïeule de Charlotte Corday, condamnée pour avoir assassiné Marat, et qui, dans sa dernière lettre avant sa décapitation, a cité ce vers de Corneille : "Le crime fait la honte, et non pas l'échafaud." Corneille avait 33 ans à la naissance de Racine, ce qui explique le décalage entre leurs œuvres. Assez proche des précieuses, il a collaboré à la *Guirlande de Julie*.

Michel Bouty : Les jeux de langue, chez Corneille, sont très importants. Un autre phénomène qu'il faut rappeler, pour expliquer le martèlement des vers de Corneille, c'est qu'au XVII^e siècle, les comédiens avaient à surmonter toutes sortes d'obstacles matériels pour se faire entendre : le brouhaha, l'indiscipline, le parterre où on faisait ce qu'on voulait. Ils avaient une diction qui aujourd'hui serait insupportable et qui s'est conservée jusqu'au XX^e siècle. Même la Comédie-Française n'a pas été exempte de ce travers, l'évolution du goût a permis de retrouver au théâtre plus de naturel, plus de simplicité. Quand on dit les vers de Corneille avec naturel, avec sensibilité, avec finesse, on le ressuscite d'une certaine manière, ces vers ayant suffisamment de force en eux-mêmes pour qu'on ne les aboie pas.

UN COUPLE CÉLÈBRE SOUS LA MONARCHIE DE JUILLET :

DELPHINE ET ÉMILE DE GIRARDIN¹

Claude-Joseph Blondel

RÉSUMÉ

Delphine et Emile de Girardin ont l'un et l'autre tenu une place éminente dans leur pays et à leur époque. Delphine connut un succès littéraire durable avec ses poèmes, ses pièces de théâtre et surtout ses lettres hebdomadaires dans « la Presse ». Amie de cœur de Lamartine et, dans une moindre mesure, de Victor Hugo, Balzac et Eugène Sue, elle tint un salon réputé. Emile, grand journaliste, ne cessa de créer, diriger, développer des feuilles recherchées par un nombre croissant de lecteurs, notamment avec son fleuron : La Presse. Il sut maintenir sa présence et son influence tout au long de la Monarchie de Juillet, de la II^{ème} République et même du Second Empire.



La mère de Delphine : Sophie Gay

Marie-Françoise-Sophie Nichault de la Valette, mère de Delphine de Girardin, n'était pas un personnage ordinaire. Née en 1776, fille d'un employé aux finances du comte de Provence, Louis XVIII, mariée à quinze ans, mère à dix-sept, épouse adultère à dix-neuf, elle quitta son mari, de vingt ans son aîné — l'agent de change Lottier — pour participer aux côtés d'un amant plus jeune aux fêtes du Directoire. C'est à cette époque qu'elle fit la connaissance de Juliette Récamier.

Ayant créé une entreprise d'agent littéraire, elle traversait la Manche pour acheter les droits d'auteurs anglais et les revendre à Paris. Dès le Consulat, elle se lança dans le métier d'écrivain : l'un de ses premiers récits, *Laure d'Escèll*, remporta un réel succès.

Sa vie sentimentale restait fort agitée. Elle se brouilla avec son amant, Jean-Sigismond Gay, qui lui avait donné une fille : Emma. L'enfant mourut à cinq ans ; ce deuil rapprocha les amants terribles qui finirent par se marier. Jean-Sigismond obtint le poste de receveur général du département de la Ruhr dont le chef lieu était Aix-la-Chapelle.

Passant l'hiver à Paris, 12 rue Neuve-Saint-Augustin, rejoignant Aix-la-Chapelle l'été venu, Sophie menait grand train, au point d'indisposer, par un luxe trop ostensible, l'impératrice Joséphine. Le bourreau de travail qu'était Jean-Sigismond ayant été suspendu de ses fonctions par Gaudin, duc de Gaëte, ministre des finances, Mme Gay reprit la plume, publia des romans, adapta pour l'Opéra-Comique Regnard et Alexandre Dumas, accéda même en 1820 au Théâtre Français avec une pièce intitulée *Le Marquis de Jomenars*. Largement introduite dans les milieux littéraires, elle fit la connaissance de Marceline Desbordes-Valmore, à laquelle elle porta grand intérêt, sinon amitié, peut-être par crainte d'une rivalité entre femmes de lettres. Sophie ouvrit un salon réputé où se rencontraient Lamartine, Dumas, Balzac, George Sand, Chopin, Liszt, Berlioz, Eugène Sue...

La meilleure amie de Sophie Gay, M^{me} Gail, "... aussi laide que M^{me} Gay était belle..., on les désignait l'une et l'autre par "la belle" et "la laide" ou par "Sophie de la parole" et "Sophie de la

¹ Séance du 18 mai 2006.

musique", était en effet une musicienne accomplie. Avec la baronne Lydie Roger, elle loua rue Vivienne un grand appartement pour y donner des concerts et des fêtes. Une société choisie se retrouvait dans ce salon, ce qui faisait l'affaire de Sophie Gay, obsédée par le souci d'établir cinq filles : Aglaé, née le 6 décembre 1793, mariée en 1813 à Joseph de Canclaux ; Euphémie, née le 2 septembre 1795, qui épousa en 1817 François Erhart ; Elisa, fille de Sigismond, née le 16 mars 1800, mariée en 1817 au comte O'Donnell ; Delphine, sujet principal de la présente communication, née à Aix-la-Chapelle le 26 janvier 1804 (même année, même mois et même jour qu'Eugène Sue) ; Isaure (Izore), née le 4 avril 1805, mariée en 1837 à Louis Théodore Garre. Naquit, enfin en 1807, Edmond, mort devant Constantine.

Loin de détourner sa fille Delphine du métier d'écrivain, Sophie lui donna seulement deux conseils, sachant par expérience que l'on traitait trop légèrement la littérature féminine : "Si tu veux qu'on te prenne au sérieux ... étudie la langue à fond, pas d'à peu près, remontes-en à ceux qui ont appris le latin et le grec". Et l'autre conseil, celui d'éviter toute excentricité dans sa mise, de ne se distinguer que par son esprit : "Sois femme par la robe, et homme par la grammaire". Ces conseils furent suivis par Delphine qui, avec ses rayonnants dix-huit ans, sa beauté éclatante, allait souvent dans le monde, toujours très simplement vêtue, récitant ses vers, aussitôt après redevenant jeune fille. Des vers, elle en faisait déjà beaucoup. N'avait-elle pas composée en 1820 — elle avait seize ans — *La Noce à Elvire* ?

Les Gay, mère et fille, et Victor Hugo

Le poète Alexandre Soumet avait ouvert à Hugo le salon de Sophie Gay en 1822, année déjà importante pour Delphine qui, sur un rapport élogieux de Villemain, se vit décerner par l'Académie française une mention particulière pour son poème *Le Dévouement des sœurs de sainte Camille dans la peste de Barcelone*. Delphine n'avait que dix-huit ans !

Victor Hugo, logeant à cette époque 36 rue du Dragon avec un jeune cousin nantais, avait déjà fait la connaissance de Sophie Gay au cours d'un dîner organisé par la comédienne Duchesnois dans son hôtel de la rue de la Tour-des-Dames. M^{me} Gay complimenta le jeune Victor sur ses *Odes* et s'empressa de confier à ses interlocuteurs que sa fille Delphine faisait aussi "des odes admirables". Elle proposa tout de go une soirée où "ces deux enfants de génie" diraient des vers tour à tour. Ainsi fut-il convenu. Delphine accueillit Hugo fraternellement. Elle le retrouvera au fil des ans.

Les pérégrinations de Sophie et de Delphine Gay

Ayant entamé une carrière de comédienne, menée de front avec ses premiers recueils poétiques, Marceline Desbordes-Valmore jouait au grand théâtre de Lyon la plus récente pièce de Sophie Gay : *Une aventure du chevalier de Grammont*. Cette dernière vint à Lyon à la fin de l'été, "accompagnée de la plus douée et de la plus aimée de ses filles", Delphine, la future Madame de Girardin. Marceline fut frappée par la beauté de Delphine mais également fascinée par la personnalité de sa mère. Pourtant, Sophie n'était pas venue spécialement pour la comédienne-poétesse. Obsédée par son idée fixe : le mariage de convenances et de prestige de Delphine, Lyon n'était pour elle qu'une étape sur le chemin de la Suisse et de l'Italie (où aura lieu une chaleureuse rencontre avec Lamartine). Sophie avait, en effet, donné rendez-vous à un riche propriétaire alsacien, Jean-Jacques Colmann, qui devait les rejoindre à Berne dans l'espoir que ledit Jean-Jacques s'éprendrait de Delphine au cours du long périple envisagé au-delà des Alpes. Le prétendu soupirant ne tarda pas, hélas, à annoncer ses fiançailles avec une autre Sophie !

Le 19 décembre 1822, Jean-Sigismond Gay mourut à Aix-la-Chapelle. Sophie se remit de son deuil au bout de six semaines, recommença d'adresser à Lyon aux Valmore de "longs papotages", reprit ses fonctions d'agent littéraire et publia un roman en trois tomes : *Les Malheurs d'un amant heureux*.

Apprenant que les Valmore venaient de s'installer à Bordeaux, elle promit à Marceline de l'introduire dans l'un des salons les plus sélects de la ville : celui de Constance Nairac "où l'on faisait de la musique, on disait des vers, on échangeait des anecdotes avec une liberté décente". Fut présenté dans ce salon un jeune capitaine qui n'était autre qu'Alfred de Vigny. Toujours à l'affût d'un mari pour Delphine, Sophie crut pouvoir compter sur les bons offices de Marceline ... parce que sa fille était tombée sérieusement amoureuse de Vigny. Le projet tourna court : Madame de Vigny mère avait déjà promis (sic) Alfred à une parente.

Une "brassée de lauriers et de roses" pour Delphine

1823-1836. "L'enfant prodige", Delphine, est traînée de salon en salon parisiens pour y réciter les vers que Sophie l'obligeait à composer "comme on tricote, sur les événements du jour". Heureusement, la jeune fille avait, elle aussi, une forte personnalité et une intelligence constamment en éveil. Théophile Gautier dira d'elle : "L'esprit avait corrigé bien vite ce que la première éducation aurait pu donner de ridicule à une nature moins douée".

Plus que jamais obsédée par l'avenir littéraire et plus encore par le futur mariage de sa fille, Sophie Gay se couvrit quelque peu de ridicule, précisément dans sa perpétuelle chasse au gendre, en essayant de faire tomber dans ses filets le général Charles de Lagrange, "un robuste quadragénaire", qui s'en dégagea sans ménagement dès qu'il entrevit le piège. Sophie, tout à fait hors d'elle, cessa complètement d'écrire à Marceline qui n'y était pour rien !

Peu troublée par les initiatives intempestives de sa mère, Delphine allait cueillir par brassées "les lauriers et les roses". Ses brillantes prestations à l'Abbaye aux Bois et le prestige de Madame Récamier lui ouvrirent tous les salons du boulevard Saint-Germain, dont ceux de Madame de Custine, de la duchesse de Maillé, de la duchesse de Duras et de sa fille, celui de la duchesse de Rauzan qui deviendra un précieux appui pour Eugène Sue au temps où il était accueilli par le "noble faubourg".

Vers 1826, M^{me} Récamier, voulant élargir son cercle, y fit entendre de la musique. On y lisait des ouvrages inédits de Chateaubriand, de Jean-Jacques Ampère et déjà de Delphine Gay qui, un certain soir, célébra le sacre de Charles X "dans une composition assez étrange où apparaissait Jeanne d'Arc". Le roi venait de lui accorder une pension sur la liste civile, gratification plutôt compromettante pour les Gay, peu favorables au régime alors au pouvoir. Delphine fut reçue en audience par Charles X, grâce à l'intervention de la duchesse de Duras qui n'avait pas hésité à affirmer en sollicitant une pension pour la jeune poétesse que : "des paroles de bonté de la bouche du roi devaient être suivies de cette marque de magnificence pour une jeune personne d'un talent unique ... Il n'y a pas deux Mademoiselles Gay".



"Delphine de Girardin, une dame de coeurs" par Clémence Boulaigue, *Le Figaro littéraire*, 31 juillet 2003

Delphine et Lamartine

Après Madame Charles, Lamartine eut deux amies selon son cœur : Eléonore de Canonge, rencontrée "l'année du Lac" (1817) à Aix-les-Bains et Delphine Gay, dès qu'elle lui apparut en 1826 à Terni dans "l'arc-en-ciel des cascades de Vellini". Alors secrétaire d'ambassade à Florence, Lamartine, charmé de connaître la mère et la fille, les invita à passer quelque temps dans la belle cité de Toscane. Elles acceptèrent puis, le 26 octobre 1826, gagnèrent Rome où l'ambassadeur de France, Monsieur de Laval-Montmorency, les convia à dîner.

Dans son *Cours familier de littérature*, Lamartine a fait de Delphine un long et chaleureux portrait, mettant d'ailleurs nettement au point leurs relations d'amitié : "C'était de la poésie, mais point d'amour, comme on a voulu par la suite interpréter en passion mon attachement pour elle. Je l'ai aimée jusqu'au tombeau, sans jamais songer qu'elle était femme. Je l'avais vue déesse à Terni".

En juin 1829, le sentiment très noble et très pur que Delphine nourrissait pour Lamartine fit l'objet d'une pièce de vers intitulée *Le Départ* et dont voici le dernier quatrain :

On parle à son ami des chagrins de la terre
 On confie à l'amour le secret d'un instant
 Mais au poète aimé l'on redit sans mystère
 Ce que Dieu seul entend.

"Le poète aimé" était bel et bien le confident, le conseiller écouté, l'ami sûr et respectueux de la future Madame de Girardin. Lamartine lui présentera son beau-frère, Louis de Vignet, l'un de ses soutiens au temps de la douloureuse idylle avec Madame Charles.

Lamartine ayant posé pour la seconde fois sa candidature à l'Académie française, Delphine se mit en campagne pour lui gagner des voix avec l'aide de Villemain qui appréciait, lui aussi, la personnalité et le talent de la jeune femme. Le grand poète fut élu le 5 novembre 1829, sans avoir subi la corvée des visites traditionnelles. Le jour de sa réception, 1^{er} avril 1830, Lamartine sortit de la salle en donnant le bras à Delphine. Ce souvenir, elle ne l'oubliera pas : "J'étais bien fière ce jour-là, lui dira-t-elle le 2 juin 1841, et toutes les femmes étaient bien envieuses de moi ! Vous en souvient-il ?". Effectivement, quand ils traversèrent la cour de l'Institut, il y eut un murmure d'admiration parmi la foule des spectateurs qui faisaient la haie. Tous, comme Montmorency-Laval, avaient remarqué que Delphine et Lamartine se ressemblaient comme frère et sœur.

Émile Girardin, l'heureux élu

Sans doute le plus célèbre journaliste entre 1828 et 1875, Emile de Girardin naquit en 1803. Il était le fils naturel du général comte Alexandre de Girardin (1776-1855). Combattant héroïque de toutes les guerres de l'Empire, rallié à la branche légitime, devenu Premier Veneur de Louis XVIII et de Charles X, Alexandre se décida fort tardivement à reconnaître Émile.

Ce dernier, d'abord inspecteur des Beaux-Arts sous le ministère Martignac, fonda en 1828 et 1829 deux organes royalistes, *La Mode* et *Le Voleur*. Installé 11 rue du Helder, *Le Voleur* dont la Tour-Mezelay fut cofondateur, obtint d'emblée un gros succès ... de stupeur². De la première à la dernière ligne, les textes figurant dans cette feuille étaient pillés dans d'autres gazettes ; la loi tolérait de tels « emprunts » à l'époque. Après la révolution de 1830, Girardin enrichit sa panoplie avec le *Journal des connaissances utiles*, le *Musée des Familles*, l'*Almanach de France*, etc. Mais surtout, en 1836, il créa *La Presse*, premier journal quotidien à bon marché dont le succès fut considérable. La formule du roman "coupé en tranches" (les feuilletons) fit flores.

Dès 1828, Émile de Girardin, introduit dans le salon de Sophie Gay, fut ébloui par la beauté et l'intelligence de Delphine. En 1829 et 1830, *Le Voleur* publiera plusieurs de ses ouvrages : une romance *Le Pêcheur de Sorrente*, des poèmes *Le Bal des Pauvres*, *La Prise d'Alger*, *Les Serments*, *Pêcheurs d'Islande*.

Émile avait décidément pris feu pour la jeune poétesse qu'il appela "la Dixième Muse". Delphine était déjà célèbre par sa beauté et son talent. Théophile Gautier a évoqué la sensation que provoqua la présence de la jeune fille à la première on ne peut plus bruyante d'*Hernani* (Victor Hugo aurait réservé une loge à Madame et Mademoiselle Gay) : "Quand elle (Delphine) entra dans sa loge et se pencha pour regarder la salle ... sa beauté suspendit le tumulte et lui valut une triple salve d'applaudissements". On conçoit le coup de foudre d'Émile de Girardin !

Delphine épousa Émile en 1821. L'heureux élu était, dès cette époque, un novateur de la presse écrite. Lamartine portera le jugement de valeur suivant sur *La Presse* créée cinq ans plus tard :

Le journal *La Presse* avait envahi en peu d'année un immense espace d'opinion. C'était l'éclectisme, appliqué au temps, le libéralisme sans ses préjugés révolutionnaires, la monarchie constitutionnelle moins sa servilité ministérielle.

² Trônaient en tête de la gazette, ces vers célèbres de Voltaire :

"Au peu d'esprit que le bonhomme avait
 Il compilait, compilait, compilait
 L'esprit d'autrui par complément servait".

Il constatait :

Une femme déjà illustre par la poésie ajoutait sa grâce à cette force. Ses lettres sur la politique, les mœurs, les modes paraissaient toutes les semaines au bas du journal, signées d'un nom de convention. Toute la France était dans le secret.³

Pouvait-on cependant parler d'un mariage d'amour réciproque ? Peut-être pas :

Ce n'était pas précisément le mari qu'elle avait rêvé et du côté du cœur (Émile) ne l'aurait jamais vraiment rendue heureuse. Mais elle l'admirait, lui montra du dévouement et aurait peut-être trouvé le bonheur s'ils avaient eu un enfant.⁴

Le salon de Madame de Girardin

Armand de Pontmartin⁵ a évoqué ce salon, alors qu'il battait son plein dans les années 1830. L'hôtesse s'apprête à faire une lecture : "Groupés autour d'elle ... son brillant état-major. Hugo, Lamartine, Janin, Frédéric Soulié, Noddié, Lockroi, Dumas et cent autres" et aussi "... Berryer, Eugène Delacroix, comte de Forbin, baron de Rothschild, duc de Choiseul ... David d'Angers, Mérimée, Eugène Sue ...". Delphine recevait tous les lundis soirs jusqu'aux alentours de minuit et donnait des dîners le mercredi.

En 1833, hélas, Émile de Girardin s'amouracha de la marquise de la Bourdonnaye qui avait onze ans de plus que lui. Suivirent après cette "escapade" quelques aventures jusqu'en cette année 1838, où Delphine accepta les hommages d'un dandy dénommé Duranton, mais ne lui céda pas, si bien qu'accumulé par les dettes (il entretenait des danseuses pour susciter la jalousie de Madame de Girardin), il finit par se suicider. L'affaire fit grand bruit à Paris ; Émile s'en irrita sans pour autant rompre les liens conjugaux.

D'après Arsène Houssaye, Delphine "se contenta dans la suite de flirter avec les gens de lettres à la mode, surtout avec Lamartine, Eugène Sue, Théophile Gautier, mais tout finissait par des strophes, tout n'était que chansons" ... comme ces vers que lui adressa Hugo :

Vous avez la splendeur des astres et des roses
Ce que dit votre bouche étincelle en vos yeux.

C'est une sorte de nouvelle "*Guirlande à Julie*" que lui dressèrent tous les poètes contemporains. Certes, elle avait ouvert "dans le Paris politique qu'elle a traversé le plus beau des salons littéraires, elle qui était l'amie de Lamartine, de Victor Hugo, de Balzac et de toute la glorieuse pléiade...". Renchérissant sur Houssaye, Pontmartin affirmait : "Voilà ... la femme qui a épuisé l'encens de toute une génération littéraire ... (et) devant laquelle se sont pâmés Lamartine, Villemain, Victor Hugo, Théophile Gautier ... Dumas et vingt autres. Et encore : Chateaubriand, Balzac, Béranger, Musset, Sainte-Beuve ...".

Une séquence tragique : le duel Girardin-Carrel

Né en 1880, fils d'un marchand de toile, entré à Saint-Cyr où son esprit indépendant faillit le faire expulser, Armand Carrel participa en 1823 à l'expédition d'Espagne. Mais ses critiques contre cette campagne, sa démission, son engagement dans une légion de réfugiés le firent poursuivre comme complice de conspiration contre le gouvernement des Bourbons. Traduit devant un conseil de guerre, condamné à mort, il sera finalement grâcié et acquitté, après la plaidoirie de Jean-Dominique Romiguière.

Quelque temps secrétaire d'Augustin Thierry, il deviendra rédacteur au *Constitutionnel*, au *Globe*, à la *Revue Française*. Cofondateur avec Thiers et Mignet du *National*, "uniquement créé pour renverser le gouvernement de Charles X", il restera seul maître de ce journal après les journées de juillet 1830. Nommé préfet du Cantal par Guizot, alors ministre de l'Intérieur, il refusa ce poste, souhaitant rester à Paris. Ayant participé à l'insurrection de 1832, il sera détenu un certain temps à Sainte-Pélagie.

³ Vicomte de Launay, tel fut le pseudonyme adopté par Delphine.

⁴ Léon Séché, *Delphine, Madame de Girardin*.

⁵ *Souvenirs d'un vieux critique*. En mars 1847, Delphine recevra Chopin qui acceptera de se mettre au piano.

Son caractère indépendant lui valut plusieurs duels. Il trouva le moyen d'entrer deux fois en conflit avec Victor Hugo, sans toutefois de rencontre par les armes. Or, Émile de Girardin venant, en 1836, de réduire le prix du quotidien *La Presse* pour augmenter son tirage se trouva offensé par une note inamicale de Carrel dans *Le National*. Ce fut la cause d'un duel affligeant entre ces deux ténors du journalisme. Dans ses *Confessions*, Houssaye retraça le déroulement de cette tragique rencontre. Girardin fut cruellement blessé à la cuisse, survécut et évita l'amputation grâce aux soins énergiques de Cabarrus. Carrel, frappé dans la région hypogastrique, mourut deux jours plus tard, au grand désespoir de Girardin, croyant d'ailleurs sa carrière politique compromise sans retour (il était député de Bourgueuil depuis 1834). Le patron de *La Presse* dut subir la haine de tous les amis de Carrel jusqu'au jour où Delphine le prit de très haut, déclarant : "Cet homme, c'est le mien et cet homme je l'aime". On fit silence. Girardin reprit sa vie survoltée.

Les Girardin, Lamartine, Hugo et Balzac

Les affinités littéraires, la profonde amitié unissant Lamartine et Delphine de Girardin ne cessèrent de se renforcer, d'autant plus qu'Émile comme son épouse faisait fond sur l'avenir politique du grand poète. Delphine admirait ses discours à la Chambre et ne pouvait se passer de sa présence au point que Lamartine, fréquemment sujet à de fortes migraines, accumulait les billets d'excuse, chaque fois que son absence décevait son amie. Quant à Émile de Girardin, il n'hésita pas à mettre *La Presse* à la disposition de Lamartine dont il était le collègue à la Chambre des Députés.

Alphonse faisait également confiance à Delphine de ses difficultés financières, de la multiplication de ses emprunts hypothécaires. Émile vint à sa rescousse fin 1846 en lui proposant d'acheter pour 40 000 francs de l'époque ses *Souvenirs d'enfance* qui ne seront livrés que trois ans plus tard. Lamartine, non sans gêne, finit par accepter cette manne inespérée qui lui permit de sauver sa maison natale de Milly.

Malgré l'insistance de Delphine, Alphonse refusa la présidence de la Chambre mais provoqua le réveil "de toutes les fureurs des partis" en publiant en 1847 son *Histoire des Girondins*. Le 8 juillet, il décrivait à Madame de Girardin "le banquet colossal" qui lui avait été offert par la ville de Macon ... mais sa correspondante l'adjura de ne pas "mêler votre génie aux misérables intérêts de la mauvaise compagnie politique". Comme elle avait raison ! En 1840, dans son "*Courrier parisien*", Delphine affirmait déjà :

Cet homme dont l'éloquence fut si longtemps tournée en ridicule ... est aujourd'hui un des premiers orateurs de la Chambre, celui que les étrangers, les hommes de province, sont les plus curieux d'écouter ... celui pour qui ils disaient avant la fin (d'une séance) : "Allons-nous-en, Monsieur de Lamartine n'y est plus."

Victor Hugo, dont Delphine sera une correspondante attentionnée au début de son exil après le coup d'État du 2 décembre 1851, fut un fidèle commensal du ménage Girardin au temps de la monarchie de Juillet. On le rencontrait fréquemment aux domiciles successifs du couple, rue Louis-le-Grand, rue Laffitte, rue de Chaillot, au pavillon Marbeuf.

Le 9 mars 1833, par exemple, Hugo assiste à la lecture de *Napoléon*, "peut-être la meilleure œuvre politique de Madame de Girardin". En avril 1835, il se désola de n'avoir pu faire réserver à Delphine une place pour la première d'*Angéla* au Théâtre Français. Dans la mémorable "soirée des célébrités" organisée en mars 1841 par l'épouse d'Émile figura Victor Hugo, "Grand Poète", en compagnie de Guizot, "Grand Orateur", d'Horace Vernet, "Grand Peintre", ... et bien entendu de Lamartine, "Grand Agriculteur" (sic). Les 3 novembre 1841 et 31 mai 1842, chaleureux billets de condoléances d'Hugo à Delphine à la suite des décès de sa sœur, Madame O'Donnell, de son beau-frère de Canclaux, de son frère Edmond, mortellement blessé le 11 mai 1842 sous les murs de Constantine. Le 16 septembre 1843, c'est lui qui remercia Delphine pour sa bonté et sa noblesse de cœur à l'annonce du tragique décès de Léopoldine à Villequier. En 1844, encore une très belle lettre de Victor Hugo à laquelle Delphine dut être fort sensible, faisait état d'une fraternité sans nuage – de 26 ans – avec Lamartine.

Ce sont des relations suivies que le ménage Girardin entretenait avec Balzac depuis la lointaine collaboration de l'auteur de *La Comédie Humaine* dans *La Mode*, où paraissaient aussi des articles de Delphine et sa mère. Pourtant, Balzac et Émile étaient, l'un et l'autre, trop autoritaires pour s'entendre durablement. En 1834, Balzac ayant eu le tort de reproduire ailleurs des articles

insérés dans *La Mode*, Madame de Girardin renvoya dos à dos époux et ami, écrivant au dernier : "J'ai laissé quinze jours à votre colère. Maintenant que vous devez être de sang-froid, je vous déclare que je trouve votre querelle absurde. Émile et vous n'avez pas le sens commun. En voilà assez. Redevenons bons amis".

Le 27 mars 1836, Honoré adresse à Delphine une lettre élogieuse et chaleureuse dans laquelle on peut lire : "Vous êtes au moins aussi forte en prose qu'en poésie, ce qui, dans notre époque, n'a été donné qu'à Victor Hugo". Balzac adjure Madame de Girardin de faire "un grand et beau livre". C'est à la table de celle-ci qu'Hugo rencontra pour la première fois Balzac en 1839. Trois ans plus tard – mars 1842 – Lamartine demandera à Delphine l'adresse de Balzac ... "cet homme de génie qui se cache à cause de ses dettes et dont Madame de Girardin est l'une des rares personnes à connaître la nouvelle adresse !" En 1846, l'amitié de Balzac pour Delphine restait solide. Il lui dédiera *Albert Savarus* et lui adressera un exemplaire de chacun de ses ouvrages.

Un nouveau conflit éclatera entre Émile de Girardin et Balzac qui, redevable à *La Presse* de 5 221 francs, avait déjà acquitté 4 500 francs avant de partir en Ukraine. Émile eut le front d'adresser au président du tribunal civil une requête pour former opposition entre les mains des deux directeurs du Théâtre Français ... sur "le sieur Honoré de Balzac pour sûreté de la somme de 721,85 francs !" Ce fut la rupture définitive ; mais quand Balzac mourut, Madame de Girardin s'évanouit en apprenant cette triste nouvelle.

Les Girardin et Eugène Sue

Le couple Girardin entretint de longue date une amitié attentive avec Eugène Sue. Pour ce dernier, Émile et Delphine étaient de vieilles connaissances depuis les débuts de *La Mode*. Après le mariage Girardin, l'auteur des *Mystères de Paris* ne cessa de fréquenter le salon de Delphine. Surtout, Émile ouvrit très largement les colonnes de ses journaux aux feuilletons d'Eugène Sue. Jugeons-en plutôt :

- 1830 : Livraisons de *Kernok le Pirate* et d'*El Gitano* dans *La Mode* ;
- 1831 : Fragments d'*Atar Gull* et de *La Coucaratcha* dans cette même feuille ;
- 1837-1838 : Une vingtaine de feuilletons de l'important roman, *Journal d'un inconnu* (Arthur) sont insérés dans *La Presse* la même année et dans le même quotidien paraissent les douze feuilletons d'*Arabian Godolphin* ;
- 1839 : Toujours dans *La Presse*, les huit feuilletons de *Karditi* ;
- 1840-1841 : L'un des plus importants et remarquables romans d'Eugène Sue, *Mathilde, mémoires d'une jeune femme* est également accueilli par *La Presse* ... en 70 feuilletons.

Même après l'exil de Sue à Annecy, début 1852, Girardin n'hésitera pas à poursuivre la publication (en 1852-1853) de trois autres romans d'Eugène Sue : *Fernand Duplessis ou les mémoires d'un mari*, *Gilbert et Gilberte*, *La marquise Cornélia d'Alfi*. Il fera également paraître *Le Diable Médecin* en 1854-1856. Nous évoquerons en fin de communication la correspondance d'Eugène Sue avec Madame de Girardin après le départ en exil de l'auteur du *Juif Errant*.

De quelques œuvres de Madame de Girardin

Stimulée par sa mère, Delphine de Girardin avait été un très précoce écrivain, couronné par l'Académie Française à 18 ans. En 1824, paraissaient ses *Essais poétiques*, manquant quelque peu de maîtrise, assez mal accueillis. Après son brillant succès avec son poème sur le sacre de Charles X, en 1826, elle s'enhardira en dédiant à Juliette Récamier, *Le bonheur d'être belle*, hommage à la beauté légendaire de l'égérie de l'Abbaye aux Bois mais aussi ... à sa propre personne qui séduisit tant d'écrivains romantiques.

Les publications de Delphine se succèdent avec, notamment, *Le Dernier jour de Pompéi*, des ouvrages historiques dont *Marié Mancini* (nièce de Mazarin), son roman en vers *Napoline* "décrivant les désillusions d'une poétesse face à ses rêves de jeunesse". Surtout, Madame de Girardin offre à *La Presse* ses *Courriers parisiens*, sous le pseudonyme Vicomte de Launay, dans lesquels, avec pertinence et humour de bon aloi, elle évoque l'actualité tant au plan politique qu'à celui de l'éducation, de la mode, des embarras de Paris et même des méfaits du tabagisme ! Gros succès de cette chronique que les lecteurs de *La Presse* attendaient avec impatience, ne dissimulant pas leur plaisir, au point que Girardin se décida à accorder à son épouse un salaire annuel de 6 000 francs et une rétribution de 40 centimes la ligne.

Delphine se lancera enfin dans les œuvres dramatiques. Les pièces de Madame de Girardin sont bien oubliées ; elles défrayèrent pourtant les chroniques à l'époque de leur parution. En 1849, alors qu'il était administrateur de la Comédie Française, Arsène Houssaye lui rendit un éclatant hommage dont voilà un extrait :

Madame Émile de Girardin a eu son jour et son heure. Je ne parle pas seulement de *La Joie fait peur*, ce rire éclatant dans les larmes, mais de *Judith*, de *Cléopâtre* et de *Lady Tartufo* ... Il n'y a pas de meilleure prose que celle de *Lady Tartufo*, tout s'y rencontre à la fois, la force et l'esprit, la satire aiguë et brillante comme le style.

En dépit des critiques sévères, le succès des pièces de Delphine fut conforté par l'immense talent d'une comédienne qui deviendra dans ce registre sa conseillère et aussi son amie : Rachel. C'est le 1^{er} juin 1838 que celle-ci avait débuté à la Comédie Française dans le rôle de Camille, sœur des Horaces. Elle incarna d'abord *Judith* de Madame de Girardin. Sainte-Beuve a porté sur cette œuvre un jugement mitigé :

22 mars 1842. On attend patiemment *Les Burgraves* (de Victor Hugo) et puis *Judith*. Mademoiselle Rachel a récité chez elle ... une scène ou même un acte de *Judith* qui a réussi. Ne mettez jamais trop d'épigrammes contre Madame de Girardin ... car je ne veux pas paraître un traître à ses sourires.

Le 15 avril 1843, le critique, relatant une soirée chez Madame Récamier, notait que Rachel ayant récité le premier acte de *Judith*, cela avait été "le succès complet d'artiste et d'acteur". Delphine "un peu pâle et plus émue ... donn[ait] la réplique". Mais en dépit de la séduction personnelle que Madame de Girardin exerçait sur son entourage, Sainte-Beuve restait finalement dubitatif : "26 avril. Pour *Judith* on l'a jouée lundi 24 avril (1843) au Français. Le premier acte a été très bien réussi, mais le second acte, la froideur, les madrigaux d'Holopherne, d'Holopherne "galant" et presque "dameret", le bel esprit de cette "Judith-lorette" (sic !) ont lassé". Pour comble d'infortune parut sur scène, venant d'on ne sait où, un chat gris "qui interloqua quelque peu Rachel". Et Sainte-Beuve d'épiloguer avec délectation sur cet incident comique... Après une nouvelle représentation, le vendredi 28 avril, le critique apportera pourtant un témoignage de poids sur les qualités de versification de Delphine ... au demeurant "toujours belle et spirituelle".

En 1846 le comité de lecture du Théâtre Français reçoit par acclamation (rare exemple) la *Cléopâtre* de Madame de Girardin. Voix discordante : celle d'Armand de Pontmartin qui, dans ses *Souvenirs d'un vieux critique*, rapportait ce qui suit :

Un soir, il y avait réception chez Monsieur Buloz⁶, alors commissaire du Roi près le Théâtre Français. Madame Émile de Girardin venait de faire jouer sa *Cléopâtre*, médiocre tragédie que Mademoiselle Rachel, dans un visible état de grossesse, ne put passer au-delà de la douzième représentation ... Madame de Girardin était infiniment trop spirituelle pour réussir une tragédie...

Il n'empêche que *Cléopâtre* connut un indiscutable succès ; Rachel partagea les ovations faites à l'auteur. Toutefois, les représentations durent être suspendues, la comédienne étant déjà minée par le mal qui devait l'emporter, bien que, dans une lettre du 13 décembre 1847, adressée à Delphine, Rachel ait affirmé n'être pas malade. Ce fut elle qui incita Madame de Girardin à écrire *Lady Tartufo*, représentée pour la première fois au Théâtre Français le 10 février 1853 avec un immense succès. Le 10 juin suivant, Rachel eut la joie d'annoncer à Delphine le triomphe de cette pièce à Londres.

Une autre œuvre dramatique reçue à la Comédie Française dès 1839 mais non représentée, *L'École des Journalistes*, suscitera des polémiques. Cette pièce faisait aussi allusion aux circonstances dans lesquelles Thiers épousa la fille âgée de quinze ans du riche financier Dosne.

Les dernières années de Madame de Girardin

Grâce à ses talents poétiques, à l'éclat de son salon, à sa rayonnante beauté, Delphine de Girardin était devenue une personnalité éminente du microcosme littéraire et de la haute société. Elle continuait d'entretenir de solides liens d'amitié avec les fidèles de son salon et de ses dîners.

⁶ Fondateur de *La Revue des Deux Mondes*. Il avait installé son bureau rue des Beaux-Arts, il cohabitait avec ceux de *La Revue de Paris* du docteur Véron.

La révolution de février 1848 ne perturba pas sensiblement ces mémorables soirées. À vrai dire, Delphine et Émile passant de la Légitimité à la République, au moins du bout des lèvres, répudièrent peu ou prou la monarchie de Juillet. Madame de Girardin recommandera à la Comtesse de Boigne – qui reçut assez mal ce conseil – "d'ouvrir sa maison, ... de donner des dîners, des soirées privées afin de montrer au peuple à quel point ... [elle] se conf[iait] dans ses admirables dispositions". Conseil donné alors que les hurlements de la rue montaient vers les fenêtres de Delphine !

Jules Sandeau sera l'un des premiers à féliciter Madame de Girardin pour un nouvel ouvrage, *C'est la faute du mari*, représenté à la Comédie Française le 1^{er} mai 1851, affirmant dans une lettre de 1853 :

Faites-moi l'honneur de me compter au nombre de vos vieux amis et croyez que, parmi ceux qui ont le bonheur de vous voir souvent, il en est peu qui vous soient plus attachés que moi, qui ne vous voit jamais.

Et pour cause : Sandeau craignait de rencontrer chez Delphine son ancienne "moitié littéraire", George Sand. Cette dernière, précisément, jadis en froid avec Madame de Girardin, s'était largement réconciliée avec elle. Dans une lettre à la date incertaine (1852 ou 1853 ?), adressée à Émile, elle se rappelait au bon souvenir de Delphine " ... dont je suis encore toute éblouie, c'est le mot. On passerait sa vie à l'écouter, comme à vous lire". Elle invitera Madame de Girardin à Nohant en juillet 1853, mais cette invitation fut déclinée, Delphine devant se rendre au même moment à Jersey chez Victor Hugo⁷. Le 18 février 1855, George Sand remerciera Delphine et Émile pour leur présence et leur amitié auprès de Solange Clésinger dont la petite Jeanne venait de mourir. Elle reverra Madame de Girardin pour la dernière fois le 21 mai 1855 ; ensemble elles abordèrent la question de l'au-delà. Un mois plus tard, la châtelaine de Nohant apprenait le décès de son amie.

Poursuivant sa correspondance et ses entretiens avec Lamartine et Eugène Sue, ce fut surtout avec Victor Hugo, exilé aux îles anglo-normandes, après le coup d'État du 2 décembre 1851, que Madame de Girardin échangea de nombreuses lettres avant leur rencontre à Jersey. Le 5 septembre 1852. Hugo la remercie d'une charmante lettre envoyée le jour anniversaire de la mort de Léopoldine, la félicite de la "trouvaille de génie", *Lady Tartufo*, souhaite qu'elle vienne lire cette pièce à Jersey et qu'elle apporte un nouveau roman, *Marguerite ou les deux Amours*. Le 8 juillet 1853, il insiste à nouveau pour une visite de Delphine à Jersey. Le 29 décembre 1853, importante lettre d'Hugo dans laquelle il proclame : "Oui, vous êtes la vraie femme, parce que vous avez la beauté et le cœur attendri, parce que vous comprenez, vous souriez, parce que vous aimez".

Madame de Girardin était finalement arrivée à Jersey, après un voyage éprouvant en raison de son état de santé, le mardi 6 septembre 1853. Avec Hugo et son entourage, des premiers essais de table tournante furent infructueux jusqu'au jour où, sur l'interrogation de Vacquerie, le guéridon "répliqua et épela *Léopoldine*".

Le 4 janvier 1855, dans une lettre expédiée de "Marine Terrace", Victor Hugo remerciait Delphine d'une lettre "arrivée pleine de rayons comme l'aube et, comme l'aube, avec quelques larmes". Il lui annonçait l'envoi des *Contemplations*, mais elles ne parurent qu'en 1856 ; Madame de Girardin n'était plus de ce monde. Dans le premier volume de cet ouvrage, de très beaux vers furent insérés sous les initiales de DGDG (Delphine Gay de Girardin).

Quant à Eugène Sue, il avait, après le coup d'État du 2 décembre et son exil à Annecy, laissé à Paris "un cœur de femme qui lui avait été toujours dévoué" et qui, plus que tout autre, regrettait son absence : Madame de Girardin. Le 3 juin 1852, ayant pris du retard dans sa correspondance, Sue affirme à Delphine qu'elle ne saurait le croire "insoucieux ou oublieux". Il lui confie : "Je ne croyais pas l'exil si pénible et les ressentiments de ce qui se passe en France si vifs et si profonds". À sa confidente, il pose tant de questions sur tant de célébrités qu'il a connues à Paris et, par exemple : " ... Que devient d'Orsay ? Si vous le voyez, un bon souvenir de ma part. Et Lamartine ? L'on me dit qu'il continue d'être parfaitement digne et à la hauteur de lui-même".

⁷ Le 26 décembre 1854, George Sand félicite Delphine pour le succès de l'une de ses dernières œuvres, *Le Chapeau d'un horloger*, représenté au théâtre du Gymnase.

Dans une lettre flatteuse et vibrante de 1853, il adresse à Madame de Girardin des compliments qui viennent du cœur : "Avec quel bonheur, j'ai reçu, lu, relu et admiré votre *Lady (Tartufe)* : ça été pour moi une bonne fortune ... un bon souvenir de vous, l'une des lectures les plus attachantes que j'ai faites depuis longtemps". Mais il ajoute, non sans inquiétude : "Je ne sais encore si l'on visera mon passeport à Turin pour la France". Il avait toute raison d'être inquiet : un arrêté du ministre de la police, daté du 13 mai 1853, lui interdit l'entrée en France. Vif chagrin d'Eugène Sue qui se confie une fois de plus à Delphine : "... Ma sœur (Victorine) m'a donné de vos nouvelles que j'attendais bien impatiemment" et il lui avoue que le séjour de Victorine à Annecy s'étant terminé, son exil va lui paraître doublement pénible. Pourrait-elle savoir "si la mesure qui me frappe est temporaire ou doit se prolonger indéfiniment". Il ne reverra plus Paris, ni le château des Bordes à Lailly-en-Val⁸. Très dignement, il n'entamera aucune démarche pour obtenir la levée de l'interdiction. L'absence, l'éloignement n'avaient nullement distendu les liens d'amitié entre Eugène et Delphine.

La mort de Madame de Girardin

Delphine éprouvait depuis quelques années de sérieux ennuis de santé (cancer de l'estomac) qui l'incitèrent à se jeter dans le spiritisme en compagnie de Cabarrus, de Roque-plan et du prince Napoléon. Plusieurs deuils l'avaient sensiblement éprouvée : le décès de Chateaubriand le 4 juillet 1848, celui de Juliette Récamier le 11 mai 1849, la mort de sa mère, Sophie Gay le 6 mars 1852.

Jusqu'au bout ami fidèle, assidu spectateur des pièces de Madame de Girardin, Lamartine lui rendit visite pour la dernière fois le 28 juin 1855. Il la trouva "étendue à demi sur un canapé placé en plein air, sur le seuil de la porte-fenêtre entre la chambre basse et la petite cour, afin que la fraîcheur de l'atmosphère et le bruit de l'eau l'aidassent à respirer plus largement l'air qui manquait à sa poitrine. Le lendemain, elle n'était plus !"

Rachel, absente de Paris au moment de la fatale nouvelle, écrivit à Lamartine : "Vous qui l'avez aimée, plaignez-moi !". L'illustre comédienne déposera au cimetière Montmartre, au pied de la petite croix que Delphine avait désirée pour tout monument, une couronne de roses et d'immortelles où les passants purent lire : "Rachel à Cléopâtre".

Les témoignages d'admiration et de respect affluèrent. George Sand rendit un vibrant hommage : "On a dit avec raison qu'elle avait eu la double chance de rester femme. Eh bien ! elle était plus complète encore, elle était mère dans son cœur et dans ses entrailles, bien qu'elle ait été privée des joies et des douleurs de la maternité ... elle toucha juste et profondément, elle fit pleurer jusqu'au sanglot tous les hommes et, chose plus victorieuse en un pareil sujet, toutes les femmes".

Dans le numéro du 2 juillet du *Moniteur*, Théophile Gautier écrira : "C'est le cœur brisé et les larmes aux yeux que nous prenons la plume pour nous acquitter de notre tâche hebdomadaire. Aucune perte ne pouvait nous être plus sensible que celle-là : un des titres d'honneur de notre vie est l'amitié que nous accordait Madame de Girardin".

Marceline Desbordes-Valmore écrivit un long poème, inséré dans *La Presse*, commençant par le vers suivant : "La mort vient de frapper les plus beaux yeux du monde" et dont voici le dernier quatrain :

O beauté souveraine à travers toutes les voiles
Tant que les noms aimés retourneront aux cieux
Nous chercherons Delphine à travers les étoiles
Et ton doux nom de sœur humectera nos yeux.

Le survivant

Émile de Girardin survécut un quart de siècle à son épouse. Il resta prodigieusement actif, mettant en application l'un de ses aphorismes : "En toute chose, le lendemain est un grand jour. Nous l'avons devant nous". Toujours bien introduit dans les salons à la mode, notamment ceux de la princesse Mathilde et du docteur Véron, il donnera sa démission de député à la veille de la révolution de février 1848 et sera l'un de ceux qui feront pression sur Louis-Philippe pour lui

⁸ Où résidait sa sœur Victorine qui avait épousé Marc Caillard, fils du "Napoléon des diligences".

arracher son abdication. Élu député à la Législative⁹, siégeant à "la Montagne", ce qui ne lui ressemblait guère, il ne cessera de discréditer le gouvernement provisoire, au grand dépit de Lamartine ; il soutiendra la candidature de Louis-Napoléon comme prince président avant de s'opposer à lui peu après.

Le portrait moral que Lamartine fit de Girardin à cette époque est marqué au coin de l'impartialité et de la lucidité : "... moins homme d'opposition qu'homme d'idées, moins homme de révolution qu'homme de crise, [il] s'était précipité dans l'événement où il y avait danger, périclé et grandeur ... [il] n'avait ni fanatisme pour la royauté, ni antipathie contre la république. Il n'aimait de la politique que l'action". Le grand poète ajoutait : "le journal *La Presse* qu'il rédigeait lui donnait une notoriété en Europe et une publicité dans Paris qui le mettait continuellement en dialogue avec l'opinion".

En 1849, au décès de Madame Récamier, la poétesse Louise Colet, à laquelle Juliette avait confié la correspondance que lui adressa Benjamin Constant, tenta de publier cette correspondance. Refus prudent du *Journal des Débats*, acceptation par Girardin qui annonce la publication dans *La Presse* des soixante-treize lettres inédites de Constant. C'est là que les difficultés commencent, Madame Lenormant, petite-nièce de Madame Récamier signifiant à Émile et à Louise Colet défense de donner suite à leur projet. Pourtant, les 3, 4 et 5 juillet, *La Presse* fit paraître les propos liminaires de Louise. Dès le lendemain 6, le tribunal interdit au journal de poursuivre cette publication jusqu'à ce qu'il soit statué sur le fond. Ainsi débuta un procès célèbre et fort embrouillé. En effet, soucieux d'apurer ses dettes et d'assurer ses vieux jours, Chateaubriand avait cédé en mars 1836 la propriété des *Mémoires d'Outre-tombe* à une société constituée dans ce but, sous réserve de ne publier les dix, onze et douzièmes tomes qu'après sa mort. 156 000 francs (somme énorme) lui furent réglés comptant. Huit ans plus tard, l'auteur étant toujours en vie, les actionnaires de la société s'impatientèrent et acceptèrent l'offre de Girardin de leur verser 80 000 francs pour publier les *Mémoires* dans *La Presse*. Au décès de Chateaubriand (4 juillet 1848), l'accord conclu avec Girardin reçut pleine exécution. Or dans le livre 10 où l'auteur avait brossé le portrait et conté la vie de Madame Récamier, figuraient précisément les lettres intimes adressées à Juliette par Benjamin Constant. A leur tout, les héritiers de "René" menacent de faire opposition à la publication de ce livre 10. Condamné avec Louise Colet en avril 1849, Girardin su trouver un accommodement avec Madame Lenormant, moyennant des coupures et le retrait de la quasi-totalité des lettres de Benjamin Constant. L'habileté et le professionnalisme de Girardin furent payants.

Quelques dates marquantes :

1851. Coup d'État du 2 décembre. Émile de Girardin le dénonce, est frappé d'exil ; deux mois plus tard, grâcié, il reprend ses activités journalistiques.

1855. George Sand fait publier *L'histoire de ma vie* dans *La Presse*. Girardin se décide à vendre ce fleuron de son patrimoine à Moïse Polydore Millaud. Il en redeviendra rédacteur en chef en 1862 ; quatre ans plus tard, abandonnant définitivement *La Presse*, il fonda *La Liberté*. Le virus journalistique était incurable chez Émile !

1857. Deux ans après le décès de Delphine, Girardin se remarie avec la veuve du prince Frédéric de Nassau, Mina Brunold, comtesse de Tuffenbach.

1870. Il se rallie à "l'Empire libéral" au moment où Ollivier forme le dernier ministère avant la débâcle de la guerre franco-allemande. Partisan de ce conflit désastreux, il suivra le gouvernement à Bordeaux. Peu après, rupture avec sa seconde épouse contre laquelle il intentera un procès en désaveu de paternité.

1872. Girardin acquiert *Le Journal officiel*, puis *Le Petit Journal* en société avec Gibrat et Genty.

1874. À 71 ans, il devient rédacteur en chef de *La France*. Il ne baissait décidément jamais les bras.

1877. À nouveau député, votant à gauche.

Ainsi, jusqu'au bout (il mourut en 1881 et rejoignit Delphine au cimetière Montmartre, 1^{ère} division), Émile de Girardin fut un infatigable journaliste, un brasseur d'affaires, une personnalité redoutable et respectée.

⁹ Après avoir échoué au soutien du 23 avril 1848 pour la Constituante. Il rompra alors tous les liens avec la Creuse et vendra sa propriété du "Verger".

BIBLIOGRAPHIE

- Allart H. : *Nouvelles lettres à Sainte-Beuve*. Textes réunis, classés et annotés par Lorin A. Uffenbeck (librairie Droz à Genève, 1965).
- Ambrière F. : *Le Siècle des Valmore. Marceline Desbordes-Valmore et les siens*, (Éditions du Seuil, 2 tomes, 1987).
- Boigne (Comtesse de) : *Mémoires*, Tome II (1820-1848) (Mercure de France, 1971).
- Boulouque C. : *Delphine de Girardin, une dame de cœurs*, (*Le Figaro littéraire*, 31 juillet 2003).
- Bordonove G. : *Les Bourbons. De Louis XVI à Louis Philippe 1774-1848*, (Éditions Flammarion, 2004).
- Dayot A. : *Les Journées Révolutionnaires. 1830-1848*, (Ernest Flammarion éditeur, s.d.)
- Fayol A. : *Auteuil au cours des âges*, (librairie Académique Perrin, 1947).
- Foucher A. (Madame Victor Hugo) : *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, (dans les œuvres complètes de Victor Hugo : 2 tomes. J.Hetzel et Cie. A.Quantin éditeurs, 1885).
- Herriot É. : *Madame Récamier et ses amis*, (Payot, 1928).
- Houssaye A. : *Les Confessions. Souvenirs d'un demi-siècle, 1830-1880*. Tomes I et II (E.Dentu éditeur, 1888).
- Lamartine A. (de) : *Cours Familier de littérature*, (1857, chez l'auteur, rue de la Ville l'Evêque).
- Lassère M. : *Delphine de Girardin*, (Perrin, 2003).
- Maurois A. : *Lelia ou la vie de George Sand*, (Hachette, 1952).
- Maurois A. : *Olympio ou la vie de Victor Hugo*, (Hachette, 1954).
- Maurois A. : *Les Trois Dumas*, (Hachette, 1957).
- Maurois A. : *Prométhée ou la vie de Balzac*, (Hachette 1965).
- Pontmartin A. (de) : *Souvenirs d'un vieux critique*, troisième série 1883 et septième série 1886 (Calmann Lévy éditeur).
- Pontmartin A. (de) : *Nouveaux Samedis*, quinzième série, 1877 (Calmann Lévy éditeur).
- Pailleron M.-L. : *Les années glorieuses de George Sand*, (Grasset, 1942).
- Rochegude (Marquis de) : *Promenades dans toutes les rues de Paris*, (quatre tomes, librairie Hachette, s.d. vers 1910).
- Sainte-Beuve C.A. : *Chroniques parisiennes*, (Calmann Lévy éditeur, 1876).
- Sèche L. : *Delphine Gay, Madame de Girardin dans ses rapports avec Lamartine, Victor Hugo, Balzac, Rachel, Jules Sandeau, Eugène Sue et George Sand*, (Mercure de France, 1910).
- Toesca M. : *Lamartine ou l'amour de la vie*, (Albin Michel, 1969).
- Viel-Castel (Comte Horace de) : *Mémoires sur le règne de Napoléon III*, tome II 1856-1864 (Guy le Prat éditeur, 1942).

BERLIOZ, SES LECTURES ET SES LECTEURS¹

Guillaume Bordry

RÉSUMÉ

Cette communication aborde l'œuvre de Berlioz par son aspect littéraire : Berlioz, grand amateur de livres et de lectures, s'adresse autant à des lecteurs qu'à des auditeurs. Il y a dans sa création musicale de nombreuses traces d'émotions de lecture, qui semblent parfois guider et la plume et l'oreille. Par des références à ses écrivains favoris, Shakespeare et Virgile notamment, le compositeur met ainsi au point une façon de guider ses lecteurs vers la musique : il leur explique, au fil de ses critiques et de ses écrits, que la musique suscite des émotions comparables à celles que la lecture permet d'éprouver.



Parlons d'un compositeur, peut-être l'un des compositeurs français les plus célèbres, avec Ravel ou Debussy, mais peut-être aussi l'un des plus méconnus. Hector Berlioz, dont le visage échevelé a orné pendant quelques décennies les billets de dix francs (à un moment où l'on payait avec des compositeurs, et où, en valeur absolue, il fallait deux Berlioz pour un Debussy), Berlioz, donc, est peut-être davantage connu en tant qu'image, et, parmi ses œuvres, la *Symphonie fantastique*, célèbre dans le monde entier, éclipse la plupart de ses autres créations musicales, à l'exception peut-être de deux autres, dont il n'est pas le compositeur mais simplement l'orchestrateur, la *Marseillaise*, toujours jouée selon son orchestration par les musiciens de l'opéra de Paris, tous les 14 juillet, et la fameuse marche hongroise de *La Damnation de Faust*.

Ce n'est pas l'image du compositeur que je souhaiterais évoquer, mais bien son œuvre, en la prenant de biais, ou par son aspect peut-être le moins connu : son œuvre littéraire. Berlioz n'est pas seulement musicien, il est également un écrivain, dont les écrits occupent plus d'une dizaine de milliers de pages. Aujourd'hui, ces textes sont facilement accessibles, et parmi eux les *Mémoires*, remarquable autobiographie, sont régulièrement rééditées. Ce sont ainsi des textes de Berlioz qui vont nous intéresser aujourd'hui, et plus précisément, la façon dont ces textes sont tous un chemin vers la musique. Berlioz écrit, en effet, pour défendre son œuvre musicale, et tous ses écrits se présentent comme un appel aux lecteurs, aux familiers des textes et de la culture de l'écrit, un appel pour qu'ils deviennent des auditeurs, et qu'ils recherchent, dans la musique, les émotions esthétiques que leur procure la littérature.

Ce propos s'intitule *Berlioz, ses lectures et ses lecteurs* ; en effet, avant même d'être compositeur, avant même d'être écrivain, Berlioz est un extraordinaire lecteur, doté d'une impressionnante culture littéraire, et d'un appétit constant pour les classiques (Virgile, notamment, dont il connaît l'*Enéide* par cœur, mais aussi La Fontaine et Molière), comme pour ses contemporains (Chateaubriand son aîné, mais aussi Hugo, Vigny ou Sand pour ne citer que quelques noms). Nous allons les retrouver au fur et à mesure de notre parcours. C'est précisément parce qu'il est un lecteur lui-même que Berlioz sait s'adresser à ses propres lecteurs, trouve les mots pour capter leur bienveillance et surtout, comme on va le voir, trouve les mots pour leur parler de musique. Quoi de plus difficile que de parler de musique en effet, de mettre des mots sur un phénomène qui n'en a pas besoin, sur l'art de l'ineffable auquel Jankélévitch a consacré tout un ouvrage pour dire, précisément, que l'on ne peut rien en dire² ? Nous allons voir comment Berlioz, qui parle le langage des mots comme celui des notes, à la fois écrivain et compositeur, lecteur et auditeur, parvient d'une façon toute singulière de mettre la musique en mots.

¹ Séance du 6 avril 2006.

² Jankélévitch Vladimir, *La Musique et l'ineffable*, Paris, A. Colin, 1961.



Voici une illustration du célèbre dessinateur Granville³, qui illustre parfaitement cette double compétence de Berlioz : d'un côté, la partition et la baguette du compositeur et chef d'orchestre, de l'autre, la plume et le feuilleton musical du journaliste écrivain, et, vous l'aurez remarqué, deux mains droites. Les deux activités sont liées chez Berlioz, et l'on va commencer par s'intéresser à son activité d'écrivain, en regardant la première page des *Mémoires*. En bon lecteur, Berlioz se replace dans la grande lignée des écrivains qui ont, avant lui, publié des textes autobiographiques :

Je n'ai pas la moindre velléité de *me présenter devant Dieu mon livre à la main* en me déclarant *le meilleur des hommes*, ni d'écrire des *confessions*. Je ne dirai que ce qu'il me plaira de dire ; et si le lecteur me refuse son absolution, il faudra qu'il soit d'une sévérité peu orthodoxe, car je n'avouerai que les péchés véniels.⁴

Ce texte n'est pas seulement celui d'un écrivain : c'est celui d'un lecteur qui s'adresse à d'autres lecteurs. Par les italiques, les citations déguisées et la parodie plus facétieuse que cruelle, Berlioz cite Jean-Jacques Rousseau, l'auteur de ces confessions auxquelles il fait explicitement référence. Et la référence n'est pas anodine : certes, Rousseau est l'auteur des *Confessions*, mais c'est également une figure double, un écrivain et un compositeur, l'auteur du *Dictionnaire de musique* et des articles musicaux de l'*Encyclopédie*, mais aussi d'un certain nombre de partitions, dont un opéra : *Le Devin du Village*, sur lequel Berlioz dit souvent les pires atrocités. Après s'être placé dans la lignée de ce personnage, Berlioz raconte sa naissance :

Je suis né le 11 décembre 1803, à La Côte-Saint-André, très petite ville de France, située dans le département de l'Isère, entre Vienne, Grenoble et Lyon. Pendant les mois qui précédèrent ma naissance, ma mère ne rêva point, comme celle de Virgile, qu'elle allait mettre au monde un rameau de laurier. Quelque douloureux que soit cet aveu pour mon amour-propre, je dois ajouter qu'elle ne crut pas non plus, comme Olympias, mère d'Alexandre, porter dans son sein un tison ardent.⁵

Là encore, des références à de grands hommes, Virgile et Alexandre. L'un d'eux est un poète, que Berlioz admirait beaucoup ; il reprend le récit de sa naissance, telle que la raconte Donat. Derrière la référence à Alexandre, un autre écrivain : Plutarque, dans lequel on trouve cette référence au tison ardent. Le texte de Berlioz est un palimpseste, le feuilleté d'un grand nombre de références et de citations. Celles-ci ont un rôle humoristique, bien évidemment : pas de rameau de laurier, pas de tison ardent pour saluer la naissance de Berlioz. Mais ce que cherche le compositeur écrivain également, c'est une sorte de connivence : il est plus proche de ceux qui le lisent que d'Alexandre ou de Virgile ; c'est le moyen, pour dire à ses lecteurs : je suis des vôtres. Comme pour ses lecteurs, d'ailleurs, l'apprentissage de la lecture ne s'est pas fait sans douleur : c'est son père, médecin, le docteur Louis Berlioz, qui se charge de l'éducation de son fils :

Mon père, tout en n'exigeant de moi qu'un travail très modéré, ne put jamais m'inspirer un véritable goût pour les études classiques. L'obligation d'apprendre chaque jour par cœur quelques vers d'Horace et de Virgile m'était surtout odieuse. Je retenais cette belle poésie avec beaucoup de peine et une véritable torture de cerveau.⁶

Malgré ces moments difficiles, le jeune Berlioz éprouve du plaisir dans la fréquentation des livres et de la bibliothèque de son père :

Mon père disait avec raison : "il sait le nom de chacune des îles Sandwich, des Moluques, des Philippines ; il connaît le détroit de Torrès, Timor, Java et Bornéo, et ne pourrait dire seulement le nombre des départements de la France." Cette curiosité de connaître les

³ In Reybaud, Louis. *Jérôme Paturot à la recherche d'une position sociale*. Paris, Dubochet, 1846.

⁴ Berlioz Hector. *Mémoires*, [Paris, Michel Lévy, 1870], édition de Pierre Citron, Paris, Flammarion, 1991, p. 37.

⁵ Ibid., p. 39.

⁶ Ibid., p. 43.

contrées éloignées, celles de l'autre hémisphère surtout, fut encore irritée par l'avidité de lecture de tout ce que la bibliothèque de mon père contenait de voyages anciens et modernes [...].⁷

On voit là le portrait du parfait lecteur, curieux, fureteur, qui augure de cette future capacité à citer à l'envi, à faire référence à des textes très divers. On le sait assez peu, mais ce jeune rat de bibliothèque, qui parcourt les livres selon ses goûts, sera quelque quarante ans plus tard, nommé conservateur adjoint de la bibliothèque du Conservatoire, le seul poste qu'il occupera jamais dans la vénérable institution, toujours à mi-chemin entre les livres et les partitions.

Le docteur Berlioz essaie pourtant de concentrer l'attention de son fils sur des lectures précises. Louis Berlioz veut qu'Hector suive ses traces, et devienne un jour médecin :

Afin de me familiariser instantanément avec les objets que je devais bientôt avoir constamment sous les yeux, il avait étalé dans son cabinet l'énorme *Traité d'ostéologie* de Monro, ouvert, et contenant des gravures de grandeur naturelle, où les diverses parties de la charpente humaine sont reproduites très fidèlement.⁸

Malheureusement pour le Docteur Berlioz, les pages des *Mémoires* qui suivent montrent le dégoût profond que tout ceci inspire à Hector... plutôt que les planches du traité d'ostéologie, ce sont d'autres lectures qui retiennent alors toute son attention, dans un autre recoin de la bibliothèque paternelle :

La vie de Glück et celle de Haydn, que je lus à cette époque dans la *Biographie universelle*, me jetèrent dans la plus grande agitation. Quelle belle gloire ! me disais-je, en pensant à celle de ces deux hommes illustres ; quel bel art ! Quel bonheur de le cultiver en grand !⁹

Et ailleurs :

Ma passion naissante pour Gluck se développa tout à coup prodigieusement à la lecture de la notice biographique sur le célèbre compositeur qui parut à cette époque dans la *Biographie universelle*. La description de l'orage d'*Iphigénie*, celle des danses des Scythes, la dissertation sur le sommeil d'Oreste, me faisaient palpiter d'un ardent désir d'entendre toutes ces merveilles.¹⁰

La *Biographie universelle* de Michaud obtient un énorme succès auprès des familles bourgeoises du premier quart du XIX^e siècle ; ses volumes, qui regroupent la biographie des grands hommes d'un passé plus ou moins récent arrivent, lettre après lettre, par correspondance ; les volumes G et H, dans lesquels Berlioz découvre Haydn et Glück, sont les derniers à arriver à la Côte-Saint-André avant son départ pour Paris. Ce point est fondamental : ce n'est pas au concert, ou devant un piano que Berlioz découvre la musique et prend conscience de son talent musical. C'est dans les livres, et par la lecture des notices des compositeurs dans la *Biographie universelle*. Le premier rapport à Glück, son compositeur favori, est un rapport de lecture et non d'audition, un rapport médiatisé par le texte. L'article, dithyrambique sur le compositeur du XVIII^e siècle, fait plusieurs pages, et Berlioz en recopiera lui-même un certain nombre de formules dans ses articles ultérieurs. Ce n'est que des années plus tard que Berlioz pourra entendre l'orage d'*Iphigénie*, la danse des Scythes et le sommeil d'Oreste, et son écoute marquera la volonté de redécouvrir les émotions qu'il avait pressenties, et peut-être même éprouvées dans la lecture de leur compte-rendu. Voici ce que Berlioz, une fois arrivé à Paris, notera à la première audition d'*Iphigénie en Aulide* :

Décrire ce que j'éprouvai en la voyant représenter n'est pas en mon pouvoir ; je dirai seulement que l'effet de ces sombres mélodies se continua longtemps après, et que j'en pleurai toute la nuit ; je me tordais dans mon lit, chantant et sanglotant tout à la fois, comme un homme sur le point de devenir fou.¹¹

⁷ Ibid.

⁸ Ibid., p. 53.

⁹ Ibid., p. 52

¹⁰ Hector Berlioz, " Iphigénie en Tauride ", *Gazette musicale de Paris*, 7 décembre 1834.

¹¹ Ibid.

L'émotion musicale cette fois devient ineffable : mais c'est une émotion de lecture et d'audition, ou l'écoute a permis de retrouver des émotions déjà suscitées par le texte. Un autre passage des *Mémoires* de Berlioz explique également comment le rapport à la musique se fait par le texte et par l'écrit : voici, un peu avant de quitter la Côte-Saint-André pour Paris, la façon dont il rencontre, virtuellement, son premier orchestre symphonique :

Je n'avais jamais vu de grande partition. Les seuls morceaux de musique à moi connus consistaient en solfèges accompagnés d'une basse chiffrée, en solos de flûte ou en fragments d'opéras avec accompagnement de piano. Or, un jour, une feuille de papier réglée à vingt-quatre portées me tomba sous la main. En apercevant cette grande quantité de lignes, je compris aussitôt à quelle multitude de combinaisons instrumentales et vocales leur emploi ingénieux pouvait donner lieu, et je m'écriai : "Quel orchestre on doit pouvoir écrire là-dessus !" ¹²

Berlioz est l'un des plus fameux orchestrateurs du XIX^e siècle, et son *Traité d'orchestration*, toujours édité et étudié, a été lu par de nombreux compositeurs ultérieurs ; Tchaïkovski, notamment, dit à plusieurs reprises tout ce qu'il doit aux conseils d'orchestration de Berlioz. Un tel texte nous permet de voir que ce génie de l'orchestration trouve l'une de ses sources dans la vision d'une partition vierge, d'un papier réglé ; et non pas dans l'étude du son des instruments.

Le compositeur part donc à Paris, pour étudier la médecine : il n'utilisera pas très longtemps les bancs de la faculté, mais ira bien vite suivre les cours de composition au conservatoire de musique, dont le directeur est alors Cherubini. Toujours amateur de l'écrit, Berlioz passe alors beaucoup de temps à la bibliothèque pour lire des partitions. Et dans cette fréquentation assidue du lieu, il rencontre justement le directeur Cherubini, dont il croque avec férocité le bégaiement et l'accent italien :

Qué-qué-qué venez-vous faire ici ? — Vous le voyez, monsieur, je viens étudier les partitions de Glück. — Et qu'est-ce qué, qu'est-ce qué-qué-qué vous regardent les partitions de Glück ? et qui vous a permis de venir à-à-à la bibliothèque ? — Monsieur! (je commençais à perdre mon sang-froid), les partitions de Glück sont ce que je connais de plus beau en musique dramatique et je n'ai besoin de la permission de personne pour venir les étudier ici, j'ai le droit d'en profiter. — Lé-lé-lé-lé droit ? — Oui, monsieur. — Zé vous défends d'y revenir, moi! — J'y reviendrai, néanmoins. — Co-comme-comment-comment vous appelez-vous ? crie-t-il, tremblant de fureur. Et moi pâlisant à mon tour : Monsieur! mon nom vous sera peut-être connu quelque jour, mais pour aujourd'hui... vous ne le saurez pas ! ¹³

Voici donc un grand musicien et un grand directeur, mais qui ne comprend pas grand-chose à la lecture, et effectivement, le nom de Berlioz lui reviendra bientôt aux oreilles, lorsque six ou sept ans plus tard, en 1830, Berlioz écrira la *Symphonie fantastique*.

Cette œuvre, c'est une chose que l'on a aujourd'hui tendance à oublier un peu lorsqu'elle est interprétée, est une œuvre à la fois littéraire et musicale. En effet, si l'on interprète toujours la partition, on ne distribue plus le livret, le petit texte qui accompagnait, du vivant de Berlioz, chacun des concerts où l'on jouait la symphonie. En voici les premiers mots :

La distribution de ce programme à l'auditoire, dans les concerts où figure cette symphonie, est indispensable à l'intelligence complète du plan dramatique de l'ouvrage. Le compositeur a eu pour but de développer, dans ce qu'elles ont de musical, différentes situations de la vie d'un artiste. Le plan du drame instrumental, privé du secours de la parole, a besoin d'être exposé d'avance. Le programme suivant doit donc être considéré comme le texte parlé d'un Opéra, servant à amener des morceaux de musique, dont il motive le caractère et l'expression. ¹⁴

En même temps qu'il donne à entendre, Berlioz donne à lire à son public. L'œuvre musicale est accompagnée d'un texte, et le travail d'audition de la symphonie est guidé par la lecture. La symphonie n'est pas encore en France le genre reconnu qu'elle est devenue par la suite : les symphonies de Beethoven connaissent leurs premières exécutions régulières en 1828,

¹² *Mémoires*, op. cit., p. 53.

¹³ *Mémoires*, op. cit., p. 73.

¹⁴ Hector Berlioz, note de bas de page au *Programme* de la *Symphonie fantastique*, éd. de Nicholas Temperley, Bärenreiter, 1972, p. 2.

soit deux ans seulement avant la *Fantastique*, et Berlioz prépare son auditeur à une pratique qui ne lui est pas encore familière. Pour aider ce dernier dans son écoute, le modèle auquel il a recours est celui de la lecture. On voit donc, dans cet exemple, comment Berlioz utilise, dans son œuvre musicale, ses compétences de lecteur, pour permettre à son œuvre de mieux atteindre un public encore fragile, en lui montrant que l'exercice de l'audition est très proche de la lecture, auquel ce public des années 1830 est, bien évidemment, beaucoup mieux habitué.

C'est une façon fort originale de toucher le public ; mais Berlioz comprend rapidement que le public des concerts est déjà un public converti à la musique. Pendant toute sa carrière, une partie importante, écrasante parfois, de son travail, va consister à conquérir un public nouveau, à mener au concert des gens qui n'y sont jamais allés. Et pour cela, le texte et la lecture vont à nouveau être les meilleures armes de Berlioz : il va rédiger, dans le *Journal des Débats* de la famille Bertin, lu par un très large public, un feuilleton musical hebdomadaire pendant près de trente ans. Le sens de ce travail titanesque est, dans une publication généraliste, de toucher un public qui peut devenir celui des salles de concert.

Comment créer de la connivence entre un musicien qui écrit et un public qui ne connaît pas la musique : en comparant les émotions musicales à des émotions de lecture. Je vais vous montrer deux exemples particulièrement frappants de ce mode d'écriture et de description de la musique par la référence littéraire, par un recours à un socle commun de lectures : le premier est la description d'une pièce du célèbre violoniste Chrétien Uhren : *À Elle*. Cette œuvre est une succession de petites pièces musicales présentées comme autant de lettres d'un amant à sa bien aimée.

La première lettre, intitulée *Absence*, est ravissante de grâce et de mélancolie. A la seconde reprise, une suite d'accords brefs coupés de silences et suivis d'une tenue en octaves sur le sol dièse, produit l'effet le plus pittoresque. En l'entendant, on pense involontairement aux vers de Victor Hugo :

Monte écueuil, monte au grand chêne, etc.

ou à la légende de Barbe-Bleue, "sœur Anne, ne vois-tu rien venir". C'est l'expression de l'attente et de la solitude, présentée sous les plus vives couleurs. [...] En l'entendant, on croit lire Bernardin de Saint-Pierre, et il y a telle page d'Uhren que je pourrais citer, qui n'a rien à envier en grâce et en amour pudique aux plus délicieux chapitres de *Paul et Virginie*.¹⁵

Une notation musicale un peu technique pour commencer, qui pourrait rebuter un lecteur qui ne connaît pas le métalangage musical : mais ce dernier est rapidement compensé par trois références successives, la première à "Attente" des *Orientales* de Hugo, la suivante à Barbe Bleue, la dernière à Bernardin de Saint Pierre.

Berlioz cherche à faire comprendre à son lecteur du *Journal des Débats* que la musique est belle parce qu'elle fait penser à la littérature, parce qu'elle renouvelle des émotions déjà éprouvées dans la fréquentation des textes. Ce n'est pas l'amateur de musique qu'il vise, mais l'amateur de Hugo, des contes de Perrault ou de Bernardin de Saint Pierre. Il en va de même dans cette description d'un trio de Beethoven :

C'est une des plus originales conceptions de Beethoven. On croit en l'écoutant assister pendant une sombre nuit d'hiver, dans un château gothique comme ceux que Walter Scott savait peindre si bien, au récit effrayant de quelque antique légende. Le vent gronde sourdement au dehors, le foyer ne jette plus que de pâles lueurs, le cœur des auditeurs bat d'une terreur secrète, et chacun d'eux se rapprochant peu à peu de son voisin rétrécit le cercle en attachant sur le narrateur des regards épouvantés.¹⁶

Magnifique page, dans laquelle la référence à Walter Scott suscite une description très particulière, la description, précisément, d'une scène de lecture... une lecture à voix haute, où les auditeurs sont aussi des lecteurs. Ecouter une œuvre musicale suscite le même plaisir que celui que procure l'écoute d'un beau texte lu à voix haute, et les émotions que provoque Beethoven sont les mêmes que celles que provoquerait le récit effrayant de quelque antique légende, battements de cœur, terreur secrète, regards épouvantés.

¹⁵ Hector Berlioz, *Critique musicale*, Vol. I, p. 453

¹⁶ Hector Berlioz, *Critique musicale*, Vol. II, p. 91.

On pourrait encore trouver un grand nombre d'exemples de cette façon de parler de musique. On sait la difficulté de la mettre en mots : Berlioz a trouvé une façon bien particulière, faire référence à des textes, et ainsi conquérir un public de lecteurs. Dans ses travaux hebdomadaires d'écriture, le compositeur est devenu écrivain, presque malgré lui, puisque c'est la musique qui l'anime, comme le confirme cette nouvelle page des *Mémoires* :

La composition musicale est pour moi une fonction naturelle, un bonheur ; écrire de la prose est un travail. [...] J'ai passé bien des nuits à composer mes partitions, le travail même assez fatigant de l'instrumentation me tient quelquefois huit heures consécutives immobile à ma table sans que l'envie me prenne seulement de changer de posture ; et ce n'est pas sans effort que je me décide à commencer une page de prose, et dès la dixième ligne [...] je me lève, je marche dans ma chambre, je regarde dans la rue, j'ouvre le premier livre qui me tombe sous la main.¹⁷

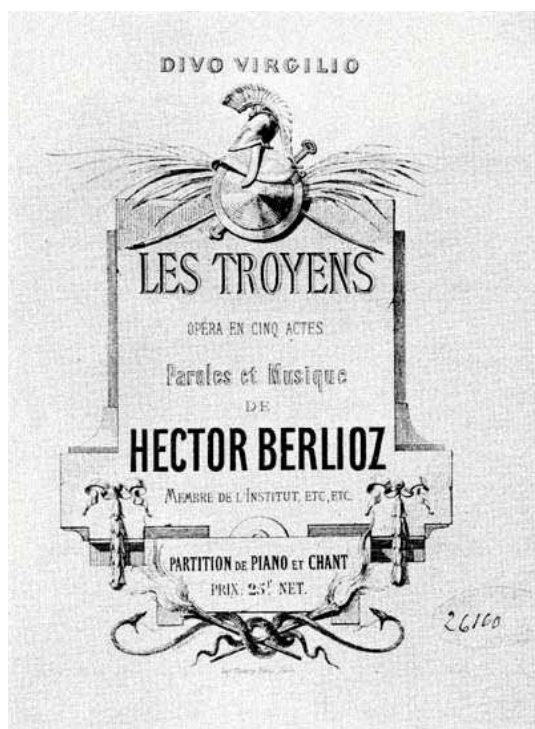
C'est moi qui souligne la dernière phrase de ce passage, tellement significative du processus que je tente de mettre sous vos yeux ; malheureux de devoir écrire, Berlioz "ouvre un livre", revient à sa passion première, la lecture. Je terminerai ainsi par une référence à ces

violentes émotions de lecture, que Berlioz dit avoir éprouvées, ces plaisirs de lecteur, qui vont lui permettre de créer ses dernières œuvres, *Béatrice et Benedict*, d'après Shakespeare, et surtout *Les Troyens*, libre adaptation de Virgile. Berlioz est l'auteur de ses livrets, et ; comme le montre la couverture des *Troyens*, il offre à Virgile, *Divo Virgilio*, son grand œuvre, son *Enéide* musicale :

C'est un dernier retour aux plaisirs des lectures de la jeunesse. Voici, en guise de conclusion, comment Berlioz décrit les transports que la traduction de Virgile lui inspirait enfant :

Combien de fois, expliquant devant mon père le quatrième livre de l'*Enéide*, n'ai-je pas senti ma poitrine se gonfler, ma voix s'altérer et se briser !... Un jour, déjà troublé par le début de ma traduction orale par le vers : *Atregina gravi iamdudum saucia cura*, (Cependant la reine, atteinte depuis longtemps d'un profond amour), j'arrivais tant bien que mal à la péripétie du drame ; mais lorsque j'en fus à la scène où Didon expire sur son bûcher, entourée des présents que lui fit Enée, [...] obligé que j'étais de répéter les expressions désespérées de la mourante, trois fois se levant appuyée sur son coude et trois fois retombant, de décrire sa blessure et son mortel amour frémissant au fond de sa poitrine, [...], les lèvres me tremblèrent,

les paroles en sortaient à peine et inintelligibles. Enfin, au vers : *Quaesivit coelo lucem ingemuitque reperta*, à cette image sublime de Didon qui cherche aux cieux la lumière et gémit en la retrouvant, je fus pris d'un frissonnement nerveux, et, dans l'impossibilité de continuer, je m'arrêtai court. Ce fut une des occasions où j'appréciai le mieux l'ineffable bonté de mon père. Voyant combien j'étais embarrassé et confus d'une telle émotion, il feignit de ne la point apercevoir, et, se levant tout à coup, il ferma le livre en disant : Assez, mon enfant, je suis fatigué ! Et je courus, loin de tous les yeux, me livrer à mon chagrin virgilien.¹⁸



¹⁷ Hector Berlioz, *Mémoires*, p. 128.

¹⁸ Hector Berlioz, *Mémoires*, p. 43.

BIBLIOGRAPHIE

Berlioz H., *Mémoires*, éd. de Pierre Citron, Paris, Flammarion, 1991.
 Berlioz H., *Symphonie fantastique*, éd. de Nicholas Temperley, Basel, Bärenreiter, 1972.
 Jankélévitch V., *La Musique et l'ineffable*, Paris, A. Colin, 1961.

DISCUSSION

Claude-Joseph Blondel : Notre confrère a évoqué avec talent l'ascension musicale mais aussi littéraire de Berlioz à Paris, en cette première moitié du XIX^e siècle, tumultueuse et passionnante. Je rappelle que parut en 1943 une *Histoire de la Côte-Saint-André*, par Jean Imbert (Marmonnia éditeur) dans laquelle on retrouve la trace de plusieurs ancêtres d'Hector Berlioz et surtout de son père, le docteur Berlioz, "habile chirurgien, riche, faisant peu de clientèle, soignant surtout les pauvres, disciple de Rousseau et de Condillac".

Le conférencier a très justement insisté sur la qualité et l'importance de la chronique musicale, rédigée trente ans durant par Hector Berlioz dans *Le Journal des Débats*. Véritable puissance politique et littéraire, assez proche de la Monarchie de Juillet, ce journal fut fondé après le 18 Brumaire par Louis-François Bertin, dit Bertin l'Aîné (1766 – 1841), qui en fut jusqu'à son décès le directeur et l'inspirateur. Bertin sera le chef de file d'une sorte de dynastie où figurèrent son frère, Louis-François Bertin de Vaux, son fils, Edmond-François, peintre, et sa fille, Louise-Angèle, poétesse et musicienne.

Le Journal des Débats obtint le concours d'illustres rédacteurs dont Chateaubriand, de Bonald, Royer-Collard. C'est aussi dans ce journal que parut en feuilletons l'une des œuvres majeures d'Eugène Sue, *Les Mystères de Paris*, soit, au total, 144 feuilletons, du 18 juin 1842 au 15 octobre 1843.

Guillaume Bordry : Berlioz était en effet très lié aux Bertin. Il a vraisemblablement aidé Louise, la musicienne, dans l'orchestration de son opéra *La Esmeralda*, sur un livret de Victor Hugo. Il a par ailleurs publié l'essentiel de sa critique musicale dans le *Journal des Débats*.

Olivier de Bouillane de Lacoste : À propos des lectures de Berlioz, vous avez mentionné Shakespeare et Virgile. Il y en a une troisième importante : Goethe, dont Berlioz a beaucoup fréquenté le *Faust* dans la traduction de Gérard de Nerval.

D'autre part, on est frappé, en ce qui concerne Berlioz, par le contraste qui existe entre sa personnalité, très romantique, parfois excessive, voire délirante (personnalité qui s'exprime telle quelle dans sa musique), et le classicisme de son écriture, notamment dans ses *Mémoires* : prose limpide, phrases bien balancées, mots choisis.

Guillaume Bordry : Nerval est une lecture importante, et c'est en effet par la traduction nervalienne que Berlioz découvre le *Faust* de Goethe. Berlioz rédige le livret de *La Damnation de Faust* avec Almiré Gandonnière, mais il garde intact chaque passage versifié, qu'il reprend, tel quel, de la traduction de Nerval. Quant au style de Berlioz, il me semble effectivement, beaucoup plus que sa musique, très classique, très proche parfois de La Fontaine, dont il appréciait les *Fables*.

Pierre Muckensturm : Vous avez cité un texte où Berlioz rapproche l'émotion qu'il a ressentie à l'audition d'un quatuor de Beethoven de celle que lui procure la lecture des passages les plus romantiques de Walter Scott. Si un tel rapprochement peut, à la rigueur, se comprendre pour l'*Héroïque* ou la 5^{ème} *Symphonie*, il nous paraît, aujourd'hui, bien difficile à admettre s'agissant de la musique des quatuors.

S'agit-il d'un jugement propre à Berlioz ? Correspond-il à la sensibilité du temps ? Pouvez-vous m'indiquer par quels cheminements on peut arriver à formuler une opinion qui nous paraît, aujourd'hui, aussi surprenante ?

Guillaume Bordry : La référence à Walter Scott, comme la référence à Shakespeare, reviennent bien souvent sous la plume des musicographes romantiques pour décrire les émotions musicales qu'ils éprouvent en écoutant la musique de Beethoven, qu'elle soit symphonique, de chambre, pour piano seul. Il y a certainement des équivalences d'émotions, mais il faut sans doute chercher aussi une explication sociologique à ces références.

Walter Scott, comme Beethoven, sont les références que partagent, que brandissent un groupe de jeunes artistes, et qu'ils opposent aux références de leurs aînés.

Bernard Pradel : J'ai lu quelque part que Berlioz était beaucoup plus admiré en Angleterre qu'en France.

Guillaume Bordry : Plus admiré, et surtout plus représenté et plus joué, c'est certain. Les musicologues, mais aussi les chefs d'orchestre et les interprètes les plus admiratifs de Berlioz sont anglais (Sir Colin Davis ou Sir John Eliot Gardiner, par exemple), et Berlioz, de son vivant, a rencontré un succès plus vif en Angleterre que lors de ses concerts parisiens.

MOZART À TRAVERS SA CORRESPONDANCE¹

Olivier de Bouillane de Lacoste

RÉSUMÉ

Le 250^{ème} anniversaire de la naissance de Mozart (27 janvier 1756) invite à se pencher sur la personnalité attachante de ce grand compositeur, et sur son œuvre si diverse et si riche. Pour mieux connaître l'homme dans sa vie quotidienne, son caractère, ses passions, rien ne vaut la lecture de sa volumineuse correspondance, où l'on découvre d'abord l'enfant prodige, ensuite le jeune homme se libérant à la fois de la tutelle paternelle et du service du prince-archevêque Colloredo, enfin le compositeur génial qui sème les chefs-d'œuvre. À force de travail, il opère, dans une œuvre très personnelle, la synthèse entre le "style sévère" (le contrepoint tel qu'on le pratiquait du temps de J.-S. Bach) et le "style galant" en honneur dans les années 1770. Son œuvre très vivante, accessible à tous, forme le sommet du classicisme en musique.



Votre présence ici, ce soir, me rassure : elle me prouve que vous n'avez pas été complètement submergés par le véritable tsunami mozartien qui s'est abattu sur nous en ce 250^{ème} anniversaire de la naissance de Mozart, et que vous avez encore un peu envie d'entendre parler de lui, et surtout d'écouter sa musique. Il faut dire que nous avons été confrontés à une opération commerciale de grande envergure. L'imagination des publicitaires et des marchands de culture a fait des merveilles... On nous a proposé, par exemple, à Vienne, un ballet chorégraphié sur la musique du *Requiem* (*sic !*), on a pu s'incliner, à Salzbourg, devant le berceau du grand homme, surmonté pour l'occasion d'une auréole de néon bleu dessinée par le décorateur américain Bob Wilson, etc. Ces extravagances sont heureusement en voie d'extinction, et nous pouvons maintenant, dans le calme enfin revenu, écouter Mozart, et chercher à le connaître un peu mieux.

UNE ŒUVRE UNIVERSELLEMENT APPRÉCIÉE

Il y a aujourd'hui un consensus universel à propos de Mozart. Son œuvre est appréciée dans le monde entier, et beaucoup considèrent qu'il fut le plus grand compositeur de tous les temps : nous verrons tout à l'heure ce qu'il faut en penser. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il me souvient qu'au temps de ma jeunesse lointaine, avant la dernière guerre, le nom de Mozart était synonyme de grâce, de légèreté, d'élégance, mais sûrement pas de puissance ni de profondeur. Son œuvre était d'ailleurs bien moins répandue qu'aujourd'hui. On jouait quelques-unes de ses sonates pour piano - à tort réputées faciles -, on entendait ça et là une de ses symphonies, et les musiciens qui se réunissaient pour faire de la musique de chambre jouaient certains quatuors de Mozart. Quant à ses opéras, on avait bien peu d'occasions de les découvrir. À l'époque, l'œuvre de Mozart était largement éclipsée par celle de Beethoven et surtout par celle de Wagner, dont les dimensions apparaissaient autrement imposantes. Après la guerre, on a surtout parlé de Bach (les *Concertos brandebourgeois*) ou de Rameau (*Les Indes galantes*). Il a fallu l'invention du disque microsillon, dans les années 50, pour que l'œuvre de Mozart touche enfin un large public, et cette audience a été, plus récemment, élargie encore grâce au cinéma : *la Flûte enchantée*, chef-d'œuvre d'Ingmar Bergman, le *Don Giovanni* de Joseph Losey, sont dans toutes les mémoires, sans parler du célèbre *Amadeus*, donnant de Mozart lui-même une image vivante mais quelque peu caricaturale.

¹ Séance publique du 5 octobre 2006 à l'auditorium de la Médiathèque d'Orléans.

Cet engouement pour sa musique ne dispense pas d'essayer de savoir qui était au juste ce Wolfgang Mozart, et de quoi est faite cette musique qui nous plaît tellement. Sans doute, on peut très bien goûter ses œuvres sans connaître presque rien de sa vie, et sans chercher à découvrir comment cette musique était fabriquée. Mais il se trouve que Mozart avait une personnalité riche et attachante. Il se trouve aussi, en ce qui concerne son œuvre, son travail de compositeur, que courent à ce sujet un certain nombre d'idées reçues, qui méritent d'être examinées de plus près. C'est ce que je vous propose de faire, dans le temps – trop bref – qui nous est imparti.

LA CORRESPONDANCE DE MOZART

Pour connaître Mozart – l'homme et le compositeur – nous disposons de plusieurs témoignages, donnés peu après sa mort à des musicologues qui voulaient écrire sa biographie : témoignages de sa veuve, Constance, de sa sœur, Maria-Anna dite Nannerl, d'autres encore (dont il faut parfois se méfier car, presque aussitôt après sa mort en 1791, des bruits ont couru, des légendes se sont formées, de sorte qu'il est parfois difficile de distinguer le vrai du faux). Mais surtout, nous avons ce document irremplaçable qu'est sa correspondance. Pour connaître intimement un écrivain, un artiste, un compositeur, rien ne vaut la lecture de ses lettres, surtout lorsqu'elles n'étaient pas destinées à la publication. La correspondance de Mozart, dans son édition française, occupe six gros volumes qui contiennent des centaines de lettres émanant de Mozart lui-même ou de ses proches, et quand vous lisez ces lettres, vous avez l'impression que Mozart est assis à côté de vous.

Une personnalité attachante

Alors, ce Mozart, à quoi ressemblait-il, d'abord physiquement ? Il était petit, avec une grosse tête, de gros yeux, un gros nez. Il insiste sur sa petite taille : à 14 ans, dans la basilique Saint-Pierre de Rome, on est obligé de le soulever pour qu'il puisse baiser le pied de la statue du saint². Parvenu à l'âge adulte, il écrit, à propos des musiciens qu'il rencontre à Mannheim³ : "Ils pensent, parce que je suis petit et jeune, que rien de grand et de mûr ne peut être en moi ; mais ils en feront bientôt l'expérience". Ce petit corps est d'une santé fragile. Au cours des longs voyages qu'il fait dans sa jeunesse, Wolfgang est souvent malade, il a des migraines, des maux dentaires, il a des "fièvres rhumatismales" ou "cérébrales" qui le plongent dans le coma et il manque en mourir, au point que son père fait dire des messes pour son salut. Devenu adulte, il reste d'une extrême nervosité, il est toujours en mouvement. Le ténor irlandais O'Kelly le montre dirigeant les répétitions des *Noëls de Figaro*, "vif comme de la poudre à canon". Sa belle-sœur Sophie Weber nous le décrit "toujours en mouvement des mains et des pieds, jouant toujours avec quelque chose, son chapeau, ses poches, sa chaîne de montre, des chaises, comme avec un clavier". Il aime danser, il chante, il aime la compagnie. Malgré sa fragilité, il est d'une résistance incroyable et sa puissance de travail est phénoménale. Il aime la bonne chère, le confort, les beaux meubles et surtout les beaux habits, sans trop faire attention à leur prix : "Au sujet du beau frac rouge qui me chatouille si douloureusement le cœur, je voudrais vous prier de me faire dire où on peut l'obtenir, et à quel prix ; cela, je l'avais totalement oublié, car je n'ai considéré que sa beauté, et non pas son prix."⁴

Et au moral ? Quand on lit ses lettres, on est d'abord frappé par son goût de la plaisanterie. C'est particulièrement vrai de ses lettres de jeunesse, qui fourmillent de calembours, d'allusions cocasses, de blagues de toute sorte. Il cultive le non-sens, il parle verlan, il écrit une ligne sur deux à l'envers, ce qui oblige le lecteur à tourner et retourner la lettre pour pouvoir la lire, il renverse les mots, par exemple il écrit son nom "Trazom" au lieu de Mozart, il se qualifie lui-même de guignol. Il mélange les langues, le latin, l'italien, le français. Il signe de la façon la plus fantaisiste : "Wolfgang de Mozart, seigneur de Hochtenthal, ami de la Ligue du Nombre". Il a 21 ans quand il signe une lettre à son père : "Wolfgang Amadé Mozart, chevalier de l'Éperon d'or et, dès que je me marie, des doubles cornes, membre des grandes académies de Vérone, Bologne, oui mon ami"⁵.

² Lettre du 14 avril 1770.

³ Lettre du 31 octobre 1777.

⁴ Lettre du 28 septembre 1782.

⁵ Lettre du 22 novembre 1777. "Oui mon ami" en français dans le texte.

Ce goût de la plaisanterie dégénère parfois en scatologie. Adolescent, il écrit à sa sœur des lettres où leurs fonctions digestives et post-digestives tiennent une place non négligeable : "Addio, porte-toi bien, et fais caca au lit à grand fracas"⁶. Plus étonnant, il a déjà 21 ans lorsque, séjournant à Augsbourg avec sa mère, et éprouvant une attirance physique évidente pour sa cousine germaine, la fameuse Maria Anna Thekla, il lui adresse des missives remplies de grivoiseries dignes de Rabelais. Ce regain d'infantilisme nous surprend et nous choque. À cela, deux explications : la tension effrayante à laquelle était, en permanence, soumis Mozart, et le fait que ce goût pour une scatologie d'ailleurs bon enfant était partagé par les siens, en particulier par sa mère, la douce M^{me} Mozart, à qui il arrive d'écrire à son mari dans des termes que je ne saurais répéter ici. Comme le dit très élégamment André Tubeuf : "Chez les Mozart, on pète en famille, et on s'en congratule".

Un autre trait de caractère de notre grand petit homme, c'est ce qu'il faut bien appeler son orgueil. Mozart, dans le domaine musical, a conscience de sa supériorité, qui est écrasante. Et il ne se prive pas de dire et d'écrire ce qu'il pense de ses contemporains. Il se moque des chanteurs ("La prima donna chante bien, mais tout doucement, de sorte que, si on ne la voyait pas jouer, mais seulement chanter, on pourrait penser qu'elle ne chante pas, car elle ne peut ouvrir la bouche et gémit simplement les sons... La secunda donna est faite comme un grenadier"⁷), il se moque des pianistes qui font des grimaces et de grands gestes, il se moque des compositeurs (Clémenti est un "charlatan"⁸, la musique de Vogler est "tirée par les cheveux"⁹), bref, la charité n'est pas sa vertu dominante. De là certaines conséquences fâcheuses, lorsque, ayant pris son indépendance et étant obligé de faire son trou dans ce panier de crabes qu'est la ville de Vienne, on se souviendra des jugements féroces qu'il a portés sur les uns ou sur les autres. Et cette hostilité, chez ses rivaux, sera attisée par une jalousie bien explicable à l'égard de ce gamin qui les surpasse tous, et qui le prend de haut avec eux : "Messieurs les Viennois (parmi lesquels je compte plus particulièrement l'empereur) ne doivent surtout pas croire que je ne suis au monde que pour Vienne... Je crois être en mesure de faire honneur à n'importe quelle cour"¹⁰.

Ce besoin perpétuel de plaisanterie et cet orgueil de Mozart cachent, en réalité, une extrême sensibilité. Sensibilité musicale, bien sûr, mais aussi sensibilité du cœur. Il s'intéresse aux personnes malades, il est volontiers généreux. S'il manque totalement de diplomatie, il se montre parfois d'une bonté qui confine à la naïveté : on en reparlera à propos de son mariage.

Sa passion de l'opéra

À vrai dire, ce qui domine chez Mozart, et ce qui rend secondaire toute autre considération, c'est sa passion de la musique et spécialement de la musique de théâtre. Il a 8 ans lorsqu'il fait la connaissance, à Londres, de Jean-Christophe Bach, qui lui inculque à la fois son goût pour la musique italienne et son amour de l'opéra. Rencontre décisive. Comme le dit son père Léopold, "maintenant, Wolfgang a toujours un opéra en tête". Et cette passion de l'opéra ne le quittera plus jusqu'à sa mort, son plus cher désir sera toujours de composer de la musique pour le théâtre, pour les chanteurs et les chanteuses, au milieu desquels il se sent très à l'aise. Qu'il s'agisse d'un opéra bouffe ou d'un opera seria, ou même d'un Singspiel (c'est-à-dire d'une comédie musicale), peu importe. Et s'il est aussi à l'aise parmi les gens de théâtre, c'est parce qu'il est lui-même un peu comédien, qu'il a la fibre théâtrale, l'intelligence psychologique qui lui permet de faire vivre des personnages.

Pour tenter de compléter un peu ce portrait, voyons comment Mozart s'est comporté à l'égard de son entourage. Imaginons-le d'abord face à son père, puis face à son employeur, le prince-archevêque Colloredo, ensuite, face à sa femme (et éventuellement à d'autres femmes), enfin, face à Dieu et face à la mort.

⁶ Lettre du 7 juillet 1770.

⁷ Lettre du 26 janvier 1770.

⁸ Lettre du 7 juin 1783.

⁹ Lettre du 20 novembre 1777.

¹⁰ Lettre du 17 août 1782.

Léopold et Wolfgang

Tout jeune, le petit Wolfgang dit à qui veut l'entendre¹¹ : "Tout de suite après Dieu, il y a mon papa". Nous savons aujourd'hui que Léopold Mozart n'était pas Dieu. Pour autant, il n'était pas n'importe qui. Esprit cultivé, curieux de tout, bon musicien, auteur d'une méthode de violon qui a longtemps fait autorité, compositeur à l'occasion, il a été pour son fils, pendant l'enfance et la jeunesse de celui-ci, un interlocuteur et un compagnon incomparables. Ayant tout de suite vu que Wolfgang avait des capacités hors du commun, il a eu à cœur de l'amener à développer ces facultés au maximum. D'où ces voyages exténuants, en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie, qui ont permis à Mozart d'acquérir, dès sa plus tendre enfance, une somme de connaissances bien supérieure à celle des enfants de son âge. On a souvent reproché à Léopold d'avoir agi ainsi dans son propre intérêt, d'avoir en quelque sorte fait fructifier à son profit le capital que représentait son fils. Et il est vrai qu'il a espéré, en promenant Wolfgang et sa sœur Nannerl dans les capitales européennes, faire sortir sa famille de cette petite ville provinciale de Salzbourg, et échapper lui-même à la situation médiocre qui était la sienne. Il a aussi parfois indisposé ses contemporains à force de faire la promotion de son fils¹². Tout cela est vrai, mais il reste que Léopold a contribué d'une manière décisive à l'ouverture d'esprit de Wolfgang sur le monde qui l'entourait. Et cela n'est pas rien.

Tout s'est gâté lorsque le garçon a grandi. Le père a mal accepté que son fils devenu adolescent cherche à lui échapper. Sur le plan musical, Wolfgang s'est vite rendu compte que la musique composée par son père était passablement démodée. Mais deux éléments surtout les ont séparés et opposés : leur comportement face à l'argent, et leur attitude à l'égard des puissants de ce monde, et spécialement des supérieurs hiérarchiques. L'argent : Wolfgang ne sait pas et ne saura jamais compter. Il a beau écrire à son père qu'il apporte la plus extrême attention à sa dépense, on sent bien qu'il n'a pas la tête à cela. Cela explique - au moins partiellement - le cruel manque d'argent dont il souffrira dans ses dernières années. Léopold, lui, est un comptable né, doublé d'un moraliste grincheux : un kreutzer est un kreutzer. D'une façon générale, il note tout, il tient registre de tout, même en dehors des finances. Par exemple, ébloui par les performances pianistiques de son rejeton, âgé d'à peine 5 ans, il mentionne sur une partition : "Ce menuet et ce trio ont été appris par Wolfgang en une demi-heure, le 26 janvier 1761, un jour avant son cinquième anniversaire, à 9 heures et demie du soir". Entre un père qui comptait sou par sou et un fils qui semait à tout vent, la bonne entente ne pouvait durer.

Plus grave encore est leur querelle sur le respect dû aux grands de ce monde. Wolfgang, on l'a vu, n'est guère porté à l'humilité. Quand il pense qu'on manque à son "honneur", il se rebiffe et il claque la porte. Léopold, lui, est doté d'une échine dont la souplesse est infinie. L'idée qu'on puisse manquer de respect à un supérieur le rend positivement malade. Et c'est bien ce qui se passe en mai 1781 lorsque Mozart, âgé de 25 ans, et se trouvant à Vienne en même temps que son maître, l'archevêque Colloredo, refuse d'obtempérer à l'ordre que lui donne ce dernier de regagner Salzbourg. Mozart résiste, l'archevêque l'injurie grossièrement à plusieurs reprises¹³, et le comte Arco, maître des cuisines de Colloredo, ira jusqu'à mettre Mozart à la porte avec un coup de pied au derrière¹⁴. Mozart démissionne. En apprenant cette démission, Léopold devient fou et accable son fils de reproches, le suppliant de revenir sur sa décision. À quoi Wolfgang répond par une lettre superbe¹⁵, vibrante de colère, où il exprime son indignation à la pensée qu'il devrait s'humilier devant Colloredo : "Mon très cher père... je ne peux sauver mon honneur qu'en revenant sur ma décision ? Comment pouvez-vous émettre une telle contradiction ? En écrivant ces lignes, vous n'avez pas pensé qu'une telle reculade ferait de moi l'homme le plus abject du monde...". Désormais, rien ne va plus entre le père et le fils.

¹¹ Cf lettre du 7 mars 1778.

¹² On a sur ce point le témoignage du compositeur Hasse, qui, les ayant rencontrés en Italie, s'exprime ainsi : "Le jeune Mozart est certainement un miracle pour son âge, et pour ma part je l'aime infiniment. Le père, pour autant que je le connaisse, est un perpétuel mécontent... Il idolâtre un peu trop son fils et fait tout ce qu'il faut pour le gêner, mais j'ai personnellement si bonne opinion du bon sens naturel du jeune garçon que j'espère, malgré les encensements du père, qu'il ne sera pas perverti et deviendra un homme valeureux."

¹³ Cf lettre du 9 mai 1781.

¹⁴ Lettres du 9 et du 13 juin 1781.

¹⁵ Lettre du 19 mai 1781.

Un prélat peu compréhensif

Cet archevêque Colloredo, quel était-il ? Loin d'être l'individu borné qu'on s'est longtemps plu à décrire, c'était un homme cultivé, d'idées plutôt libérales (dans la lignée réformiste de l'empereur Joseph II), bon musicien, avec une préférence pour le style italien. Seulement, pour ce prélat, la musique devait avant tout, sinon exclusivement, servir l'Église, tout en y tenant une place modeste. Aux yeux d'un Mozart, c'était là une vue bien réductrice du rôle de la musique. Wolfgang aime le décorum, la pompe, et voilà que l'archevêque limite la durée de la messe à trois quarts d'heure ! Bien plus, il ordonne la fermeture du théâtre de Salzbourg ! Et puis, ce prince-archevêque est dans les petits papiers de l'empereur. Et surtout, il considère les Mozart comme ce qu'ils sont, socialement parlant, en cette fin du XVIII^e siècle où les musiciens ont rang de domestiques, entre les valets de chambre et les cuisiniers. Situation déjà difficilement acceptable pour un Léopold Mozart, mais carrément insupportable pour un garçon qui, comme Wolfgang, porte en lui un monde. Dans le beau livre qu'il a consacré à Mozart, Alfred Einstein prend la défense de Colloredo, en faisant valoir qu'il ne pouvait tout de même pas acquiescer aux incessantes demandes de congé que lui présentaient les Mozart père et fils pour aller courir le monde et donner des concerts à droite et à gauche. C'est un point de vue, mais on peut tout de même regretter que cet archevêque intelligent et cultivé n'ait pas consenti à donner au jeune génie qu'il avait sous sa coupe l'espace de liberté dont il avait besoin. Mais peut-être, après tout, en obligeant Mozart à conquérir lui-même cette liberté, l'a-t-il aidé, malgré lui, à affirmer sa personnalité.

Un mariage mouvementé

C'est encore à une conquête qu'on assiste avec le mariage de Mozart, sauf qu'on ne sait pas très bien si c'est sa femme ou lui-même qui est conquis ! On connaît l'histoire : Wolfgang, à 22 ans, est amoureux fou d'Aloysia Weber, qui en a 17 ou 18, qui est belle et qui chante à ravir. Cette Aloysia est la deuxième fille d'une famille qui en comporte quatre. Le père, Fridolin Weber, est employé au théâtre de Mannheim, sa femme est décrite comme une intrigante, portée sur la boisson¹⁶, et qui n'a qu'une idée en tête, c'est de caser ses filles moyennant finances. La famille Weber quitte Mannheim pour Munich, puis pour Vienne. La belle Aloysia ne répond pas aux avances de Mozart, et épouse le peintre et comédien Joseph Lange¹⁷, non sans que la mère Weber ait stipulé de ce dernier le versement d'une pension annuelle de 600 florins. Fridolin Weber étant mort, sa veuve fait nommer un tuteur à ses filles encore mineures, et loue des chambres à des particuliers. Là-dessus arrive Mozart, en rupture de ban avec son archevêque et avec son père. Il prend une chambre chez M^{me} Weber et, ayant dû renoncer à Aloysia, tourne ses regards vers Constance, la troisième fille de la maison. M^{me} Weber, qui a tout de même assez d'astuce pour deviner que ce jeune compositeur a de l'avenir, flairer la bonne affaire et tend à Mozart un piège. Elle fait courir le bruit qu'il est amoureux de Constance et va prochainement l'épouser. Puis, l'ayant ainsi compromis, elle fait intervenir le tuteur, qui oblige Wolfgang à s'engager par écrit à épouser Constance dans les trois ans, faute de quoi il devra lui payer une pension annuelle de 300 florins ! Et le plus beau, c'est que Mozart, après avoir raconté tout cela à son père (dont on imagine les rugissements), ajoute avec une naïveté désarmante¹⁸ : "Rien au monde ne m'était plus facile à écrire – sachant que je n'en arriverais jamais à devoir payer ces 300 florins – puisque je ne la quitterais jamais. – Et si je devais par malheur changer d'avis, je devrais m'estimer heureux de m'en libérer pour 300 florins." Sans commentaire !

Finalement, le mariage se fait. Que n'a-t-on pas dit et écrit sur cette pauvre Constance ! Qu'elle était laide, qu'elle était désordonnée, qu'elle trompait son mari, dont elle était incapable d'apprécier le génie, etc. Qu'elle fût moins belle, moins bonne chanteuse et moins intelligente que sa sœur Aloysia, c'est certain, Mozart lui-même l'écrit à son père¹⁹. Qu'elle n'ait pas été "la femme" qu'il fallait à Mozart, c'est une autre question, et d'ailleurs, où Mozart eût-il pu dénicher l'oiseau rare qui eût été pour lui une épouse parfaite ? Il est de fait que Constance lui a donné six enfants, dont seuls deux garçons sont parvenus à l'âge adulte – ce sont les normes effroyables de l'époque –, et que Mozart, quoi qu'on en dise, a été très amoureux d'elle : ses lettres en témoignent. Dès qu'elle est loin de lui (car les grossesses à répétition obligent Constance à faire de nombreuses cures), il est malheureux et souhaite son retour. Les écarts de conduite de

¹⁶ Lettre du 10 avril 1782.

¹⁷ L'auteur du célèbre portrait inachevé de Mozart.

¹⁸ Lettre du 22 décembre 1781.

¹⁹ Lettre du 15 décembre 1781.

Constance le rendent jaloux. De son côté Mozart, qui vivait par et pour la musique, et qui était particulièrement sensible à la voix féminine, a été amoureux d'au moins une chanteuse, Nancy Storace, et probablement de plusieurs²⁰. En ce qui concerne Nancy, la créatrice du rôle de Suzanne des *Noces de Figaro*, Mozart lui-même nous en a donné la preuve en écrivant pour elle un merveilleux duo d'amour²¹, qu'il mentionne ainsi dans son catalogue personnel : "Pour M^{lle} Storace et moi".

Sérénité devant la mort

Avant d'écouter quelques extraits de l'œuvre de Mozart, demandons-nous enfin quelle était son attitude face à la religion et à la mort. Il a vu mourir sa mère à Paris où il se trouvait avec elle. Il a vu mourir en bas-âge quatre de ses enfants. Il a vu mourir aussi son père. Le moins qu'on puisse dire est que, dans sa correspondance, il ne s'attarde pas sur ces décès. Il affiche une grande sérénité face à la mort. À son père gravement malade, par exemple, il écrit dans une lettre fameuse : "Comme la mort – si l'on considère bien les choses – est l'ultime étape de notre vie, je me suis familiarisé depuis quelques années avec cette véritable et meilleure amie de l'homme, de sorte que son image, non seulement n'a pour moi plus rien d'effrayant, mais est plutôt quelque chose de rassurant et de consolateur."²² Cette sérénité a sans doute trouvé un aliment supplémentaire dans son adhésion, en 1784 (il a 28 ans), à la franc-maçonnerie. Sur Mozart franc-maçon, il faut d'ailleurs s'entendre. Certains auteurs, Jean et Brigitte Massin notamment, ont une tendance marquée à voir en Mozart un maçon exclusif, dont l'engagement aurait traduit une certaine désaffection à l'égard de l'Église. Cette opinion paraît excessive. Mozart est catholique, et, même s'il lui arrive de parler de sa religion avec une certaine désinvolture, sa correspondance abonde en références à la foi chrétienne. Cela ne fait pas obstacle à ce qu'il adhère à la maçonnerie, puisque celle-ci admet en son sein toute personne qui croit en Dieu, le "grand Architecte de l'Univers", quelle que soit son appartenance confessionnelle. À vrai dire, il eût plutôt été étonnant que Mozart ne fût pas franc-maçon, tant cela était répandu dans la société de son temps. Haydn, Gluck, Salieri, tous les "gens bien", si je puis dire, étaient francs-maçons, alors même que l'appartenance à cette société secrète était mal vue des instances gouvernementales. Mozart a d'ailleurs été assidu aux réunions de sa loge, il a gravi rapidement les échelons de la hiérarchie, il a amené son père à devenir maçon lui-même, et surtout, il a composé, pour ses frères maçons, des œuvres dont la "couleur" est différente de celle de sa musique d'Église. On y trouve moins de "brillant", mais plus de sérénité, l'expression d'un idéal de concorde et de fraternité correspondant à merveille à l'idéal maçon. Cela dit, on trouve aussi beaucoup de ferveur dans son œuvre religieuse, témoin ce *Laudate Dominum*, extrait des *Vêpres du Confesseur*, dont l'audition nous servira de transition avec la seconde partie de cet exposé. [Exemple n° 1 : *Laudate Dominum*, extrait des *Vêpres du Confesseur* K. 339]

UN GRAND TRAVAILLEUR

Nous avons tenté de cerner la personnalité de Mozart, au moins dans certains de ses aspects. Parlons maintenant de sa musique, car c'est bien là l'essentiel. Sur Mozart compositeur, il faut d'abord se défaire de l'idée très répandue, mais fautive, selon laquelle la musique se faisait toute seule dans sa tête, sans qu'il ait à travailler pour cela ; qu'une fois l'œuvre composée dans sa pensée, il n'avait plus qu'à l'écrire ; que cela explique que ses manuscrits soient sans rature (ainsi que l'affirme péremptoirement Salieri dans le film *Amadeus*) ; qu'il n'existe d'ailleurs aucun brouillon de Mozart ; et qu'en somme le processus créateur, dans le cas de ce génie, relevait d'un miracle permanent. Tout cela demande à être examiné de plus près.

Il est vrai qu'il était doué d'une puissance de travail et d'une faculté de concentration peu communes, et aussi de ce qu'on peut appeler, faute de mieux, une organisation cérébrale exceptionnelle. La musique a deux aspects : un aspect sensible et un aspect mathématique. Les nombres jouent un grand rôle dans l'élaboration du langage musical. Or, Mozart était très doué pour les nombres. Il est également certain que sa mémoire musicale était impressionnante. À 13 ans, il est capable de recopier de mémoire, presque sans faute, le *Miserere* d'Allegri, chœur à 9 voix, qu'il vient d'entendre à la chapelle Sixtine. Et il est encore vrai qu'il a toujours distingué entre l'acte intellectuel de la composition et l'acte matériel de l'écriture. Quand il s'agit d'œuvres

²⁰ On cite les noms de Josepha Duschek, de la pianiste Theresa von Trattner...

²¹ « *Ch'io mi scordi di te* », K. 505.

²² Lettre du 4 avril 1787.

relativement courtes, il les compose dans sa tête et n'a plus qu'à les recopier. Il lui arrive même d'accompagner au piano une violoniste pour laquelle il a écrit une sonate, alors que lui-même n'a pas de partition sous les yeux parce qu'il n'a pas eu le temps de l'écrire, et qu'il se fie à sa mémoire pour retrouver la partie d'accompagnement au moment même où il la joue.

Tout cela est vrai. Mais il faudrait être bien naïf pour s'imaginer que Mozart n'ait pas eu besoin de travailler ! Qu'on pense d'abord à l'immense labeur que représente la simple écriture des quelque 600 œuvres composées par lui, dont de grandes symphonies et des opéras. À maintes reprises, dans ses lettres, il dit qu'il n'en peut plus, qu'il a mal au poignet à force d'écrire, qu'il n'a qu'une envie, c'est d'aller dormir²³. Et ce qui est vrai de l'acte matériel d'écrire l'est encore plus de l'acte intellectuel de composer. La courte vie de Mozart représente une immense somme de travail. Sans cesse, depuis sa plus tendre enfance jusqu'à sa mort, il a cherché à améliorer son style, à enrichir sa pensée, à s'informer de tout ce qui se jouait autour de lui, à connaître les œuvres de ses contemporains. Au début de sa période viennoise, il se couche à 1 heure du matin pour se lever à 6 heures²⁴. Et s'il est mort à 35 ans, c'est certainement de maladie, mais c'est non moins certainement d'épuisement, à la fin de cette effrayante année 1791 où il a mené presque de front la composition du *Requiem*, de la *Clémence de Titus* et de la *Flûte enchantée*. Il suffit d'ailleurs de comparer ses œuvres de jeunesse aux chefs-d'œuvre de sa maturité pour mesurer le chemin qu'il a parcouru à force de travail. Qu'on ne dise pas que ses manuscrits sont exempts de ratures, ou qu'il n'a pas laissé de brouillons : on a bien des preuves du contraire.

La synthèse du "style sévère" et du "style galant"

Il est un domaine dans lequel Mozart, tout Mozart qu'il fût, a dû particulièrement travailler : c'est celui du contrepoint. Quand il apparaît dans le monde musical, dans les années 1770, on a à peu près abandonné ce qu'on appelait le "style sévère", celui de Jean-Sébastien Bach, le contrepoint, c'est-à-dire la superposition et la combinaison de plusieurs lignes mélodiques qui forment entre elles une harmonie. Ce style sévère a été remplacé par le "style galant", beaucoup plus simple à écrire, puisqu'il se contente d'une ligne mélodique, d'un chant, accompagné par une basse. Le contrepoint est difficile, mais il donne à la musique une structure et une richesse incomparables. Léopold Mozart le sait, qui oblige son fils à des exercices de contrepoint. Au cours de son premier voyage en Italie, Wolfgang a des contacts avec le célèbre Padre Martini, orfèvre en la matière, et il passe avec succès – mais non sans difficulté – l'épreuve de contrepoint imposée par l'Académie de Bologne. Par la suite, on le voit remplir un cahier de 150 pages où il copie des œuvres d'autres compositeurs écrites en style sévère. Mais c'est seulement en 1782 qu'agé de 26 ans, il a, grâce au baron van Swieten, la révélation des œuvres de Haendel et surtout de Jean-Sébastien Bach. Cette découverte lui cause un choc, comme s'il se rendait compte que tout ce qu'il a fait jusqu'à présent n'était que des amusettes. Et c'est alors qu'au cours des années suivantes il écrit ces six admirables quatuors dédiés à Joseph Haydn, et qui, par leur richesse mélodique et harmonique, constituent un sommet dans l'ordre de la musique de chambre. Leur composition a demandé à Mozart beaucoup de travail – il le dit lui-même dans sa dédicace – mais lui a permis de réaliser la synthèse entre le style sévère et le style galant, synthèse qui sera désormais la marque de son style personnel, et qui fait que sa musique nous enchante, parce qu'elle est à la fois solide (style sévère) et charmante (style galant). Il en avait lui-même conscience, puisqu'à propos de trois de ses concertos pour piano, il écrit à son père : "(Ces concertos) se tiennent à égale distance de la musique facile et de la musique difficile : ils sont très brillants, plaisants à l'oreille et coulent de source, sans être trop rapides. Il y a des passages ici et là qui pourront satisfaire le connaisseur, mais ces passages sont écrits de façon que l'auditeur ordinaire y prenne plaisir, sans qu'il sache pourquoi.²⁵" Pour avoir une idée de cette maîtrise acquise par Mozart dans l'art du contrepoint et de cette synthèse réalisée par lui entre style sévère et style galant, écoutons un bref passage de *Così fan tutte*. Il s'agit de la scène finale où les deux sœurs Fiordiligi et Dorabella et leurs amants Ferrando et Guglielmo – enfin reconnus sous leur déguisement – lèvent leurs verres à la santé de leurs amours. Après quelques compliments réciproques sur leurs belles mines, ils s'écrient : "Que dans ton verre et dans le mien s'abîme toute pensée, et que tout souvenir du passé s'efface de notre cœur". Les voix entrent les unes après les autres, se superposent, s'enlacent en un contrepoint parfaitement maîtrisé, mis au service d'une scène galante. (Exemple n° 2 : Canon de *Così fan tutte*).

²³ Cf. lettre à sa sœur du 3 novembre 1770, signée : "Ton frère Wolfgang Mozart dont les doigts sont fatigués d'écrire, fatigués, fatigués, fatigués."

²⁴ Lettre du 13 février 1782.

²⁵ Lettre du 28 décembre 1782.

Le "fil"

Il est un autre aspect essentiel de la musique de Mozart. C'est ce que son père appelle, dans une de ses lettres, le "fil". Il dit cela en italien : "il filo". Il entend par là la succession et l'enchaînement des idées dans un même morceau, et il félicite son fils – c'était avant leur brouille – de posséder cette clef d'une composition cohérente et apparemment facile. Le fait est que lorsqu'on écoute Mozart, on est frappé par l'abondance des idées musicales, mais aussi par le fait que ces idées se succèdent et s'enchaînent avec naturel, avec aisance, sans rien de heurté, sans rien qui sente le travail. Le travail existe, certes, mais il est caché, Mozart fait en sorte qu'on n'en ait pas conscience²⁶. Écoutons par exemple le début du quintette pour piano et instruments à vent²⁷, composition dans laquelle les motifs musicaux semblent sortir les uns des autres. Cette œuvre est remarquable aussi en ce qu'elle montre l'intérêt de Mozart pour les timbres des instruments, notamment des instruments à vent, et pour leur combinaison – en quoi il a été un précurseur, bien avant les recherches d'un Berlioz, d'un Debussy, voire d'un Webern (Exemple n° 3 : Début du *Quintette pour piano et vents* K. 452).

Enfin, on ne peut pas évoquer l'œuvre de Mozart sans faire au moins une allusion à l'extraordinaire richesse de ses opéras, à la foule des personnages, plus vivants les uns que les autres, qu'il a caractérisés en musique, à la variété des sentiments qui s'y expriment. On y trouve l'amour sous tous ses aspects : la passion, la jalousie, la générosité, on y trouve la fureur²⁸, on y trouve la bouffonnerie la plus folle à côté de la pensée la plus élevée, comme dans la *Flûte enchantée*. À titre d'illustration de cette "intelligence psychologique" de Mozart, je propose une courte scène des *Noces de Figaro*, où l'on voit la jeune Barberine chercher dans l'herbe une épingle qu'elle a perdue. Elle a peur de se faire attraper parce que cette épingle devait jouer un rôle important dans le déroulement des événements. Elle se lamente (en italien) : "*Je l'ai perdue... Pauvre de moi ! Ah, qui sait où elle peut être ? Je ne la trouve pas... Et le patron, qu'est-ce qu'il va dire ?*" Il s'agissait donc, pour le compositeur, de faire gémir une petite fille en musique. Eh bien, quand on s'appelle Mozart, voici ce que cela donne. (Extrait n°4 : Air de Barberine des *Noces de Figaro*).

Une œuvre immense

Il est temps de conclure. Mozart laisse une œuvre immense, toujours vivante, et qui le restera jusqu'à la fin du monde. On discute parfois du point de savoir s'il est "le plus grand compositeur de tous les temps". Cette question n'a de sens que si on s'accorde d'abord sur ce qu'il faut entendre par "grand". Si on se place au point de vue de l'histoire de la musique, de l'évolution du langage musical, on peut penser que d'autres ont été plus "grands" que lui. Un Monteverdi, un Beethoven, un Debussy ont été, plus que lui, des "inventeurs", et ont fait accomplir à la musique des pas décisifs et irréversibles, soit dans les recherches harmoniques, soit dans les formes musicales. Tel n'est pas le souci de Mozart, qui reste traditionaliste. Il est du XVIII^e siècle, et ne cherche pas à s'en évader. Moyennant quoi, sa musique nous touche peut-être plus qu'aucune autre par son mélange de gaieté et de gravité, d'optimisme, de tendresse et de générosité. Est-il le plus grand ? Je n'en sais rien, mais je dirais qu'il est sans doute le plus proche. Il nous communique, par son œuvre si diverse et si riche, sa force, son équilibre, son incroyable vitalité. Il nous fait ses confidences, parfois douloureuses, lui à qui les épreuves n'ont pas manqué. Si jamais une musique a possédé une vertu "consolatrice", selon le mot de l'écrivain Georges Duhamel, c'est bien celle de Mozart, et c'est pourquoi nous ne cesserons de l'aimer. Je vous remercie de votre attention.

²⁶ À cet égard, la différence avec Beethoven est criante : Beethoven cherche, creuse, approfondit... et il le montre, alors que Mozart met son point d'honneur à rester discret.

²⁷ K. 452.

²⁸ V. par exemple l'air du comte Almaviva dans les *Noces de Figaro*, un des sommets de l'art lyrique.

BIBLIOGRAPHIE

- MOZART W.-A. : *Correspondance*, trad. française de Geneviève Geffray, 2^e éd. - Paris, Flammarion, 1986-1991, six volumes.
- BEAUSSANT P. : *La Malscène*. - Paris, Fayard, 2005.
- BURNEY C. : *Voyage musical dans l'Europe des Lumières*, trad. française de Michel Noiray. - Paris, Flammarion, 1992.
- CLARY M. : *Mozart, la lumière de Dieu*. - Paris, Flammarion, 2004.
- DA PONTE L. : *Mémoires*, trad. française de M.D.C. de La Chavanne. - Paris, Mercure de France, 1988.
- EINSTEIN A. : *Mozart, l'homme et l'œuvre*, trad. française de Jacques Delalande. - Paris, Gallimard, 1991.
- HOCQUARD J.-V. : *Mozart, l'amour, la mort*. - Paris, Séguier, 1988.
- LANDON H.C.-R. : *Dictionnaire Mozart*. - Paris, Lattès, 1990.
- MASSIN J. et B. : *Wolfgang Amadeus Mozart*. - Paris, Club français du livre, 1959.
- SAINT-FOIX G. (de) et WYZEWA T. : *Mozart, sa vie musicale et son œuvre*. - Paris, Robert Laffont, 1986.
- STRICKER R. : *Mozart et ses opéras. Fiction et vérité*. - Paris, Gallimard, 1980.
- TUBEUF A. : *Mozart. Chemins et chants*. - Arles, Actes Sud, 2005.

DISCUSSION

Claude Imberti : François Mauriac a publié en 1940, sous le titre *La Source*, un éloge de Mozart dont les termes valent d'être rapportés : "J'ai toujours entendu, à travers ce que Mozart composa aux derniers jours de sa vie, par exemple dans l'andante du *Concerto pour clarinette*, je ne sais quel reproche à Dieu, une plainte d'enfant déçu, ces larmes de la créature quand elle se regarde et qu'elle se compare à ce qu'elle devait être dans la pensée du Créateur. Vivre, pour presque tous, c'est s'éloigner de ce paradis dont Mozart rassemble les voix, les rires, les chansons, en une musique déchirante, et qui nous donne un plaisir parfois si terrible qu'il faut beaucoup de force et de courage pour l'écouter sans larmes."²⁹ Ainsi voit-on se dessiner, à travers ces lignes, le profil émouvant du futur chroniqueur, septuagénaire, consacrant à ses doubles "*Mémoires intérieurs*" une méditation que beaucoup tiennent, légitimement, pour le chef-d'œuvre de sa plume.

Olivier de Bouillane de Lacoste : Cette belle page de Mauriac montre chez lui une grande sensibilité musicale.

Micheline Cuénin : Je voudrais savoir qui vous a particulièrement informé sur les chanteurs et chanteuses que Mozart a eus à sa disposition. J'ai eu la chance, il y a quelques années, d'entendre le professeur Pierre Michaux de Genève présenter l'œuvre de Mozart en fonction des interprètes qu'il avait sous la main. C'était tout à fait passionnant. Il concluait en disant qu'il avait eu de grands chanteurs à sa disposition, ce qui lui avait permis d'introduire de la virtuosité dans sa musique vocale, mais aussi de peaufiner sa musique. Qu'en pensez-vous ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Mozart est tout, sauf un compositeur en chambre. C'est le Molière de la musique. De même que Molière écrivait ses pièces en fonction de la troupe dont il disposait et des commandes qui lui étaient faites, de même Mozart écrit ses airs d'opéra ou de concert en fonction de tel ou tel chanteur ou chanteuse qui sera son interprète. Il connaît le timbre et l'étendue de sa voix. Il a eu à sa disposition des virtuoses. Il en a un peu abusé quelquefois, on le voit dans certains airs de concert notamment, qui sont presque pénibles à entendre, tellement c'est de la virtuosité : la voix monte dans le suraigu, elle franchit des intervalles immenses... Mozart n'a pas résisté au plaisir d'écrire, par exemple pour sa fameuse *Aloysia*, des choses qui sont un peu acrobatiques. Par ailleurs, quand il écrivait une scène d'opéra, il savait d'avance quels éléments il aurait sur place. Quand un archiduc lui commande l'opéra *Lucio Silla* pour le théâtre de Milan, Mozart se rend sur place pour connaître les chanteurs avant de composer les airs qu'il leur destine.

Bernard Pradel : Je voulais poser à nouveau la question de savoir si Mozart est le plus grand compositeur de musique de tous les temps. Ce qui est certain, c'est qu'il a excellé dans tous les genres, ce qui n'est pas le cas d'autres grands compositeurs. Jean-Sébastien Bach n'a rien fait dans le domaine de l'opéra. De même, Beethoven n'a écrit qu'un opéra, et on ne peut pas dire que c'est un très grand opéra. Wagner a écrit beaucoup d'opéras, très beaux pour la plupart, mais à peu près rien en musique de chambre. Mozart est le seul compositeur complet qui a écrit des chefs-d'œuvre dans tous les genres.

²⁹ *Journal* de François Mauriac, B. Grasset, édition du 25 février 1970, p. 316.

Olivier de Bouillane de Lacoste : Vous avez tout à fait raison, c'est un musicien immense : il lui suffisait de toucher à quelque chose pour en faire un chef-d'œuvre. Ce que j'ai voulu dire, c'est ceci : Mozart vit à l'époque du romantisme naissant. Le *Werther* de Goethe a été publié en 1774, alors que Mozart avait 18 ans. On peut imaginer qu'il ait tendu vers le romantisme, et d'ailleurs c'est le cas de certaines de ses pages. Mais il n'a jamais été jusqu'à la confession personnelle, telle qu'on la trouvera chez Beethoven et encore plus chez Berlioz. Mozart, c'est le XVIII^e siècle, il est dans une société où il se trouve comme un poisson dans l'eau, il écrit des chefs-d'œuvre, mais si vous prenez l'œuvre de Beethoven, par exemple, à certains égards elle dépasse celle de Mozart, en ce sens que Beethoven a été un formidable inventeur, il a reculé les limites de l'expression musicale. Mozart a atteint la perfection dans ce qui existait déjà. Ce n'est pas le diminuer ! D'ailleurs, on ne juge pas Mozart.

Claude Hartmann : Je voudrais reparler de l'importance de la clarinette chez Mozart. Tout le monde connaît le *Concerto pour clarinette* et le *Quintette pour clarinette*. On connaît moins l'influence de la clarinette dans l'œuvre de Mozart, c'est l'instrument de l'amour. Il y a dans *La Clémence de Titus* des passages de clarinette absolument merveilleux. Je voudrais aussi évoquer une petite anecdote. Vous n'avez pas parlé des amis de Mozart, Haydn évidemment, mais il a été aussi très ami avec la famille d'un illustre botaniste qui s'appelait Nicolas von Jacquin et en particulier avec deux de ses enfants, Franziska et Gottfried, avec lesquels il a eu des échanges très profonds. On raconte qu'un jour, auprès du jardin botanique, alors que des personnes discutaient de choses sérieuses, Mozart et ses amis étaient sur la terrasse et au cours d'une partie de quilles, Mozart a composé le *Trio pour piano, clarinette et alto*, dit "*Trio des quilles*".

Olivier de Bouillane de Lacoste : La clarinette était en effet particulièrement appréciée par Mozart. Il lui a consacré non seulement ce *Concerto* et ce *Quintette*, mais des airs avec accompagnement de clarinette obligée (notamment dans la *Clémence de Titus*), qui sont des merveilles.

Jacques-Henri Bauchy : Avez-vous trouvé dans la correspondance de Mozart quelques allusions à la Révolution ? Il est frappant de voir qu'il est mort à la fin de 1791, au moment de la fuite à Varennes, moment où la Révolution bifurque. D'après sa correspondance, était-il sensible à ce qui se passait en France ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Non. En exagérant à peine, on pourrait dire que Mozart, c'est toute la musique et rien que la musique. Dans les six tomes de sa correspondance, peu nombreux sont les passages relatifs à ce qui se passe dans le monde extra-musical. Quand en 1791 il prend la diligence de Prague pour y donner la *Clémence de Titus*, il compose dans la diligence, il ne regarde pas par la fenêtre, il n'a pas le temps, et ça ne l'intéresse pas. Je ne crois pas me tromper en disant que sa correspondance ne contient aucune allusion à la Révolution : grande différence avec Beethoven, qui vit dans le siècle, dans la politique, qui a des conversations sur Bonaparte, sur Metternich, etc. D'ailleurs, la Révolution, qu'en aurait pensé Mozart ? Il était assez conservateur. Apprenant la mort de Voltaire en 1778, il écrit³⁰ : "L'impie, le maître fourbe Voltaire est crevé, autant dire comme un chien, comme une brute. Voilà ses gages !" Peut-être cette haine de Voltaire lui était-elle inspirée par le fait que l'archevêque Colloredo (que Mozart déclarait "haïr jusqu'à la frénésie") avait dans son cabinet deux portraits de Voltaire et de Rousseau... Il y a des choses étonnantes dans la correspondance de Mozart, et pas toujours très sympathiques. C'est ainsi que, pour éviter de voyager de Mannheim à Paris avec ses amis Wendling, il les accuse auprès de son père de manquer de religion, accusation parfaitement gratuite ! Avec Mozart, il faut s'attendre à tout.

Un auditeur : Pourriez-vous faire allusion aux lettres qu'il écrivait à sa cousine ?

Olivier de Bouillane de Lacoste : Tout le monde a entendu parler des lettres très lestes que Mozart a écrites à sa cousine, ornées de dessins... Mildred Clary, dans une série de conférences qu'elle a faites sur Mozart il y a quelques années et qu'elle a recueillies en un livre, va jusqu'à dire que Maria-Anna-Thekla, qu'on appelait la Bäsle, c'est-à-dire la cousinet, a été la maîtresse de Mozart. Personnellement, je n'en crois rien, ce sont des jeux d'enfants (d'enfants un peu prolongés, parce que Mozart a tout de même 21 ans), ils se sont probablement lutinés, sans plus. Cette Maria-Anna-Thekla avait d'ailleurs de l'avenir, elle est devenue la maîtresse d'un chanoine dont elle a eu un enfant... Nous sommes au XVIII^e siècle !

Gérard Hocmard : Je me souviens d'avoir lu il y a quelques années un article d'un ethnologue parti en Amazonie. Il enregistrerait la musique des populations qu'il rencontrait, et qui lui disaient : "Mais chez vous, qu'est-ce qu'on fait ?" Il leur faisait entendre en retour des disques qu'il avait apportés d'un certain nombre de compositeurs européens. Le seul dont elles demandaient à réentendre la musique était Mozart.

³⁰ Lettre à son père du 3 juillet 1778.

LES LOISIRS DE L'ÉLITE ORLÉANAISE À LA BELLE ÉPOQUE¹

Marie-Cécile Consigny-Sainson

RÉSUMÉ

Encore à la Belle Époque, la disponibilité et le temps libre ne sont pas synonymes d'inactivité et la bonne société orléanaise en profite sous diverses formes. Nous nous intéresserons plus particulièrement à la sociabilité informelle, celle pratiquée dans l'intimité des salons, lors des bals et des dîners, celle des cercles, des cabinets de collectionneurs ou encore celle des réunions publiques dans les endroits à la mode de la ville. Ceci contrairement à une sociabilité formelle, celle des sociétés savantes, des sociétés de patronage ou celle des sociétés de charité, rare témoignage de la présence d'une élite féminine, entretenant incontestablement une forte idée de caste.

Ainsi, la notion de sociabilité ne peut se dissocier de la notion d'élite, permettant à l'aristocratie et à la bourgeoisie orléanaise d'affirmer sa supériorité sociale.



Encore à la Belle Époque, les rentiers ou personnes inactives représentent un groupe non négligeable au sein de l'élite économique de la ville d'Orléans et tout comme le train de vie, le lieu d'habitation ou encore l'éducation, les loisirs pratiqués au sein de la cité caractérisent une élite sociale. Nous nous attarderons sur la sociabilité informelle de cette élite, les rencontres privées dans les cabinets de travail, les rendez-vous dans les différents cercles de la ville, les réceptions dans des salons cossus ou encore les promenades sur le Mail menant aux salles raffinées de certains cafés.

Les collectionneurs, galerie de portraits

Les collections et bibliothèques constituent l'un des premiers éléments de distinction sociale de la sociabilité informelle de la Belle Époque. Les plus fameux collectionneurs et également membres de la Société historique et archéologique sont incontestablement Martin, de Noury et Jarry. Près de quarante ans avaient été nécessaires à chacun pour constituer leurs trésors. C'est le montant et l'énumération des objets issus des collections mis à la vente qui nous donnent un aperçu de l'ampleur de la collection, de sa nature et de son éclectisme. Ainsi, Martin, magistrat à Orléans, disposait dans son cabinet des miniatures, sculptures, émaux, ivoires, meubles, céramiques qui forçaient l'admiration des visiteurs au n°2 cloître Sainte-Croix. Le catalogue de la vente de ces objets en 1876 ajouta qu'il s'agissait d'une des plus belles collections que pouvait posséder la province.

M. de Noury (1801-1875), au n°14 rue Jeanne d'Arc, ancien percepteur de Gien venu s'installer à Orléans, avait accumulé au fil des années, émaux, ivoires, bois sculptés, ferronnerie, armes, céramiques et verreries pour une valeur sans doute supérieure à quarante mille francs. Parallèlement, il avait constitué une autre collection d'objets relatifs à l'histoire d'Orléans, en particulier les objets sortis de la Loire de 1870 à 1875.

On ne peut oublier Jean-Baptiste Alexandre Jarry. Fils d'un marchand, commissionnaire en vins et membre fondateur de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, il consacra sa

¹ Séance du 4 mai 2006.

Extrait de la thèse de 3^{ème} cycle: *Orléans 1848-1914, une élite dans sa ville : fortunes, mode de vie, sociabilité*, soutenue par Marie-Cécile Consigny-Sainson à Paris IV-Sorbonne, le 18 décembre 2004.

vie entière et sa fortune à constituer son imposante collection. Au n° 2 de la rue de la Bretonnerie, il rassembla documents, chartes, gravures, dessins et objets relatifs à Orléans et à Jeanne d'Arc avec un intérêt particulier pour les monnaies. Sa passion pour Orléans était telle qu'il fit une âpre concurrence au département pour l'acquisition de documents qui lui coûta sa place au sein de la Société historique et archéologique de l'Orléanais. C'est en effet lors d'une vente à Bruxelles le 22 mai 1855 que Jarry enleva au mandataire représentant le département du Loiret les trois quarts des documents mis en vente concernant Orléans et faisant partie alors de la collection Joursanvault.

Moins collectionneur que son père, Louis Jarry passa une partie de sa vie dans les bibliothèques à améliorer sa connaissance en histoire locale. Son *Histoire de Cléry et de l'église collégiale et chapelle royale de Notre-Dame de Cléry* était prête quand il mourut subitement en 1898. C'est son fils, Eugène Jarry, chartiste, qui la fit paraître chez Herluison l'année suivante.

On peut encore mentionner le discret Eudoxe Marcille, directeur du musée de peinture de la ville, président de la Société des Amis des Arts, membre de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, qui reprit pour moitié² la superbe collection de son père, faisant commerce à Orléans de laines d'Espagne et de France, amateur et peintre de talent. Cette collection comprenait des Watteau, Boucher, Chardier, Fragonard, Velasquez et autres Quentin de la Tour. Cette collection avait la réputation d'être l'une des plus belles de province. Ce monde des collectionneurs n'est pas clos sur lui-même : on reçoit beaucoup de visites de curieux dans les cabinets privés où sont présentées fièrement les dernières pièces acquises. Ainsi, une partie de la collection de la famille Jarry était-elle précieusement conservée au domicile de la rue de la Bretonnerie dans un médaillier en chêne et dans deux armoires en acajou.³

D'autres collections telles que les bibliothèques caractérisent également les membres de l'élite urbaine. On observe dans ces bibliothèques privées très impressionnantes (de 150 à près de 1 200 livres pour certaines), et comme partout dans la France bourgeoise de cette époque, un grand conformisme intellectuel. Les œuvres classiques ou historiques y sont certes présentes en grand nombre, mais certaines collections ont ouvert leurs rayonnages à des ouvrages religieux ou bien spécialisés dans un domaine précis comme par exemple les ponts et chaussées, les mines et les chemins de fer.⁴ Tout comme l'appartenance à une société de bienfaisance ou à une société savante, la collection fait partie des éléments de reconnaissance d'un statut social qu'il est de bon ton de posséder et de mettre en valeur. Mais ici, le terme « amateur » serait plus approprié que « collectionneur ». Les détenteurs de ces objets culturels, ayant une grande valeur historique, sont plutôt des amateurs du beau et du rare plutôt que des maniaques de la série à inventorier. La transmission du patrimoine culturel historique, littéraire ou encore artistique s'effectue, pour certains cas, au même titre qu'un héritage familial. Au sein du milieu familial ou bien entre amis, le partage d'une même passion permet sans nul doute, dans l'intimité du bureau ou de la bibliothèque, d'entretenir ou de créer des liens de sociabilité plus ou moins forts sans lesquels certaines catégories socioprofessionnelles n'auraient jamais pu se croiser en privé.

Les révélateurs d'une société de castes, dans l'intimité des intérieurs

Les cercles ou l'image d'une sociabilité purement masculine

"... Le cercle a été la forme typique de sociabilité bourgeoise en France dans la première moitié du XIX^e siècle."⁵ Le cercle, au sens français du terme, équivaut au club anglais : " Il s'agit d'une association d'hommes organisés pour pratiquer en commun une activité désintéressée (non lucrative), ou même pour vivre en commun la non-activité ou loisir."⁶ On peut réduire la fréquentation du cercle de la première moitié du XIX^e siècle à la bourgeoisie, c'est-à-dire la classe moyenne, excluant peuple et aristocratie. Y a-t-il une évolution de cette fréquentation à la fin du siècle ? Le cercle semble plutôt rassembler à Orléans des bourgeois, par contraste avec le traditionnel et aristocratique salon, plus mondain et plus intime, même si certains exigent un pedigree de leurs membres. On peut considérer que c'est la forme la plus moderne de sociabilité au XIX^e siècle au même titre que les réunions dans les cafés.

² La collection fut en effet divisée en deux, l'autre partie revenant à son frère Camille.

³ Documents relatifs à la famille Jarry.

⁴ Des collections Armand Colin, par exemple.

⁵ Agulhon (M.), *Le cercle dans la France bourgeoise 1810-1848, étude d'une mutation de sociabilité*, Librairie A. Colin, Paris, 1977, p.17.

⁶ Agulhon (M.), *ibid.*

On compte à Orléans cinq cercles sur la seconde moitié du XIX^e siècle et jusqu'au début du XX^e mais nous n'avons des renseignements que sur trois d'entre eux⁷ : le Cercle Jeanne d'Arc, le Cercle du Loiret et le Cercle Saint-Hubert. Ils ne semblent pas se dissocier de l'ensemble des autres cercles de province par leurs objectifs d'existence. Ils ont eux aussi pour but la lecture des journaux et écrits périodiques ainsi que l'usage des jeux de société reconnus. "Les appartements du Cercle seront affectés aux salons de lecture, de conversation et de jeux et à une fumerie ou tabagie"⁸. Les activités proposées sont diverses : lecture, jeux de cartes, tric-trac, échecs, dames, dominos, billard, fumoir où on peut lire un exemplaire nouveau de chacun des journaux d'Orléans et au moins deux journaux nouveaux de Paris. Les paris concernant les parties sont fixés à l'avance ; par exemple, il est autorisé de parier pour le billard "10 centimes par partie, à la lumière comme au jour"⁹. Et comme dans les autres cercles, c'est le concierge qui vend café et autres consommations qui lui sont demandées à l'exception du vin et des liqueurs qui étaient interdits à la vente. D'après le récit des contemporains, les clubs étaient fréquentés par la meilleure société masculine de la ville mais les différents milieux (à savoir les aristocrates et les bourgeois) avaient chacun le sien.

Nous entrons ici de plain-pied dans la sociabilité masculine de la ville, s'opposant à la sociabilité de salon incluant hommes et femmes. Le désir de se détendre agréablement en nouant des liens utiles et plaisants avec les autres membres de la communauté étaient des motivations essentielles. Certains entretenaient des liens corporatifs très étroits. C'étaient non seulement des lieux de réunions entre soi mais aussi des lieux d'informations au même titre que les salons. Mais contrairement aux sociétés savantes où une implication de façade était nécessaire, les cercles s'ouvraient plus sur l'extérieur en accueillant des personnes de passage. Le cercle fut très à la mode à Orléans à partir des années 1870 : "C'était le temps où les hommes sortaient seuls chaque soir pour aller au cercle ou au théâtre."¹⁰

Les salons, les dîners, les bals

En terme de sociabilité, on peut presque opposer le salon au cercle, le premier, vestige de l'Ancien Régime et mixte, l'autre, exclusivement masculin. Mais même si dans les salons, les hommes et les femmes se réunissent dans une même demeure, ils forment, le plus souvent, deux groupes bien distincts : "On y recevait alors avec une grande simplicité mais fréquemment et régulièrement. Les hommes et les femmes ne vivaient pas séparément dans les lieux et avaient des amusements exclusifs ; les réunions du monde étaient pour tous et chacun y cherchait et y apportait sa part d'agrément."¹¹

Dans le monde des élites, les visites sont un des indicateurs de la surface sociale de la famille qui reçoit. On peut remarquer que ce domaine est largement ouvert aux femmes exclues des autres activités culturelles. À Orléans, les salons s'ouvraient vers décembre et l'on s'y réunissait plutôt le soir : "les hommes jouaient au tric-trac ou au whist, les femmes travaillaient sur la table ronde du milieu ; les enfants sur une table à part et on venait les chercher à 9 heures. [...] D'autres personnes de la ville venaient se joindre à ces groupes de famille, la plupart parents ou alliés. On ne s'invitait pas, on allait se voir avec désir de se rencontrer souvent. Les salons étaient remplis sans qu'on l'ait prévu et quelquefois, j'entendais ma mère le lendemain compter et dire : "nous étions 40, 50, rien que des intimes et des membres de la famille."¹²

Les journées y étaient beaucoup plus mondaines qu'à la campagne, il était nécessaire de respecter un certain "protocole" comme rendre visite à une famille nouvellement alliée, à une parente malade ou encore effectuer des visites de courtoisie aux dates et heures indiquées afin d'entretenir son réseau social mondain. De plus, lorsque l'on recevait, il était essentiel d'être bien meublé en tenant compte de la mode et du bon goût suivant son rang. Ainsi, le trait essentiel du savoir-vivre de la réception était l'agencement des pièces de l'appartement ou de l'hôtel

⁷ En 1906, on en dénombre 4 : le Cercle de l'Union (1, rue de la République), le Cercle Orléanais (4, rue Jeanne d'Arc), le Cercle Saint-Hubert (35, place du Martroi) et le Cercle Militaire (37, place du Martroi).

⁸ Cercle de Jeanne d'Arc, *Statuts de la société* adoptés en assemblée générale le 21 juin 1856, article 3.

⁹ Cercle du Loiret, article 33. Dans certains cas, les conditions de participation à l'intérieur des cercles n'étaient pas les mêmes que l'on soit en fin de journée ou bien tard en soirée.

¹⁰ Illiers (L.) (d'), *L'histoire d'Orléans*, rééd. Lafitte-Reprints, Marseille, 1977, p.411.

¹¹ Mémoires de Mme Arthur des Francs, *La vieille maison de la rue des Grands-Champs (1832-1900)*, archives privées, M. Miquel.

¹² Mémoires de M^{me} Arthur des Francs, op. cit.

particulier. Il devait y avoir séparation entre les pièces de réception, les pièces de service et les appartements privés, assez spacieux pour une certaine autonomie. Rien ne semblait changer de génération en génération et on se plaisait à rester entre soi. L'Orléanais était perçu distant par les étrangers qui venaient visiter la ville mais comme l'explique Mme Arthur des Francs, "cette raideur n'était ni de la fierté, ni du dédain, elle venait d'une extrême réserve. Ce n'était pas d'usage de mettre dans le courant sa maison, son intelligence, sa fortune ; ils étaient renfermés."¹³

Le jeu, également, rassemblait des hommes et des femmes d'âge mûr, la danse était l'occasion de réunir les jeunes, ou bien chacun s'exerçait à des jeux de charades très à la mode dans la première moitié du XIX^e siècle. On y lisait également la presse mais il est difficile d'évaluer quel a été le rôle des salons dans la diffusion des idées nouvelles et du progrès. On écoutait aussi régulièrement la lecture d'une œuvre ou encore la présence d'un piano était le prétexte à la jeune fille de maison pour improviser un morceau classique.

Les dîners étaient aussi des occasions qu'il ne fallait pas manquer, aussi bien pour recevoir que pour s'y montrer. Dans l'univers orléanais, les dîners privés ou officiels étaient chose courante. C'est souvent à table que se concluent des alliances et que se traitent des affaires. Mais même lors de ces réunions, les différentes « castes » ne se mêlaient pas. "Vendredi 3 février 1899, soirée chez M. et Mme René d'Alès en l'honneur de leurs noces d'argent. Nous y trouvons tous les d'Alès, mon oncle et ma tante des Francs, tous les jeunes ménages des Francs, les de Montmarin etc... On danse entre jeunes filles. La soirée, très gentille se termine sur les 11h30. Après le départ de presque tous les invités, bal des parents."¹⁴

Lieu de représentativité sociale et de sociabilité indiscutable, le bal reste une caractéristique permanente encore à la Belle Epoque. Qu'y fait-on ? On y cause et on y danse. Le bal est non seulement un lieu de rassemblement des élites mais aussi a une portée symbolique très importante au sein du monde dans lequel il y est pratiqué : c'est en effet l'occasion pour la bonne société de l'époque de montrer sa puissance aussi bien financière que sociale par la qualité des personnes qu'elle y reçoit. Un bal demande beaucoup d'argent et beaucoup d'organisation ; sorte de "parade où l'élite mondaine se met en scène."¹⁵ Certains bals privés gardent un caractère semi-officiel suivant la notoriété ou la fonction du maître des lieux. Il est indéniable que l'une des entrées indispensables dans le grand monde passe par ce réseau de sociabilité que sont les bals. Et il ne faut pas oublier le rôle matrimonial décisif de ce genre de manifestation. C'est, en effet, en ces lieux que les jeunes gens de bonne famille avaient le loisir de se côtoyer sans se compromettre.

Le théâtre et les concerts de l'Institut : irrégularité de la fréquentation pour l'un, incontestable succès pour l'autre

C'est le 12 octobre 1850 qu'une foule élégante et curieuse se presse au théâtre, situé en face de l'hôtel de ville et à côté de la cathédrale, pour une inauguration marquée par une représentation jouée à la bougie, le nouveau système d'éclairage n'ayant pas fonctionné ! Mais c'est à la Belle-Epoque que le théâtre connaît ses heures de gloire. Avec M. Chabance comme directeur dès 1900, le théâtre bénéficie des services d'une troupe fixe composée de comédiens pour la plupart parisiens. A guichet fermé, sont jouées des pièces modernes, presque d'avant-garde. M. Dupuis, nouveau directeur dès 1907, lance l'art lyrique mais la guerre entraîne des représentations de piètre qualité.

Les abonnements sont évidemment réservés aux classes privilégiées. "C'est le hasard qui choisit les stalles, c'est le sort qui arrange les voisinages. Et vous savez que le hasard a aussi ses fantaisies. Il place volontiers la particule à côté du nom tout court, le blason auprès de la roture, le marchand de la rue Royale côte à côte avec le rentier de la rue de la Bretonnerie. Tous sont là de compagnie, petits et grands, noblesse et tiers-état. Et notez que les choses se passent de bonne façon, que les conversations sont mêlées, réciproques, amicales, et que si tous les spectateurs n'en sont pas encore à se donner la main, on en est, chez les jeunes, à se passer le programme et, chez les vieux, la prise de tabac. L'harmonie est partout, dans la salle aussi bien qu'à l'orchestre, c'est le commencement d'entente cordiale, un élément de phalanstère, une aspiration vers le sentiment de sociabilité."¹⁶

¹³ Mémoires de Mme Arthur des Francs, op. cit.

¹⁴ Mémoires d'Elisabeth de Saint-Basile, archives privées, M. Miquel.

¹⁵ Martin-Fugier (A.), *La vie élégante ou la formation du Tout-Paris 1815-1848*, Points Seuil Histoire, Fayard, Paris, 1990, p.125.

¹⁶ *Journal du Loiret*, 29 janvier 1845.



Place de l'Étape, Coll. privée, M. Rigaud

Ce public bourgeois semble être très friand d'un répertoire classique. Pour la représentation de *Carmen*, du mardi 15 avril 1902 : "Malgré l'augmentation du prix des places, il y avait une salle bondée, triée, de choix, aux jolies toilettes, formant l'agréable symphonie à l'œil des beaux jours de la salle de l'Étape."¹⁷ Mais on va au théâtre autant pour voir que pour être vu et l'absence répétée des notables orléanais aux places de choix ne représente pas un gage de qualité suffisant pour les autres membres de la société. Contrairement à Rouen où le théâtre offre "l'un des meilleurs symboles du loisir extérieur des élites"¹⁸, à Orléans, il a été très difficile, voire impossible, de fidéliser un public quel qu'il soit, les Orléanais semblant particulièrement réticents à s'y rendre régulièrement et difficiles à contenter. On peut également penser que la proximité de la capitale ne contribua pas non plus à l'épanouissement de la scène théâtrale à Orléans.

Le théâtre orléanais eut certes quelques difficultés à rassembler un public nombreux et assidu, fortement concurrencé par de petites salles de spectacles comme *L'Alhambra* dès 1911¹⁹, ce qui ne fut pas le cas pour les concerts de l'Institut, prétexte au rassemblement d'une grande partie de l'armorial de la ville mais aussi des élites récentes et des classes moyennes. Ainsi, nous retrouvons la famille Jarry, représentée par deux de ses membres, Boucher de Molandon, l'un des fondateurs de la Société historique et archéologique de l'Orléanais, Baguenault de Viéville, de la Rocheterie, Davoust, de Vauzelles, ou encore de Beaucorps, membres actifs de cette même société.

L'Institut musical d'Orléans est l'une des institutions représentatives, par excellence, de ce développement de la vie musicale et associative au XIX^e siècle et, par conséquent, mérite que l'on s'y attarde. L'orchestre était composé de musiciens professionnels et amateurs. De qualité exceptionnelle, les concerts orléanais étaient agrémentés par des solistes parisiens et étrangers,

¹⁷ *Journal du Loiret*, art. cit.. Comme le montrent les cartes postales de l'époque, l'ancien théâtre se situait place de l'Étape. A ne pas confondre avec la salle de l'Institut, en face, du côté de l'hôtel Grosloir.

¹⁸ Centre de recherche d'Histoire sociale de l'Université de Picardie, *Oisiveté et loisirs dans les sociétés occidentales au XIX^e siècle*, Colloque pluridisciplinaire, Amiens, 19-20 novembre 1982 présenté par A. Daumard, imprimerie F. Paillat, 1983, J-P Chaline, p.191.

¹⁹ A l'origine cirque en bois monté tous les ans en juin à l'occasion de la fête foraine, des travaux de constructions en dur furent confiés à l'architecte orléanais Mothiron. Ces travaux avaient pour but l'amélioration des aménagements techniques et un grand confort pour la clientèle, le tout rehaussé d'un décor mauresque imposant. La salle pouvait alors accueillir plus de 1 800 spectateurs dont 314 dans des fauteuils, la fosse d'orchestre contenait une vingtaine de musiciens. Mais c'est pendant la première guerre que *L'Alhambra* connut sa plus grande activité accueillant à la fois spectacles et fêtes de bienfaisance en faveur des combattants et des prisonniers de guerre.

fréquemment appelés pour leur talent, faisant de ces représentations des réunions très mondaines. Tout comme pour les bals et rassemblements privés, le calendrier affichait complet pendant la saison d'hiver puisque les derniers concerts avaient lieu fin mars. "L'entrée aux concerts était strictement réservée aux sociétaires qui adhéraient pour la saison entière. Les quelques "étrangers" admis devaient être présentés par des membres. Les places étaient attribuées chaque année par tirage au sort. Il existait déjà dans la cité au début du XIX^e siècle divers endroits où l'on pouvait écouter de la musique. En premier lieu, le théâtre comme nous venons de le voir, où l'on écoutait des opéras, certains salons privés dans lesquels écoute et pratique musicales étaient associées et enfin les cafés à la mode.

L'originalité de l'Institut musical d'Orléans tenait à sa double mission : tout d'abord, "l'Institut a pour but de créer une école de musique vocale et instrumentale, et de former des réunions où les œuvres des grands maîtres seront exécutées par les sociétaires."²⁰ L'enseignement s'adressait avant tout aux notables et en pratique aux filles des sociétaires, mais quelques cours gratuits étaient proposés à des enfants des classes défavorisées. Les écoles privées de musique étaient un phénomène rare en France à cette époque. L'initiative de l'Institut en matière d'éducation musicale remplaçait donc l'absence de projet municipal. L'important effectif de jeunes filles faisait référence aux conventions sociales de l'époque. La pratique musicale (surtout le chant et le piano) était laissée aux femmes et était conçue comme un élément essentiel dans l'éducation de la jeune fille de bonne famille. Ces concerts "publics" s'inscrivaient donc dans la lignée des manifestations de salons organisées par les académies d'Ancien Régime et étaient prétexte à des cérémonies sociales occasionnelles.

Tout au long du XIX^e siècle et contrairement aux représentations données par le théâtre de la ville, les concerts de l'Institut furent toujours de qualité et firent naître chez les Orléanais, de réputation peu enclins à la musique, de réels goûts de mélomanes. Ils connurent leur apogée de 1850 à 1870 où deux heures d'attente étaient parfois nécessaires pour entrer. Ces réunions essentiellement mondaines eurent lieu à partir de 1844 dans une salle de concert contenant près de 580 places à un carrefour central de la ville, tout près de la mairie, de la cathédrale et du théâtre.

Aller au concert constituait donc une pratique culturelle et sociale distinctive pour l'aristocratie locale. Le concert était prétexte à des cérémonies sociales, et une partie du public devait moins sa présence à sa motivation musicale qu'à son appartenance aux classes aisées. C'était donc une tradition mondaine que se rendre aux concerts cinq fois par saison : "Ces soirs là, Orléans prend des airs de gala. Les dames se coiffent et se parent, les hommes mettent l'habit noir et chaussent le soulier verni. Les voitures brûlent le pavé."²¹

Une sociabilité au grand air : les cafés et les lieux de promenade, les courses à l'hippodrome, les fêtes johanniques

Les promenades dominicales représentaient, pour toutes les couches de la société, des occasions de sortie et un loisir gratuit. Certains lieux, voire certaines manifestations comme les foires sur le Mail donnaient, en particulier à l'élite féminine de la ville, la possibilité de se montrer dans des tenues vestimentaires à la mode, en famille ou avec des amis du même milieu social.

À Orléans, la III^{ème} République apporte avec elle les transformations haussmanniennes que connaissent Paris et d'autres grandes villes de province, telles que Rouen ou Lyon. C'est en 1896²² que se termine la grande percée rejoignant le cœur de la ville, la Place du Martroi et la gare. L'axe ainsi défini devint rapidement une des artères principales de la ville. Avec la présence de commerces de luxe, d'hôtels et de banques (comme c'est encore le cas aujourd'hui), des habitations imposantes, dont les façades étaient richement décorées, la rue de la République acquit rapidement son statut de rue de centre-ville. S'inscrivant dans un programme de développement urbain et de rénovation d'un quartier ancien, elle devint l'une des rues d'occupation bourgeoise, un espace de promenade tout à fait privilégié afin d'accéder rapidement aux Mails. Lieu de prédilection de la bonne société de l'époque, croisant les rues les plus huppées de la cité comme la rue d'Alsace-Lorraine ou encore la rue de la Bretonnerie, la rue de la République comptait également à chacune de ses extrémités, des cafés où la bonne société aimait à se retrouver.

²⁰ Article 1^{er} des statuts de l'Institut Musical de 1834.

²¹ *Journal du Loiret*, 28 janvier 1854.

²² Mais la construction des immeubles ne se termine qu'en 1905.



Boulevard Alexandre Martin, Coll. privée, M. Rigaud,



Café de la Rotonde, Coll. privée, M. Rigaud,

Tout comme à Rouen, Paris ou Lyon, ces promenades tendaient, la plupart du temps, à se terminer dans un café. Lieux d'une sociabilité publique spontanée qui, à l'origine, n'étaient pas spécifiquement bourgeois, certains cafés du centre de la ville semblent fréquentés par une élite urbaine. Le luxe de l'ameublement et l'élégance du service attirent dans ces cas précis une clientèle de choix. Le grand *Café de la Rotonde*, situé au n° 2 de la rue de la République, à

l'intersection de cette rue, de la Place du Martroi et de la rue Bannier, fut ainsi inauguré en 1897²³. Ce fut d'ailleurs la seule inauguration de toute la rue.

La Chancellerie, le *Café de Chartres*, le *Café du Nord*, le *Café Choinet*, tous situés place du Martroi, l'*Alcazar*, avenue Dauphine, le *Grand Café Saint-Aignan* et le *Café Botto*, tous deux place Bannier, constituaient autant de lieux de sociabilité informelle pour la bonne bourgeoisie de l'époque. En hiver, le Grand Café projetait des films à l'intérieur, en été sur sa terrasse, et ce, jusqu'à la dernière guerre. Mais les cafés n'ont pas qu'une fonction unificatrice de la bourgeoisie locale, ils ont parfois un rôle important dans la vie associative. Certaines associations y avaient leur siège social, c'est le cas pour le Club touriste d'Orléans, fondé en 1903 qui siégeait au *Grand Café*, place du Martroi, en face du *Café de la Rotonde*. On y pratique les mêmes activités qu'au cercle, on lit le journal, on joue aux cartes, au billard, aux dominos, on boit et fume ; on y est entre hommes y retrouvant un degré d'intimité presque aussi évident qu'au cercle.



Intérieur du Café de la Rotonde, Coll. privée, M. Rigaud,

D'autres formes de distraction s'avèrent, au contraire, essentiellement mondaines comme les courses hippiques qui sont le prétexte à des dépenses importantes et à des occasions de montrer son rang social et sa fortune.

La société des courses d'Orléans fut créée en 1894 et pratique son activité à l'hippodrome de l'Île-Arrault. Les festivités se déroulent sur trois jours comprenant des courses et des attractions variées : "Or, en cette année 1896, le Concours Hippique avait été particulièrement brillant. Les voitures de livraison du *Louvre* et du *Bon Marché* avaient été applaudies, mais c'était surtout les équipages de maître qui avaient recueilli tous les suffrages... Mais pour ma part, je me félicite de voir le Concours Hippique, qui demeure notre dernier spectacle réellement aristocratique, garder toute sa popularité et qu'il y a encore des gens qui tiennent à l'honneur de soigner leur attelage."²⁴ On entre ici dans la pleine mondanité et dans un des rendez-vous de l'élite urbaine. Il semblerait donc que la pratique d'une activité sportive telle que l'équitation ait une fonction de distinction interne relativement forte au sein des élites.

Autre manifestation de sociabilité mettant en avant les élites de la ville : les fêtes johanniques fidèlement célébrées chaque 8 mai. "La moitié de la ville regarde l'autre moitié qui défile", illustre le profond consensus urbain autour de l'héroïne libératrice. L'ironique formule souvent reprise souligne aussi la différence entre la foule qui regarde et les notabilités qui paradent. On peut penser qu'au début du XX^e siècle, la "visibilité sociale" au sein du cortège était bien plus importante qu'aujourd'hui où l'attention des spectateurs se portait plutôt sur les

²³ Debal (J.), *Histoire d'Orléans et de son terroir, De 1870 à nos jours*, tome III, Horvath, Roanne, 1983.

²⁴ Illiers (L.) (d'), *Lorsque finissait ce siècle*, Ed. de la Dépêche, Orléans, 1949, p.37-38. Cette manifestation avait lieu sur le Carré Saint-Vincent, à l'extrémité du Mail.

démonstrations plus spectaculaires des fanfares étrangères ou les représentations gymniques. Hier, au contraire, ces fêtes commémoratives et festives constituaient une mise en scène de la bonne société orléanaise.

L'automobile comme distinction sociale moderne

En dehors de l'équitation, sport pratiqué lors des courses à L'Ile-Arrault ou bien lors des rendez-vous de chasse dans les domaines campagnards de Sologne, les élites orléanaises sont peu enclines au sport en général. L'automobile va alors très vite supplanter les loisirs tranquilles que peut procurer le vélocipède, pour offrir à ses utilisateurs privilégiés griserie de la vitesse ainsi qu'admiration générale et attirer exclusivement les classes sociales aisées. Pour acquérir ces bolides, les prix étaient très élevés pour l'époque. Certaines marques symbolisaient plus le luxe que d'autres tout comme certains modèles souvent en fonction de l'usage que les acheteurs en faisaient.²⁵ En 1911, pour une monocylindre *de Dion-Bouton*, il fallait compter 3200 francs et pour une *Renault* Torpédo à quatre places et à 10CV de puissance 8200 francs.²⁶ Le constructeur local était *Delaugère-Clayette* frères et Cie, qui avaient leur usine dans le faubourg Madeleine et deux succursales, l'une rue Bannier, l'autre rue d'Illiers. Parmi les heureux détenteurs de ces machines, on compte des négociants tels Croissandeau et Perreau, des industriels comme Chicoineau, les docteurs Dufour (chirurgien des hôpitaux) ou Bergeron, Fachot, premier président de la cour d'appel.

Les amateurs et propriétaires de ces nouveaux engins pouvaient se rassembler et pratiquer leur goût commun pour le modernisme et la vitesse grâce à l'Automobile-Club de France. Une section locale ouvrit le 4 décembre 1905 par arrêté préfectoral. L'Automobile-Club du Centre installa donc une antenne avec un mode de recrutement très sélectif, entre autres du fait du prix de la cotisation. Du point de vue de la vie quotidienne, l'automobile était un élément nouveau dans le paysage et traduisait un rang social élevé au même titre que la voiture à cheval particulière du XIX^e siècle qui impliquait la plupart du temps un cocher (présence significative allant de pair avec une cohorte de domestiques), des écuries, une porte cochère et par conséquent un hôtel particulier suffisamment spacieux pour répondre aux exigences du confort absolu. Mais l'automobile fit sensation et fut perçue par la plupart comme un signe de progrès faisant également partie d'un phénomène de mode au même titre que le vélocipède quelques années auparavant. Entre 1899 et 1905, on passe de 16 à 280 automobiles imposées pour le Loiret, ce qui prouve que le secteur automobile à Orléans est un pôle de dynamisme incontestable mais prudent, ceci dans une économie locale stagnante. Entre 1903 et 1905, il existe dans la ville 13 commerces impliqués dans l'automobile. Mais les sources cadastrales ne nous permettent pas d'affirmer une explosion de ce type de commerce.

L'automobile est-elle un critère de différenciation sociale ? Indiscutablement en ce début de siècle, l'automobile représente l'un des objets d'identité culturelle et surtout sociale de l'élite de l'époque. Les automobiles à Orléans étaient avant tout utilisées pour les loisirs. Nous abordons ici encore un phénomène de sociabilité qui différencie les élites de la ville du reste de la population avec cependant une légère nuance. S'opposaient dans la pratique de ce nouveau sport les deux pôles des élites : d'une part l'élite aristocratique adepte plus volontiers des sports anciens comme l'équitation et la nouvelle élite qui tend plus vers la modernité avec la pratique de la conduite automobile.

Conclusion

Ainsi, au XIX^e siècle et à la Belle Époque, la disponibilité et le temps libre ne sont pas synonymes d'inactivité. Même si le bourgeois apparaît comme « l'homme du temps libre »²⁷, les activités pratiquées sont nombreuses. Sous différents visages, les associations de notables mêlent, par des formes assez traditionnelles pour l'époque, soucis de charité chrétienne²⁸, intérêts culturels avec les sociétés savantes et collections privées, ainsi qu'intérêts mondains avec les réunions de salons, les cercles ou encore les réunions publiques aux différents endroits à la mode

²⁵ Il faut préciser qu'à l'époque, les voitures neuves se vendaient en châssis seul. La carrosserie était construite à part, au goût du client (formes, équipement, etc...).

²⁶ En France à la fin du XIX^e siècle, 95% des revenus annuels étaient inférieurs à 5 000F.

²⁷ Corbin (A.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, op. cit., p.58.

²⁸ En particulier soutenant et approuvant les vues de M^{gr} Dupanloup en matière de charité et d'enseignement.

de la ville. Plus qu'un besoin, ces différents rassemblements traduisent la nécessité de reconnaissance sociale de la classe privilégiée de la population .

Encore à la Belle Époque, on pratique des sports anciens comme l'équitation et on exerce, mais, avec réserve, des formes de sociabilité plus modernes telles que la pratique, par quelques-uns, des sports automobiles. Mais globalement, aristocratie et bourgeoisie locale occupent leur temps aux mêmes activités, à la recherche des mêmes espaces identitaires, avec certes des préférences, mais ne boudent aucune forme de sociabilité.

DISCUSSION

Un membre des Amis : N'y avait-il pas aussi une élite intellectuelle (autre que l'élite des nobles) qui ne posséderait pas forcément de fortune économique ?

Marie-Cécile Consigny-Sainson : Lors de mon travail de thèse, la définition de l'élite fut l'un des points de départ de ma réflexion. Pour ce faire, deux corpus ont été croisés afin de savoir si l'élite orléanaise était la même en 1848 qu'avant le grand conflit. Le premier corpus préalablement constitué était la liste des électeurs censitaires de 1848. Près de 1 000 noms d'Orléanais ayant leur résidence dans la cité ont été saisis et analysés, rendant compte d'une forte présence de la noblesse et de la bourgeoisie terrienne chez les plus gros censitaires alors que l'ensemble de la liste met en avant une forte proportion de cette bourgeoisie besogneuse vivant chichement et n'ayant pas d'autres investissements personnels que leur petite entreprise ou commerce et une petite propriété foncière. Un glissement du négoce et de l'industrie au profit du commerce et de l'artisanat est alors très visible en ce milieu de siècle.

Le second corpus comprend, lui, environ 1 500 foyers sélectionnés à partir du recensement quinquennal de 1906 et défini selon 2 des 3 critères suivants : avoir à son service au moins un domestique et/ou appartenir à l'une des catégories socioprofessionnelles définissant les classes aisées ou permettant (en général) d'accéder à un niveau de vie aisé et/ou posséder dans son nom de famille une particule suggérant une appartenance plus ou moins récente à la noblesse. L'analyse de ce second corpus a permis de mettre en lumière la présence en faible proportion de nouveaux venus, "les capacités", révélées sous la III^{ème} République par le développement de la fonction publique et les progrès en matière de scolarisation. On retrouve alors ces classes nouvelles qui louent un appartement rue de la République ou sont implantées dans le nouveau quartier Dunois et qui ne possèdent pas nécessairement de biens personnels mais sont néanmoins reconnus dans les milieux d'érudits du moment. En ce début de XX^e siècle, les membres de la noblesse ancienne coulent des jours heureux dans la cité johannique et la bourgeoisie est essentiellement représentée par des membres de la petite industrie, des propriétaires de commerces de luxe, de la haute administration ou de certaines activités libérales.

Le même membre des Amis : Vous avez parlé des promenades sur le Mail. N'y allait-on pas aussi pour se montrer au kiosque à musique où les chaises étaient peut-être louées ?

Marie-Cécile Consigny-Sainson : Il y avait effectivement des manifestations organisées sur le Mail qui donnait l'occasion, en particulier à l'élite féminine de la ville de se montrer en grande toilette. La Société des Fêtes de Bienfaisance organisait de nombreuses manifestations sur le Boulevard Alexandre Martin ou encore au Jardin des Plantes. Le kiosque à musique rassemblait incontestablement aux grandes occasions la meilleure société de la ville. Non loin de là, à l'emplacement de l'actuel théâtre, se déroulait régulièrement le concours hippique où les grandes maisons rivalisaient en matière d'équipage en tenue d'apparat.

Philippe Baguenault de Puchesse : Quelle est l'importance des parrains, qui sont responsables financièrement dans les cercles ?

Marie-Cécile Consigny-Sainson : Les cercles orléanais rassemblaient plutôt des bourgeois contrastant avec le traditionnel salon aristocratique. On s'y retrouvait entre hommes pas forcément de même corporation et l'on s'y détendait en lisant les nouvelles, en fumant un cigare et en y réglant des affaires. Le système de cooptation y était alors de règle tout comme pour les sociétés savantes. Ces rassemblements étaient plus largement ouverts à un public de passage introduit par les membres eux-mêmes. Des commissions d'une dizaine de membres étaient chargées d'administrer les différents cercles et un vote soumis à l'ensemble des membres du club permettait l'adhésion ou non d'un nouveau venu. Au *Cercle Saint-Hubert*, l'âge minimum requis (sauf pour les fils de sociétaires) était de 21 ans. Il fallait être présenté par un membre de la commission administrative, être appuyé par la signature des membres présentant la candidature puis admis par un vote.

Philippe Baguenault de Puchesse : Les courses de chevaux : un défi entre propriétaires ?

Marie-Cécile Consigny-Sainson : Il est indéniable que les courses de chevaux à l'hippodrome de l'Ille-Arrault ou encore lors du Concours Hippique étaient le moyen de montrer à toute la bonne société le train de vie et l'opulence des maisons qui présentaient les équipages en grand tenue. Des prix internationaux étaient décernés pour des voitures de maîtres, des chevaux de selle, des courses d'obstacles. De nombreux militaires appartenant à de vieilles familles orléanaises concouraient à la fois comme propriétaires et comme cavaliers. "Les cavaliers montrant les courses de gentlemen devront porter la culotte, les bottes, le chapeau à haute forme, la redingote ou l'habit rouge, ou le bouton d'un équipage de chasse à courre connu." (*Guide complet de l'étranger à Orléans*, éd. Blanchard, Orléans, 1874)

Gérard Lauvergeon : Avez-vous étudié des loisirs comme la chasse ou le séjour en station thermale ?

Marie-Cécile Consigny-Sainson : La chasse était effectivement pratiquée dans les domaines campagnards appartenant à l'élite de la ville. L'un des domaines les plus appréciés pour ce genre de manifestations était Bois-Gibault, sur la commune d'Ardon, propriété du marquis de Gasville. C'était un domaine spécialement aménagé pour les plaisirs de la chasse, les bois étaient percés des grandes avenues en étoile, dont le centre était la maison du garde. Situé au sommet de la bâtisse se trouvait une tour de bois de 10 mètres de hauteur avec une planche horizontale mobile ; manœuvrée par un observateur, elle indiquait aux chasseurs la direction de la chasse. Le parc du domaine était entouré de palissades pour pouvoir retenir divers gros gibiers comme des cerfs, daims, sangliers ou chevreuils qui servaient à l'occasion à entraîner la meute ou bien à repeupler certaines parcelles de bois dépourvues de gibier.

De même, à *La Matholière*, sur la commune de Tigry, toute la bonne société orléanaise avait pour habitude de se retrouver pour organiser chasses et battues : "Jeudi 17 janvier 1901 : Arrivent vers 10H30 : MM. de Morogues, de Chanaleilles, de Fumichon, Albin, Henry, Olivier et Maurice Raguene de Saint-Albin, Alphonse et Maurice des Francs conviés pour une battue. Aussitôt après le déjeuner, les chevaux attelés au grand break de M. Raguene emmènent tous les chasseurs jusqu'au Bois d'Alliance où commence la chasse. Nous nous y rendons aussi à bicyclette avec Yvonne. Le temps est magnifique et tout en nous promenant dans les allées des bois, nous assistons à quelques traques. Ces messieurs ne rentrent qu'à 6 heures, prennent le thé, avant de partir contemplent le tableau qui se compose de 43 lapins, 9 faisans, 4 lièvres, une chouette et un écureuil." (Mémoires d'Elisabeth de Saint-Basile, archives privées M. Miquel)

Malheureusement, les sources manquent pour savoir si la pratique de la cure thermale était courante dans l'élite orléanaise. Il faudrait soit posséder des archives privées y faisant référence, soit consulter les archives des différents établissements à la mode à cette époque.

UN ÉTRANGER OBSERVATEUR DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : GEORGES CUVIER¹

Micheline Cuénin

RÉSUMÉ

Georges Cuvier (1769-1832) est né à Montbéliard, paisible principauté francophone appartenant depuis plus de trois siècles au duc de Wurtemberg. Convertie au luthéranisme dès 1528, elle excellait dans le soin donné à l'instruction : école primaire pour les deux sexes, suivie pour les garçons par un collège secondaire de très haut niveau. Cuvier, qui en sort à 14 ans, est admis à titre gracieux (car sa famille est modeste) à la Hobe Carlschule, ou Académie Caroline de Stuttgart, où il recevra, dispensée en langue allemande, une vaste et remarquable culture. Fait chevalier et désigné pour vivre à la cour de Wurtemberg, son peu de fortune l'oblige à ne devenir que précepteur, en avril 1788, à 19 ans, dans une famille noble de Caen. C'est de cet observatoire qu'il découvre la France et les Français, et qu'il communique impressions et analyses à un ami allemand, jusqu'en août 1792. Il s'enthousiasme d'abord pour la naissance de la démocratie, espère une monarchie tempérée, mais est déçu par la légèreté française, les violences, l'ignorance et le fanatisme de tout bord, qui mettent en péril les nobles principes de liberté qui l'avaient d'abord séduit. Devenu Français le 10 octobre 1793 par l'annexion forcée de sa ville natale, il sera tiré de son obscurité normande par la Convention post-thermidorienne, gagnera Paris en 1795 et amorcera aussitôt sa brillante carrière.



Georges Cuvier, un étranger

Montbéliard, où Georges Cuvier naît le 23 août 1769, est une ville de 4000 habitants, capitale, avec la vingtaine de villages qui l'entourent, d'une petite principauté jouissant de franchises rares et originales. Possession des comtes de Montfaucon, elle était passée par mariage à la maison de Wurtemberg en 1397, mais en gardant, bien que fief d'Empire, sa langue originelle, le français, et son administration autonome, le Conseil de Régence. Le duc de Wurtemberg se bornait à être représenté par un membre de sa famille, dit stadthouder, qui logeait au château. Convertie par Guillaume Farel au luthéranisme dès 1528 (six ans avant la Confession d'Augsbourg), la petite principauté constituait une enclave protestante heureuse, à l'abri des guerres. Autre particularité : la place exceptionnelle de l'instruction : école primaire obligatoire pour garçons et filles de 5 à 10 ans (école dite « triviale », doublée d'une école publique destinée aux pauvres, tandis qu'une école allemande était réservée aux gens du château et aux fermiers anabaptistes du prince. Pas un seul analphabète donc dans cette petite ville, et ce dès l'année 1559, date de la Grande Ordonnance ecclésiastique qui régissait l'instruction.

Dès l'école "triviale", les élèves suivaient, outre la leçon quotidienne d'Écriture sainte, deux heures par semaine de latin, d'histoire et d'arithmétique. Les professeurs se recrutaient parmi de jeunes théologiens de l'Université de Tübingen, tous bacheliers, maîtres-ès-arts ou licenciés en théologie. À 10 ans, le jeune Cuvier entra au "gymnase" ou collège pour quatre années d'études secondaires très poussées. Effectif réduit, 24 élèves au total lorsque Cuvier y fut inscrit en 1779, soit 6 élèves par classe, ce qui permettait le tutorat, sous quatre professeurs, tous pasteurs diplômés de Tübingen, nommés par le prince et rétribués par l'Église. L'enseignement comportait l'étude de la Bible dans la traduction de Port-Royal, le grec dans les ouvrages de même provenance, le latin dans les meilleurs auteurs de prose et de poésie, l'hébreu dans les manuels du savant morave Commenius, et même le chaldéen. Lectures et "disputes", en ces langues anciennes, étaient données en fin d'année. Les matières scientifiques n'étaient pas

¹ Séance du 2 novembre 2006.

négligées pour autant, bien au contraire. Dès le XVI^e siècle, et tout d'abord sous la direction du célèbre botaniste Jean Bohin, l'établissement dispensait des connaissances approfondies en histoire naturelle, botanique, mycologie, minéralogie, ornithologie, qui toutes impliquaient le dessin. Mais d'allemand, pas question : franchises obligent ! Les collégiens retiraient de ces études une conscience aiguë de la valeur du travail, dans un esprit d'ouverture qu'expliquait la situation géographique de la ville, carrefour culturel entre la Suisse, l'Alsace et la Franche-Comté.²

Toujours en tête de cette élite enfantine, Georges Cuvier devait être normalement dirigé sur la plus noble profession du pays, celle de pasteur, comme presque tous les siens. Mais vu le peu de revenus de ses parents, il lui fallait bénéficier d'une prise en charge. Or lorsque la question se posa, en 1779, la ville n'offrait, sur concours, que deux bourses : Georges Cuvier fut classé seulement troisième : trop distrait par ses goûts personnels, paraît-il. Certains jeunes montbéliardais peu fortunés, comme son père, s'engageaient dans un régiment étranger au service de la France. Mais on pouvait faire toutes les guerres de Louis XV, ainsi dans l'illustre régiment suisse du comte de Waldner, accumuler les faits d'armes, sans autre fruit qu'une maigre pension, fût-elle assortie de la croix du mérite militaire, puisque celle de Saint-Louis était refusée aux protestants. Père et fils repoussèrent cette voie.

Le comte de Waldner, l'un des parrains de Georges, obtint alors pour son filleul, dont il fit valoir les rares mérites, l'entrée à titre gracieux dans la *Hobe Carlschule*, ou Académie Caroline, fondée par le duc Charles de Wurtemberg afin de former les hauts cadres de son administration, et qui avait statut d'Université. Parti le 2 mai 1784, notre Montbéliardais de 14 ans passa avec succès, aussitôt arrivé, les méticuleux examens d'entrée requis. Que l'enseignement fût donné en allemand n'embarrassa pas le nouveau venu. Grâce à son acharnement au travail et à l'aide de ses camarades, il obtint le premier prix d'allemand dès la première évaluation semestrielle. L'éventail des matières enseignées laisse pantois : elles allaient du droit civil et financier à la médecine, la physique, l'hydraulique, les levées de plans, sans omettre la musique, la danse, la peinture et la gravure. Un ancien secrétaire de Voltaire s'était chargé du français, et y faisait briller les grands auteurs des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, dont les philosophes des Lumières. Cuvier écrira plus tard :

C'était un établissement vraiment magnifique. Environ 400 boursiers et pensionnaires logés dans un édifice tel qu'il n'y en a aucun d'approchant en Europe parmi ceux qui sont consacrés à l'enseignement de la jeunesse. Vêtus d'un bel uniforme, conduits par des officiers et sous-officiers tirés des régiments du duc, ils recevaient des leçons de tous genres de plus de 80 professeurs. Il y avait des étudiants de toutes les nations, ce qui en faisait en quelque sorte un monde en abrégé, et donnait à la jeunesse une étendue d'idée qu'elle n'acquiert le plus souvent qu'après avoir quitté les écoles.³

Grâce à sa prodigieuse mémoire et ses puissantes facultés d'assimilation, le jeune Montbéliardais gagna les premières places dans les options choisies (principalement droit et sciences) et reçut le grade de "chevalier", qui lui donnait le droit et le devoir d'exercer ses talents dans l'entourage du prince : il mangeait déjà à sa table. Mais pareil emploi supposait un train de vie appuyé sur une fortune personnelle, ce qui n'était pas le cas. Restait à solliciter du duc Charles une dérogation, afin d'obtenir quelque part un emploi de précepteur, ce qui arrivait souvent à ses compatriotes. "Montbéliard,, observera-t-il, est la grande manufacture de précepteurs où se fournit le Nord et surtout la Russie". Constat évident depuis que le futur tsar Paul I^{er}, fils de Catherine II, avait épousé en 1776 Sophie de Wurtemberg, devenue Marie Feodorovna. Précisément un compatriote partant pour Saint-Pétersbourg laissait vacante sa place dans une famille protestante de Caen, celle du marquis d'Héricy. Georges y est agréé, et va prendre contact, à 19 ans, avec la France et les Français.

Le 20 avril 1788, il quitte Stuttgart, persuadé qu'il y reviendra en accomplissant avec son élève le classique tour d'Europe des gentilshommes bien nés, mais il scelle aussi la promesse d'une correspondance copieuse et suivie avec ses camarades, et surtout le jeune Christof-Heinrich Pfaff, son voisin de chambrée. De celle-ci, il nous reste 30 lettres privées, qui s'échelonnent d'avril 1788 à août 1792, et qui servent de source à cette communication⁴.

² Voir Viénot (John) *Georges Cuvier*, Paris, Fischbacher 1932, p.7-8.

³ *Autobiographie*, p. 6. Citée par Taquet (Ph.) *Georges Cuvier, naissance d'une génie*, Paris, Odile Jacob, 2006. Les remarques de Cuvier, hors les lettres à Pfaff, sont extraites de ce texte. Voir "Bibliographie".

⁴ Les lettres de Cuvier à Pfaff ont été publiées en Allemagne en 1845, puis traduites en français en 1858. C'est de cette édition que s'est servi John Viénot, *Cuvier*, Paris, 1932.

Premières impressions

Le jeune Cuvier n'est pas exempt de préjugés ni d'assurance. Son admiration pour les écrivains des Lumières, tout autant que la fréquentation d'un prince accessible et généreux, lui fait classer d'emblée le monarque français parmi les **despotes**. Et il ne tarde pas à faire entendre son jugement dès son arrivée à Montbéliard, où il doit faire halte, en route pour sa destination. En mai 1788, le roi est en conflit avec le Parlement qui a fait passer de force des édits bursaux pour tenter de diminuer le gouffre financier. Ces Messieurs ont riposté par un rappel de leurs droits et fonctions immémoriaux, que le roi (ordonnance du 8 mai 1788) leur retire aussitôt. La nouvelle, considérable, est commentée, au bas de la maison familiale, dans la rue, par le père du "chevalier", Jean-Georges, entouré d'un pasteur de l'Eglise Saint-Martin, d'un Anglais de passage, et d'un Parisien, naguère danseur à Stuttgart. Tous quatre sont prudents, mais Georges intervient avec fougue pour imposer ses idées. Narrant l'incident à Pfaff, il conclut sa lettre (30 mai 1788) par ces mots : "Tu peux juger si c'est chose facile de mettre dans la tête de telles gens que le roi agit contre les lois constitutionnelles du royaume, et c'est là cependant ce que j'ai entrepris". Il ajoute : "Je ne t'envoie aujourd'hui aucune observation sur la France et les Français, car dans quatorze jours, je serai à la vraie place d'un observateur". Nous y voilà donc aussi.

Après un voyage aussi pittoresque qu'inconfortable, dans une diligence capricieuse et surchargée, le jeune Montbéliardais arrive à Paris, reçu chez des compatriotes fort accommodés : un banquier et un négociant. Stupéfaction :

Ce qui m'étonna par-dessus tout, c'est ce luxe inouï. C'est incroyable. Les maisons sont de vrais palais, surtout aux environs des boulevards. Il faut le voir pour s'en faire une idée. Ce que je dis là est le fait, sans hyperbole. J'ai visité les principaux théâtres et les plus belles promenades.

Le voyageur ne demeure que quatre jours dans la capitale. La lettre suivante (10 septembre 1788) est datée de Caen, ville approvisionnée de journaux divers et de relations manuscrites venant de Paris. Vite informé de la crise financière qui secoue le royaume et qu'il apprécie à sa juste gravité, le jeune Cuvier est aussitôt frappé par deux traits saillants : d'une part la légèreté des Français en général et des Parisiens en particulier, et, de l'autre, l'absence totale d'autorité du gouvernement. Les avis unanimes déclarent indispensables des réformes majeures, mais ces Français exigent pourtant le renvoi du ministre qui les propose. De fait, les mesures du courageux Loménie de Brienne déclenchent une explosion de protestations, de mémoires grandiloquents, dont l'enflure verbale et le succès foudroyant surprennent et amusent cet étudiant formé à la concision. "La joie était grande à Paris : partout on brûlait le portrait de l'ex-ministre", écrit-il. Quant au plus célèbre avocat de la ville, Bergasse,

Il attaque les ministres et leurs projets avec la plus grande violence ; les harangues de Cicéron contre Catilina ne sont rien en comparaison. A la première apparition de ces mémoires, on se les arrachait : on en a payé jusqu'à 40 livres. En deux jours, tout Paris les avait lus, et tout Paris maudissait le ministre (...) Il demanda son congé et l'obtint sans peine, car le comte d'Artois avait informé de tout cela notre pauvre roi, et notre pauvre roi s'était laissé persuader contre le ministre.

Le chiasme et le possessif condescendant en disent long sur l'opinion du narrateur : le despote est un faible. Une émeute parisienne corrobore ce jugement. Des feux incontrôlés et suspects s'étant élevés en différents endroits, Le Guet, responsable de l'ordre à Paris, et commandé par le chevalier Dubois, veut faire son devoir. Mal lui en prend : "Le peuple fit résistance et un vrai combat s'ensuivit, plus de deux cents personnes furent tuées ou blessées (...) Le peuple finit par avoir le dessus. Le roi, pour avoir la paix, fit embastiller le chevalier Dubois". Dérobade et injustice qui laissent présager toutes les reculades. D'où le ton moqueur de la lettre du mois d'octobre.

Les parlements ont remporté la victoire la plus signalée. Le 24 septembre, Louis a donné une déclaration dans laquelle, après plusieurs considérations morales sur les difficultés de faire le bien dans ce mauvais monde, il reconnaît qu'il s'est trompé, rétablit dans leur ancien état les cours judiciaires et ajourne tous les changements dans la justice et les finances au mois de janvier prochain [ce sera en fait le 1^{er} mai] époque à laquelle les Etats du Royaume doivent se rassembler.

L'inconscience des Français n'est pas secouée par ces volte-face inquiétantes. Au contraire. Notre observateur découvre alors une autre particularité française, la chanson politique irrévérencieuse et le théâtre satirique, à mille lieues du sérieux allemand :

Il a paru une nouvelle comédie, *La Cour plénière*, où l'on fait dialoguer Lamoignon et Maupeou encore vivants, lesquels révèlent mille anecdotes comiques sur la suppression du Parlement. Ainsi sont les Français : une comédie, une chanson, peuvent guérir leurs plaies les plus profondes.

Brienne congédié est remplacé par Necker, revenu aux affaires. Le ministre genevois voudrait s'informer du protocole à suivre pour la tenue des États. Justement, les notables, naguère convoqués par Calonne, se trouvent toujours à Versailles. Mais de ceux-ci il ne tire nul avis, sinon la prorogation des règlements de 1614 ! Cette paresse donne aussitôt naissance à une chanson que Cuvier, pourtant économe de papier, tient à citer tout au long, comme une curiosité ethnologique. Voici le début qui donne une idée du reste :

Une heure, deux heures, trois heures, quatre heures
Cinq heures, six heures, sept heures, huit heures,
Neuf heures, dix heures onze heures, midi
Allons tous dîner, mes amis
Une heure, deux heures (...) onze heures, minuit,
Allons nous coucher mes amis !

Devinant que Pfaff ne verra là nulle matière digne de leurs échanges, le correspondant s'explique : "On apprend mieux, à mon avis, à connaître la nation française à l'aide de ces petits riens que dans beaucoup de livres publiés sur son caractère".

Mais à cette légèreté populaire, répond, dans les milieux aisés, un esprit charmant. Chez les d'Héricy, Cuvier découvre l'art de vivre à la française, celui de la conversation, faite de curiosité littéraire et d'aimable répartie ; il écoute d'anciens officiers qui ont couru le monde, des hôtes variés qui content à ravir. Bref, "beaucoup d'agrément dans cette société ; mais, s'empresse-t-il d'ajouter, elle n'est pas aussi utile que celle des savants". Toutefois, on y parle politique, surtout à la veille de la convocation des États. Déjà le solide bon sens de Cuvier s'étonne de l'optimisme ambiant et, naturellement, raisonne chiffres, puisque c'est une crise financière qui a mis en branle la grande machine. Or autour de lui on ne dramatise pas. "Beaucoup de personnes pensent que les États généraux vont porter remède à tout."

Dans ces conditions, reportons-nous plutôt sur la promesse faite à Stuttgart. La lettre du 22 septembre 1788 fixe un cadre méthodique à sa correspondance avec Pfaff. Leurs échanges porteront, de manière exhaustive, sur cinq rubriques principales. *Politique* (générale, européenne), *Academica* (travaux universitaires divers) *Littérature* (nouvelautés en France, Allemagne et ailleurs), *Histoire naturelle* (découvertes des naturalistes de toute patrie) et le reste, sous l'appellation de *Miscellanea*, comprendra des *Politica*, simple appendice d'ordre anecdotique, sans valeur scientifique. Et pourtant, vu la marche inattendue des événements, c'est souvent par elles que s'ouvriront les lettres envoyées de Normandie.

Les prodromes de la Révolution

À la mi-novembre 1788, la famille d'Héricy, devant la cherté des vivres en ville, s'installe dans sa résidence rurale de Fiquinvill, pays de Caux. Si Cuvier découvre alors la mer, ce qui sera pour ce naturaliste un choc fécond, il est aussi conscient qu'il assiste à une étape majeure de l'histoire de France et de ses institutions. Il les étudie sur-le-champ, et les assimile si vite qu'il est en mesure d'adresser à Pfaff, sur ce sujet, des exposés magistraux d'une extrême clarté. Mais au-delà des faits, son esprit le pousse à en rechercher les causes. Il trouve ainsi une explication à l'incroyable passivité des élites, et écrit le 30 décembre 1788 :

Depuis plus de 150 ans [la soustraction donne 1638, année de la naissance de Louis XIV] la nation est habituée au despotisme. Le luxe et les plaisirs de Paris ne permettront jamais aux grands de s'occuper des affaires de l'État, et le joug supporté jusqu'ici rend tout le monde indifférent aux bons et aux mauvais succès du gouvernement. C'est dire que les habitudes de facilité sont ancrées dans les élites qui deviennent indifférentes à l'activité bonne ou mauvaise des ministres.

De plus, la corruption éclate au grand jour, ainsi dans le procès intenté à Beaumarchais, cet homme de lettres, qui, en raison de ses talents, pense Cuvier, devrait éviter le scandale.

Tu le connais [écrit-il à son ami] comme auteur de comédies ; Le Barbier de Séville, le Mariage et de Figaro et le malheureux opéra Tarare ; mais le voici devant le Parlement pour répondre de ventes d'armes à l'étranger et commissions illicites durant la guerre d'Amérique, tandis que Laborde, banquier de la cour, a accaparé les blés et contribué à la cherté excessive où ils sont aujourd'hui. Mais, [ajoute-t-il à propos du premier] ce n'est pas seulement dans cette affaire qu'il s'est montré méprisable : partout, il joue le rôle d'un intrigant, et du flatteur le plus corrompu des libertins de condition. C'est ce qui inspira pendant les représentations de Figaro une bonne épigramme, dans laquelle on disait que Bartholo était un avare, Almaviva un adultère, Figaro un voleur, Rosine une coquette et qui finissait par ces mots :

Et pour voir à la fin tous les vices ensembles
Des badauds achetés ont demandé l'auteur.

Étrange capitale, repaire de vices et foyer de gaieté ! La province paraît d'abord plus calme. Erreur. La violence, que Cuvier n'avait jamais connue, se rapproche de lui. Nous entrons en effet dans l'année cruciale 1789, avec les émeutes de Rennes des 26 et 27 janvier, lors d'une session extraordinaire des États de Bretagne. Le narrateur insiste bien auprès de son correspondant, dont il devine l'incrédulité : "Tous ces détails ont été rapportés dans trois lettres par des témoins oculaires, tu peux donc les donner comme authentiques. Dans cette province, le tiers état est très irrité contre la noblesse, parce que cette dernière possédait, d'après la constitution des États de ce pays, des privilèges exorbitants. Le 26 et le 27 janvier, on en vint à une rupture entière", dont suit tout le détail que je résume.

Tout commence par une querelle de laquais, traditionnel allume-feu, qui attaquent des étudiants et des commis négociants. "Les étudiants pensent que la noblesse y a mis la main, et ils attaquèrent tous les nobles avec des pistolets, des fusils, des sabres. Le tumulte fut grand ; en moins d'un quart d'heure, on entendit deux cents coups de fusils. Dix personnes restèrent sur la place, et plus de quarante furent blessées." Mais le comte de Thiard, commandant de la province, arrive avec trois régiments de ligne et rétablit l'ordre. L'affaire n'est pourtant pas close : "Sept cents jeunes gens qui venaient de Nantes avec toutes sortes d'armes et de munitions de guerre au secours de ceux de Rennes, ainsi que trois cents autres de Saint-Malo qui amenaient deux canons furent aussi repoussés par les troupes". On perçoit dans le récit le sentiment d'absurdité du jeune Cuvier devant cette sanglante dynamique collective dont le mécanisme est inexplicable.

Espoirs et craintes pour la France

Cependant, il suit passionnément les premiers pas de la démocratie naissante. Et comme ses études classiques lui ont appris l'influence des personnalités et de l'éloquence sur les rassemblements, il porte la plus grande attention à la désignation des députés aux futurs États généraux. En Normandie, il relève l'élection du duc de Coigny et du baron de Wimpfen, allemand, aux splendides états de service, et qui commande le régiment de Bouillon. "À Caudebec, la noblesse a choisi M. de Bouville, un savant distingué, qui avait l'intention d'aller passer l'été prochain à Göttingen pour étudier le droit des États allemands. Son voyage est maintenant remis. En revanche, le plus grand tumulte règne dans les assemblées du clergé parce que les curés, qui ont le plus grand nombre de voix, veulent exclure le haut clergé des États du royaume. L'évêque de Bayeux a été forcé de quitter l'assemblée de Caen, et l'on dit que l'évêque d'Orange a été aussi renvoyé". L'épistolier n'omet pas de signaler le cas singulier du comte de Mirabeau, qui s'est donné l'élégance de se présenter au Tiers État de Provence. Il a été, pour cette raison, couronné sur le théâtre de Marseille, et la principale actrice lui lut, au nom du public, les vers suivants :

Il veut faire notre bonheur
Il nous apprend ce que nous sommes
Son père fut l'ami des hommes⁵
Le fils en est le défenseur

(...) Pour donner plus de créance à sa profession de foi, il a acheté une mercerie.

⁵ Le marquis de Mirabeau (1715-1789) auteur de *L'Ami des Hommes*. Cet ouvrage, lu en Allemagne, avait profondément marqué Cuvier adolescent.

Mal renseigné sur les élus du Tiers, Cuvier enchaîne : "Mais assez sur les députés, voyons ce qu'ils auront à faire. J'ai déjà vu les doléances de quelques baillages. Les articles principaux sont à peu près les mêmes dans toutes." Et il en propose une lumineuse synthèse en six points, qui lui semble un bon départ pour l'avenir. "Ainsi pourrait naître une excellente monarchie tempérée dans le royaume le plus despotique de l'Europe. Mais je crains seulement que la mauvaise intelligence qui règne entre les trois états les empêche de fonder quelque chose de durable ; la discorde est partout. Les prêtres sont en désaccord entre eux et avec les deux autres corps, la noblesse avec le tiers état, les parlements etc..." Cinq mois plus tard (lettre du 8 mai 1789), les choses n'ont fait qu'empirer. Necker est devenu, pour des gens importants, l'homme à abattre. "La noblesse et le clergé sont excessivement irrités contre le ministre et feront tout pour lui faire abandonner son poste. On dit par exemple que c'est lui qui a excité tout le tumulte et les séditions qui règnent partout en France." En Normandie, heureusement, le duc de Beuvron, qui commande la province, a su "mettre bon ordre" aux émeutes populaires. "Mais on raconte qu'à Marseille, tout est en feu ; il paraît que six mille bandits se sont emparés des portes." En Bretagne, c'est le blocage : d'une part, on réclame la tenue légale des anciens États provinciaux, de l'autre, "la bourgeoisie (le Tiers) ne veut pas y prendre part tant que le nombre de ses représentants ne sera pas plus considérable". Les États du Dauphiné ont fait école.

Et au milieu de ce dramatique chaos, qui appellerait un signe d'autorité immédiat, se déroule la séance d'ouverture des États du royaume⁶, d'un anachronisme quasi grotesque. "Ils ont commencé lundi [5Mai] leur comédie à Versailles par une procession solennelle. Le comte de Provence, le comte d'Artois, le prince de Conti et le prince de Condé portaient le dais sur le Saint-Sacrement. Immédiatement après venait le roi avec toute la cour ; suivaient ensuite les députés en tête desquels marchait le duc d'Orléans, à cause de son rang. La reine était resplendissante ; elle portait sur elle les plus gros diamants de la couronne et avait une suite de cent dames d'honneur." Toujours sur un ton persifleur, notre familier des patriarcales cours allemandes s'amuse des traits exotiques du protocole d'Ancien Régime où l'habit prime. Les députés du Clergé "porteront l'habit de leur ordre et de leur dignité, ceux de la Noblesse une robe noire avec les manches brodées d'or, des boutons d'or, un manteau noir fourré, un habit brodé d'or, des souliers et des bas noirs, le chapeau retroussé seulement en devant, surmonté de grandes plumes. Le Tiers Etat enfin sera complètement noir, avec un petit manteau et un chapeau à trois cornes sans boutons. Ces costumes bizarres, commente-t-il, sont faits simplement pour distraire le roi de l'ennui qu'il pourrait éprouver pendant les longues séances des États".

Excellent analyste, il a vite repéré l'habile tactique du ministre genevois pour réduire les opposants aux réformes. "Necker, né dans un état démocratique, a compris que son intérêt était de rapprocher le clergé de la bourgeoisie et, pour y parvenir, il admit tous les curés aux assemblées provinciales où l'on choisissait les députés, tandis que les chanoines et les capitulaires, qui sont davantage du parti de la noblesse, ne pouvaient y envoyer qu'un député sur dix, et que les évêques n'y avaient qu'une seule voix. Aussi les curés obtinrent-ils la majorité, et il y eut peu d'évêques députés." Dans la même lettre du 22 juin, il a plaisir à nommer "les membres les plus distingués du Tiers État", car ce sont gens de science, donc pondérés : "Bailly, qui appartient aux trois premières académies, a été nommé président ; il est modéré ; Rabaut de Saint-Etienne⁷, pasteur protestant de Nîmes en Languedoc, orateur remarquable, aussi modéré. Il a la plus grande influence dans cet État, comme un autre protestant, Necker, dans le Conseil privé. Etrange ressemblance". Mais d'autres sont inquiétants : "Le comte de Mirabeau, tu le connais déjà, c'est peut-être le plus grand génie de la France, mais trop emporté, et sans aucune idée de ce que c'est que l'honneur, Target⁸, avocat à Paris, est membre de l'Académie française, mais sans aucune modération". Plus tard, il signalera l'abbé Grégoire, "génie politique et noble caractère", et "Sieyès à mon avis le politique le plus sain de l'Assemblée".

Les grands jours

La même lettre du 22 juin conte ensuite longuement et fiévreusement la journée précédente, celle du serment du Jeu de Paume, depuis la vérification des pouvoirs des députés jusqu'au dénouement explosif. "Enfin, il y a trois jours, le Tiers Etat [...] se fit proclamer la seule assemblée nationale. La Noblesse a déjà protesté et la scission est formelle. Personne ne sait comment on sortira de là. En attendant le roi n'a pas d'argent, et le peuple pas de pain. Tous les jours on peut avoir un mouvement, et l'on parle déjà de guerre civile. Il est curieux d'entendre les femmes se lamenter à ce sujet. Mais je ne crois guère les pauvres Français capables de faire une

⁶ Cuvier cite *Le Moniteur* qui arrivait chaque jour chez les d'Héricy.

⁷ Jean-Paul Rabaut, dit de Saint-Étienne, né à Nîmes le 14 novembre 1743, guillotiné à Paris le 5 décembre 1793. Son action contribua à l'obtention de l'édit de tolérance (novembre 1787) qui rendait l'état-civil aux Réformés. Ph. Taquet, *op. cit.* p. 473, n. 42.

⁸ Guy-Jean-Baptiste Target (1733-1807) joua un rôle important dans l'élaboration de la Constitution de 1791.

guerre civile, quoique ce soit pour eux l'unique moyen de régénération". Voilà qui donne à penser aux historiens.

Le 28 juin, un post-scriptum : "D'après les dernières nouvelles, notre histoire devient tragique" [le possessif est ambigu]. Les faits se succèdent en effet à un rythme accéléré. Dix mille Parisiens vont à Versailles exiger le maintien de Necker, et l'obtiennent, mais l'attitude cassante du monarque qui "joua le rôle d'un despote en annulant les décisions du Tiers" n'annonce rien de bon. À Paris, "il y a quelques jours, 300 hommes des gardes françaises allèrent de leur corps de garde au Palais-Royal [Palais du duc d'Orléans où il y a une grande quantité de boutiques et de cafés], le sabre nu. Ils dirent au peuple, qui est toujours en foule à cet endroit, qu'ils voulaient le protéger ; on les reçut avec joie et on leur paya du café et des liqueurs".

Cuvier reprend la plume le 16 juillet 1789, pour une immense lettre qui commence cette fois par les *Politica*. "Les événements intérieurs de la France sont si intéressants que je dois nécessairement t'en informer, car, quoique, comme moi, tu sois étranger à ce pays, il est impossible que des événements d'où dépend le bonheur de 24 millions d'hommes te trouvent indifférent." Il lit chaque jour au moins *Le Courrier de Paris* à *Versailles* et de *Versailles* à *Paris*, du journaliste Gorsas, *Le Moniteur* et *Le Point du jour*, d'où ce récit.

Les gardes françaises ayant été mis aux arrêts, on faisait venir de nouvelles troupes, et en fort peu de temps, il y eut dans la plaine des Sablons un camp de 40 000 hommes sous le commandement du général de Broglie (régiments suisses et allemands) [...] ; 4000 hommes prirent possession du Palais Royal. Un régiment d'infanterie s'établit à l'Hôtel des Invalides et partout on braqua des canons. Les États firent au roi les plus vives et les plus pathétiques représentations (un véritable chef-d'œuvre d'éloquence). Le jour suivant [12 juillet], tout le ministère fut changé et on ne donna à Necker en particulier que 48 heures pour quitter le royaume [...]. Les États, après avoir reçu des nouvelles alarmantes de la capitale, envoyèrent une députation au roi en le priant d'éloigner le danger, surtout les troupes étrangères, et de rappeler les ministres congédiés. Ils demandèrent en même temps d'être transférés à Paris.

Cuvier, après avoir rapporté en propres termes la réponse hautaine et négative du roi (*Moniteur* du 13 juillet), ajoute :

À Paris, la liberté fait de plus en plus de progrès, parce que la plupart des troupes sont gagnées au parti des bourgeois. C'est ainsi que le régiment de Vintimille qui était au Palais-Royal, et les artilleurs des Invalides se sont formellement déclarés comme troupes nationales et mis sous la protection des États et de la Ville.

Le *Moniteur* du 14 relate les gestes insurrectionnels de la capitale et l'épistolier suit allègrement :

La bourgeoisie a pris les armes et s'est divisée en 60 districts, chacun de 500 hommes. Les déserteurs s'y réunissent en grand nombre, et des sergents les commandent. Tous sont résolus à mourir pour la liberté, comme ils disent. Ils se sont emparés de toutes les armes anciennes et modernes qui étaient déposées au garde-meuble de la couronne, et comme ils ont saisi sur la Seine un bateau qui portait de la poudre aux troupes royales, ils ont des munitions de toute espèce (...). Tous les habitants portent à leur chapeau une cocarde blanche et verte (...) Tout se passe avec le plus grand ordre, et la garde bourgeoise a résolu de faire pendre sur-le-champ tous ceux qui seraient pris en flagrant délit de vol.

Et Cuvier d'ajouter lucidement : "La lutte n'est plus qu'entre le despotisme et la liberté".

Dans la lettre suivante du 17, nulle mention de la prise de la Bastille : il est vrai que pour lui l'événement ne porte pas en soi le caractère symbolique qu'il revêtait pour les Français. L'ignorant même, il s'étonne, en post-scriptum, de la volte-face royale. "Alors que le dimanche 13 le roi avait donné la réponse si sévère mentionnée plus haut, le jour suivant, il se rendit dans la salle des États avec ses deux frères et sans escorte ; il dit qu'il avait toute la confiance possible dans les États, qu'il voulait suivre leurs conseils, qu'il se mettait sous leur protection, et qu'il ne resterait à Paris et dans les environs que les troupes nécessaires à la police". Après quoi, il se rend dans Paris insurgé, où il se fait acclamer, ce qui scandalisera des observateurs étrangers. Cuvier se borne à dire : "Comprends-tu maintenant cet homme ? On espère que Necker sera rappelé et je n'apprends encore rien qui annonce un soulèvement". Sur ce, il se remet avec ardeur à ses récoltes, découvertes, dissections et dessins y afférents.

Ce n'est que dans une lettre datée du 25 août que le jeune savant revient, après compléments d'informations, sur la journée du 14 juillet, et s'explique l'attitude de Louis XVI. Dans un long développement, il situe la prise de la Bastille dans un plus large contexte. Pour réduire Paris, dit-il en substance, il existait un plan concerté : faire poster les régiments étrangers sur les hauteurs de Montmartre avec 50 pièces d'artillerie, tirer sur les portes de la ville pour les enfoncer et y pénétrer, tandis que la cavalerie, casernée aux Invalides, devait s'emparer de l'Hôtel de Ville et du Palais-Royal livré au pillage des hussards. Dans le même temps, l'Assemblée serait dissoute et Paris encerclé serait soumis par la famine. Tout était prévu pour le 25 juillet. Des fuites avaient renseigné certains bourgeois. La Bastille bloquant la porte Saint-Antoine, principale voie d'accès au centre de la ville, il fallait s'en emparer au plus vite pour éviter le bouclage total. Cependant, poursuit Cuvier, le salut vint essentiellement de la défection des troupes.

Tu dois bien penser qu'à Paris, où il y a tant de gens riches, on eut bientôt gagné au parti de la bourgeoisie les soldats qui s'y trouvaient, comme, par exemple, les deux régiments des gardes. Le moyen fut plaisant : on leur donna à chacun 8 francs, une fille, et autant de liqueurs et de café qu'ils en voulurent. Bref, la liberté eut le dessus ; les troupes prirent la fuite ; les généraux⁹ purent à peine trouver un endroit pour se mettre en sûreté, et ils ne recueillirent de leur beau projet que honte et mépris.

Les grandeurs de l'Assemblée

Dans une lettre du 10 août, toute pleine d'histoire naturelle, l'auteur trouve le temps de s'exclamer : "Le 4 août, tout le système féodal fut détruit, les privilèges abolis ainsi que la dîme due aux églises et la pluralité des bénéfices, les biens des églises déclarés propriétés nationales, la vénalité des charges supprimée etc... Tout cela que des siècles n'auraient peut-être pas accompli fut décidé en une nuit par l'enthousiasme qu'inspirait à tous la liberté nouvellement acquise. À la fin de cette heureuse nuit, le Roi fut officiellement proclamé Restaurateur de la liberté française et on vota une médaille pour perpétuer le souvenir de ces grands événements". Dans le même courrier Cuvier salue l'achèvement des "Préliminaires de la Constitution ou Déclaration des droits de l'homme en société : c'est un modèle de justesse philosophique".

... et les barbaries de Caen.

Mais en contraste, après qu'il ait parlé oiseaux, fossiles, poissons, les **Politica** de cette longue épître du 10 août se chargent d'une narration tragique : "Je ne t'ai encore rien dit de l'émeute de notre ville, parce qu'elle fut trop stupide, et ne concourut en rien au grand Tout de la révolution". Cuvier se trouvait justement à Caen lorsqu'elle éclata. Très impressionné, parce que témoin oculaire, il se lance dans un récit nerveux, à chaud, dont il faut citer au moins la fin. Le 10 août donc, une vive altercation a mis aux prises quelques soldats du régiment de Bourbon, caserné à Caen, et commandé par le vicomte de Belzunce, second major, avec la garde nationale de la ville :

Deux jours plus tard, le 12 août, arrivèrent au matin des paysans des environs que le tocsin avait attirés. Tu ne peux pas te figurer leur aspect. J'en vis une troupe d'environ trois cents armés de fourches, de piques et de faux ; comme les Scythes, ils regardèrent de tous côtés en demandant qui ils devaient tuer : 'amenez-les-nous, car il faut que nous rentrions bientôt chez nous' ! Ces gens, avec quelques centaines des plus mauvais sujets de la ville, allèrent au château, désarmèrent le poste, tirèrent de prison le malheureux major et le mirent à mort. Sa tête fut promenée par toutes les rues avec de la musique. Peu ne s'en fallut que je visse ce cortège ; je me cachai à temps dans une maison. Maintenant tout est apaisé et l'on instruit le procès des principaux meneurs. Ce sont surtout un avocat (...) et une femme qui avait lavé ses mains dans le sang du major, mangé de sa chair, et commis d'autres atrocités. Tu n'as pas idée de la cruauté des femmes ; j'en ai vu une de mes yeux qui disait à son enfant : Va vite voir sa tête, et il y alla.

Cependant, installée au Manège des Tuileries après les journées d'octobre, l'Assemblée Nationale poursuit ses nobles travaux. Cuvier, faisant la synthèse des interventions principales, brosse à son correspondant un tableau limpide et critique des quatre partis qu'il distingue dans la Constituante. "Tu vas peut-être me demander : quel est donc le parti du roi ? Le bonhomme n'en

⁹ Cuvier les nomme avec leur fonction : le maréchal de Broglie, MM. de Bezenval, colonel de la garde suisse Choiseul Narbonne, Fritzlar, le prince de Lambesc, de Bechiny, d'Esterhazy (hussards hongrois), de Lambert, du Châtelet et d'Autichamp. Ils se retirèrent à Saint-Cloud, John Viénot, op. cité, p. 48-49).

a pas. Il ne prend en réalité d'autre part au gouvernement que de faire imprimer et signer les décrets" ¹⁰ Les plus modérés veulent lui laisser un veto suspensif ; la foule se mêle au débat et, toujours aussi caustique devant l'ignorance populaire, Cuvier termine sa lettre du 25 août par ce trait : "Beaucoup de Parisiens s'étaient fait du veto les idées les plus burlesques. Quelques-uns croyaient que c'était un impôt, d'autres que c'était un Anglais agent de discorde".

La récente liberté de la presse est certes une conquête, mais ce nouveau pouvoir l'inquiète par son influence sur une opinion publique mal éduquée. Arrivent en effet à Caen des masses de journaux et de pamphlets virulents comme *La France Libre*. "Il n'exhale que démocratie pure. Il passe en revue les rois de France de façon curieuse [avec soin] et les dépeint sous les couleurs les plus noires, mais, il faut l'avouer, les plus vraies." Ce sont pour lui, ne l'oublions pas, des despotes. Il ne néglige pas les brochures qui accablent Marie-Antoinette, "ses intrigues les plus dégoûtantes avec des palefreniers, des valets de chambre, des femmes, des écrivains". Il prend connaissance de l'affaire du Collier par le *Mémoire pour la Comtesse de Valois et de la Motte*, et découvre seulement alors la campagne de haine qui dure depuis dix ans contre la reine ; finalement, ce flot de boue le submerge. "Il est difficile de croire à tant d'infamie de la part des grands, mais je dois te dire que chaque Français est disposé à croire de la reine tout ce qu'on peut en dire de mal." Heureusement il existe dans cette masse d'ouvrages quelques perles rares, ainsi les *Mémoires du duc de Saint-Simon* ¹¹ : "ce livre contient une foule d'anecdotes complètement ignorées jusqu'ici".

Des loix salutaires

Les ordures de la vile démocratie n'entament pourtant pas son admiration pour le côté généreux de la Révolution. Ignorant le double jeu de Louis XVI, il s'adoucit au point d'écrire, dans sa missive du 18 février 1790 : "Notre roi, dans un long discours à l'Assemblée Nationale, s'est solennellement déclaré protecteur et défenseur de la nouvelle Constitution. Partout, on fête cet événement. La Constitution va toujours son train" Et elle travaille bien. Persuadé à titre personnel que les règles monastiques sont incompatibles avec la liberté individuelle, notre Montbéliardais salue bruyamment le décret du 13 février. "Dans le royaume, la loi ne reconnaît plus de vœux monastiques, et ainsi tous les couvents et congrégations monastiques existant aujourd'hui dans le royaume seront supprimés, sans qu'il puisse en être rétabli de semblables. Quel coup !"

Autre bon travail : la punition des comploteurs. Certains se recrutaient même dans l'entourage du prince légitime, tel le marquis de Favras, commandant des Suisses, accusé d'avoir voulu enlever le roi, et qui a subi la pendaison. Cuvier mentionne aussi la conspiration du général Maillebois, d'avril 1790, mal connue en France parce qu'elle s'est nouée en Hollande. Dénoncé par son secrétaire, Maillebois se réfugia à Liège. Cette conspiration, bien réelle, impliquait les rois de Sardaigne, d'Espagne et de Naples, qui auraient attaqué Marseille, "pendant que les princes allemands auraient fait une diversion sur l'Alsace". Et de commenter : "Ce plan, en effet, aurait bien réussi, parce que, malgré les belles opérations de notre Assemblée, il y a beaucoup de mécontents parmi les nobles et les prêtres, ce qui se comprend facilement".

À ces récits vibrants, Pfaff oppose son silence. D'où l'inquiétude de Cuvier en avril 1790. Cette révolution française, "l'approuve-t-on ou la blâme-t-on ? Tout cela m'intéresse beaucoup". En attendant, voici une bonne nouvelle : "Tu sauras que Rabaud de Saint-Etienne, pasteur protestant, a été nommé président de l'Assemblée Nationale. Quelle victoire sur les préjugés qui avaient régné jusqu'ici !"

La longue lettre du 25 juin 1790 est écrite en latin, continuée en allemand et se termine en français, puisqu'il s'agit de politique. Et c'est encore un nouveau coup. "Le 19 juin au soir furent abolis la noblesse héréditaire, tous les titres de ducs, marquis, excellence, grandeur, altesse, monseigneur. Il est prescrit à chacun de porter son nom de famille et pas celui de ses terres, comme cela se faisait jusqu'ici. Tu sais déjà ce que le Clergé a perdu en puissance, nombre et richesse (...) Les tribunaux seront bientôt établis, ainsi, il ne reste que l'organisation des troupes de terre et de mer, et la nouvelle constitution sera achevée." Pfaff, un peu surpris de cette

¹⁰ A partir du 29 août 1789, l'imprimeur de l'Assemblée Constituante fondera le *Journal des débats et décrets*, grande source d'information pour la province, scrupuleusement lu par Cuvier.

¹¹ Il s'agit d'extraits piratés provenant des manuscrits du duc que Louis XV avait fait séquestrer et déposer au ministère des Affaires étrangères (cf. Yves Coirault, éd. des *Mémoires du duc de Saint-Simon*, Gallimard, Pléiade, t.1, 1983, p. LXXVIII.).

assurance, souhaiterait à son tour être mieux informé sur l'opinion française. "Tu me demandes mon sentiment et celui du public d'ici sur la révolution française. Tu dois déjà deviner le mien. La liberté et l'égalité sont gravées dans le cœur de tout homme éclairé, c'est t'en dire assez." Notons la condition mise à la véracité de l'aphorisme : "éclairé".

La France change...

Ces lumières, Cuvier les voit chez les "bourgeois", son milieu natal, donc dans le Tiers Etat modéré, sûrement pas dans la noblesse. Celle de Caen est divisée. "Tu ne peux pas te figurer combien la différence d'opinions et le fanatisme politique ont aigri la conversation française, autrefois si agréable. Moi qui observais tout comme un étranger, d'un œil froid, j'ai eu souvent l'occasion de le remarquer. Aucun parti ne veut céder ; les aristocrates blâment tout ce qui se fait, que ce soit bien ou mal ; les démocrates au contraire veulent justifier jusqu'aux exécutions populaires les plus sanglantes. De là des discours amers, de là discorde entre les meilleurs amis."

Pfaff, devenu redoutable, demande alors si la nation est heureuse. Cuvier se trouble : "C'est une question à laquelle il est difficile de répondre. Elle a à peu près le même bonheur qu'un homme à qui une forte fièvre enlèverait ses mauvaises humeurs. Et la fièvre, mon cher Pfaff, est un bien mauvais remède. Il y a trois semaines, trois personnes ont encore été pendues à Aix dans un soulèvement. De tels faits sont le plus grand malheur pour la liberté naissante, et, malheureusement, ils ne sont que trop nombreux. Les papistes sont partout furieux des décrets qui les concernent. Les chaires retentissent de leurs déclamations ; tous les évêques donnent contre cela des lettres pastorales dans le style de l'Apocalypse ; mais tout ce bruit ne servira certainement à rien". Ne voit-on pas en effet des forces nouvelles germer dans la Nation ? L'armée des émigrés recrute en Allemagne, s'inquiète Pfaff ? Ce n'est qu'une "mascarade. Ici, d'un mot, la France peut mettre 3 à 400 000 hommes sous les armes. C'est là un des avantages, entre autres, des gardes nationales, et qui peut donner à réfléchir aux ennemis", réplique Cuvier avec assurance, le 19 février 1791.

La fracture

Arrive le 21 juin, la fuite à Varennes. Ce roi bonhomme qui signait si volontiers les décrets est donc un traître ? Amer et blessé, l'observateur naguère si enthousiaste écrit le 21 juillet à son ami :

Tu es sans doute au courant de la comédie qui se joue en France. Que dis-tu d'un roi qui, après tant de serments de rester fidèle à la Constitution, finit par s'enfuir la nuit et proteste contre cette Constitution ? (...) Quelle impression as-tu éprouvée en voyant un roi de France, la sœur d'un empereur et sa famille passer la nuit chez un fabricant de chandelles, ramenés de force chez eux, dans une voiture, entre deux avocats, entourés de 20 000 hommes, et gardés à ce point dans leur propre palais que des soldats sont placés jusque sur les toits, sans doute de peur qu'ils ne s'échappent par-là ?

Mépris pour le roi et sa famille, mépris pour ceux qui les séquestrent avec jubilation. Partout, on abat les armoiries royales. Mieux vaut en rire : "un boucher avait pour enseigne un bœuf couronné : elle fut abattue comme une image du roi, et brûlée solennellement".

En octobre, Cuvier est malade, mais il écrit encore des pages sur la révolution. Il observe cette fois les élections à l'Assemblée législative, qu'il appelle "les élections populaires". La différence de qualité entre ces nouveaux élus et ceux de la génération précédente saute aux yeux. Après les portraits admiratifs des grands tribuns de la Constituante, la dégradation, voire la divagation sont flagrantes. Le seul député connu de Caen, c'est l'évêque, l'abbé Fauchet, ancien prédicateur de la cour. Depuis son élection, il prononce "les sermons les plus étranges dont les sujets principaux [sont] la loi agraire, le divorce et le mariage des prêtres". De plus, il a déjà depuis longtemps femmes et enfants ; or ses mauvaises mœurs, loin de lui nuire, lui donnent comme une auréole. "Comment trouves-tu le commencement de la législature ? L'émigration, dans son genre, ne vaut guère mieux : on n'a jamais rien vu de plus drôle. Plusieurs nobles s'endettent ou vendent leurs biens pour mener à l'étranger une vie misérable, quand ils pourraient être si heureux dans leur pays s'ils voulaient mettre de côté leur orgueil." Les d'Héricy sont parmi eux. Le précepteur étranger reste dans leur château.

Cinq mois plus tard, le 11 mars 1792, la rubrique *Politica* est vide. À la fin d'une longue lettre toute pleine de botanique, on peut lire ces mots : "Je ne parle pas de politique. Il m'est trop

pénible de revenir sur l'espérance que l'ami des hommes avait fondée sur l'entreprise de quelques philosophes français. Les têtes de ce peuple ne sont pas faites pour la liberté. Je te citerai seulement les faits suivants : l'arrestation de quatre-vingts personnes à Caen, les soulèvements à cause des grains à Noyon, l'assassinat du maire d'Etampes (Simonneau, 3 mars) et le siège d'Aix par cinq mille Marseillais. Les émigrants auraient-ils pu faire quelque chose de pis contre la république [res publica] ?" À Pfaff qui blâme ce pessimisme, son correspondant réplique fin avril 1792 : "Ton opinion sur l'état de la France vient plutôt d'un bon cœur que d'une vraie connaissance des hommes et des choses (...) Tu aurais dû me citer une grande nation qui, de l'état le plus dégradant de luxe, de vice et d'esclavage, se serait élevée de nouveau à la vertu et à la liberté. Tu n'en trouveras pas."

En effet, voici amnistiés, voire portés en triomphe, les coupables des incendies et des meurtres. Pour ajouter à ce renversement des valeurs, apparaît le crime majeur, la désertion devant l'ennemi. Rappelons que le 20 du mois, la Législative avait déclaré la guerre au roi de Bohême et de Hongrie, et les défaites n'avaient pas tardé. La naïveté de l'ami Pfaff lui vaut quelques traits sarcastiques. "Dis-moi, n'as-tu pas trouvé dans la bravoure avec laquelle les troupes se sont comportées devant Tournay, et la manière dont elles ont traité leur général, un nouveau prétexte à l'appui de tes espérances ? Ne seront-elles pas encore dépassées par les 47 millions dont les dépenses excèdent les recettes ? Oui, ma manière de voir la révolution a changé. Mon opinion s'appuie sur l'examen approfondi des faits tels qu'ils me sont présentés par plus de vingt journaux que je choisis dans tous les partis. C'est le seul moyen d'arriver à quelque chose de positif [...]." La liberté serait-elle morte ? Non, conclut-il avec grandeur, "souviens-toi toujours que pour les honnêtes gens, la liberté existe sous toutes les formes de gouvernement". Maxime profonde qu'il met aussitôt en pratique. C'est en effet à cette date que, dans un mouvement logique de loyauté foncière, Cuvier offrira sa personne au duc de Wurtemberg, son seigneur naturel, engagé dans la coalition contre la France. Il ne recevra heureusement pas de réponse.

La dernière lettre à l'ami Pfaff, qui quitte Stuttgart, est datée d'août 1792, donc avant la proclamation de la République et la Terreur. Elle respire l'amertume. "Tu admires la révolution française et ses principes, moi aussi ; je donnerais beaucoup assurément pour les voir dominer partout, mais autant ils sont beaux, autant les actes de ceux qui nous gouvernent y sont opposés [...] Il reste une seule espérance : que la nouvelle législature {il s'agit de la Convention, qui ouvre ses séances le 21 septembre} cherche à introduire un peu plus de subordination ; sans cela, toute la philosophie qui règne dans nos lois est inutile."

Cet espoir ne sera pas complètement déçu. Lorsque la Convention, après le décret du 8 août 1793 qui supprimait toutes les académies, voudra, sous l'influence de la réaction thermidorienne, restructurer la recherche scientifique, elle découvrira Georges Cuvier, devenu citoyen français à la suite de l'annexion forcée de Montbéliard le 10 octobre 1793, et le tirera, deux ans plus tard, de la commune d'illettrés où il était secrétaire de mairie. Le jeune précepteur, qui avait quitté Stuttgart huit ans auparavant tout frémissant d'idéologie, est maintenant un homme tendu vers son destin, tant l'expérience de la Révolution française l'a mûri. Il l'a observée en moraliste ; il a connu la fin des illusions, a exercé ses capacités critiques au sein de la tourmente ; la pénétration de son jugement s'est aiguisée, sa soumission aux faits, son attachement à l'ordre, son aversion atavique de la violence et de l'ignorance se sont mieux dégagés. Il sait désormais que sa vraie patrie, c'est la science : son ascension fulgurante le prouvera bientôt.

BIBLIOGRAPHIE

- Viénot J. : *Georges Cuvier*, Paris, Fischbacher, 1932 (première biographie française écrite à l'occasion du centenaire de la mort de Cuvier) 247 p.
 Furet F. et Richet D. : *La Révolution française* Paris, Hachette, 1963, Marabout Université, 1979
 Taquet P. : *Georges Cuvier, naissance d'un génie*, Paris, Odile Jacob, 2006, 535 p.
 Sous la dénomination d'*Autobiographie*, l'auteur a utilisé le manuscrit de Cuvier « *Mémoires pour servir à celui qui fera mon éloge, écrits au crayon dans ma voiture pendant mes courses en 1822 et 1823* », Institut de France, Académie des Sciences, Bibliothèque, Fonds Cuvier, Fonds Flourens. Imprimé dans FLOURENS (Pierre) *Recueil des éloges historiques lus dans les séances publiques de l'Académie des Sciences*, t. 1, Paris, Garnier, 1856

DISCUSSION

Claude Hartmann : Merci de nous avoir décrit si brillamment les premières années du jeune Cuvier et de nous avoir ainsi dévoilé un aspect inattendu de la vie du savant. Votre communication me conduit à faire la remarque suivante : la ville de Mulhouse, comme Montbéliard était, à la fin de l'Ancien Régime, une ville libre. Pratiquant la religion calviniste, ayant des liens étroits avec la Suisse, cette petite communauté prospère, de cinq à six mille habitants, était jalouse de ses privilèges et se distinguait des populations catholiques qui l'entouraient. De nos jours, la place de l'Hôtel de Ville, dite place de la Réunion, est censée célébrer le rattachement de cette petite république à la grande République française. Or, ce rattachement n'a pas été du tout enthousiaste et spontané. Il a fallu attendre 1798, les protestations des députés Kœchlin et Thierry envers cette atteinte à l'uniformité de l'Alsace, et un blocus rigoureux. Il n'y avait pas d'autre solution qu'une annexion pure et simple. La démarche de la ville, en 1815, pour retrouver les anciennes prérogatives sera vaine.

Micheline Cuénin : Le cas de Montbéliard est, en effet, parallèle à celui de Mulhouse, mais le fait que ce pays ait été francophone a mieux fait entériner les changements. Sur le moment en revanche, le maire Ferrand auquel le Constitutionnel Bernard de Saintes disait apporter la liberté – avec des canons ! - rétorqua : "La liberté, nous la connaissons déjà !"

Olivier de Bouillane de Lacoste : J'ai été surpris, en vous écoutant, de la rapidité avec laquelle les informations se transmettaient de Paris à la province sous la Révolution. Cuvier relate les événements à son correspondant quelques jours à peine après qu'ils se sont produits. Cela semble contredire l'idée – répandue – selon laquelle les communications étaient à l'époque extrêmement lentes.

Micheline Cuénin : Cuvier ne mentionne pas de difficultés d'acheminement entre Stuttgart et la Normandie. Il recommande seulement à son correspondant de faire passer son courrier par Strasbourg, d'où il partira sur Paris, et de Paris à Caen. Mais ceci jusqu'en juillet 1792. Ensuite...

Pierre Gillardot : Georges Cuvier a bénéficié de la protection de l'abbé Henri-Alexandre Tessier (1741 – 1837), médecin et naturaliste renommé en son temps et malheureusement tombé dans l'oubli depuis. Entre 1776 et 1782, l'abbé fut envoyé en Sologne pour étudier les effets sur les habitants de la consommation de seigle ergoté, ainsi que les ravages provoqués par la douve du foie chez les ovins. C'est en Normandie, où il occupa différents postes en tant que médecin que l'abbé Tessier rencontra Cuvier, alors précepteur dans la famille d'Héricy, et put mesurer l'étendue de ses connaissances et de ses capacités intellectuelles.

Micheline Cuénin : En effet, je vous remercie.

Gaston Souliez : On ne peut qu'admirer la maturité de Cuvier (vingt ans en 1789), la justesse et la profondeur de ses observations. Poursuivit-il pendant cette période ses fonctions de précepteur et ses recherches scientifiques ?

Micheline Cuénin : Le jeune Achille d'Héricy était peu assidu au travail, il avait 13-14 ans, et Cuvier utilisait les promenades à des fins botaniques, zoologiques et instructives. Il travaillait aussi à la chandelle.

Jean-Louis Sourieux : Comment s'est opérée la métamorphose de "l'observateur des événements révolutionnaires" en un "représentant des élites scientifiques" de Thermidor ?

Micheline Cuénin : C'est grâce à la rencontre de l'abbé Tessier, qui occupait alors, en cachette, les fonctions de chirurgien des armées, que Cuvier, après la réaction thermidorienne, fut recommandé à Laurent de Jussieu et Geoffroy-Saint-Hilaire. Cuvier ne quitta la Normandie qu'après avoir reçu l'assurance d'une position indépendante qui le mit à l'abri des sollicitations et des soucis matériels. Après une réponse positive, il arriva à Paris en avril 1795. Geoffroy Saint-Hilaire lui confia sans tarder une chaire d'anatomie comparée au Jardin des Plantes (premier cours en décembre 1795).

LES NOTABLES D'ORLÉANS EN 1820¹

Alain Duran

RÉSUMÉ

Depuis la loi du 13 ventôse an VIII, prise en application de la constitution du 24 frimaire an VIII (13 décembre 1799), le notable est défini, par les institutions, comme un électeur d'arrondissement ou de département. A partir des informations de la liste électorale d'Orléans arrêtée et certifiée le 7 novembre 1820², par le vicomte de Riccé, préfet du Loiret, une étude statistique simple présente les principales caractéristiques de la liste des 642 électeurs de la ville en 1820³ : activités, patrimoine foncier. L'étude souligne la prépondérance des notables orléanais au sein du corps électoral du Loiret de 1820. Un schéma de permanence économique, sociale et politique des élites de l'Ancien Régime est ensuite proposé en réponse à la question de la rupture ou de la continuité des caractères de ces notables orléanais de part et d'autre de la Révolution. Cette réponse s'appuie sur mes travaux de thèse⁴, qui ont largement utilisé le registre de la contribution mobilière d'Orléans pour l'année 1791⁵, dont Georges Lefevre avait souligné l'intérêt dans ses Études orléanaises⁶, pour l'étude des structures sociales de la fin de l'Ancien Régime.



Les notables orléanais de 1820 : une élite électorale très aisée

La présentation de la place des notables d'Orléans, dans le département du Loiret est précédée d'une brève présentation du sens institutionnel de l'expression *notables*, du Consulat à la loi électorale du 29 juin 1820. Cette présentation met en évidence la prépondérance numérique et économique des Orléanais dans le corps électoral ainsi qu'une spécificité d'Orléans, depuis le XVIII^e siècle : la place importante du négoce et de la manufacture dans les activités des élites de la cité.

Sens électoral du terme notable depuis le Consulat

Depuis les réformes municipales de la fin du règne de Louis XV, à l'exception de la période 1792-1794, un lien de plus en plus étroit s'était établi entre fortune et élite politique. Les institutions consulaires consacrèrent officiellement le terme *notabilités* pour désigner le corps électoral. Les termes "*notables*" et "*notabilités*" apparurent aux chapitres 1 et 2 de la loi du 13 ventôse an VIII, prise en application de la constitution du 24 frimaire an VIII (13 décembre 1799). Ils désignaient les membres des collèges électoraux d'arrondissement et les membres des collèges électoraux de département. Ce système, fruit de la pensée de l'abbé Sieyès, fut jugé encore trop démocratique par Bonaparte. La Constitution du 16 Thermidor an X (4 août 1802) limita radicalement le corps électoral de départements aux électeurs les plus aisés. En accord avec les principes des Physiocrates qui préconisaient de limiter le pouvoir politique aux plus forts contribuables, les membres du collège électoral de département étaient désormais choisis par les électeurs du canton parmi les six cents plus imposés du département.

¹ Séance du 16 novembre 2006.

² Archives municipales d'Orléans, 1K3.

³ Cette liste ainsi que les diapositives utilisées pour présenter la communication peuvent être consultées à l'Académie.

⁴ Duran A., *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières (vers 1780-vers 1820)*, Thèse de doctorat de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 volumes, Paris 2003.

⁵ Archives municipales d'Orléans, GF 257 ; Alain Duran, *Les revenus fonciers des Orléanais en 1791 d'après la matrice de la contribution mobilière*, Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans 1997, n°115, p.35-72.

⁶ Lefevre G., *Etudes orléanaises*, Tome 1, Paris 1962.

Toutefois aucune condition de cens n'était imposée pour faire partie du collège d'arrondissement, qui était maintenu.

La loi électorale du 29 juin 1820

Les trois premières années de la Restauration se limitèrent à aménager le système impérial. Les élections de 1815 se déroulèrent en effet dans les collèges électoraux de département organisés selon la constitution du 16 thermidor an X. La loi électorale du 5 février 1817, préparée par le monarchiste libéral Lainé, simplifia ce système complexe en instituant un corps électoral unique : "Tout Français jouissant des droits politiques et civils, âgés de trente ans et payant trois cents francs de contributions directes, est appelé à concourir à l'élection des députés du département où il a son domicile politique."

L'article 2 stipulait : "Pour former la masse des contributions nécessaires à la qualité d'électeur ou d'éligible, on comptera à chaque Français les contributions directes qu'il paie dans tout le royaume"

L'article 7 de cette loi supprimait de fait les collèges d'arrondissement de l'Empire : "Il n'y a dans chaque département qu'un seul collège électoral : il est composé de tous les électeurs du département dont il nomme directement les députés à la Chambre." Les conditions d'éligibilité, qui achevaient le dispositif, étaient l'objet de la loi du 25 mars 1818 dite aussi "loi Lainé" : "Nul ne pourra être membre de la Chambre des députés, si, au jour de son élection, il n'est âgé de 40 ans accomplis et ne paye 1 000 francs de contributions directes, sauf le cas prévu par l'article 39 de la Charte." Dès lors, l'expression "*notables*" correspondait à des élites électorales locales aisées ou fortunées.

Mais, le climat réactionnaire qui suivit l'assassinat du duc de Berry en février 1820, mit un terme à l'expérience relativement libérale de cette loi électorale du 5 février 1817. C'est ainsi que pour accroître le poids politique des grands propriétaires, la loi du 29 juin 1820, dite loi du double vote, complétait la loi Lainé en revenant aux collèges d'arrondissement et au collège de département. Comme en 1817, les électeurs figurant sur les listes des électeurs d'arrondissement étaient des censitaires d'au moins 300 francs ; ils étaient regroupés par arrondissement pour constituer le collège électoral d'arrondissement. Le département du Loiret comprenait trois arrondissements électoraux : Orléans, Montargis, Pithiviers. Le cens des électeurs départementaux, regroupés en collège de département était d'au moins 1 000 francs ; leur nombre était égal au quart de l'ensemble des électeurs d'arrondissement. Les collèges de département, qui renaissaient de leurs cendres, étaient chargés d'élire la Chambre des Députés, 172 députés qui s'ajoutaient aux 258 députés élus par les collèges d'arrondissement. En application de l'ordonnance du 11 octobre 1820, le collège du département du Loiret devait élire 2 députés. Pour ces raisons institutionnelles, dans la présente communication, les termes notables et électeurs sont synonymes.

La liste électorale d'Orléans de 1820

Les listes électorales de 1820 énumèrent par canton et pour chaque électeur, sa profession, titre ou fonction, la commune de son domicile politique, la nature et la quotité de chacune des contributions directes acquittées et intervenant dans le calcul du cens : contribution foncière, contribution personnelle et mobilière, contribution des portes et fenêtres, patentes ; le total des contributions était complété, le cas échéant, par l'indication du montant des contributions payées dans chaque autre département.

La liste d'Orléans énumère donc, pour chaque électeur, le montant total du cens acquitté, ainsi que celui de chacune des composantes de ce cens. Il est alors possible de mesurer les places respectives de la patente et de l'imposition foncière. Cette question de la place à accorder à la patente dans le cens électoral fut l'objet de vives polémiques dans le « microcosme » politique de la Restauration. Pour beaucoup de dirigeants, la prise en compte de la patente dans le calcul du cens électoral signifiait la reconnaissance de la place politique accordée par le régime aux milieux d'affaires. Or, ces milieux étaient soupçonnés par le pouvoir d'être plus favorables aux idées libérales et constitutionnelles, ce qui irritait fortement les ultraroyalistes partisans de la suprématie des campagnes sur la ville.

NOMINATIF DOMICILE.	NOMS.	PRÉNOMS.	PROFESSIONS, TITRES ou FONCTIONS.	LIEU DU DOMICILE POLITIQUE.	NATURE ET QUOTITÉ DES CONTRIB.				TOTAL des CONTRIB.	INDICATION DES CONTRIBUTIONS Payées dans le DÉPARTEMENT.
					CONTRIB. Personnelle et Mobilière.	CONTRIB. des Portes et Fenêtres.	CONTRIB. des Pannes.			
					fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.	

MM.

VILLE ET CANTONS D'ORLÉANS.

1	AIGNAN	Pierre-Nicolas	Pré de la Gde de la rive et allé	Orléans	1157	55	30	25	45	25	1690	(1) Loire-et-Loir
2	ALEXANDRE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
3	ALLARD	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
4	ALLARD-LANSON	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
5	ALLARD	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
6	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
7	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
8	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
9	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
10	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
11	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
12	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
13	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
14	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
15	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
16	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
17	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
18	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
19	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
20	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
21	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
22	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
23	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
24	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
25	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
26	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
27	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
28	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
29	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
30	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
31	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
32	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
33	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
34	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
35	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
36	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
37	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
38	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
39	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
40	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
41	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
42	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
43	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
44	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
45	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
46	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
47	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
48	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
49	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
50	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
51	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
52	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
53	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
54	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
55	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
56	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
57	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
58	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
59	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
60	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
61	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
62	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
63	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
64	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
65	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
66	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
67	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
68	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
69	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
70	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
71	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
72	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
73	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
74	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
75	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
76	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
77	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
78	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
79	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
80	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
81	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
82	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
83	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
84	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
85	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
86	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
87	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
88	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
89	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
90	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
91	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
92	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
93	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
94	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
95	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
96	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
97	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
98	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
99	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	
100	AMBOISE	Pierre-Nicolas	Propriétaire	Idem.	1157	55	30	25	45	25	1690	

Première page de la liste des électeurs d'Orléans de 1820⁷

L'historien de la Monarchie de Juillet, A.J. Tudesq, a montré le grand intérêt des listes électorales et leur fiabilité pour étudier globalement la fortune des notables de la monarchie censitaire⁸. Même si les interventions du pouvoir central, pour tenter de rayer de ces listes les électeurs soupçonnés de tiédeur à son égard, ne sont pas à écarter, la modération politique du vicomte Alexandre Marie de Riccé, préfet du Loiret depuis le 24 février 1819, plaide en faveur de manipulations limitées des listes électorales. Le 6 juillet 1830, des électeurs modérés du collège du département reconnaissant des services rendus par le préfet à leur cause, s'adressèrent à lui, pour le prier d'être le candidat des royalistes constitutionnels. Il leur répondit : "Messieurs, j'accepte avec une profonde reconnaissance la candidature que vous daignez me décerner [...] Je connais vos principes, ils sont les miens. Royaliste constitutionnel, je suis dévoué à l'auguste dynastie qui nous a donné la Charte ; ennemi de l'anarchie je le suis également du despotisme. Je suis convaincu que le maintien de la Charte est la plus forte garantie de la légitimité, et que ceux qui tenteraient d'y porter atteinte seraient les ennemis du roi"⁹.

Cependant des précautions sont à prendre dans l'utilisation des montants d'imposition sous la monarchie censitaire¹⁰. La valeur de ces sources est cependant incontestable pour disposer d'une vue d'ensemble des revenus et des patrimoines de chaque électeur. A.J. Tudesq, qui a étudié le travail de M. Desabes député de l'Aisne en 1838, a proposé, par département, une valeur

⁷ Archives municipales d'Orléans 1K3.

⁸ A.J. Tudesq, "Les listes électorales de la monarchie censitaire, A.E.S.C.", avril-juin 1958, p.277-288.

⁹ Lottin, op.cit., Tome 8, p.370.

¹⁰ Un solide patrimoine foncier peut correspondre à une situation financière parfois fragile et non décelable par une source politique ou fiscale ; en outre le mode d'établissement de la cote à la contribution personnelle et mobilière ne reflète qu'imparfaitement le niveau d'un patrimoine mobilier composé de quelques actions, de bijoux, d'argenterie, de pièces d'or et de capitaux prêtés à intérêts sous forme de rentes. Enfin, le montant de la patente, calculé à partir de la valeur locative des locaux industriels et commerciaux, n'est guère en rapport avec le chiffre d'affaires ou le bénéfice de l'entreprise.

moyenne des rapports entre le cens et le revenu : le cens représentait 1/9 du revenu dans le Loiret¹¹.

Prépondérance des Orléanais dans le corps électoral du Loiret

Avec 1 427 électeurs dans le Loiret, répartis dans trois collèges électoraux d'arrondissement, l'ensemble du corps électoral ne représentait que 0,5% de la population du département (285 395 habitants)¹². Parmi les 423 censitaires d'au moins 1 000 francs, soit 0,15% de la population, 356 (0,12% de la population) étaient admis à voter une seconde fois au sein du collège de département. Il y avait 349 électeurs dans le collège de Montargis (24,4% du corps électoral), 251 dans celui de Pithiviers (17,6%), 827 dans celui d'Orléans (58%) dont 642 pour la seule ville d'Orléans ; les électeurs orléanais représentaient ainsi 45% du corps électoral du département.

La comparaison du poids numérique des notables orléanais, avec celui des électeurs du département selon le montant du cens (cf. graphique 2), atteste de la prépondérance globale de la fortune des électeurs orléanais. Ce poids pour les électeurs d'arrondissement est en très légère défaveur des Orléanais, 0,49% contre 0,5%. En revanche, plus le cens croît, plus l'avantage des orléanais est net ; pour les censitaires d'au moins 1 000 francs, ces poids sont de 0,16% pour Orléans contre 0,15% ; pour les électeurs au collège de département, censitaires d'au moins 1 216 francs, ils sont respectivement de 0,14% et 0,12%.

Une autre comparaison entre la répartition du nombre des électeurs par arrondissement et leur contribution au montant total du cens confirme cette prépondérance globale de la fortune des notables orléanais. Ces derniers, qui représentaient 45 % du corps électoral acquittaient 47,2% du cens total des électeurs du département. Le corps électoral d'Orléans concentre, en effet, les électeurs les plus fortunés du département. Les électeurs orléanais qui payaient un cens inférieur à 1 000 francs ne concernaient que 43,6 % des électeurs du département, mais 50,4 % des censitaires d'au moins 1 000 francs et 51,1% des électeurs du collège de département.

La patente : une spécificité des notables orléanais

La répartition par arrondissement du cens moyen des électeurs nuance le précédent résultat (cf. graphique 2). La moyenne du cens total est égale à 931 francs pour l'ensemble des 1 427 électeurs, soit le triple du minimum requis de 300 francs. Le cens moyen des électeurs de l'arrondissement de Pithiviers (1 017 francs) dépasse légèrement celui d'Orléans (994 francs). La répartition du cens moyen des censitaires d'au moins 1 000 francs, égal à 2 086 francs amplifie la disparité de la fortune des électeurs selon leur domiciliation politique. La fortune se concentre parmi les censitaires de plus de 1 000 francs de l'arrondissement de Pithiviers, où leur cens moyen atteint 2 117 francs et 2 465 francs et dans les cantons ruraux de l'arrondissement d'Orléans, alors qu'il ne dépasse pas 1 985 francs pour les mêmes censitaires de la cité ligérienne.

L'analyse des différents impôts acquittés par les électeurs explique pourquoi la valeur moyenne du cens des notables orléanais est plus faible ; valeur moyenne qui semble remettre en cause la suprématie d'ensemble de la fortune des électeurs orléanais. Les impôts des notables électeurs orléanais représentaient : 47,2% de l'ensemble des impôts du corps électoral du Loiret ; 44,6% de la contribution foncière, mais 83,4% de la patente de l'ensemble des 498 électeurs du département soumis à cet impôt. Parmi ces derniers, 303 notables orléanais payaient patente, soit 47% du corps électoral de la ville, et près de 60% du corps électoral du Loiret soumis à cette taxe. Cependant, en accord avec les principes fiscaux des Physiocrates, la fiscalité de l'époque privilégiait la fortune foncière au détriment de la fortune mobilière. Les modalités du calcul de la patente, sans relation avec le chiffre d'affaires de l'entreprise commerciale ou industrielle, basée sur un tarif de sept classes, ne prenaient notamment en compte que la valeur locative des locaux commerciaux et industriels. La répartition du montant de la contribution foncière parmi ces 303 notables patentés éclaire une nouvelle fois la puissance foncière des négociants et des manufacturiers orléanais les plus riches. Le montant total du cens foncier de l'ensemble des 34 notables patentés qui acquittaient un cens foncier supérieur à 1 000 francs, soit 5,5% du corps électoral d'Orléans, représentait 12,2% du cens foncier de l'ensemble de ce corps électoral.

¹¹ 1/12 en Haute-Saône, 1/17 dans les Basses-Pyrénées ; les deux cas extrêmes étaient ceux de la Seine (1/6 du revenu) et de la Corse (1/40).

¹² *Étrennes orléanaises*, 1820.

Permanence de l'Ancien Régime¹³

Pour l'année 1820, la comparaison des activités des notables d'Orléans avec celles des notables du Loiret confirme une nouvelle fois la part importante à Orléans du négoce, du commerce de la manufacture et de la boutique. Cette activité caractérise en effet près de 40% (39,9%) du corps électoral de la cité ligérienne, contre un peu plus du quart des électeurs du département (26,6%). L'importance numérique de chaque activité du corps électoral correspond grosso modo à son poids fiscal pour le négoce, le commerce, la manufacture (39,9% et 39,2%), le service de Dieu (0,5% et 0,3%), le service civil du roi (8,4% et 9,6%), les professions libérales (7,6% et 7,3%), les militaires (4,2% et 3,2%), les salariés (0,9% et 0,6%), les professions agricoles (0,5% et 0,3%). Cette place est supérieure pour les artisans (18,4% et 11,2%), et très inférieure pour tous ceux qui tirent leurs revenus exclusivement de la propriété de la terre, sans la faire valoir directement (19,3% et 40,4%).

La comparaison des activités des notables de 1791 et de 1820, témoigne d'une nette amélioration des positions du négoce, de la manufacture, du commerce : 28,4%, du corps de 1791, 39,9% en 1820. La place de l'artisanat progresse de 3,8% à 18,4%. Cette progression s'est réalisée au détriment des positions du service de Dieu, respectivement de 14,9% en 1791 et de 0,5% en 1820, et dans une moindre mesure des serviteurs du roi tant civils que militaires, mais aussi des salariés (commis des administrations, du négoce et de la manufacture). La progression est faible pour ceux, pour lesquels aucune activité n'a été identifiée¹⁴ ; ils ont été rassemblés dans une catégorie dénommée "propriétaires fonciers uniquement", lorsque le notable acquittait un impôt foncier mais ne payait pas de patente ; cette catégorie représente 15,6% des notables de 1791 et 19,3% de ceux de 1820.

La répartition des différentes impositions du corps électoral de 1820 met une nouvelle fois en lumière l'importance de la contribution foncière des notables orléanais, dont le montant représente 83,4% du montant total du corps électoral. La répartition fiscale selon les activités, en % du cens total des électeurs (cf. graphique 3), atteste de la place importante de la contribution foncière, quelle que soit l'activité des notables, notamment parmi les négociants, les industriels, les serviteurs civils et militaires du roi. La répartition du cens moyen des électeurs (cf. graphique 4) selon leurs activités montre que les serviteurs du Roi, tant civils que militaires étaient les plus imposés ; ce qui confirme que le service de l'Etat, dans ses strates les plus élevées était toujours l'apanage des plus fortunés, qui seuls étaient en mesure d'assurer la représentativité de leurs fonctions, faute de traitements suffisants de ces dernières. Le cens moyen des fonctionnaires atteignait 2 202 francs et celui des militaires 1 669 francs ; ces valeurs dépassent largement le cens moyen des notables, égal à 994 francs, montant au demeurant fort élevé étant donné que l'imposition moyenne des notables du négoce, de la manufacture et du commerce, 965 francs est légèrement inférieure à ce cens moyen. La partition du corps électoral, selon les activités entre censitaires de plus de 300 francs et ceux de plus de 1 000 francs, confirme que les électeurs les plus imposés servaient le roi dans ses bureaux et dans ses régiments ; un peu moins de 60% des fonctionnaires (57,4%), près des trois quarts des officiers (74,1%), un peu plus du tiers des professions libérales (34,7%) et des professions du commerce et de la manufacture (34,4%) appartenaient à la catégorie des censitaires de plus de 1 000 francs. La répartition du montant de la contribution foncière des notables patentés nuance ce dernier chiffre en établissant le poids de la richesse foncière du négoce et de la manufacture ; le cens foncier des trente-quatre notables patentés, dont le cens foncier dépassait plus de 1 000 francs de contribution foncière soit 5,3%

¹³ Pour comparer les titres et les qualités énumérés dans la liste électorale de 1820 à ceux mentionnés dans le registre de la contribution mobilière foncière de 1791, les activités suivantes ont été retenues : les militaires ; le service de Dieu ; les salariés sont des professeurs ou des commis du négoce ou de la manufacture ; l'expression serviteurs civils du roi réunit les serviteurs de l'État. Le terme profession agricole regroupe tous ceux qui exploitaient la terre en faire-valoir direct (cultivateurs, vignerons, pépiniéristes) mais aussi les professions ayant un lien direct et immédiat avec la production agricole comme les meuniers et les marchands de bestiaux ; la catégorie des artisans regroupe les activités de prestation de service, comme les aubergistes, les maîtres de pension ou de transformation simple des matières premières comme les merciers, les bouchers, les boulangers, les menuisiers ou les tailleurs ; le négoce, le commerce et la manufacture rassemblent les fabricants, les négociants, les marchands en gros ou au détail. Tout électeur, sans qualité précisée dans la liste électorale, mais qui payait une patente, a été classé dans la catégorie "négoce, commerce, manufacture". Tous ceux, pour lesquels aucune activité n'a pu être identifiée dans la liste électorale ou dans les almanachs ou dans les pièces notariales, ont été rassemblés dans une catégorie dénommée "propriétaires fonciers uniquement", lorsque le notable acquittait un impôt foncier mais ne payait pas de patente.

¹⁴ Dans la liste électorale ou dans les almanachs ou dans les pièces notariales.

du corps électoral, représentaient représentait 12,2% du montant total de la contribution foncière de l'ensemble des notables.

Le montant de la contribution foncière est distribué à parts à peu près égales entre les censitaires de moins de 300 francs (31,8% du corps électoral), les censitaires de plus de 300 francs et de moins de 1 000 francs (37,7%) et ceux de plus de 1 000 francs (28,5%) ; treize notables seulement, soit 2% du corps électoral ne payaient aucun impôt foncier. La liste électorale de 1820 donnent une idée de la localisation des propriétés foncières. 21,9% du montant de l'impôt foncier provient de propriétés situées hors du Loiret, 9,9% dans l'Eure-et-Loir, 5,1% dans le Loir-et-cher, 6,5% dans d'autres départements dont la Seine, la Seine-et-Marne et la Seine-et-Oise. Plus des trois quarts de l'imposition foncière (78,1%) résulte de propriétés localisées dans le Loiret dont près de 60% à Orléans. La distinction des électeurs selon le montant du cens, montre que la possession foncière hors du Loiret concerne 11,4 % essentiellement les censitaires de plus de 1 000 francs.

Les achats de biens nationaux n'étaient pas étrangers à cette richesse foncière des notables orléanais. En application du décret du 2 novembre 1789, mettant tous les biens ecclésiastiques à la disposition de la Nation, la vente des biens nationaux de première origine commença dès 1790. Faut-il de sources suffisantes, il n'a pas été possible d'avoir une vue exhaustive de l'ampleur des achats par les Orléanais. Toutefois 1340 déclarations fiscales de 1791 conservées aux Archives municipales d'Orléans¹⁵ représentent un échantillon représentatif et satisfaisant, des 3974 propriétaires fonciers orléanais de 1791, (33,7% de ce corpus de 1791) et permettent de dégager quelques hypothèses à partir d'un échantillon de 72 acheteurs de biens nationaux en 1790-1791. Trente-cinq achats sur 72, un peu moins de 50%, concernaient des maisons à Orléans, confirmant ainsi le constant attachement des Orléanais pour les revenus fonciers et pour ceux que procurait la location de maisons de rapport en ville. Les activités de ces acheteurs se répartissaient entre le négoce et la manufacture (25%), l'artisanat (25%), les professions agricoles (19,4%), les rentiers du sol (16,7%), le service civil du roi (8,3%), les militaires (2,4%), les salariés (1%). Les activités industrielles et commerciales, qu'il s'agisse de l'échoppe ou du grand négoce, sont les principales bénéficiaires de ce premier transfert de propriété. Pour le gros négoce, il s'agit vraisemblablement d'une mise en réserve à bon compte de capitaux à investir plus tard. La principale motivation des artisans et petits boutiquiers pourrait être la recherche d'un complément de revenu conjuguée avec la constitution d'un modeste patrimoine foncier. Leurs achats concernent surtout les maisons qu'ils louaient au premier ordre, grand propriétaire foncier orléanais (Cathédrale Sainte-Croix, Chartreux, Ursulines ou autres congrégations). Un prêtre a été identifié dans l'échantillon, l'abbé Regnard a acquis pour 3 000 livres une petite maison de rapport, sans doute pour compléter de maigres revenus. La noblesse orléanaise n'était pas absente de ce transfert de propriété. On relève 9 gentilshommes parmi les 72 acheteurs (12,5%). Leurs acquisitions représentaient 297 940 livres, soit 39% de la valeur totale des biens estimée à 763 748 livres. Le second ordre maintenait sa suprématie sociale en achetant les plus beaux biens. La valeur moyenne de ses achats atteignait 37 243 livres contre 8 031 pour les roturiers. Toutes les composantes du second ordre étaient impliquées dans ces achats. Quatre nobles de l'échantillon provenaient de lignage d'extraction. Parmi eux : le lieutenant des maréchaux de France, Antoine Tourtier de Villefavreux, avait acheté une métairie à Bionne ; l'ancien capitaine à Orléans Infanterie, François-Jean-Baptiste Lambert de Villemarce, chevalier de Saint-Louis, n'avait pas laissé échapper, pour 11 000 livres, la maison des Carmes de Fleury-aux-Choux¹⁶. La demoiselle Catherine Tourtier du Portail qui, contre la volonté de son père, venait d'épouser Laurent Romand du Rivet, président de la *Société orléanaise des Amis de la Constitution*, avait obtenu pour 28 900 livres une métairie sur le terroir fertile de Saint-Lyphard-en-Beauce. Elle réalisait un bon placement, et complaisait sûrement à son époux, zélé révolutionnaire. Le prestigieux lignage d'affaire Colas participa à l'au-baine. Etienne Colas de la Noue avait acquis une modeste maison du faubourg Saint-Marceau, qu'il louait 140 livres. Au vu des informations de l'échantillon, les plus importants bénéficiaires furent cependant cinq acheteurs anoblis dont quatre l'étaient à titre héréditaire. La veuve du négociant François Pinchinat, née Avoye Seurrat avait obtenu pour 171 000 livres, des maisons à Orléans et des domaines fonciers hors de la ville. Parmi ceux-ci, le moulin des Béchets, était le plus beau et le plus ancien des moulins sur le Loiret avec toutes les terres adjacentes¹⁷. La valeur plus modeste des acquisitions du rentier Jean Pierre Boyetet de Vizy, issu d'une des premières familles du négoce orléanais, s'élevait néanmoins à la coquette somme de 54 000 livres. Les bonnes occasions marquèrent les deux premières années de la Révolution.

¹⁵ A.M.O 1510 à 1522.

¹⁶ Il s'agit de l'ancienne désignation de Fleury-les-Aubrais.

¹⁷ A.D.L. 3E 7080, cité par Cuénin M., *M. Desfriches d'Orléans*, op. cit., p.252.

Ainsi, les notables orléanais, nobles ou roturiers, n'avaient pas ignoré ces fructueuses opérations facilitées par les règlements à crédit et/ou en assignats. Le puissant négociant anobli à titre personnel, Pierre Luc François Jacques de Mainville, qui avait épousé le 9 juillet 1776, Françoise Colas de Brouville, acheta à crédit à la municipalité des biens nationaux que cette dernière rétrocédait, moyennant bénéfices. Cet acheteur était bien placé pour négocier au plus bas prix les biens en question, qui consistaient en plusieurs locaux commerciaux situés sous les arcades de la rue Royale. Le gentilhomme avait réalisé une heureuse opération puisqu'il remboursa à la municipalité, le 17 décembre 1791, la modique somme de 17 923 livres¹⁸.

Un renouvellement des élites limité aux moins fortunés

Ce vaste mouvement de la propriété foncière, qui bénéficia aux anciennes élites, amène la question de l'ampleur de leur renouvellement.

Les informations fournies par la liste des contribuables inscrits au registre de la contribution mobilière de 1791¹⁹ établissent que parmi les 642 électeurs de 1820, 419 d'entre eux résidaient déjà à Orléans en 1791.. L'examen de la mobilité par activités, selon les origines des notables, établit qu'elle touche surtout les salariés, les professions agricoles et les artisans, où près de 50% d'entre eux étaient issus de famille qui ne demeuraient pas à Orléans en 1791. Le renouvellement est inférieur à 25% pour toutes les autres activités, et même nulle pour les militaires.

L'analyse de ces 419 notables orléanais de souche souligne à la fois une forte stabilité des notables les plus riches et une progression sociale non négligeable des notables les moins fortunés ; 30,8% n'avaient pas le revenu minimum de 1 000 francs, pour être classés comme notables en 1791²⁰. La séparation de ces 419 électeurs selon le montant de leur cens (cf. graphique 5), met en évidence une mobilité sociale plus ample parmi les 206 censitaires de moins de 1 000 francs, puisque 46,1% d'entre eux n'étaient pas des notables en 1791. Ce résultat contraste avec les 213 Orléanais, censitaires d'au moins de 1 000 francs, dont 84% étaient originaires de la ville. Il y eut cependant des artisans, qui comme le *Père Goriot*, s'enrichirent par L'Empire et la Révolution. Le tonnelier Pierre Jean Symphorien Boulard, modeste artisan de la rue Pavé, où il occupait en 1791 un pauvre logis de 50 livres de valeur locative annuelle réussit une brillante ascension sociale, puisqu'en 1820, il payait un cens total de 2 151 francs dont 1 816 francs de cens foncier. Le paveur Armand Hersan-Brochard du faubourg Saint-Jean et le tanneur Jean Barrault-Lesourd du faubourg Bourgogne eurent un destin analogue.

L'examen de la place de la noblesse d'Ancien Régime dans le corps électoral de 1820 confirme le maintien de sa présence dans la ville et son éminente position au sommet de la fortune. Parmi les 419 notables de souche orléanaise on compte 99 nobles dont la famille résidait à Orléans en 1791, soit 23,6%. La place de cette noblesse d'Ancien Régime est encore plus importante parmi les 213 censitaires d'au moins 1 000 francs où elle représente 35,2% de ce groupe. Enfin, parmi les 25 notables les plus imposés on dénombre 16 gentilshommes dont 7 appartenaient à d'éminentes familles de négociants et de raffineurs orléanais : le député à la Chambre Jean Crignon d'Ouzouer, auteur en 1782 du *Voyage à Genève*, véritable plaidoyer pour la création d'un ordre de noblesse spécifique au commerce, le banquier Gabriel Baguenault de Vieville, qui négocia avec la banque Barings de Londres les modalités de règlement des contributions pour libérer en 1818 le royaume de l'occupation étrangère, le raffineur Augustin François Prouvensal de Saint-Hilaire, les négociants Charles Michel de Grilleau et Jacques Gabriel Laisné de Saint Pérvy. Les deux plus imposés d'Orléans en 1820, le raffineur Louis Colas de Brouville et le baron Antoine Edouard Crignon des Ormeaux, premier magistrat de la ville de 1800 à 1815, appartenaient au second ordre en 1789.

Présence limitée de la nouvelle noblesse : La tiédeur de l'enthousiasme des notables orléanais pour l'Empereur explique la faible présence de la noblesse d'Empire. La noblesse impériale d'Orléans était surtout accordée, en application des dispositions du sénatus-consulte du 1^{er} mars 1808, après avis favorable de l'Empereur, à ceux qui occupaient les fonctions civiles les plus prestigieuses. Ce fut le cas du maire d'Orléans Antoine, Crignon des Ormeaux, fils du maire

¹⁸ Lottin D., op.cit. Tome 3, page 308.

¹⁹ Duran A., Les revenus fonciers des Orléanais en 1791 d'après la matrice de la contribution mobilière.

²⁰ Duran A., *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières (vers 1780-vers 1820)*, op. cit.. Duran A., *Les notables d'Orléans vers 1780*, Académie d'Orléans - Agriculture, Sciences, Belles Lettres et Arts, Mémoires 2004.

d'Orléans de 1788. Des lettres patentes du 9 septembre 1810 lui accordèrent le titre de baron d'Empire²¹. Les fonctions électorales et judiciaires de Philippe Claude Arthuis de Charnisay sont à l'origine de sa distinction. Il fut élevé au rang de baron héréditaire avec constitution de majorats, par lettres patentes du 29 janvier 1811. Il présidait à cette date le collège électoral de l'Indre, puis il fut nommé en 1812, Premier président de la Cour impériale d'Orléans²². Jacques Quetard²³ est le seul représentant de la noblesse militaire impériale de la cité. Le parcours de ce soldat de fortune de l'Ancien Régime, est typique de la promotion acquise par les armes. Il était né à Orléans le 5 décembre 1746. En 1791, il occupait une demeure convenable au 57 de la rue du Bœuf-Saint-Paterne de valeur locative égale à 200 livres ; ses revenus annuels étaient estimés à 1 200 livres dont 150 de revenus fonciers justifiés. Son sort bascule alors, il est élu lieutenant-colonel en second du premier bataillon des volontaires nationaux du Loiret. Le 10 juin 1793, il est incorporé avec son bataillon dans l'armée de ligne avec le grade de chef de bataillon d'infanterie. Enfin le 24 juin 1799, il accède au grade de général de brigade. Par lettre patente du 15 août 1810, l'Empereur lui accorde le titre de baron d'Empire avec une donation sur Rome de 3 000 francs. Il est admis à la retraite le 6 août 1811, Louis XVIII lui décerne la croix de Saint-Louis le 14 novembre 1814 et il s'éteint à Orléans le 10 septembre 1822.

La noblesse orléanaise créée sous la Restauration, n'était guère plus nombreuse que la noblesse impériale. L'annuaire de la noblesse de France pour l'année 1863²⁴, cite nominativement tous les anoblis de la Restauration, 12 Orléanais, dont 11 résidaient à Orléans en 1789, y figurent. Pour 2 gentilshommes, cette marque de faveur royale récompensait d'éminents services rendus à la cause monarchiste sous la Terreur, le Directoire ou l'Empire, comme pour le conseiller de préfecture Rabelleau depuis 1803²⁵, ou le du baron Noury, chef de file des muscadins orléanais, fils d'un modeste commerçant d'Orléans, qui s'était signalé dans l'affaire Léonard Bourdon pour défendre la cause d'un accusé, Tassin de Montcourt. Des lettres patentes du 28 juin 1822 confirmèrent son titre et sa noblesse héréditaire. Tous les autres cas, excepté ceux du fils Loyre et de Boucher de Molandon, concernent des gentilshommes de noblesse d'Ancien régime inachevée par défaut de durée suffisante dans les charges anoblissantes de trésorier de France ou de secrétaire du roi. Le cas du conseiller Loyre, fils d'un médecin, secrétaire du roi, qui siégea à l'assemblée de la noblesse de 1789, pourrait s'expliquer par le désir du gentilhomme d'officialiser une qualité qui avait peut-être été contestée à la fin de l'Ancien Régime. Le négociant Boucher de Molandon était le fils d'un trésorier de France qui occupait depuis 1773 sa charge au bureau de finances de la généralité d'Orléans, et qui, en 1789, n'avait pu être inscrit sur le rôle de capitation de la noblesse de la ville.

Une explication : la relative modération des excès révolutionnaires à Orléans, refuge des proscrits. La bienveillance des autorités municipales orléanaises et la protection du conventionnel régicide René de la Gueule de Coinces firent que, pendant la Révolution, Orléans fut un refuge pour les proscrits. Le 22 janvier 1794, l'agent national de la Commune d'Orléans donna lecture d'une demande d'élargissement rédigé par d'Hardouineau, ci-devant médecin des hôpitaux et secrétaire du roi, médecin anobli détenu à la prison des Minimes, en raison de l'émigration de ses deux fils. Agé et infirme, il était désireux de retrouver la liberté pour soulager ses malades pauvres²⁶. Comme il était appuyé par tous les officiers de santé qui témoignaient de sa compétence et de son zèle pour les malades et de l'utilité de son action dans les hôpitaux, l'agent national pensa pouvoir demander à l'administration du district de concilier lois et devoirs en l'autorisant à exercer dans la ville qui serait désormais sa prison. Le 8 mars 1794, au vu de la pétition présentée par le médecin, le conseil général de la commune, pour lui éviter la prolongation de son incarcération, le déclarait innocent de toute complicité dans l'émigration de ses enfants²⁷. En février 1794, le conventionnel Lefiot, en mission à Orléans, limogea le

²¹ Cf. annexe XX, article 63 ; Albert Révérend, *Armorial du Premier Empire*, réédition Paris 1974, Tome 1, page 49.

²² Cf. Révérend A., op.cit. Tome 1, page 24 ; M.Dugast Rouillé *Le nobiliaire de France*, Nantes 1975, page 69, Ed. de Sereville, *Dictionnaire de la Noblesse française*, Paris 1975 Tome 1 page 12.

²³ Cf. Révérend A, op.cit. Tome 3, page 100 ; Emile Campardon *Liste de la noblesse impériale, dressée d'après les registres des lettres patentes conservées aux Archives Nationales*, Paris 1889.

²⁴ Borel d'Hauterive, *Annuaire de la Noblesse de France*, Paris 1863, en usuel dans la salle d'Histoire de la Bibliothèque Nationale, p.373-385.

²⁵ Son frère Stanislas G., chevalier de l'Empire par lettres patentes du 10 avril 1811, était lieutenant colonel, aide de camp, Campardon E., *Liste des membres de la noblesse impériale, dressée d'après les registres des lettres patentes conservées aux Archives Nationales*, Paris 1889, p.155.

²⁶ Lottin, Tome 4, page 434.

²⁷ Ibid., Tome 5, page 13.

commissaire de police Minguet, surnommé ironiquement, au regard de ses résultats, "le fameux commissaire". En 1810, l'ancien policier était emprisonné pour 1600 Francs de dettes²⁸. Il bénéficia, alors, de la reconnaissance d'un ancien proscrit, l'abbé Mèrault, qui avait été son prisonnier au séminaire en 1794 et qui versa pour sa libération une caution de 800 livres. L'imprimeur Jacob, président de la section Jean Jacques Rousseau, avait aidé trois proscrits. Il s'était déjà signalé en faveur des détenus de la Haute Cour. Il avait aussi fait prévenir les trois frères Rozier, dont deux ci-devant jésuites et un ancien chanoine de Saint-Aignan, tous trois prêtres réfractaires, qu'ils allaient être prochainement arrêtés. Il leur recommandait de se cacher et les informait qu'il ne ferait rien contre eux. Ils s'enfermèrent dans la maison de leur frère, rue du Poirier, qui ne reçut que la visite domiciliaire complaisante d'un autre notable, le négociant anobli Laisné de Villevêque ; ils allèrent ensuite se dissimuler chez leur mère au 7 de la rue de la Conception. L'imprimeur ne donna aucune suite à la dénonciation dont ils avaient été l'objet²⁹.

Dans le cadre d'actions généralisées contre l'église catholique et romaine, soupçonnée d'être un foyer d'agitation légitimiste, les autorités administratives de la monarchie de Juillet interdirent à Orléans le déroulement des processions auxquelles la population était très attachée. Le rédacteur en chef du *Garde national du Loiret*³⁰, journal financé par le pouvoir, qui parut de 1831 à 1838, le notaire de Beaugency, Lorrin de Chaffin, dénonça courageusement les brimades dont le culte catholique était victime³¹. Dans ses articles, salués par le journal légitimiste *L'Orléanais*³², il ne cessa de réclamer aux préfets qui se succédèrent à Orléans, le droit pour les habitants de pouvoir célébrer leur culte sans contrainte. Ce journaliste témoignait ainsi de l'attachement des Orléanais à la religion catholique. Il est probable que les brutalités envers les prêtres, réfractaires ou non, détournèrent les Orléanais, attachés à leur religion, de la révolution populaire. Cela pourrait expliquer les aides apportées aux proscrits. La mauvaise volonté des autorités orléanaises à persécuter les notables fut dénoncée dans une lettre à la municipalité d'Orléans signée du sanguinaire Vadier qui présidait le Comité de sûreté générale³³.

Un protecteur discret : René de la Gueule de Coinces, conventionnel, montagnard, noble et régicide

Il faut mentionner le rôle d'un ardent révolutionnaire, le conventionnel montagnard René de la Gueule de Coinces³⁴, ancien conseiller au siège présidial, fils d'un marchand d'Orléans anobli par charge de secrétaire du roi. Sa nature charitable³⁵, ses liens amicaux et familiaux avec les montagnards³⁶, son intégration dans la haute société orléanaise laissent présumer un rôle d'intermédiaire pour protéger Orléans des pires excès révolutionnaires. Lors de sa venue à Orléans à l'été de 1793, le conventionnel Goyre de Laplanche, son futur gendre, s'était promis de : "patriotiser et républicaniser le Loiret". Or, son action répressive fut modérée³⁷. Les faits ci-après relatés, rapportés par Lottin, renforcent l'hypothèse de son action en faveur de la ville, qui dès le 26 avril 1793, n'était plus décrétée en état de rébellion. Le 14 octobre 1793, les juges du sieur Rimbert, marchand vinaigrier au Portereau Saint-Marceau, condamné à être pendu en 1790 pour avoir fait partie des révoltés de ce faubourg sont attaqués par sa veuve et ses enfants. Les juges durent leur salut à M. Delagueule qui avait négocié un accord avec la veuve ; elle abandonnait ses poursuites contre 60 000 livres. Un accord était passé chez l'avocat Salomon de la Saugerie, en présence de Laplanche, de Romet, procureur, et du notaire Petit, stipulant pour les

²⁸ Ibid., Tome 4, page 436.

²⁹ Ibid., p.83.

³⁰ Les inventaires de la Bibliothèque Nationale de France indiquent qu'en France, une seule collection complète de ce journal est à la disposition du public : celle déposée à la Bibliothèque Municipale d'Orléans.

³¹ *Le Garde National du Loiret*, n°94 dimanche 22 avril 1832.

³² *L'Orléanais*, n°28, dimanche 20 mai 1832.

³³ Document Archives Municipales d'Orléans 2J21, lettre du comité de sûreté générale, du 6 messidor an II aux autorités municipales.

³⁴ Annexe XX, article 128.

³⁵ Attestée dans ses discours, A.D.L. Br 7457, Br 13445.

³⁶ Sa fille avait épousé Jean Goyre de Laplanche, représentant en mission à Orléans, d'août à novembre 1793, (Nevers 18 mai 1755-Salbris 1817), ci-devant bénédictin et vicaire général du diocèse de Nevers. Il fut sénateur sous l'Empire. Napoléon reconnaît dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, qu'il portait l'esprit des infiniment petits dans l'administration (J.Tulard, J.F. Fayard, A.Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution Française*, Paris 1987, p.930).

³⁷ Duran A., op.cit., Volume 2, Tome 2, annexe XCI.

Rimbert³⁸. Le 18 du même mois, après avoir épuré la ville des administrateurs fédéralistes et les avoir remplacés par des hommes qui avaient la confiance du peuple, Laplanche estimait que l'attentat commis contre Léonard Bourdon était expié. En signe de bonne volonté, il effaça les inculpations consécutives à l'adresse faite à la Convention par les 579 citoyens composant la garde nationale d'Orléans et leur accorda la clémence de la République³⁹. Le 22 octobre, il lui était alors possible de convoler avec la fille de Delagueule. Ce dernier expliqua les raisons de son choix dans une lettre du 3 brumaire an II (24 octobre 1793) aux citoyens officiers municipaux de la ville d'Orléans :

Citoyens républicains, Les suffrages réunis de tous les bons patriotes de notre cité n'ont pas été les seuls motifs de ma détermination ; c'est l'estime personnelle que j'ai toujours eue pour lui dès l'instant que la conformité de nos sentiments nous a rapproché. Ma femme en a porté le même jugement, et ma fille m'a paru dans les meilleures dispositions. Ainsi la convenance mutuelle des deux parties intéressées, le vœu de la mère, ont fixé irrévocablement mon choix⁴⁰.

Il continua de protéger la ville comme l'atteste une correspondance du 17 prairial an II (5 juin 1794), adressée aux membres du comité de correspondance de la Société populaire, relative à l'adresse demandant la libération de Louis XVII. Il leur retourna les pièces communiquées, mais constamment gardées dans son bureau et dissimulées à la connaissance de la Convention. Il y joignait cette simple note :

Citoyens compatriotes, L'adresse relative au fils Capet que vous m'aviez envoyée, et sur laquelle j'avois écrit dans le temps mon sentiment au citoyen Lottin⁴¹, archiviste de la société, est constamment restée dans mon bureau. Je vous la renvoie avec toutes les pièces qui y étaient jointes..

Ses interventions généreuses trouvaient vraisemblablement une oreille favorable auprès de ses amis, les conventionnels Jean-Baptiste Lindet, ancien magistrat, et Joseph Cambon, ci-devant négociant, tous deux notamment chargés des affaires économiques au sein du Comité de Salut Public ; ils étaient d'avis que le marasme économique ne plaiderait guère en faveur de la poursuite de la saignée des anciennes élites. Au total, il y eut à Orléans quelques dizaines de morts à déplorer, soit par assassinat, soit à la suite d'exécutions légales. C'est peu en regard de ce qui s'est passé ailleurs : 2 à 4 000 victimes à Nantes, 17 000 condamnations à mort par le tribunal révolutionnaire, plus de 20 000 exécutions sommaires⁴². L'efficacité des protections ne joua cependant que dans les cas où la vie des victimes était en jeu. La bienveillance ne put empêcher ni les humiliations, ni les réquisitions, ni les délations, ni les taxations injustifiées, ni les arrestations massives.

L'espace urbain des notables

Les notables résidaient toujours près des lieux de pouvoir, notamment à l'intérieur ou à proximité immédiate du triangle formé par la rue d'Escures, la rue Sainte-Anne et la rue de la Bretonnerie⁴³. L'impératrice Marie-Louise, qui le 29 mars 1814, avait quitté la capitale menacée par les armées alliées, résidait à Blois depuis le 2 avril. Le 8 avril, elle décida de retourner à Paris. Le lendemain, accompagnée de toute sa suite, elle arrivait à Orléans. Toute la cour fut logée chez les notables de la ville. Les adresses orléanaises de ces notables, les mêmes en 1791 et en 1814, révèlent la permanence de leur domiciliation. De rares enrichis comme le notaire Cabart, le commissionnaire Gauthier ou le raffineur Geffrier-Lenormand, avaient réussi à quitter leurs modestes mais confortables résidences de 1791, pour de somptueuses demeures rue d'Escures ou place du Martroi. Pour les autres, on retrouve les lieux de résidence de la fin de l'Ancien Régime : les places du Martroi et de l'Etape, les rues Bannier, Royale, d'Escures, Bretonnerie, Bourdon Blanc, Sainte-Anne. L'adhésion unanime des notables orléanais aux principes de 1789, leur hostilité profonde aux débordements de 1792-1794, leur fidélité à la famille royale, les actions en faveur de certains émigrés, leur tiédeur bonapartiste, leur préférence pour la monarchie selon la charte révèlent un légitimisme modéré, attaché à la branche aînée des Bourbons. Cette sensibilité politique s'exprima de manière diverse.

³⁸ Lottin, op.cit., Tome 4, page 322.

³⁹ Ibid., page 365.

⁴⁰ Ibid., page 371.

⁴¹ Il s'agit du père du chroniqueur, archiviste de la Société populaire d'Orléans et conseiller municipal.

⁴² Jessenne J.-P., *Révolution et Empire 1783-1815*, Paris 1993, p.154.

⁴³ cf. document 15, p.287, document 16, page 290.

Légitimisme appuyé

Quelques courageux Orléanais adressèrent à la Convention nationale, le 18 juin 1795⁴⁴, une demande de mise en liberté de Madame Royale, fille de Louis XVI emprisonnée au Temple. La rédaction de cette demande fut revendiquée à des fins politiques, au cours des campagnes électorales, par les candidats à la députation, le conventionnel Louvet, le député Denis François Moreau de Mersan, deux futurs députés de la Restauration : le libéral Laisné de Villévêque, et l'ultra Crignon d'Ouzouer. La princesse, de passage à Orléans, confirma cette démarche, le 12 août 1814, à la députation de la Cour Royale d'Orléans, sans toutefois nommer les rédacteurs :

Je n'ai point oublié que le premier cri pour ma délivrance est parti d'Orléans⁴⁵. "Le Journal du Loiret du 21 avril 1838, apporte un éclairage complémentaire en mentionnant » : à l'instigation de M. Marchand fils aîné, M de Mersan, procureur général syndic du département du Loiret [sous le Directoire], dont il était secrétaire, donna au conventionnel Louvet l'idée de proposer à la Convention l'échange de la fille de Louis XVI contre les quatre députés livrés aux Autrichiens par Dumouriez.

Une pétition avait déjà été adressée le 15 février 1795, en faveur de la radiation de la liste des émigrés d'André Gaspard Parfait de Bizemont, fondateur de *l'Ecole gratuite de dessin, peinture, gravure, sculpture et autres arts*, qui avait consacré toutes ses forces et tous ses moyens aux arts et aux sciences. Cette pétition portait les signatures des principaux notables de la ville, Mingré de Noras, Dufaur de Pibrac, Baguenault, Soyer, Bigot de la Touanne, Desfriches, Hanapier, Cahouet de Neuvy, Colas de Brouville, Tassin, Egrot, Lambert de Cambray, Leclerc, Cahouet de Marolles, Colas des Francs, Seurrat de Guilleville, Tascher, de Saily, Tristan⁴⁶. Une demande analogue du 3 juillet 1795, signée des autorités municipales en faveur de Louis François Philippe de Velard, âgé de 16 ans, émigré en 1792, avec son père volontaire dans l'armée du duc de Bourbon puis du prince de Condé, demandait de surseoir à son exécution qui faisait suite à sa capture à Quiberon. Les papiers attestant son jeune âge parvinrent trop tard à Vannes pour empêcher une issue fatale⁴⁷. Bonaparte soucieux de ménager les notables prononça, au printemps de 1802, l'amnistie pour tous les émigrés de la ville. Plusieurs chefs des premières maisons de la ville revinrent à Orléans⁴⁸.

Réserves à l'égard de Bonaparte

Les événements rapportés ci-après témoignent du peu de ferveur bonapartiste des notables d'Orléans et d'un ralliement au régime imposé plutôt que d'une adhésion enthousiaste. Le 20 août 1797, les autorités municipales avaient affronté Bonaparte, en déclarant ne pouvoir recevoir l'envoi jugé inconstitutionnel des adresses des divisions de l'armée d'Italie que le général leur avait fait parvenir⁴⁹. La municipalité estima que "la force publique est essentiellement obéissante [...] nul corps d'armée ne peut délibérer"⁵⁰. De ce fait il y eut une forte turbulence sur la place du Martroi, le 24 février 1798, lors du défilé de 30 000 hommes de l'armée d'Italie qui se rendaient à Rennes. Le café du Méridien, à proximité de la place, passait pour être un lieu de ralliement royaliste⁵¹. Le 23 août 1800, le commissaire Lavielle adressa au ministre de la Police, une liste des Orléanais qui ne portaient point la cocarde nationale. Une nouvelle fois, un grand nombre de notables d'Ancien Régime y figurait⁵². Lottin relate la séance très orageuse du 2 juin 1804 au Conseil général du Loiret, où l'on discuta d'une adresse d'approbation de l'élévation du Premier Consul à la dignité d'Empereur des Français. L'adresse fut approuvée par la majorité des membres mais signée seulement par le président Basly et le secrétaire Henry de Longuève. Les

⁴⁴ Cf. Lottin, op.cit. Tome 5, p.303.

⁴⁵ Ibid., Tome 7, p.233.

⁴⁶ Ibid., Tome 5, p.260.

⁴⁷ Ibid., Tome 5, p.319.

⁴⁸ Ibid., Tome 6, p. 26 avril 1802.

⁴⁹ Il s'agissait d'une proclamation faite par Bonaparte à son armée, le 14 juillet 1797, reprise ensuite par chacune de ses divisions, notamment celle d'Augereau, la plus jacobine : « Jurons [...] guerre implacable aux ennemis de la République et de la Constitution de l'an III », Cf. Georges Lefèvre, *La France sous le Directoire (1795-1799)*, Paris 1977, p.411, présentée par Jean René Suratteau.

⁵⁰ Ibid., Tome 6, p.112.

⁵¹ Ibid., Tome 6, p.155.

⁵² Ibid., Tome 6, p.312.

membres qui s'opposèrent à la signature et à l'envoi de l'adresse furent des anoblis, dont quatre députés de la Restauration qui allaient siéger parmi les monarchistes constitutionnels : Laisné de Villeveque, Dugaigneau de Chateaumorand de Champvallins, Maussion de la Candé, Fougeroux de Secval⁵³.

Napoléon n'oublia pas cette ville frondeuse, qui fut ignorée lors des cérémonies du sacre de 1804. La dotation pour la célébrer fut si faible qu'il n'en reste à ce jour aucune mention⁵⁴. Les autorités municipales durent faire allégeance à l'occasion de son mariage en 1810. Le 8 mai 1815, pendant les Cent-Jours, à l'occasion de la fête de Jeanne d'Arc, le préfet Leroy organisa un banquet, beaucoup de notables refusèrent d'y participer. Cette attitude montrait les limites du ralliement des notables au régime impérial⁵⁵.

Préférence pour la monarchie selon la charte

Le négociant Anselme Crignon d'Ouzouer avait rejoint les ultras dès 1816, sous le ministère du duc Decazes⁵⁶. Les élections du 5 mars 1827, qui suivirent son décès le 4 décembre 1826, envoyèrent à la Chambre un autre négociant Gabriel-Jacques Laisné de Villeveque, mais de sensibilité politique radicalement opposée, puisque ce dernier, malgré une nomination flatteuse de questeur à la Chambre, avait continué de voter avec les députés libéraux, qu'il avait rejoints à l'occasion d'une première élection en 1817. En dépit de cette situation contrastée, les comportements politiques des Orléanais élus à la Chambre de 1814 à 1830, tous nobles d'Ancien Régime, témoignent majoritairement d'un royalisme constitutionnel modéré. Cette préférence politique des notables d'Orléans pour la monarchie constitutionnelle selon la Charte apparaît en pleine lumière avec les élections de juillet 1830. En renouvelant leur confiance à des élus qui avaient signé l'adresse des 221, les élites orléanaises refusaient l'orientation ultra-conservatrice prise par Charles X, depuis la chute du cabinet Martignac, le 8 août 1828.

Les limites du rapprochement entre notables nobles et roturiers

Les limites du rapprochement des élites orléanaises nobles et roturières, amorcé dès la décennie 1780, amplifié par les événements révolutionnaires, concluent cette étude des notables orléanais de 1820. Le souci des gentilshommes de se distinguer de la masse ne cessa jamais de les poursuivre. Ils s'appuyèrent pour justifier leur primauté, sur l'évolution des idées politiques, économiques et sociales. De ce fait, la justification d'une prééminence sociale par l'anoblissement à limiter au mérite, et à protéger de l'usurpation, ne pouvait pas faire disparaître un préjugé de mésalliance. Ce préjugé, comme sous l'Ancien Régime, était naturellement tempéré par de discrètes alliances d'intérêt bien compris, qui après les événements révolutionnaires évoluèrent sensiblement. Ce besoin généralisé de légaliser et de protéger la distinction nobiliaire explique le peu d'enthousiasme des lignages nobles à s'allier à des familles dont l'éclat n'était pas reconnu par une noblesse légitime, même récente. Excepté les cas limités à la protection des intérêts patrimoniaux, les familles orléanaises ne firent pas exception à la règle. En dépit des nouvelles institutions civiles nées de la Révolution, le souci de distinguer son lignage était tel qu'au XIX^e siècle, les alliances des nobles orléanais avec les élites roturières restaient réduites, même si une évolution de la qualité des gendres émerge. Les caractéristiques de 162 alliances de notables orléanais de 1781 à 1822, dont au moins un conjoint est noble, montrent que la noblesse n'était pas une caste, les gentilshommes continuaient de s'allier avec des roturières. La fréquence des mésalliances approchait 25% (23,9% au cours de la décennie 1780, 25% pour les années 1810-1820). La faible variation de cette fréquence témoigne du peu d'influence des événements révolutionnaires même si ce taux avait augmenté au cours de la période 1792-1803. Toutefois, l'analyse de ces alliances montre également une évolution : les pères gentilshommes ont moins de réticences à donner leurs filles à des roturiers. De plus en plus de gentilshommes n'hésitaient plus à marier leurs filles à des talents fortunés dont les espoirs d'ascension sociale étaient favorisés par les nouvelles institutions. Ainsi, le 26 janvier 1819, Robert Joseph Marie Cahouet de Marolles, chevalier de Saint-Louis, ci-devant lieutenant des Maréchaux de France au département, accepta d'unir sa fille Elisabeth Marie à Abel Pierre Aubertot, maître de forges à Vierzon. Les événements révolutionnaires avaient stimulé une évolution encore timide en 1820. Mais cette évolution ne

⁵³ Ibid., Tome 7, p.5.

⁵⁴ A.M.O. 2831 a.

⁵⁵ Ibid., Tome 7, p.271-272.

⁵⁶ *Dictionnaire des Parlementaires français*, sous la direction de A.Robert, E.Bourloton, G.Cougny, Paris 1890, Tome 2, p.222.

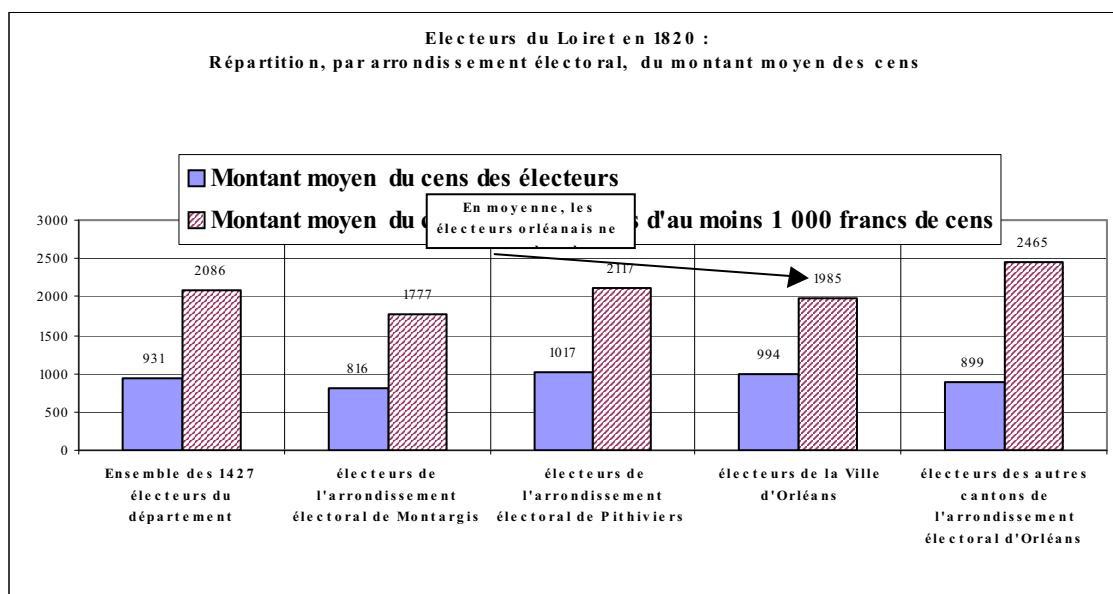
pouvait cacher la persistance une différence de mentalités entre le monde de l'ancienne noblesse d'épée et les élites des affaires tant nobles que roturières, en voie d'amalgame.

En 1820 s'achève l'évolution qui visait à limiter la participation politique aux notabilités fortunées. Cette évolution avait été amorcée par la constitution de l'an III, puis renforcée par la constitution de l'an VIII et surtout par celle l'an X. L'Empire, puis la Restauration qui renouèrent avec la hiérarchie sociale de la fin de l'Ancien Régime, avaient augmenté le pouvoir politique des notables fortunés, en écartant de la participation à la vie politique les talents sans fortune, qui, de la Terreur aux premières années du Consulat, avaient participé au remodelage du paysage des élites de l'Ancien Régime. Le discours théorique de 1820 sur la nouvelle place à accorder à tous les mérites était encore bien inconsistant.

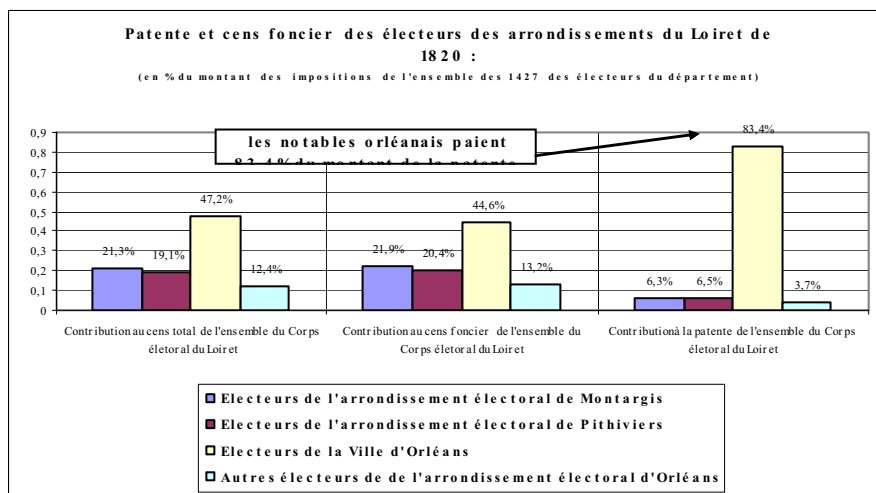
BIBLIOGRAPHIE

- Bertier de Sauvigny (père), *La Restauration*, deuxième édition, Paris 1963.
 Desabes L. P., *De la Contribution foncière*, Paris 1838, COTE BNF F-39707.
 Duran A., *Noblesse et Notabilités à Orléans au tournant des Lumières (vers 1780-vers 1820)*, Thèse de doctorat de Paris I Panthéon-Sorbonne, 3 volumes, Paris 2003.
 Duran A., *Les notables d'Orléans vers 1780*, Académie d'Orléans Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts, Mémoires 2004, p. 51-69.
 Duran A., *Les revenus fonciers des Orléanais en 1791 d'après la matrice de la contribution mobilière*, Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, Orléans 1997, n°115, p.35-72.
 Furet F., *La Révolution, de Turgot à Jules Ferry 1770-1880*, Paris 1988.
 Lefevre G., *Études orléanaises*, Tome 1, Paris 1962,
 Massip L. B., *Guide du contribuable*, Bordeaux, 1819, COTE BNF 4-LF167-14.
 Robert A., Cougny G., *Dictionnaire des parlementaires français depuis le 1^{er} mai 1789 jusqu'au 1^{er} mai 1889*, Paris, 5 tomes publiés de 1889 à 1891.
 Tudesq A. J., *Les grands notables en France, essai de psychologie sociale*, Paris 1964.
 Waresquiel E. (de), et Yvert B., *Histoire de la Restauration, 1814-1830, Naissance de la France Moderne*, Paris 1996.

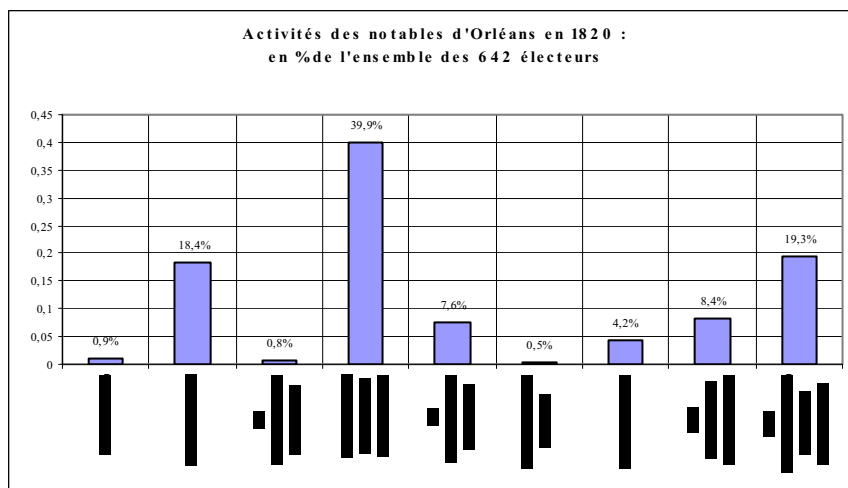
ANNEXES GRAPHIQUES 1 : Notables du Loiret de 1820



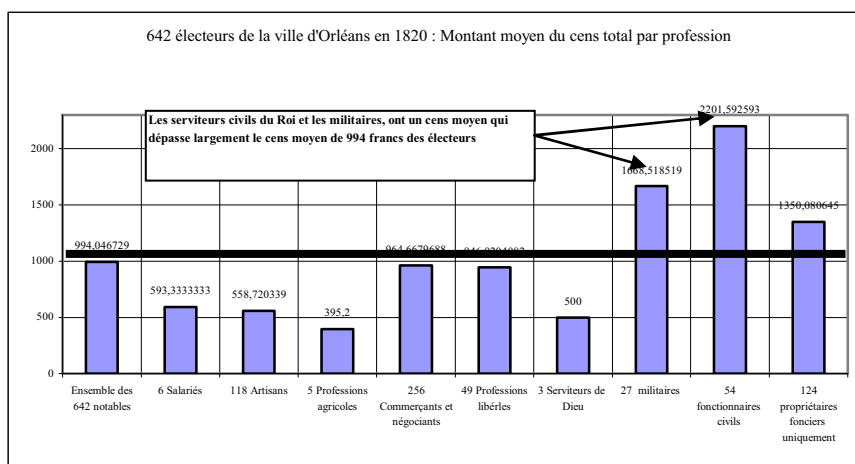
Graphique 1



Graphique 2

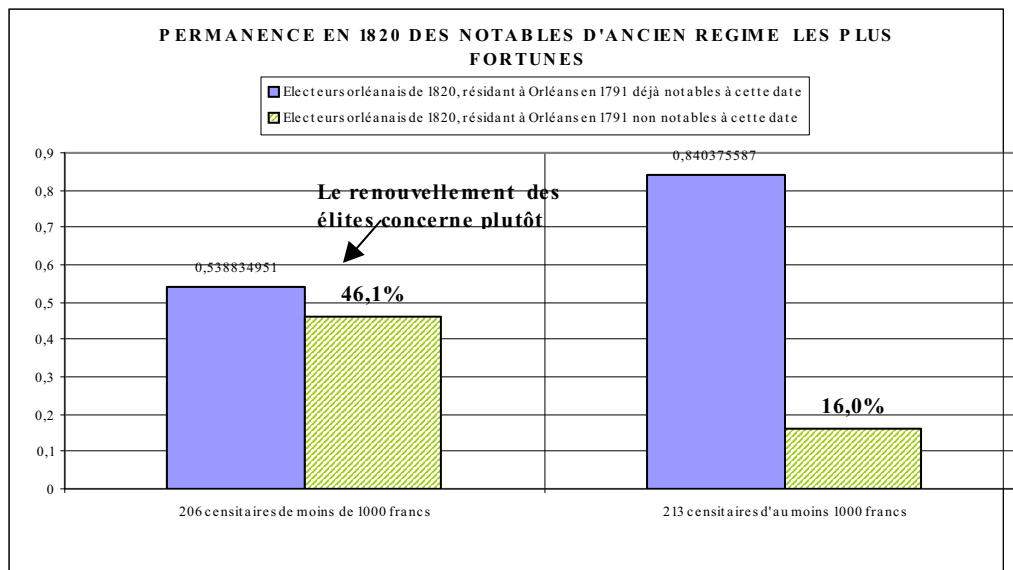


Graphique 3



Graphique 4

ANNEXES GRAPHIQUES 2 : Permanences en 1820 des Notables d'Orléans de 1790



Graphique 5

DISCUSSION

Claude Hartmann : Je voudrais faire deux remarques après avoir écouté attentivement votre communication si bien documentée :

1) Ce qui s'est passé dans le département de l'Indre concernant l'acquisition des biens nationaux est tout à fait comparable à ce que vous avez décrit pour Orléans. Les marquis de Savary-Lancosme et de Barbançois-Villegougis, tous les deux fort bien placés sur la liste des notables, ont acheté des terres importantes relevant, entre autres, de la riche abbaye de Méobec.

2) Vous avez mentionné l'action de l'envoyé spécial de la Convention Jacques-Léonard Goyre de la Planche qui devint le gendre de René-Louis de la Gueule de Coinces lequel, par parenthèse, fut le dernier directeur de la Société d'Agriculture de la Généralité d'Orléans. Comme son beau-père qualifié de girouette, Laplanche avait un sens très affiné de l'opportunité et sut s'écarter des Enragés quand il sentit qu'ils n'étaient plus dans le vent. Prêtre défroqué, il s'est montré impitoyable envers le clergé réfractaire à Bourges ou envers les Vendéens. Accusé de malversations et d'avoir dissipé des fonds publics en orgies, il fut, par deux fois, incarcéré par la République, réussit à se disculper, mais ne put revenir sur la scène publique.

Alain Duran : La vente des biens nationaux a également profité aux élites laïques de l'Ancien Régime. Le conventionnel Jacques-Léonard Goyre de la Planche, proche de Danton et de Fouché, n'a pas hélas brillé par sa modération. Michel Biard, directeur des *Annales Historiques de la Révolution Française* a récemment publié un livre consacré aux représentants en mission « *Missionnaires de la République* ». Louis Madelin qui a soutenu sa thèse sur Fouché a montré les abus dont ces missionnaires se rendaient souvent coupables.

Bernard Pradel : Je voudrais revenir sur la fiscalité. Vous savez qu'à la suite d'une loi de 1790 qui a créé deux impôts, la contribution foncière et la contribution personnelle mobilière, il y eut deux autres lois : une de 1794 qui a créé la patente et une de 1797 qui a créé l'impôt sur les portes et fenêtres, lequel, comme vous l'avez dit, considérait les fenêtres comme un signe extérieur de richesse. Cette loi a supprimé les impôts indirects, la gabelle, la taille, etc. Elle a, par contre, maintenu ce qu'on appelait sous l'Ancien Régime des droits domaniaux qui consistaient dans des droits d'enregistrement et des droits de succession plus connus sous le nom de centième denier. J'ai deux observations à faire. 1791 était la première année d'application de la nouvelle fiscalité attribuée à des assemblées départementales composées de répartiteurs qui faisaient les impositions en fonction des éléments dont ils disposaient. Ces impositions ont été très mal établies en 1791 et ont été très mal recouvrées pendant les années de la Révolution. Pour ce qui est de la contribution personnelle mobilière, elle était composée

de deux droits : un impôt par tête et un impôt proportionnel basé sur la valeur locative de l'habitation. Ce qui revient à dire que si un noble possédait un hôtel particulier à Paris et s'il avait en même temps une habitation à Orléans, le local de Paris n'était pas pris en considération dans les bases de la contribution personnelle mobilière d'Orléans. La contribution foncière ne pouvait pas permettre de recenser l'ensemble de la fortune personnelle d'un contribuable. Les terres possédées en Eure-et-Loir ou en Loir-et-Cher n'étaient pas prises en compte pour la contribution foncière dans le Loiret sous la Révolution.

Les droits domaniaux et les droits d'enregistrement ont été conservés et ont donné lieu à la création d'une administration particulière qui est devenue, sous le Directoire, l'administration de l'enregistrement. Ces droits étaient recouvrés sur la base de déclarations faites au bureau de l'enregistrement. Elles sont archivées dans les départements. Je m'étonne qu'il ne soit pas fait mention de cette documentation dans vos recherches.

Alain Duran : J'ai déjà mentionné dans un travail passé ("*Les revenus fonciers des orléanais d'après le registre de la Contribution mobilière de 1791 d'Orléans*", Bulletin de la Société Historique et Archéologique d'Orléanais Orléans 1997, n°115, p.35-72), le caractère imparfait de la contribution mobilière pour atteindre les revenus imposables ; le document de 1791 déposé aux archives municipales d'Orléans, est une source remarquable d'histoire sociale comme l'a souligné le grand historien de la Révolution Georges Lefevre car il permet de hiérarchiser très convenablement par leurs revenus, les groupes sociaux d'Orléans à la fin de l'Ancien Régime. À propos de la seconde observation, j'ai rappelé en introduction qu'en application de la loi du 25 mars 1818, dite aussi "loi Lainé": "Nul ne pourra être membre de la Chambre des députés, si, au jour de son élection, il n'est âgé de 40 ans accomplis et ne paye 1 000 francs de contributions directes, sauf le cas prévu par l'article 39 de la Charte." De ce fait, seuls les impôts directs étaient pris en compte dans le calcul du cens, ce qui exclut les droits d'enregistrements dont les registres font défaut en 1820 à Orléans (cf. Guide des Archives du Loiret).

Jean-François Lacaze : Je me pose la question de la fiabilité des estimations du patrimoine de cette époque. Avec ce que l'on voit encore à l'heure actuelle pour l'estimation de la valeur locative, on peut être sceptique sur ce qui se passait à l'époque.

Alain Duran : Par rapport à l'arbitraire de la fiscalité d'Ancien Régime, les Constituants ont réalisé un travail d'harmonisation pour mieux atteindre la masse imposable. L'estimation de la valeur locative relevait des autorités municipales, ce qui peut entraîner un favoritisme sélectif.

André Delthil : On a évoqué le baron Louis auquel on prête une phrase célèbre. Il aurait dit au Roi : "Faites de la bonne politique, je vous ferai de bonnes finances".

Alain Duran : Le baron Louis est à l'origine de la fiscalité de la Restauration pour laquelle un inspecteur des impôts de Bordeaux a rédigé un remarquable guide : L.B. Massip, *Guide du contribuable*, Bordeaux, 1819, Cote BNF 4-LF167-14.

Roger Lafouge : Vous avez évoqué la participation de la noblesse à l'achat de biens nationaux provenant de l'Église. N'y a-t-il pas eu par la suite des nobles qui ont émigré et dont les biens ont été saisis et vendus comme biens nationaux ?

Alain Duran : Les biens nationaux de la noblesse émigrée, dits de seconde origine, sont un domaine où les sources manquent à Orléans.

Michel Marion : Je voulais juste dire que les mariages de jeunes filles nobles avec des bourgeois ne sont pas un phénomène propre au XVIII^e siècle, car on en trouve maints exemples sous l'Ancien Régime.

Alain Duran : Vous avez tout à fait raison. Depuis Louis XIV, en raison notamment des recherches pour usurpation de noblesse de 1667, il est de plus en plus difficile d'accéder à la noblesse en vivant *noblement*, d'où des réticences à la mixité des unions. À Orléans, les stratégies matrimoniales restent ouvertes, comme à Lyon Nantes, Marseille, Paris, villes de commerce qui n'étaient pas sièges de cours souveraines, d'où le maintien de la souplesse matrimoniale.

L'HABITAT RURAL EN SOLOGNE¹

Pierre Gillardot

RÉSUMÉ

En Sologne l'habitat rural juxtapose des villages, appelés localement bourgs, et des écarts divers, petits hameaux, maisons et fermes isolées, châteaux. Il faut en chercher l'origine au haut Moyen Âge. Après les grandes invasions, la remise en valeur de la Sologne fut réalisée par de petits groupes de pionniers, installés dans des hameaux sur les terres qu'ils défrichaient. Certains de ces lieux habités prirent de l'importance grâce à la possession de l'église paroissiale et du cimetière ; ainsi naquirent les bourgs, sans pour autant que les écarts disparaissent.

La dualité de l'habitat a très vite correspondu à une dualité socio-économique : les écarts étaient des centres agricoles tandis que le bourg abritait principalement les activités artisanales et tertiaires et des journaliers agricoles, hommes de bras et hommes de vigne.

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la crise agricole a ruiné beaucoup d'exploitations ; des fermes et des hameaux ont disparu. En revanche, au XIX^e siècle, la régénération du pays a encouragé la construction de nombreux écarts, exploitations agricoles et aussi châteaux édifiés par les propriétaires enrichis dans le commerce et l'industrie.

Aujourd'hui, la nature des constructions nouvelles, résidences principales ou secondaires, lotissements pavillonnaires, porte souvent atteinte à l'originalité du style de l'habitat rural ; mais la dualité subsiste, qui oppose les écarts dispersés aux bourgs chefs-lieux des communes.



Sur l'ensemble de la planète, l'organisation des territoires ruraux est caractérisée par trois éléments, les diverses parcelles (cultivées, boisées, en friches, etc.), les voies de communication et enfin l'habitat. Par habitat, il faut entendre l'ensemble des bâtiments, qu'ils aient ou non une fonction d'habitation. L'étude de l'habitat comporte celle des constructions elles-mêmes (plan, élévation, matériaux, etc.) et celle de la manière dont elles s'organisent les unes par rapport aux autres. Entre le groupement intégral (un seul village) et la dispersion totale (rien que des maisons isolées) existent toutes sortes de combinaisons, parmi lesquelles il nous faut retenir celle dénommée dispersion intercalaire, qui associe sur un même territoire un village et des écarts. Cette forme d'organisation se rencontre dans la plus grande partie du Bassin parisien méridional, Sologne incluse.

La Sologne comprend aujourd'hui deux régions distinctes. À l'ouest, la Sologne viticole ou Sologne sèche est une petite contrée d'agriculture spécialisée dans la culture de la vigne, des arbres fruitiers et des légumes. L'autre partie, qui forme l'essentiel de la Sologne, est un pays de bois, de landes, d'étangs, de territoires de chasse ; on la désigne parfois sous le nom de Grande Sologne pour la distinguer de la Sologne viticole. Le sous-sol, constitué d'un mélange de sable et d'argile peu perméable, donne des terres peu fertiles ; partout, les nappes phréatiques sont proches de la surface et c'est seulement par d'importants travaux de drainage que l'on peut éviter les inondations hivernales.

La Grande Sologne est un pays de villages, distants les uns des autres d'une dizaine de kilomètres, entre lesquels se dispersent des bâtiments tantôt isolés, tantôt groupés en hameaux. L'architecture rurale soglote est originale. L'absence de pierre à bâtir et l'abondance des arbres

¹ Séance du 19 janvier 2006.

font que le Solognot, médiocre maçon, est un bon charpentier. Dans quelques églises (Souvigny-en-Sologne, Nançay), on peut constater que clocher a pour ossature une charpente dont les éléments reposent directement sur le sol, ce qui le rend complètement indépendant de la maçonnerie. Les maisons anciennes, y compris celles des villes, étaient constituées d'un bâti de bois dont les vides étaient remplis de torchis. Les toits étaient rarement de chaume, le plus souvent de tuiles, fabriquées avec l'argile dont la Sologne est riche ; les toponymes *La Tuile*, *La Tuilerie* sont fréquents. L'ardoise, très chère, n'était utilisée que dans des constructions de prestige, certains châteaux, certaines églises.

La maison de brique s'est répandue au XIX^e siècle, sous Louis-Philippe et plus encore sous Napoléon III et dans les débuts de la III^e République, lorsque fut menée à bien l'œuvre de rénovation de la Sologne. L'usage de la brique, facilement produite sur place, permettait d'économiser le bois, à un moment où l'on faisait reposer le renouveau économique en grande partie sur le reboisement. Beaucoup de bâtiments anciens disparurent ou furent transformés ; dans les villages comme dans les villes, l'alignement des façades donnant sur la rue conduisit à les reconstruire en briques, quitte, parfois, à conserver le bois sur les arrières de la maison. À l'occasion de ces transformations, on retrouva, pour décorer les murs, la tradition médiévale de briques noires agencées en losanges (églises de Chaumont-sur-Tharonne, de Souvigny-en-Sologne...).

Les bâtiments des fermes sont généralement disposés de façon à former une cour ouverte, propice aux mouvements du bétail, dans un pays où l'élevage était pratiqué à l'extérieur. Il existe toutefois quelques exemples de fermes à cours fermées dans la partie septentrionale de la Sologne.

La plupart des villages appartiennent au type village-tas, bâti autour d'un carrefour de routes et de chemins qui rayonnent vers les villages voisins et vers les écarts. Quelques exceptions tiennent le plus souvent aux conditions naturelles ; ainsi en est-il à La Ferté-Saint-Cyr, village allongé de part et d'autre d'un pont qui permet le franchissement du Cosson.

Les écarts sont de types variés :

- 1°/ les plus fréquents sont les bâtiments des exploitations agricoles, sous forme de fermes tantôt isolées, tantôt groupées en hameaux comprenant deux ou trois exploitations ;
- 2°/ on rencontre souvent aussi des habitations plus modestes, constituées d'un corps de bâtiment principal et de quelques appendis ; les Solognots appellent ces maisons des *locatures* ;
- 3°/ un troisième type d'écart est représenté par les "châteaux", maisons de maîtres dont les âges, les matériaux et les dimensions sont très divers. La plupart ont été construits dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

À ces maisons plus ou moins anciennes, celles des villages comme celles des écarts, s'ajoutent des constructions plus récentes. La Sologne n'est pas restée en dehors du mouvement de renouvellement immobilier qui caractérise la seconde moitié du XX^e siècle et le début du XXI^e. Aussi voit-on proliférer pavillons et villas d'un style sans rapport avec le type traditionnel de construction solognote. Ils sont implantés, isolément ou en lotissements, tout aussi bien dans les villages ou à leurs abords que sous forme d'écarts. Ces maisons récentes sont tantôt des habitations principales, tantôt des résidences secondaires.

L'opposition entre villages d'une part et écarts de l'autre, qui caractérise la Sologne et les régions environnantes pose deux problèmes, celui de son origine et celui de sa signification.

Avant l'occupation romaine, la Sologne était couverte de forêts. Les rares traces d'établissements humains que les archéologues ont découvertes sont situées à proximité des cours d'eau, qui ont servi de voies de pénétration. Au temps de la Gaule romaine, les nombreux vestiges de villas témoignent d'une densité de population plus forte. Jusqu'au milieu du III^e siècle ap. J.-C., l'habitat rural était groupé dans les clairières. Les fouilles de Courbantonn, près de Montrieux-en-Sologne, ont livré les ruines de la villa du maître et d'un village avec son cimetière et un moulin. La villa était à la fois une unité de production agricole et un centre d'artisanat où l'on fabriquait les objets nécessaires à la vie du domaine. Le groupement de la population aurait alors correspondu à la nécessité de travaux en équipe. Cette concentration était renforcée par l'existence de bourgades, places militaires et centres d'échanges, dont l'activité est attestée par le grand nombre de routes qui sillonnaient le pays et par la quantité considérable de monnaies et d'objets d'origine lointaine livrés par les fouilles.

Au milieu du III^e siècle, l'insécurité se mit à régner. En pays forestier, la dispersion est un bon moyen de défense ; les habitants s'éparpillèrent sur le territoire des anciens domaines. On a retrouvé les traces de leurs cabanes, toujours à l'écart des routes, qui tombèrent à l'abandon. Les villas gallo-romaines furent ruinées, certaines définitivement, comme celle dont les vestiges ont été retrouvés, enfouis dans la végétation de la forêt de Russy ; d'autres furent ultérieurement remises en valeur par les Francs. Mais le renouveau de la Sologne, commencé au VI^e siècle, affirmé au cours du VII^e avec la christianisation du pays, n'a pas été accompagné d'un regroupement de la population. Au contraire, la dispersion fut accentuée par les concessions de terres à défricher et à remettre en culture, faites par les seigneurs aux paysans.

Avec la création des paroisses, certaines localités prirent plus d'importance que les autres. L'habitat se présentait donc déjà sous deux formes, villages et écarts. Cette dualité s'est maintenue par la suite ; certes, beaucoup de villages ont périclité, d'autres sont nés à des époques plus récentes, mais, au long des siècles, s'est maintenue cette distinction essentielle entre les *bourgs* – c'est-à-dire les villages – et les divers modes de dispersion intercalaire.

Les grands défrichements, communs à tout l'Occident, ne commencèrent en Sologne que dans la seconde moitié du XI^e siècle, plus tardivement que dans les régions voisines, plus riches. Ils permirent néanmoins de multiplier les exploitations et accentuèrent l'importance de la dispersion intercalaire. Les seigneurs laïcs concédaient des terres aux paysans qui s'y installaient individuellement ou par petits groupes. Un certain nombre de noms de lieux sont hérités de cette pratique, *essarts* et surtout *rotures* (de *ruptura*, rupture, pris au Moyen Âge au sens de champ défriché, fendu par le soc – de là, ultérieurement, héritage de vilain, d'où roturier - ; toponymes : *La Roture*, *Les Rotures*, *Les Dérompis*...). Les défrichements monastiques furent rarement réalisés après attribution individuelle de lots à défricher. La plupart du temps, le travail était exécuté par de petits groupes de paysans. Un prieuré, avec deux ou trois moines, était installé au milieu des terres à mettre en valeur. Dans tous les cas était fondée une grange (nombreux toponymes : *La Grange*, *Les Granges*, *La Grangerie*...), centre de la nouvelle exploitation sur laquelle étaient installés des hôtes, journaliers préposés au défrichement et à la production.

Il existait donc deux catégories d'exploitations, celles nées des défrichements et celles dont l'origine était plus ancienne, qu'elles aient été agrandies ou non par la suite. Cette dualité est reflétée par des différences dans la toponymie. Les exploitations nées des défrichements portaient le nom de l'exploitant suivi des suffixes *-erie* pour celles créées avant le XIII^e siècle et *-ière* pour celles créées ultérieurement. Au contraire, lorsque le lieu occupé avait donné son nom à l'occupant ou lorsque le nom de l'occupant ne correspondait pas au nom du lieu, l'exploitation était antérieure aux défrichements. Les terrages de l'abbaye du Lieu Notre-Dame de Romorantin donnent 100 noms anciens pour 75 nouveaux (E. PLAT, *Cartulaire du Lieu Notre-Dame lès Romorantin*, Romorantin, 1892).

La plus grande partie de la Sologne restait couverte de bois et de landes. Ces espaces incultes étaient utilisés, entre autres choses, pour le pacage des troupeaux. Ils étaient entrecoupés de territoires cultivés, dont les défrichements avaient accru la superficie. Cet aménagement, qui oppose terroirs de culture et espaces livrés au bétail, est classique. Il est connu sous le nom de système *infield* – *outfield* et se rencontre dans des régions où les conditions pédologiques ne permettent pas une mise en valeur totale. Les meilleures terres, peu étendues, étaient consacrées à la culture des céréales, donc à la nourriture des hommes ; les troupeaux devaient se contenter de terrains de parcours plus ou moins médiocres. Partout, il fallait lutter contre l'humidité des sols : des réseaux de drainage furent créés, dont les pièces maîtresses sont des étangs destinés à recueillir les eaux collectées par les fossés.

Les grands défrichements ont été accompagnés par un développement du servage, contrastant avec le mouvement d'affranchissement que l'Église avait mené aux IX^e et X^e siècles. La pression démographique paraît avoir été telle que les paysans étaient prêts à accepter l'asservissement, qui avait d'ailleurs l'avantage de les mettre sous la protection du seigneur et de leur garantir une terre. Pour échapper à certains inconvénients du statut servile, mainmorte principalement, les paysans s'organisèrent très tôt en communautés familiales appelées *personneries* ou *frérèches* qui ont subsisté jusqu'au XVIII^e siècle. Leur origine est antérieure aux défrichements, mais elles se sont considérablement développées avec eux. Elles permettaient de grouper la main-d'œuvre pour mettre en valeur les terres à défricher. Leur utilité principale était de suspendre les effets de la mainmorte, à condition qu'il y eût des enfants ; les biens de la communauté restaient alors indivis entre leurs mains. Un grand nombre de personneries ont donné leur nom, souvent celui de la famille, employé au pluriel (*Les Naquez*, *Les Girards*...), au

lieu de leur établissement. Là se développait un hameau de quelques maisons, appelé en Sologne *village*, par opposition au *bourg*, centre de la communauté paroissiale. Le servage a donc, par l'intermédiaire des personneries, contribué à la diversification de l'habitat rural, juxtaposant bourgs et écarts.

L'origine des bourgs reste obscure. Ils paraissent nés de circonstances plus ou moins fortuites. La situation sur des voies de communication importantes a sans doute joué un rôle. La possession de l'église paroissiale et du cimetière a dû être déterminante dans la plupart des cas. Toujours est-il que, rapidement, ils sont devenus les points de rassemblement des activités de service (aubergistes, marchands...) et de beaucoup d'activités artisanales. D'autre part, ils abritaient une population d'ouvriers agricoles, *hommes de bras*, qui y occupaient une petite maison avec un jardin et parfois une vigne et faisaient paître une vache sur les pâtis communs. Leur habitation au bourg, qui peut sembler paradoxale, puisque toutes les exploitations étaient dans les écarts, peut s'expliquer par le fait que, louant leurs services tantôt ici, tantôt là, ils préféraient résider au centre du territoire paroissial, où se tenaient généralement les louées. Le développement des vignobles autour des bourgs à partir de la fin du XIII^e siècle multiplia aussi le nombre des *hommes de vigne* qui y habitaient.

La dispersion a été liée à l'origine à l'insécurité. Elle a été renforcée par l'installation des hôtes lors des grands défrichements et par la multiplication des personneries qui donnèrent naissance à de nombreux hameaux : autour de l'exploitation originelle vinrent s'agréger d'autres constructions. On avait alors plusieurs habitations et leurs dépendances, groupées autour d'une sorte de cour centrale, avec souvent une grange et un puits communs. Beaucoup de ces hameaux possédaient encore au XIX^e siècle leurs pâtis communs autour des maisons, appelé généralement *Les Places*, et resté propriété collective des habitants, en dépit de la disparition de la communauté d'exploitation. Ce trait rappelle l'organisation de certains hameaux du Massif central, avec leur *couderc*. Dans les textes du cartulaire du *Lieu Notre-Dame de Romorantin*, on voit bon nombre d'exploitations agricoles isolées se transformer en hameaux entre le XIII^e et le XV^e siècles. Outre leur rôle fondamental de centres d'exploitation agricole, les écarts abritaient des artisans. La vie pouvait s'y dérouler quasiment en circuit fermé ; on n'achetait en dehors que le sel et le fer, grâce à quelques surplus de produits agricoles.

La dualité de l'habitat correspond donc, dès cette époque, à une séparation socio-économique. Les écarts abritaient les exploitations agricoles, avec quelques artisans, tandis que les bourgs donnaient asile aux ouvriers agricoles, à des artisans aussi et à la population active du secteur tertiaire. Cette séparation est allée en se renforçant au cours des siècles, jusqu'à nos jours.

À partir de la guerre de Cent Ans, l'histoire de la Sologne est celle d'une longue décadence, à peine interrompue pendant la première moitié du XVI^e siècle. La guerre provoqua des destructions ; la reconstruction fut longue et favorisa le renforcement du système des personneries, qui facilitait le remise en culture et la reconstruction des bâtiments en groupant la main-d'œuvre. Au début du XVI^e siècle, la Sologne, au moins dans sa partie occidentale, connut une période prospère, due en grande partie à la présence de la Cour dans les châteaux de la Loire. Beaucoup d'habitants réussirent une ascension sociale. Des châteaux furent construits. La culture de la vigne, encouragée par François I^{er}, fut étendue, améliorant la réputation du pays.

Vinrent ensuite les guerres de religion. Les opérations militaires, les exactions commises par les gens de guerre accumulèrent les ruines. Néanmoins, sous Henri IV, le relèvement fut assez rapide, en partie grâce aux secours accordés par le roi.

La Sologne connut ultérieurement un certain nombre de transformations. La plus importante est l'agrandissement des exploitations agricoles. Les raisons en sont multiples. En premier lieu, l'épuisement de la terre, l'impossibilité de l'amender avaient abouti à une diminution générale des rendements. Comme il n'était plus possible de défricher, d'autant plus que l'élevage ovin, de plus en plus pratiqué, demandait des terrains de parcours étendus, il fallait accroître la superficie cultivée de chaque exploitation pour qu'elle continue à nourrir l'exploitant ; cela ne pouvait se faire qu'en diminuant le nombre total des exploitations, les unes étant démembrées au profit des autres. C'est la politique des *réunions*. D'autre part, la noblesse avait perdu le moyen de pression sur les paysans qu'était le servage ; agrandir les exploitations, c'était en même temps réduire leur nombre, avoir moins de métayers et, du même coup, diminuer le nombre de sources éventuelles de réclamations. D'une manière générale, pour tous les propriétaires, nobles et bourgeois, la réduction du nombre des exploitations était un moyen

de les surveiller de plus près et d'augmenter les revenus en diminuant les frais généraux. Ces *réunions* ont pesé lourd dans l'évolution économique de la Sologne.

Les paysans eux-mêmes, en particulier ceux des personneries, essayaient d'accroître la superficie de leurs tenures en augmentant l'étendue des terrains de parcours destinés au pacage des moutons, dont l'élevage était devenu l'activité la plus lucrative. Mais les petites tenures nourrissant de plus en plus difficilement leurs exploitants, la tendance fut à la disparition des hameaux, remplacés par des métairies, doublées d'une ou deux maisons, les *locatures*, où logeaient les ouvriers agricoles attachés à l'exploitation, les *locataires*, qui recevaient en échange de leur travail une petite maison et un lopin de terre. Cette transformation de l'habitat, caractéristique des XVII^e et XVIII^e siècles, est connue en Sologne sous le nom de *réduction* et a été accompagnée d'un déclin des communautés familiales. Elle a été plus rapide en Sologne orientale et centrale que sur les bordures viticoles plus riches.

Au XVII^e siècle, l'économie agricole est entrée dans un cercle vicieux. L'extension de l'élevage ovin, facile à pratiquer et plus rentable que la culture des céréales, conduisit à accroître l'étendue des terrains de parcours. La vaine pâture disparut presque complètement. La plupart des terres étant encore moins bien fumées qu'auparavant, l'assolement triennal ne subsista qu'à proximité des bourgs sur des surfaces exiguës ; ailleurs, il fut remplacé par des rotations à longues jachères, qui finirent par atteindre parfois dix à douze ans au XVIII^e siècle. De temps à autre, on ouvrait un champ labouré dans la lande, pour un ou deux ans, rarement trois ; de longues jachères étaient nécessaires pour qu'un champ soit à nouveau établi au même endroit. Les investissements susceptibles de porter remède à la situation ne pouvaient être réalisés : le peu d'argent disponible était absorbé par des impôts de plus en plus lourds. Par ailleurs, la brièveté des baux de métayage, trois ans en général, n'incitaient pas à investir ceux des tenanciers qui en auraient eu les moyens.

Au milieu du XVII^e siècle, le mécontentement était général. Une émeute éclata à Romorantin en 1649. Puis vint la *Guerre des sabotiers*, qui souleva le monde paysan, de la Sologne au Berry, à la Beauce et au Gâtinais, entre mai 1658 et la fin de 1659. La répression fut brutale et laissa ces pays en ruine. En 1685, la révocation de l'édit de Nantes acheva de désorganiser la Sologne. Il y eut des dragonnades, bon nombre d'habitants s'enfuirent, provoquant un dépeuplement qui put atteindre 50% de la population dans certaines paroisses.

Le XVIII^e siècle fut pour l'ensemble de la Sologne un siècle de crise, très marquée dans le domaine de l'agriculture. La déforestation, le mauvais entretien du réseau de drainage rendirent à la Sologne son humidité originelle. Les conséquences furent désastreuses : le pays devint paludéen, la culture des céréales connut un déclin rapide, d'autant plus que l'ergot du seigle dévastait fréquemment les maigres récoltes. À cette crise céréalière s'ajouta une crise de l'élevage, due à de nombreuses épizooties. La situation était telle que la Société royale de médecine envoya à plusieurs reprises sur place, entre 1776 et 1782, un de ses membres les plus éminents, l'abbé Henri-Alexandre Tessier (1741-1837), dont les cinq rapports décrivent la situation de la région à la fin du XVIII^e siècle. C'est à cette époque qu'Arthur Young parla, après l'avoir visitée, de "la triste Sologne".

Ces événements eurent des répercussions sur l'habitat. Le déclin des hameaux, provoqué par la politique des *réductions* et accentué par les conséquences des troubles, entraîna en effet la disparition quasi totale de l'artisanat dans les écarts et son repli dans les bourgs. Ceux-ci connurent une spécialisation professionnelle qui renforça leurs différences face aux métairies, tant au point de vue économique qu'au point de vue social. Un recensement de l'An VI (1796), conservé aux archives départementales de Loir-et-Cher (série L 419-420), donne pour chaque commune la profession et le domicile de toutes les personnes âgées de plus de 12 ans. Le tableau de la répartition des actifs à Pierrefitte-sur-Sauldre (v. page suivante) montre clairement le contraste entre le bourg et les écarts.

À la fin du XVIII^e siècle, le mouvement de repli de l'artisanat était achevé. Le bourg abritait les artisans, les « services » et de nombreux journaliers, mais pas d'exploitant agricole, sauf exception. En revanche, les écarts n'étaient plus que des centres agricoles, la plupart du temps sans artisanat ni activités de service.

Les grandes transformations de la Sologne, esquissées au début du XIX^e siècle, réalisées pour la plus grande part dans la seconde moitié de ce siècle, modifièrent peu l'habitat, tant dans sa répartition que dans sa signification socio-professionnelle et économique. La prospérité

retrouvée ne changea rien, en effet, à l'opposition entre les écarts et les bourgs. Ceux-ci s'agrandirent et furent rénovés, tandis que le nombre de bâtiments isolés ou groupés en très petits hameaux augmentait. Cette augmentation est due à la remise en culture des terrains de parcours, après partage lorsqu'il s'agissait de landes indivises, cas le plus général. Un exemple est fourni par la commune de Pierrefitte-sur-Sauldre. Un vaste espace découvert, appelé aujourd'hui *Plaine des Césars*, offre un bon terroir aux sols bien drainés ; il forme l'essentiel de la section B2 du cadastre de 1832. On y comptait alors seulement quatre lieux habités, *La Linerie* et *La Ramée*, anciennes métairies réduites en locatures, *Le Chêne*, métairie, et la Gouarie, comprenant une métairie et une locature. Actuellement, on recense douze écarts dans cette partie de la commune.

L'étude des noms donnés aux nouveaux écarts ne manque pas d'intérêt.

- Certains restent tout à fait dans la tradition antérieure. Ainsi, dans la plaine des Césars, trouve-t-on *La Pacaudière*, *La Rousselière*, *Les Follets* ; on a aussi *Les Césars* (d'où le nom actuel de la plaine, *Les Écuries* et, plus énigmatique, *Birlurette*.

- D'autres noms, en Sologne, sont en rapport avec l'époque à laquelle ils ont été introduits. Les uns célèbrent les victoires du premier Empire (*Rivoli*) et surtout du second (*La Crimée*, *Magenta*, *Solférino*...) ; d'autres exaltent l'aventure lointaine (*Madagascar*, *Le Transvaal*, *La Californie*). Ce sont des toponymes classiques, que l'on retrouve dans toutes les régions assainies et remises en valeur dans la seconde moitié du XIX^e siècle.

- Plus étonnants sont les noms de quatre petites fermes sises sur la commune de Brinon-sur-Sauldre : *La Démocratie*, *La Liberté*, *Les Droits de l'Homme*, *La Libre-Pensée* ; toutes quatre furent créées en 1905, année de la séparation des Églises et de l'État. Ce sont les dernières fondations d'exploitations agricoles.

Il n'existe pas de toponyme formé d'un quolibet, tel qu'on en trouve dans certaines régions de sols médiocres où la création d'une exploitation nouvelle paraissait vouée à l'échec : *La Belle Entreprise* (La Fontaine-Saint-Martin – Sarthe), *La Belle Idée* ou, plus simplement, *L'Idée* (Nouans-les-Fontaines – Indre).

Le renouveau de l'agriculture en Sologne ne fut pas marqué seulement par l'augmentation du nombre des fermes, centres de nouvelles exploitations conquises le plus souvent sur les landes de bruyères. Les grands propriétaires, enrichis non seulement par le développement de l'agriculture, mais le plus souvent aussi dans les « affaires », eurent à cœur de faire construire des résidences dignes de leur fortune. Sous le second Empire, la Sologne se couvrit de châteaux.

Dans un article du premier numéro des *Annales de Géographie*, Louis Gallouédec trouva des élans chaleureux pour saluer le renouveau de la Sologne : "La Sologne s'est donc singulièrement transformée en notre temps. Quelques cantons désolés se rencontrent encore, vers le centre principalement [...] Presque partout ailleurs, l'aspect s'est bien modifié. Les étangs qui brillent au loin, les bois où, à travers la blanche et grêle colonnade des bouleaux et sur la nappe claire des chênes, on aperçoit toutes les variétés de conifères [...] communiquent presque toujours au paysage solognot un air de mélancolique tristesse. Mais ce n'est plus l'aspect misérable et souffreteux d'autrefois. Les maisons mieux bâties, aux poutrelles peintes, aux toits de tuiles rouges, jettent çà et là une note gaie ; le paysan qui vous salue ne tremble plus la fièvre. La nature rebelle a cédé une fois de plus aux efforts énergiques et persévérants de l'homme"². Le renouveau de la Sologne eut pour conséquence une nette augmentation de la population, qui passa d'un peu moins de 90 000 habitants en 1851 à 115 000 en 1906.

La multiplication des lieux habités ne s'accompagna pas d'une transformation de la répartition des habitants selon leurs activités. Les bourgs continuèrent d'être les centres d'un artisanat déclinant et d'activités de services en essor, tandis que les écarts retenaient l'essentiel de la population agricole.

² Gallouédec (L.), La Sologne, *Annales de Géographie*, I, 1892, pp. 379-389.

PIERREFITTE-SUR-SAULDRE - RECENSEMENT DE L'AN VI

Répartition des actifs selon le lieu de leur résidence

Personnes recensées au bourg	Personnes recensées dans les écarts
SECTEUR AGRICOLE	
37 journaliers 1 jardinier 1 vacher soit 39 personnes	47 laboureurs 42 bergères 103 domestiques divers 33 "locaturiers" soit 225 personnes
SECTEUR DE L'ARTISANAT	
5 cardeurs 15 tisserands 4 drapiers 7 tailleurs d'habits 1 couturière 3 sabotiers 3 maréchaux 1 bourrelier 4 charrons 3 scieurs de long 4 charpentiers 6 maçons soit 56 personnes	1 tisserand 1 sabotier 5 meuniers 7 employés de moulins soit 14 personnes
SECTEUR DES SERVICES	
1 curé 1 notaire 2 officiers de santé 1 aubergiste 2 bouchers 6 marchands 9 domestiques soit 22 personnes	1 marchand soit 1 personne
TOTAUX	
117 personnes	240 personnes

Aujourd'hui, la dualité de l'habitat et la spécialisation socio-économique des bourgs et des écarts se maintiennent. Toutefois, les transformations récentes de l'économie solognote ont eu des conséquences importantes, dans trois domaines.

1°/ Le nombre des exploitations agricoles a diminué au point qu'elles ont complètement disparu dans un très grand nombre de communes. Les terres abandonnées ont été le plus souvent affectées à la sylviculture et à la chasse.

2°/ Celle-ci a pris une place prépondérante dans l'économie rurale solognote. La proximité de Paris explique largement cette primauté. Pour la même raison, les résidences secondaires se sont multipliées.

3°/ La présence de grandes agglomérations urbaines en bordure de la Sologne, Orléans surtout mais aussi Vierzon et Blois, et le développement des petites cités à l'intérieur de la région ont provoqué l'installation de résidences principales de citadins qui ont leur emploi dans ces villes.

Les conséquences sur l'habitat sont importantes :

- 1°/ La plupart des écarts ont cessé d'être des centres d'exploitations agricoles.
- 2°/ Les résidences secondaires continuent de se multiplier. Si l'on ne construit plus de châteaux, on aménage les bâtiments des anciennes exploitations agricoles en « fermettes ». Par ailleurs, beaucoup de résidences secondaires sont des maisons neuves.
- 3°/ Les constructions récentes ne sont pas toutes des résidences secondaires. Un nombre de plus en plus important d'entre elles sont des habitations principales. Les unes et les autres sont parfois isolées, tantôt et de plus en plus souvent localisées dans des lotissements, dont beaucoup dénaturent le caractère original des bourgs solognots.

Quelles réponses apporter aux questions posées par l'habitat rural solognot et formulées dans l'introduction ?

- 1°/ La Sologne est un pays de dispersion intercalaire très ancienne, puisque son origine est à chercher à la charnière de l'Antiquité et du Moyen Âge.
- 2°/ L'opposition entre les bourgs et les écarts ne correspond pas à une occupation du territoire qui se serait faite en deux étapes ; elle revêt une signification socio-économique qui s'est progressivement dégagée au cours des siècles pour s'affirmer pleinement au début du XIX^e siècle.

L'évolution économique récente oblige à introduire plus que des nuances à ce tableau. Certes, l'aspect de l'habitat n'est pas globalement remis en cause, sauf là où les maisons neuves se multiplient et attirent le regard. Mais il s'installe en Sologne une population qui n'est en fait pas rurale, encore inégalement selon les lieux, et se juxtapose à la population autochtone. Il s'agit non seulement de citadins qui occupent temporairement des résidences secondaires, mais aussi de personnes venues installer leur habitation principale à la campagne, tout en conservant leur emploi en ville. À ce titre, le fait le plus marquant est que la plupart des écarts n'ont plus de fonction agricole. Il faut y voir une marque d'un déclin de la notion de région naturelle, pourtant ici très individualisée par rapport aux régions environnantes, mais qui a perdu sa cohésion face aux influences urbaines extérieures.

BIBLIOGRAPHIE

- Bomer B. : *Les paysages ruraux du Bassin parisien méridional*. L'Information géographique. 1958. pp. 55-67.
- Edeine B. : *La Sologne. Contribution aux études d'ethnologie métropolitaine*. Mouton, éditeur. Paris – La Haye. Librairie de la Nouvelle Faculté. Paris. 1974. 1070 + 344 p.
- Gillardot P. : *Origine et signification de l'habitat rural solognot*. Cahiers de la Loire moyenne. N° 2. 1973. pp. 35-53.
- Gillardot P. : *La Grande Sologne, étude humaine*. Université de Paris I - Panthéon – Sorbonne. 1981. 649 p. + 199 fig.
- Hesse J. : et collab. *Sologne*. Berger-Levrault. Paris. 1979. 202 p.

DISCUSSION

Jacques-Henri Bauchy : La révolte dite des "Sabotiers de Sologne" a été occasionnée par une dévaluation (par l'atelier de Meung-sur-Loire). Le procès des meneurs s'est terminé par la "décollation" de son principal instigateur : Gabriel de Bonnesson, sieur de Lancourt (actuelle commune de Viglain). Le dossier de cette affaire, jugée par le chancelier Séguier (sieur de Saint-Brisson) se trouve actuellement conservé à Saint-Pétersbourg (ayant été redaté pour le compte de Catherine II par le prince Orloff sous la révolution).

Pierre Gillardot : Les Sabotiers de Sologne réclamaient, outre une diminution de la taille, le libre cours du liard ; en effet, l'atelier de frappe installé à Meung-sur-Loire frappait des liards de cuivre pour lesquels les pouvoirs publics avaient institué un cours forcé, inférieur à sa valeur réelle. Ceci a été le déclencheur de la révolte ; ses causes profondes tenaient à la situation de pauvreté dans laquelle les Solognots étaient tombés au milieu du XVII^e siècle.

Claude-Joseph Blondel : L'excellente communication de Pierre Gillardot m'a beaucoup intéressé à titre personnel puisqu'en 1952 j'ai soutenu devant la faculté de Paris une thèse de doctorat en droit sur *L'avenir économique de la Sologne. Sa mise en valeur*.

L'habitat solognot a connu des périodes affligeantes. Comme l'a justement noté le conférencier, le voyageur Arthur Youg en fit état dans son *"Journal de voyage"* où il notait ce qui suit à la date du 31 mai 1787 : "...les champs (solognots) trahissent une agriculture pitoyable, les maisons, la misère. Cependant, le sol serait susceptible de grandes améliorations si l'on savait s'y prendre. Mais c'est peut-être la propriété de quelques-uns qui figuraient l'autre jour à Versailles."

Eugène Sue, dans son ouvrage *"Les Misères des enfants trouvés"* (Tome I *"Introduction aux Mémoires de Martin"*), publié en 1846 – 1847, d'abord en 125 feuilletons dans *"Le Constitutionnel"*, puis édité par la librairie Pélcon, évoqua en ces termes l'habitat solognot à cette époque : "... une métairie qui comme d'autres métairies en ce temps-là était une tannière insalubre, délabrée, fétide ... des bâtiments délabrés en pisé, toits à moitié effondrés avec des tuiles ébréchées, du genêt, du chaume. Un énorme fumier dans la cour...". Il ajoutait : "... charretiers et filles de ferme couchant pêle-mêle, se tenant chaud, sur une litière, draps et couvertures étant ignorés dans ces fermes. " Pourtant, à la fin de l'ouvrage d'Eugène Sue (Tome IV), deux des principaux personnages de cet âpre roman reviennent dans la ferme et constatent, stupéfaits et heureux, la transformation opérée par le châtelain, jadis impitoyable, mais converti à l'altruisme : étables, lingerie, installations agricoles se sont substituées aux luxueuses pièces du château. C'est désormais, sous l'influence des théories quelque peu utopiques des Saint-Simoniens et des Fourieristes, une association à parts égales entre le châtelain, ses métayers et les habitants du village voisin.

Pierre Gillardot : La rénovation de la Sologne, à partir du milieu du XIX^e siècle, doit beaucoup à l'action des grands propriétaires, soutenus par l'État, tant sous le second Empire que sous la troisième République. Toutefois, des aristocrates légitimistes, revenus sur leurs terres après la chute de Charles X, y avaient entrepris avec succès un travail d'amélioration dès les années 1830. Il est possible qu'Eugène Sue en ait eu connaissance au moment où il écrivait *Les Misères des enfants trouvés*.

Claude Hartmann : J'ai été particulièrement intéressé par les chiffres que vous avez donnés concernant la répartition des habitants dans une commune de Sologne. Il se trouve que j'ai consulté des recensements effectués un siècle plus tard dans une petite commune du Bas-Berry, plus précisément du Boischaut Nord. La similitude est frappante, bien que l'époque et la situation géographique diffèrent.

Pierre Gillardot : La dispersion intercalaire, qui oppose le bourg, où se trouvent l'église et la mairie, aux écarts, appelés ici "villages", est en effet un type d'habitat répandu dans l'ensemble du Bassin parisien méridional et particulièrement en Berry.

Roger Lafouge : Je souhaiterais simplement apporter quelques informations concernant le domaine forestier, en relation avec l'habitat rural solognot si remarquablement présenté par notre confrère Gillardot. Une étude récente montre que des installations humaines existaient en forêt de Boulogne (41) dès l'époque de Hallstatt. Si l'occupation romaine est attestée par la présence de traces d'une villa en forêt de Russy (41), il me paraît plus délicat de considérer son appartenance à la Sologne *stricto sensu*, étant donné qu'elle a été édifiée dans une zone proche du Val de Loire, où affleure le calcaire de Beauce.

Le terme de locature figure dans les actes qui ont concédé des droits d'usage au pâturage en forêt de Vierzon (18). Seuls les habitants de 93 locatures possédaient ce droit, ce qui tend à démontrer la précarité des conditions de vie des habitants de ces locatures, qui avaient besoin d'espaces forestiers pour nourrir leurs troupeaux.

Enfin, la difficulté de la condition paysanne liée au manque de terrain cultivé et aux faibles rendements peut être illustrée par la pratique suivante : en forêt de Vouzeron (18), des parcelles forestières étaient mises en culture pendant un temps, puis revenaient à la forêt par semis de glands avec la dernière emblavure en avoine.

Pierre Gillardot : La forêt de Russy n'est effectivement pas en Grande Sologne.

Gaston Souliez : Permettez-moi d'apporter quelques citations complémentaires sur l'état de la Sologne au XIX^e siècle :

- Abbé Guillaume : "...Ducis sous le 1^{er} Empire, n'avait remarqué en Sologne que des bicoques basses, humides et noires. Les habitations, couvertes de chaume, construites en bois et en terre que l'eau délaie, avaient l'aspect de ruine, même quand elles étaient neuves. Un village ressemblait à une taupinière, dont les maisons basses étaient alignées sur une route boueuse, plutôt que sur une vraie route.... Les Solognots préféraient vivre dans des casemates obscures, ressemblant à de noirs cachots".

- En 1841, un député du Cher déclarait : "La Sologne, c'est la Sibérie française" et proposait qu'on en fasse un lieu de relégation ;

- Jacques Flach, que vous avez cité, dans l'enquête de 1894 sur l'habitation en France, constate : "Les maisons en bois et en pisé, couvertes de chaume, que nous avons connues en Sologne il y a 50 ans ont disparu. Elles étaient enfoncées à un mètre de profondeur et accessibles par une rampe extérieure creusée dans la terre ; le solivage était à 1,70 m du sol, reposant sur une poutre épaisse de 0,50 m qui coupait la pièce en deux, ne laissant qu'une hauteur d'étage de 1,20 m : on ne pouvait se tenir debout qu'entre les solives".

L'utilisation de bois et de torchis est évidemment liée au manque de pierres sur place, mais elle est aussi étroitement conditionnée par des raisons de coût, surtout dans des zones d'agriculture pauvre. Bois et torchis sont des produits quasiment gratuits et disponibles sur place, alors que pierres et terre cuite doivent être achetées et transportées. C'est pourquoi, même dans des zones où la pierre est présente, on trouve des maisons en pans de bois (Orléans, Olivet...). Comme en Sologne, de nombreuses maisons en pans de bois ont eu plus tard leur façade recouverte d'enduits ou même de pierres pour faire "riche".

L'utilisation des produits de terre cuite en tant que matériaux de couverture (tuiles) ou de construction (briques) pour des bâtis autres que châteaux et églises, ne s'est répandue que dans la deuxième moitié du XIX^e siècle avec le développement nouveau du pays, et le développement de briqueteries et de tuileries industrielles proposant des produits relativement bon marché. L'utilisation de tuiles à la place du chaume a d'ailleurs largement contribué à l'effondrement de nombre de maisons à pans de bois dont ni les charpentes ni les murs n'étaient capables de résister au poids du nouveau matériau. Le remplacement du torchis par des briques dans les pans de bois a peut-être sauvé quelques maisons en renforçant leur structure.

Pour ce qui est de la répartition de l'habitat, s'il est évident que le type d'agriculture a une influence sur cette répartition, il ne faut pas négliger la disponibilité de l'eau : si l'eau est accessible au moyen de puits de faible profondeur, l'habitat sera plus dispersé, chacun pouvant avoir son puits ; par contre lorsque la nappa d'eau est profonde, le coût du creusement est tel que le puits appartiendra à une communauté qui s'établira à proximité.

Quant aux fermes à cour ouverte ou fermée, s'il est évident qu'en Sologne c'est le type à cour ouverte qui prévaut en raison de l'agriculture pratiquée (petites exploitations, élevages, rendements médiocres), le principal facteur qui conduit à fermer la cour est la recherche de sécurité. Lorsque les agriculteurs sont riches, la tentation des vagabonds et des bandes de malfaiteurs, est d'autant plus amplifiée. C'est évidemment ce que l'on voit en Beauce, mais c'est aussi ce que l'on voit dans le nord de la Sologne, en bordure du Val de Loire, où les exploitations bénéficient de la fertilité de la vallée et où l'on voit d'anciennes fermes à cour ouverte fermées par des murs.

Enfin, pour ce qui est de l'implantation des bourgs, si la Sologne apparaît en esprit comme une terre sans reliefs en raison probablement de son caractère marécageux, de ses étangs, il n'en est pas moins vrai que ça et là il y a des placages de sédiments sableux constituant de petites éminences, et c'est logiquement là que se sont constitués les bourgs, soit autour d'une implantation religieuse, soit autour d'un ouvrage de défense, l'un n'excluant pas l'autre ; c'est pourquoi on retrouve des noms comme la Ferté-Saint-Aubin ou Beauharnais.

**Jean-Louis-Thomas HEURTAULT de LAMERVILLE
(1733-1794)**

Un gentilhomme éclairé à la fin de l'Ancien Régime¹

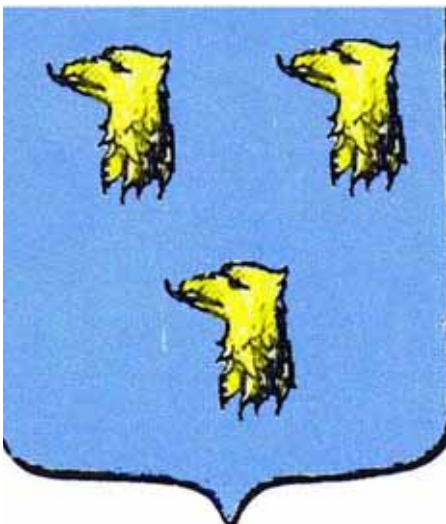
Claude Hartmann

RÉSUMÉ

Moins connu que son frère Jean-Marie, Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville mérite néanmoins l'attention. Après avoir servi dans les armées du roi, sur terre et sur mer, avoir obtenu la concession de terres agricoles dans l'Isle de France – l'actuelle Ile Maurice – il s'intéresse aux problèmes que connaît le royaume de France, en particulier dans le domaine des finances, et propose ses solutions.

Dans la tourmente de la Révolution, il demeure fidèle à son roi. Compromis gravement à la suite de la découverte de l' "armoire de fer", il est arrêté puis incarcéré à Paris. Il meurt à la prison de la Grande Force le 13 ventôse an II (3 mars 1794).

S'il n'occupe pas le devant de la scène, Jean-Louis-Thomas fait cependant partie de ces gentilshommes éclairés, partisans sincères et généreux des réformes, convaincus de la nécessité de faire évoluer la société qui était celle des dernières décennies de la monarchie de Droit divin. Ses qualités de cœur, la droiture de son esprit, le courage qu'il a manifesté au cours de sa carrière militaire en font un personnage intéressant, spectateur et acteur, dans une période-clé de notre histoire.



La famille Lamerville porte :
*d'azur aux trois têtes d'aigle d'or,
arrachées et posées 2 et 1*



Le Comte de Lamerville en habit rouge
portant la Croix de Commandeur de
l'Ordre de Saint Louis

¹ Séance du 20 avril 2006.

INTRODUCTION

Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville est peu connu des historiens. Son frère cadet Jean-Marie, gentilhomme-cultivateur, membre de la Constituante puis du Conseil des Cinq-Cents est mieux loti. Il a droit à une notice dans la *Biographie universelle* de Michaud et dans le *Dictionnaire de Biographie française* de Prévost, Roman d'Amat et Tribout de Morembert². Mais l'auteur de la première, s'il précise qu'il ne faut pas confondre les deux frères, commet néanmoins cette erreur en faisant servir le cadet dans la marine. Plus grave, les deux ouvrages attribuent au cadet – on ne prête qu'aux riches – l'ouvrage principal de l'aîné : l'Impôt territorial³. Quant à Marcel Marion, s'il cite l'ouvrage, il ne précise pas les prénoms de l'auteur⁴. Cette communication a pour objet de retracer la vie d'un honnête homme, qui a combattu courageusement dans les armées du Roi, sur terre et sur mer, connu la colonisation de terres lointaines, vécu à la Cour de Versailles pour devenir l'une des victimes de la Terreur.

Une vieille famille normande

En Haute-Normandie, dans le département de la Seine-maritime et le canton de Bacqueville-en-Caux, à une quarantaine de kilomètres au nord de Rouen, se trouve le petit village de Lammerville⁵. Au Moyen Âge, il était défendu par un château fort d'où les Anglais ne furent délogés qu'en 1435. L'église Notre-Dame est aujourd'hui inscrite à l'inventaire des Monuments Historiques.

La famille Heurtault remonte au XV^e siècle. Elle serait issue des Hurtado, originaires de la province de Biscaye. Au XIV^e siècle, Adrien Heurtault est qualifié *noble homme*. En 1678, Jean, premier du nom, est anobli par charge de Conseiller et Procureur du Roi. Son fils, Jean II, est Conseiller au Parlement de Rouen. Il est le père de Jean-Charles I, seigneur de Gruchet-Saint-Siméon, près de Lammerville. Son fils, Jean-Charles, deuxième du nom achètera, le 10 mars 1740, les terres et la châtellenie de Lammerville. Le titre de comte, porté par la suite est un titre de courtoisie. En 1747, le *Rôle et Assiette du sel* de la paroisse de Lammerville note que Messire Heurtault, seigneur du lieu, fait valoir une maison à quatre domestiques.

Le 23 juillet 1729, Jean-Charles II épouse Marie-Catherine Grossin de Saint-Thurien, fille de Louis Grossin, Conseiller du Roi en ses Conseils, Président en sa Cour des Comptes, Aides et Finances de Normandie. Le couple aura cinq enfants dont trois atteindront l'âge adulte : deux garçons : Jean-Louis-Thomas et Jean-Marie, une fille : Marie-Marguerite-Louise. Ils perdent tôt leur mère, décédée en 1741. Leur père se remarie avec Thérèse-Rosalie-Odile Héron qui lui donnera une nouvelle fille. Les deux garçons vont suivre le cursus normal des jeunes nobles : ils servent dans les armées du roi. Marie-Marguerite-Louise épousera, le 10 janvier 1750, Pierre-Adrien de Rouen, seigneur de Bermonville. Quant à Jean-Marie, il sera député à l'Assemblée Constituante puis membre du Conseil des Cinq-Cents et l'un des promoteurs de l'élevage du mouton mérinos dans le Haut-Berry⁶.

DANS L'ARMÉE DE TERRE

Jean-Louis-Thomas naît à Rouen le 3 mars 1733. Il est baptisé à l'église Saint-Lô⁷. Dès l'âge de 11 ans, le 27 février 1744, il est nommé cornette (l'officier de cavalerie qui porte l'enseigne) au régiment *Egmont Cavalerie* (ou *Bisaccia*). Le 12 mai suivant, il passe au *Dauphin* puis, le 13 décembre 1747, au *Dauphin Etranger*.

La guerre de Succession d'Autriche commence après la mort de l'Empereur Charles VI d'Autriche, survenue le 22 octobre 1740 et a pour prétexte la *Pragmatique Sanction* attribuant la couronne à sa fille Marie-Thérèse. Le 22 décembre, Frédéric II de Prusse envahit la Silésie. Il va

² Les Archives départementales du Cher sont sises à Bourges, rue Heurtault de Lammerville (sic, voir note 5).

³ Louis-Auguste-François-Siméon de Lammerville publiera, dans le *Moniteur* daté du 28 mars 1823, une *Lettre au Rédacteur* rectifiant les erreurs commises à l'encontre de son père.

⁴ Marion, Marcel (Noël-François-Marcel), 1910 : *Les impôts directs en France, principalement au XVIII^e siècle*. Paris, E. Cornely. 1 vol. in-8, 434 p.

⁵ Carte Michelin 52, pli 4. De nos jours, Lammerville s'écrit avec deux m. Pour la période qui nous occupe, le nom de famille est orthographié avec un seul m.

⁶ Pour la vie et l'œuvre de J.M. Heurtault de Lamerville voir : C. Hartmann, op. cit.

⁷ Située à 400 mètres environ de l'église Saint-Ouen, elle s'est effondrée en 1798.

entraîner dans la guerre la France, l'Espagne, puis la Saxe et la Bavière. L'année suivante les Anglais et les Hollandais entrent à leur tour dans la danse mais pour "soutenir" les Autrichiens.

L'armée française engage 57 régiments soit environ 22.400 hommes⁸. L'armement dans la cavalerie comprend à cette époque : 1 mousqueton et 2 pistolets, 1 sabre de 33 pouces, 1 cartouche à 12 coups, 1 plastron et 1 calotte de fer dans l'intérieur du chapeau⁹.

C'est ainsi qu'en 1747 Jean-Louis-Thomas commence son apprentissage guerrier. Notons qu'il n'a que 14 ans. Le cas n'avait rien d'exceptionnel.

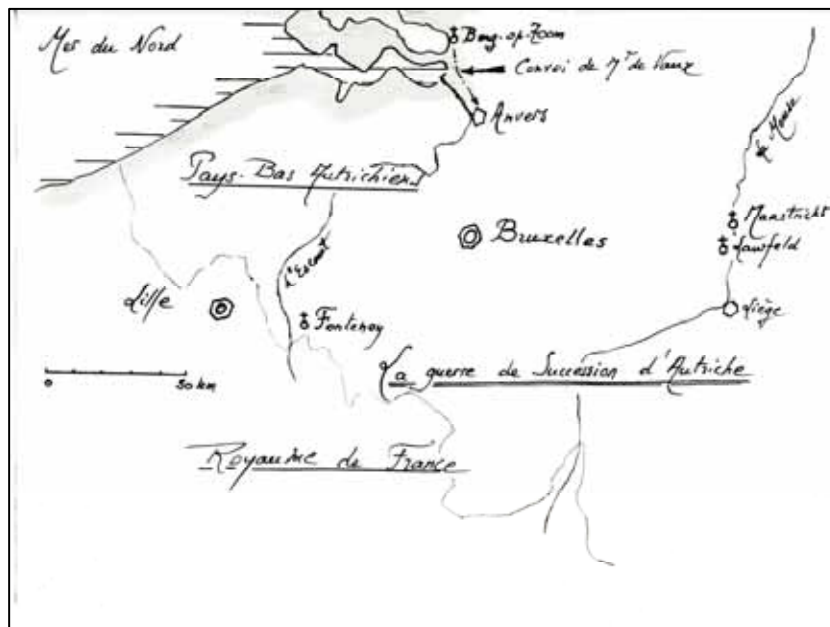
Voltaire signale qu'au cours de la bataille de Dettingen, un boulet cassa la cuisse du jeune comte de Boufflers qui, amputé sur le champ, mourut à l'âge de 10 ans et demi¹⁰. On peut dire qu'il est à bonne école puisqu'il sert sous le commandement de trois militaires illustres : Hermann-Maurice, comte de Saxe, Ulrich-Frédéric-Valdemar, comte

de Loewendahl et Noël de Jourda, comte de Vaux¹¹. Il participe à la campagne des

Flandres dans les armées du maréchal de Saxe : bataille de Lawfeldt (2 juillet 1747), puis, la même année, prise de Bergen-op-Zoom le 16 décembre. Le 30 survient l'affaire du convoi. Monsieur de Vaux va à la rencontre d'un convoi parti d'Anvers pour ravitailler Berg-op-Zoom. ans la plaine, entre Ossendrecht et Putte, attaqué par des ennemis très supérieurs en nombre, il réussit à les contenir. Il est donc hors de doute que Jean-Louis-Thomas a subi l'épreuve du feu.

La prise de Maastricht (30 avril 1748) va mettre fin à la guerre par le traité d'Aix-la-Chapelle (30 octobre). Le roi déclara avec superbe qu'il voulait faire la paix : « non comme un marchand mais comme un roi ». Résultat : la France s'était battue "pour le roi de Prusse", le peuple disait « bête comme la paix », les finances étaient dans un état désastreux et, surtout, rien n'était réglé avec la perfide Albion.

Jean-Louis-Thomas rentre en France. À 17 ans (1750) il est Page aux Petites-Écuries. À cette occasion, la famille fait les preuves de sa noblesse¹². Trois ans après, il entre comme enseigne dans le régiment prestigieux des Gardes Françaises qui avait le pas sur le corps des Suisses. Son oncle, le marquis de Tourville, y commande une compagnie¹³. Il démissionne le 27 février 1757 et, à 24 ans, va prendre un tournant décisif : il devient enseigne de vaisseau dans la Marine du Roi.



La campagne des Flandres

⁸ Les États de l'Ancien Régime consacraient un tiers, sinon la moitié, de leur budget aux armées de terre et de mer.

⁹ Desbrière, E. et Sautai, M : *La cavalerie de 1740 à 1789*. Paris, 1906, 131 p.

¹⁰ Voltaire : *Histoire de la guerre de 1741*, I, p.229 et 232 ; II, p.171.

¹¹ Saxe (1696-1760), maréchal de France en 1747 ; Loewendahl (1700-1755), maréchal de France en 1747 ; Vaux (1705-1788), maréchal de France en 1783.

¹² Elle le fera une nouvelle fois, en 1754, pour l'entrée du frère cadet, Jean-Marie, lui aussi aux Pages.

¹³ Sur les registres de la compagnie de M. de Tourville (environ 200 hommes), J.L.T. ne figure pas dans la liste des cornettes où, selon son fils, il a été engagé.

AU SERVICE DE LA ROYALE

Une nouvelle guerre a commencé. Elle sera désastreuse pour le royaume. La guerre continentale a pour théâtre l'Allemagne. Elle est dominée par l'incroyable capacité qu'a Frédéric II de retourner des situations désespérées. Il sera finalement sauvé, contre toute attente, par le Tsar Pierre III. Pour la France, c'est la calamiteuse défaite de Rossbach (5 novembre 1757).

Mais Jean-Louis-Thomas est impliqué dans une autre guerre : celle contre l'Angleterre. C'est, cette fois, une guerre maritime. Dès le 16 avril 1755, le commandant de l'escadre anglaise d'Amérique, l'amiral Edward Boscawen avait reçu l'ordre de s'embusquer devant l'embouchure du Saint-Laurent et de détruire les vaisseaux français. Le 10 juin, il surprend le Royal-Dauphin, le Lys et l'Alcide, les attaque traîtreusement sans déclaration de guerre. Le Royal-Dauphin parvient à s'échapper mais les deux autres vaisseaux de la Royale sont arraisonnés et les huit cents hommes d'équipage sont capturés. C'est le premier épisode d'un affrontement inégal mais acharné. Deux théâtres d'opérations : l'Atlantique Nord et l'Océan Indien. Jean-Louis-Thomas va s'illustrer dans le second : la défense de l'Inde des Français. À partir de 1735, la rivalité commerciale entre les Français et les Anglais dans l'Océan Indien s'exaspère. Elle est caractérisée par la constante carence de la Marine Royale face à la Navy. Durant la guerre de Succession d'Autriche la Royale est totalement incapable d'assurer la sécurité des convois. Il faut préciser que la Compagnie des Indes a des buts mercantiles à courte vue. Elle préfère alléger ses navires en n'embarquant qu'un minimum de canons en acceptant le risque des prises. Mais devant l'accroissement catastrophique de celles-ci, un effort de construction est consenti. À Lorient, le tonnage annuel lancé passe de 2000 tonneaux en 1744 à 4000 en 1752. Même effort du côté de la Royale¹⁴.

L'histoire des îles Mascareignes - l'Isle de France, l'actuelle île Maurice, l'île Bourbon, l'actuelle île de la Réunion et l'île Rodriguès - les deux premières ayant un intérêt stratégique capital au temps de la marine à voile - est intimement liée à celle des Indes Françaises.

Le 19 octobre 1756, Anne-Antoine, comte d'Aché¹⁵, est nommé chef d'escadre et prend le commandement d'une expédition dont le but est d'emmener aux Indes le nouveau gouverneur : Thomas-Arthur Lally, baron, puis comte de Tollendal ainsi que des renforts (3000 hommes environ)¹⁶ dont le besoin se faisait cruellement sentir. Pour échapper aux escadres anglaises, les forces navales françaises se divisent en trois. Le chevalier de Soupire quitte Lorient le 3 décembre avec trois bâtiments de guerre et quelques vaisseaux de la Compagnie. D'Aché part de Brest le 20 février 1757. Il revient au port pour réparer des avaries, repart le 2 mai. Il arrive en juillet à Madagascar après avoir relâché à l'Isle Grande - au Brésil - et une traversée où 19 officiers et 300 hommes meurent du scorbut et mouille enfin à Port-Louis le 14 décembre. Lally et les renforts ne gagnent Pondichéry que le 28 avril 1758 ! Dès le lendemain, Lally s'empare de Gondelour (Cuddalore) tandis que, sur la mer, devant Négatapam¹⁷, d'Aché contient l'escadre anglaise de Sir Georges Pocock, manœuvre habilement mais refuse d'attaquer Madras. Les pertes avaient été importantes mais, surtout, l'ennemi n'avait pas été neutralisé et tout restait à faire.

Cependant, Lally, brutal, complètement ignorant des choses de l'Inde, se fait rapidement détester de tous. Il ne s'entend ni sur terre avec Bussy¹⁸, ni, sur mer, avec d'Aché sur qui il n'a d'ailleurs aucune autorité officielle et qui retourne à Port-Louis.

Le 3 août, nouvelle rencontre avec les Anglais, cette fois devant Karikal. De nouveau, ce n'est pas une défaite mais ce n'est pas une victoire pour autant. D'Aché revient à Pondichéry. Il revient ensuite à l'Isle de France et jette l'ancre à Port-Louis le 13 octobre.

¹⁴ Ainsi : l'*Actif*, vaisseau de 64 canons, mis en chantier en 1750 : le *Minotaure* et le *Zodiaque*, 74 canons, mis en chantier en 1754. Notons qu'Henry-Louis Duhamel du Monceau est nommé en 1739 inspecteur général de la Marine par le ministre Maurepas ; il crée en 1741 une "petite école de la marine" qui sera suivie d'une "grande école" en 1748.

¹⁵ (1702-1780).

¹⁶ Embarqué sur le *Zodiaque*, vaisseau amiral, se trouve Charles-Henri comte d'Estaing, futur amiral. Lally est sur la *Diligente*.

¹⁷ Déjà, en juillet 1746, Bertrand-François Mahé de la Bourdonnais y avait battu les Anglais puis avait pris Madras.

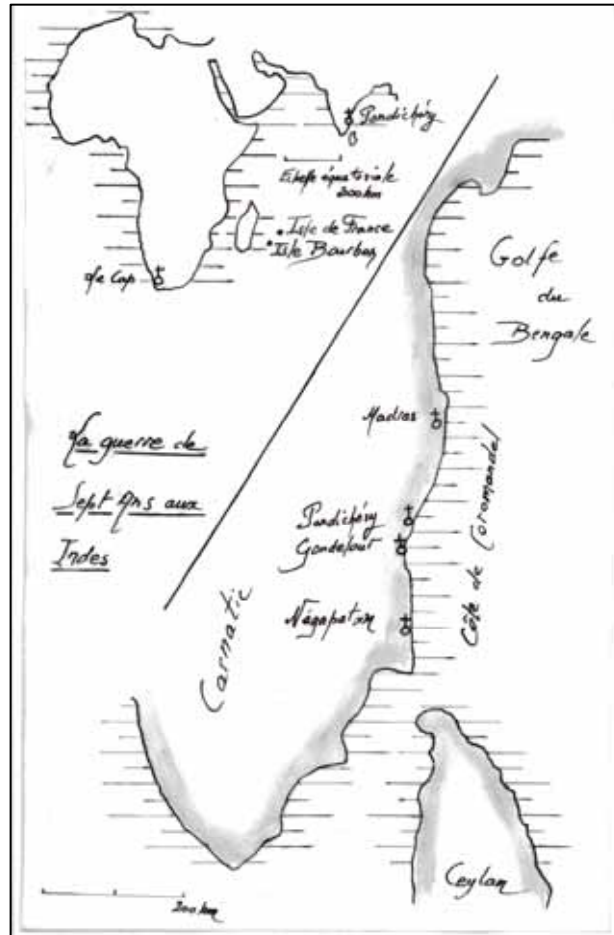
¹⁸ Charles-Joseph Patissier marquis de Bussy (1720-) installa avec succès, pour le compte de la Compagnie des Indes, un protectorat sur le Deccan. Il fut sans doute l'un des personnages les plus doués de l'Inde des Français.

Jean-Louis-Thomas y était arrivé quelques jours auparavant, sur le *Minotaure* commandé par M. de l'Éguille¹⁹, accompagné de *l'Illustre* et de *l'Actif* et de vaisseaux de la Compagnie. Une expédition au Cap de Bonne Espérance permet de ramener ravitaillement et matériel. La flotte était en état d'affronter les Anglais. Jean-Louis-Thomas embarque sur le *Zodiaque* – le vaisseau amiral – avec le grade de lieutenant de vaisseau.

D'Aché quitte l'Isle de France pour Bourbon le 17 juillet 1759, puis gagne Madagascar. Il revient fin août mouiller devant la côte de Coromandel. Son escadre compte 11 navires, tout frais carénés. Allait-on, enfin, gagner la bataille ? La rencontre a lieu, de nouveau devant Negapatam, le 10 septembre 1759 ; elle fut violente et meurtrière. D'Aché prend l'avantage. Il est malheureusement grièvement blessé (il l'a déjà été lors des deux batailles précédentes) et les Français abandonnent le combat malgré les efforts d'un seul officier : Jean-Louis-Thomas qui est le seul à vouloir poursuivre l'ennemi²⁰. Il sera nommé par la suite chevalier (1772) puis commandeur (1785) dans l'Ordre de Saint-Louis²¹.

En octobre, d'Aché abandonne une nouvelle fois Lally à son sort et regagne Port-Louis. Dans la nuit du 27 au 28 janvier 1760, un ouragan sur l'Isle de France jette 32 navires à la côte. C'est la fin des campagnes militaires dans l'Océan Indien. D'Aché remet le commandement de la flotte à M. de l'Éguille et regagne la France. Quant à Jean-Louis-Thomas, il embarque sur *l'Actif*.

L'incohérence dans la conduite des opérations aura une conséquence : la chute de Pondichéry, le 16 janvier 1761²². La paix trouve Jean-Louis-Thomas malade à l'Isle de France. Il demande alors au ministre de la marine, Choiseul, d'être retiré du service actif. Il abandonne la Marine et achète des concessions dans les îles.



La défense des intérêts français dans l'Océan Indien. Les campagnes maritimes de Jean-Louis-Thomas

¹⁹ Michel-Joseph Froger de l'Éguille (1702-1772).

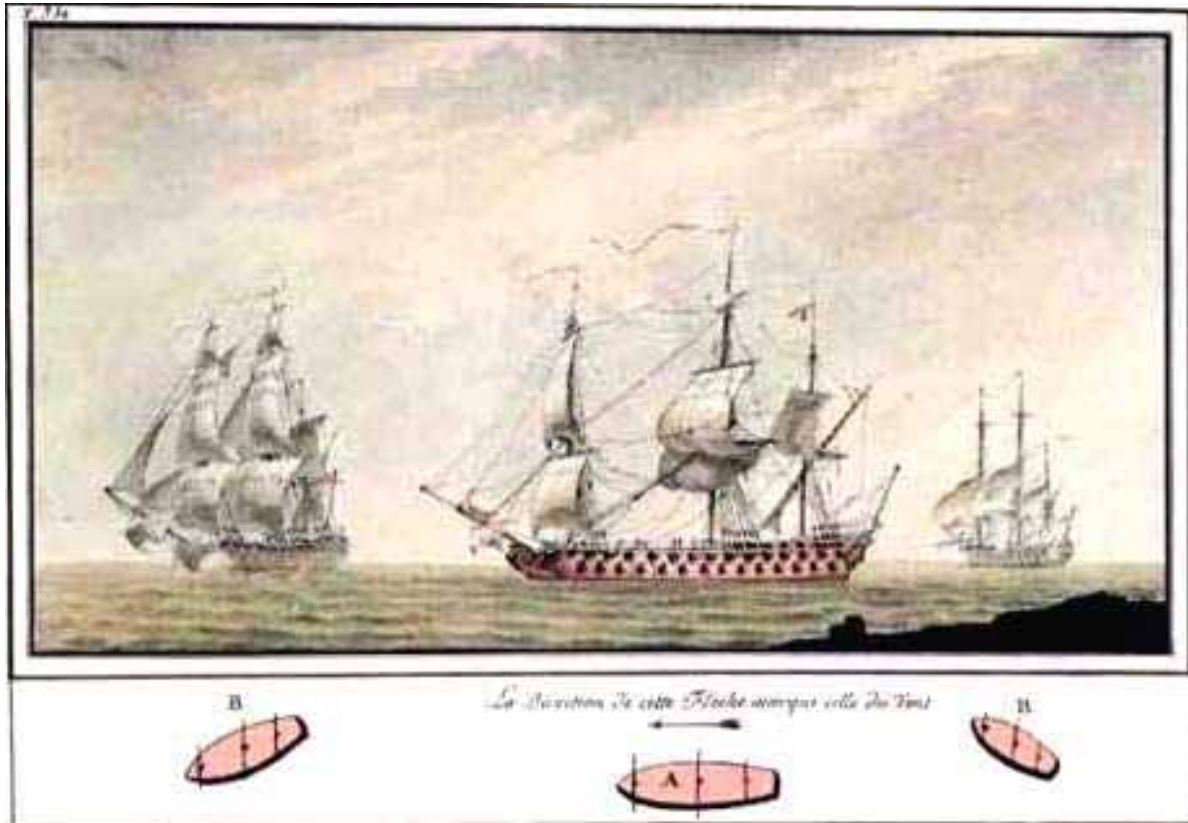
²⁰ Quelques années plus tard, La Pérouse déplorera l'inutilité des combats de d'Aché : « relâcher à l'Isle de France après une bataille, c'est la perdre entièrement ». Il aurait fallu ne pas se focaliser sur les pertes et poursuivre l'ennemi que l'on venait de malmener.

²¹ Créé le 5 avril 1693 par Louis XIV, l'Ordre de Saint-Louis récompensait les officiers ayant servi dans les armées royales pendant au moins 10 ans, temps qui sera porté à 20 ans ultérieurement. Les années de campagne comptaient double. Trois grades : officier, commandeur et grand-croix. Ruban moiré rouge. Devise : *Bell. Virtutis Praemium*.

²² On sait que Lally rentra en France. Rendu seul responsable des échecs subis en Inde, accusé de "haute trahison envers les intérêts du Roi et de la Compagnie, abus d'autorité, vexations et exactions", il sera décapité en place de Grève le 6 juillet 1766, puis réhabilité. Voltaire, qui contribua efficacement à cette réhabilitation, a ce commentaire : « la tête lui tournait mais il ne méritoit point qu'on la lui coupât ». Le comportement de d'Aché, témoin de l'accusation, ne fut pas à son honneur.

UN COLON DE L'ISLE DE FRANCE

L'île Maurice, première découverte par les Portugais en 1500, est conquise en 1598 par les Hollandais qui lui donnent le nom de Mauritius en l'honneur de leur prince Maurice de Nassau. Elle est annexée en 1735 par Maurice Dufresne d'Arسل qui lui donne le nom d'Isle de France.



Vaisseau de 72 canons

Son importance stratégique sur la Route des Indes est évidente. En 1719, le roi Louis XV cède l'île à la Compagnie des Indes Orientales²³ mais, à la suite de la faillite de celle-ci, il "rachète" les Mascareignes en août 1764. Montant de la facture : 7.625.348 livres²⁴. En 1738 Mahé de la Bourdonnais avait transféré l'administration des Mascareignes de Bourbon à l'Isle de France. Le pouvoir est alors exercé par deux hommes : le Gouverneur général, chef militaire et l'Intendant, chef administratif. Il faut répéter que les buts de la Compagnie, plus ou moins partagés par le pouvoir, étaient avant tout d'ordre commercial. Les idées de conquêtes ou de colonisation n'étaient pas politiquement affirmées comme elle le seront, vers la fin du siècle par les Anglais.

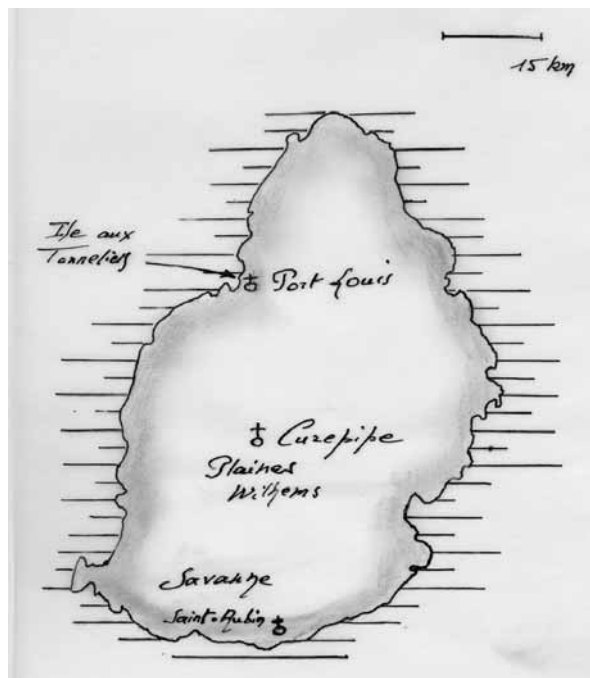
Le 4 mars 1760, Jean-Louis-Thomas achète à Port-Louis un petit terrain – 26 toises 4 pieds carrés soit environ 30 ares – sous le rempart de la Grande-Montagne. Il devient le propriétaire de deux habitations, d'une forge mais obtient aussi la concession de terres : 625 arpents 3/8èmes, le 11 juillet 1764, dans la plaine Wilhelms puis 960 arpents, dans la Grande Savanne, le 1 décembre 1778. Il dispose donc d'environ 800 hectares. Parallèlement, il a à Bourbon un grand terrain, un emplacement à Saint-Denis et même un banc fermé à l'église Sainte-Suzanne. Il semble bien qu'il ait envisagé de séjourner dans les îles. A-t-il eu le temps ou la possibilité de faire des bénéfices et de se constituer un avoir conséquent ?²⁵

²³ Les armes de la Compagnie portent une fleur de lys et la fière devise : *Florebo quocumque ferar*.

²⁴ Le Contrôleur Général des Finances est Clément-Charles-François de l'Averdy (1723-1793), agronome à ses heures. Il sera guillotiné. Le privilège de la Compagnie des Indes sera supprimé en 1769 par l'abbé Terray.

²⁵ Lors de son arrestation à Rouen, Jean-Louis-Thomas déclarera vivre du revenu des terres qu'il possède en Normandie et aux Isles.

Durant son séjour il va rencontrer sinon fréquenter – les Blancs ne sont pas si nombreux - plusieurs personnages intéressants. Le premier, Bernardin de Saint-Pierre, arrive le 5 août 1768 et en repart trois ans après. Il poursuit de ses assiduités – sans succès dit-on – Marie-Françoise Robin, l'épouse de Pierre Poivre²⁶. On sait que Bernardin de Saint-Pierre écrit l'ouvrage qui lui apporta la célébrité : *Paul et Virginie*²⁷ ainsi que des *Études sur la nature* où il manifeste un sentimentalisme naïf et donne des explications ineptes²⁸. Le second est le botaniste Philibert Commerson qui donna son nom scientifique à la bougainvillée et à l'hortensia. Malade, il avait quitté l'expédition de Bougainville arrivée à Port-Louis le 9 novembre 1768 puis étudié la faune et la flore des Îles et de Madagascar. Il meurt à Port-Louis en 1773 alors que son nom est avancé à l'Académie Royale des Sciences. Il faut aussi mentionner Pierre Sonnerat²⁹, naturaliste et explorateur, parent de Pierre Poivre³⁰. Peut-être aussi a-t-il croisé le vicomte de Parny³¹. Enfin, il n'a pas pu ne pas croiser la route d'un marin déjà fameux, de dix ans son cadet, Jean-François de Galaup comte de La Pérouse qui, de 1772 à 1775, commandant la flûte la *Seine*, fit de nombreux séjours à l'Isle de France où il rencontra une très jolie jeune fille, née à Nantes le 15 mai 1755 : Louise-Éléonore Broudou, dont il devint, ce sont ses propres termes, éperdument amoureux. Le père, Abraham, était chef du Bureau des Armements et Classes. La famille résidait aux Plaines Wilhems, où Jean-Louis-Thomas avait des terres. La Pérouse épousera l'élue de son cœur dix ans plus tard malgré l'opposition de son père, qui n'acceptait pas sa condition modeste. Jean-Louis-Thomas a dû aussi rencontrer certains des astronomes venus observer, en 1751, le passage de Vénus devant le disque du soleil. Mais il va se mettre dans de beaux draps et avoir maille à partir avec les autorités.



I. l'Isle de France

Jean-Daniel Dumas, nommé gouverneur général, arrive à Port-Louis le 14 juillet 1767. C'est un militaire énergique et compétent. Il est suivi, le 17, par l'intendant Pierre Poivre. Bien que les instructions officielles recommandent l'union entre les autorités civiles et militaires, les deux hommes s'opposent continuellement et Poivre ne cache pas que, pour lui, Dumas n'est qu'un militaire autoritaire et borné et qu'il lui est infiniment supérieur. Tous les moyens sont bons. Ils s'accusent ainsi mutuellement de faire la traite des noirs pour leur compte et envoient courrier sur courrier vers la Métropole. Lamerville va se trouver pris dans ce conflit en s'intéressant – pour la première fois mais non la dernière - à l'économie et aux finances. La mauvaise gestion de la colonie et les exactions de la Compagnie le révoltent. Il s'élève contre le pouvoir illimité de la gestion de la compagnie [et contre les] mystères d'iniquités qui font la ruine des actionnaires et des habitants de ces colonies car, écrit-il, il a été : " à même d'examiner et de découvrir les vices surprenants qui existent dans l'intérieur de cette gestion"³². Inutile de préciser que cette démarche ne plaît pas à tout le monde. L'histoire se répètera car Jean-Louis-Thomas a de la suite dans les idées.

²⁶ Devenue veuve, elle épousa à Chevannes (Loiret), le 5 vendémiaire an IV (27 septembre 1795), Pierre-Samuel Dupont de Nemours avant de partir pour l'Amérique.

²⁷ Lors de la lecture dans le salon de Mme Necker : « les hommes avaient baillé mais les femmes avaient été touchées... ».

²⁸ Pourquoi le melon a-t-il des côtes ? Pour faciliter le partage lors des repas en famille...

²⁹ Pierre Sonnerat (1718-1814), naturaliste et voyageur. Il publiera en 1782 un *Voyage aux Indes orientales et à la Chine*.

³⁰ Pierre Poivre (1719-1786), intendant, aventurier, naturaliste. Il est l'auteur des *Voyages d'un naturaliste* édités, entre autres par Dupont de Nemours qui a écrit une *Vie* de l'auteur.

³¹ Évariste-Désiré de Forges vicomte de Parny (1753-1814), né à Bourbon, auteur de *Poésies érotiques*.

³² Mémoire en date du 1^{er} avril 1767, cité sans référence par Saint-Elme Le Duc, op. cit.

Un peu plus tard, en novembre, un nouveau mémoire, commençant par ces mots *l'Auguste protection*, aborde le même sujet. Il est écrit par un sieur Archambaut et signé par plusieurs officiers dont Lamerville. La réaction est très vive. Poivre, bien qu'initialement favorable au mémoire, aveuglé par son animosité contre Dumas, fait incarcérer, le 1 décembre, dans l'île aux Tonneliers, à la batterie La Bourdonnais, dans des conditions rigoureuses, les signataires les plus en vue : le comte de Chemillé, Lamerville et Archambaut. Ils seront libérés, une semaine après, sur l'intervention de Dumas. Il est certain que l'attitude de Poivre n'a pas été honnête dans cette affaire et qu'il s'est laissé emporter par des sentiments personnels. Le successeur de Dumas, François-Julien Dudresnay chevalier Desroches, arrivé le 6 juin 1767, le blâmera à ce sujet ³³.

L'affaire semble enterrée. Les compétences militaires de Jean-Louis-Thomas le font nommer par Desroches Commandant de Quartier puis Major des Milices³⁴. Il reçoit alors la Croix de Chevalier de Saint-Louis en considération de sa carrière militaire. Mais une nouvelle affaire va l'obliger à quitter l'île.

En 1766, le sieur René Nevé, armateur, était frappé par une banqueroute frauduleuse. Suit une longue instruction. Bien qu'ignorant totalement les malversations de cet individu peu scrupuleux, Jean-Louis-Thomas, qui est en relations d'affaires avec lui, est compromis. Superbe occasion de revanche pour ceux qui ne l'ont pas oublié et souhaitent se débarrasser d'un homme assez courageux et assez honnête pour s'opposer à leurs agissements. "Nous sommes trop heureux de pouvoir nous défaire de cet homme qui écrit tout ce qu'il sait et tout ce qu'il voit" ³⁵. On ne saurait mieux dire ³⁶. Malgré sa défense ³⁷, condamné au bannissement – certains auraient parlé de galères – Jean-Louis-Thomas rentre en France. Il faut convenir qu'un homme tel que lui posait trop de problèmes. Mais il va continuer sur ce chemin.

LA MONARCHIE PEUT-ELLE SE RÉFORMER ?

S'étant retiré du service, [en 1770, sans pension] il épousa la fille du marquis de Vandègre et de dame de la Fontaine Solard, le 28 avril 1776 ; leur contrat de mariage fut honoré de l'auguste signature de Louis XVI, de Marie-Antoinette d'Autriche, reine de France, et de celle de tous les princes et princesses de la famille royale.³⁸ Chaque partie apporte la somme de cent mille livres. Il n'y a pas communauté de biens et le régime est conforme à la coutume de Normandie. Le mariage est célébré dans la paroisse de Saint-Sulpice. On voit que Jean-Louis-Thomas était bien vu du roi Louis XVI. Cela est dû, sans doute, au fait qu'il avait été un protégé du Dauphin³⁹, que le roi, son fils, respectait beaucoup. Il obtient la survivance de l'ancien appartement du dauphin au vieux château de Saint-Germain en Laye. Ayant donc du temps libre, il va pouvoir se consacrer à une idée qui lui est chère, la réforme des impôts.

Tout au long des règnes de Louis XV et de Louis XVI, les finances du royaume ont constitué un problème lancinant. La quasi-totalité des recettes de l'État provient de l'impôt direct – taille et capitation – et du revenu des six fermes générales. Les dépenses militaires consécutives aux guerres, en particulier celle qui conduisit à l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, grèvent le budget de quasiment la moitié de ses revenus ; la cour, chasses, personnel, entretien des bâtiments..., en engloutit [hors pensions] plus de dix pour cent. Les seuls intérêts de la dette coûtent vingt pour cent. Dans la longue suite des contrôleurs généraux des Finances, successivement Étienne de Silhouette (4 mars – 21 novembre 1759), l'abbé Joseph-Marie Terray

³³ «Pour MM Dumas et Poivre, ces deux honnêtes gens doivent être bien honteux de la petite guerre qu'ils se sont faite aux dépens du service qui n'a pas manqué d'en souffrir ».

³⁴ Étaient tenus de servir dans la milice :-tous les colons blancs âgés de 15 à 55 ans ; -les gens de classe libre et les affranchis âgés de 15 à 60 ans.

³⁵ Saint-Elme, *ibid*.

³⁶ Il faut bien dire que les envoyés de la Compagnie pensaient surtout à s'enrichir. Un exemple : l'un des frères Monneron, Louis, intendant de Pondichery, rapatrié en France la somme de 1800 livres. Cette famille de négociants se distinguera en émettant au début de la Révolution, à une époque où le numéraire devenait introuvable, des jetons en cuivre d'une valeur faciale de 2 et 5 sols, ornés de scènes révolutionnaires, appelés aussitôt monnerons qui furent interdits en 1791. Le même Louis sera arrêté en mai 1798 pour banqueroute frauduleuse puis mis en liberté sans jugement. Le très « honnête » Directeur Barras ne fut pas étranger à l'affaire.

³⁷ *Observations sur la dernière réponse des prétendus créanciers unis du Sieur Nevé*.

³⁸ L.A.F.S. de Lamerville, *op. cit*. Voir *La Gazette de France* datée du 3 mai 1776.

³⁹ Il s'agit de Louis (1729-1765), fils de Louis XV et père de Louis XVI.

(24 août 1774-12 mai 1776)⁴⁰, Jean-Etienne-Bernard Ogier de Clugny de Nuit (12 mai-18 octobre 1776) proposent leurs solutions, sans compter Jacques Necker auquel sa condition de protestant interdit le titre de contrôleur général. Ils ne sont pas les seuls à se pencher sur le problème. Les physiocrates, le marquis de Mirabeau en tête ou encore l'avocat orléanais Le Trosne, ne sont pas en reste.

En 1782, Jean-Louis-Thomas propose un mémoire intitulé : *De l'impôt territorial combiné avec le principe de Sully et de Colbert, adapté à la situation de la France*. Principes majeurs : supprimer toutes les exemptions et les franchises des nobles [il reviendra en partie sur cette idée], des privilégiés et des bourgeois de Paris... Pour faire une répartition juste, il faut une estimation des terres, il faut un cadastre des propriétés. Inutile de préciser que la réaction de certains privilégiés est vive. Lamerville est contraint de s'exiler, pour un temps, dans ses terres normandes⁴¹. Cependant, il ne perd pas la faveur du roi : il est élevé au grade de commandeur dans l'Ordre de Saint-Louis et, en 1788, peut faire imprimer son ouvrage à Strasbourg.

Mais la Révolution se met en marche. Lamerville met en garde le roi contre : " les risques de convoquer les États-Généraux, le danger de les assembler près de la capitale, et les troubles qui naîtraient de la double représentation du tiers-état⁴²". Délégué à la rédaction des cahiers de la noblesse, le 18 avril 1789, il prononce un discours où il réaffirme ses convictions : "Il faut à cette constitution une foi, une loi, un roi... L'impôt territorial sera établi... en proportion du revenu d'un chacun...⁴³". Il récidive l'année suivante. Deux grands principes : - la plus grande économie dans les dépenses, - l'impôt sur les terres, en accordant la protection et la plus grande liberté à l'agriculture. Comme *l'Impôt territorial*, le document comprend une série de tableaux chiffrés.

DANS LES PRISONS DE LA TERREUR

Après la prise de la Bastille puis le transfert, le 6 octobre 1789, de la famille royale à Paris, le destin de la monarchie est scellé. Rien ne pourra s'opposer au mécanisme implacable qui se met en route.

Comme celui de Charles I^{er} d'Angleterre, un siècle auparavant, le procès de Louis XVI ne relève pas d'une logique judiciaire. La mise à mort du roi, quel qu'ait pu être son comportement antérieur, était indispensable pour détruire le symbole d'une monarchie inviolable, d'origine divine. Pour les Montagnards il est parfaitement inutile de faire le procès de roi et Robespierre déplore : "l'importance scandaleuse que la Convention Nationale donne au procès du plus scélérat des hommes⁴⁴". D'un ordre différent est le développement de la Terreur. Elle condamne des citoyens "ordinaires" et le fait qu'ils soient considérés comme suspects ne "justifie" en rien leur mise à mort systématique. La "découverte", de façon opportune et dans des conditions suspectes, de la fameuse Armoire de fer et des documents qu'elle contient, est évidemment utilisée contre le roi. Elle permet aussi aux Montagnards de s'intéresser à plusieurs personnages. Le plus célèbre d'entre eux est certainement Gabriel-Honoré comte de Mirabeau. Mais sa mort, survenue en 1791 l'a mis hors de portée. Jean-Louis-Thomas est certes un personnage moins en vue. Mais sa fidélité à son roi l'avait conduit à faire une démarche lourde de conséquences. De son logement au Château de Saint-Germain, il avait adressé au roi une longue lettre datée du 6 novembre 1790⁴⁵.

C'est une lettre⁴⁶ qui fait montre d'une grande dignité, d'une parfaite honnêteté et d'un courage certain. Son auteur, s'il mesure la gravité des événements, n'a pas perdu ses illusions sur la possibilité de faire des réformes. C'est un long document. Disons qu'après avoir rappelé au roi qu'il l'avait dans le passé mis en garde plusieurs fois, contre les dangers qui s'annonçaient, il lui propose des mesures pour rétablir la confiance dans la monnaie et, surtout, dans la personne même du roi. Il lui conseille ainsi de se montrer au peuple et à l'armée : "Votre Majesté doit

⁴⁰ Il pense que l'impôt territorial est l'impôt de l'avenir.

⁴¹ Notons qu'il fut plus heureux que le marquis de Mirabeau qui fut emprisonné pendant une semaine à Vincennes pour avoir publié sa *Théorie de l'impôt* en 1760.

⁴² Mémoire du 6 novembre 1790, op. cit.

⁴³ *Discours*, op. cit.

⁴⁴ *Le procès de Louis XVI*, op. cit., 1, p. 27.

⁴⁵ Le roi est aux Tuileries. L'Assemblée est alors la Constituante qui siègera jusqu'en septembre 1791.

⁴⁶ Ibid. n°196, VII, p.233-236.

s'armer de fermeté". Suit un long projet fondé "sur la règle invariable que la dépense n'excèdera jamais la recette ⁴⁷".

Dans un post-scriptum, Lamerville propose ses services au roi en arguant du fait qu'il est à même : "de ménager [la confiance] de l'Assemblée [la Constituante, où il a] beaucoup d'amis, et par le Chevalier de Lamerville, mon frère, député de la province du Berry, qui s'est jusqu'ici concilié entre les deux partis, sans déplaire à aucun".

Jean-Marie est en effet député. S'il est rapidement acquis à la cause de la République, il partage les idées foncières de son aîné. Il participe ainsi activement à la frénésie de réformes qui anime l'Assemblée :

- création d'une contribution foncière assise sur les revenus des propriétés bâties et non bâties (loi des 23/11 – 1/12/1790,
- création d'une contribution mobilière (loi des 13/01 – 18/02/1791),
- création des patentes (loi des 02-17/03/1791)⁴⁸.

La plupart des impôts indirects sont supprimés.

Cette réforme, maladroite et critiquable dans son application, va générer un retard catastrophique dans le recouvrement des impôts directs. La Convention et le Directoire auront deux impératifs :

- faire "payer les riches" grâce à des taxes et à des emprunts forcés,
- exploiter les territoires conquis en Belgique, Hollande, Allemagne, Suisse et Italie qui sont mis en coupe réglée. Mais les innombrables abus et les énormes détournements opérés par des "citoyens" aussi respectables que les généraux Augereau, Bonaparte ou encore le Directeur Barras – pour ne citer qu'eux – feront recourir à l'émission de papier monnaie. Corollaire : une inflation galopante. Le Directoire percevra la nécessité d'une remise en ordre. D'où les grandes lois fiscales de l'An VII. Quant à Bonaparte, devenu Napoléon, il aura toute l'autorité nécessaire pour rajouter à l'impôt du sang une pression fiscale accrue devant les dépenses nécessaires au fonctionnement de la Grande Armée. Quant au cadastre, il sera créé par la loi de finances du 15 septembre 1809. Les travaux débutent en 1808, sont interrompus de 1813 à 1818 et ne seront achevés que sous la Monarchie de Juillet. Alexis de Tocqueville note que, à la fin de l'Ancien Régime : "les terriers deviennent obscurs, indigestes, incomplets et confus, à mesure qu'ils sont plus récents, malgré le progrès général des Lumières".

Mais revenons au destin de Jean-Louis-Thomas. Il est très probable que la publication de sa lettre au roi n'a pas du être agréable au citoyen Jean-Marie Heurtault-Lamerville qui s'était rangé sans équivoque dans les rangs des républicains⁴⁹. Elle était évidemment très compromettante pour un noble, fût-il républicain sincère⁵⁰. En tout cas, elle fut fatale à Jean-Louis-Thomas. Il faut y ajouter la correspondance qu'il a entretenue avec son notaire parisien, M^o Brichard, où il se montre farouchement opposé aux assignats.

Les choses ne traînent pas. En 1792, sous la pression des événements, Jean-Louis-Thomas et sa famille avaient quitté Saint-Germain pour se loger à Rouen, dans un appartement donnant sur cour au numéro 2 de la rue de la Perle. C'est là que, le 16 pluviôse an II (4 février 1794), il est arrêté sur l'ordre du Comité de sûreté nationale et de surveillance de la Convention nationale daté du 11. Il est immédiatement transféré à la Conciergerie ; un deuxième arrêté (le 21 soit le 9 février) ordonne "de transférer le nommé de Lamerville à la Force".

C'est dans l'actuel 4^{ème} arrondissement de Paris que se dressait l'ancien Hôtel de La Force. Il fut la propriété de Henri-Jacques Nompur de Caumont, duc de La Force, qui y donnera des fêtes brillantes sous le règne de Louis XIV. Sous Louis XVI, l'hôtel changea de destination puisqu'il fut, dans les années 1780-1785, transformé en deux prisons. La Petite Force était réservée aux femmes "de mauvaise vie" ; la Grande Force était destinée aux hommes⁵¹. Durant la

⁴⁷ Ibid. n° 197, VII, p.236, portant la mention : au crayon, de la main du roi, la date : mai 1792.

⁴⁸ Pradel B., *op. cit.*

⁴⁹ « le dernier de nos tyrans a expié sur l'échafaud, il y a aujourd'hui deux ans, ses crimes personnels et les forfaits innombrables de toute sa race. Vive la République ! ». 21 janvier 1795, discours à Dun-sur-Auron. Il faut ajouter que, dans son testament, Jean-Marie, s'il se montre fier de son travail de Constituant, n'évoque pas ses activités au cours des années qui suivent.

⁵⁰ Jean-Marie publiera, en 1795, une justification de ses convictions républicaines.

⁵¹ L'entrée de la Grande Force se situait au n°2 de l'actuelle rue du Roi de Sicile: Jacques Hillaret, *Connaissance du Vieux Paris*, 1956, Paris, Le Club français du livre, p. 36.

Terreur, Petite et Grande Force, comme les autres prisons de la capitale, deviennent surpeuplées. L'infortunée princesse de Lamballe y fut, comme l'on sait, horriblement massacrée par la populace, le 3 septembre 1792.

Jean-Louis-Thomas est aussitôt traduit devant le Tribunal Révolutionnaire. Le 23, le Comité de sûreté nationale prend un arrêté "portant que les scellés apposés sur le cabinet de Brichard, notaire, seront levés par des membres du Comité de surveillance de la section Marat, à l'effet de retirer des papiers de sa correspondance toutes les lettres à lui écrites par le nommé Heurtault, ci-devant comte de Lamerville, traduit devant le Tribunal révolutionnaire, les quelles seront portées sur le champ à l'accusateur public près ce Tribunal pour y être jointes aux pièces qu'il a déjà contre cet accusé, afin que son jugement, dont les débats sont commencés, n'éprouve aucun retard"⁵². Mais le tribunal n'aura pas la satisfaction de condamner Jean-Louis-Thomas, car celui-ci, gravement malade, meurt le 13 ventôse (3 mars) à deux heures du matin ⁵³.

CONCLUSION

Dans ces années charnières où la Révolution allait englober le siècle des Lumières qui l'avait rendue possible, les deux frères Lamerville offrent un témoignage sur le comportement de la petite noblesse⁵⁴ de la fin de l'Ancien Régime. Donnons encore la parole à Tocqueville : "la Révolution a pris, il est vrai, le monde à l'improviste, et cependant elle n'était que le complément du plus long travail, la terminaison soudaine et violente d'une œuvre à laquelle dix générations d'hommes avaient travaillé. [Elle] a achevé soudainement, par un effort convulsif et douloureux, sans transition, sans précaution, sans égards, ce qui se serait achevé peu à peu de soit même".

Le cadet, Jean-Marie, a ressenti l'amertume des cadets sans fortune : "Quelle espérance avait dans les faveurs de la Cour la noblesse de province ? Elle ne recevait que des humiliations qu'elle dévorait et qu'elle rendait quand elle avait le triste privilège d'être protégée"⁵⁵. Très actif à la Constituante, il est devenu un républicain convaincu. S'il s'est laissé aller ou a été contraint par la pression des événements à exprimer des propos radicaux, il n'est directement responsable d'aucun excès. Quand les ambitions dévorantes d'un Bonaparte sont sur le point de se concrétiser, il se retire dans son domaine berrichon.

L'aîné, Jean-Louis-Thomas, est resté fidèle à son roi. S'il a bien vu les périls qui menaçaient la royauté, les remèdes qu'il a préconisés étaient inapplicables dans la conjoncture du moment. Son attitude peut être qualifiée de naïve et d'idéaliste ; son manque de clairvoyance des réalités politiques est flagrant. Il n'est pas possible de nier son courage et sa droiture.

Les deux frères n'ont pas cherché à "se placer" ou à s'enrichir à un moment où tant d'autres l'ont fait. Ils ont été des hommes d'ordre et de devoir, soucieux de contribuer à la marche vers une société plus juste. Comme le remarque Daniel Roche, leur fonction [celle des Lumières] : "n'était pas d'assumer la définition d'une idéologie nobiliaire ou bourgeoise, mais de participer à une pensée gestionnaire et utopique"⁵⁶. Cette utopie a coûté la vie à Jean-Louis-Thomas. Il s'est montré digne de la fière devise de la famille : *Ad mortem fidelis et ultra*.⁵⁷

⁵² M^o Brichard, accusé d'avoir placé en France un emprunt émis par le prince de Galles, le duc d'York et le duc de Clarence, ainsi que son clerc nommé Auriot furent condamnés à mort le 25 et aussitôt exécutés.

⁵³ Registre des décès de la municipalité de Paris, an II, n° 653.

⁵⁴ La volonté de réformes était aussi présente dans la grande noblesse. Témoin : Armand-Joseph duc de Béthune-Charost.

⁵⁵ Heurtault de Lamerville J.-M. : op. cit. p.12.

⁵⁶ Roche D., 1988, *Les Républicains des lettres : gens de culture et Lumières au XVIII^e siècle*, p. 15.

⁵⁷ Jean-Louis-Thomas a eu six enfants et trois petits-enfants qui décédèrent tous les trois en 1880 sans postérité. En revanche, la descendance de Jean-Marie est brillamment représentée de nos jours.

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Sources manuscrites

-Minutier central des notaires de Paris : MC/ET/LIII/523.
 -Service historique de l'Armée de terre : -Enghien, Dauphin, Dauphin étranger (Heurtault de Lamerville, alias Heurtot, alias Lammerville) : YB 132. –Gardes Françaises, Compagnie M. de Tourville : 11YC 78.
 -Mauritius : National Archives Department : Concessions : LC 5/9, LC 3/240, LC 3/215 et LC 11/124. Répertoire imprimé.

Sources imprimées ou numérisées

Convention nationale, an III : *Le procès de Louis XVI ou Collection complète des opinions, discours et mémoires des membres de la Convention nationale sur les crimes de Louis XVI. Ouvrage enrichi des diverses pièces justificatives mises sous les yeux de la Convention et dont elle a ordonné l'impression, telles que celles qui ont été trouvées chez l'Intendant de la liste civile, dans l'armoire de fer, etc...* Paris, Debarle, 9 vol. in-8.
 Hartmann, Claude, 2003 : *Jean-Marie Heurtault de Lamerville. Un gentilhomme cultivateur en Berry (1740-1810)*. Orléans, Les publications de l'Académie, 3, 85 p.
 Lamerville, Jean-Louis-Thomas : -1788 : *De l'Impôt territorial combiné avec l'administration de Sully et de Colbert, adaptés à la situation actuelle de la France*. Strasbourg, Rolland et Jacob. 1 vol. in-4, XX-216 p. et tabl.
 -1789 : *Discours prononcé à l'Assemblée de la noblesse de la vicomté de Paris le 18 avril 1789*, 31 p.
 Reproduction numérisée de la BNF : Numm-40164, 1995..
 1790 : *Système approfondi sur les moyens de rétablir les finances et de payer la dette, en changeant la forme des Impôts*. Paris, Potier de Lille, 1790.
 Lamerville, Jean-Marie, 1795 : *Tableau de la vie durant la Révolution du citoyen Lamerville...* Paris, Imprimerie nationale, 23 p.
 Pitot, Albert, 1899 : *L'Île de France*. Port-Louis, E. Pezzani. 1 vol. in-4, III-449 pp.
 Tocqueville, Alexis (de), 1866 : *L'Ancien Régime et la Révolution*. 7^{ème} édition, Paris, Michel Lévy frères, 446 p.
 Pradel, Bernard, 1990 : *La Révolution française et l'impôt..* Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts d'Orléans, V^e série, 1990, p. 51-56.
 Saint-Elme le Duc, 1925 : *L'Île de France. Documents pour servir son histoire civile et militaire*. Extraits du manuscrit à la Bibliothèque nationale, 1844. Port Louis, Maurice, 909 p.

DISCUSSION

Claude-Joseph Blondel : J'ai apprécié cette excellente évocation de la vie courageuse et exemplaire de Jean-Louis Heurtault de Lamerville. Vous avez justement rappelé que la prison de la Force a été, hélas, un mouloir ou l'antichambre de l'échafaud. L'histoire de cette geôle mérite un bref rappel.

Au départ, l'ancien hôtel Bouthillier de Chancigny fut habité, de 1698 à 1714, par Henri Jacques de Caumont, 5^{ème} duc de la Force, d'où le nom resté à l'ensemble des bâtiments. L'intendant Pailletier en devint ensuite co-propriétaire avec les frères Pâris, les célèbres financiers, qui revendirent leurs parts à l'État ; ce dernier transforma les immeubles en prison.

Situé au cœur du Marais, 22 rue Pavée, "la Petite Force" communiquait et faisait corps avec "la Grande Force" qui s'étendait en face de la rue du Roi de Sicile et jusqu'aux maisons particulières en bordure de la rue Culture Sainte-Catherine, devenue rue de Sévigné.

À "la Petite Force", prison réservée aux femmes sous la Révolution, furent enfermées la malheureuse princesse de Lamballe, Mme de Tourzel et sa fille, la duchesse de Bourbon, sœur de Philippe Égalité, qui fut transférée à Marseille, ainsi que les enfants de ce dernier, dont le futur Louis-Philippe, et encore, parmi d'autres, la comtesse du Barry.

"La Petite Force" fut détruite en 1850, ainsi que l'hôtel de La Force où furent emprisonnés le général Mallet et ses complices (1811) et, plus tard, Godefroy Cavaignac, Barbès, Blanqui et même Béranger après la publication en 1829 de ses *"Chansons Inédites"*. Il avait écopé de 9 mois de prison.

Voici ma question : quels furent les compagnons d'infortune d'Heurtault de Lamerville dans la prison de la Force. Sa famille a-t-elle conservé trace de leurs noms et de leur sort ?

Claude Hartmann : Comme je l'ai dit, le séjour du comte de Lamerville à La Force fut de courte durée (moins d'un mois). N'oublions pas non plus que sa santé était gravement altérée. Il n'a donc pas eu la possibilité d'avoir beaucoup d'échanges avec ses codétenus.

L'un de ceux-ci a une importance toute particulière. Il s'agit d'Armand-Joseph, duc de Béthune-Charost (1738-1800), grand seigneur mais aussi philanthrope agissant. Arrêté en son château de Meillant, il passa six mois à La Force. S'il ne fut pas guillotiné, c'est grâce aux efforts de "ses" paysans. Il continua, pendant sa détention, à réfléchir aux réformes nécessaires pour améliorer la société et ne sera libéré qu'après la chute de Robespierre. Il a donc pu croiser Jean-Louis-Thomas et – pourquoi pas –, confronter ses vues avec les siennes.

Quant à Pierre-Samuel Dupont de Nemours (1739-1817), il ne fut incarcéré que le 5 thermidor (23 juillet). Il échappe de peu à la guillotine qui lui était promise pour le 15. Le 9 thermidor (27 juillet) lui sauve la vie mais il ne sera libéré que le 8 fructidor (25 août). Il sera, une seconde fois, incarcéré, toujours à La Force, le 19 fructidor an V (5 septembre 1797), à la suite du coup d'État du 18. On sait qu'il se tirera d'affaire une nouvelle fois et qu'il émigrera vers l'Amérique où il s'installera avec ses deux fils.

Alain Duran : Le comité pour l'histoire économique et financière de la France édite une série d'ouvrages consacrés notamment à l'histoire de la fiscalité française. Parmi eux, le livre de Mireille Touzère *L'Invention de la taille tarifiée de 1768* évoque avec bonheur une première expérience d'impôt sur le revenu.

LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT : GENÈSE ET DEVENIR¹

Géraldi Leroy

RÉSUMÉ

I. On considère à juste titre que la loi dont on commémore cette année le centième anniversaire marque un tournant capital dans notre histoire, mais on oublie volontiers qu'elle constitue l'aboutissement d'un long processus historique dont il convient de restituer les enjeux et les grandes étapes.

II. Les vifs débats et les incidents qui ont accompagné l'élaboration et l'application de la loi ont souvent occulté sa nature foncièrement conciliatrice. On retracera les modalités de cette volonté d'apaisement.

III. Contrairement encore à un stéréotype courant, la loi n'ignore pas les religions. On donnera plusieurs exemples significatifs de cette reconnaissance plus ou moins explicite du fait religieux par l'État laïque.

IV. Après le vote de la loi, les édifices culturels ont été remis gracieusement à la disposition des trois grandes religions traditionnelles. Les religions nouvelles (hindouisme, bouddhisme, islam surtout) qui se sont implantées depuis cette date sur le sol national n'ont évidemment pas été prises en compte. Se pose donc en particulier le problème des lieux de culte. Doit-on alors réformer la loi de 1905 ?



Le 3 juillet 1905, sous le gouvernement Rouvier, l'Assemblée nationale votait la séparation des Églises et de l'État². Le pluriel a son importance : il renvoie aux quatre cultes alors officiellement reconnus : l'Église catholique, le protestantisme luthérien, le protestantisme calviniste et le judaïsme. (À vrai dire, il est impropre puisqu'il ne saurait s'appliquer au judaïsme). L'expression s'emploie souvent au singulier, à tort, du fait que le catholicisme était la religion très largement dominante à l'époque. L'essentiel de la loi tient dans ses deux premiers articles. Le premier proclame : "La République assure la liberté de conscience" ; le second énonce : "La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte." Autrement dit, la séparation repose sur deux piliers : la liberté de conscience, l'indépendance réciproque des Églises et de l'État. Le reste du texte porte sur des questions techniques suscitées par le vote de la loi. Ces dispositions transitoires portent sur les pensions à verser temporairement aux personnels ecclésiastiques rémunérés par l'État dans le régime antérieur, sur les modalités du transfert des biens d'Église, sur la police des cultes. Autant dire que nombre des articles en question sont devenus obsolètes. On notera en tout cas que le texte ne fait aucunement mention de la laïcité.

La loi de 1905 est l'aboutissement d'une longue évolution où ont interféré des questions de philosophie politique et des visions métaphysiques. Tout le débat, fondamental, portait en effet sur le rapport du religieux et du politique. L'Ancien Régime reposait sur l'alliance du Trône et de l'Autel ; le roi, représentant de Dieu sur terre, était de droit divin ; la cérémonie du sacre attestait le fondement religieux du pouvoir royal. Cette conception multiséculaire du pouvoir va être profondément affectée par la Révolution française qui, sans mettre jamais en place un régime laïque, introduisit des éléments forts de laïcité. La nuit du 4 août est déjà significative à cet égard : elle met fin aux privilèges de l'Église sur le plan financier en supprimant la dîme. En novembre suivant, les biens du clergé sont déclarés "biens nationaux". La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen (26 août 1789) mentionne l'Être suprême, et non Dieu ; par là, le statut d'exclusivité

¹ Séance du 5 janvier 2006.

² Le texte fut adopté sans modification par le Sénat le 6 décembre suivant.

du catholicisme est effacé au profit d'une acception plus large de la religion. Cet infléchissement est confirmé par l'article 10 qui stipule : "Nul ne peut être inquiété pour ses opinions religieuses, pourvu qu'il ne porte pas atteinte à l'ordre public." Ainsi est affirmé le principe de la liberté religieuse qui va permettre enfin aux protestants et aux juifs d'accéder à la pleine citoyenneté française.

Autre texte symbolique : la Constitution civile du clergé (12 juillet 1790). Élaborée sans consultation du pape et du clergé, elle met en place une organisation étatique de l'Église catholique, institue l'élection des prêtres et des évêques, tout en maintenant la liberté de croyance pour tous.

Enfin, la Constitution de l'an III (5 fructidor, 22 août 1795) marque la fin de la politique de déchristianisation menée sous la Terreur. Elle n'en instaure pas moins une première forme de séparation en précisant : "Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun."

Le Concordat de 1801 répond à la volonté de Bonaparte de pacifier les relations sérieusement perturbées au cours de la période révolutionnaire. Aussi le texte sera-t-il négocié avec le Saint-Siège qui obtient des satisfactions : il lui reviendra l'investiture canonique pour les nominations d'évêques. Mais il est pris acte de certaines évolutions survenues dans le proche passé. Le Concordat confirme les libertés en matière religieuse. Il se refuse en effet à rétablir le catholicisme comme religion d'État et le définit simplement comme la religion de la grande majorité des Français. À ce titre, il conserve un statut privilégié : les ecclésiastiques seront désormais salariés par le gouvernement. Ce dernier exerce à la fin des fins un contrôle sur l'organisation publique du culte et sur les membres du clergé qui doivent lui prêter serment. En 1802, les articles organiques (équivalents de décrets d'application) rédigés sans aucune consultation du pape renforceront de façon drastique la prééminence de l'État sur l'Église.

Ces dispositions restèrent *grasso modo* en vigueur jusqu'en 1905 (la séparation décidée par la Commune de Paris n'eut pas le temps d'être appliquée). Mais le conflit ouvert entre les idées d'Ancien Régime et la société post-révolutionnaire demeuraient comme une donnée en quelque sorte structurelle de la vie politique française. La fraction catholique de l'opinion, largement favorable à la Monarchie, s'opposa vivement, après la guerre de 1870, à la Troisième République naissante. D'où la formation d'un courant républicain anticlérical virulent. On connaît le slogan rendu célèbre par Gambetta : "le cléricalisme, voilà l'ennemi !" Les lois laïques des années 1880 s'inscrivent dans ce courant : suppression du serment religieux devant les tribunaux, mesures de laïcité dans l'enseignement public, rétablissement du divorce, suppression des prières publiques officielles à l'ouverture de chaque session parlementaire. Au moment de l'Affaire, l'appui donné par la majorité des catholiques à l'antidreyfusisme convainquit nombre de républicains que les institutions en place elles-mêmes étaient en cause. La venue des radicaux au pouvoir en 1902, la formation du "bloc des gauches" apportèrent le moment venu un renfort décisif aux partisans de la séparation. On se garda cependant de croire que cette séparation était acquise au début de la législature. L'inspiration gallicane de l'État français restait vivace et bien des parlementaires ne voyaient qu'avantages à pérenniser la tutelle concordataire sur l'Église. Émile Combes lui-même était alors des plus réservés sur l'idée d'une rupture complète. Le 26 janvier 1903 encore, au grand étonnement de sa majorité, il s'élevait contre une proposition de suppression du budget des cultes qu'il jugeait irréaliste et dangereuse.

Quand vous aurez supprimé, par un vote, le budget des cultes, vous aurez jeté le pays dans un grand embarras, embarras qui tournera non seulement contre vous les consciences troublées, mais encore contre la République que vous aurez mise dans le plus grand péril.

Un peuple n'a pas été nourri en vain, pendant une longue série de siècles, d'idées religieuses, pour qu'on puisse se flatter d'y substituer en un jour par un vote de majorité, d'autres idées répondant à celle-là. Vous n'effacerez pas d'un trait de plume les quatorze siècles écoulés et avant même de les avoir effacés, il est de votre devoir de connaître d'avance par quoi vous les remplacerez.

Il ne manqua pas de rappeler que la nouvelle majorité lors de sa prise de pouvoir s'était déclarée pour le maintien du Concordat.

On ne retracera pas ici le détail des événements ayant conduit finalement au vote de la loi à la Chambre, pas plus qu'on ne rendra compte du détail des débats. La discussion s'inscrivait dans un climat des plus conflictuels généré par la succession des incidents opposant l'Église et

l'État et par l'affrontement des extrêmes. En décidant unilatéralement la séparation, sans aucune concertation avec la papauté et le clergé français, le gouvernement, pour sa part, n'avait rien fait pour détendre l'atmosphère. Il faut tenir compte aussi du niveau hautement polémique des débats politiques de l'époque. Pour l'opinion catholique, la séparation, en marquant le triomphe de l'irrégion, allait déboucher sur l'immoralité et la ruine de la société. Les anticléricaux les plus engagés, quant à eux, entendaient abattre un obscurantisme foncièrement incompatible avec le développement d'une humanité civilisée. Maurice Allard, député socialiste du Var, l'un des parlementaires les plus représentatifs de cette opinion, déclarait dans le discours qu'il tint à l'Assemblée le 10 avril 1905 : "Le christianisme est un outrage à la raison, un outrage à la nature. [...] Nous combattons les religions parce que nous croyons, je le répète, qu'elles sont un obstacle permanent au progrès et à la civilisation". Il s'agissait donc d'un affrontement de principes absolument incompatibles. Pour les uns, l'homme, créature de Dieu, devait modeler sa conduite selon les préceptes enseignés par la religion. Pour les autres, l'homme, être de raison, devait définir ses propres valeurs sans aucune référence à une transcendance divine.

Il est d'autant plus remarquable de souligner l'esprit conciliateur qui présida à l'élaboration finale du texte sur la séparation. Les premières versions de la loi (dont un projet Combes), plus ou moins restrictives, furent peu à peu écartées au profit d'une version beaucoup plus libérale. L'influence d'Aristide Briand, rapporteur de la commission parlementaire sur le projet, doit être ici particulièrement soulignée. Cette modération apparaît bien dans la question des biens d'Église (grands séminaires, presbytères, églises) qui étaient, aux termes du Concordat, propriété de l'État. Dans une première rédaction, ces biens devaient revenir à des associations dites cultuelles appelées à les gérer, mais sans qu'il soit fait mention de la hiérarchie ecclésiastique. Cette disposition souleva de vives protestations chez les catholiques car elle risquait de déboucher sur des schismes susceptibles de déstabiliser l'Église entière. Telle était effectivement la visée ultime de certains anticléricaux. Anatole France n'en faisait pas mystère. Exaspéré par l'antidreyfusisme de la majorité des catholiques, dans les années suivantes, le célèbre écrivain s'était investi dans un anticléricalisme militant, rédigeant une foule d'articles, de discours, de préfaces, de brochures qui seront repris en janvier 1905 dans *L'Église et la République*. Il s'était prononcé bien avant Combes pour la séparation de l'Église et de l'État. Les forces de freinage activées par la première finiraient par céder, croyait-il, devant la dynamique inéluctable du progrès. Il attendait de la séparation qu'elle provoquât l'éclatement du catholicisme en mettant fin au statut officiel que lui procurait la garantie de l'État et qui assurait sa pérennité. Privée de la reconnaissance et de l'appui du pouvoir civil qui assurait de fait son autorité sur les tentations dissidentes en son sein, l'Église serait mise, pensait-il, dans l'impossibilité de s'opposer aux dérives schismatiques de sorte que son unité serait irrémédiablement brisée. Ainsi serait porté un coup fatal à une religion qu'il voyait déjà affectée au sein de la population par un déclin irréversible.

La majorité de l'Assemblée se refusa à entrer dans ces vues. Sous l'impulsion de Jaurès entre autres, une nouvelle rédaction visait à lever les craintes des catholiques. L'article 4 de la loi répondait à ce but en précisant que les associations cultuelles devaient se conformer aux "règles d'organisation générale du culte dont elles se propos[ai]ent d'assurer l'exercice." La conciliation paraissait en bonne voie.

Le jour même du vote de la loi, Briand se flattait à juste titre d'avoir fait preuve de souplesse dans son élaboration.

Sans perdre de vue un seul instant les principes essentiels de la réforme, qui tous ont été respectés, je n'ai pas reculé devant les concessions nécessaires. J'en ai fait aussi, chaque fois que l'équité le commandait, à la minorité elle-même, et je m'en félicite, car nos collègues du centre et de la droite, en nous permettant d'améliorer la loi, en accolant leur signature aux nôtres sur des articles importants, nous auront ainsi aidés puissamment à la rendre plus facilement acceptable en réduisant au minimum les résistances qu'elle aurait pu susciter dans le pays.

À l'appui de cette déclaration on invoquera un témoignage non suspect, celui de Charles Péguy. Le gérant des *Cahiers de la quinzaine* avait beaucoup attaqué la politique anticléricale du gouvernement Combes et notamment les mesures radicales prises contre les congrégations dont on sait qu'elles se traduisirent par l'expulsion de religieux et par la fermeture d'écoles catholiques en grand nombre. Il y voyait l'instauration d'une métaphysique obligatoire d'État et, par là, l'anticipation d'un totalitarisme attentatoire aux libertés fondamentales. En revanche, fin octobre

1905, il témoigne de son approbation quant à la façon dont les débats se sont conclus, se félicitant que la séparation

ne s'était nullement faite comme l'avait imaginée M. Combes, et comme il avait pris soin de l'annoncer lui-même, qu'elle n'avait point été un exercice de persécution, un essai de persécution, de suppression de l'Église par l'État, un essai d'oppression, de domination anticatholique, prétendue anticléricale, mais qu'elle avait révélé un effort sincère de libération mutuelle, qu'on y avait vu ce que les parlementaires nous avaient presque désaccoutumés de voir : du travail, parlementaire ; qu'elle avait abouti à un premier programme de liberté mutuelle organisée ; en un mot qu'elle n'avait point été combiste, mais beaucoup plus républicaine.

Le libéralisme dont témoignait la loi resta toutefois inopérant en raison de l'opposition intransigeante du pape Pie X qui, dans l'encyclique *Vehementer nos* (11 février 1906), la condamna dans son ensemble et les associations cultuelles en particulier. Les termes employés étaient formels.

Qu'il faille séparer l'État de l'Église, c'est une thèse absolument fausse, une très pernicieuse erreur. Basée, en effet, sur ce principe que l'État ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très gravement injurieuse pour Dieu, car le créateur de l'homme est aussi le fondateur des sociétés humaines et il les conserve dans l'existence comme il nous soutient. Nous lui devons donc, non seulement un culte privé, mais un culte public et social, pour l'honorer.

En outre, cette thèse est la négation très claire de l'ordre surnaturel ; elle limite, en effet, l'action de l'État à la seule poursuite de la prospérité publique durant cette vie, qui n'est que la raison prochaine des sociétés politiques, et elle ne s'occupe en aucune façon, comme lui étant étrangère, de leur raison dernière qui est la béatitude éternelle proposée à l'homme quand cette vie si courte aura pris fin.

Les associations cultuelles sont inacceptables car elles nient l'Église comme institution prédominante dans toute société.

Les dispositions de la nouvelle loi sont en effet contraires à la constitution suivant laquelle l'Église a été fondée par Jésus-Christ. L'Écriture nous enseigne, et la tradition des Pères nous le confirme, que l'Église est le corps mystique du Christ, corps régi par des Pasteurs et des Docteurs, société d'hommes, dès lors, au sein de laquelle des chefs se trouvent, qui ont de pleins et parfaits pouvoirs pour gouverner, pour enseigner et pour juger. Il en résulte que cette Église est par essence une société inégale, c'est-à-dire une société comprenant deux catégories de personnes, les Pasteurs et le troupeau, ceux qui occupent un rang dans les différents degrés et la multitude des fidèles. Et ces catégories sont tellement distinctes entre elles que dans le corps pastoral seul résident le droit et l'autorité nécessaires pour promouvoir et diriger tous les membres vers la fin de la société ; quant à la multitude, elle n'a pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre ses pasteurs.

Le pape renouvela sa condamnation quelques mois après dans *Gravissimo officii* (10 août 1906) en stigmatisant la "guerre atroce" faite à la religion.

Face à cette hostilité, le gouvernement et le Parlement s'efforcèrent de trouver des accommodements. La loi prévoyait de procéder à des inventaires préalables au transfert des biens d'Église. En quelques endroits, cette procédure, vécue comme une profanation, entraîna en février-mars 1906 de sérieux incidents. On déplora deux morts. À vrai dire, les troubles n'eurent pas l'ampleur que se plurent à dire les opposants les plus résolus de la loi et la presse toujours friande de sensationnel. Les résistances furent vives en certains endroits de la France de l'ouest, en Lozère, en Ardèche, en Haute-Loire, dans les Flandres. Dans la très grande majorité des cas, les inventaires se déroulèrent dans l'indifférence de la population, d'autant que le clergé se borna généralement à une protestation platonique à l'arrivée des fonctionnaires chargés de ces opérations. En tout cas, Clemenceau, ministre de l'Intérieur du gouvernement Rouvier, eut la sagesse d'apaiser la crise en suspendant les inventaires quand il y avait menace de désordres publics.

L'impasse découlant du refus papal de constituer des associations cultuelles fut dépassée grâce au vote de plusieurs lois. Celle du 2 janvier 1907 remettait les édifices nécessaires à l'exercice du culte à la disposition des fidèles et des ministres du culte, à défaut d'associations cultuelles. Celle du 28 mars 1907 autorisait la tenue des réunions sans déclaration préalable pour

répondre au refus de l'Église catholique de souscrire la déclaration annuelle prévue pour les réunions culturelles (article 25 de la loi de 1905). Enfin, la loi du 13 avril 1908 accordait au clergé, considéré comme un occupant sans titre, l'usage des églises. Par ailleurs, les frais d'entretien des édifices du culte revenaient désormais aux communes auxquelles ils étaient remis. Ainsi l'Église était-elle appelée à vivre libre, mais sans existence légale. Les modalités finalement retenues, on le voit, ne cèdent à aucun des deux courants extrêmes de l'anticléricisme, l'anticléricisme politique qui voulait maintenir le Concordat parce qu'il permettait à l'État de contrôler l'Église, l'anticléricisme religieux qui visait à la déchristianisation pure et simple du pays.

Il fallut attendre les lendemains de la guerre mondiale et les accords dits Briand-Ceretti (1924) pour que le nouveau pape, Pie XI, accepte la constitution d'associations reprenant le principe des associations culturelles en les transférant toutefois sur le plan diocésain et en les faisant présider par l'évêque du département concerné.

Au total, l'Église catholique n'a pas perdu au change. Elle a certes perdu une certaine sécurité matérielle, mais elle a été débarrassée d'une lourde tutelle d'État. L'une des conséquences paradoxales de la séparation a été le triomphe de l'ultramontanisme que l'inspiration gallicane du pouvoir civil avait jusque-là vigoureusement limité. En février 1906, Pie X put nommer quatorze nouveaux évêques dévoués à ses vues sans être obligé de transiger avec le gouvernement. Autre conséquence, et non des moindres : l'intransigeance du même Pie X a entraîné des concessions qui ont débouché sur des avantages, substantiels quant aux frais d'entretien des édifices du culte (loi du 13 avril 1908) dont n'ont pas profité les protestants et les juifs qui avaient accepté la loi dès ses débuts. On ne s'étonne pas que Vatican II (1962-1965) se soit rallié à une vision séparatiste de l'Église et de l'État en affirmant : "La communauté politique et l'Église sont réciproquement indépendantes et autonomes dans leurs domaines propres. Toutes deux, quoique à titre divers, sont au service de la vocation personnelle et sociale des hommes."

On considère souvent, bien à tort, que la loi de Séparation implique l'ignorance complète du fait religieux. A bien des égards, l'Église est reconnue plus ou moins implicitement. L'article 2 prévoit que l'exercice des cultes pourra être financé (il l'est en général) sur fonds publics pour certaines populations privées de leur liberté de mouvement : internes des lycées, malades à l'hôpital, prisonniers. Les aumôniers militaires sont également rétribués dans ce cadre. Le Parlement a continué à voter des crédits pour les congrégations enseignantes implantées à l'étranger au motif qu'elles étaient un élément important du rayonnement de la France. On notera le statut spécial des colonies dans lesquelles la séparation a été appliquée de façon inégale, voire carrément inappliquée. C'est le cas, par exemple, en Algérie où l'administration française s'est montrée soucieuse de pérenniser son contrôle sur la population musulmane par l'intermédiaire des imams. Il faut tenir compte aussi des inflexions appliquées à la loi. Après la guerre, le Cartel des gauches a renoncé à étendre en Alsace et en Moselle recouvrées la législation de 1905 à la suite d'une vive opposition de la population. De sorte que le régime concordataire est toujours en vigueur dans les départements concernés. À Strasbourg et à Metz, les évêques sont toujours nommés par l'État, de même que le grand rabbin et le président du consistoire protestant ; les ministres du culte reçoivent leur traitement du ministère de l'Intérieur. On n'oubliera pas dans cet ordre d'idées les émissions télévisées que la chaîne France 2 est tenue de programmer le dimanche matin : aux trois grandes religions traditionnelles s'ajoutent maintenant l'islam et le bouddhisme. Un bureau central des cultes, implanté au ministère de l'Intérieur, est chargé des relations avec les différentes religions. Des avantages fiscaux (loi sur le mécénat, déductibilité des dons) sont maintenant reconnus aux associations culturelles. À la suite des accords Briand-Ceretti, il existe des relations diplomatiques très officielles avec le Saint-Siège par le truchement d'une nonciature à Paris et d'une ambassade au Vatican. Ainsi a été instaurée, comme il a été dit, "une concorde sans concordat".

Sur le principe, contrairement à certaines allégations, aucun obstacle ne s'oppose à une révision de la loi. Toute loi n'est-elle pas révisable ? Sur des sujets qui furent en leur temps fort sensibles (la contraception, par exemple), il a paru nécessaire d'adapter la législation aux mentalités. Et, après tout, la loi que d'aucuns affirment intouchable, a déjà été retouchée une dizaine de fois. Le fait est que la situation a beaucoup évolué depuis 1905 : l'apparition des religions asiatiques (bouddhisme, hindouisme), la forte émergence de l'islam sans compter la multiplication des sectes ont bouleversé le paysage religieux auquel nous étions traditionnellement habitués. Il convient aussi d'écarter une pétition de principe posant que la religion est une affaire privée excluant toute prise de position de la puissance publique. Nous avons rappelé ci-dessus plusieurs dispositions qui prouvent le contraire en montrant que l'État n'avait pas renoncé à toute intervention dans l'espace religieux. L'actualité a encore mis en évidence l'incidence politique et

sociale du fait religieux. En particulier, les derniers ministres de l'Intérieur ont clairement posé la dimension politique de la foi en cherchant à promouvoir un "islam de France".

Il est clair que les religions nouvellement apparues sur le sol national sont défavorisées, en particulier en ce qui concerne les lieux de culte. Pour des raisons évidentes, elles ne disposent pas du patrimoine bâti qui a été mis gratuitement à la disposition des quatre religions reconnues en 1905. Faut-il pour autant procéder à une révision de la loi ? Nous sommes là dans un domaine extrêmement sensible dans lequel il convient de s'engager avec la plus grande prudence pour ne pas s'exposer à des réactions en chaîne qui risqueraient de déstabiliser la paix religieuse. Cette prudence est d'autant plus nécessaire que la loi n'interdit en aucune manière l'édification de nouveaux lieux de culte. Il est expressément prévu qu'après 1905 les associations cultuelles pourront bâtir et gérer les édifices qu'elles jugeraient indispensables à l'exercice de leur religion. En l'absence d'un financement direct incompatible avec l'esprit et la lettre de la loi, on observe d'ailleurs que plusieurs dispositions récentes sont de nature à répondre aux besoins en cause. Pour faciliter de telles opérations, les communes peuvent dès maintenant céder des terrains par bail emphytéotique de 99 ans. Une loi de juillet 1961 permet aux collectivités territoriales de garantir des emprunts destinés à des projets dès lors qu'ils comprennent une partie culturelle parallèle à une partie cultuelle. La cathédrale d'Évry avec son musée d'art sacré, la mairie-église de Sophia Antipolis ont été subventionnées sur ce principe. Rappelons que les critères mentionnés ci-dessus ont été peu ou prou appliqués pour la construction de la mosquée de Paris solennellement inaugurée le 15 juillet 1926 en présence du président de la République. La Ville de Paris avait offert un terrain dans le cinquième arrondissement et un crédit de 500 000 francs a été voté pour la fondation de l'Institut musulman qui figure dans l'enceinte du bâtiment.

La loi de 1905 est très différente de la perception qu'en a en général l'opinion. Pour en prendre la mesure exacte, il faut ne pas dissocier le texte fondateur des évolutions qui en ont nuancé l'application. La loi de Séparation est loin d'être aussi radicale dans les faits que beaucoup de Français se le figurent. Une rupture totale est d'ailleurs peu concevable tant les religions occupent, malgré les progrès de la sécularisation et le recul des pratiques religieuses, l'espace social. Il existe une permanence des aspirations religieuses dont les législateurs de 1905 auraient été bien étonnés, eux qui avaient cru dépasser un très ancien débat en postulant que la religion pouvait et devait être confinée dans le privé. On constate ainsi que séparation ne signifie pas fracture infranchissable. Sur le fond, la loi n'en est pas moins un acquis des plus précieux de la société démocratique moderne. Elle pose en effet, implicitement ou explicitement, trois principes qui en assurent la viabilité au-delà des divergences philosophiques. Elle garantit en premier lieu la liberté de conscience de tous. De là découle l'idée que l'appartenance religieuse n'a aucune incidence sur les droits qui sont reconnus à chaque citoyen et sur les devoirs qui lui incombent. Enfin, les religions peuvent certes participer aux débats de société, mais non disposer du pouvoir de les trancher en fonction de leurs critères respectifs, sinon l'égalité de tous devant la loi ne serait pas assurée. En dernier recours, la loi civile démocratiquement décidée doit avoir le dernier mot. C'est pourquoi il convient de préserver par un pragmatisme sans rigidité l'esprit de la loi de Séparation car il constitue un élément capital de notre "vivre ensemble".

BIBLIOGRAPHIE SUCCINCTE

- Bruley Yves, 1905. *La Séparation des Églises et de l'État. Les textes fondateurs* (textes choisis et présentés par), Perrin, 2004.
 Cabanel Patrick, 1905. *La Séparation des Églises et de l'État en 30 questions*, Geste éditions, 2005.
 Mayeur Jean-Marie, *La Séparation de l'Église et de l'État*, Julliard, 1966
 Poulat Émile, *Notre laïcité publique*, Berg international éditeurs, 2004.
La Laïcité. Des débats, une histoire, un avenir, Actes du colloque tenu au Palais du Luxembourg, 4 février 2005.

DISCUSSION

Frédéric Aubanton : Les églises cathédrales affectées comme telles après 1905 (cf. la cathédrale de Lille en 1913) ne sont pas gérées par l'État. La loi de Séparation, en confiant l'entretien des églises paroissiales aux communes et des églises cathédrales à l'État, a été une chance pour l'Église catholique qui serait aujourd'hui totalement incapable d'assumer une telle charge. Pour information, la moyenne des programmations annuelles (gros travaux et entretien) depuis 1995 a été de douze millions de francs pour la seule cathédrale Sainte-Croix.

L'architecte des bâtiments de France est conservateur de la cathédrale pour le compte du ministre de la Culture, en relation étroite avec le clergé affectataire. À Orléans, l'État n'a aucun personnel sur place. C'est le sacristain qui assure l'ouverture et le petit entretien, à la charge du diocèse.

Pierre Gillardot : Une précision en ce qui concerne les cathédrales et leur entretien : il incombe à l'État à condition que la cathédrale soit celle d'un évêché. Or, beaucoup de cathédrales ne sont plus dans ce cas, comme celles des petits évêchés de poche d'avant la Révolution, dans les Alpes de Haute-Provence par exemple. Cela peut poser de gros problèmes dans certains cas comme à Laon où il n'y a plus d'évêché (l'évêque est à Soissons) et la municipalité de Laon a du souci à propos de cet entretien qui lui coûte très cher, malgré l'aide de l'État par le biais des monuments historiques.

Michel Marion : C'est Louis XVI, en 1787, qui a reconnu aux juifs et aux protestants une existence légale que la Révolution a ensuite confirmée. L'école des Chartes est installée depuis 1893 à la Sorbonne dans les locaux initialement destinés à la faculté de théologie : un article de la loi de finances les lui a ainsi dévolus au lieu et place de cette faculté.

Géraldi Leroy : Plus exactement, l'édit de Tolérance de 1787 accorde aux protestants l'état-civil (enregistrement des naissances, mariages, enterrements) reconnu auparavant aux seuls catholiques et tenu par les curés. Louis XVI exempta les juifs du péage corporel lors de leurs déplacements, autorisa la construction des synagogues de Nancy et Lunéville. Mais c'est bien la Constituante qui, en 1791, conféra aux juifs et aux protestants l'égalité en matière de droits civiques.

Olivier de Bouillane de Lacoste : Quel était l'objet des inventaires ?

Géraldi Leroy : La loi prévoyant la remise des biens d'Église à des associations cultuelles impliquait logiquement un inventaire. Cette disposition est apparue comme une spoliation et une profanation à certains catholiques.

Jean-François Lacaze : Il me semble – je n'en suis pas sûr – que le quasimonopole du clergé catholique dans l'enseignement a été remis en cause par divers textes législatifs ou réglementaires bien avant 1905.

Géraldi Leroy : En effet, la lutte pour la sécularisation de l'institution scolaire est très ancienne. Une étape significative en est l'instauration du monopole de l'Université par Napoléon en 1806. Après la parenthèse de la loi Falloux (1850) qui visait à récupérer l'influence catholique sur l'école, les lois républicaines (1879-1889) soustraient définitivement le système éducatif aux tentatives de contrôle par l'Église.

Jacqueline Suttin : Certains inventaires ont suscité beaucoup d'agitation. Il y aurait peut-être une étude à faire sur les réactions de la population à ce sujet.

Géraldi Leroy : Les premiers incidents sont survenus au début de 1906 (en particulier dans les églises parisiennes de Sainte-Clotilde et de Saint-Pierre du Gros Caillou). Les manifestations, parfois violentes, ont surtout été localisées dans des régions fortement marquées par un catholicisme traditionnel, en Flandres, dans l'est du Massif Central, en Bretagne et en Vendée. Au total, l'opposition aux inventaires n'a concerné qu'une minorité de la population. Les élections législatives de 1906 ont clairement confirmé la loi de 1905.

L'ÉMERGENCE DE L'ÉCRITURE AU MOYEN-ORIENT ANCIEN¹

Danièle Michaux

RÉSUMÉ

L'émergence des premières écritures phonétiques se manifeste simultanément en Haute-Égypte et en Basse-Mésopotamie vers 3.300 avant J.-C. Loin d'être une invention ex abrupto, elle semble être le fruit d'une longue maturation plurimillénaire liée à la sédentarisation des hommes au néolithique. Durant cette phase, les échanges commerciaux à grande distance favorisent l'usage d'une sémantique visuelle simple gravée sur les cachets scellant les marchandises. Des logos transculturels, tirés de l'art graphique, furent ainsi colportés. Ensuite, pendant plus d'un millénaire, des écritures administratives s'élaborent dans un contexte de complexité économique croissante.

À partir d'un mélange de pictogrammes, idéogrammes et signes conventionnels abstraits, Égyptiens, Égéens, Mésopotamiens, Iraniens et Indusiens ont développé des modes graphiques distincts, reflétant leur culture propre. Ces écritures, consonantiques ou syllabiques, mettent en œuvre des corpus de signes très lourds, entre 600 et 1.200 selon les systèmes, et jusqu'à 9.000 pour l'égyptien tardif. Vers - 2.000., les Sémites du Levant se libèrent de ces modes scripturaux compliqués pour créer un mode alphabétique de quelques dizaines de signes simples, véhiculant des sons simples. De ce média, plus souple et graphiquement plus rapide, dériveront tous les alphabets modernes.



Définition de l'écriture

L'écriture est un phénomène social. Il permet à l'homme de projeter sa pensée dans le temps et dans l'espace en la fixant dans la matière. D'un simple aide-mémoire², l'écrit devient une force autonome intemporelle et mobile qui a formaté la capacité d'abstraction, dynamisant ainsi l'essor de la civilisation. Dans l'état actuel de la recherche, on estime que l'émergence des premiers signes réels d'écriture se manifeste simultanément en Haute-Égypte et en Basse-Mésopotamie vers - 3.300. L'événement est le dernier maillon d'une chaîne millénaire pendant laquelle des sociétés à transmission orale ont cherché à stocker l'information au moyen de systèmes graphiques. Passer du signe mot à un texte composé, restituant un langage avec une syntaxe, a nécessité ensuite plusieurs siècles de structuration. On s'accorde pour distinguer une véritable écriture : graphie plus phonie, d'une proto écriture : graphie seule. La frontière se situe dans l'encodage phonétique. Lorsqu'un signe évoque un son ou phonème, qu'il est répétitif, donc repérable, et qu'il s'articule avec d'autres signes pour former un ensemble lisible à haute voix dans une langue déterminée, il y a écriture. L'écriture vraie ou *parole visible* se lit dans une langue déterminée. Elle s'est construite à partir de logos a-linguistiques, ou *pensée visible*. Celle-ci n'a pas fini de livrer toute sa sémantique (Nissen 1997 : 27). La transformation du système picto-idéographique en un système idéo-phonographique a été progressive, sans qu'on sache ni quand ni où le déclic s'est produit. Les premiers témoins de Mésopotamie et d'Égypte font déjà partie de systèmes, tâtonnants voire anarchiques certes, mais reconnus réels.

¹ Séance publique du 16 février 2006 à la Médiathèque d'Orléans.

² Platon, *Phèdre*, 274c-275f, le roi s'inquiète de ce que l'écriture est « une aide à se souvenir », mais pas un « remède pour fortifier la mémoire », cité par Zali 2001 : 8.

Les aléas de la recherche

Initiée dans les années 1950, la littérature scientifique est devenue pléthorique depuis les années 1980, en raison de réajustements dus aux aléas de l'archéologie. L'hypothèse selon laquelle les Égyptiens auraient hérité l'"invention" des Sumériens a vécu depuis qu'on a exhumé en 1993 à Abydos en Haute-Égypte, des étiquettes inscrites, contemporaines des premières tablettes mésopotamiennes exhumées en 1928, à Ourouk, soixante-cinq ans plus tôt (Nissen 1997 ; Dreyer 1998). Mais, l'enracinement dans un contexte administratif et la gamme identique des *realia*, denrées, propriétaires, institutions et lieux géographiques justifient les similitudes structurelles observées (Matthews 1997 : 18). L'un et l'autre évoluent par adaptations successives aboutissant à des ensembles cohérents. On exclut une écriture mère diffusée de façon exocentrique à travers la planète (Damerov 1999 : 4 ; Vernus 2002 : 3). Cependant, l'hypothèse des supports d'écriture périssables à jamais perdus invite à la prudence. Les textes hittites évoquent des "tablettes de bois", jamais encore retrouvées.

Repères chronologiques et apparition de l'écriture silencieuse

Depuis Toumaï, le plus ancien hominidé connu à ce jour, exhumé au Tchad, et daté de sept millions d'années, il faut attendre longtemps avant que *Homo Sapiens*, l'homme moderne, acquière le langage articulé, il y aurait environ 100.000 ans (Zali 2001 : 9 ; Picq 2005 : 98, 237), et longtemps encore pour corréler langage, concept et art graphique. L'art pariétal et sépulcral du paléolithique supérieur en prouve l'acquis entre - 35 à - 30.000 (D'Errico 2002 ; Taborin 2004). Des représentations en séries de mains, mêlées à celles de la faune d'époque glaciaire sont signalées en Europe (fig. A), Argentine et Afrique. Elles seraient liées à une syntaxe visuelle ou comptable, la main étant la calculatrice de base (Picq 2005 : 217-218 ; Calvet 1996 : 27-42). Symbole pérenne de pouvoir tout au long du néolithique, la main décore les sanctuaires de Çatal Hüyük en Turquie aux 6^e et 5^e millénaires av. J.-C. (Mellaart 1965 : 81-101). À Arpachiyeh en Iraq (fig. 1), sa forme fait cachet avec en paume une rosette, symbole du pouvoir divin³. La rosette orne les céramiques syriennes néolithiques d'Halaf (fig. B). Largement diffusées, mains et rosettes s'intègrent aux répertoires sumériens et égyptiens associés au pouvoir, temporel et intemporel (Michaux 2006a et 2006b).

Au néolithique, de prédateurs les hommes deviennent producteurs en se sédentarisant dans les régions irriguées. Le berceau de l'orge sauvage, entre la Palestine et l'Euphrate, appelé Croissant Fertile est celui de l'agriculture. Apparaissent alors des aide-mémoire gravés de motifs géométriques sur galets ou bois de renne entre - 10.000 et - 9.000, en Ariège au Mas d'Azil, en Turquie, Italie, Autriche, ainsi que sur le Haut Euphrate, à Jerf Al Ahmar (Calvet 1996 : 32-33 ; D'Errico 2002 : 8-9 ; La Marle 2002 : 15-25). Ces graphes seraient des codes pour modes sociaux, des rituels récités ou autres. Les galets du Danube, datés entre - 5.300 et - 4.300, auraient la même fonction (La Marle 2002 : 22-23 ; Daniels 1996 : 21). Le signe signifiant est un usage maintenant longuement établi. Il est la création des sédentaires.

Le rôle du commerce dans l'essor des précurseurs de l'écriture

Dès le 7^e millénaire av. J.-C., le commerce de l'obsidienne⁴, dont les sources s'échelonnent de la Turquie au lac Van en Arménie, favorisent la diffusion des techniques entre les communautés agricoles sédentarisées, et avec elle la diffusion de symboles. Au cours du 6^e millénaire, s'instaure un mode de contrôle des ressources stockées ou échangées par scellements cachetés (Voet et Bretschneider 1997 : 61-70). Ces échanges et médias, qui s'étendent vers l'est jusqu'à l'Iran, favorisent l'essor de la Basse-Mésopotamie au 5^e millénaire av. J.-C. Au milieu du 4^e millénaire av. J.-C., l'usage des sceaux s'étend à la Haute-Égypte avec le commerce du vin provenant de Palestine, l'arrivée de l'obsidienne, provenant d'Éthiopie ou du Yémen et du lapis-lazuli, provenant d'Afghanistan (Midant-Reynes 2003 : 211-213). De ces échanges naissent deux médias, le système des *calculi* à l'est et celui de la glyptique, l'art des sceaux, à l'est et à l'ouest.

Les *calculi*, à l'origine des cailloux, sont des disques, billes, bâtonnets, cônes ou triangles en argile, représentant chacun un nombre spécifique. Ces *calculi* étaient placés dans des sphères d'argile creuses, appelées bulles, servant à sceller la corde d'un sac contenant des marchandises.

³ Des disques en ivoire, en forme de rosettes, exhumés à Sungir, au nord-est de Moscou, datent de -25.000.

⁴ L'obsidienne est une roche volcanique dure facilement débitable en fines lamelles, lesquelles serviront de couteaux et d'instruments aratoires avant la découverte des métaux au -5^e millénaire. Ensuite, l'obsidienne est utilisée dans l'artisanat pour la confection d'objets de luxe, coffrets entre autres.

Ensuite, ces *calculi* ont été enfoncés dans l'argile fraîche à l'extérieur de la sphère. Or, retirés, ils laissent un trou ou une fente. Et de là serait née l'idée de donner aux trous, demi-trous, traits, ronds et triangles, ainsi gravés, une valeur quantitative correspondante aux *calculi* rassemblés à l'intérieur de la bulle (fig. 2). Puis, en appliquant à la bulle le sceau du propriétaire, une personne ou une institution, on authentifie le compte. Ces pratiques se sont développées de la Turquie à l'Iran. Elles auraient favorisé une comptabilité plus complexe avec des signes mots sur de l'argile aplatie, donnant naissance à la tablette, support privilégié des écrits mésopotamiens. Mais la filiation directe entre le *calculi* et la tablette reste discutée, car ces médias co-existent longtemps (Schmandt-Besserat 1992 ; Nissen 1997 ; Voet et Bretschneider 1997 ; Glassner 2000).

Les premiers cachets portaient une ou deux marques gravées en creux, objet + chiffre, formant un mini-relief rudimentaire. Vers - 3.500, on remplace ces cachets par des sceaux cylindres qui sont roulés sur l'argile, offrant ainsi une surface plus étendue pour des reliefs élaborés que l'on peut imprimer indéfiniment (fig. C). La glyptique est une source iconographique majeure sur la société d'alors. Diffusés dans tout le Moyen-Orient, les sceaux cylindres, taillés dans des pierres fines, notamment du lapis-lazuli⁵, se portent comme des amulettes. Ils créent une *koinè* culturelle en véhiculant un registre de symboles, dont les plus communs sont la rosette et une façade de palais ou temple, signes d'authentification du pouvoir aux aurores dynastiques.

Instauration de l'écriture phonétique

Lorsque les premières écritures apparaissent, le Moyen-Orient, berceau de la civilisation, n'était plus une société à communication purement orale. L'aide-mémoire a-linguistique avait prouvé son utilité et ses limites pour une administration urbaine de plus en plus complexe. L'urbanisme est en plein essor le long des grands axes fluviaux du Nil, de l'Euphrate et du Tigre, de l'Indus et à un moindre degré dans le Bassin du Danube. Les sceaux cylindres apparaissent en Haute Égypte vers - 3.500 dans le contexte de la culture dite de Nagada, corrélée avec celle d'Ourouk, l'une et l'autre en pleine phase d'expansion. Ourouk commande des colonies marchandes de la Syrie à l'Iran. Nagada, ville de Haute-Égypte, étend sa culture jusqu'à la Palestine, via le Delta, le Sinaï et la mer Rouge. Sumériens et Égyptiens élaborent des répertoires combinant des pictogrammes puisés dans la culture locale et des symboles purement conventionnels. Il semblerait, qu'en l'état actuel des documents exhumés, les débuts et achèvements basiques de chaque système soient contemporains.

Le premier répertoire sumérien linéaire se serait constitué entre 3.400 et 3.300, à l'époque dite Ourouk IVa ou b, avec 300 signes primitifs (fig. C), parvenant ensuite à 1.200 signes composés (Glassner 2000 : 54-66, 280). On dispose de 4.866 tablettes provenant principalement du temple d'Ourouk, mais également de Suse, d'Iran et de Syrie du Nord (Nissen 1997). Au stade Ourouk III, de - 3.200 à - 3.000, l'écriture pictographique, appelée linéaire car dessinée, prend progressivement son aspect cunéiforme (fig. 6). L'écriture est le produit de l'administration des temples qui régissent l'économie des Cités États. Ourouk était une métropole de 250 hectares qui aurait abrité 50.000 personnes.

La documentation des proto-hiéroglyphes se limite, pour l'heure, aux découvertes des tombes royales de la Dynastie 0 à Abydos, datée vers - 3.375 ou - 3.300, à l'époque dite Nagada IIIa1-2 (Dreyer 1998)⁶, corrélée avec Ourouk IVa-b. Sur les 190 étiquettes en os, bois ou ivoire portant chacune jusqu'à quatre signes hiéroglyphiques, on dénombre 50 signes (fig.10). D'autres documents inscrits ultérieurs des Dynasties 0 et 1 proviennent de Nagada, Hiérakonpolis et Helwan. Le système hiéroglyphique s'est développé entre le règne de Sekhen/Ka, dit Crocodile, vers - 3.150 et celui de Den de la Dynastie 1, vers - 3.100, quand le corpus des signes de base est presque complet, environ 600 et sert à des énoncés simples comme sur l'étiquette d'Ipka (fig. 11). Il est lié à l'administration des biens royaux. L'Égypte n'ayant pas conservé ses premiers temples en bois ou roseau, l'archivage communautaire d'alors, s'il y en a eu, nous échappe.

⁵ Le lapis-lazuli est la pierre divine par excellence. Des inclusions d'or sur fond bleu nuit représentent le ciel étoilé et le domaine des dieux. Il symbolisait la puissance d'un chef capable de se procurer cet exotisme rare venant de loin, l'Afghanistan. De plus, la pierre a une haute valeur apotropaïque.

⁶ Les dates varient selon les auteurs. Entre -3.375 et -3.335 (Dreyer), -3.300 (Midand-Reynès).

Les écritures mésopotamiennes, dites suméro-akkadiennes

Les sources inscrites les plus anciennes, - 3.400, sont des tablettes numérales provenant de Suse, Ourouk, Tell Brak, avec cercles et encoches (Glassner 2000 : 2-20 ; Walker 1994 : 29). Les écritures numérales et linguistiques vont se développer à partir de ces bases simples : cercles, encoches, traits, croix et images, juxtaposés, associés, orientés différemment, mis en miroir ou tête-bêche, incorporés les uns dans les autres ou surajoutés de traits parallèles. En ajoutant au dessin d'une tête un pain, des cheveux dressés ou une barre, on crée les graphies signifiant 'manger', 'colère' et 'secret' (fig. 5). Tout détail compte, comme la crinière dressée, tombante ou absente différencie les 'étalons' des 'juments' ou 'poulains' (fig. 4). Puis, les signes primitifs sont réemployés dans des combinaisons multiples donnant des sous-graphies et signes dérivés. Ils servent de matrices dans lesquelles on incorpore des signes. Le signe DUG, 'pot' / 'vase', se lit KASH, 'bière', s'il est rempli de hachures, par exemple. Ces jeux graphiques s'ordonnent sur une herméneutique qui rend les signes signifiants à partir d'agréats logiques, soit phonétiques, soit sémantiques. On obtient ainsi des familles de signes qui donnent lieu à des listes de vocabulaire lexicalement cohérent. À partir de deux signes  (MASH) et O (LAGAB), on va construire tout un vocabulaire concernant les ovicapridés. Car si MASH signifie 'moitié', un terme homophone MASH signifie 'caprin'. Ici intervient la technique du rébus. Un même signe peut être polysémantique par association d'idées. La rosette est lue DINGIR, 'dieu' ou AN, 'ciel'. Pour faciliter le choix de lecture on ajoute un déterminatif non lu pour indiquer la catégorie du mot, nom propre, divinité, végétal etc.. et un signe utilisé comme complément phonétique si le mot à lire prête à confusion. DINGIR est utilisé pour 'dieu' et comme déterminatif d'une divinité. AN, 'ciel' sert aussi de complément phonétique -an-. LAGAB est une matrice sans signification précise qui sert à moduler avec d'autres ajouts tout un lexique, qui atteint rapidement 1.200 signes. La logique du système révèle à quel point l'écriture sumérienne était l'affaire de penseurs qui ordonnaient le monde en catégories structurées. Glassner (2002 : 23) voit dans ces classements pertinents une force évolutive "qui améliore la perception que l'homme a du monde".

Mais ces dessins sont malaisés à graver dans l'argile. Le scribe va donc modifier son geste en taillant le calame en biseau de façon à imprimer le signe au lieu de le tracer, en segmentant les contours du dessin. Cunéiforme dérive du latin, *cuneus*, coin/clou. Les dessins restent longtemps reconnaissables, comme eau et roseau (fig. D), âne (fig. 7 dans chaque colonne) et la rosette 'dieu' (id. en bas à droite et fig. 3). Les dessins sont couchés d'un quart de tour vers la gauche pour obtenir des signes alignés. Le dessin vertical devient un signe horizontal (fig. 6). Avec le temps, les graphies compliquées proches du dessin s'allègent en supprimant nombre de traits et en ramenant les traits obliques à l'horizontale ou à la verticale.

Les premiers textes en sumérien dit classique apparaissent vers 2.700 ou 2.600 sous la 2^e dynastie archaïque. Il s'agit de textes royaux courts commémoratifs de fondations de temples. Les récits historiques sont le fait des Akkadiens, avec leur premier roi Sargon (-2.334 à -2.279). On ignore quand ces sémites fondateurs de la ville d'Akkad ont infiltré Sumer. Mais en saisissant la prééminence politique, ils favorisent l'essor du cunéiforme, en en simplifiant les graphies et en développant le phonétisme. Le sumérien est une langue à prédominance monosyllabique, avec des combinaisons fermées, consonne-voyelle-consonne, ou ouvertes, consonne-voyelle ou l'inverse, et l'akkadien est une langue flexionnelle polysyllabique. Les Akkadiens ont pris les monosyllabes sumériennes comme des éléments phonétiques, telle l'utilisation sumérienne de AN > -an-, pour noter leur vocabulaire polysyllabique. Le mot *a-wi-lum* 'homme' (fig. 8) a trois signes, alors qu'en sumérien, LÚ dérivant du dessin 'homme', est un signe unique. Par économie graphique, ils continueront à noter les sumérogrammes LÚ, DINGIR, 'dieu' et DUMU, 'fils' (fig. 8) etc., tout en lisant ces signes dans leur langue, *ilu*, 'dieu', et *maru*, 'fils', lorsque la place manque sur la ligne. Les innombrables listes lexicales, bilingues, voire trilingues, à l'usage des écoles de scribes babyloniens et assyriens, ont largement contribué au décryptage. L'akkadien, le babylonien et l'assyrien sont des langues apparentées.

Les écritures égyptiennes

L'Égypte est restée plus longtemps pastorale, le nord et le sud évoluant indépendamment. Ce n'est qu'avec la culture méridionale de Nagada que la société s'organise et suscite l'écriture lorsque les états embryonnaires du sud s'imposent aux cités du nord. L'écriture est figurative comme le sumérien archaïque, mais cette forme dite hiéroglyphique perdure jusqu'à la fin. Sur des étiquettes de jarres des tombes U-i et U-j de la nécropole royale d'Abydos, Dreyer a identifié des

proto-hiéroglyphes associés par deux, trois ou quatre, qu'il a identifiés d'après leurs valeurs phonétiques ultérieures (fig. 10). La méthode rétrodictive, utilisée pour le sumérien archaïque, lui permet d'identifier trois groupes de proto-hiéroglyphes comme étant la désignation de trois Cités États, Ab-djou : Abydos, Ba-set : Basta et Dje-be-out : Buto (Dreyer : 139), les deux dernières étant connues comme villes du nord. La tombe U-j, la plus grande et la plus richement pourvue avec 700 jarres à vin levantines et artefacts divers, a été identifiée comme appartenant au roi Scorpion I de la dynastie 0, une dynastie encore nébuleuse qui compterait plus de vingt rois précédant la première dynastie (Dreyer 178-180 ; Kahl 2001:105). D'après Kahl, les hiéroglyphes ne deviennent des phonogrammes qu'à partir de l'utilisation du système rébus. La genèse des symboles culturels utilisés comme logogrammes remonterait au début de la période nagadienne, vers - 4.000. On cite souvent à ce propos un vase de Nagada I, décoré de la plus ancienne représentation de la couronne rouge de Basse-Égypte (fig. 9) qui sert à noter *djsrt*, 'couronne rouge' ou encore la préposition *n*, 'de', à partir de la Dynastie XVIII. Les céramiques décorées nagadiennes portent une très riche sémologie, encore à l'étude. L'encodage visuosymbolique daterait du début de la période Nagada II, vers -3. 550, voire du néolithique.

Sous Scorpion I, on voit apparaître de schématiques façades de bâtiments sur l'épaule des jarres en Égypte et au Sinaï. Elles sont similaires aux représentations mésopotamiennes et indiquent une architecture à redents (fig. 2). Ce symbole du pouvoir devient le hiéroglyphe *srkh*, et sert de cadre pour y inscrire le nom du roi Horus, comme celui du roi Djet, écrit avec le cobra, hiéroglyphe de *dj*. Il est surmonté du faucon, hiéroglyphe du dieu Horus (fig. I). La royauté est de droit divin comme l'indique la rosette accolée à Scorpion I sur sa massue (fig. H). Le système, anarchique au début, se normalise sous Djoser (- 2. 630 à - 2. 611), second roi de la Dynastie 3 et bâtisseur de la pyramide à degrés de Saqqarah. Sous les premiers rois de la dynastie suivante, Snéfrou (fig. 12) et Khéops (- 2.575 à - 2.528), de longues biographies ornent les murs des tombeaux privés, mêlées aux représentations du défunt dans ses différents actes de vie, telles des bandes dessinées. L'écriture monumentale ne s'est jamais départie de l'art pictural.

L'égyptien classique, entre - 2.000 et - 1.400, compte 730 signes dont environ 200 sont d'un usage courant et 80 très courant. 24 signes servent à noter une consonne ou demi-consonne (unilitères). Les autres sont bilitères ou trilitères, notant deux ou trois consonnes. L'écriture égyptienne est consonantique du fait qu'elle véhicule une langue de mots majoritairement à trois consonnes. La structure vocalique des mots est supposée à travers le copte, dernier stade de la langue égyptienne et la seule dans laquelle les voyelles sont écrites. Comme pour le sumérien, on utilise des déterminatifs muets pour classer la nature du mot, et des compléments phonétiques tirés du système rébus qui transfère un son à partir d'un logo. *Pr*, 'maison' est utilisé en phonogramme *pr* pour le verbe 'sortir', assorti de la bouche '*r*', complément phonétique, et du déterminatif des jambes pour les verbes de mouvement (fig. 13 haut). L'acrophonie a servi à former les unilitères. On ne retient que le premier son, comme 'm' pour le nom de la chouette (fig. 13-14). L'œil, utilisé comme sémogramme, phonogramme ou déterminatif (fig. 13 bas) permet d'apprécier la capacité des scribes à exploiter les glissements sémantiques et graphiques. Dans la durée, plus de 3 millénaires, le corpus a évolué, avec des abandons des signes obsolètes et des créations opportunes comme le cheval et le char, lorsqu'ils arrivent dans la vallée du Nil vers - 1.500. L'époque gréco-romaine, très polyglotte, stimule une débauche de signes nouveaux. On en compte 9.000 sur les textes gravés sur les murs des temples d'Edfou et ailleurs, pour des orthographes redondantes.

Parallèlement à ces développements, les poteries des Dynasties 0 et I sont marquées de *dipinti*, dessins à l'encre noire considérés comme une écriture, car outre leur similitude avec les futurs hiéroglyphes, ils respectent les contraintes de calibrage et d'orientation, règle fondamentale de l'écriture hiéroglyphique (Vernus 2002 : 28-30). Ces *dipinti* évoluent vers une écriture cursive, qui simplifie le dessin, donnant naissance au hiératique, la seconde écriture égyptienne. Les archives des domaines royaux de la Dynastie 5 représentent le premier ensemble substantiel de textes en hiératique connu à ce jour. Comme le hiéroglyphique, le hiératique s'écrit en colonnes ou horizontalement, mais toujours de droite à gauche (fig. 14), alors que le hiéroglyphique se dessine dans les deux sens, habitude liée à l'art monumental. Les hiéroglyphes encadrent le personnage focal du tableau, orientant les signes vivants, hommes et animaux, vers lui, comme autant de forces divines agissantes⁷ (fig. J). Le hiératique sur papyrus ou tessons de poterie, abondants et gratuits, qu'on nomme *ostraca*, est l'écriture de la vie courante. Vers - 600, le hiératique est remplacé par le démotique, de *demotika*, 'populaire' en grec (fig. 15). Le hiératique sera dès lors réservé aux documents religieux, d'où l'appellation grecque *hieratica*, 'ce qui est sacré'.

⁷ Agissantes à tel point qu'on trouve des signes volontairement mutilés pour en désactiver les effets nocifs.

Le démotique est très éloigné de l'aspect iconique, encore reconnaissable dans le hiéroglyphique. Il est pétri de ligatures, abréviations et particularités orthographiques qui en rendent la lecture difficile (Davies 1994 : 123-134). À partir du grec, on va créer l'alphabet copte, en associant les lettres grecques et sept caractères démotiques. Le copte, dernier état de la langue égyptienne antique, a survécu grâce aux documents chrétiens (fig. 16). Les décrets de cette époque sont répétés en trois versions, hiéroglyphique, démotique et grecque, comme la Pierre de Rosette qui a fourni la clef du déchiffrement grâce au nom de Ptolémée inscrit dans un cartouche (fig. 17a et b).

Diffusion des écritures syllabiques et consonantiques

Vers - 3.000, Suse crée une écriture, dite proto-élamite, encore indéchiffrée, qu'elle abandonnera ensuite pour le cunéiforme adapté à l'élamite, à nouveau délaissé pour de l'élamite linéaire avec des formes géométriques simples, inspirée du proto-élamite. Après - 2.000, ils écartèrent toute velléité créatrice pour revenir dans le système cunéiforme en le simplifiant d'un seul signe par syllabe. Dans la vallée de l'Indus, la culture de Harappa produit une écriture, vers - 2.200, dont le déchiffrement stagne, faute de bilingue, les signes n'apparaissant que sur des sceaux (fig. F). La culture d'Harappa périclité après - 1.600 et son écriture avec (Fairervis 2002 : 72-78).

Durant le troisième millénaire, des populations sémitiques infiltrées finiront par supplanter Sumer qui reprendra sa prééminence avec Our III entre - 2.150 et - 2.004. Les Akkadiens d'Akkad et de Kish, puis les Babyloniens et les Amorites de Mari, vont adapter à leur langue flexionnelle le système cunéiforme créé pour le sumérien, une langue agglutinante monosyllabique rigide. L'akkadien, solidement établi vers - 2.330, servira par la suite de langue diplomatique dans toutes les chancelleries du Moyen-Orient jusqu'en Égypte. Parallèlement, en Syrie, à Ébla (Tell Mardikh près d'Alep), vers - 2.500, le système cunéiforme sumérien est adapté à une autre langue sémitique, l'éblaïte, encore à l'étude (Walker 1994 : 71-72). L'akkadien provincialisé des Assyriens pénètre l'Anatolie avec les marchands fondateurs de comptoirs commerciaux (Kanesh). Et les Hittites adoptent à leur tour le système cunéiforme en l'adaptant à leur langue indo-européenne, appelé Nésite, dans leur capitale Hattusa (Boghazkoï) (Walker 1994 : 74-76). Les Hittites utilisent parallèlement une écriture hiéroglyphique (fig. G). Leurs voisins du nord de la Syrie, les Hourrites, autre population indo-européenne, adoptent également le cunéiforme. Les Urartéens, près du lac de Van, utilisent le hourrite et le syllabaire cunéiforme assyrien, vers - 1.300 (Walker 1994 : 77). En Crète, au minoen moyen, - 1.900 à - 1.600, on observe successivement une écriture hiéroglyphique, superficiellement dérivée de l'égyptien, dont sortira le Linéaire A après 1.800 et le Linéaire B à la période mycénienne, entre - 1.600 et - 1.200 (Cnossos), seule écriture crétoise déchiffrée (Chadwick 1994 : 185-251). Par ailleurs, en Amérique centrale, les premiers éléments olmèques, dateraient de - 2.000, sans qu'on sache très bien à quoi ils correspondent. Les écritures Mayas et Aztèques, polygraphiques et polysémiques (Vernus 2002 : 2-3 ; Boccara 2001 : 26-31 ; Thouvenot 2001 : 32-35), sont beaucoup plus tardives, 6^e siècle de notre ère. Et en Chine, ce n'est que vers - 1.400 qu'une véritable écriture apparaît à l'époque Shang (Grenié et Belotel-Grenié 2002 : 42-47).

Les alphabets

Parallèlement à l'évolution des deux grandes écritures, l'écriture alphabétique s'encode vers - 2.000, avec un répertoire réduit de 22 à 30 signes, qui deviennent rapidement purement conventionnels, perdant leur rapport avec la figurativité originelle. Le principe alphabétique, un signe vaut un son, existe dès la constitution du syllabaire égyptien, qui comprend des unilitères. Mais les Égyptiens ont négligé cette possibilité de combiner uniquement des unilitères phonogrammes, car les hiéroglyphes sont des puissances divines agissantes, données par le dieu Thot, non un simple outil de communication. Les riches potentialités du système hiéroglyphique à connotations multiples sont vécues "comme une connaissance et une activité philosophique" (Vernus 2003 : 33). En effet, l'écriture est une force pour dominer le monde.

Le pas culturel de faire de l'écrit un simple outil est franchi par les populations Ouest sémitiques du Levant. Côtéant les Égyptiens qui exploitaient les mines de turquoise et de cuivre du Sinaï, ils ont laissé des traces d'alphabet de consonnes, à une date encore discutée, 17^e, 16^e ou 15^e siècle, sur la base d'un sphinx de S. El Khadim, lue (*h*) *b'z*, 'pour la déesse Baalat' sous une inscription égyptienne, *mrit Ht-Hor mfkht*, 'Aimé d'Hathor, (Dame) de la turquoise' (fig. K). Cet alphabet, dit proto-sinaïtique, utilise les hiéroglyphes égyptiens, mais avec une valeur autre

correspondant à la langue de Canaan. Tête de bœuf en égyptien se lit *Jb* et en proto-canaanéen 'a), équivalant à l'attaque glottale de 'a)lf, 'bœuf' dans cette langue, qui donnera la lettre *aleph* א en hébreu et alpha en grec. D'autres vestiges plus tardifs sur des ostraca ainsi que des inscriptions rupestres sur une piste entre Louqsor et Abydos, dont l'une serait datable de - 2.000, sont encore à l'étude. Au nord de la Syrie, les marchands d'Ougarit, un port international où se côtoient toutes les forces politiques de l'époque, égyptienne, hittite, babylonienne, hourrite et autres, créent entre les 14^e-13^e siècles av., un alphabet cunéiforme très sombre de 30 signes simples pour noter leur langue locale (fig. L). Les documents officiels, royaux et autres sont en akkadien provincial. Du côté de Canaan, les graphies de ce qu'il est convenu d'appeler le proto-canaanéen ou hébréo-canaanéen, évoluent vers la simplification. Vers - 1.150, une nouvelle simplification produit l'alphabet phénicien archaïque à 22 lettres, duquel dériveront, l'hébreu, et puis l'araméen, vers - 700 (Healey : 254-279 ; La Marle : 39-89 ; Briquel-Chatonnet 2003 : 34-35 ; Vernus 2003 : 32-33 ; Naveh : 10), qui donneront naissance aux différentes écritures d'Arabie et d'Inde. Le grec, héritier du phénicien, engendre le cyrillique, qui s'étendra à toute l'Asie russe et influencera, vers - 750, l'étrusque par sa branche chalcidienne, d'où sortira le latin porté par les Européens dans le monde entier (Briquel 2003 : 58-61). Ces alphabets sémitiques n'ont pas éprouvé le besoin de noter les voyelles, qui ne sont pas considérées comme un timbre indépendant. Car ces timbres ont un rôle grammatical dans les préfixes, infixes et suffixes pour préciser le temps d'un verbe, le genre ou le nombre d'un substantif. Le lecteur ajoutait d'emblé l'inflexion qu'il convenait. Toutes les langues de l'époque connaissent cependant trois voyelles primitives considérées comme des consonnes, *a, i, ou*. C'est aux Grecs que revient le mérite d'avoir donné à l'écriture alphabétique sa dimension parfaite et isolant la série complète des sept voyelles essentielles (Healey 1994 : 293).

Conclusion

En résumé, l'écriture n'est pas sortie *ex nihilo* d'un cerveau génial. Son émergence est un lent processus millénaire rassemblant des symboles de pouvoir transmis sur aide-mémoire a-linguistique, d'abord culturels, ensuite commerciaux, de village en village. Avec l'urbanisation, la phonétisation des signes s'impose pour fixer une langue et justifier la hiérarchisation. Le processus s'articule comme matrice du développement intellectuel, tant en Mésopotamie, qu'en Égypte, à caractère commercial pour le premier et spirituel pour le second. Et les deux visent la conquête du monde par un pouvoir divin matérialisé dans l'écrit. L'histoire commence avec la propagande royale dans des récits de succès martiaux, preuve que le roi est habité par son dieu, représenté par la rosette, son dieu ou soleil intérieur. Ensuite, lorsque les écritures matricielles ont opéré l'essor de la civilisation, elles conditionnent en quelque sorte l'outil alphabétique, plus simple, pour accompagner l'accélération de l'histoire. Ce sont encore des Sémites qui créent l'outil, comme ceux qui ont parfait le système cunéiforme au point de faire de l'akkadien une langue internationale utilisée par les pharaons dans leurs correspondances avec leurs vassaux syriens et avec les Hittites. Les Cananéens et Ougaritains ont été formés par leurs grands voisins, des penseurs plus statiques, alors qu'eux sont mobiles pour le commerce, les premiers étant des nomades et les seconds des marins. Ainsi court l'écrit, toujours plus vite comme l'homme dont il a stimulé la fièvre évolutive pendant plus de trois mille ans avant notre ère.

BIBLIOGRAPHIE

- Anselin A, 2004, - "Problèmes de lecture et d'écriture – Les noms des polites nagadéennes", in (ed. S. Hendrickk *et al.*) *Egypt at its Origins*, Ola 139, Peeters, Louvain, pp. 547-573.
 Boccara M., 2001- "Dans la nuit des mots mayas", *Les dossiers d'archéologie* n° 260, pp. 26-31.
 Briquel D., 2003 - "La diffusion de l'écriture en Italie centrale", in *Du signe à l'écriture*, Dossier pour la Science, hors série pp. 58-61.
 Briquel-Chatonnet F., 2003 - "Les premiers alphabets", in *Du signe à l'écriture*, pp. 34-35.
 Budge E., 1969- *The Goods of the Egyptians*, vol. 2., Dover Publications, New-York, 431 p.
 Calvet L.-J., 1996 - *Histoire de l'écriture*, Hachette, Paris, 296 p.
 Caubet A. et al., 1997 - *L'Orient ancien*, Terrail, Paris, 207 p.
 Chadwick J., 1994 - "Linéaire B et écritures apparentées", in *La Naissance des Ecritures*, (ed. L. Bonfante *et al.*), édition française de l'original anglais, pp. 185-251.
 Collon D., 1997 - "Sceaux et commerce La Mésopotamie au centre du réseau", in (ed. A. CAUBET) *De Chypre à la Bactriane*, Documentation Française, Paris, pp. 55-69.

- Damerov P., 1999 - *The origin of writing as a Problem of Historical Epistemology*, <http://www.mpiwg-berlin.mpg.de/Preprints/P114.pdf>, 18 p.
- Daniels P. & Bright W., 1996 - *The world's writing systems*, Oxford University Press.
- Davies W.V., 1994 - "Les hiéroglyphes égyptiens", in *La naissance des écritures*, pp. 123-134.
- D'Errico F., 2002 - "L'origine du stockage de l'information", in *Du signe à l'écriture*, pp. 6-9.
- Dreyer(G., 1998 - *Umm El-Qaab I. Das prädynastische Königsgrab U-j und seine frühen Schriftzeugnisse*, Archäologische Veröffentlichung 86, Verlag P. von Zabern, Mainz.
- Fairservis W., 2002 - "L'écriture de la civilisation de la vallée de l'Indus", in *Du signe à l'écriture*, pp. 72-78.
- Forest J.-D., 2004 - "La Mésopotamie aux 5^e et 4^e millénaires", *ArcheoNil* 14, pp. 59-80.
- Gardiner A. et al., 1955 - *The Inscriptions of Sinai*, Oxford University Press, Londres, 2 vol.
- Glassner J.-J., 2000 - *Écrire à Sumer*, Seuil, Paris, 304 pp.
- Glassner J.-J., 2002 - "L'invention de l'écriture cunéiforme", in *Du signe à l'écriture*, pp. 18-23.
- Grenié M. et Belotel-Grenié (M.-A.), 2002, "L'écriture chinoise : mythes et réalité", in *Du signe à l'écriture*, pp. 42-47.
- Healey J.F., 1994 - "Les débuts de l'alphabet", in *La naissance des écritures*, pp. 254-279.
- Hendricks S., 2005 - "L'Égypte prédynastique dans les musées", *Les Dossiers d'Archéologie* n° 307, pp. 82-94.
- Ifrah G., 1981 - *Histoire universelle des chiffres*, Seghers, Paris, 568 p.
- Jarrige J.-F. ed., 1988 - *Les cités oubliées de l'Indus*, Catalogue de l'exposition 1988-1989 au Musée Guimet Association Française d'Action Artistique, Paris, 208 p.
- Kahl J., 2001 - "Hieroglyphic writing during the Fourth Millennium BC : An Analysis of Systems", *Archéo-Nil* 11, pp. 103-134.
- La Marle H., 2002 - *L'aventure de l'alphabet*, Geuthner, Paris, 177 p.
- Le Breton(E., 2003 - *Du verbe à l'écrit. La naissance de l'écriture en Mésopotamie*, Louvre, 40 p.
- Matthews R., 1997 - "L'émergence de l'écriture au Proche-Orient", in *En Syrie aux Origines de l'Écriture*, Catalogue de l'Exposition de Bruxelles, Brepols, pp. 13-19.
- Mellaart J., 1965 - *Earliest civilizations of the Near East*, Thames and Hudson, Norwich, 143 p.
- Michaux D., 2006a, - "Réflexions sur la diffusion et le sens de la rosette au Moyen-Orient Ancien" à Paris, Colloque *Centre et Périphérie*, Collège de France, s. presse *Cahiers Asiatiques* 2007.
- Michaux D., 2006b, - "New considerations on the Qustul incense burner iconography" à Varsovie, 11th International Conference of Nubian Studies, (Actes à paraître en 2008).
- Midant-Reynes B., 2003 - *Aux origines de l'Égypte*, Fayard, 441 p.
- Naveh J., 1982 - *Early history of the Alphabet*, Brill, Leyde, 211 p.
- Parkinson R., 2005 - *The Rosette Stone*, British Museum Objects in Focus, Londres, 64 p.
- Picq P. 2005 - *Les origines de l'homme*, Tallandier, Tours, 264 p.
- Naissance de l'écriture*, 1982, Ouvrage collectif, Catalogue de l'exposition du Grand Palais, Paris, 383 p.
- Roux G. 1985 - *La Mésopotamie*, Seuil, Paris, 475 p.
- Nissen H.J., 1997 - "L'invention des tablettes cunéiformes : les tablettes archaïques d'Uruk", in *En Syrie aux origines de l'Écriture*, pp. 21-31.
- Schmandt-Besserat (D.), 1992 - *Before Writing*, 2 vols, University of Texas Press, Austin.
- Taborin (Y.), 2004 - *Langage sans parole. La parure aux temps préhistoriques*, La maison des roches, Paris, 220 p.
- Thouvenot M., 2001 - "L'écriture aztèque", *Dossiers d'archéologie* n° 260, pp. 32-35.
- Vernus P., 1993 - "La naissance de l'écriture dans l'Égypte Ancienne", *ArcheoNil* 3, pp. 75-108.
- Vernus P., 2002a - "Les spécificités de l'écriture", in *Du signe à l'écriture*, Dossier pour la Science, hors série, p. 2-4.
- Vernus P., 2002b - "Les premiers hiéroglyphes" in *Du signe à l'écriture*, pp. 28-33.
- Voet G. et Bretschneider J., - " Les pratiques administratives : glyptique et écriture", in *En Syrie aux origines de l'écriture*, pp. 61-70.
- Walker C., 1994 - "Le Cunéiforme", in *La Naissance des Ecritures*, pp. 27-70.
- Wengrow D., 2006 - *The Archaeology of Early Egypt*, Cambridge University Press, 343 p.
- Zali A., 2001 - "La naissance des écritures", *Les Dossiers d'Archéologie* n° 260, pp. 8-13.
- Zetler L et al., 1998 - *Treasures from the royal tombs of Ur*, Univ. of Pennsylvania Museum, Philadelphia.



Figure 1 : Bulle
-5.000 Arpachiyeh
COLLON : 63

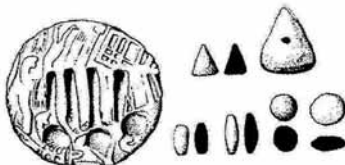


Figure 2 : Bulle + calculi
-3.300 Suse. FOREST : 68

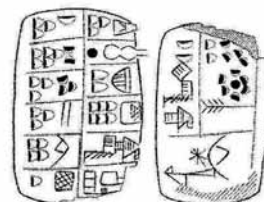


Figure 3 : Tablettes comptables
-3.300 Ourouk. FOREST : 68



Figure 4 : Inventaire d'équidés et capridés
-3000 Suse. IFRAH : 63



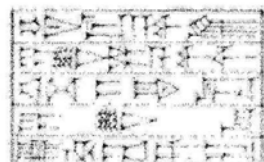
Figure 5 : Sumérien archaïque

	Tête	Main	Pied	Poisson	Oiseau	Roseau
Archaïque c. 3500						
UR III c. 2500						
Paléo- babylonien c. 1800						
Médio-assyrien c. 1100						
Néo-assyrien c. 750						
Néo- babylonien c. 600						
Sumérien	SAG	SHU	DU, GIN GUB, TUM	HA	NAM	GI
Akkadien	saḡ, sag shak, rish, ris	shu qad, qat	du, ru kub, gub qub	ha	nam sim	gi, ge ki, ke qi, qe

Figure 6 : Evolution du pictogramme au cunéiforme
ROUX : 78



Figure 7 : Liste d'ânes à atteler, -2.350
Naissance de l'écriture : 77



- 1 *Šum-ma a-wi-lum*
- 2 *i-in DUMU a-wi-lim*
- 3 *úh-tap-pi-id*
- 4 *i-in-šu*
- 5 *úh- ha-ap-pa-dū*

- 1 Si (un) homme
- 2 à (un) fils (d')homme
- 3 crève (l')œil
- 4 à-lui
- 5 on crèvera (l')œil

Figure 8 : Fragment du Code d'Hammourabi, roi de Babylone (-1792 -1750)



Figure 9 : Jarre
-4000 Nagada I
ANSELIN : 548



Figure 10 : Étiquettes, Abydos
-3.300. WENGROW : 201



Figure 11 : Étiquette, -3.000.
"Ipka (de la ville de) Ounou,
Esprit d'huile de 1^e qualité"
VERNUS 1993 : 93



Figure 12 : Snéfrou au Sinaï
Dyn. IV -2.460. GARDINER : Pl. II



Figure 13



Figure 14 : Extrait du Papyrus hiératique 1116 A, Dyn. 18
"Que Dieu fut sage lorsqu'il régla la condition des hommes"

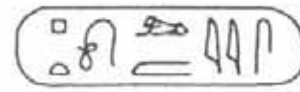


Fig. 17b : Cartouche de Ptolémée
P-T-W-L-M-Y-S



Figure 15 :
Ostracon démotique
145 n.e. Reçu pour vin
DAVIES : 127



Figure 16 : Ostracon copte, VIe s.
Lettre pastorale d'un évêque
DAVIES : 130



Figure 17a : Pierre de Rosette
Ptolémée V, 27 mars -196
PARKINSON : 51



Figure A : Gargas, Espagne
-27.000. *Archéologia* 310 : 25



Figure B : Arpachiyeh
-5.500. MELLAART : 123



Figure C : Ourouk, archaïque
-3.300. LE BRETON : 10



Figure D : Sceau cylindre en lapis-lazuli et son impression, Dyn. 1 d'Our, -2.450.
Scène de banquet au nom d'A-bara-ge. H. 4,2 cm. ZETTLER : 79
A (signe d'eau), BARA (trône divin), GE (roseau), disposés verticalement.



Figure E : Lettre commerciale et son enveloppe avec empreintes de sceau
-2.100. CAUBET : 150



Figure F : sceaux de l'Indus, -2.000
Mohenjo-Daro, JARRIGE : 159



Figure G : Lettre du roi Tudhaliya IV
et sceau en hiéroglyphes hittites.
-13^e s. CAUBET : 114.



Figure H : Massue de Scorpion I,
Dyn. 0, -3.300, HENDRICKX : 87



Figure I, Stèle du roi Djéti, Abydos,
Dyn. 1, -2.900. Louvre.

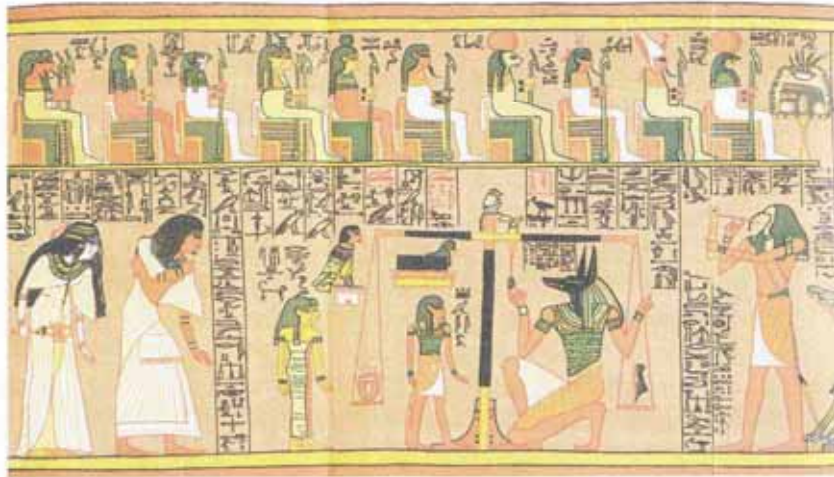


Figure J : Extrait du Papyrus d'Ani, Le Livre des Morts. Scène de la psychostasie. Ani et son épouse, à gauche, doivent subir la pesée de l'âme. Le cœur ne doit pas être plus lourd que la plume de Maât, Justice et Vérité. Thot, le dieu de l'écriture (à droite), inscrit leurs actes. Les hiéroglyphes du texte vivants, hommes et animaux, regardent la balance, centre d'intérêt..

Dyn. XIX, -1.300. Londres, British Museum 10.470, pl. 3



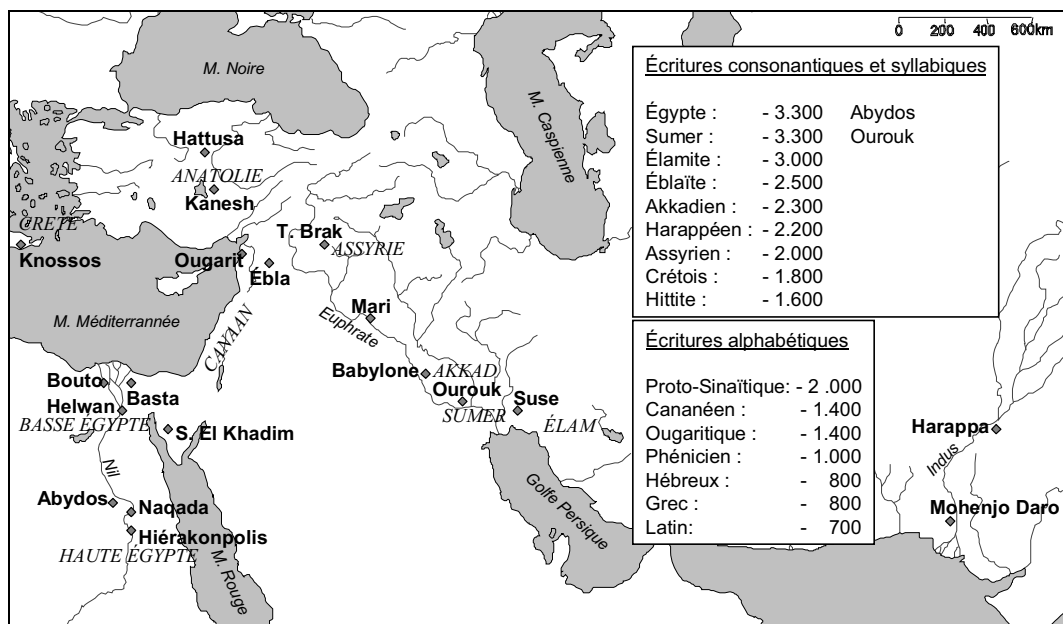
Figure K : Sphinge du Sinaï
-1.700 (?). BRIQUEL-C. : 40



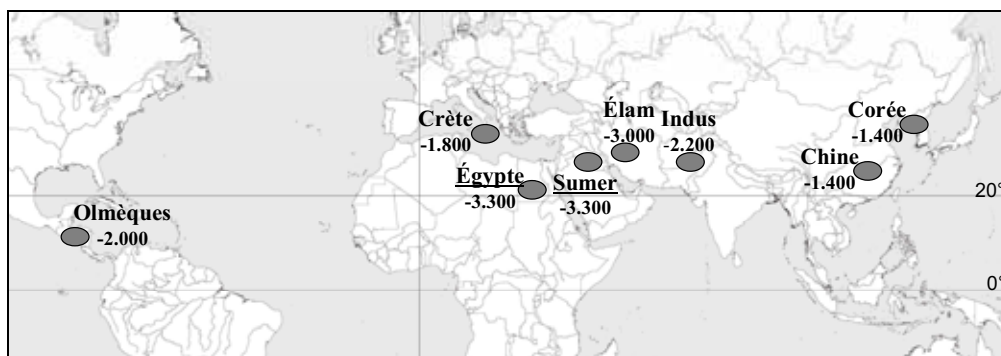
Figure L : Alphabet cananéen, -1.200
BRIQUEL-CHATONNET : 43



LES PRÉCURSEURS



LE MOYEN-ORIENT ANCIEN



LES FOYERS D'ÉMERGENCE DE L'ÉCRITURE

DISCUSSION

Jean-François Lacaze : Comment a-t-on pu affecter un son aux signes ?

Danièle Michaux : La méthode décisive pour affecter un son aux signes, tant pour le cunéiforme que pour les hiéroglyphes, fut celle d'un travail comparatif, au XIX^e siècle, à partir de documents trilingues, dont on savait lire la langue la plus récente. Les noms royaux ont servi de clef pour isoler, dans les langues inconnues, un groupe de signes qui pouvait correspondre aux noms de la version lisible. Le déchiffrement du cunéiforme fut initié à partir de courtes inscriptions de Darius à Persépolis, écrites en trois versions cunéiformes distinctes, reconnues ensuite comme exprimant du vieux perse, de l'élamite et du babylonien (akkadien récent). Le vieux perse était accessible par le texte sacré du culte zoroastrien, l'Avesta. Dès 1802, l'Allemand G.F. Grotefend a pu déduire "Darius, le grand roi, roi des rois, roi des nations, fils d'Hystaspes..". La formule et ce roi étaient connus de l'historien grec Hérodote. Puis un major britannique en poste à Bagdad, H. Rawlinson, copia l'inscription de Behistun, gravé à flanc de montagne, pareillement trilingue. On y commémorait les victoires de Darius. Ces longs textes, augmentés de courtes mentions séparées des pays conquis, offraient un plus grand nombre de signes et de noms propres repérables. La traduction de l'ensemble du texte date de 1846. Rawlinson a beaucoup bénéficié des travaux du linguiste Irlandais E. Hinks. Le mérite du déchiffrement des hiéroglyphes revient au Français J.-F. Champollion, bénéficiant de travaux antérieurs sur la célèbre Pierre de Rosette découverte par l'armée de Bonaparte en 1799, près de la ville de Rachid, ancienne Rosette, dans le delta occidental du Nil. La Pierre de Rosette, au British Museum depuis 1802, est une large dalle en basalte incomplète, datant de l'an 9 de Ptolémée V, -196, sur laquelle est inscrit un décret sacerdotal en trois versions, hiéroglyphique, démotique et grecque. En 1822, Champollion démontre le fonctionnement phonétique des hiéroglyphes. Depuis A. Kircher, 1602-1680, on croyait que ces signes n'avaient qu'une fonction symbolique. À partir du grec, De Sacy, Åkerblad et Young ont isolé les groupes correspondants en démotique. Young a identifié les hiéroglyphes *p-t-lo-m-i-os* contenus dans les cartouches comme devant transcrire le nom de Ptolémée. Il avait montré, trois ans avant Champollion, que le démotique était une dégradation des hiéroglyphes à travers le hiératique, mais pensait que le phonétisme des hiéroglyphes était tardif et ne s'appliquait qu'aux noms propres. Grâce à un obélisque, de Philae inscrit les noms de Ptolémée et Cléopâtre en grec à la base et en hiéroglyphes sur la colonne comme sur la Pierre de Rosette, il put déchiffrer les noms d'Alexandre, Bérénice, César et Autocrator également dans des cartouches. Il identifia les lettres *r-m-ss* incluses dans des cartouches d'inscriptions à Abu Simbel, et *Thot-m-s* dans des cartouches de papi, en concluant qu'il s'agissait des rois Ramsès et Thoutmosis, des dynasties XIX et XVIII de la liste du grec Manéthon, et surtout que le phonétisme des hiéroglyphes était ancien. Ayant une bonne connaissance du copte, dernier stade de la langue égyptienne, Champollion réussit à montrer que le phonétisme s'appliquait également aux noms communs.

Sophie Dupuy-Trudelle : Je voudrais revenir aux premiers sons : vous avez dit qu'ils n'étaient pas évidents puisqu'il y avait un développement parallèle des sources d'écriture. Ce qui m'étonne, c'est que vous ayez cité de nombreux documents. Je voudrais en retenir deux qui sont l'objet de ma question. Les premiers sont des documents comptables : l'écriture est née du commerce, par exemple associée à la représentation du cheval. Vous avez bien expliqué comment différencier la jument, le mâle, la femelle, l'enfant. Ensuite, il y a un processus d'abstraction à partir de l'image que l'on peut comprendre à partir de la représentation figurative. Le deuxième document est la loi du talion. Comment passe-t-on d'un document comptable, qui représente un état de la langue avec une écriture assez rudimentaire figurant ce que l'on compte, au document de la loi du talion qui suppose une articulation de la langue, une construction de la grammaire qui ne peut s'expliquer que par une construction intellectuelle ?

Danièle Michaux : La tablette élamite de l'élevage de chevaux date de *circa* - 3.000. Le processus d'abstraction, image = un mot + notation de quantité, dans l'administration mésopotamienne est déjà à l'œuvre depuis plusieurs siècles. Entre - 2.700 et - 2.600, on trouve des énoncés courts comme "Mebaragesi roi de Kish". Mais ces énoncés ne traduisent qu'une notation elliptique, type aide-mémoire, et non l'état de la langue parlée avec la grammaire du moment. Les premiers textes grammaticalement composés à notre disposition ne datent que de Sargon d'Akkad, depuis - 2.334. Il s'agit de relations d'événements historiques de type narratif. Il est difficile de les comparer au type aide-mémoire. Le fragment sur la loi du talion date du roi de Babylone Hammurabi, soit environ 1.500 ans après les aide-mémoire sumériens. Mais rien ne permet d'affirmer que les scribes sumériens du 4^e millénaire avaient un langage courant moins structuré que les Babyloniens du 2^e millénaire.

Bernard Bonneviot : Tout cela est très compliqué. Est-ce que la crise de la Tour de Babel en archéologie ne correspond pas à une période de crise entre le dessin, l'écriture et le parler ?

Danièle Michaux : Le parler et le dessin cohabitent depuis le Paléolithique Supérieur. À un moment donné, l'écriture vient pallier l'inadaptabilité du dessin comme seul moyen mnémotechnique pour une société qui se complexifie dans la hiérarchisation et les échanges commerciaux. La Tour de Babel, évoquée dans la *Genèse* XI, 1-9, serait une référence à la ziggurat de Babylone *E-temen-an-ki*, "temple du fondement du ciel et de la terre", mentionnée dans les textes à partir du 7^e siècle av., plusieurs fois détruite et restaurée comme toutes les ziggurats construites en briques séchées. Le rédacteur biblique voit la destruction de la tour à étages et la multiplication des langues comme châtement divin à l'orgueil humain. Mais, le texte est post-exilique. Après le retour en terre sainte, on fustige les responsables de l'exil, des barbares non sectateurs de Yaveh. Lorsque la *Genèse* fut rédigée au 5^e siècle av., il y a longtemps que l'écrit avait développé la communication entre les hommes et plus longtemps encore que leur langue mère, si elle a jamais existé, s'était diversifiée à travers les continents.

Joseph Picard : Vous avez donné une traduction sonore des signes comme étant l'expression de la prononciation de l'époque. Comment ces sons ont-ils été reconstitués ?

Danièle Michaux : Cette question rejoint la première pour l'essentiel. La prononciation *exacte* est mal connue pour les époques les plus reculées. On ne possède pas d'autre méthode que celle dite rétrodictive. À partir de prononciations déchiffrées dans les textes plus récents, on les suppose applicables également aux plus anciennes. Dans une même culture, la preuve que les mêmes signes véhiculent les mêmes sons, ou des sons approchants, dérive de l'existence de familles linguistiques qui contiennent les mêmes racines de mots.

Une auditrice : J'ai cru vous voir expliquer une écriture de gauche à droite, alors que pour les comptes, elle semble être de droite à gauche. J'ai cru voir aussi dans un dernier tableau que le chinois est apparu vers 950, et j'ai été étonnée de voir les ressemblances entre les cryptogrammes chinois et les cryptogrammes cunéiformes. L'écriture chinoise est-elle une arrière-petite-fille du cunéiforme ?

Danièle Michaux : Au départ, l'écriture mésopotamienne s'inscrit en colonnes, sans ordre défini. On remplit l'espace comme on peut. Le basculement des signes cunéiforme vers la gauche a favorisé l'écriture linéaire. Progressivement, les colonnes s'élargissent pour inclure des énoncés plus longs, jusqu'à une notation en ligne sur toute la face de la tablette de gauche à droite. La relation avec le chinois, déjà proposée en raison de la similitude graphique, a été définitivement rejetée. La genèse des graphies chinoises a un contexte local. Le système chinois dérive de pratiques oraculaires. On jetait au feu des os marqués de dessins, dont on interprétait les craquelures qui se formaient, d'où dériverait cette graphie brossée. Le chinois apparaît en - 1.400.

DES SUCRES ET DES HOMMES¹

Michel Monsigny

Résumé

"Tout est dit, et l'on vient trop tard depuis plus de sept mille ans qu'il y a des hommes et qui pensent", disait La Bruyère à la fin du XVII^e siècle. En ce début du XXI^e siècle, on sait aujourd'hui que cela fait plus de dix mille ans que les hommes ont compris l'intérêt alimentaire des parties de végétaux riches en glucides et ont commencé à sélectionner des variétés pour améliorer la qualité des produits récoltés. Dans cet exposé, je me propose de rassembler des informations historiques et fondamentales à côté de données pratiques qui touchent à la vie de tous les jours et de quelques utilisations passées, présentes et futures des éléments des végétaux riches en sucres ; c'est ainsi que nous parlerons de diététique et d'obésité, de l'importance primordiale du glucose pour les cellules du cerveau et du danger que représente un excès continu de ce même glucose dans le sang, du virus de la grippe H5N1 et de son potentiel agressif pour l'homme, de la fabrication du vin et du whiskey et du potentiel des végétaux pour obtenir du carburant en grande quantité sans diminuer la production des denrées alimentaires.



1- INTRODUCTION

Les "sucres" ont joué depuis des temps immémoriaux un rôle important dans la vie des hommes. Tout d'abord, l'homme, pour se nourrir, a recherché des sources d'éléments nutritifs de qualité : les fruits des arbres sauvages et les graines de céréales, en pratiquant la cueillette. Il y a quelque dix mille ans, l'homme a commencé à domestiquer des plantes. Le figuier semble aujourd'hui avoir été cultivé dans la vallée du Jourdain (Kislev et al., 2006) il y a plus de 11 000 ans, quelque 1 000 ans avant les céréales. Le blé a probablement été cultivé pendant un millénaire avant que des variants, dont les grains tenaient mieux sur les épis (Tanno and Willcox, 2006), soient sélectionnés. Les études modernes utilisant les méthodes de la biologie moléculaire complètent les données paléontologiques classiques et permettent de détecter les sites géographiques de domestication précoce, comme dans le cas du riz en Asie (Londo et al., 2006). Plus récemment, la panoplie des plantes à "sucre" s'est élargie avec l'utilisation de tubercules, de racines et de tiges. Fondées sur le fait que des microorganismes sont capables de produire l'alcool (éthanol) à partir d'éléments "sucrés" des plantes (raisin, graines de céréales, tubercules ...), diverses boissons alcoolisées ont été produites. Plus récemment encore, diverses industries utilisant des sucres polymériques (polyosides) se sont développées pour fabriquer du papier, des habits et de nombreux articles d'utilisation courante. Enfin, avec la conscience que les réserves de carburant fossiles sont, par nature, épuisables, les "sucres" commencent à être utilisés pour fabriquer des "biocarburants", jusqu'à présent à partir des polyosides utilisés compétitivement pour l'alimentation, mais prochainement à partir des polyosides non alimentaires : paille, tiges, bois, etc. Au cours du XX^e siècle, enfin, grâce aux méthodes de plus en plus performantes de la chimie, de la biochimie et de la biophysique, il est apparu que des "sucres" complexes sont omniprésents dans le matériel biologique, y compris chez les animaux et l'homme et qu'ils jouent un rôle essentiel dans les processus de reconnaissance intermoléculaires et intercellulaires. Ce nouveau chapitre de la biologie porte aujourd'hui le nom de glycobiologie et éclaire les processus fondamentaux comme ceux de la fécondation, du développement embryonnaire, de la défense

¹ Séance du 19 octobre 2006.

immunitaire et de nombreux processus pathologiques, comme les diabètes, les cancers, les maladies virales, etc.

Si, dans le langage courant, le terme singulier "sucre" désigne un produit parfaitement défini, nommé "saccharose" par les scientifiques, le terme pluriel "sucres" désigne dans le langage populaire, aussi bien des composés plus simples que le saccharose comme ses deux éléments constitutifs : le glucose ou le fructose ou des composés plus complexes comme des polymères : amidon, glycogène, cellulose, etc.

Les scientifiques n'utilisent pas le terme "sucres", ils préfèrent les mots (ATILF) qui dérivent du grec $\gamma\lambda\upsilon\kappa\upsilon\varsigma$ qui signifie "doux, sucré" et qui a donné toute une série de mots contenant GLUC(O)- ou GLYC(O)- : glucose, glucide, gluconéogenèse, glucosurie, glycanne, glycémie, glycobiologie, glycochimie, glycoconjugués, glycogène, glycogénolyse, glycolipide, glycolyse, glycopeptide, glycoprotéide, glycoprotéine, glycosaminoglycanne, glycosciences, protéoglycanne (Voyez Monsigny *et al.*, 2004, pour les définitions et les propriétés des termes biochimiques). Le terme "**glucide**" est le terme général qui englobe tous les composés contenant des oses : un **ose** est l'élément le plus simple de la famille des glucides, citons, par exemple, le glucose, le fructose, le galactose, le mannose, le fucose, l'acide glucuronique, la N-acétyl galactosamine, la N-acétyl glucosamine, l'acide N-acétyl neuraminique. Chaque glucide contient entre un ose et quelques dizaines d'oses, voire, quelques centaines ou quelques milliers d'oses. Le maltose contient deux molécules de glucose, le saccharose contient aussi deux molécules d'ose : une de glucose et une de fructose, le lactose, présent dans le lait, une de glucose et une de galactose, etc. pour ne citer que des glucides simples.

Dans ce mémoire, je présenterai quelques aspects des relations entre les hommes et les "sucres". J'aborderai successivement les aspects fondamentaux, nutritionnels, médicaux, industriels et biotechnologiques, (cf Varki *et al.*, 1999 et Taylor and Drickamer, 2006), pour une initiation plus complète à la glycobiologie.

2- ASPECTS FONDAMENTAUX

Dans un premier temps, je rappellerai les propriétés essentielles des oses, en me limitant au cas du glucose, puis je donnerai quelques exemples de polyosides et de glucides complexes, voyez (cf Delvin, 2005) pour des précisions complémentaires. Le glucose (anciennement appelé dextrose) est l'ose le plus répandu dans la nature. Il est obtenu industriellement par hydrolyse chimique ou enzymatique de l'amidon ou de la fécule ; il est commercialisé sous forme de sirop de glucose. Le glucose est la molécule charnière de l'ensemble des composés de la famille des glucides qui comprennent les oses, les oligosides ou saccharides, les polyosides ou polysaccharides, les glycosaminoglycannes et les parties glucidiques des glycolipides, des glycoprotéines et des protéoglycannes. Le glucose est une petite molécule, sa masse (M_r : 180,156) n'est que dix fois celle de l'eau.

Le glucose contient les 3 atomes C, H et O (C = carbone, H = hydrogène et O = oxygène), qui sont présents dans pratiquement toutes les molécules du vivant. Le glucose est le prototype des oses avec 24 atomes, dont 6 de carbone ; c'est un aldohexose de formule : $C_6H_{12}O_6$ ou $CH_2OH-(CHOH)_4-CHO$. Comme il contient aussi 12 H et 6 O soit 6 H_2O (l'eau), il est quelquefois appelé "*carbohydrate*". Ce terme (*carbohydrate*) est très utilisé en anglais pour désigner la famille des glucides, nous l'éviterons dans ce texte.

Synthèse du glucose chez les végétaux

Le glucose est le produit clé de la **photosynthèse**. La photosynthèse correspond à l'utilisation de l'énergie des photons du soleil par une plante, elle s'accompagne de l'absorption du gaz carbonique CO_2 et de la libération d'oxygène gazeux O_2 . Les plantes sont pour la plus part dites de type C3 : elles assimilent le CO_2 , pendant le jour, en le fixant directement (cycle de Calvin) sur un composé à 5 carbones pour produire 2 molécules à 3 carbones, qui sont ensuite transformées en oses à 6 carbones pour conduire à des dérivés du fructose puis du glucose. Ces dernières molécules sont utilisées pour synthétiser le saccharose ainsi que de très nombreux autres glucides, tels que l'amidon, la cellulose, etc. et tous les composés contenant un ose. Il existe aussi des plantes de type C4 (canne à sucre, maïs, etc.). Dans ces plantes, le CO_2 est incorporé pendant la période diurne sous forme d'un composé à 4 carbones puis est restitué pendant la

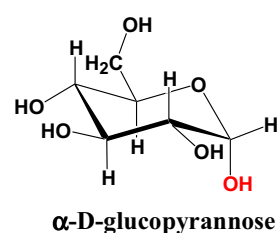
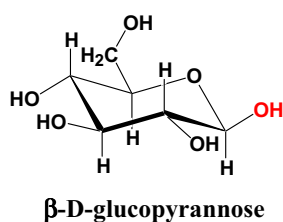
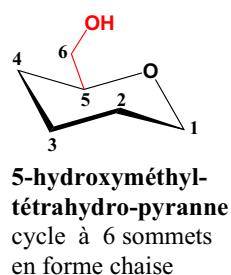
période nocturne pour synthétiser du glucose et ses dérivés. Ces plantes sont des plantes à croissance très rapide.

Synthèse du glucose chez les mammifères

Dans la cellule animale, la biosynthèse du glucose correspond à la **gluconéogenèse**; elle est réalisée à partir de précurseurs non-glucidiques. En période d'hypoglycémie, et après épuisement du **glycogène** (voyez en fin de chapitre), les hépatocytes (cellules du foie) sont capables de synthétiser du glucose à partir de métabolites provenant du lactate (qui s'accumule pendant un effort musculaire intense et prolongé, par exemple), du glycérol (à partir des lipides : triglycérides, etc.) ou des produits de dégradation des acides aminés obtenus à partir des protéines des muscles squelettiques ou de la digestion. Les cellules du rein peuvent également synthétiser du glucose.

Quelques propriétés remarquables du glucose

Comme tous les oses, le glucose possède des **carbones asymétriques**. Un carbone asymétrique ou **carbone "chiral"** possède 4 substituants de nature différente. Dans sa forme cyclique, le glucose possède 5 atomes asymétriques : les carbones 1, 2, 3, 4 et 5. Le stéréo-isomère naturel du glucose est le **D-glucose**. À cause de la présence de carbones chiraux, le glucose a un **"pouvoir rotatoire"**, une solution de glucose dévie le plan d'une lumière polarisée qui la traverse. Parce que son pouvoir rotatoire est positif, le **D-glucose** est dit **"dextrogyre"**. Cette propriété est à la base des dosages polarimétriques des solutions de glucose, de saccharose, etc.



Structure du glucose. À gauche : schéma du cycle à 6 sommets avec un hétéro atome : l'oxygène ; l'orientation du substituant carboné du carbone 5 détermine l'appartenance de l'ose à la série **D**. Au centre, l'isomère bêta (dans la cellulose). À droite, l'isomère alpha (dans l'amidon). La différence entre ces deux formes est la position équatoriale (bêta) de l'oxygène du carbone 1, et la position axiale (alpha) de ce même oxygène.

Le glucose est un glucide qui peut être **réduit ou oxydé**. La réduction du glucose donne du sorbitol, utilisé comme excipient en pharmacie et dans l'alimentation. L'oxydation du glucose donne le gluconate qui est largement utilisé en cuisine. Le glucose peut, en s'oxydant, réduire divers ions métalliques : l'ion argent « Ag⁺ » est réduit en argent métal « Ag », réaction utile pour faire un miroir. En solution aqueuse, le glucose existe essentiellement sous deux formes : la forme anomérique « **β** » (bêta) : 65 % et la forme « **α** » (alpha) : 35 % ; une faible proportion : 0,5 % est non cyclisée. Le glucose a un pouvoir sucrant élevé, environ les 3 quarts (75 %) de celui du saccharose, supérieur à celui du sorbitol (50 %) mais très inférieur à celui du fructose (500 %) et surtout du dipeptide édulcorant : l'*Aspartam* (20 000 %).

Les dérivés du glucose

Le glucose est à l'origine de tous les oses de la cellule, grâce à des enzymes de conversion et d'épimérisation : citons le fructose, le galactose, le mannose, le fucose, la glucosamine, les acides neuraminiques, etc. Ces oses sont activés et utilisés pour synthétiser des structures complexes : les oligosides qui renferment de deux oses à plusieurs dizaines d'oses, les polysides qui renferment de centaines ou des milliers d'oses. Les oligosides complexes, liés soit à des protéines soit à des lipides, sont présents à la surface des cellules et jouent un rôle de premier plan dans les phénomènes de reconnaissance.

Les polymères glucidiques

Chez les **microorganismes** la paroi cellulaire contient de nombreux polysides et lipopolysides très spécifiques, qui sont reconnus par des lectines des cellules cibles ou des cellules de l'immunité innée. Ces polysides contiennent des unités de répétition (linéaires ou ramifiés) renfermant de trois à huit oses. En outre, certaines bactéries expriment à leur surface des lectines utilisées pour s'accrocher aux glycoconjugués de la surface des tissus (ou cellules) qu'elles colonisent.

Chez les **animaux**, il existe de nombreux polymères glucidiques : le **glycogène**, substance de réserve, (voyez en fin de chapitre), les **protéoglycannes** qui occupent une place importante dans le noyau et dans l'organisation des tissus. Le **hyaluronate** est un long polymère purement glucidique (polyside) dont l'élément de base est un dioside : le glucuronate et la *N*-acétyl-glucosamine ; il constitue une sorte de squelette entre les cellules, sur lequel viennent s'accrocher les **protéoglycannes** : héparannes sulfatés, héparines, chondroïtines sulfatées qui sont constitués d'une protéine substituée par des polysides constitués de 2 oses : un uronate et une osamine (soit une glucosamine soit une galactosamine). La structure de ces polysides est très complexe car, après leur polymérisation, les polysides sont modifiés par des réactions d'épimérisation (transformation de l'acide glucuronique en acide iduronique), addition de motifs sulfates sur différents oses, etc.

Chez les **virus** dits enveloppés (virus de la grippe, virus du SIDA, etc.), le génome viral et les protéines virales associées sont protégées par une enveloppe qui comprend une double couche lipidique, constituant classique d'une membrane biologique, et plusieurs protéines codées par un gène viral et décorées par des osides complexes propres à la cellule animale. Ces glycoprotéines servent de signaux de reconnaissance spécifique indispensables pour l'invasion d'une nouvelle cellule grâce aux lectines de la cellule cible. En outre, certains virus comme celui de la grippe possèdent une lectine membranaire capable de reconnaître les glucides complexes (terminés par des *N*-acétyl-neuraminates, oses aminés et acides comportant 9 atomes de carbone) à la surface des cellules cibles.

Les polymères de la paroi végétale

La paroi de la cellule végétale renferme essentiellement des polysides dont la cellulose. La cellulose est le principal constituant des végétaux et en particulier de la paroi cellulaire qui assure la protection et le soutien des organismes. La cellulose constitue la molécule organique la plus abondante sur la terre (quelque 50 % de la biomasse). La quantité synthétisée par les végétaux est estimée à environ 100 milliards de tonnes par an. La **cellulose** est un polymère du glucose de formule $(C_6H_{10}O_5)_n$, pour le coton, "n", est d'environ 1500, pour la cellulose du bois elle peut atteindre 10 000. Les résidus de glucose sont liés entre eux par une liaison bêta sur le carbone 4 du glucose qui le suit. La molécule de cellulose est complètement linéaire et forme des liaisons hydrogène intra et intermoléculaires. Plusieurs molécules de cellulose sont agrégées entre elles pour former des **microfibrilles** avec certaines régions hautement ordonnées (zones cristallines). La cellulose est insoluble dans l'eau. Elle n'est pas digérée par l'homme, mais est cependant utile au bon fonctionnement des intestins. Les animaux herbivores utilisent en général des enzymes d'origine exogène, c'est-à-dire produites par les cellules de la flore du tractus digestif pour digérer la cellulose. Les bactéries compétentes possèdent un complexe enzymatique

Les glucides de réserve

Les glucides sont une source d'énergie importante pour les cellules de l'organisme, aussi bien chez l'animal que chez le végétal. Mais, alors que les besoins des cellules sont continus, l'apport de glucides est discontinu : pendant la journée chez la majorité des végétaux (ceux en C3), après les repas chez les animaux. La constitution de réserves de glucides, sous forme de polymères (pour assurer un stockage important, tout en évitant de créer de déséquilibres hydriques), permet de disposer de glucides à tout moment. Ces réserves de glucides sont essentiellement sous la forme de **glycogène** chez les animaux, et d'**amidon**, de saccharose et d'inuline chez les végétaux.

Les réserves glucidiques chez le végétal

Le saccharose : Le saccharose (communément appelé "sucre") est une réserve importante de nombreux végétaux. Il est essentiellement extrait des tiges de **canne à sucre** (80 %

de la production mondiale) dans les régions chaudes et de la betterave sucrière dans les régions tempérées de l'hémisphère nord. La production annuelle mondiale en 2005 est de l'ordre de 1,3 milliard de tonnes.

La canne à sucre est une herbe tropicale (*Saccharum officinarum*, *S. spontaneum*, *S. barberi*, *S. sinense*) qui requiert beaucoup de soleil et d'eau pour croître. C'est une plante de type C4. Elle est utilisée par l'homme depuis plus de 3 000 ans. Probablement originaire de Polynésie, elle a été importée en Inde puis, sous l'empereur Darius, vers 510 avant notre ère, en perse : "le roseau qui donne du miel sans abeilles", puis en Afrique du nord et en Espagne au VII^e siècle par les Arabes. Avec les croisades, le sucre a été introduit dans l'Europe de l'ouest à la fin du XI^e siècle. C'était alors une denrée excessivement chère. Christophe Colomb en 1493, importe la canne à sucre aux Caraïbes. Les tiges de la canne à sucre peuvent être coupées tous les ans, les racines fourniront spontanément de nouvelles tiges l'année suivante. La canne contient jusqu'à 10% de sucre, ce qui permet de produire environ 10 tonnes de sucre par ha.

La betterave (*Beta vulgaris*) est cultivée depuis plus de 2 000 ans. Cependant, la production de sucre de betterave est relativement récente. Il a fallu attendre le blocus de l'Europe continentale par les Britanniques en réponse aux guerres de Napoléon pour que la culture de la betterave sucrière se développe et devienne à la fin du XIX^e siècle la principale source de sucre pour l'Europe continentale. Depuis le XVIII^e siècle, la sélection et les croisements ont permis d'accroître l'accumulation du saccharose dans la racine, passant de 2% pour les variétés anciennes à plus de 20% pour les variétés plus récentes.

L'amidon : L'amidon (du latin *amylum*, fleur de farine) est un glucide de réserve utilisé par les plantes supérieures pour mettre de l'énergie en réserve au même titre que le glycogène dans les cellules animales. Il se présente sous forme de grains bien visibles au microscope. C'est un polyside de formule chimique simple $(C_6H_{10}O_5)_n$ qui est constitué d'un seul ose, le glucose. Il est composé de deux fractions : l'**amylose**, molécule formée d'environ 600 molécules de glucose enchaînées linéairement par une liaison alpha du carbone 1 sur l'oxygène du carbone 4 du glucose suivant ; l'**amylopectine** ou **iso-amylose**, molécule ramifiée : des éléments de chaînes sont branchées par une liaison alpha du carbone 1 sur l'hydroxyle du carbone 6 d'un glucose faisant partie d'une courte chaîne d'enchaînement alpha 4 ; on trouve un point de branchement environ tous les 25 résidus de glucose. ; la molécule d'iso-amylose peut contenir 2500 résidus de glucose. La teneur relative en amylose et en amylopectine varie selon les espèces et les variétés. L'amidon de certains maïs contient quelque 85% d'amylose, par contre l'amidon du maïs cireux contient 99% d'amylopectine. On trouve l'amidon dans les organes de réserve des végétaux :

- * les graines, et en particulier les graines de céréales (riz, blé, orge, maïs, sorgho, etc.) et de légumineuses : pois, haricots, fèves, lentilles, etc.
- * les rhizomes, racines et tubercules : pomme de terre, patate douce, manioc, igname, etc.
- * les fruits : banane, etc.

Certaines plantes accumulent l'inuline, un fructanne c'est-à-dire un polyside contenant essentiellement du fructose. Les tubercules du topinambour ou les racines de l'endive (chicorée) sont particulièrement riches en inuline. L'inuline n'est pas digérée par les enzymes du tractus digestif de l'homme ; seules les bactéries intestinales peuvent libérer le fructose qui, lui, est assimilable.

Les réserves glucidiques chez l'animal

Chez l'animal, la principale réserve est un polyside, structuralement voisin de l'amylopectine, nommé **glycogène**. Le glycogène a été mis en évidence en 1848 et isolé en 1855 par Claude Bernard. Ce polyside peut contenir plus de 50 000 molécules de glucose. Les points de branchement sont légèrement plus proches que ceux de l'amylopectine. Le glycogène peut représenter à lui seul 10% du poids du foie, et 1% du poids des muscles. L'ensemble des réactions conduisant à la synthèse du glycogène à partir du glucose est nommé : **glycogénogenèse**. Chez l'homme, il est emmagasiné, d'une part, dans le foie avant d'être à nouveau transformé en glucose et d'être exporté vers les cellules des autres organes selon les besoins, et d'autre part dans les muscles où il sera utilisé en interne.

3- ASPECT NUTRITIONNEL

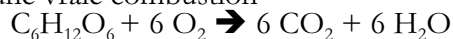
Le glucose est une source énergétique (Figure A) pour chacune de nos cellules : c'est le principal aliment des globules rouges et des cellules du cerveau ; dans les cellules du foie et des muscles, il est consommé d'une part, et en réserve sous forme de glycogène d'autre part ; dans les adipocytes (cellules du tissu adipeux), le glucose est transformé en acides gras. Le glucose provient soit de l'alimentation, soit de la dégradation du glycogène, soit de la conversion d'un autre ose (tel que le fructose) en glucose, soit encore de la synthèse *de novo* par la voie de la **gluconéogenèse**. Dans le tractus digestif, les oligosides et polysides sont hydrolysés en oses simples (glucose, galactose, etc.) par les enzymes (glycosidases) salivaires, pancréatiques et intestinales ou par les enzymes de la flore intestinale. Le glucose est transporté à travers la membrane apicale (côté intestinal) des entérocytes (cellules de la paroi intestinale) par un transporteur puis à travers la membrane basale (côté interne), par un second transporteur vers la circulation sanguine. La **glycogénolyse** est le processus de dégradation du glycogène, dans les cellules musculaires pour libérer un glucose phosphaté (non exportable) et dans les hépatocytes pour libérer du glucose exportable dans le sang afin de maintenir la glycémie (concentration de glucose sanguin).

Les glucides et les besoins énergétiques des cellules

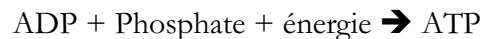
La dégradation progressive du glucose en intermédiaires à vocations multiples (pyruvate : $\text{CH}_3\text{-CO-CO}_2^-$ et acétate $\text{CH}_3\text{-CO}_2^-$, en particulier) et finalement, après oxydation totale en CO_2 et H_2O est le mécanisme fondamental qui permet à la cellule d'acquérir l'énergie dont elle a besoin. Cette production d'énergie se réalise en deux temps : la glycolyse, puis la respiration au sein des mitochondries. La glycolyse induit la régénération de l'adénosine triphosphate ou ATP. L'ATP permet à la cellule de synthétiser toutes les molécules nécessaires à sa survie et à son activité : activité intellectuelle, contraction musculaire, digestion, sécrétion, etc. Les patients, à défaut d'une alimentation par voie orale, sont nourris par perfusion de glucose par voie intraveineuse afin de conserver une glycémie (voyez ci-dessous) de l'ordre de 0,9 g par litre.

Conversion du glucose en acide acétique, en acides gras, en cholestérol et en acide carbonique

En condition **aérobie** (avec suffisamment d'oxygène), le glucose (molécule à 6 carbones) est oxydé en 2 molécules de pyruvate (acide à 3 carbones). Le pyruvate peut être utilisé pour synthétiser du glucose ou pour synthétiser des acides aminés. Le pyruvate peut-être dégradé en acétate avec libération d'une molécule de CO_2 . L'acétate pourra être utilisé pour synthétiser des lipides (acides gras ou cholestérol). Il peut aussi être transporté dans une mitochondrie pour être oxydé en eau et en gaz carbonique. Au total, une molécule de glucose est oxydée en 6 molécules de gaz carbonique : il s'agit d'une vraie combustion



mais par petits paliers avec récupération de près de 50% de l'énergie sous forme d'ATP (38 ATP par glucose), selon



En condition **anaérobie**, c'est-à-dire en cas d'insuffisance d'oxygène, le **pyruvate** est réduit en lactate $\text{CH}_3\text{-CH}_2\text{OH-CO}_2^-$ (acide à 3 carbones).

Les **cellules nerveuses** utilisent presque uniquement le **glucose** pour produire l'énergie dont elles ont besoin. Le cerveau est tributaire d'un afflux constant de glucose et d'oxygène, donc de sang. Le cerveau humain consomme quelque 120 g de glucose par jour. Cependant, dans des cas extrêmes, en cas d'hypoglycémie vers 0,5 g par litre lorsque les réserves glucidiques sont épuisées, le cerveau peut utiliser les corps cétoniques issus d'un mode particulier de dégradation des acides gras et de certains acides aminés.

Les **cellules musculaires** squelettiques utilisent 3 aliments principaux : le glucose, les acides gras et les composés cétoniques ; le cœur se contente des acides gras et des composés cétoniques. Au repos, les muscles consomment essentiellement des acides gras ; le muscle squelettique accumule du glycogène. Pendant l'effort, il consomme surtout le phospho-6-glucose, un dérivé du glucose provenant de la dégradation du glycogène et le pyruvate, intermédiaire obligé de la dégradation du glucose, s'accumule dès que les mitochondries sont saturées. Le

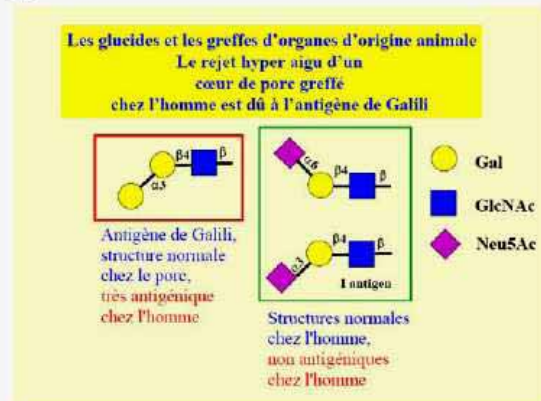
pyruvate en excès est réduit en lactate pour régénérer le transporteur d'hydrogène nécessaire à la contraction musculaire. Le lactate est ensuite exporté dans le foie où il est utilisé pour produire du glucose (gluconéogenèse).

Figures : A : Devenir du glucose ; B à F : Structures schématiques des glycanes d'intérêt.

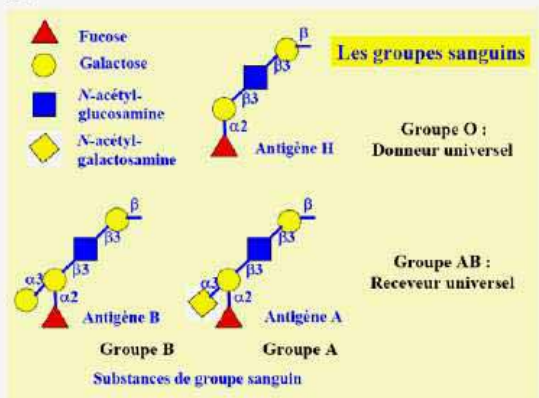
A



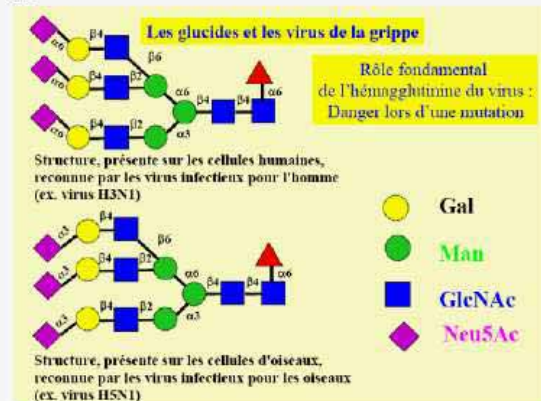
D



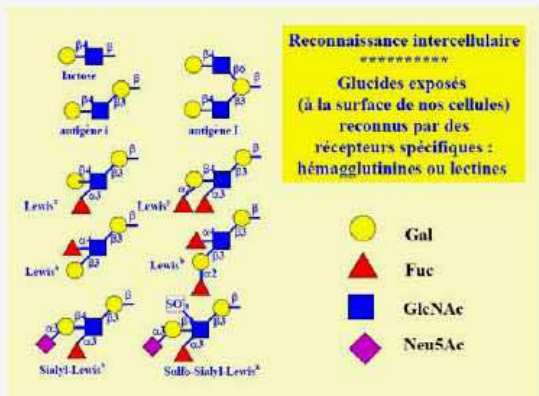
B



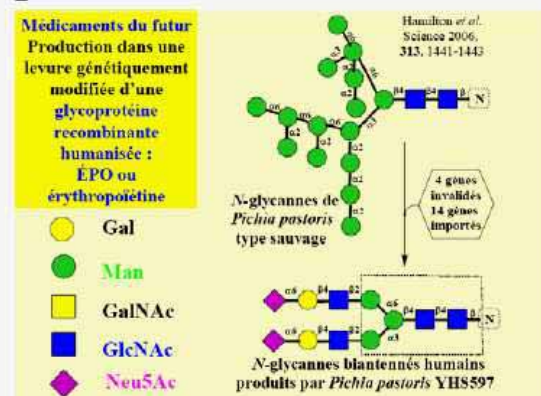
E



C



F



Les **hépatocytes**, cellules du foie constituent une plaque tournante où le glucose sanguin est converti :

- * en glycogène, environ le $\frac{1}{4}$ du glycogène est en réserve dans le foie.
- * en acétyl Co-enzyme A, le précurseur des acides gras, du cholestérol et des sels biliaires et
- * en CO_2 et H_2O . Le foie en cas de jeûne produit les composés cétoniques dont le cerveau a besoin lorsqu'il manque de glucose. Le glucose est synthétisé dans le foie à partir de certains acides aminés et à partir du lactate provenant des muscles "fatigués". Le foie libère le glucose dans le sang à partir du glucose qu'il vient de synthétiser ou à partir du glycogène, car le foie possède une enzyme capable d'hydrolyser le phospho-6-glucose, produit incontournable de la dégradation du glycogène. L'excès de glucose sanguin est converti, dans le foie, en acides gras qui seront exportés à destination des tissus adipeux, d'où l'équation bien connue :
excès de glucides = prise de poids.

Les **adipocytes**, cellules du tissu adipeux constituent un réservoir énergétique par la synthèse et l'accumulation des triglycérides (une variété de lipides). Les **adipocytes** utilisent le glucose pour le convertir en un précurseur du glycérol indispensable à la synthèse des triglycérides.

L'indice glycémique, les "sucres rapides" et les "sucres lents"

Les glucides alimentaires ne sont pas tous égaux devant leur devenir dans l'organisme. En particulier, ils ne se retrouvent pas tous dans le sang avec la même rapidité. Cet aspect peut être apprécié par un indice nommé : indice glycémique. **L'indice glycémique (IG)** est la mesure de la glycémie en fonction du temps après l'absorption d'un aliment par rapport celle mesurée après absorption de glucose (rapport de l'aire sous la courbe de la glycémie de l'aliment testé en fonction du temps à l'aire obtenue dans le cas du glucose). La glycémie dépend de la quantité de glucides totaux consommés, par exemple la bière ne contient que 5 % de glucides, mais le sucre 100 %, le miel 80 % et le chocolat noir 32 %, le pain blanc 58 % et la pomme de terre cuite à l'eau 14 %. L'IG d'un glucide simple peut être très élevé (maltose, glucose), élevé (saccharose) ou faible (fructose). De même, l'IG des glucides complexes est très varié, il dépend de la structure des grains d'amidon, de leur teneur respective en amylopectine, facilement hydrolysée par les amylases digestives et en amylose, relativement résistante. Les modes de préparation et de cuisson de l'aliment modifient l'IG. Il existe aussi des différences considérables dues aux aptitudes digestives individuelles. Le grignotage perturbe la glycémie, provoquant une hyperglycémie suivie d'une hypoglycémie induisant une fringale ; c'est l'une des origines de l'obésité des adolescents.

L'IG (Brand-Miller, 2006) peut être, par exemple,
Très élevé : égal ou supérieur à 85 : Bière ; Pomme de terre frite ; Riz soufflé ; Miel ; Carottes cuites ; Pop corn (sans sucre) ; Pain blanc ; Gâteau de riz ;
Élevé : compris entre 65 et 80 : Chips ; Fèves ; Baguette ; Pain de campagne ; Pommes de terre bouillies ; Sucre ; Nouilles ; Ravioles ; Semoule ; Confiture ; Melon ; Banane ; Raisins secs ;
Moyen : entre 45 et 60 : Biscuit sablé ; Pâtes complètes ; Pain complet ; Crêpe au sarrasin ; Pain au son ; Patate douce ; Kiwi ; Riz long blanc ; Riz brun complet ; Sorbet ; Spaghettis *al dente* ;
Assez bas : entre 25 et 40 : Pain noir allemand ; Pain de seigle complet ; Pain intégral frais ; Jus d'orange pressé ; Jus de pomme naturel ; Pâtes intégrales ; Vermicelles chinois ; Petit pois frais ; Haricots rouges ; Pois secs (cuits) ; Haricots blancs ; Haricots verts ; Lentilles brunes ; Pois chiches (cuits) ; Carottes crues ; Yogourt ; Raisin ; Orange ; Poire ; Figue ; Abricots secs ; Pêche ; Pomme ; Compote de fruits sans sucre ; Lait ; All-Bran ;
Bas : inférieur à 25 : Chocolat noir (cacao : plus de 70%) ; Fructose ; Abricots frais ; Cerises ; Pamplemousse ; Prunes ; Noix ; Cacahuètes ; Lentilles vertes ; Pois cassés ; Ail ; Oignon ; Salade ; Champignons ; Aubergines ; Brocolis ; Chous ; Poivrons ; Tomates ; Autres légumes verts.

Les "sucres lents" sont des composés glucidiques qui, comme le fructose, ont un **indice glycémique** faible ou des polysides dont la dégradation dans le tube digestif est lente. Les "sucres rapides" sont des composés comme le glucose ou ses polymères facilement dégradés par les enzymes du tractus digestif qui passent rapidement dans la circulation sanguine et qui font augmenter la glycémie.

Les **sensations de faim et de satiété** sont liées à plusieurs paramètres et sont sous la dépendance d'hormones secrétées par le tractus gastro-intestinal et le pancréas. Ces hormones agissent au niveau de l'hypothalamus. L'hypoglycémie concourt à la sensation de faim, l'hyperglycémie à la sensation de satiété. Les aliments contenant des "sucres rapides" gagnent le

sang beaucoup plus rapidement (20 minutes) que ceux qui contiennent des "sucres lents". Si l'on débute un repas avec des sucres rapides, la faim disparaît avant la fin du repas. Si l'on mange très rapidement, il est possible de trop manger avant d'éprouver la sensation de satiété.

Les fibres alimentaires

Ce sont des substances de la paroi cellulaire des végétaux, constituées de mélanges de polysides, qui ne sont pas apparentés à l'amidon. Certaines sont insolubles dans l'eau comme la cellulose, les hémicelluloses, la lignine, d'autres comme les pectines et les mucilages absorbent l'eau et forment des gels visqueux. On les trouve notamment dans les fruits (pruneaux, abricots secs, etc.), les légumes, les céréales, etc. Dans les céréales, les fibres, en particulier la lignine, proviennent de la cuticule des graines et sont donc plus présentes dans le son ou dans les céréales complètes. Résistant à la digestion, les fibres alimentaires n'ont pas de valeur nutritionnelle apparente. En fait, le rôle des fibres est important dans le transit intestinal car elles augmentent le volume des selles grâce à leur pouvoir d'absorption de l'eau ; elles stimulent les contractions de l'intestin et favorisent l'activité bactérienne dans le côlon. Elles retardent la sensation de faim, et limitent le risque de suralimentation. Une alimentation riche en fibres contribue également à réduire le taux de cholestérol sanguin et à réduire le risque de formation de calculs biliaires. Les fibres, en liant une partie des sels biliaires facilitent leur évacuation dans les fèces. Un apport quotidien d'environ 30 g est recommandé.

4- ASPECT PHYSIOLOGIQUE ET MÉDICAL

Dans ce chapitre, nous abordons quelques éléments de la physiologie générale impliquant des glucides et quelques pathologies dans lesquelles les glucides jouent un rôle important (cf. Delvin, 2005).

Les groupes sanguins

Les glycoconjugués : glycoprotéines et les glycolipides des globules rouges du sang (érythrocytes) portent des structures glucidiques qui leur donnent leur spécificité immunogénique, fondamentale en cas de transfusion sanguine. Les groupes A, B et O sont définis par, et uniquement par, des oligosides spécifiques (Figure B) : l'antigène de groupe O (ou antigène H) est le précurseur des antigènes des groupes A et B, il suffit d'ajouter un résidu de galactose pour obtenir l'antigène B ou un résidu de N-acétyl-galactosamine pour obtenir l'antigène A. Aucun individu ne possède d'anticorps spécifiques de l'antigène H (groupe O). Les individus de groupe AB ne possèdent ni anticorps dirigés contre les antigènes A, ni contre les antigènes B, ce sont des *receveurs universels*. Par contre les personnes de groupe A possèdent des anticorps anti-B, elles ne peuvent recevoir que du sang A ou du sang O. Les personnes de groupe B ont des anti-A, elles ne peuvent recevoir que du sang B ou du sang O. Les personnes de groupe O ont les deux types d'anticorps : anti-A et anti-B, elles ne peuvent recevoir que du sang O. Par contre, ce sont des *donneurs universels*, puisque leurs érythrocytes ne sont reconnus ni par des anticorps anti-A ni par des anticorps anti-B. Le gène qui code l'enzyme différenciant les antigènes de groupe sanguin est le même pour tous à la différence près (Yamamoto et al., 1990) que quelques mutations modifient sa compétence. Pour le groupe O, le gène ne code pas de protéine active ; pour les groupes A ou B, le gène donne une enzyme qui ajoute à la substance H, respectivement la N-acétyl-galactosamine ou le galactose.

Les glucides et la reconnaissance intercellulaire.

Les cellules animales sont riches en glycoconjugués : glycolipides, glycoprotéines, protéoglycannes parties intégrantes des différents compartiments cellulaires. Je me limiterai au cas des glycoconjugués exposés à la surface des cellules. En particulier, les glycoprotéines et les glycolipides jouent un rôle essentiel dans les phénomènes de reconnaissance entre deux cellules, mais aussi entre cellules et pathogènes (virus, bactéries, etc.). En outre, les cellules possèdent à leur surface des (glyco)protéines qui ont de l'affinité pour les glycoconjugués d'un partenaire (Figure C) : ces protéines spécialisées sont appelées : **lectines**. Ce duo de partenaires est très diversifié : chaque type de cellules possède ses structures glucidiques particulières et ses lectines spécifiques. Les interactions sont sélectives. La reconnaissance cellulaire impliquant ces partenaires prévaut dans de nombreuses circonstances : aux niveaux

- de la maturation du spermatozoïde (réaction acrosomique), de la fécondation avec la

fixation de la tête du spermatozoïde sur l'ovule,

- de l'embryogenèse avec les migrations cellulaires spécifiques et la domiciliation des cellules en bonne place au cours du développement de l'embryon,

- de phénomènes pathologiques tels que invasions bactérienne ou virale, ainsi que dans l'établissement des métastases cancéreuses,

- de la défense de l'organisme par le dispositif d'**immunité naturelle** encore appelée immunité innée ou non induite, grâce à des cellules spécialisées qui capturent les envahisseurs : bactéries, levures, virus, etc.

- de la défense de l'organisme par le dispositif d'immunité induite avec des cellules partenaires qui expriment des lectines spécifiques nommées **sélectines**. Les sélectines sont présentes sur les lymphocytes (cellules blanches du sang, de la lymphe et des organes lymphoïdes) et sur les cellules qui tapissent les capillaires (cellules endothéliales). Les sélectines reconnaissent des oligosides complexes de type Lewis et participent à la défense de l'organisme.

La glycémie

La concentration du glucose dans le sang (glycémie) est constante. Ceci a été établi par Claude Bernard au XIX^e siècle. La glycémie est déterminée après prélèvement de sang veineux. Le prélèvement est effectué soit à jeun (glycémie à jeun), soit 2 heures après un repas (glycémie post-prandiale). La glycémie mesurée sur un sujet à jeun est considérée comme normale, si elle est comprise entre 4.5 et 7 mmol /L, soit 0.80 - 1.26 g /L.

L'hypoglycémie correspond à une faible glycémie : inférieure à 2.7 mmol /L, elle est considérée comme pathologique. L'hypoglycémie peut provenir d'un jeûne prolongé, d'un effort intense de longue durée, d'une anorexie, d'un diabète rénal, d'un ulcère gastrique, etc. Une forte hypoglycémie prolongée peut conduire à un coma hypoglycémique. **L'hyperglycémie** correspond à une glycémie trop élevée, supérieure à 7.7 mmol /L à jeun. L'hyperglycémie pathologique est caractéristique des maladies connues sous le nom de diabète.

Le mot diabète (ATILF) vient du bas latin (1520) *diabetes* : "conduit, canal par où l'eau passe", lui-même emprunté au grec $\delta\iota\alpha\beta\eta\tau\eta\varsigma$ "qui traverse". En cas de diabète, l'hyperglycémie est accompagnée par une abondante élimination urinaire de glucose (**glycosurie**) et une augmentation de la sensation de faim et de soif. La glycémie est régulée par un système hormonal complexe impliquant plusieurs **hormones** dont l'**insuline**, le **glucagon**, la thyroxine et la cortisone. L'insuline, synthétisée par les cellules β du pancréas (îlots de Langerhans), est une petite protéine qui abaisse la glycémie et favorise l'utilisation du glucose dans les tissus. **Le glucagon**, une hormone sécrétée par les cellules α du pancréas, permet d'augmenter la glycémie et favorise la lipolyse. L'hyperglycémie favorise la fixation non enzymatique du glucose sur les protéines conduisant à la formation de "**protéines glycatées**" qui ont des propriétés altérées, ce qui est grave pour les protéines de la rétine, par exemple. Le dosage de l'hémoglobine glycatée « HbA1c » des globules rouges permet d'apprécier les méfaits de l'excès de glucose sanguin.

Les glucides et l'obésité : du glucose aux lipides

Les membranes des cellules de l'organisme contiennent les acides gras "**essentiels**" et des acides gras saturés ou mono-insaturés. Les acides gras "**essentiels**" poly-insaturés (oméga -3 et -6) proviennent uniquement de l'alimentation. Les autres acides gras sont soit d'origine alimentaire, soit synthétisés par nos cellules à partir du glucose. Le glucose est dégradé en acétate, sous forme d'acétyl Co-enzyme A utilisé pour synthétiser les acides gras saturés $\text{CH}_3-(\text{CH}_2)_{n-2}-\text{CO}_2^-$ (n est égal à 16, 18 ou 20) et mono-insaturés $\text{CH}_3-(\text{CH}_2)_7-\text{CH}=\text{CH}-(\text{CH}_2)_7-\text{CO}_2^-$ (l'acide oléique) ainsi qu'un composé à 6 carbones : l'hydroxyméthyl-3 méthyl-3 glutarate (HMG), le précurseur du mévalonate qui conduit aux **isoprénoïdes**, au **cholestérol** et, en cas de besoin, à des **composés cétoniques**. La transformation de HMG en mévalonate est inhibée très efficacement par les **statines**, médicaments très utilisés pour prévenir les accidents cardiovasculaires.

Les glucides et les greffes d'organes animaux

Les structures des oligosides synthétisés par les animaux autres que les grands singes diffèrent de celles synthétisées par les humains. Dans le cas du porc, la présence d'un dioside (2 oses) particulier "**l'épitope de Galili**" ou $\text{Gal}\alpha\text{-3Gal}$ (Figure D) à la périphérie des glycoprotéines

de la surface des cellules de porc provoque, dans les 5 minutes qui suivent la transplantation d'un organe de porc chez l'homme, une réaction foudroyante : un **rejet suraigu**. Ceci est dû à la présence d'anticorps anti-Gal α -3Gal dans le sang humain, anticorps qui sont produits chez l'homme, parce que ce dioside est présent à la surface de nombreuses bactéries de la flore intestinale. Cette particularité est l'un des nombreux obstacles qui interdisent la transplantation d'organes animaux chez l'homme.

Les glucides et le virus de la grippe

Le virus de la grippe possède une lectine (H) qui reconnaît spécifiquement les oligosides présents à la surface des cellules cibles, étape clé de la pénétration dans la cellule et donc de l'infection (van Riel et al., 2006). Les différents types de virus H5N1, H3N1, etc. diffèrent par la structure et la spécificité de cette lectine. Les structures reconnues sont des oligosides complexes terminés par des *N*-acétyl-neuraminates (Neu5Ac) liés soit sur l'hydroxyle 6 (Neu5Ac α -6Gal β -), soit sur l'hydroxyle 3 (Neu5Ac α -3Gal β -), d'un résidu de galactose (Figure E). Les cellules des voies respiratoires humaines accessibles au virus sont riches en osides terminés par (Neu5Ac α -6Gal β -), alors que celles des oiseaux sont riches en (Neu5Ac α -3Gal β -). C'est ce qui explique en partie pourquoi le H5N1 n'a pas, jusqu'à présent, provoqué une épidémie dramatique chez les humains. Cependant, du fait que le virus de la grippe évolue rapidement, une série de mutations (Stevens et al., 2006) peut convertir la lectine spécifique du Neu5Ac α -3Gal- en lectine spécifique du Neu5Ac α -6Gal β - et donc produire un variant qui deviendrait beaucoup plus dangereux pour les humains.

5- ASPECT INDUSTRIEL TRADITIONNEL

Industrie du papier et de la cellulose

La cellulose est une importante matière première industrielle. Elle sert à la fabrication de la pâte à papier et après transformation par des procédés chimiques, à la fabrication de fibres textiles artificielles, acétate de cellulose, viscose, rayonne... Les fibres de cellulose artificielle permettent la fabrication de fibres de carbone utilisées dans l'industrie aérospatiale et de produits divers : acétate de cellulose, cellophane, celluloid, rhodoid, collodion ... ou encore nitrate, cellulose, nitrocellulose. Pour produire du papier, on utilise du bois, de la bagasse (résidus de cannes à sucre), du chanvre, de la paille... L'élimination de la lignine conduit à un papier plus blanc.

Industrie de l'amidon

L'amidon (principalement l'amidon de maïs et de pomme de terre) joue un rôle essentiel sur le plan économique :

- dans l'alimentation humaine et animale : c'est le principal composant des farines,
- dans l'industrie des produits dérivés obtenus par des procédés physiques, chimiques ou biologiques : amidons modifiés, glucose, fructose, dextrine, sorbitol, mannitol, éthanol, etc. utilisés en chimie fine, en pharmacie, en cosmétologie, en papeterie, dans la fabrication de colles, de matières plastiques biodégradables, de textiles, etc. L'amidon est transformé, par traitement à l'eau chaude, en empois qui est un gélifiant facilement dégradé par des amylases ou par des acides en libérant dextrines, oligomères du maltose, maltose et glucose.

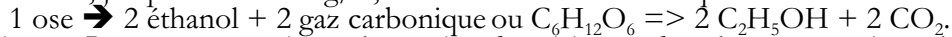
6- ASPECT BIOTECHNOLOGIQUE

Des glucides aux boissons alcoolisées

Il existe de nombreuses boissons alcoolisées obtenues par fermentation alcoolique de glucides végétaux provenant des graines de céréales, de fruits divers ou de tubercules. Nous nous limiterons au cas du vin et à celui du whisky, bien que la cervoise, la bière, le saké, la vodka, etc. soient des boissons alcoolisées de grand intérêt.

Le **vin** est un produit obtenu spontanément par fermentation du raisin (ou d'un broyat)

sous l'influence de levures et de champignons qui sont présents sur la peau du raisin. Dès que l'homme a découvert la vigne et cela remonte à plus de 8 000 ans en Asie Mineure (Caucase et Mésopotamie), on peut supposer qu'il a bénéficié de ses produits de fermentation. La vigne a été cultivée en Égypte et en Phénicie depuis 5 000 ans, en Grèce, en Sicile, en Italie, puis en France depuis quelque 2 500 ans. Les glucides du raisin qui s'accumulent pendant la maturation sous forme de fructose et de glucose (teneur globale de l'ordre de 20 %) proviennent des feuilles où ils sont le produit de la photosynthèse. Les microorganismes associés au raisin sont essentiellement une levure : *Saccharomyces cerevisiae* (*ellipsoïdus*) et un champignon (moisissure) : *Botrytis cinerea*. La levure (levure de bière ellipsoïde) assure la fermentation alcoolique et la destruction des autres microorganismes indésirables, car elle est l'une des rares levures à pouvoir se développer en présence d'alcool, jusqu'à 100 à 110 g/L, soit 13 ou 14 % selon l'équation



Le champignon *Botrytis cinerea* agit sur les grains de raisin pendant leur maturation. Il forme des molécules acides (du citrate et du gluconate) par oxydation des oses. En fin de fermentation, le vigneron procède habituellement à une fermentation malo-lactique pour réduire l'acidité du vin. Cette fermentation est due à des bactéries lactiques telles que *Leuconostoc oenos*. Cette fermentation intervient spontanément lorsqu'il reste des oses et que la concentration en alcool est assez élevée.

Le whisky est une boisson alcoolisée qui a acquis au XX^e siècle une place privilégiée comme apéritif. À partir du XII^e siècle, la distillation de l'eau de vie, ou *aqua vitae*, se répand notamment en Irlande et en Écosse sous son nom gaélique de *Uisge Beatha* ou *Usgebaugh*, qui deviendra *Uisge* puis *Uiskey*, avant de devenir **whisky**. La fabrication du whisky comprend six étapes : le maltage, le broyage, le brassage, la fermentation grâce à la levure de brasserie ou à une levure analogue, la distillation et le vieillissement en fût pendant au moins 3 ans. Le whisky (pur malt) est fabriqué comme la cervoise et la bière à partir du malt provenant de l'orge. Pour obtenir le malt : les grains d'orge sont mis à tremper dans l'eau pour les nettoyer et pour initier leur germination. Le germe est récolté et partiellement déshydraté pour produire le "malt". Cette opération a pour but de dégrader partiellement l'amidon en oligomères du glucose : le maltose (Glc α -4Glc : un dioside) en est le plus simple représentant. Ces petites molécules sont fermentescibles (alors que l'amidon ne l'est pas) c'est-à-dire que, dans une étape ultérieure, la levure "*Saccharomyces cerevisiae*" pourra transformer le malt en éthanol. Le whisky est habituellement vieilli en fût de bois.

En Écosse, il existe plusieurs appellations de whisky, le *Pure Malt*, le *Single Malt*, le *Single Grain* et le *Blend*. Le *Pure Malt* et *Single Malt* sont des produits obtenus exclusivement à partir d'orge malté. Le "*Whiskies de Grain*" est obtenu à partir d'un moût dérivé généralement pour l'essentiel du blé ou du maïs, incluant une très faible proportion de malt. Le "*Blend*" ou "*Blended Whisky*" est l'assemblage de *Single Malts* et de *Whiskies de Grain* en proportion variable.

Les **whiskeys irlandais** sont élaborés à partir d'orge (maltée ou non), de blé, d'avoine et de seigle. Ils ne proviennent que d'une seule distillerie. Le vieillissement est de 3 ans, au minimum. Le Bourbon est fabriqué à partir de 51% de maïs au moins, d'orge maltée et de seigle, et parfois de blé. Son nom vient de « Bourbon », un comté du Kentucky d'où venaient les fûts de chêne neufs "brûlés" utilisés pour acheminer le whiskey vers la Nouvelle-Orléans.

Des médicaments pour demain

Diverses protéines sont utilisées comme médicaments. En voici quelques-unes : l'insuline, l'hormone de croissance humaine, des activateurs cellulaires ... Certaines de ces protéines sont glycosylées : ce sont des glycoprotéines. Il est strictement indispensable que les protéines soient d'origine humaine pour être actives et avoir une durée de vie suffisante chez l'homme. Lorsqu'il s'agit d'une protéine non glycosylée, elle peut être produite par des bactéries. Mais, lorsqu'il s'agit d'une glycoprotéine (protéine glycosylée), les bactéries ne peuvent pas être utilisées, car elles n'ont pas la capacité de synthétiser les copules glucidiques des glycoprotéines animales. Il faut, alors, utiliser soit des cellules animales, voire des cellules humaines, en culture. Cependant, cette solution a un grave inconvénient, la culture des cellules de mammifères est très coûteuse et elle est difficilement exploitable à grande échelle. Par contre, la culture de levures est très bon marché et elle se prête très facilement à une production à grande échelle. Malheureusement, si les levures synthétisent des glycoprotéines qui ressemblent à celles des animaux en première approximation, les extrémités des copules glucidiques ou N-glycannes sont spécifiques des levures (Figure F). En conséquence, ces glycoprotéines sont inutilisables car elles sont reconnues comme étrangères par les cellules du système immunitaire et elles sont éliminées en quelques minutes. Cependant, une solution vient d'être trouvée par des chercheurs américains (Hamilton et al., 2006) qui ont réussi à

modifier le génome d'une levure en invalidant quatre gènes de la levure *Pichia pastoris* pour éviter la synthèse de structures glucidiques propres à la levure donc incompatibles pour l'homme et en incorporant quatorze gènes nouveaux d'origine animale, afin de produire une glycoprotéine ayant des N-glycannes identiques à ceux de la glycoprotéine humaine. Cette glycoprotéine "humanisée" a des propriétés remarquables tant du point de vue de sa durée de vie chez l'homme que de son activité. Ainsi, ces auteurs montrent que cette levure génétiquement modifiée permet de produire une glycoprotéine, dans ce cas, l'érythropoïétine ou EPO qui est très efficace et constitue un médicament de grand intérêt pour combattre les anémies sévères.

Des glucides au carburant de demain

Sur le plan historique, la production d'éthanol à partir de la biomasse s'est souvent vue limitée (pour des raisons d'ordre technique) à la conversion en alcool de glucides simples directement disponibles sous forme soluble (canne à sucre, betterave, fruits). Ces osides étant comestibles, leur valeur relative a tendance à être supérieure à celle du reste de la plante. De nouvelles technologies vont permettre de transformer la biomasse lignocellulosique (herbe, bois, écorce, tige, feuilles, pulpe de papier, bagasse, etc.) en bioéthanol (EPFL, CH 1015 Lausanne). La canne à sucre, qui est une plante de type C4 et donc une plante à croissance rapide constitue un exemple très intéressant, car elle fournit, d'une part, le saccharose et, d'autre part, la "bagasse" riche en éléments celluloseux susceptible d'être transformée en éthanol. À titre d'exemple, si un hectare de canne à sucre produit environ 25 tonnes d'osides simples, il produit également de 50 à 60 tonnes de biomasse. Il en est de même pour le maïs ; aux États-Unis, les quelque 16 milliards de litres de bioéthanol sont obtenus à partir du maïs grains, les déchets de maïs forment le résidu agricole le plus abondant. Pour valoriser les "déchets", il convient de casser les chaînes lignocellulosiques. Suivant leur état de polymérisation, les glucides complexes doivent subir des traitements préalables : extraction et isolement, puis hydrolyse dans le but de transformer les chaînes de polymères en oses ou osides simples fermentescibles. Aujourd'hui, la cellulose amorphe peut être transformée en oses et osides simples par hydrolyse enzymatique (Zhang and Lynd, 2005), ce qui conduit à une digestion de 97% de la cellulose disponible. Après fermentation à l'aide de micro-organismes (levures, bactéries, etc.), l'éthanol hydraté est recouvré par distillation (96% en éthanol) puis déshydraté en éthanol anhydre (à plus de 99,5%). L'éthanol peut être utilisé directement comme additif dans l'essence. Le Brésil emploie un mélange à hauteur d'environ 24% dans les véhicules à essence. Les moteurs peuvent être adaptés pour utiliser des mélanges contenant jusqu'à 85% d'éthanol lequel est aussi utilisé comme additif dans les carburants pour moteur diesel.

BIBLIOGRAPHIE

- ATILF - Analyse et Traitement Informatique de la Langue Française, <http://atilf.atilf.fr/> : 'entrez dans le TLF' : Le trésor de la langue française informatisé.
- Brand-Miller, J. 2006, Tableau des index glycémiques. <http://www.lanutrition.fr/Tableau-des-index-glycémiques-a-305-136.html>.
- Delvin, T.M. 2005, *Textbook of Biochemistry: with Clinical Correlations*, Manuel de biochimie incluant des corrélations cliniques. Wiley-Liss, New York. 1208 pp.
- Hamilton, S.R., R.C. Davidson, N. Sethuraman, J.H. Nett, Y. Jiang, S. Rios, P. Bobrowicz, T.A. Stadheim, H. Li, B.K. Choi, D. Hopkins, H. Wischniewski, J. Roser, T. Mitchell, R.R. Strawbridge, J. Hoopes, S. Wildt, and T.U. Gerngross. 2006, Humanization of yeast to produce complex terminally sialylated glycoproteins. *Science*. 313:1441-3.
- Gnansounou, E. (2005). *Les Bioénergies : un marché en croissance*. Commission consultative des consommateurs. CH 1015 Lausanne, Laboratoire de Systèmes Energétiques. École Polytechnique Fédérale de Lausanne, pp 20.
- <http://www.electricite.ch/Modules/BUILTIN/getObject.asp?MenuId=&ObjTypeCode=FILE&type=FILE&id=MTIwODc&>
- Kislev, M.E., A. Hartmann, and O. Bar-Yosef. 2006. Early domesticated fig in the Jordan Valley. *Science*. 312:1372-4.
- Londo, J.P., Y.C. Chiang, K.H. Hung, T.Y. Chiang, and B.A. Schaal. 2006. Phylogeography of Asian wild rice, *Oryza rufipogon*, reveals multiple independent domestications of cultivated rice, *Oryza sativa*. *Proc Natl Acad Sci U S A*. 103:9578-83.
- Stevens, J., O. Blixt, T.M. Tumpey, J.K. Taubenberger, J.C. Paulson, and I.A. Wilson. 2006. Structure and receptor specificity of the hemagglutinin from an H5N1 influenza virus. *Science*. 312:404-10.

- Tanno, K., and G. Willcox. 2006. How fast was wild wheat domesticated? *Science*. 311:1886.
- Taylor, M.E., and K. Drickamer. 2006. Introduction to Glycobiology. Oxford University Press, Inc., New York. 255 pp.
- van Riel, D., V.J. Munster, E. de Wit, G.F. Rimmelzwaan, R.A. Fouchier, A.D. Osterhaus, and T. Kuiken. 2006. H5N1 Virus Attachment to Lower Respiratory Tract. *Science*. 312:399.
- Varki, A., R. Cummings, J. Esko, H. Freeze, G. Hart, and J. Marth. 1999. Essentials of Glycobiology. Cold Spring Harbor Laboratory Press, New-York. , pp. 653.
- Yamamoto, F., H. Clausen, T. White, J. Marken, and S. Hakomori. 1990. Molecular genetic basis of the histo-blood group ABO system. *Nature*. 345:229-33.
- Zhang, Y. H. et Lynd, L. R. (2005). "*Cellulose utilization by Clostridium thermocellum: bioenergetics and hydrolysis product assimilation*, Utilisation de la cellulose par *Clostridium thermocellum* : Bioénergie et assimilation des produits d'hydrolyse. Proc. Natl Acad. Sci. U S A **102** : 7321-7325.

DISCUSSION

Pierre Bonnaire : Somme toute, si l'on s'attache au problème de l'énergie produite par les carburants, la différence entre un hydrocarbure et le glucose (hydrate de carbone) est la présence d'atomes d'oxygène dans la molécule du second. Sur le plan thermodynamique et économique sera-t-il plus facile et/ou moins cher de produire le carburant du futur, c'est-à-dire l'éthanol, à partir de l'hydrolyse de molécules de cellulose ou de la synthèse des atomes de C, H, O, surtout si on prend en compte les progrès de la catalyse ?

Sans doute faudra-t-il avoir recours aux deux procédés, car, malgré les réserves pléthoriques annoncées de "sucres" et la facilité avec laquelle il est possible de créer cette richesse énergétique renouvelable, la voie biologique restera vraisemblablement plus aléatoire et plus longue que la voie chimique des crackings forte d'un siècle de pétrochimie. Qu'en pensez-vous ?

Michel Monsigny : Le coût de la production de l'éthanol dépend de nombreux paramètres : nature du végétal utilisé comme matière première, coût des engrais et de l'arrosage nécessaires pour assurer la croissance rapide, nature du glucide employé (amidon, sucre ou cellulose), nombre et coût des étapes nécessaires pour transformer la matière première en ose fermentescible (glucose et/ou fructose, ...), etc. Aujourd'hui, déjà, au Brésil la production d'éthanol à partir du sucre de canne permet de produire de grandes quantités d'éthanol, à un prix compétitif : le Brésil exporte en partie son éthanol.

Des carburants, autres que l'éthanol, peuvent être préparés, par catalyse chimique, à partir des polyosides végétaux, y compris à partir de la cellulose. Ces catalyseurs produisent des carburants, à température relativement basse, donc de façon économique ; des catalyseurs plus performants amélioreront cette approche.

Les carburants d'origine biologique vont s'imposer au cours des décennies à venir, et ceci pour deux raisons majeures : la première est de nature politique, et la seconde de natures économique et physique. Les pays qui n'ont pas de pétrole sont dépendants des pays producteurs (pays du Moyen Orient, d'Amérique centrale et pour le gaz, de Russie et d'Algérie, ...). La nécessité de l'indépendance énergétique ne peut que favoriser le remplacement progressif des produits d'importation par des produits du sol.

Les raisons économiques sont évidentes : la raréfaction du pétrole, suite à l'épuisement progressif des réserves, va conduire à un approvisionnement de plus en plus limité, du moins à des prix bas, et ce d'autant plus que le Japon et surtout l'Inde et plus encore la Chine, sont des consommateurs de plus en plus gourmands, sans compter les pays en développement qui vont eux aussi voir leurs besoins augmenter. Le pétrole, le gaz et le charbon sont des réserves fossiles qui ont été mises en place au cours d'événements qui ont duré des millions d'années. En l'espace de 300 ans, nous sommes en train de tout consommer. Le prix du baril permet déjà de produire du carburant à un prix compétitif à partir de la matière végétale. Les recherches en cours aux États-Unis, au Canada, en Allemagne, en Israël et, depuis peu, dans d'autres pays européens, vont permettre de produire des carburants à partir des polyosides végétaux utiles ni à la nutrition humaine et ni à celle des mammifères, à l'exception des ruminants. Les compagnies pétrolières elles-mêmes investissent de façon importante dans la recherche et le développement des « bio »-carburants. L'avantage écologique de la combustion d'un carburant d'origine végétale réside dans le fait que la durée du cycle du carbone associé est très courte : au cours de la combustion, du CO₂ est libéré puis réutilisé pour la croissance d'une nouvelle plante.

Bernard Bonneviot : J'ai deux chiffres en tête qui sont peut-être anciens, mais qui m'avaient frappé. Pour avoir une idée de la consommation d'énergie pour synthétiser de l'ammoniac, base des engrais organiques, il faut porter les éléments azote et hydrogène à 600 °C et 1 000 kg/cm² de pression.

Michel Monsigny : La transformation de l'azote atmosphérique en ammoniac NH_3 se fait depuis toujours à grande échelle à basse température (10 à 40 °C) au niveau des nodules des légumineuses. C'est un processus qui est exploité par les agriculteurs dans la rotation des assolements. L'approche chimique classique, et vous avez raison, se fait à haute température et sous une pression élevée. Cependant, des procédés récents utilisent des catalyseurs nouveaux qui permettent d'obtenir de très bons rendements dans des conditions beaucoup plus douces et donc considérablement moins coûteuses. Cependant, dans la mesure où l'on se tourne de plus en plus vers l'utilisation de plantes à croissance rapide (dites en C4) très peu exigeantes en engrais, le problème des engrais azotés ne sera pas un facteur limitant rédhibitoire.

Joseph Picard : Il y a cinquante ans, on réalisait, à l'échelle locale, des installations dites de "gaz de fumier" qui utilisaient déjà la cellulose. Il semble que dans certains pays, l'Autriche et l'Allemagne notamment, on continue à développer des petites unités de fermentation de matières organiques pour des besoins locaux, à la ferme par exemple.

Michel Monsigny : C'est exact. Il est possible d'utiliser la fermentation par des bactéries méthanogènes pour produire un combustible gazeux facile à exploiter. Il existe en France aussi des exploitations qui utilisent cette possibilité pour chauffer les locaux des exploitations et qui même produisent de l'électricité qui est revendue à EDF. La limitation de cette voie est double : le rendement est relativement faible et cela est fortement associé à l'élevage.

Jean Trichet : La filière de production de l'éthanol s'accompagne-t-elle d'émission de gaz carbonique ?

Jean Lévieux : Tout d'abord, bravo pour la synthèse glucidique ! Il est envisagé de synthétiser des biocarburants à partir de glucides contenus dans la végétation. Or, pour produire en quantités notables des végétaux, il faut de l'eau et des engrais. Ces derniers sont partiellement fabriqués à partir du pétrole. Dans ces conditions, est-il thermodynamiquement, techniquement et financièrement rentable de fabriquer de nouveaux carburants à partir d'une partie de nos actuelles sources de carburants fossiles ?

Michel Monsigny : Ces deux questions, qui sont très pertinentes, sont proches, aussi je vais m'efforcer d'y répondre en même temps. Toutes les techniques de production d'énergie ont besoin d'énergie, y compris les centrales nucléaires et les éoliennes. Dans la mesure où cette énergie provient de combustibles organiques, il y a libération de CO_2 . Toutes les sources d'énergie ont été analysées en terme du rapport énergie produite / énergie nécessaire pour leur production. Ce rapport doit être inférieur à 1 et idéalement aussi près de 0 que possible. Des données récentes de la Commission Européenne précisent pour chaque source d'énergie le nombre de kg d'équivalent CO_2 nécessaire pour un MWh : nucléaire : 15, biomasse : 30, éolien : 10, hydroélectrique : 20, solaire : 100, gaz naturel : 440, pétrole : 550 et charbon : 800. L'intérêt du biocarburant est que le CO_2 libéré provient d'un végétal qui l'a assimilé récemment (quelques mois ou quelques années). En outre, si le bio-éthanol préparé à partir d'amidon ou de sucre est exigeant en engrais et en travaux agricoles, consommateurs d'énergie, le bio-éthanol produit à partir de la cellulose est beaucoup moins exigeant, surtout si le végétal est un végétal à croissance rapide comme les végétaux qui captent et emmagasinent le CO_2 pendant le jour et le transforment en oses (sucres) pendant la nuit.

LES MAL-AIMÉS DU MELTING-POT¹

Jean-Pierre Navailles

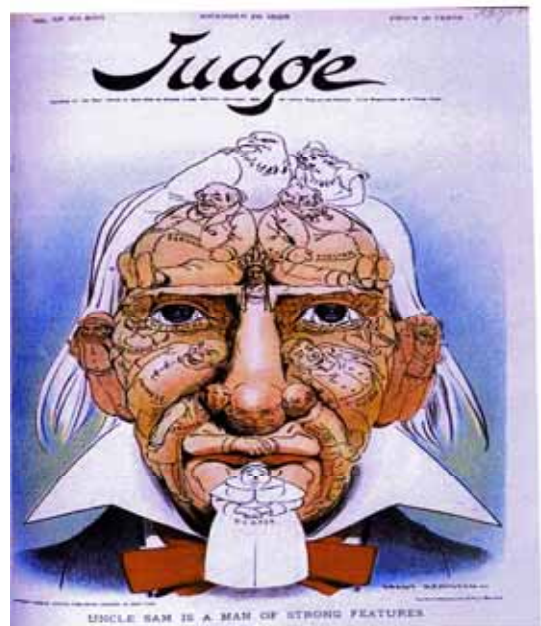
RÉSUMÉ

Dans le débat récurrent sur l'immigration, les États-Unis font figure, sinon de modèle, du moins de précurseur en matière d'intégration du peuplement issu de l'étranger. Processus d'intégration que désigne le terme même de "melting-pot" (1908). Il serait assurément anachronique de parler d'"immigration subie ou choisie", et de "discrimination positive". Mais au plus fort des vagues migratoires qu'enregistre le territoire américain fin XIX^e, début du siècle suivant, on voit fleurir les stéréotypes xénophobes et racistes dans la presse illustrée satirique de l'époque. Une actualité récente a démontré, s'il en était besoin, le rôle que peuvent jouer les caricatures, en tant que révélateur de tensions interethniques, à caractère confessionnel, culturel, etc. Ce sont donc aux principaux illustrés américains (Puck, Judge, The Wasp, etc.) que sont empruntées les images caricaturales qui prennent pour cible les immigrants jugés les plus difficilement assimilables outre-atlantique, à savoir les Juifs, les Irlandais, et les Chinois.



À la différence des autres grandes nations, les États-Unis ont vu leur population s'accroître non seulement grâce à l'excédent des naissances sur les décès, mais aussi sous l'effet de l'immigration. Entre 1861 et 1920, près de 30 millions d'immigrants sont venus s'établir en Amérique. Aussi n'est-ce pas un hasard si les États-Unis ont été le berceau du "melting-pot", selon l'expression popularisée en 1908, pour décrire le processus d'intégration dans un même moule de l'accroissement naturel de population et du peuplement issu de l'étranger.

À l'époque qui nous intéresse ici, grosso modo de 1880 à 1910, les bateaux déversaient dans les ports américains leurs pleines cargaisons d'immigrés en provenance d'Europe ou d'Asie. Chaque contingent allait contribuer à façonner la physionomie de la société américaine, dont le caractère multiethnique fait toute l'originalité. C'est ce qu'illustre la "tête composite" de l'oncle Sam, parue à la une du journal satirique américain, *Judge* (28-novembre-1888). Il s'agit d'un portrait à la manière de Giuseppe Arcimboldo, dont les linéaments sont empruntés, non à des fleurs ni à des légumes, mais aux divers groupes ethniques qui composent la société américaine (cf. Figure 1). Ainsi, l'arête du nez est-elle fournie par la nation indienne, les pupilles par les descendants des esclaves noirs, le front par les Anglais et les Allemands, les joues par les Chinois, les Suédois, les Français et les Russes, etc.



UNCLE SAM IS A MAN OF STRONG FEATURES

Figure 1: *Puck*, 28 novembre 1888

¹ Séance du 15 juin 2006.

Reste à savoir si l'oncle Sam, au visage aussi rapiécé que Frankenstein, a bien toléré les greffons. Pour ce faire, je me propose de prendre à témoin les illustrés satiriques américains comme *Puck*, *Judge*, *The Wasp*², car cette presse constitue un bon baromètre des tensions qui traversent la société. J'envisagerai donc d'abord les motivations des émigrés et l'accueil qui leur est réservé, avant de m'attacher à ceux des immigrants que la société américaine a eu le plus de mal à assimiler, à métaboliser. En d'autres termes, ceux qui ont fait l'objet des stéréotypes les plus tenaces, à savoir les Juifs, les Irlandais, et les Chinois.

I – Emigrés et immigrants

Avant la marine à vapeur, il fallait environ six semaines aux bateaux à voile pour traverser l'Atlantique. Et par gros temps ou vents contraires, la traversée pouvait prendre jusqu'à quatorze semaines. Lorsque cela arrivait, les passagers se trouvaient à court de provisions avant la fin du voyage. Situation dont le capitaine profitait pour leur vendre les denrées de base à des prix prohibitifs. L'entassement, la faim, et l'inconfort n'étaient pas les seuls inconvénients, ni les pires dangers, auxquels s'exposaient les émigrants. Aux risques d'incendie et de naufrage s'ajoutait celui des épidémies de choléra et de typhus à bord, que rendaient bien réel la promiscuité, l'insuffisance des rations alimentaires et l'insalubrité des réserves en eau.

Quelles étaient donc les motivations qui poussaient les passagers, comme ceux que l'on voit en partance pour New York (*The Graphic*, 18-12-1869, reproduit dans *Harper's Weekly*, 22-1-1870), à affronter des conditions de transport aussi aléatoires ?

Pour les Irlandais, la terrible famine occasionnée par la maladie de la pomme de terre (1845-47) fut le mobile déterminant, au point que la courbe de l'émigration suit très fidèlement celle de la disette. De même, en Angleterre l'émigration apparaît comme le seul moyen pour les ouvriers et leurs familles d'échapper à la misère noire qui les frappe en période de marasme économique. "*Here and There ; or Emigration a Remedy*" (*Punch*, 1848) est un exemple caractéristique du procédé de mise en page auquel recourent les caricaturistes pour établir un contraste entre la plaie et le remède, entre le présent et le passé ou l'avenir, à l'aide de deux images antithétiques. Ainsi, avons-nous ici, d'un côté, l'indigence avec la répression du vagabondage et les tentations du chartisme (cf. les affiches placardées sur le mur) et, de l'autre, la perspective d'un bonheur parfait promis aux émigrants. Mais l'attrait pour les paradis d'outre-mer et, surtout à l'époque de "la ruée vers l'or", l'attrait pour le métal précieux peut se révéler un mirage riche en désillusions. C'est ce qu'évoque *Punch* (1848) en montrant un balayeur sur le point d'abandonner les trottoirs de Londres pour la Californie, où, croit-il, la poussière d'or se ramasse à la pelle. En Allemagne, en Turquie et en Russie, la décision d'émigrer tenait davantage au besoin vital de se soustraire à l'oppression dont étaient victimes les minorités juives, arméniennes, baltes, finnoises, polonaises, etc.

Sans doute ne faut-il pas négliger les facteurs propres à chaque ethnie ou nationalité. Mais pour la quasitotalité des candidats à l'émigration, les États-Unis représentent à la fois l'eldorado et la terre promise, le pays de la liberté et des opportunités économiques. Et pour leur signifier qu'ils y sont les bienvenus, *Puck* (28-4-1880) montre l'oncle Sam qui, à l'instar de Noé, les accueille à bras ouverts à l'entrée de son arche (cf. Figure 2). Idée récurrente à l'occasion de *Thanksgiving Day* (*Harper's Weekly*, 20-11-1869) et de Noël (*The Wasp*, 1881), où l'on voit l'oncle Sam tenir table ouverte pour tous les peuples de la terre. Columbia, autre figure emblématique des États-Unis, réserve un accueil tout aussi chaleureux que Sam aux ouvriers étrangers, à leur arrivée sur le sol américain (*Life* reproduit dans *Le Rire*, 28-2-1903).

La sollicitude de l'hôte ou de l'hôtesse va jusqu'à mettre en garde les nouveaux venus contre les pièges qui les guettent à leur arrivée à New York (*Puck*, 14-6-1882). La séductrice, le faux homme de confiance, le compatriote soi-disant prêt à les aider, sont autant de chausse-trappes qui s'ouvrent sous leurs premiers pas en territoire américain. Ce n'est pas comme autrefois, des Indiens dont ils doivent se méfier, mais d'aigrefins, voleurs de bagages, changeurs à la sauvette, escrocs de tous poils, qui cherchent à les abuser pour mieux les dépouiller de leurs économies (*Puck*, 3-1-1883).

² Le corpus des illustrations est emprunté aux organes de la presse satirique, et principalement à *Puck*, *Judge*, *The Wasp*, *Harper's Weekly*. Fondés à New York ou à San Francisco, ces hebdomadaires se vendaient dans les gares, les trains, les salons de coiffure. Leur tirage cumulé avoisinait les 500.000 exemplaires.

En contrepoint de ces marques de bienveillance, les critiques à l'égard des immigrants se font plus fréquentes et plus acerbes au fur et à mesure que croît leur afflux. Sous le nombre et la surcharge, le bateau de sauvetage de Sam menace lui-même de chavirer (*The Wasp*, 1881). Voyons ici les principaux attendus du procès qui est fait à la marée montante des immigrants.

Comme nous l'avons dit à propos des bateaux, souvent qualifiés de bateaux poubelles ou bateaux cercueils, par lesquels transitent les immigrants, il n'est pas rare que des épidémies éclatent à leur bord au cours de la traversée. Il arrive certaines années, comme en 1853, que l'on enregistre des cas de choléra dans 75% des navires qui rallient New York depuis Liverpool. C'est donc contre le spectre de cette terrible pandémie qu'essaient de se prémunir les ports américains en multipliant les cordons sanitaires (*"The Kind of 'Assisted Emigrant' We Cannot Afford to Admit"*, *Puck*, 1883) et en interdisant l'accès aux étrangers originaires de pays où sévit l'épidémie (*"They Come Arm in Arm"*, *Judge*, 1892). De la même façon, dans un *cartoon* de *Punch* (10-9-1892), peut-on voir la Grande-Bretagne faire barrage aux immigrants qui s'apprêtent à débarquer, et avec eux le choléra. "En arrière !" leur intime Britannia, et le trident qu'elle tient à la main indique qu'il vaut mieux ne pas prendre sa sommation à la légère

Les immigrants sont considérés comme les vecteurs non seulement de risques sanitaires, mais d'idéologies subversives et donc de dangers pour la paix civile. Pour le sénateur républicain, Henry Cabot Lodge, il n'y a aucun doute sur les racines de l'anarchisme et de la mafia qui gangrènent les villes américaines. Dans un *cartoon* de *Judge* (*"Where the Blame Lies"*, 1891), on le voit qui montre du doigt les hordes d'immigrés qui débarquent à New York, sous le regard critique de l'oncle Sam. Et comme si le geste accusateur ne suffisait pas, ces traîne-misère sont étiquetés "anarchiste russe", "socialiste allemand", "brigand italien", "délinquant anglais", "vagabond polonais", "indigent irlandais", (cf. Figure 3). Aux yeux du sénateur Lodge et de tous ceux qui partagent

ses préventions à l'égard des immigrants, l'unique inconvénient de la prospérité américaine c'est qu'elle agit comme un aimant qui attire tous les déshérités de la terre, en même temps qu'elle



Figure 2 : *Puck*, 28 avril 1880
WELCOME TO ALL



Figure 3 : *Judge*, 1891



Figure 4 : *Judge*, 1903

draine la lie des sociétés étrangères (*Judge*, 26-4-1902). Idée qu'illustre un dessin de *Puck* (2-6-1909) où l'oncle Sam en joueur de flûte de Hamelin entraîne dans son sillage les malfrats et les mafieux au grand soulagement des dirigeants de la planète. Il n'est pas rare que les immigrants soient assimilés à des "rats", qui profitent de la léthargie de l'oncle Sam pour investir son jardin d'Eden (*Life*, 22-6-1893), ou dépeints comme une menace pour les institutions américaines, en raison de leur nombre et de leur caractère "nuisible" (*Judge*, 1903, cf. Figure 4).

On retrouve le même jugement négatif, dépréciatif, porté sur l'immigration dans le tableau contrasté des deux flux migratoires : d'un côté les touristes américains en partance pour l'Europe, où ils vont dépenser de pleins sacs de dollars, et de l'autre les nouveaux arrivants qui débarquent à New York sans le sou, mais avec bombes et poignards (*Judge*, 13-7-1907, cf. Figure 5).

Même s'ils sont en bonne santé, honnêtes, et industriels, les nouveaux venus encourrent le reproche d'être la cause du chômage des ouvriers américains. Le bureau d'emploi en forme de diligence, que conduit l'oncle Sam, laisse sur le bas-côté de la route les ouvriers étatsuniens, quand ils ne roulent pas sous les sabots des chevaux. Ailleurs, la famille ouvrière américaine sombre dans la détresse, victime du lock-out décrété par le capitaliste qui préfère embaucher à vil prix la main-d'œuvre tout juste débarquée (*Puck*, 3-10-1888, cf. Figure 6). Par une sorte d'ironie, la famille ouvrière anglaise se trouve, elle aussi, réduite à la misère par la concurrence du commerce américain (*Punch*, 20-12-1884).

C'est finalement un assez bon résumé de tous les maux plus ou moins directement associés à l'immigration, que nous offre l'illustration du *Ram's Horn* (25-4-1896) intitulée "L'étranger à notre porte" (cf. Figure 7). Il s'agit d'un vagabond dont les fripes et les baluchons portent la mention "pauvreté", "maladie", "anarchie", "superstition", etc. "Entrée libre", peut-on lire sur un des piliers du portail, ainsi que "bienvenue", mais la seconde formule figure beaucoup plus bas, comme si elle était ajoutée du bout des lèvres. Autre signe de son manque d'empressement, l'oncle Sam l'accueille en se pinçant le nez. Par ailleurs "l'étranger" présente les traits que l'on prête généralement à l'immigrant d'origine sémite, bien qu'il ne semble guère enclin à observer le sabbat. C'est du moins ce que suggère l'inscription sur le tonnelet qu'il emporte avec lui. Ceci nous amène à faire un bref arrêt sur l'image de l'immigrant juif.



Figure 5 : *Judge*, 13 juillet 1907



Figure 6 : *Puck*, 3 octobre 1888



Figure 7 : *The Ram's Horn*,
25 avril 1886

II – L'immigrant juif

Plus encore que l'espoir de meilleures conditions matérielles, c'est la volonté d'échapper à l'oppression qui pousse telle ou telle minorité à quitter son pays d'origine. C'était déjà le cas pour les premiers immigrants, au XVII^e siècle, quand les puritains avaient fui la tyrannie des Stuarts, et les anglicans la dictature de Cromwell. Il en va de même pour la diaspora de la fin du XIX^e, qui résulte de la montée de l'antisémitisme par exemple en Allemagne, et surtout des pogroms qui se multiplient dans l'empire tsariste. À tel point que les Juifs représentent alors environ 44% du total des immigrants russes qui débarquent aux États-Unis. Pour endiguer le flot, le président Théodore Roosevelt somme le tsar Nicolas II de mettre un terme aux persécutions dont font l'objet les Juifs sous sa férule : "*Stop your Cruel Oppression of the Jews*" (Judge, 1904). La condamnation de l'opresseur se double d'une offre d'asile en direction des opprimés. Nous avons déjà évoqué l'accueil à bras ouverts que réservent aux réfugiés l'oncle Sam ou Columbia, autre figure emblématique des États-Unis (Frank Leslie's Illustrated Newspaper, 22-01-1881). Cette mission humanitaire peut prendre une coloration biblique. Tel Moïse fendant la mer Rouge de son bâton, Sam ouvre un chemin dans les flots d'intolérance et d'oppression pour permettre aux Hébreux de gagner la terre promise (Puck, 30-11-1881, cf. Figure 8). Ils peuvent ainsi échapper aux monstres et à la tête de mort coiffée d'un casque à pointe, qui se profilent dans les nuées.



Figure 8 : *Puck*, 30 novembre 1881

Et pourtant voit-on également aux États-Unis se développer toute une imagerie antisémite, à partir des années 1870. La cible principale en est le parvenu qui fait étalage de sa fortune et de son autosatisfaction. Un enrichissement aussi rapide qu'ostentatoire inspirant la méfiance ou l'envie, la presse satirique accuse les entrepreneurs juifs, en particulier dans le domaine de la confection, de se comporter en exploitiers pour ne pas dire en esclavagistes. Qu'ils pressurent la main-d'œuvre chinoise, passe encore (*The Wasp*, 1882), le comble c'est qu'ils utilisent les mêmes méthodes, celles du *sweating system* : surmenage, enfermement, abus de toutes sortes, avec les petites mains américaines (Judge, 9-12-1882). L'itinéraire de ces "profiteurs" se trouve inscrit dans une illustration en abyme intitulée "*Their New Jerusalem*" (Judge, 1892). Le personnage central, qui se tient au milieu d'une avenue de New York où fleurissent les enseignes à consonance juive (Moïse, Lazare, Aaron), tourne ostensiblement le dos à l'image en incrustation de droite figurant la longue file d'immigrés dont il est issu. Grâce à sa persévérance et son sens des affaires, il a fait fortune et supplanté les banquiers d'origine hollandaise, qui décident de migrer plus à l'ouest – image en incrustation de gauche. La même trajectoire des pogroms à l'opulence est retracée en raccourci dans deux images anthétiques de l'illustré californien, *The Wasp* (1881). L'oncle Sam salue l'ascension sociale de cette famille juive, dont même le chien est affublé d'un nez crochu.



Figure 9 : *Puck*, 11 janvier 1893

Les deux stéréotypes de l'immigrant juif, celui du vagabond émacié, portant la kippa et une longue barbe noire, et, d'autre part, celui de l'homme ventripotent, aux vêtements criards, servent aux dessinateurs pour indiquer que tel personnage, au type sémitique, est fraîchement débarqué aux États-Unis, ou bien qu'il a eu le

temps d'y prospérer. La meilleure illustration de cette métamorphose est fournie par *Puck* (11-1-1893). Dans l'image intitulée "*Looking Backward*", cinq ploutocrates tentent de faire barrage à un nouvel arrivant sur le sol américain. Manifestement, ils ont oublié ce qu'ils étaient eux-mêmes voici quelques années et que rappellent, à l'arrière-plan, les ombres de leur passé (cf. Figure 9).

Souvent fustigé pour son manque de scrupules et son âpreté au gain, l'immigrant juif enregistre cependant un taux plus faible d'occurrences dans les caricatures américaines que, par exemple, son alter ego irlandais. C'est à ce dernier que nous allons maintenant nous intéresser. Pour introduire un peu de variété dans les intitulés, le titre de la partie suivante se compose des deux prénoms attribués d'office aux immigrés irlandais, même quand ce n'était pas les leurs.

III - Pat et Bridget

Seul ou dans un attroupement, l'Irlandais est immédiatement reconnaissable à son physique et son comportement. On le représente sous l'aspect d'un individu musculeux et hirsute, au faciès prognathe, au nez en pied de marmite, aux joues couvertes de favoris. La physionomie et la pilosité qu'on lui prête semblent donner raison aux thèses de Darwin. Le chapeau bossué, la pipe au bec ou accrochée au couvre-chef, son penchant pour la bouteille de whiskey et la bagarre complètent le portrait ou la caricature.

À en croire les illustrés satiriques, les Irlandais vivent tous dans des masures, sont mariés à des mégères et procréent des ribambelles de marmots, qu'ils peinent à nourrir. De surcroît, il leur faut subvenir aux besoins de la famille étendue ("*American Gold*", *Puck*, 24-05-1882), la nombreuse parentèle restée au pays guettant impatiemment les subsides que lui envoie l'expatrié, qu'il soit maçon ou docker (cf. Figure 10). Quand la chance lui sourit, "Pat" quitte les emplois les moins qualifiés du bâtiment, sur les docks, ou dans les mines de charbon, pour d'autres plus lucratifs et moins exposés aux accidents du travail. De manœuvre ou mineur, il aspire à devenir boutiquier ou barman, policier ou politicien. En effet, les Irlandais sont crédités d'un goût pour la politique, voire d'un certain talent pour gouverner n'importe quel pays, hormis le leur. Par des moyens plus ou moins légaux, ils parviennent d'ailleurs à contrôler les élections dans des villes comme New York, Chicago, ou Saint Louis, qui comptent une importante colonie irlandaise. Quant à "Bridget", elle trouve principalement à se faire employer dans le service de maison, en qualité de domestique, nurse, ou cuisinière. Et dans ces fonctions, le tempérament autoritaire, voire volcanique, qu'elle aurait de naissance, la pousse à vouloir régenter la maisonnée, chez sa patronne, comme chez elle ("*Our Self-made Cooks—from Paupers to Potentates*", *Puck*, 30-1-1881, et "*The Irish Declaration of Independence*", *Ibid.*, 9-5-1883).



Figure 10 : *Puck*, 24 mai 1882

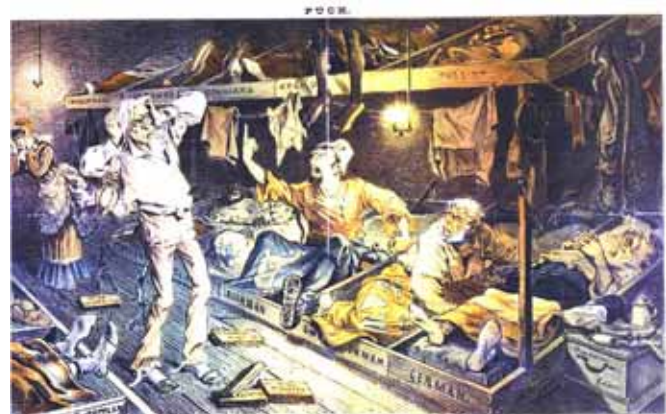


Figure 11 : *Puck*, 7 juin 1882

Hommes ou femmes, les Irlandais ont en somme la réputation d'avoir le caractère bien trempé, ce qui a pu faire hésiter quelques employeurs au moment de les embaucher. L'historien Richard Jensen³ affirme

³ Richard Jensen, "No Irish Need Apply": a Myth of Victimization, in *Journal of Social History* (2002), pp.405-429.

pour sa part que les offres d'emploi dans la presse de l'époque ne viennent aucunement corroborer les pratiques discriminatoires, dont les Irlandais se disaient victimes. D'après lui, la mention "No Irish Need Apply !" ("Irlandais s'abstenir !") n'a jamais existé que dans leur imagination. La formule a néanmoins fait florès, jusque sur les scènes de music halls. Et l'on peut supposer que certains industriels aient préféré recruter des ouvriers allemands "*habiles, rangés, laborieux et calmes*", comme l'écrit Paul de Rousiers, [plutôt que des Irlandais qui] *suscitent constamment des difficultés à cause de leur caractère remuant. On a grand soin, ajoute de Rousiers, de ne pas les réunir dans le même atelier, parce que l'ordre serait trop difficile à y faire régner, et qu'aux époques d'agitation politique surtout, ils deviennent effervescents [...]*"⁴

En tout cas, le stéréotype du trublion irlandais à la tête près du bonnet, est amplement attesté dans les illustrés satiriques américains. "Pat" semble toujours prêt à agiter le brandon de la révolte, même quand il est assis sur un baril de poudre (*Harper's Weekly*, 2-9-1871). Ou bien encore, dans le dortoir pour travailleurs immigrés, on voit ce mauvais coucheur ergoter à n'en plus finir, au grand dam de l'oncle Sam et de Columbia. L'Anglais lui lance un regard noir, tandis que l'Allemand continue de dormir bouche ouverte, à poings fermés (*Puck*, 7-6-1882, cf. Figure 11). Image à rapprocher d'une gravure de Gustave Doré, de dix ans antérieure, qui représente un garni londonien, où officie un prédicateur juste avant l'extinction des feux ("*Un prédicateur laïque*", in Louis Enault, *Londres*, Hachette, 1876). Mais nul ne trouble la lecture des Ecritures saintes dans cette scène en noir et blanc, dont la facture souligne l'écrasement des corps par la fatigue et la misère.

Les caricaturistes se plaisent à exprimer la perplexité, sinon l'exaspération de Sam devant un hôte aussi encombrant (*Puck*, 3-11-1880). Ne sachant comment en venir à bout, Sam se concerta avec John Bull qui lui recommande la manière forte. Mais l'incorrigible semeur de troubles a pris du poids et acquis des droits, en devenant citoyen américain. Aussi l'oncle Sam ne peut-il utiliser avec "Pat" et "Bridget" le même procédé qu'avec l'anarchiste russe, extradé de vive force vers son pays d'origine (*Puck*, 20-4-18). Le vote irlandais pesant lourd dans les élections (*Puck*, 1885), les immigrants sont au contraire courtisés par les deux grands partis. Dans un *cartoon*, *Puck* (14-11-1888) montre les Républicains et les Démocrates en train de leur baiser les pieds ou de leur "lécher les bottes" dans l'espoir de gagner leur suffrage. Il n'en reste pas moins que l'élément irlandais se révèle le plus réfractaire à l'assimilation, d'après cette image où l'on voit Columbia brasser les ingrédients de la nation américaine (*Puck*, 26-6-1889). Malgré le malaxage, la mayonnaise ne prend pas : "Pat" est le grumeau dans l'émulsion, la paille dans le métal qui sortira du creuset (cf. Figure 12).



THE MORTAR OF ASSIMILATION AND THE ONE ELEMENT THAT WON'T MIX

Figure 12 : *Puck*, 26 juin 1889

Au cours de la dernière décennie du XIX^e siècle, on observe cependant une baisse, en nombre et en virulence, des caricatures qui prennent les Irlandais pour cibles. L'explication tient en partie à la promotion sociale dont ont pu bénéficier ces immigrants de langue anglaise, mais aussi à la focalisation des préjugés xénophobes sur d'autres groupes ethniques, que les différences de langue, de culture, et de couleur de peau, exposent aux attaques racistes. Dans le jeu de massacre international qu'illustre *The Wasp* ("*Making their Mark*", 1881), chaque pays se choisit une "tête de turc", quitte à en changer. Pour Marianne, c'est le jésuite, John Bull pour l'Irlande, le Juif pour l'Allemagne – et pour l'oncle Sam – l'immigrant chinois.

⁴ Paul de Rousiers, *La vie américaine* (Paris, Firmin Didot, 1892), p.340.

Dans un registre assez proche, *Puck* ("*A Fair Exchange*", 22-02-1882) suggère d'ins-taurer une bourse aux échanges des émigrés, chaque pays acceptant d'accueillir un lot d'immigrants, à charge de revanche pour les autres nations de le débarrasser de ses propres surnuméraires et indésirables. Ainsi voit-on la reine Victoria prendre les Juifs sous son aile, en contrepartie le tsar Alexandre III récupère les "fenians" irlandais, et l'oncle Sam les Italiens. Un absent de taille dans ce "deal", l'immigrant chinois que les caricaturistes désignent généralement sous le surnom de *John Chinaman*. C'est à lui, qui incarne le péril jaune, que nous consacrerons le dernier volet de cette typologie.

IV - John Chinaman ou le péril jaune

Pour reprendre la métaphore de la prospérité américaine qui agit comme un aimant sur les déshérités des autres continents, précisons que le champ magnétique s'exerce tout naturellement dans deux zones géographiques, à savoir les côtes est et ouest des États-Unis. Ces deux flux migratoires se différencient par leur composition ethnique : celui qui intéresse la côte est reste à dominante européenne, tandis que l'autre comporte un fort contingent d'Asiatiques, et singulièrement de Chinois.

Industrieuse et docile, et de plus peu exigeante en matière de salaire, la main-d'œuvre chinoise avait d'abord été encouragée à émigrer en Californie, pour y assainir les marais, travailler dans les mines, les fermes, et surtout pour construire le chemin de fer transaméricain. Et quand ils n'étaient pas sous contrat pour de grands chantiers, les Asiatiques occupaient de petits emplois dans la vente ambulante, la blanchisserie, ou la confection. "*Un traité, traité dit de Burlingame du nom de son négociateur américain, signé en 1868, avait établi le principe de la libre immigration entre les deux pays et accordé aux Chinois la liberté de se déplacer, de s'établir et de recevoir une instruction aux États-Unis*"⁵. Mais après la récession de 1873, leur présence n'avait pas tardé à susciter des réactions d'hostilité de la part d'autres immigrants et des ouvriers américains, qui leur reprochaient d'être responsables du chômage et de la baisse des salaires.

La presse illustrée se fait l'écho des tensions interethniques qui débouchent parfois sur des violences. Et les images sont légion qui présentent l'immigration chinoise comme une déferlante, voire un raz de marée. Elle peut prendre la forme d'une invasion de criquets qui s'abattent sur les terres de l'oncle Sam et dévorent ses moissons (*The Wasp*, 1878), ou d'une armée de rats – encore eux ! – à qui Columbia jette une bouée de sauvetage (*Puck*, 12-3-1880). Columbia est d'ailleurs la seule à s'apitoyer sur le sort de *John Chinaman* et à le protéger contre la vindicte des autres travailleurs immigrés – au premier rang desquels l'Irlandais – qui menacent de le lyncher (*Harper's Weekly*, 18-2-1871). Danger auquel il ne réussit pas toujours à échapper (c.1880).

Les illustrés satiriques reprennent à leur compte tous les a priori et les griefs qui alimentent le racisme antichinois. Le simple coolie avec qui on ne peut lutter, car il a plus de bras qu'une pieuvre n'a de tentacules (*The Wasp*, 1882, cf. Figure 13), fait irruption chez l'ouvrier américain (*The Wasp*, 1885), pour lui voler son repas, après lui avoir ravi son travail. – Par parenthèse, l'immigrant asiatique n'est pas le seul à être visé : le traîne-misère sicilien joue lui aussi les pique-assiettes (*Judge*, 1898). – Quant au Chinois prospère, il utilise les mêmes procédés que l'exploiteur juif qu'il a remplacé (*The Wasp*, 1882). Et sa voracité est telle qu'il menace de faire main basse sur les industries du tabac, de la confection, des chaussures, etc. (*The Wasp*, 1881).

Le péril – le péril jaune (1899) – étant dans la demeure, et l'Amérique en passe d'être orientalisée, à commencer par la statue de la Liberté, convertie à l'opium (*The Wasp*, 1881), la presse illustrée pratique la discrimination comparative, en valorisant les autres immigrés pour mieux stigmatiser la communauté chinoise. Cette dernière sert de faire-valoir à l'immigration occidentale dans des images antithétiques, qui mettent en opposition le modèle et le repoussoir. D'un côté, le serpent de mer chinois, porteur de tous les maux et maladies, de l'autre, les Européens, soudainement parés de toutes les vertus, qui apportent aux États-Unis leurs capitaux et leurs compétences professionnelles dans les domaines de l'agriculture et de l'industrie (*The Wasp*, 1881). Par souci de préserver leurs emplois on voit même les "bons" immigrés, aux côtés des autochtones américains, édifier un rempart (*Puck*, 29-4-1882). Il ne s'agit pas de la muraille de Chine, ni du mur de Berlin, mais d'un barrage pour endiguer l'arrivée des travailleurs et des produits chinois (déjà !). Même la publicité se met de la partie, comme dans cette réclame pour

⁵ Claude Fohlen, *La société américaine 1865-1970* (Paris, Arthaud, 1973), p.26.

une marque de lessive : grâce à la poudre miracle "*The Magic Washer*", plus besoin des blanchisseurs chinois (c.1886).

C'est dans ce contexte d'os-tracisme et de ressentiments qu'est voté par le Congrès le *Chinese Exclusion Act* (1882), qui suspend pendant dix ans toute immigration chinoise. Ce moratoire sera prolongé de dix ans supplémentaires, puis prorogé de façon permanente jusqu'en 1943, où il sera finalement supprimé par égard pour l'allié chinois. Afin de faire appliquer cette loi fédérale, la première à interdire l'entrée aux États-Unis d'un groupe ethnique sur des critères de race ou de nationalité, l'oncle Sam monte la garde à la frontière avec le Canada, par où cherchent à s'infiltrer les clandestins (*The Wasp*, 27-10-1888). Mais, selon toute apparence, Sam a bien du mal à empêcher qu'elle soit une passoire (*The Wasp*, 1889, cf. Figure 14).

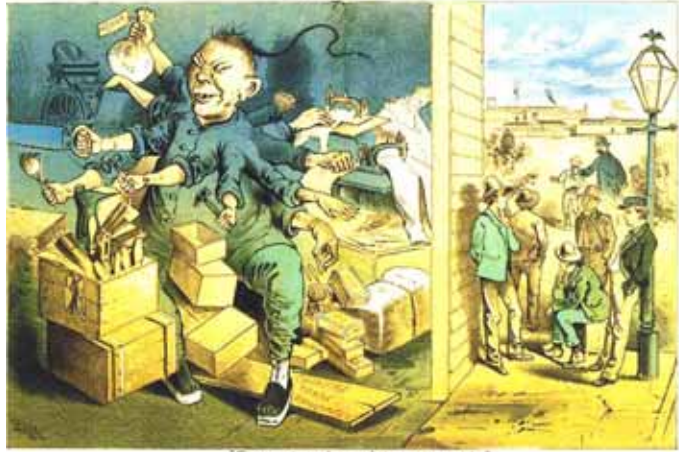


Figure 13 : *The Wasp*, 1882

Le cas des Japonais est assez différent, ne serait-ce que du fait qu'ils commencèrent à arriver plus tardivement aux États-Unis, après la levée par le mikado de l'interdiction d'émigrer, en 1885. De 1900 à 1908, par dizaines de milliers, les Japonais s'établirent en Californie, y achetèrent des terres ou s'installèrent dans les villes, et connurent une réussite qui rendit jaloux certains Blancs. Pour calmer les tensions interraciales, qui risquaient d'envenimer les relations entre les deux pays, le président Théodore Roosevelt signa, en 1907, un *gentleman's agreement* avec le Japon en vue de décourager l'immigration nipponne aux États-Unis. Mais selon *Puck* ("*As to Japanese Exclusion*", 13-03-1907), on se trompait de cible et de méthode. Ce n'est pas au kimono que l'on reconnaît les immigrants vraiment indésirables, ironise *Puck*, mais plutôt à leur mine patibulaire. Ce qui revient à substituer le délit de faciès à l'origine ethnique, comme critère d'exclusion aux frontières. Par la suite, l'oncle Sam adoptera la politique de l'entonnoir et des quotas, pour mieux contrôler le dosage des ingrédients qui entrent dans le mixeur américain.

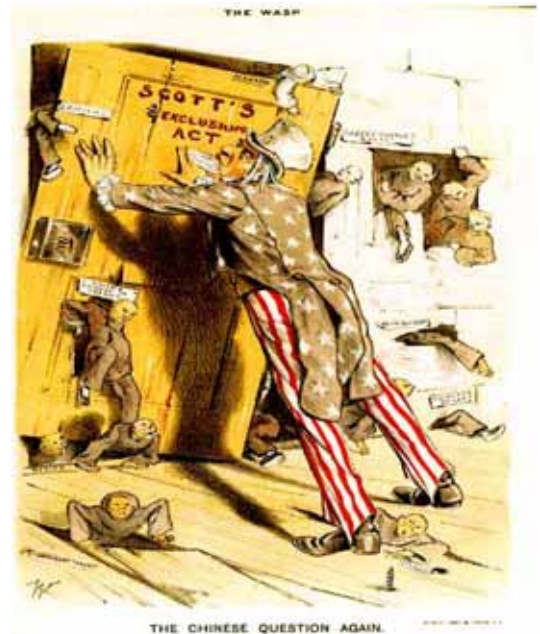


Figure 14 : *The Wasp*, 1889

Même si l'on fait la part de l'outrance propre à la caricature, on peut se poser la question de savoir si le *melting-pot* a aussi bien fonctionné que le laisse croire l'idée, souvent admise, du modèle d'intégration qu'offrirait la société américaine. La presse illustrée montre au contraire un oncle Sam excédé par les dissensions entre les diverses composantes de la nation, chacune réclamant à cor et à cri l'expulsion d'une ou plusieurs autres. On le voit se boucher les oreilles pour ne plus entendre la cacophonie ambiante (*The Wasp*, 1880). La légende ("*a Plague upon all your Goes*") fait écho à la réplique de Mercutio dans *Romeo and Juliet* (Acte III, scène 1) de W. Shakespeare : "*a plague on both your houses*" ("la peste soit de vos deux maisons"). En somme, Sam refuse de prendre parti dans les zizanies qui opposent les Américains entre eux. Il les renvoie dos à dos et leur dit d'aller au diable. Cette image reflète un état d'esprit correspondant à l'époque des plus fortes vagues d'immigration, mais les craintes et les fantasmes, que nous avons évoqués à propos, par exemple, de l'étranger ou de la concurrence chinoise, ne sont pas sans résonance dans le monde actuel.

Aujourd'hui, l'usage même du terme *melting-pot* est à la limite du politiquement correct. On lui préfère l'expression de *salad bowl* – disons salade composée plutôt que saladier – pour décrire une société où chaque minorité vit en autarcie : un Latino peut passer son existence dans certaines régions de Floride ou de Californie sans jamais parler anglais, ou tout au plus un mélange d'anglais et d'espagnol, le "*spanglish*". – Notons incidemment l'absence des Hispaniques dans ce diaporama, pour la simple raison que les caricaturistes américains de l'époque ne les comptent pas parmi leurs cibles privilégiées, sauf pendant la guerre hispano-américaine de 1898. Et dans un tel contexte, la question n'était pas de les accueillir sur le territoire national, mais plutôt de les expulser *manu militari* de Cuba. – Ce changement de terminologie ne peut masquer le fait que les mégalo-poles d'outre-atlantique se caractérisent par une zonation sociale et ethnique, pour ne pas parler de ghettoïsation, en complète contradiction avec le brassage dans un creuset ou un saladier. Et n'en déplaise aux tenants de l'*affirmative action* – discrimination positive, dirions-nous – il reste bon nombre de laissés pour compte, les "manque de bol" du saladier américain, si vous me permettez l'expression. Mais ceci sort du cadre de mon propos, et pourrait faire l'objet de l'épisode suivant dans la typologie que je viens d'esquisser devant vous.

BIBLIOGRAPHIE

Je renvoie à la bibliographie dite "sélective", mais contenant quelque 240 titres, fournie par Roger Daniels à la fin de son remarquable ouvrage, *Coming to America, a History of Immigration and Ethnicity in American Life* (Perennial, Harper Collins, 2002).

DISCUSSION

Claude Imberti : Estimez-vous que l'immigration "noire" ait débouché sur une réussite américaine quant à l'assimilation de cet important apport aux Etats-Unis ? Ces derniers ont-ils été ou non la cible des critiques "caricaturistes", au même titre que les nations recensées par votre très intéressante étude ?

Jean-Pierre Navailles : L'immigration "noire" est bien antérieure à ma période de référence (1880-1910) et à l'usage du terme de "melting pot". Comme vous le savez, elle a concerné des immigrants forcés, vendus pour servir d'esclaves sur les plantations. Cet apport de population mériterait à lui seul une étude spécifique, au même titre que les Hispaniques, mais pour des raisons différentes. Notons cependant que ces deux composantes de la société américaine ne figurent pas au nombre des cibles de la presse satirique de l'époque. Et j'ajoute qu'aujourd'hui, les minorités ethniques sont assurément plus présentes dans la vie politique, la haute administration, la diplomatie, l'armée, les médias, le cinéma, aux Etats-Unis qu'en Europe.

Danièle Michaud : À New York, la sectorisation ethnique, Chinatown, quartier portoricain, etc., est la preuve que le melting-pot n'a pas vraiment fonctionné. En 1979, on considérait encore le jazz comme une musique inférieure, avec beaucoup de dédain.

Jean-Pierre Navailles : Même s'il existe des élites issues de la communauté noire, celle-ci a longtemps souffert de discriminations, et pas seulement dans le registre musical. Le jazz a certes gagné en considération. Reste à savoir si le "dédain", dont vous parlez, appartient définitivement au passé dans d'autres domaines.

Pierre Muckensturm : À la fin du XIX^e siècle, les États-Unis étaient présentés comme le "melting pot" qui évoque le monde difficile du haut-fourneau et de la métallurgie. Aujourd'hui, on parle volontiers de "salad bowl" qui fait référence à l'environnement plus agréable de la cuisine. Ce glissement sémantique vous paraît-il refléter une réalité sociale ?

Jean-Pierre Navailles : Le terme de "melting pot" a fait long feu, parce qu'il ne reflète pas la réalité multiculturelle et multiconfessionnelle de la société nord-américaine. Il ne s'agit plus désormais d'exprimer la fusion, comme dans un haut-fourneau, mais le brassage d'ingrédients d'origines diverses dans un même récipient. Précisons que par exemple, au Canada, on parle plus volontiers de mosaïque.

Gaston Souliez : Comment peut-on concilier cet échec "relatif" du melting pot que vous décrivez, laissant subsister de nombreux communautarismes, et la perception que l'on a d'une espèce de "religion civile" qui rassemble avec fierté les "Américains" (ou du moins une très grande majorité) quelles que soient leurs origines, autour de la constitution, du drapeau et de l'hymne national ?

Jean-Pierre Navailles : Le citoyen américain ne se résume pas à la figure iconique du WASP (White Anglo-Saxon Protestant). Et votre question, si c'en est une, résume parfaitement une des particularités de la nation américaine, à savoir le très fort ciment patriotique, mâtiné de religiosité, qui est consubstantiel d'un non moins vif sentiment d'appartenance à une communauté ethnique. Singularité que traduit de façon inadéquate l'expression même de "melting pot", qui relève du mythe ou de l'utopie plus que de la réalité.

UNE DATE CAPITALE : LE 7 MARS 1936, LA REMILITARISATION DE LA RHÉNANIE¹

Bernard Pradel

RÉSUMÉ

Devenu Chancelier du Reich en mars 1933, Adolf HITLER, trois ans plus tard, juge le moment venu d'abolir unilatéralement le traité de Versailles en procédant, en premier, à la remilitarisation de la Rhénanie. C'est ainsi que le 7 mars 1936, contre l'avis de ses généraux et de ses diplomates, il fait réoccuper la rive gauche du Rhin par plusieurs unités de la nouvelle armée allemande encore en gestation. Alors qu'il eût été facile pour l'armée française, dont la supériorité militaire était encore manifeste, de repousser et de disperser les forces allemandes, d'autant qu'elles ne comptaient que quelques dizaines de milliers d'hommes, le gouvernement français, mal conseillé par le grand état-major et non soutenu par le gouvernement britannique, et de plus préoccupé par l'approche des élections législatives de mai 1936 remportées par le Front Populaire, deux mois plus tard, écarta toute action militaire pour porter l'affaire devant la Société des Nations dont l'intervention n'aboutit à aucun résultat positif pour la France. Ainsi, la France manqua l'occasion, la dernière occasion, car l'Allemagne réarma très vite, de contenir la puissance militaire de celle-ci et peut-être d'éviter le conflit qui devait naître trois ans plus tard.



Au matin du 7 mars 1936, Hitler monte à la tribune du Reichstag et déclare aux députés qu'il a convoqués d'urgence :

Aux offres amicales et aux assurances pacifiques que l'Allemagne n'a cessé de lui réitérer, la France a répondu par une alliance militaire avec l'Union Soviétique, qui est exclusivement dirigée contre elle et qui constitue une violation du Pacte rhénan. Dès lors, le traité de Locarno a perdu toute signification et a pratiquement cessé d'exister. Le gouvernement allemand ne se considère plus lié à ce pacte caduc. Il se voit désormais contraint de faire face à la nouvelle situation créée par cette alliance. En vertu du droit inaliénable que possède chaque peuple de garantir ses frontières et de sauvegarder ses moyens de défense, il a rétabli à la date de ce jour la pleine et entière souveraineté du Reich sur la zone rhénane démilitarisée. À l'heure historique où je vous parle, les troupes allemandes viennent de pénétrer dans les provinces occidentales du Reich pour y occuper leurs garnisons du temps de paix.

De fait, à ce même moment, les régiments de la Wehrmacht se sont mis en marche pour la Rhénanie. Vers midi, un bataillon du 39^{ème} régiment d'infanterie débarque à Cologne-Kalk. Au même instant, les premiers avions militaires font leur apparition dans le ciel. Une foule compacte borde les rues qui descendent vers le Rhin. En quelques minutes, les berges du fleuve et le centre de la ville se sont remplis de monde. À 12h50, le premier officier de la nouvelle armée allemande franchit le pont Hohenzollern. Le bourgmestre de Cologne s'avance vers lui pour lui souhaiter la bienvenue. Le commandant du détachement lui répond : "Nous sommes fiers et émus d'être les soldats auxquels le Führer a ouvert les routes de la Rhénanie". En moins d'une heure, toute la ville de Cologne s'est transformée en une mer de drapeaux. La foule acclame frénétiquement les troupes qui défilent sur la place de la Poste. Des jeunes filles lancent des fleurs aux officiers et aux soldats. À la tension angoissée des premières minutes succède à présent un enthousiasme délirant. Au même instant, des scènes identiques se déroulent dans toute la Rhénanie. À Cologne, à Coblence, à Mayence, à Mannheim, les ponts résonnent sous le pas cadencé des soldats.

¹ Séance du 16 mars 2006.

Il y a dix-huit ans, dans le demi-jour brumeux de novembre, ces mêmes ponts vibraient sous le pas morne des armées de l'Ouest qui rentraient du front, défaites et harassées. À présent, le mouvement s'effectue en sens inverse, sous la clarté radieuse d'une journée de printemps. Les soldats qui défilent sont les jeunes recrues de la classe 14. À dix-huit ans de distance, ces deux scènes symétriques semblent ouvrir et fermer une période de l'histoire allemande. Pendant tout l'après-midi, dix-neuf bataillons et treize batteries, soit en tout trente mille hommes environ, sillonnent les routes de la Rhénanie et du Palatinat, marchant en direction de la frontière française. À 18 heures, elles s'installent dans leurs nouvelles garnisons. Ce ne sont encore que des détachements symboliques, c'est-à-dire des unités à effectifs réduits, opérant isolément et dépourvus d'un commandement unique ; mais le lendemain et les jours suivants, l'arrivée des renforts se poursuit. Quarante-huit heures plus tard, la rive gauche du Rhin est occupée.²

Comment la France allait-elle réagir à ce qui était une violation flagrante et délibérée du traité de Versailles, un coup de force doublé, on le verra plus loin, d'un coup de poker ? C'est ce que nous examinerons après avoir évoqué, dans un premier temps, la situation internationale du moment, et plus particulièrement celle des principales puissances concernées par le traité de Versailles, c'est-à-dire les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France d'une part, l'Allemagne d'autre part.

LA SITUATION INTERNATIONALE AU DÉBUT DE L'ANNÉE 1936

Situation internationale : Avant d'examiner la situation des principales puissances concernées par le traité de Versailles, il convient d'évoquer la situation internationale dont les éléments les plus caractéristiques sont la crise économique de 1929, le déclin de la Société des Nations et la totalitarisation de l'Europe avec la création, dans un certain nombre de pays européens, de régimes dictatoriaux ou autoritaires à la place de régimes démocratiques.

C'est, on s'en souvient, par le crack boursier d'octobre 1929 à Wall Street qu'allait éclater une crise économique jamais connue, et qui, après avoir frappé les États-Unis, devait s'étendre à l'Europe, d'abord à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne, puis quelques années plus tard à la France où elle persista jusqu'en 1939. Outre d'innombrables faillites et fermetures d'entreprises, cette crise provoqua un chômage considérable qui en 1931 touchait trente millions de salariés dont quinze à dix-sept millions aux États-Unis, plus de six millions en Allemagne et trois millions en Grande-Bretagne. En Allemagne ainsi qu'en France, elle se traduisit notamment par un malaise des classes moyennes qui s'appauvrirent, ce qui rendit plus âpres les antagonismes sociaux en dépit des mesures prises pour remédier à ses conséquences.

En 1935, la Société des Nations est sur le point de s'effondrer. L'affaire des sanctions prises contre l'Italie dans la question éthiopienne va lui porter le coup de grâce. Les grandes conférences tenues au cours des années précédentes, telles que la conférence de trêve douanière en 1929 et la conférence monétaire et économique réunie à Londres en juillet 1933, n'ont pas débouché sur des solutions concrètes. Il en sera de même de la conférence sur le désarmement ouverte en février 1932 et qui poursuivra difficilement ses travaux jusqu'en avril 1935 sans parvenir à un accord, après que le Japon, en mars 1933, et l'Allemagne, en octobre de la même année, s'en soient retirés pour reprendre leur liberté d'action.

En instaurant comme le voulait Wilson la diplomatie publique, qualifiée par dérision de diplomatie des palaces, à la place de la diplomatie traditionnelle, secrète et lente mais à coup sûr plus efficace, en accueillant des États totalitaires, en restant privée de moyens de contrainte pour faire exécuter ses décisions, la SDN cumulait, de toute évidence, un ensemble de handicaps qui expliquent son manque d'efficacité et de crédibilité auprès de ses membres. Avec le déclin de la SDN, faut-il parler aussi du déclin de la démocratie en Europe en présence du phénomène de totalitarisation qui se développe en particulier en Europe Centrale et en Europe de l'Est dans les années vingt ? La Russie ayant ouvert la marche en 1917, lui feront suite l'Italie en 1922, l'Autriche de Dollfuss et le Portugal de Salazar en 1932, l'Allemagne en 1933, ainsi que plusieurs pays d'Europe Centrale, la Pologne, la Yougoslavie, la Grèce, la Roumanie. Dans tous ces pays, les organes représentatifs, quand ils existent, jouent un rôle purement nominal, le pouvoir de décision étant confisqué par le chef de l'État et sa camarilla.

² C'est à Jacques Benoist-Mechin, auteur d'une *Histoire de l'Armée allemande*, un grand livre qui est en réalité une fresque magistrale de l'histoire de l'Allemagne entre 1918 et 1946, que nous avons emprunté ce récit alerte de l'entrée des troupes allemandes en Rhénanie.

Situation des puissances concernées : En nous en tenant aux quatre principales puissances signataires du traité de Versailles, les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France du côté des vainqueurs et l'Allemagne du côté des vaincus, on constate de nombreuses différences entre elles dans la conduite de leurs politiques intérieures comme de leurs politiques étrangères.

Les États-Unis font face à la gravité de la crise en sortant de leur rôle traditionnel dans l'ordre économique. Après son élection à la présidence en octobre 1932, F. D. Roosevelt va prendre un ensemble de mesures, connues sous l'appellation de "New Deal", ainsi qu'un programme de grands travaux, qui permettront de relancer l'économie américaine à partir de 1935. Vis-à-vis de l'Europe, Roosevelt continuera la politique de ses prédécesseurs, dite du "non engagement" en se bornant, jusqu'en 1939, à envoyer des observateurs ou des experts aux conférences internationales.

La Grande-Bretagne, après avoir traversé une période difficile immédiatement après la guerre, notamment dans l'ordre économique, aborde les années trente en procédant à d'importantes réformes. Ainsi décide-t-elle, sur les plans économique et financier, par les accords d'Ottawa de 1932, la suspension de l'étalon or, la dévaluation de la livre sterling, la modernisation de son industrie, l'abandon du libre-échange, enfin l'institution de "la préférence impériale". Dans l'ordre politique, elle donne un nouveau visage à l'Empire britannique avec le statut de Westminster de 1930 créant le Commonwealth, souple fédération d'États égaux et souverains, liés à la Couronne britannique et par l'octroi à l'Inde, en 1935, d'une nouvelle constitution plus libérale.

Cette même année, la 25^{ème} année du règne de George V, qui décèdera en janvier 1936, est marquée par les fêtes d'un Jubilé splendide. Il n'empêche que la Grande-Bretagne est en recul depuis la fin de la première guerre mondiale : elle a perdu la maîtrise des mers d'Extrême-Orient au profit du Japon dont elle n'est plus l'alliée ; elle est devenue financièrement dépendante de l'Allemagne, l'obligée des États-Unis en raison des dettes de guerre dont Washington exige le remboursement ; enfin, la Royal Navy a abandonné la règle des "TWO Power Standard" qui assurait sa supériorité maritime dans le monde et ne dépasse pas en puissance la flotte des États-Unis. De plus, comment pourrait-elle se faire respecter alors qu'elle ne dispose, pour intervenir en Europe, que de deux divisions entraînées, contre trente-six pour la petite Tchécoslovaquie, et que la reconstitution de la Royal Air Force n'en est encore qu'à ses débuts ? Faut-il s'en étonner quand on sait le pacifisme foncier qui caractérise l'opinion britannique depuis la fin de la guerre ; celle-ci, malgré les mises en garde d'un Churchill, persistera à croire en la parole et aux intentions pacifiques d'Hitler, jusqu'à la crise tchécoslovaque de septembre 1938.

Au demeurant, la plupart des dirigeants britanniques partageaient cet état d'esprit, à preuve le fait que la Grande-Bretagne n'hésite pas à passer avec l'Allemagne, le 18 juin 1935, sans en informer les Italiens ni les Français, un accord autorisant cette dernière à construire une flotte de guerre égale en tonnage à 33% de la flotte anglaise, la proportion de 45% étant admise pour les sous-marins, accord qui jette par-dessus bord le traité de Versailles et qui témoigne de la permanence des grands principes de la diplomatie britannique : pas de puissance cherchant la prépondérance sur le continent, en l'occurrence la France de 1918 à 1938. Le drame, c'est que la diplomatie française, aveuglée par son anglophilie, ne s'en rend pas compte et reste attachée à l'alliance avec une Angleterre qui, au-delà des grands mots, ne se comporte plus comme un allié sûr.

La République de Weimar ne devait pas survivre aux conséquences d'une particulière gravité de la crise de 1929, aux divisions des partis démocratiques, enfin aux troubles créés par un parti national-socialiste en pleine ascension et qui exploite à son profit les mécontentements de toutes sortes. Hitler n'a-t-il pas promis aux Allemands l'ordre, le retour à la prospérité et la résorption du chômage, mais aussi l'abolition du traité de Versailles, du diktat. Car pour les Allemands de toutes conditions, venant après la trahison de Wilson et un armistice consistant en une capitulation sans condition, ce traité non négocié mais imposé, aux conditions anormalement dures (ne fut-il pas qualifié de paix carthaginoise ?) était à la fois une injustice et une humiliation qu'ils espéraient bien effacer un jour. En arrivant en tête aux élections de juillet 1932, le parti national-socialiste s'approche du pouvoir. Hitler attendra six mois pour qu'un Hindenburg hésitant se décide à lui proposer le poste de chancelier le 30 janvier 1933. En quelques étapes échelonnées sur dix-huit mois, une dictature nationale-socialiste va se mettre en place : le 5 mars, élection d'un nouveau Reichstag, duquel sont exclus les 81 élus communistes ; 23 mars, vote par le Reichstag des pleins pouvoirs au gouvernement ; du 10 mai au 4 juillet, dissolution des autres partis politiques et des syndicats ; 1^{er} décembre, loi constitutionnelle conférant au parti national-

socialiste la suprématie dans l'État ; 17 décembre, élection d'un nouveau Reichstag avec le système de la liste unique, ce qui permet au nouveau régime d'obtenir 92% des voix en faveur de sa politique ; 30 janvier 1934, suppression des Landtag, l'Allemagne devenant, pour la première fois dans son histoire, un État centralisé ; 1er avril 1934, sans attendre la mort d'Hindenburg en train d'agoniser, Hitler fait adopter un texte régissant sa succession avec la fusion des fonctions de président du Reich et de chancelier ; peu après, obligation est faite à tous les cadres de l'armée de prêter un serment d'obéissance au Reichführer ; à ce serment fait suite un plébiscite dans lequel plus de 38 millions d'électeurs donnent leurs voix à Hitler (près de dix millions voteront contre ou s'abstiendront) qui devient désormais le maître du Reich. Entre temps avait eu lieu les 30 juin et 1er juillet 1933, avec l'élimination sanglante de plusieurs centaines de membres de la SA et d'opposants divers, la mise au pas de celle-ci, un massacre auquel Visconti devait donner l'image d'une tragédie shakespearienne dans un film superbe, *Les Damnés*. "Une tempête est passée sur l'Allemagne avec la violence d'un typhon", dira Benoist-Méchin de cet événement.

Au plan économique, Hitler lance, en 1933, un premier plan quadriennal. De grands travaux publics vont contribuer à résorber le chômage qui aura pratiquement disparu en 1937. Mais ce fut seulement le réarmement, conduit clandestinement depuis l'accord germano-russe de Rapallo de 1921 et limité à des prototypes jusqu'en 1935, puis mené au grand jour, qui assurera la relance de l'industrie, au point qu'en 1939 elle avait pris la seconde place dans le monde. Avec les jeux olympiques, l'année 1936 promettait de s'ouvrir sous des auspices favorables pour l'Allemagne, pour autant qu'on ignorât ou qu'on feignît d'ignorer les côtés sombres du régime nazi : une police nombreuse et omniprésente, articulée en plusieurs corps (SS, SA, Gestapo) composés de fanatiques, la mise à l'écart des juifs dès 1933, puis les lois antiraciales de Nuremberg de 1935, les camps de concentration etc....

Crise, tel est le mot, écrit René Rémond dans un ouvrage sur l'histoire du XX^e siècle (auquel on se réfère habituellement pour définir la situation générale de la France dans les années trente) : crise économique qui touche l'un après l'autre tous les secteurs, crise de surproduction de l'industrie, crise de l'emploi, crise de consommation, crise des finances publiques, crise aussi des relations internationales avec la remise en cause de l'ordre établi par les traités de 1919-1920, crise morale et intellectuelle qui s'attaque aux idées reçues et aux valeurs sur lesquelles reposait le pacte social. La crise économique, on l'a déjà noté, devait se poursuivre en France jusqu'à la veille de la seconde guerre mondiale pour des raisons qui tiennent aux faiblesses de l'économie française : sous-industrialisation, manque de capitaux, retard de l'agriculture qui d'après les travaux d'Alfred Sauvy se place au dernier rang des agricultures occidentales, un niveau de vie médiocre, enfin une dégradation continue des finances publiques. À l'équilibre budgétaire réalisé par Poincaré à partir de 1926 succède en 1932 un déficit qui va devenir chronique et ira en s'aggravant au fil des années. Malgré le recours à la procédure des décrets-lois, les gouvernements en place, mal soutenus par des majorités plus ou moins éphémères, ne parviendront pas à comprimer les dépenses publiques qui ont triplé en l'espace d'un quart de siècle, ni à augmenter, autant qu'il serait nécessaire, les recettes provenant d'une fiscalité que l'opinion publique s'accorde à trouver à la fois dévorante et injuste. De là des crises ministérielles à répétition (il n'y aura pas moins de vingt-huit ministères entre 1919 et 1935) qui révèlent une crise des institutions politiques, spécialement de l'institution parlementaire à laquelle des hommes politiques de la qualité d'André Tardieu et de Gaston Doumergue tenteront en vain de remédier.

Autres problèmes non moins préoccupants : d'une part, la situation démographique du pays dont la population, revenue à 41.200.000 habitants en 1930, grâce au retour de l'Alsace-Lorraine et à une forte immigration, n'augmente pas, les décès l'emportant même sur les naissances à partir de 1935 du fait d'un taux de fécondité (1,76%) qui est l'un des plus bas d'Europe et, d'autre part, les problèmes relatifs à la défense nationale sur lesquels nous reviendrons plus loin.

Nous en terminerons avec la France en évoquant deux traits particuliers au peuple français de cette époque, qui contribuent, dans une certaine mesure, à expliquer la décision que prit le gouvernement français pour dénouer la crise du 7 mars 1936.

Premier trait : le manque de curiosité à l'égard des pays étrangers et du monde en général. C'est ce que déplore Marc Bloch quand il analyse, dans son beau livre *L'étrange défaite*, les causes de la défaite de 1940, en donnant comme exemple que rares parmi ses relations étaient ceux qui avaient lu le *Mein Kampf* de Hitler dans l'édition française parue en 1934, qui fut un fiasco. Si cette "paresse de savoir", disait Marc Bloch, cette "incuriosité" (Henri Amouroux) étaient largement répandues dans les classes aisées et moyennes qui continuaient plus ou moins à se repaître des

illusions de la victoire de 1918, elles se retrouvent aussi dans la classe politique. Ainsi, dans ses *Souvenirs d'une Ambassade à Berlin*, publiés après la guerre, André François-Poncet qui représenta la France en Allemagne de 1931 à 1938, précise, en le déplorant, que le gouvernement français ne lui demanda jamais son avis sur la situation en Allemagne ni sur les relations de la France avec ce pays, et qu'il ne le convoqua à Paris qu'une seule fois en huit ans. De même, l'économiste Alfred Sauvy fustige, dans ses *Souvenirs*, la profonde ignorance des problèmes économiques qu'il fut amené à constater chez beaucoup d'hommes politiques, dont devaient se ressentir jusqu'en 1938 la conduite de la politique économique en général et la gestion de la crise de 1929 en particulier.

Autre trait tout aussi important : le pacifisme profond du peuple français qu'analyse en termes particulièrement éclairants François Furet dans son dernier et remarquable livre *Le passé d'une illusion*, paru en 1995. On y lit :

La France vit depuis 1918 à l'ombre de la guerre. Dans chaque maison, chaque famille a mis à la place d'honneur la photo du père, du frère ou du mari disparus ; chaque village a fait graver sur le monument construit sur sa grand-place la longue liste de ses morts qui étonne encore le passant d'aujourd'hui et n'a pas tout à fait cessé de l'émouvoir. Cette formidable victoire militaire, personne ne sait qu'elle est à la fois la première et la dernière dans le siècle mais tout le monde sent ce qu'elle a coûté et continue à en payer le prix dans l'économie de ses souvenirs. L'hécatombe a décimé les jeunes générations, elle a ruiné le pays vainqueur, qui n'était pas le plus fort, aussi bien que le pays vaincu, traité avec une extrême rigueur. Qu'ils soient de droite ou de gauche, les Français ne veulent plus avoir jamais à repartir au massacre, ce qui les porte soit à exalter une force qui les a fuit, soit à faire la guerre à la guerre, y compris contre leur gouvernement.

LA CRISE DU 7 MARS 1936 ET SON DÉNOUEMENT

Pour réaliser son coup de force, Hitler a bien choisi son jour, un samedi où d'ordinaire la plupart des ministres français se trouvent dans leurs circonscriptions, loin de Paris. "C'est maintenant ou jamais qu'il faut agir", affirme-t-il d'un ton péremptoire dans une réunion avec les chefs de l'armée tenue quelques jours auparavant et dont Benoist-Méchin, avec son talent de conteur, nous fait le récit. Un silence de mort succède à ses paroles. Les assistants sont atterrés. Hitler se rend-il compte des risques auxquels il s'expose ? Comment peut-il croire que la France se laissera arracher son dernier atout sans réagir. À leurs yeux, la remilitarisation de la Rhénanie est un acte de folie. Au bout d'un long moment, le général Von Blomberg se décide à exprimer ses appréhensions. À l'aide de chiffres précis, il démontre au Führer que l'infériorité militaire de l'Allemagne, tant au point de vue des effectifs que des armes, la met dans l'impossibilité de répondre à une riposte française. La nouvelle Wehrmacht est plus faible qu'il y a deux ans parce qu'elle est en pleine réorganisation. Les recrues de la classe 14, incorporées en novembre 1935, n'ont que six mois d'instruction. Quant au matériel, notamment en ce qui concerne les avions et les chars, il est encore loin d'être au point. Il faut encore deux ans à la Wehrmacht avant qu'elle puisse subir l'épreuve du feu. Telle qu'elle est en ce moment, elle sera écrasée. MM. Von Neurath et Schacht interviennent dans le débat. Ils font les plus expresses réserves sur le succès de l'entreprise en se plaçant au point de vue diplomatique et financier.

Mais Hitler refuse de se laisser influencer par l'avis de ces experts. "Tous les dangers que vous me dépeignez seraient peut-être vrais, en cas de réaction française", leur répond-il, "en réalité ils sont illusoire car la France ne bougera pas". "En êtes-vous certain ?" insiste Neurath. "Je vous répète que la France ne bougera pas. Exécutez mes ordres et fiez-vous à moi pour le reste."

Cette opération était d'autant plus hasardeuse qu'elle ne pouvait pas bénéficier de l'effet de surprise, les autorités civiles et militaires françaises en ayant été avisées plusieurs mois auparavant de plusieurs côtés : l'ambassade de France à Berlin, le consulat de France à Cologne et le deuxième bureau de l'État-Major. Paul Marie de La Gorce précise dans son livre *La Troisième République et son armée* :

Le 27 février 1936, le Ministre de la Guerre, le Général Morin, se mit d'accord avec le commandant en chef, le général Gamelin, sur les mesures à prendre au cas où l'armée allemande entrerait en Rhénanie. Ils jugèrent que les effectifs du temps de paix ne permettaient aucune action offensive et qu'il faudrait procéder au rappel des disponibles et des mobilisables originaires des départements frontaliers. Tout dépendait du rapport des forces militaires de la France et de l'Allemagne à cette date. Depuis que le problème des classes creuses avait conduit le

gouvernement français à rétablir le service de deux ans, les effectifs sous les drapeaux en métropole étaient de 370.000 hommes dont 62.000 militaires de carrière. Sans doute la totalité de ces forces était très loin de se trouver en couverture à proximité de la frontière allemande mais il était possible, en outre, de mobiliser 150.000 réservistes en deux jours, 350.000 en trois jours et 540.000 en six jours. Dans l'immédiat, le rapport des forces jouait donc en faveur de la France, étant donné l'absence de toutes réserves certaines en Allemagne. C'est seulement à terme que la puissance démographique et industrielle allemande pouvait modifier l'équilibre.

C'est le lendemain matin 8 mars que le conseil des Ministres peut se réunir au grand complet sous la présidence de M. Lebrun. Jacques Benoist-Méchin, encore lui, va nous en livrer le récit : M. Flandin, Ministre des Affaires Étrangères, commence par faire le point de la situation : la Rhénanie est occupée, déclare-t-il, bien que ce ne soit que par des détachements symboliques, le fait n'en est pas moins patent. Le pacte de Locarno est déchiré. En échange, Hitler nous propose un pacte de non agression de 25 ans. Il offre également d'établir de part et d'autre de la frontière franco-allemande une zone démilitarisée dont le gouvernement français fixera lui-même la profondeur. Entrer dans ses vues serait s'incliner devant le coup de force, objecte Sarraut. Il ne saurait être question de négocier sous la menace. D'un avis unanime, les propositions allemandes sont considérées comme irrecevables. J'ai pris contact avec Londres, poursuit M. Flandin. Nous nous sommes mis d'accord pour convoquer immédiatement à Paris une conférence des puissances signataires du traité de Locarno. C'est bien, mais ce n'est pas suffisant ! s'exclame M. Paul Boncour, appuyé par M. Mandel. Chaque heure qui s'écoule renforce la position allemande. Il faut que notre réponse soit fulgurante et immédiate.

Le conseil des Ministres proclame en conséquence " que la provocation allemande est un acte d'hostilité qui exige une riposte militaire de la part des signataires du traité de Locarno". Il adopte plusieurs mesures dont celle de faire occuper la ligne Maginot par ses effectifs de temps de guerre.

À 14 heures, le Président du Conseil, Monsieur Sarraut, prononce à la radio un discours qu'il termine par ces paroles, qui passeront bientôt pour une rodomontade ! "Je le déclare solennellement. Jamais la France ne négociera avec l'Allemagne aussi longtemps que Strasbourg sera à portée des canons allemands !" Puis, dans le courant de l'après-midi il reçoit les ministres des trois armes en présence du général Gamelin. "Alors, où en sommes-nous ?" leur demande-t-il avec vivacité. "Quelles mesures pouvons-nous prendre pour répondre à la provocation allemande ? Quelle est la situation de notre armée et quels délais lui faut-il pour entrer en action ?" La réponse qu'il reçoit lui fait l'effet d'une douche glacée. Oui, les unités frontalières sont en état d'alerte, oui, la ligne Maginot est occupée. Derrière elle, les divisions nord-africaines remontent du Midi. Mais là, s'arrêtent nos possibilités. "Nous porter en avant de la ligne Maginot ne serait pas conforme aux intérêts du pays", affirme le général Gamelin "Ne pourrait-on au moins occuper la Sarre en y envoyant quelques unités légères", insiste Sarraut ? "Pour disposer des effectifs nécessaires, répond Gamelin, il ne suffit pas de rappeler les permissionnaires. Il faut décréter une mobilisation générale". Le général est ému. Il parle à voix basse mais son diagnostic est formel. Impossible d'aller plus loin.

On sait aujourd'hui, observe François-Georges Dreyfus, professeur d'histoire contemporaine à la Sorbonne, dans un excellent livre "*1919-1939. L'engrenage*", grâce aux travaux du colonel Defrasne, qu'une mobilisation générale ne s'imposait aucunement. La mise sur pied de guerre des grandes unités de la zone frontière était réalisable dans un délai de vingt-quatre heures. Sans les régiments de forteresse, on pouvait compter sur 70.000 à 80.000 hommes à pied d'œuvre sur la frontière dans la nuit du 7 au 8 mars. Les divisions de l'Est, 1^{ère}, 11^{ème}, et 14^{ème} divisions d'infanterie, 2^{ème} division de cavalerie et 2^{ème} DINA, ainsi que le 500^{ème} régiment de chars, après le discours du président Sarraut, s'attendaient à marcher sur certaines villes allemandes. En face, on l'a déjà vu, les Allemands mettaient en ligne une dizaine de bataillons d'infanterie, huit groupes d'artillerie et quelques avions, renforcés par quelques unités de la SS et de la SA et des membres du Service du travail, au nombre d'une cinquantaine de mille, qui, s'ils portaient l'uniforme, étaient dépourvus de toute formation militaire. D'évidence, les troupes allemandes entrées en Rhénanie ne faisaient pas le poids face à l'armée française qui les aurait balayées sans difficulté pour autant qu'elles auraient cherché l'affrontement. Les généraux allemands le savaient et c'est pourquoi ils eurent du mal à maîtriser leur inquiétude. Quant à Hitler lui-même, il reconnaîtra plus tard "qu'il a vécu ces journées sous le poids d'une angoisse qu'il espère bien ne plus revivre, fût-ce dans dix ans". Et au procès de Nuremberg, le maréchal Keitel raillera la timidité dont a fait preuve le commandement français dans cette affaire.

Aussi bien, a-t-on du mal à comprendre la position adoptée par le haut commandement français. En écartant une action offensive menée sans mobilisation préalable, à laquelle s'attendaient les généraux allemands, n'a-t-il pas laissé prévaloir la conception défensive retenue par la loi sur l'organisation militaire de 1927 et que confirmait le maréchal Pétain en déclarant, en avril 1935, à l'occasion d'une conférence, que "l'armée française est essentiellement conçue pour la défensive." Mais cette conception n'était-elle pas dépassée alors qu'en Allemagne et en France avec le colonel de Gaulle qui venait de publier un livre sur la question ayant pour titre "Vers l'armée de métier", se développait une stratégie nouvelle fondée sur le rôle des divisions blindées. Cette même année 1935, le haut commandement, Pétain en tête, devait se déclarer hostile au projet de création des divisions blindées de de Gaulle et réussit à le faire échouer. Cet immobilisme d'un haut commandement "attardé dans une doctrine dépassée", Paul Marie de La Gorce l'explique en rappelant "qu'il était composé d'hommes qui avaient commandé des brigades, des armées ou des corps d'armée en 1918. Installés à leurs postes, ils pesaient sur l'avancement mais surtout immobilisaient les recherches tactiques, les audaces doctrinales, les efforts de rénovation militaire. Pétain régnera sur l'armée jusqu'en 1930 et y gardera son influence jusqu'en 1936."

"L'Allemagne a-t-elle gagné ?" poursuit Benoist-Méchin. Pas encore. Elle n'a obtenu qu'un répit. Sa situation demeure précaire. La France a procédé à un début de mobilisation. Elle a alerté ses alliés. De ce fait, un mécanisme se trouve mis en marche, qui peut fort bien aboutir à une guerre générale. Tout dépend à présent de l'attitude de l'Angleterre. Flandin a téléphoné à Londres, pour demander au gouvernement anglais de procéder, sur terre, sur mer et dans les airs, à une mobilisation parallèle à celle de la France. Mais l'Angleterre ne veut à aucun prix s'engager dans cette voie. Elle n'entend pas remettre en cause l'accord naval qu'elle a conclu avec l'Allemagne moins de neuf mois auparavant. De plus, l'opinion anglaise n'est nullement prête à affronter une guerre pour empêcher l'Allemagne de réoccuper la rive gauche du Rhin.

Dans la soirée, les représentants des puissances signataires du traité de Locarno arrivent à Paris pour y conférer avec M. Flandin. "Nous sommes suffisamment armés, à nous seuls, pour obliger l'armée allemande à évacuer le territoire qu'elle a occupé en violation du traité", déclare-t-il d'une voix forte. Pour respecter le désir de la Grande-Bretagne, la France a saisi la Société des Nations. Mais parallèlement, elle a pris et va prendre des mesures militaires préparatoires à l'intervention qu'elle estime indispensable non seulement pour assurer sa propre sécurité mais pour garantir dans l'avenir les clauses territoriales du traité de Versailles.

Ce langage est justement celui que l'Angleterre ne veut pas entendre. Aussi, M. Eden répond-il "qu'il a reçu mission du gouvernement britannique de presser le gouvernement français de ne rien entreprendre à l'égard de l'Allemagne qui soit susceptible de créer un danger de guerre". Lord Halifax, soutenu par les délégués belges et italiens, affirme que le litige créé par la réoccupation de la Rhénanie doit être réglé par voie de négociation et que le gouvernement de sa Majesté est prêt à assumer le rôle de médiateur.

M. Flandin s'efforce en vain de les faire changer d'avis : "Si l'Angleterre agit, s'écrie-t-il en se tournant vers les délégués britanniques, elle peut prendre la tête de l'Europe, c'est sa dernière chance. Si elle n'impose pas maintenant un arrêt à l'Allemagne, alors tout sera perdu."

Mais ses efforts sont vains. Ses interlocuteurs lui opposent un refus poli, mais formel. Que peut-il espérer dans ces conditions ? Flandin n'ignore pas les réticences du haut commandement français. Il ne lui reste donc qu'à attendre la réunion du Conseil de la Société des Nations, qui a été convoqué à Londres pour le 14 mars.

Au jour fixé, celui-ci se réunit Londres, au Palais Saint-James où a été ratifié en 1925 le traité de Locarno. À l'issue d'une discussion juridique qui se poursuivait jusqu'au 19 mars, le Conseil se contenta de déclarer "que l'article 43 du traité de Versailles a été violé par l'Allemagne", après quoi il invita "les puissances les plus directement intéressées à se réunir pour trouver une solution constructive". C'est pour le Reich un constat de culpabilité, mais un constat tout platonique, car Hitler n'est pas sommé de retirer ses troupes. Il n'est question ni d'intervention militaire, ni de représailles, ni de sanctions d'aucune sorte. Au contraire. L'Allemagne s'attendait à une condamnation, elle obtient un "satisfecit".

Et Benoist-Méchin de conclure : "L'incroyable est arrivé, Hitler a gagné. Malgré les conseils de ses généraux et les avertissements de ses diplomates, il a engagé une partie qu'il n'avait pas cinq chances sur cent de mener à bien. Et pourtant, il l'a emporté sur toute la ligne."

CONCLUSION

"Rarement, écrit Raymond Aron dans ses *Mémoires*, à propos de la crise du 7 mars 1936, les responsables d'une puissance qui se voulait encore grande eurent une occasion comparable d'influer sur le destin de leur patrie et du monde". "En mars 1936, précisait Aron dans un autre de ses livres, *Le Spectateur engagé*, on aurait pu changer le cours de l'Histoire. C'est une date, une date formidable [d'où le titre donné à ma communication] où il suffisait de lucidité et d'un peu de courage pour changer le cours de l'Histoire mais malheureusement Hitler avait raison. Il n'y avait aucune chance de trouver en France un gouvernement pour prendre cette décision.

Parmi les jugements sévères qui furent portés de divers côtés sur le gouvernement Sarraut, dont aucun membre, même parmi les plus déterminés à une intervention militaire, ne donna sa démission (élections obligent), on n'en retiendra, faute de temps, que trois, ceux de Paul Reynaud, de René Cassin et pour l'étranger, de Winston Churchill.

Dérobade devant Hitler en Rhénanie, écrit Paul Reynaud dans ses *Mémoires*, c'est la doctrine de Pétain, de la défense à tout prix, de la seule défense, qui l'emporte. La France est restée inerte. C'est un des plus grands effondrements intellectuels et moraux de son histoire.

Quant à René Cassin, professeur de droit civil en 1939, qui répondit immédiatement à l'appel du 18 juin, pour devenir un proche collaborateur de de Gaulle à Londres, puis après son retour en France, vice-président du Conseil d'État, voici ce qu'il a écrit dans ses *Souvenirs* :

La grande défaillance de ce jour a préfacé toutes les autres. Comment évoquer sans honte le refus par nos ministres de la Défense Nationale de réagir immédiatement contre l'invasion de la Rhénanie démilitarisée par les effectifs squelettiques de l'armée de Hitler.

Tout aussi sévère se montre Churchill dans ses *Mémoires* : "Si le gouvernement français de l'époque avait été à la hauteur de sa tâche, il aurait décrété immédiatement la mobilisation générale et aurait obligé par-là tous les autres à le suivre.. Après tout, il s'agissait pour la France d'être ou de ne pas être. Tout gouvernement français digne de ce nom aurait pris de lui-même cette initiative en s'en remettant pour le reste aux obligations des traités. Par contre, c'est un jugement plus nuancé que porte François Goguel, qui se révéla, par son livre *La politique des partis sous la III^{ème} République*, publié en 1948, un observateur particulièrement bien documenté et lucide de celle-ci :

Comment empêcher, écrit-il en paraphrasant le mot malheureux de Sarraut, que Strasbourg reste sous le feu des canons allemands ? Le premier mouvement de crainte passé, et constatant que la réoccupation de la Rhénanie n'avait amené aucun incident de frontière, l'opinion française se rassura. À droite, les partisans de l'accord direct avec Hitler rappelaient les déclarations du Chancelier sur la renonciation du Reich à l'Alsace-Lorraine et ses offres de pacte de non agression. L'Allemagne, disaient-ils, n'a pas d'intentions hostiles à la France, mais elle est obligée de prendre certaines précautions parce que celle-ci s'obstine à vouloir entraver l'expansion du Reich vers l'est. Il n'y aurait pas eu de remilitarisation de la Rhénanie sans le pacte franco-soviétique. Il convient donc, non pas d'envenimer le conflit, mais au contraire d'y mettre fin par une conversation franche et directe et par la renonciation complète à toute politique d'encerclement. À gauche, les pacifistes intégraux, qui avaient toujours critiqué les inégalités du traité de Versailles, s'efforçaient de prouver que la disparition de la dernière d'entre elles était un fait normal dont il n'y avait pas lieu de s'inquiéter.

Parmi ces pacifistes intégraux, comme les qualifie Goguel, on rencontrait bon nombre d'intellectuels de gauche, des écrivains, comme Romain Rolland, André Gide, Jean Giono, des philosophes comme Alain, Challaye, Brunschwig, des scientifiques comme Langevin, Rivet, enfin des hommes politiques comme Léon Blum qui, encore en 1932, se refusait à croire à l'avenir du national-socialisme en Allemagne, tandis qu'à l'extrême droite, Charles Maurras et l'Action française devaient saluer la défaite de 1940 et à sa suite, la chute de la III^{ème} République, comme "une divine surprise".

Cependant, observe Goguel, à gauche comme à droite, nombreux étaient sans doute ceux qui avaient conscience du danger. Mais tant d'autres préoccupations d'ordre intérieur les habitaient en ces semaines de campagne électorale, que ce péril ne parvenait pas à éteindre leurs dissensions partisans : chacun cherchait au contraire à en tirer argument pour confondre ses adversaires.

Après la remilitarisation de la Rhénanie, vont se précipiter d'autres événements qui scanderont la marche vers une nouvelle guerre mondiale. Cette même année 1936, éclate en Espagne une guerre civile dont l'un des camps, celui de Franco, sera ouvertement soutenu par l'Allemagne et l'Italie. En mars 1938, c'est l'Anschluss, la réunion de l'Autriche à l'Allemagne, après qu'Hitler eût fermement "mis à la raison" le chancelier Schuschnigg. Deux mois plus tard, en mai 1938, Hitler revendique la région des Sudètes en Tchécoslovaquie où vit une forte minorité d'Allemands ; après avoir fait monter les enchères à coups de menaces, il obtient satisfaction à l'issue d'une conférence tenue à Munich les 29 et 30 septembre 1938, de la part du Premier britannique, Chamberlain, et du Président du Conseil français, Daladier, qui va fouler aux pieds les engagements pris par la France envers la Tchécoslovaquie dans le traité d'assistance mutuelle de 1925. "Vous aviez le choix entre la guerre et le déshonneur déclara Churchill à Chamberlain revenu à Londres, vous avez choisi le déshonneur et vous aurez la guerre". Quant à Daladier, à son arrivée au Bourget, il fut accueilli, contre son gré, par une foule en délire qui le remerciait d'avoir "sauvé la paix". Enfin, le 23 août 1939, la signature du pacte germano-soviétique annonçait la prochaine invasion, par l'Allemagne, de la Pologne, qui commença le 1^{er} septembre 1939.

Deux jours plus tard, la Grande-Bretagne et la France entraient en guerre contre l'Allemagne. Ce fut d'abord une guerre de positions, la drôle de guerre, puis, à partir du 10 mai 1940, une guerre éclair qui, en quarante jours, mena les armées allemandes des Ardennes à la Gironde, la débâcle, l'exode, la défaite enfin avec cent mille soldats tués au combat et deux millions faits prisonniers, assurément la plus grande défaite de notre Histoire, à laquelle mit un point final, le 24 juin, la signature d'un armistice aux conditions très dures.

La III^{ème} République n'y survécut pas³. Elle disparut furtivement après qu'un parlement aux abois eût voté, le 10 juillet 1940, les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Celui-ci s'installa, quelques jours plus tard, à la tête de l'État français, sorte de monarchie personnelle avec "des pouvoirs plus étendus que ceux dont disposaient les monarques les plus absolus de l'Ancien Régime" (René Rémond). De Gaulle écrit dans ses *Mémoires de guerre* : "Un vieil homme, nourri en sa solitude, une passion de dominé à qui, dans l'extrême hiver de sa vie, les événements offraient l'occasion tant attendue de s'épanouir sans limites, allait gouverner le pays avec Vichy pour capitale". Les années noires venaient de commencer.

BIBLIOGRAPHIE

- Aron R. : *Le Spectateur engagé*. (Julliard, 1981).
 Aron R. : *Mémoires*. (Julliard, 1983).
 Azema J.-P. : *Nouvelle Histoire de la France contemporaine: De Munich à la Libération. (1938-1944)*. (Firmin-Didot, 1979).
 Beaumont M. : *La faillite de la paix (1919- 1939)*. (Presses Universitaires de France, 1951).
 Benoist-Méchin J., *Histoire de l'armée allemande*, tomes II et III. (Albin Michel, 1964).
 Bloch Marc : *L'étrange défaite*. (Gallimard, 1990).
 Bouillon J., Sorbin L., Rodel J. : *Le monde contemporain*. (Bordas, 1968).
 Chastenet J. : *Histoire de la Troisième République*, tome V : *Les années d'illusion*. (Hachette, 1960).
 Daridan J. : *De la Gaule à De Gaulle. Une histoire de France*. (Seuil, 1977).
 Dreyfus F.-G. : *1919-1939. L'engrenage*. (De Fallois, 2002).
 Furet F. : *Le passé d'une illusion*. (Laffont- Calmann Lévy, 1994).
 Goguel F. : *La politique des partis sous la Troisième République*. (Seuil, 1948).
 Gorce P. M. (de la) : *La République et son armée*. (Fayard, 1963).
 François-Poncet A. : *Souvenirs d'une ambassade à Berlin*. (Flammarion, 1946).
 Reynaud P. : *Mémoires*. Tomes I et II. (Flammarion, 1960-1963).
 Rémond R. : *Histoire de France. Le 20ème siècle. De 1918 à 1995*. (Fayard, 1996).

³ Cf. ma communication du 15 juin 2000 : *Une date presque oubliée : le 10 juillet 1940 ou la fin de la III^{ème} République*.

DISCUSSION

Claude-Joseph Blondel : Je ne saurais trop remercier Bernard Pradel de sa communication qui, comme à son habitude, est très solide et très complète. Un rappel, tout d'abord, sur l'ancienneté des relations conflictuelles suscitées par la "frontière naturelle" du Rhin. En 1844, le poète allemand Becker avait dédié à Lamartine sa "Marseillaise allemande" (Non, vous ne l'aurez pas le libre Rhin allemand...). Dans les 48 heures qui suivirent, le grand poète français envoya à Becker sa "Marseillaise de la paix" !

Un siècle plus tard (Juillet 1846 – Janvier 1947), onze élèves de l'École Nationale d'Administration (j'étais l'un d'eux), membres de la première promotion normale de l'ENA, baptisée "Union Française", entament un stage atypique au Gouvernement Militaire de la zone française d'occupation en Allemagne (GMZFO). Trois mois au siège du Gouvernement à Baden-Baden, la ville d'eau jadis fréquentée par nombre de célébrités européennes. Puis - bien plus enrichissant – affectation sur le "terrain". Je fus pour ma part affecté à Trèves au Service du Contrôle des biens et devint également assesseur au Tribunal militaire sommaire. C'est dans ce service que je découvris le mouvement séparatiste rhénan. J'appris en outre que de nombreux légionnaires (légion étrangère) d'origine allemande demandaient la naturalisation française. Surtout parmi les particuliers qui défilaient au Contrôle des biens, soit pour demander justice (leurs biens ayant été confisqués ou pillés), soit pour se disculper d'avoir abusivement accaparé le patrimoine d'autrui, certains revendiquaient la nationalité française au titre du "jus sanguinis" ou des cas de double nationalité, même s'ils ne savaient pas un traître mot de notre langue, d'autres au contraire, quoique sans conteste d'allégeance allemande, s'exprimaient couramment en français et souhaitaient la naturalisation. Un tel état de fait apportait de l'eau au moulin du mouvement séparatiste rhénan qui semblait renaître de ses cendres. Ce mouvement avait été quelque temps actif après la défaite allemande de 1918. Sur la demande du gouverneur français du district de Trèves, je rédigeai une note d'information, mais aucune suite n'y fut donnée à ma connaissance.

C'est donc ma question : qu'est devenu le mouvement séparatiste rhénan ?

Bernard Pradel : Il faut d'abord rappeler qu'après la première guerre mondiale, en 1923, il y avait eu en Rhénanie, alors occupée militairement par la France, un mouvement séparatiste qui en octobre de cette même année s'était livré à des tentatives de proclamation d'une "République rhénane" dans toute une série de ville dont Aix-la-Chapelle, Cologne, Bonn et Wiesbaden. Ces menées séparatistes étaient encouragées, en sous-main, par les autorités d'occupation françaises, et à Paris, par le gouvernement de Raymond Poincaré pour qui l'existence d'une république rhénane, en constituant une sorte "d'État tampon" entre l'Allemagne et la France, serait la meilleure des garanties pour la sécurité de celle-ci. Mais, ces menées, faute d'être approuvées par la majorité de la population rhénane, devaient faire long feu, bien avant le traité de Locarno du 16 octobre 1925, qui, par le fait qu'il garantissait les frontières des anciens pays belligérants et tout spécialement les frontières occidentales de l'Allemagne, rendait illusoire la création d'un État rhénan autonome.

Il ne semble pas que ce mouvement séparatiste rhénan ait réapparu après la seconde guerre mondiale, tout au moins avec autant d'intensité qu'en 1923. En tout cas, on n'en trouve pas la moindre trace dans le grand ouvrage de Heinrich A. Winckler : *Histoire de l'Allemagne XIX^e-XX^e siècles, un long chemin vers l'Occident* (Fayard 2005, 1152 pages), très documenté, qui contient pourtant un récit très détaillé de l'Allemagne des années 1946 à 1948.

Claude Hartmann : Je rebondis sur le commentaire du président Blondel. Après la conférence de Postdam, le gouvernement provisoire de la France reconnaît comme définitive la ligne Oder-Neisse, mais récuse le principe d'administrations centrales allemandes pour les quatre zones d'occupation et rattache la Sarre à l'ensemble économique français. Le 23 octobre 1955, un plébiscite rattache la Sarre à la République fédérale allemande par 423 440 voix. Il y eut tout de même 201 975 votes en faveur d'un statut européen qui aurait pu faire de Sarrebrück la capitale de l'Europe.

Bernard Pradel : Le chancelier Adenauer fut, on le sait, avec Jean Monnet et Robert Schumann, l'un des premiers hommes d'État à se déclarer favorables à la construction européenne. C'est ainsi qu'en mai 1950, il fit adhérer l'Allemagne à la Communauté européenne du Charbon et de l'Acier et que, cinq années plus tard, lorsqu'en octobre 1955 fut organisé un plébiscite sur le statut définitif de la Sarre, il se déclara en faveur du statut européen de ce territoire pour le bien de l'Europe et par souci du maintien de bonnes relations avec la France. Mais, malgré son prestige personnel, il ne fut pas suivi par la majorité du peuple allemand, 67% s'étant déclarés en faveur du retour de la Sarre à l'Allemagne.

FRÉDÉRIC BAZILLE

Itinéraire d'un peintre soldat¹

Jean Richard

RÉSUMÉ

Né à Montpellier en 1841 dans une riche famille languedocienne, Bazille avait certainement tout pour être heureux et faire une brillante carrière de peintre. Ami de Sisley, Renoir, Monet, il était l'un des précurseurs du courant impressionniste. Un événement historique vint malheureusement bouleverser la vie de ce jeune homme. En juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse. Contre l'avis de tous ses proches, Bazille s'engage dans l'armée le 10 août. Il mourra héroïquement en combattant l'ennemi devant les murs de Beaune-la-Rolande le 28 novembre.

Après une courte présentation de la jeunesse de Bazille et de ses débuts dans le monde de l'art, nous tenterons de comprendre pourquoi il s'est engagé dans un régiment de zouaves. Nous suivrons pas à pas ce peintre soldat dans son périple militaire, la vie en campagne avec ses compagnons d'armes, la tactique militaire du gouvernement de Gambetta et les mouvements de la première armée de la Loire.

Nous vivrons les dernières heures de Frédéric Bazille pendant le combat de Beaune-la-Rolande et nous relaterons les circonstances douloureuses du périple de son père venu chercher le corps de son fils à travers les lignes ennemies pour le rapatrier au cimetière protestant de Montpellier.

Enfin, nous saurons pourquoi l'église de Beaune-la-Rolande possède un tableau original de l'artiste et comment la municipalité de la ville perpétue la mémoire de ce peintre soldat.



Frédéric Bazille est un nom qui est gravé à jamais dans la mémoire de la ville de Beaune-la-Rolande et de tous les amateurs d'art. Mon propos n'est pas de retracer l'œuvre de cet artiste mondialement connu, ami de Sisley, Renoir, Monet, mais d'expliquer pourquoi son souvenir reste aussi vivace.

Une enfance paisible

Frédéric Bazille, de son véritable prénom Jean-Frédéric, naquit le 5 décembre 1841 à Montpellier où les Bazille étaient installés depuis le XVIII^e siècle au moins. Leurs ancêtres avaient formé une lignée continue d'artisans, dont Etienne Bazille, le plus anciennement connu, était maître serrurier. Les générations suivantes comptèrent des maîtres arquebusiers, comme David Bazille, spécialiste réputé des armes de luxe, véritables œuvres d'art gravées et damasquinées, qui travailla pour le roi. Les Bazille devinrent des maîtres orfèvres, qui firent fortune dans cette vieille spécialité montpelliéraine. Mme Gaston Bazille (la mère de Frédéric) reçut en cadeau de mariage la bague conçue par Daniel Bazille pour sa réputation de maître orfèvre, "une bague de diamants à sept pierres de rosette, la teste sur l'argent et le corps d'or". La famille était membre de la Haute Société Protestante.

Le père de Frédéric, Gaston Bazille (1819-1894), était agronome et viticulteur. Élu sénateur de l'Hérault, il prit une grande part dans la reconstitution des vignobles après leur

¹ Séance du 7 décembre 2006.

destruction par le phylloxera. Il avait épousé en 1840 Camille Vialars (1821-1908), de vieille souche terrienne. Quoique de santé fragile, elle était d'une infatigable charité.

Malgré une certaine austérité, les membres de la famille témoignèrent souvent d'un goût très vif pour l'art. Très tôt en contact avec un collectionneur mécène, Frédéric Bazille vit naître en lui une vocation de peintre. Aussi, après avoir passé son baccalauréat en 1859, le jeune homme exprima le désir de se vouer à la peinture. Ses parents s'y opposant et voulant qu'il ait auparavant une situation "sérieuse", Bazille entreprit, à contrecœur, des études de médecine, mais l'étudiant passait tous ses loisirs à peindre. En octobre 1862, Frédéric arracha à ses parents la permission de poursuivre ses études à Paris. Il abandonnera rapidement la médecine pour s'adonner à la peinture.

Très tôt une vie d'artiste

Il fréquente l'atelier de Charles Gleyre jusqu'à sa fermeture puis s'installe successivement rue de Furstenberg, rue de Visconti et rue de La Condamine. C'est à Paris que Bazille rencontrera Claude Monet, Auguste Renoir, Jean-Baptiste Corot. Il fera aussi la connaissance de Paul Cézanne, Camille Pissaro et Gustave Courbet. Lui, qui avait le don de faire naître la sympathie fréquenta de nombreux salons d'artistes, de peintres et d'écrivains. Il eut le privilège de rencontrer Alfred Sisley, Otto Scholderer, Henri Fantin-Latour, Charles Baudelaire, Paul Verlaine, les photographes Nadar (de son vrai nom Félix Tournachon) et Etienne Carjat², mais également Léon Gambetta et se lia de sympathie avec Édouard Manet. Il n'hésitera pas à venir en aide financièrement à certains de ces artistes...

S'établit aussi une profonde amitié avec Edmond Maître. Bazille et Maître avaient une passion commune : la musique, qu'ils avaient élue au grade de "plaisir sacré" comme ils se plaisaient à le dire. Ils jouaient des pièces à quatre mains et connaissaient quasiment par cœur les œuvres d'un compositeur dont ils ignoraient tout l'année précédente : Robert Schumann. Désireux d'accélérer ses progrès au piano, Bazille se mit à la recherche d'un professeur qui lui donnerait des leçons d'harmonie.

Tous ses amis peintres qui en avaient les moyens financiers étaient élèves de musiciens : Emmanuel Chabrier venait jouer chez Manet et Camille Saint-Saëns chez Fantin-Latour. Frédéric prit pour répétiteur un musicien qu'on lui avait recommandé aux concerts du Conservatoire et qui se rendait à domicile. Une amitié s'amorça rapidement entre eux, car Bazille avait déjà éprouvé les difficultés d'acclimatation que vivait ce jeune homme originaire de Pamiers. C'est ainsi que Gabriel Fauré, qui avait un sens exceptionnel de la pédagogie méthodique, fit faire des progrès considérables à Frédéric.



Portrait de Frédéric Bazille
Mairie de Beaune-la-Rolande

Frédéric Bazille peignit souvent sa famille et servit également de modèle à ses amis.

² Etienne Carjat réalisa le portrait de Frédéric qui sera offert par la famille Bazille à la municipalité de Beaune et est exposé actuellement dans le bureau du maire.

Sur le tableau de Henri Fantin-Latour intitulé *Un atelier aux Batignolles*³, Frédéric Bazille est situé debout à droite. Il est facilement reconnaissable par sa grande taille. Monet fit aussi appel à Bazille, parrain de son fils Jean, pour poser dans un de ses tableaux. Depuis qu'il avait vu *Le déjeuner sur l'herbe*⁴ d'Édouard Manet, Claude Monet voulait peindre le sien et ce sera *un Déjeuner sur l'herbe*⁵, où Bazille est debout au centre et au fond. Une anecdote mérite d'être relatée au sujet de ce tableau. Monet s'était installé après la fermeture de l'atelier de Gleyre dans un petit hôtel à Chailly près de Fontainebleau. Alors que Bazille s'apprêtait à repartir, puisque les séances de pose s'achevaient, de jeunes Anglais, s'exerçant au lancement du disque dans la clairière où était peint le tableau, lancèrent maladroitement leur lourde rondelle de métal en direction d'un groupe d'enfants assis dans l'herbe. Monet, qui avait vu le disque rouler vers les enfants, se précipita pour détourner sa trajectoire mais ne parvint pas à s'en saisir et la tranche d'acier lui laboura la jambe. La plaie, étendue sur toute la hauteur du mollet, saignait abondamment. L'ex-apprenti médecin freina l'hémorragie par un garrot et conduisit Monet dans sa chambre. Il confectionna un système de fortune à l'aide d'un pot en terre contenant du permanganate et percé d'un trou minuscule pour irriguer la plaie d'antiseptique. Il n'était bien sûr plus question de tableau, mais Bazille ne pouvait abandonner son ami blessé dans cette auberge. Pour occuper les longues heures d'inaction passées auprès de lui, il se mit à le peindre. Cette toile deviendra *L'ambulance improvisée*, un tableau de 1865 pour lequel Monet, à son tour et de façon bien imprévue, lui servit de modèle. Malgré sa gentillesse pour ses amis, Bazille avait un caractère bien trempé. Nous avons une vision du caractère déterminé de l'artiste par son autoportrait⁶.

Frédéric aimait à revenir dans le domaine familial de Méric près de Montpellier où il retrouvait le calme pour lire, méditer et peindre. Il y fit un tableau de famille en 1867, intitulé *La Réunion de famille*⁷. Bazille est debout à gauche et on peut remarquer sa grande taille. À Méric, Gaston Bazille avait l'habitude de réunir les siens pour son anniversaire, le 27 août. Ce tableau est assez surprenant. Dans ses recherches de personnages en plein air, Bazille semble avoir fixé une image de ce qui était et ne serait plus. Tous les regards de cette famille assemblée convergent vers le peintre, c'est-à-dire vers nous, comme si nous venions de surprendre ou de déranger leur réunion intime ou comme si cette famille allait être frappée d'un malheur insurmontable. À l'occasion d'un dernier passage à Méric, tout bascula dans la vie de Bazille.

Un engagement inexplicable

La France a déclaré la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. Les combats sérieux ne se sont pas engagés immédiatement mais très vite des nouvelles alarmantes parvinrent jusqu'à Méric. L'ennemi était entré en Lorraine et en Alsace. Le 9 août, Bazille apprend que Mac-Mahon a perdu la bataille de Froeschwiller trois jours plus tôt et de ce fait l'Alsace est en péril. Il apprend aussi que Frossard a perdu la bataille de Forbach et donc que la Lorraine est en danger. De plus, l'armée du Rhin est menacée d'être bloquée dans Metz.

Devant cette invasion foudroyante, Bazille n'hésita pas à aller au bureau militaire de recrutement pour s'engager durant le temps de la guerre et il voulait surtout se battre. Son père lui avait acheté "un homme", le service militaire n'étant pas obligatoire, mais Frédéric s'engage le 10 août dans le 3^e régiment de zouaves qui était une formation de choc de l'infanterie et qu'on engageait dans les combats les plus meurtriers.

Pourquoi Frédéric a-t-il choisi les zouaves ? Pour conserver sa chère barbe, comme l'a prétendu Renoir, puisque ce régiment n'exigeait pas de la raser. C'était assurément une plaisanterie. Pour connaître les paysages maghrébins, exotiques de Delacroix et Monet ? C'est probable. Mais davantage que la précédente, voici la question essentielle : pourquoi Bazille s'est-il subitement décidé à partir à la guerre ? Patriotisme évidemment ! Nous ne le saurons réellement jamais, car Bazille haït le principe de la guerre et le jeu de Napoléon III et de Bismarck l'exaspère. Tout au plus pouvons-nous évoquer les circonstances qui, peut-être, l'ont conduit à prendre sa décision.

³ *Un atelier aux Batignolles* (Henri Fantin-Latour) 1870 Musée d'Orsay, Paris.

⁴ *Le déjeuner sur l'herbe* (Édouard Manet) 1862-1863 Musée d'Orsay, Paris.

⁵ *Déjeuner sur l'herbe* (Claude Monet) 1865 daté de 1866 Musée Pouchkine, Moscou.

⁶ *Frédéric Bazille à la palette* (autoportrait) 1865 The Art Institute of Chicago.

⁷ *La Réunion de famille* (Frédéric Bazille) 1867 Musée d'Orsay, Paris.

La guerre n'a véritablement commencé que le 2 août. Comme nous l'avons dit précédemment, le 6, c'est la meurtrière défaite de Froeschwiller et la déroute de l'armée de Mac-Mahon : l'Alsace est perdue.

Le 9, Strasbourg est assiégé et le 14 commence l'enveloppement de Metz. Or, Bazille avait plusieurs parents et amis sur le Rhin. Lorsque lui parvient la nouvelle de la funeste bataille qui vient de mettre en péril à la fois son pays et des êtres auxquels il tient, à la solidarité avec les siens qu'il sait menacés s'ajoute le désir de voler au secours de la France envahie.

Une autre raison évoquée quant à la décision de Bazille se rapporte à la période tourmentée qu'il vit alors. En 1870, Bazille est en crise, Bazille doute. Il n'est certes pas un débutant, beaucoup apprécient ses tableaux, mais il ne peint pas comme il voudrait et il en souffre. En témoignage ce qu'il écrit peu de temps avant de prendre sa décision : "J'ai des migraines constantes ; de plus je suis d'un découragement profond". Bazille avait atteint un état critique de tension et de fébrilité qui l'a probablement poussé à aller en découdre avec les Prussiens dans une équipée dangereuse. Sa décision plonge dans la consternation ses deux plus intimes amis. Le 18 août, sur la même page, Édmond Maître et Auguste Renoir lui disent leur stupéfaction et leur désarroi : Maître lui écrit : "Mon cher, mon seul ami. Je reçois votre lettre dans laquelle vous me dites que vous venez de vous engager. Vous êtes fou et archifou ! Pourquoi n'avoir pas consulté vos amis ? Que Dieu vous protège", puis il passe la plume à Renoir qui ajoute : "Tu es un imbécile si tu prends cet engagement car tu n'en as ni le droit ni le devoir. Trois fois merde, archibrute !"

Le 21 août 1870, soit moins d'une semaine après s'être engagé, Bazille part pour l'Algérie, car le régiment du 3^e zouaves est stationné à Philippeville où il arrive le 30 août.

Le régiment de zouaves faisait partie de l'armée d'Afrique. C'est le 1^{er} octobre 1830, par le général Clauzel, qu'un "Corps des zouaves" fut organisé. Afin de réduire les effectifs militaires venant de la métropole, Clauzel procéda à des recrutements de corps auxiliaires indigènes. Des contacts avaient été pris avec la tribu kabyle des Zouaouas qui traditionnellement fournissait des soldats aux Turcs, d'où le nom de zouaves. Leur costume était très caractéristique avec un turban vert et une ceinture bleue. L'enthousiasme du départ retomba vite. Impatient de découvrir une ville arabe, Bazille trouva une ville française, dépourvue des décors algériens qui l'avaient fait rêver. Le casernement était composé de baraquements de briques juxtaposés. Contrairement aux certitudes de l'état-major et aux dires du maréchal Lebœuf, selon lesquels " ... il ne manquait pas un bouton de guêtre", les magasins d'équipements, quasi vides, ne permirent d'armer qu'une centaine de soldats sur deux mille.

Dans le numéro 3 de la revue "*La guerre illustrée*" parue en 1871, on peut lire : "le zouave est le soldat le plus expérimenté, on nous raconte que les Prussiens en ont une peur horrible." En choisissant les zouaves, Bazille n'avait pas imaginé la promiscuité avec des jeunes sortis de prison pour être enrôlés dans l'armée ce qui lui faisait écrire, dans une lettre adressée à ses parents : "Les jeunes soldats sont en immense majorité une crapule immonde et crasseuse... peu de paysans, presque tous des repris de justice et des filous qui profitent du manque de formalité pour se nourrir et s'habiller...". Mais il demande à ses parents de ne pas faire intervenir en sa faveur. La mélancolie le reprend, il s'ennuie. Il obtient une permission pour aller à Constantine, où il reste une quinzaine de jours et fait quelques dessins et aquarelles.

Un tournant de l'histoire

Alors que le régiment demeure sans nouvelles de la France et des opérations militaires, on apprend que le 2 septembre, l'empereur Napoléon III, enfermé dans la petite ville de Sedan avec 100.000 hommes, a capitulé.

C'est la fin du Second Empire. Le dimanche 4 septembre, la République est proclamée. "Ma foi, bien content de la République [écrit Bazille] pourvu qu'elle dure !". La création du 3^e régiment de marche de zouaves venant d'être décrétée par le gouvernement de la Défense nationale à Tours, le 27 septembre 1870, Bazille quitte l'Algérie pour intégrer ce régiment qui devait être constitué et instruit au dépôt de Montpellier. Frédéric passe alors quelques semaines auprès de sa famille puis il est acheminé par chemin de fer avec son unité jusqu'à Besançon. Il s'agissait en effet de recréer une armée à partir d'éléments fort disparates en y incorporant, entre autres, les débris de l'ancienne armée du Rhin. Le Gouvernement de la Défense nationale voulait mettre à profit les possibilités de résistance offertes par la région de Besançon et transformer la

ville en camp retranché. Aussi est-ce là que l'on concentrait des troupes et que Bazille arriva le 22 octobre avec le grade de sergent-fourrier. Bazille ne participa à aucun combat pendant les deux semaines qu'il passa dans cette région. Au général Cambriels qui était responsable de l'armée de l'Est, avait succédé pendant quelques jours le général de cavalerie Michel. Peu de temps après, une nomination et la création d'un nouveau corps d'armée allaient changer le cours de l'histoire. En effet, le 8 novembre au matin, le général Crouzat qui était alors commandant de la place de Belfort était remplacé par le colonel Denfert-Rochereau et prenait le commandement de l'armée à Besançon au moment où elle-ci se mettait en marche pour Chagny.

Pendant six jours Frédéric Bazille tint son journal de marche et énuméra les villes qu'il traversait : Saint-Fergeux, près de Besançon ; Chamblay, sur la route de Dôle ; Grand-Déchaux sur la route de Chalon-sur-Saône. Pour lui, jour après jour, ce ne furent que marches et contremarches, pour repousser un ennemi qu'on disait tout près et qu'il ne rencontrait pas. Il écrivit à ses parents : "J'ai conduit ce matin une grande reconnaissance dans une forêt sans avoir eu la chance de voir un seul Prussien". De son côté, le général Crouzat mentionnait dans son journal de marche :

Cette marche par étapes jusqu'à Chagny avait fait le plus grand bien aux troupes. Hommes et chevaux s'étaient débourrés, allégés, habitués à marcher. J'avais exigé que les divisions marchassent comme en campagne, avec leur artillerie au centre, en s'éclairant, se gardant et dans le plus grand ordre. Cela avait donc été tout à la fois une excellente instruction et un exercice des plus salutaires pour les officiers et pour les soldats.

Le 4^e jour, arrivé à Terrans, un petit village tout près de Pierre sur la route de Chalon, Bazille apprit la victoire de Coulmiers du 9 novembre et ressentit comme tous les soldats présents, un grand enthousiasme. L'espoir renaissait. Après avoir longtemps erré dans les environs de Besançon, il ignorait toujours sa destination finale. Lyon ou la Loire ? Le 14 novembre, l'armée était à Chagny où elle trouva 15.000 à 20.000 hommes qui avaient pour mission de couvrir Lyon et le chemin de fer du Centre.

Ces troupes étaient commandées par le colonel Bonnet. De Chagny, Bazille écrivait à ses parents : "Nous sommes très nombreux. Nous avons trouvé ici une quantité de mobiles et de régiments de marche de toute espèce, mais qui n'ont pas trop bonne mine. Il y a très peu de cavalerie et pas d'artillerie. On dit qu'avec toutes les troupes d'ici, de Chagny et des environs, nous formons un corps d'armée d'une centaine de mille hommes...". À peine était-il arrivé à Chagny que Bazille était réconforté par une agréable surprise, celle de voir arriver l'ambulance du Midi avec trois médecins montpelliérains qui le savaient dans les parages et le cherchaient. Il y avait là son ancien professeur à la faculté de médecine, le chirurgien-chef Armand Sabatier, Gustave Planchon (frère cadet du découvreur du phylloxera) et son oncle le docteur René Leenhardt. Cette visite lui fut d'autant plus agréable que l'oncle, revenant de permission, lui apportait une lettre de son père et une aussi d'Edmond Maître. Maître donnait des informations sur ses amis : Manet, Courbet, Degas s'étaient engagés comme lui dans la Garde nationale pour participer à la défense de Paris. Zola, récusé à cause de sa forte myopie, était retourné à Marseille dans l'espoir d'y fonder un journal. Monet, qui se trouvait à Trouville au moment de la déclaration de la guerre, avait filé en Angleterre après Sedan pour y rejoindre Pissaro qui, farouchement socialiste et hostile à l'Empire, refusait cette guerre absurde. Renoir, qu'il voulait emmener avec lui, s'y était opposé, incorporé à Tarbes dans le 10^e chasseurs. Quant à Cézanne, se déroband à sa convocation militaire, il avait été porté déserteur. Enfin, Sisley, avec sa qualité de sujet britannique restait en France et était dispensé des opérations militaires.

Quelques jours avant d'arriver à Chagny, Crouzat avait reçu l'ordre de former avec l'armée de l'Est, un corps d'armée de trois divisions d'infanterie qui porterait le n° 20. La majorité des divisions et brigades du 20^e corps participeront à la bataille de Beaune-la-Rolande le 28 novembre. Le régiment de Frédéric Bazille appartenait à la deuxième brigade sous les ordres du colonel Vivenot, elle-même faisant partie de la deuxième division d'infanterie sous les ordres du général Thornton. Crouzat attendait les ordres avec son armée à Chagny, persuadé qu'il devrait couvrir Lyon. Aussi avait-il disposé ses troupes en conséquence. Contre toute attente, le 15 novembre, il reçut l'ordre de se rendre en chemin de fer avec le 20^e corps et la brigade Bonnet qui appartenait au 18^e corps, jusqu'à Gien, point extrême au-delà duquel les trains ne pouvaient plus aller, de faire redescendre sur Lyon ce qui resterait de troupes et de faire sauter le tunnel de Chagny. En effet, le gouvernement de Tours venait de décider de concentrer des troupes sur la Loire pour contrer l'ennemi qui arrivait à marche forcée depuis la capitulation de Metz. Près de 40.000 hommes, cavalerie et infanterie, furent ainsi transportés par chemin de fer en trois jours

sur une distance de 262 kilomètres dans des conditions les plus défavorables, parce qu'aucune entente préalable n'existait entre l'administration militaire et la compagnie de Lyon (PLM).

Chagny était une gare de bifurcation avec un assez grand nombre de voies certes, mais peu de quais. Elle était presque complètement dépourvue de matériel. Cette gare ayant déjà été évacuée une fois devant l'ennemi, la compagnie n'y entretenait que le matériel suffisant pour composer tout au plus deux ou trois trains. Or, pour déplacer l'armée de Crouzat, s'il fallait au moins cinquante trains de trente wagons chacun, cela représentait mille cinq cents wagons et cinquante machines, ou, en supposant que chaque train pût faire deux voyages, au minimum vingt-cinq machines et sept cent cinquante wagons. De plus, le gouvernement de Tours avait donné trente-six heures pour accomplir ce mouvement de troupes, ce qui était évidemment impossible.

Il fallut faire venir des machines et des wagons de Lyon, Valence, Saint-Étienne, Clermont-Ferrand. Pour aller de Chagny à Gien, on pouvait gagner la ligne du Bourbonnais en deux points différents, Nevers ou Moulin, en suivant l'une ou l'autre des lignes qui, de Chagny, se dirigent sur ces grandes gares.

La compagnie de Lyon décida alors que les trains chargés suivraient la ligne la plus au nord (Chagny-Montchanin-Nevers) et que le matériel vide reviendrait par la ligne du sud (Moulins-Monchanin-Chagny). On s'assurait ainsi les facilités d'une ligne à double voie. En fait, l'effectif transporté était plus considérable que l'effectif annoncé. Il exigea l'emploi de quatre-vingt-huit trains au lieu des cinquante qui avaient été prévus. Le mouvement fut totalement terminé le 19 au soir, soit à la fin du quatrième jour qui avait suivi la réception de l'ordre d'expédition.

La journée du 16 novembre ayant été perdue en préparatifs indispensables, on peut compter que dans chacun des trois derniers jours, il a circulé entre vingt-cinq et trente trains par vingt-quatre heures. Rappelons qu'à cette époque les directives militaires stipulaient que les trains transportant des troupes devaient rouler à 30 km/heure et qu'une halte de 15 minutes était de rigueur toutes les deux ou trois heures. Pour la circonstance, les convois roulèrent sans arrêt jusqu'à leur destination.

Il est intéressant de noter que les règlements allemands de l'époque estimaient qu'on ne pouvait prévoir des mouvements de troupes de plus de douze à quatorze trains par vingt-quatre heures. Les ingénieurs français avaient donc, dans les circonstances les plus difficiles, su réaliser le double au moins de ce que les Allemands jugeaient possible. Autre phénomène remarquable, tout ce mouvement massif de troupes n'avait aucunement été détecté par l'ennemi. Bazille fut sûrement transporté dans l'un des premiers convois soit le 17 novembre car il écrivit la veille à ses parents : "Nous avons reçu l'ordre de partir cette nuit. L'artillerie s'embarquant avec nous, il est probable que nous ne monterons en chemin de fer que demain matin. Je suppose que nous allons rejoindre l'armée de la Loire, et tenter enfin un grand effort vers Paris, c'est peut être le seul moyen de nous tirer d'affaire".

Le 20 novembre, Bazille arrivait à Gien où était le centre de rassemblement et de formation de l'aile droite de l'armée de la Loire. La division et le 3^e régiment de zouaves avaient pris position sur la rive gauche de la Loire, au bord du fleuve. L'occupation journalière et constante des régiments consistait à faire l'exercice. On s'appliquait surtout à familiariser les hommes avec les feux de peloton et les feux de file, manœuvre suffisamment significative pour que chacun comprit qu'il faudrait mettre sous peu à profit les leçons données. En qualité de sergent-fourrier, Frédéric Bazille avait beaucoup à faire et il fut certainement dans l'impossibilité de se joindre à certains de ses camarades qui utilisaient leurs heures de loisir à visiter la pittoresque cité auprès de laquelle les campements étaient installés. La nuit seule apportait une trêve à ses occupations. Il en profitait pour se promener dans la vaste étendue du camp qui, le soir surtout, présentait un coup d'œil féérique et grandiose alors que, dans toutes les directions, sonnaient les clairons, battaient les tambours et retentissaient les fanfares.

Le 22 novembre, la 2^e division quittait Gien et campait au village des Bordes entre Gien et Châtenoy. Le 23 novembre, les régiments étaient sous les armes mais le départ fut annulé. On sonna alors aux fourriers qui se rendirent immédiatement auprès du point de rassemblement pour recevoir communication de l'ordre du jour suivant : "Officiers, sous-officiers et soldats du 20^e Corps ! Les jours de bataille sont proches ; préparez vos armes et vos courages. C'est la lutte suprême que vous allez soutenir, et il faut vaincre ! Depuis quatre mois, notre pays ravagé, écrasé,

foulé aux pieds par un ennemi insolent et avide, crie vengeance et délivrance : c'est à nous, ses enfants et ses soldats, à le venger et à le délivrer ! Vive la France ! mes camarades, la France grande, libre, glorieuse, immortelle comme la victoire. Fait au grand quartier général – Gien, le 22 novembre 1870, Signé : Crouzat". Cette proclamation que Bazille recevait pour que lecture soit faite à son régiment ne laissait aucun doute sur la nature du mouvement qui s'opérait. L'ennemi était proche et sous peu la lutte allait s'engager. Le 23 novembre, le régiment qui avait quitté les Bordes campa le soir même auprès du bourg de Châtenoy.

Le 24 novembre, le 20^e corps partit de Châtenoy pour Bellegarde où la tête de colonne arrivait à 9 heures du matin. Dans la journée, la 1^{re} division du général de Polignac était dirigée sur Montliard ; la 2^e du général Thornton sur les collines de Fréville, à droite de la 1^{re} ; la 3^e du général Ségard était placée à cheval sur la route de Ladon et sur les collines à droite de la 2^e.

Bazille était encore à Châtenoy le matin où il n'était bruit dans le village que de la capture de deux ou trois Prussiens qui étaient tombés entre les mains des éclaireurs. Il voyait alors l'ennemi pour la première fois. Le canon grondait dans le lointain, indistinctement et à de rares intervalles. On se battait non loin de l'endroit où Bazille se trouvait. En fait, Crouzat, pour s'éclairer et se couvrir avait envoyé un bataillon de mobiles de la Haute-Loire pour occuper Mézières et deux bataillons, un du 44^e de ligne et un des mobiles de la Loire avec une section d'artillerie, pour occuper Ladon. Ils rencontrèrent l'ennemi très nombreux sur ces deux points et ne cessant d'envoyer des forces nouvelles pour tenir la route de Montargis à Beaune-la-Rolande et Pithiviers.

Après une bataille soutenue, Crouzat préféra faire revenir ses bataillons sur les positions initiales. Celui revenant de Ladon ne fut pas suivi, mais celui qui revenait de Mézières le fut jusqu'aux collines de Fréville, occupées par la 2^e division qu'il avait tenue sous les armes. C'est alors que deux bataillons de mobiles du Haut-Rhin et un bataillon de zouaves s'élancèrent au pas de course et à la baïonnette sur l'ennemi qui fut rejeté très loin et ne reparut plus. Bazille ne faisait pas partie de ce bataillon de zouaves. Le soir, les troupes se resserrèrent autour de Bellegarde et le régiment du 3^e zouaves était à Quiers.

Le soir du 24 novembre, la situation devint plus évidente aux yeux de l'état-major français. C'est auprès de Beaune-la-Rolande, où, aux dires des paysans, étaient fortement retranchés une trentaine de mille hommes appartenant à l'armée du prince Frédéric-Charles, dont le quartier général était à Pithiviers et qui avait divers corps échelonnés entre cette dernière ville et Montargis, que paraissait devoir se livrer prochainement une grande bataille.

Le plan du général prussien était des plus simples ; il s'agissait pour lui de battre ce corps d'armée français et de le rejeter sur Bellegarde et Gien, puis de se porter sans retard, avec le gros de son armée, au secours du général von der Tann pour attaquer alors, avec l'ensemble des troupes prussiennes estimées à 120.000 hommes environ, l'armée de la Loire qui, sous le commandement supérieur du général d'Aurelle de Paladines, occupait diverses positions entre Orléans, Artenay et Neuville-aux-Bois.

Le plan français devait consister à s'emparer coûte que coûte de Beaune-la-Rolande, qui commandait la route reliant Montargis et Pithiviers, et par laquelle étaient forcées de passer les troupes qui, arrivant de l'est, venaient constamment renforcer le corps d'armée du prince Frédéric-Charles. Une fois maîtresse de cette position importante, et l'armée prussienne refoulée sur Pithiviers, l'armée française devait l'isoler en la privant des secours qui lui étaient destinés et qui devaient être arrêtés auprès de Montargis. Enfin, la jonction des 20^e et 18^e corps avec le 15^e corps français campé aux environs de Chilleux-aux-Bois devait permettre à l'armée de la Loire (soit environ 250.000 hommes) de se porter au secours de Paris.

Le 26 novembre, le 18^e corps français, commandé par le général Billot s'était avancé vers Montargis. Du 25 au 27 novembre, le 20^e corps conservait ses positions retranchées autour de Bellegarde et de Quiers en attendant que le 18^e soit suffisamment concentré et rapproché de Ladon où il arriva le 27. Le général Crouzat avait alors son quartier général au château des Marais sur la commune de Montliard. Ayant reçu la direction stratégique des deux corps d'armée, c'est de là que Crouzat et son état-major avec celui du général Billot préparèrent le plan d'attaque de Beaune-la-Rolande le 28 novembre.

Revenons quelques instants à Bazille. Le 25 au soir, depuis une ferme des environs de Quiers, il écrivit, sans le savoir sa dernière lettre à ses parents. Le 27 novembre, il était distribué

aux soldats des cartouches avec la recommandation de se tenir prêts à lever le camp le lendemain à la pointe du jour. L'avis donné aux divisions fut le suivant : "Le bouillon sera bu le matin et la viande conservée dans le bissac, afin d'avoir un morceau à se mettre sous la dent dans le cas où on devrait rencontrer l'ennemi et qu'il fallût se battre". Les préparatifs et l'avis qui venait d'être donné étaient clairs : on se battra demain et probablement l'affaire sera chaude. Ce jour-là, Frédéric Bazille apprenait qu'il était nommé sous-lieutenant. Pour fêter cette promotion, le capitaine d'Armagnac, son commandant de compagnie, l'invitait à dîner avec les officiers et sous-officiers du bataillon dans une ferme des environs de Quiers. Chaque soldat pensait au combat qu'il y aurait forcément le lendemain et chacun exprimait son impatience ou cachait son angoisse comme il pouvait. On rapporte que Bazille dit au cours de ce repas : "Pour moi, je suis bien sûr de ne pas être tué : j'ai trop de choses à faire dans la vie !".

Le 28 novembre tôt le matin, les régiments pliaient bagages à la clarté des feux et au moment où le soleil se levait et projetait sur la terre une pâle et diffuse lueur, ils se mettaient en marche. Les soldats traversaient des champs boueux où ils enfonçaient jusqu'à mi-jambe dans des sols détrempés et une argile tenace, d'où ils avaient toutes les peines du monde à se dépêtrer. Ils avançaient dans le plus bel ordre puis soudain à 8 heures, Bazille entendit tonner le canon. C'était le général en chef qui étant dans le clocher de Saint-Loup-des-Vignes venait de donner aux 18^e et 20^e corps l'ordre d'attaquer Beaune-la-Rolande en ouvrant le feu sur la ville avec une batterie de 12. À ce signal, la 1^{re} division s'engagea depuis Boiscommun vers Nancray, Batilly et Saint-Michel. La 3^e division obliqua vers Saint-Loup-des-Vignes et se mit en réserve pour faire la jonction avec le 18^e corps qui devait marcher sur Mézières, Juranville puis attaquer Beaune-la-Rolande par l'est. La 2^e division à laquelle appartenait Bazille déboucha de Montbarrois et Saint-Loup-des-Vignes et marcha directement sur Beaune-la-Rolande. La division Thornton s'était déployée le matin jusqu'aux hauteurs de Saint-Loup-des-Vignes et de Montbarrois. Elle attendit que la 3^e division eut débouché de Batilly pour s'ébranler à son tour.

Les deux brigades, commandées respectivement par le capitaine de vaisseau Aube et le colonel Vivenot devaient attaquer Beaune par le sud-ouest et le sud. La brigade Aube se dirigea vers les hameaux de la Grange, le Martroy, la Fontaine Galette, Arquemont, le Moulin Lambert pour atteindre Jarrisoy, les Saules et Orminette. Le colonel Vivenot qui commandait la 2^e brigade débouchait vers 9 heures avec ses hommes à la hauteur du hameau des Rues à droite de la route qui conduit de Boiscommun à Beaune-la-Rolande et se dirigeait sur les hameaux d'Orme et de Villiers. Il avait installé le 68^e régiment de mobiles du Haut-Rhin à la lisière ouest de Saint-Loup-des-Vignes et échelonné le 3^e régiment de zouaves sur la route qui descend vers le hameau d'Orme. Frédéric Bazille découvrit pour la première fois Beaune-la-Rolande.

L'objectif à atteindre était maintenant clairement identifié. À ce moment, la 5^e compagnie du deuxième bataillon du 57^e régiment d'infanterie prussien se situait aux hameaux d'Orme et de la Maizerie proches de Beaune-la-Rolande. Des avant-postes étaient placés au débouché du bois d'Orme en direction du bois du Pré-des-Forges et au hameau de Villiers afin de protéger l'axe Boiscommun-Beaune-la-Rolande. Vers 10 heures 30, le 3^e zouaves attaquait les avant-postes prussiens, s'emparait du hameau d'Orme et chassait l'ennemi de celui de Villiers. Frédéric Bazille participa certainement à ce combat. Ce fut sûrement aussi son baptême du feu. Il suivit toujours son commandant de compagnie, le capitaine d'Armagnac. De 11 heures à 11 heures 20, le 3^e zouaves, qui avait dépassé Orme s'installait entre ce hameau et le moulin de la Fontaine à l'ouest de Beaune-la-Rolande et il se préparait pour l'attaque. Les 6^e et 7^e compagnies des mobiles du Haut-Rhin soutenaient la batterie d'artillerie de 12 qui était venue en appui depuis Saint-Loup-des-Vignes. Tout le 20^e corps progressa sur Beaune-la-Rolande et dès 11 heures 30 les Prussiens qui s'étaient retranchés à l'intérieur des murs de la ville furent sérieusement menacés du nord-ouest au sud-est de celle-ci. Les Français allaient se battre avec énergie pour gagner deux points stratégiques de la ville qui sont le plateau des Roches et le cimetière où les troupes prussiennes étaient les plus concentrées et les mieux retranchées.

Il ne manquait plus que l'arrivée du 18^e corps pour donner le coup fatal. Hélas, nous connaissons l'issue de cette terrible bataille. Le général Billot, retardé sur Juranville, n'arrivera que trop tard, le plateau des Roches et le cimetière ne seront pas conquis et l'ordre de retraite donné par le général Crouzat sera sonné à la tombée de la nuit. Suivons maintenant plus particulièrement les mouvements de Bazille.

La fin tragique

Entre 11 heures 15 et 11 heures 30, les Français préparèrent un assaut sur le flanc ouest de Beaune-la-Rolande. Dans cette attaque, les brigades Brissac et Vivenot furent les plus exposées. Elles devaient attaquer les maisons au sud du cimetière du côté du mur ouest de celui-ci. Les zouaves laissèrent leurs havresacs dans les champs derrière Orme. La batterie de 12, placée entre Orme et Ormette et qui s'était avancée jusqu'à 600 mètres de la ville, dirigeait son tir contre les maisons du front sud-ouest.

Puis ce fut l'attaque. Deux régiments de la brigade Vivenot, dont une partie restait en réserve derrière le moulin de la Fontaine, débouchèrent au pas de course, tambours battant, clairons sonnait. Le général de Polignac, commandant la 1^{re} division, était en tête des mobiles et le colonel Vivenot, commandant la 2^e brigade à la tête des zouaves.

Dans l'attitude de l'assaillant, il y avait tant de résolution que les défenseurs prussiens en furent émus. Les fractions des zouaves mises en ligne s'avançaient déployées en bataille et précédées à 300 mètres environ par une épaisse chaîne de tirailleurs. Ces tirailleurs se portèrent jusqu'à la rivière des Mazures (et non pas la Rolande comme beaucoup d'écrits l'ont mentionnée par erreur), ils en garnirent la berge et, de là, entamèrent une fusillade aussi vive qu'inefficace face aux murs du cimetière. Puis les fractions à rangs serrés, les bataillons d'attaque, s'avancèrent à leur tour et franchirent le ruisseau avec intrépidité. Les mobiles, pendant ce temps, s'avançaient également en tirillant sans arrêt. Le ruisseau des Mazures est alors à portée du fusil prussien Dreyse.

Le passage de la rivière était pour les Allemands le signal de l'ouverture du feu. Malgré leur intrépidité, les zouaves n'allèrent pas au-delà du ruisseau. Au cimetière, les Allemands commencèrent le feu seulement quand les tirailleurs français furent arrivés à cinq cents pas. Ces tirailleurs, continuant leur marche au pas de course, parvinrent néanmoins à 200 mètres du cimetière ; derrière eux les colonnes marchaient en bon ordre. C'est alors qu'on entendit distinctement les commandements : la fumée de la poudre se mélangeant à l'air saturé d'humidité rampait sur le sol et bientôt masquait la vue. Les chefs de peloton allemands firent interrompre le feu. Quand la fumée fut dissipée, on constata que la fusillade avait produit l'effet qu'on en attendait. On apercevait les bataillons français pêle-mêle dans un chaos indescriptible. Les officiers supérieurs à cheval, s'efforçaient de maintenir leurs hommes et de les reporter en avant pour un deuxième assaut. Il n'y avait ni colonnes ni tirailleurs, mais des groupes informes en pleine confusion et qui semblaient tourner sur eux sans savoir de quel côté aller. Mais tous ces soldats dans un élan suprême relancèrent l'attaque et une fois qu'ils furent arrivés à 250 pas, on entendit un ordre : "*feuer !*", et alors la fusillade. Au bout d'une demi-minute, le feu était interrompu encore une fois.

La réussite des Allemands était complète ; l'infanterie française reculait en désordre et les zouaves revinrent à leur position de départ derrière le moulin de la Fontaine, laissant le terrain couvert de leurs morts et de leurs blessés. Dans cette attaque, le capitaine d'Armagnac, fut plaqué au sol grièvement blessé à une cuisse et perdit Frédéric de vue.

D'autres attaques de ce genre se produisirent aussi héroïquement autour de Beaune-la-Rolande. Mais tous les mouvements des Français étaient observés et analysés par les Allemands à partir de ce formidable observatoire qu'était le clocher de l'église située au centre de la ville.

Vers 1 heure 30 de l'après-midi, la situation des Prussiens dans Beaune-la-Rolande était néanmoins critique. La brigade Vivenot avait reformé ses rangs derrière les fermes du moulin de la Fontaine. Les batteries françaises tiraient sur la ville et plus particulièrement sur le cimetière pour préparer une nouvelle attaque. Mais elles n'étaient pas d'une grande efficacité. Elles cessèrent le feu. Aussitôt, les brigades Brissac et Vivenot se lancèrent une nouvelle fois à l'assaut, la première contre la face ouest du cimetière, la seconde contre les maisons au sud et la sortie d'Orme. L'attaque fut conduite à peu près de la même manière que les premières et elle ne fut pas plus heureuse. Le 3^e zouaves, dans un élan magnifique arriva jusqu'à 50 mètres des maisons occupées par l'ennemi, mais que faire sur ce terrain balayé par des défenseurs abrités derrière des murs, où le canon n'a pas pratiqué la moindre brèche ?

Bazille participa à cet assaut. En franchissant le ruisseau des Mazures, il aperçut des femmes et des enfants passant en courant pour chercher un abri dans les fermes près du

cimetière. Ses camarades rapporteront plus tard qu'à ce moment, Frédéric se mit à crier en se levant : "Surtout ne tirez pas sur les femmes et les enfants".

Au mépris du danger, Bazille s'élança à l'attaque et reçut une balle dans le bras et une autre dans le ventre avant de s'écrouler. Il vivra quelques moments encore, tandis que la bataille se poursuivra jusqu'à la tombée de la nuit. Il a toute sa conscience et se sait perdu. Profitant d'un moment de calme, ses amis zouaves le couchèrent près du ruisseau. A l'un d'eux, il confia sa bague en lui demandant de la faire parvenir à ses parents. Il offrit les cent francs en argent qu'il avait sur lui à un autre qui refusa et vers 4 heures 30 de l'après-midi, il expira. Il avait à peine 29 ans.

Les Français ne furent autorisés à parcourir le champ de bataille que le lendemain après-midi. Frédéric Bazille fut enterré dans une des nombreuses fosses improvisées, autour de Beaune-la-Rolande.

Le retour vers Montpellier

Aussitôt averti par la gendarmerie de Montpellier du terrible combat de Beaune-la-Rolande et "d'une blessure", sans autre précision, qu'aurait reçue son fils, Gaston Bazille entreprit de se rendre dans l'Orléanais pour en savoir plus. Il arriva en train jusqu'à Gien et fit à peu près sans le savoir le même itinéraire que Frédéric.

À Bellegarde, il fut accueilli par le vicaire, M. Gagnepain, qui le logea dans son presbytère et lui donna une lettre de recommandation pour le curé de Beaune-la-Rolande. Il arriva par le hameau d'Orme où il trouva des ambulances, la plus importante étant celle installée dans la maison de M. Chappeau qui comptait 180 blessés.

Il voyait ces soldats sans soin ni nourriture qui lui demandaient d'emporter des lettres pour leurs parents. Gaston Bazille rencontra alors un lieutenant qui lui apprit la blessure du capitaine d'Armagnac. Il croyait que Frédéric était seulement blessé. D'Orme, Gaston Bazille obtint enfin la permission d'aller à Beaune-la-Rolande.

Il arriva le 6 décembre au soir sous la neige dont les flocons serrés estompaient la ville silencieuse. Après avoir passé la nuit dans les locaux du presbytère, Gaston Bazille se fit conduire sur le champ de bataille par un vicaire, l'abbé Amédée Cornet qui parlant allemand avait obtenu l'autorisation de se rendre sur les lieux. Des débris recouverts de neige s'y amoncelaient : fusils, casquettes, bidons, marmites, sabres et sacs. Des cadavres de chevaux parsemaient le paysage de monticules blanchâtres. L'abbé Cornet montra, non loin de la croix Saint-Roch et Sainte-Véronique, un emplacement où, dans une fosse, il avait béni le corps de plusieurs zouaves dont un jeune homme de grande taille. Les nommés Toussaint et Arrault, qui avaient creusé cette fosse, acceptèrent pour 40 francs d'entreprendre immédiatement les fouilles. On appela le vicaire et son compagnon qui reconnut aussitôt le corps de son fils.

Tous les assistants pleuraient. Quand on eut remonté le corps à la surface, Frédéric avait encore les yeux ouverts. Son père embrassa sa main de toutes ses forces. On lui remit le portefeuille trouvé sur lui, il contenait la dernière lettre qu'il lui avait envoyée. Le sinistre cortège regagna péniblement la ville. Un menuisier voulut bien confectionner, avec des planches de boîtes à biscuits, une caisse sommaire qui tint lieu de cercueil. Il fut ensuite impossible de trouver une voiture, tous les chevaux avaient été réquisitionnés. Un maraîcher se décida finalement à vendre sa charrette à bras et Gaston Bazille transporta ainsi pendant 5 jours sur les routes glacées le cercueil de son fils jusqu'à Issoudun où, arrivé le 12 décembre, il put prendre le train.

La veille, dans une auberge du village de Reuilly que l'ennemi n'avait pas encore occupé, des gens l'avaient pris pour un espion et cinq ou six paysans vinrent le chercher de la part du maire, M. Morin. La charrette et la boîte étaient suspectes, Gaston Bazille fut arrêté. Malgré ses supplications, le cercueil fut ouvert et les intervenants se confondirent en excuses. Le 13 décembre, Gaston Bazille rencontra le capitaine d'Armagnac dans le train qui le conduisait jusqu'à Montpellier et il put avoir ainsi quelques détails sur les circonstances de la mort de son fils.



Le Mariage mystique de sainte Catherine (Frédéric Bazille) 1863
Église de Beaune-la-Rolande



Tombe de Frédéric Bazille
Cimetière protestant de Montpellier



Mausolée de Frédéric Bazille à Beaune-la-Rolande

Le 15 décembre, le corps de Frédéric Bazille fut inhumé au cimetière protestant de Montpellier où sa famille fit élever un monument. Une stèle surmontée du buste de Frédéric

Bazille fut sculptée par son ami, Auguste Baussan. La jeune fille qui tend à bout de bras un rameau d'olivier est l'œuvre du sculpteur Chaput qui l'a baptisée *La Jeunesse*. La stèle porte l'inscription : "C'est un honneur de mourir pour sa patrie".

En 1871, le curé Augustin Boudart de Beaune-la-Rolande reçut de Gaston Bazille un magnifique tableau peint par son fils pour le remercier de lui avoir permis de retrouver son corps. Ce tableau qui représente *Le Mariage mystique de sainte Catherine* fut peint par l'artiste probablement en 1863 au musée Fabre de Montpellier d'après l'œuvre que Véronèse avait réalisée vers 1560. Entrée au musée Fabre en 1837, elle y est toujours exposée⁸.

Gaston Bazille voulut marquer à jamais l'endroit où son fils fut tué. Le 6 septembre 1871, il acheta une petite parcelle de terre attenante au ruisseau pour faire élever un monument qui fut construit par M. Juranville, artisan tailleur de pierres à Boïscœur. Les propriétaires du champ jouxtant la parcelle où devait être construit le monument ayant refusé un droit de passage, Gaston Bazille acheta le 28 juin 1872 une autre parcelle de l'autre côté du ruisseau. En 1902, la municipalité de Beaune-la-Rolande fit réaliser un petit chemin d'accès direct au monument à partir du chemin de la Fontaine.

Ce monument était entretenu grâce aux subsides régulièrement envoyés par la famille Bazille. Après le décès de son père, Marc Bazille, le frère de Frédéric, au nom de sa famille, fit don du monument à la ville de Beaune en 1897 à charge pour celle-ci de l'entretenir à perpétuité. Les différentes municipalités de Beaune-la-Rolande ont tenu à honorer ce peintre soldat en donnant son nom à une rue le 19 février 1884, puis à une place, au collège et enfin à un lotissement.

BIBLIOGRAPHIE

- Aurelles de Paladines (Général d'), *La première armée de la Loire*, Ed. Plon, Paris, 1872.
 Crouzat (Général), *Le 20^e Corps à l'armée de la Loire*, Ed. J. Dumaine, Paris, 1873.
 Deygas F.J., *La bataille de Beaune-la-Rolande*, Ed. Courrier du Loiret, Pithiviers, 1970.
 Engel A., *Guerre de 1870-1871. Documents officiels concernant le 4^e Bataillon de la Mobile du Haut-Rhin*, Ed. Meininger E., Mulhouse, 1909.
 Gluck E., *La Mobile du Haut-Rhin*, Ed. Veuve Bader et Cie, Mulhouse, 1873.
 Grand État-Major Prussien, *La guerre de 1870-71*, Traduction par le chef d'escadron E. Costa de Serda, de l'Etat-major français. Ed. J. Dumaine, Paris, 1878.
 Grenet, *L'armée de la Loire*, Ed. Garnier frères, Paris, 1893.
 Guette L., *Campagne de France 1870-1871 - Relation d'un officier du 34^e régiment de Mobiles (Deux-Sèvres)*, Ed. Clouzot, Niort, 1871.
 Hure (Général), *L'armée d'Afrique, 1830-1962*, Ed. Charles Lavauzelle, Paris, 1977.
 Jacqmin F., *Les chemins de fer pendant la guerre de 1870-1871*, Ed. Hachette, Paris, 1874.
 Lanrezac (chef d'escadron Charles), *Campagne de 1870-71 - Beaune-la-Rolande*, « Document manuscrit destinés aux officiers de l'école de guerre afin de se préparer à la visite des champs de bataille de la région d'Orléans, qui figure au programme des exercices de la période d'été. », Paris, 1897.
 Lorenz J., *Operative und taktische Betrachtungen über die Concentrierung des 10. Corps bei Beaune-la-Rolande*, Ed. Seidel, Wein, 1896.
 Marjoulet (Lieutenant), *Historique du 3^e régiment de zouaves*, Ed. Charles Lavauzelle, Paris, 1887.
 Richard (Jules), *Annuaire de la guerre de 1870-1871 - Troisième partie - Armées de Province*, Ed. Dentu, Paris, 1891.
 Section Historique de l'Etat-major de l'armée (collectif), *La guerre de 1870-71 - La 1^{ère} armée de la Loire*, Ed. Chapelot, Paris, 1913.
 Marotte M., *Bataille de Beaune-la-Rolande - Le 28 Novembre 1870*, Ed. DENTU, Paris, 1871.
 Association des Etudiants Protestants, *Frédéric Bazille*, Catalogue de l'exposition rétrospective, Paris, 1935.
 Bajou V., *Frédéric Bazille*, Ed. Edisud, 1993.
 Bonnafoux P., *Bazille - Les plaisirs et les jours*, Ed. Herscher, Paris, 1994.
 Daulte F., *Frédéric Bazille et son temps*, Ed. Pierre Cailler, Genève, 1952.
 Daulte F., *Frédéric Bazille et les débuts de l'Impressionnisme*, Ed. La bibliothèque des arts, Paris, 1992.

⁸ Le tableau de Frédéric Bazille se trouve toujours dans l'église de Beaune-la-Rolande. Il a participé à plusieurs expositions : Paris en 1950, Chicago en 1978, Montpellier en 1992, New York et Memphis en 1992 et en 1993, le musée Marmottan en 2003.

Musée Fabre, *Centenaire de Frédéric Bazille*, Catalogue de l'exposition, Montpellier, Mai-Juin 1941.
 Schulman M., *Frédéric BAZILLE*, Ed. Editions des Catalogues raisonnés, Paris, 1995.
 The Brooklyn Museum, *Frédéric BAZILLE - Prophet of Impressionism*, New York, 1993.
 Wildenstein, *BAZILLE*, Catalogue de l'exposition organisée au musée de Montpellier, Paris, Juin-Juillet 1950.

DISCUSSION

Au cours de la discussion qui suivit cette communication on évoqua certains êtres d'exception fauchés trop tôt pour avoir pleinement donné leur mesure. L'exemple d'Alain Fournier, disparu lors de la guerre de 1914-1918, ne manqua pas de s'imposer à l'esprit, même si son Grand Meaulnes assura sa célébrité posthume. Le nombre total des toiles attribuées au peintre dépasserait les soixante-dix. On les trouve majoritairement au musée de Montpellier, mais aussi au musée d'Orsay, et aux États-Unis.

En ce qui concerne l'estimation des pertes humaines, M. Pradel fait observer que la guerre de 1870 coûta 150 000 hommes à la France, dont 1 500 pour la seule bataille de Beaune-la-Rolande à laquelle notre regretté confrère Camille Suttin avait consacré une communication fort documentée le 2 novembre 2000. Après la capitulation de Sedan et de Metz et le désarmement de 240 000 hommes, soit d'une très large part de l'armée française, celle-ci, à la fin octobre 1870, ne comptait plus que quelques unités aptes à combattre. Quant à la "levée en masse", décrétée par Gambetta en invoquant le mythe de 1793, elle ne permit de recruter, d'après l'historien F. Roth (*La Guerre de 1870*) que 400 000 hommes sur lesquels 200 000 seulement purent être incorporés. Dépourvus de formation militaire sérieuse, mal commandés et encadrés, ces soldats, infirmes pour la plupart, se battirent néanmoins avec courage pour une cause sans espoir qui coûta la vie à beaucoup d'entre eux, dont le malheureux Frédéric Bazille. Il eût été plus sage d'arrêter les hostilités après la capitulation de Bazaine à Metz. Mais le gouvernement était divisé, et ce furent les partisans de la résistance à tout prix, certains guidés par des calculs de politique intérieure, qui l'emportèrent.

QUAND COURAIENT LES LUPERQUES¹

Bernard Vilain

RÉSUMÉ

Les Lupercales sont célébrées à Rome pour assurer la lustration annuelle du territoire. La fête comprend l'irruption du désordre rituel de la fin de l'année, la célébration du sacrifice, le banquet des Luperques, la course à la frontière du Palatin où, revêtus des peaux des animaux du sacrifice, ils font revivre l'échange des produits de la domestication dans la virevolte des lanières et lustrent le territoire. Ces rites des échanges portent le sens de l'ouverture à l'altérité avec l'accueil des hommes dans l'Asyle, le rapt des Sabines, la désignation d'un rex étranger et dans la visée d'une prospérité accrue. La lecture de la fête souligne son caractère de réjouissances primitives. Les Lupercales perdurent jusqu'au XV^e siècle en Europe et maintenant encore avec le substitut que proposa en 493 le pape Gélase ou Félix III, la fête de la Chandeleur.



Dans la Rome des origines, la fête des Lupercales marque la période de transition nettoyante vers la nouvelle année, accomplie avec des rites de passage invariables dont la purification du territoire, la délimitation de la clôture palatine et l'accueil des étrangers. Les Lupercales sont célébrées à la fin de l'année calendaire, deux jours après la pleine lune de février, du 13 au 21, pendant les dies parentales, réservées aux cultes des morts, vénérés comme ancêtres. Cette fête perdure à Rome jusqu'au V^e siècle de notre ère au moins, avec la prise de position du pape Gélase Ier ou Félix III en 495, proposant son remplacement par la fête de la présentation de Jésus au temple en Occident, et jusqu'au X^e siècle à Constantinople². On retrouve quelques traces de célébration en France jusqu'au XV^e siècle. Trois groupes de protagonistes animent le jeu rituel : les étrangers, les Luperques, les divinités et assimilées. La fête est répartie en plusieurs épisodes : l'irruption du désordre rituel d'avant printemps qui prélude au recommencement annuel du monde palatin, la célébration du sacrifice, le banquet, la course des Luperques. La course produit ses effets dans quatre directions : la lustration du territoire, l'accueil des hommes dans l'Asyle, le rapt des femmes, la fécondité et la prospérité de Rome.

Les Lupercales campent le tableau d'une célébration carnavalesque. Le rite prévoit que les acteurs jouent leurs contraires. Les Luperques représentent les sauvages bien qu'ils soient civilisés et notables selon Plutarque. Ils habitent le Palatin mais ils jouent le rôle des morts qui en furent exclus et ils contrastent avec eux par leur jeunesse et leur vigoureuse santé. Le rôle des étrangers, monde de l'extérieur, est joué par les habitants du Palatin qui font partie du monde intérieur. Ils chevauchent la limite des deux mondes : le trajet des coureurs à la frontière, à la clôture rituelle. Les entités du monde supérieur, habituellement actives pendant les célébrations, restent immobiles, et laissent apparaître la transgression des limites de l'espace et du temps par la présence du flamme de Jupiter signalé par Ovide³. Il est, d'après Plutarque (*Questions romaines*), le représentant d'un monde jovien, opposé au monde désordonné de l'ordre naturel : il ne peut pas, par exemple, s'approcher des morts, ni toucher ou consommer les animaux sacrifiés. Sa participation aux Lupercales et sa seule présence immobile sont une transgression de l'ordre céleste. En niant l'ordre culturel, le flamme de Jupiter joue son contraire aux Lupercales. Les

¹ Séance du 21 décembre 2006.

² Gélase, *Epistola adversum Andromachum*, (collection Avellana, 100, éd., G. Pomarès, Paris, 1959 (Sources chrét., 65), ch. 16 .

³ Ovide, *Fastes*, II, 282 "*flamen ad haec prisco more Dialis est*" ; le flamme de Jupiter y assistait suivant l'antique tradition.

femmes empreintes de dignité revêtue tout au long de l'année, jouent leurs contraires et publiquement se dévêtent pour s'offrir aux fouets.

Le sacrifice a lieu dans la grotte du Lupercal, au point de départ de la course des Luperques : c'est le centre religieux et politique de la fête selon Jordan⁴. Il n'est pas de lieu plus emblématique⁵. Romulus et Remus y furent nourris. Le sacrifice n'est pas destiné aux dieux mais aux morts, et à la Louve de Rome, qui ne sont jamais les bénéficiaires de sacrifice pendant les autres fêtes. Des ovo-caprins et un chien sont offerts à l'animal ancêtre⁶, le symbole et la référence du clan, la protectrice de son espace intérieur⁷, la tutélaire de l'accueil des étrangers. Dans le faciès campaniforme du Néolithique, la présence de chiens associée à l'inhumation d'un adolescent appartenant à la riche tombe de Fosso Conicchio ou au personnage éminent de la veuve de Ponte S. Pietro, évoque la fonction de gardien du seuil. Le sacrifice implique la participation de trois niveaux d'acteurs : le monde inférieur avec les Luperques qui personnifient les morts ; le monde d'ici-bas, celui des spectateurs qui représentent les peuples étrangers, en cours d'accueil au Palatin, et d'abord les Sabins ; enfin le monde d'en haut avec les divinités, les demi-dieux, les héros et les fondateurs de ville.

Dans les Luperques s'incarnent les morts, les ancêtres, les premiers hommes. Cicéron (Pro Caelio 11, 26) "évoque" la solidarité sauvage toute pastorale et agreste des frères Luperques dont le rassemblement sylvestre a été institué avant la civilisation humaine et les lois⁸. Ovide situe les Lupercales dans la période qui précéda l'introduction du cheval et du taureau⁹. La formation *lupus-hircus*, formée de *lupu* (la mort) et *hircus* (le loup) ou *fircus* (le bouc), porte le sens d'ancêtres et sous cette double forme animale. Les Luperques personnifient, dans la fête, les ancêtres, ces hommes sauvages de l'ordre naturel que les Anciens se représentaient sous la forme de loups-boucs¹⁰. La justification n'est pas seulement d'ordre étymologique. La nudité partielle des Luperques, sommairement vêtus des lambeaux de la peau sanglante d'un ovo-caprin, souligne leur animalité et leur extranéité par rapport au monde culturel. Les Luperques sont des officiants, *sacerdotes* qui n'ont pas la dignité et la qualité des personnes âgées comme les pontifes et les augures¹¹. Ils s'en distinguent par leur jeunesse, leur vigueur physique et leur absence de vêtements civils. Les Luperques sont recrutés parmi les membres des deux grandes familles originaires d'Albe et de Rome : Les Quinctilii et les Fabiani¹². En 45 avant J. C., Jules César leur adjoint le groupe des Iulii "pour développer le plan qui devait le conduire au règne" selon G. Dumézil¹³. Le costume des Luperques est à la fois le plus sommaire avec son fouet, avec ou sans pagne en peau fraîche de bouc, mais aussi le plus original comparé à celui des autres prêtres romains qui ne manquait pas non plus de pittoresque. Auguste interdit qu'on courût avant l'âge

⁴ Jordan, *Topogr.* I, 1, p. 162.

⁵ Plutarque (*Rom.* 3, 6) "Les Luperques commencent leur course à l'endroit où Romulus fut exposé ». Il est situé chez Valère Maxime et Servius "Ad Aen. 8, 90", "sub monte Palatino" ; chez Justinien "43, 1, 6", "in huius (Palatini) radicibus" ; Denys d'Halicarnasse situe le Lupercal au sommet de la colline en correspondance avec l'*aedes Victoriae* ce qui place l'ouverture de la grotte au nord de l'église S. Anastasia ; cf. Bernardi, *Storia di Roma*, t. 1, Turin, 1988 "Au bord du Tibre, au pied du Palatin, où furent trouvés Romulus et Remus, la grotte du Lupercal confirme la présence de l'homme, à l'époque des cultes cavernicoles".

⁶ Plutarque, *Romulus*, 21, 13 ; *Questions romaines* III.

⁷ La Louve intervient en présage à des moments cruciaux de l'histoire de Rome. En 293, avant la bataille de Sentinum entre les Romains et les Samnites coalisés et les Gaulois, un loup et une biche se jettent entre les combattants, les Gaulois tuent la biche, mais les Romains épargnent le loup "T.L. X, 27, 8-". A l'annonce du désastre de Trasimène, des statues de loup saignent à Rome "T.L. XXII, 1, 12". Quelque temps avant le sac de Rome par Alaric, Honorius est attaqué par deux loups et de leurs flancs jaillissent des mains humaines "Claudien, *De La Guerre des Goths*, 26, 249-266". Ch. Renel écrit "après 1100 ans, la louve romaine présidait encore aux destinées de son clan".

⁸ Cicéron, "Pro Caelio. 26" ; selon Jordan, "Preller, éd., *Römische Mythologie*, Berlin, 1858, t.1, p. 126", l'expression de Cicéron, *germani luperci* signifierait *leibhaftige Wolfe*, loup incarné.

⁹ Ovide, *Fastes*, II, 295-198.

¹⁰ Holleman A.W. J., "Lupus, Lupercalia, lupa" dans *Latomus* 44, 1985, p. 609-614 : "The luperci must have represented the dead ancestors", s'appuyant sur : A. Alföldi, *Die Struktur des voretruskischen Römerstaates*, Heidelberg, 1974, G. Binder, *Die Aussetzung des Königskindes*, Meisenheim, 1964.

¹¹ Varron., *La Langue latine*.5, 83, 85 ; Servius, *A Aeni.* 8, 663.

¹² On rattache le prénom Kaeso (je frappe) aux membres des familles des Fabii et Quinctilii pour illustrer la prérogative des chefs des deux confréries de prendre un contact physique avec les spectateurs par le fouet "ILS 1923, 4948, *CIL* 6, 33421" ; concernant les Luperques Fabii, cf. Ovide, *Fastes*, II, 361, *C.I.L.*, VI, 1933.

¹³ Suetone, *César*, 76 ; G. Dumézil, *Fêtes romaines d'été et d'automne suivi de dix questions romaines*, Paris, 1975, p. 355.

de la puberté¹⁴ et poste les chevaliers et leurs montures sur la Voie sacrée pour limiter la vue des excès.

Les seconds participants sont représentés par la haie de spectateurs, jouant les étrangers. Varron nous décrit "l'antique bourg du Palatin, bordé de troupeaux humains que parcourt la lustration des Luperques nus" (*Langue Latine* 6, 34). Kirsopp Michels a proposé pour "bordé de troupeaux humains" l'interprétation "assiégé par la troupe des morts" et vu, dans les spectateurs, les âmes des morts enterrés à la frontière du moins dans les limites du parcours qui côtoie le lieu de sépulture du Forum, le long de la voie Sacrée¹⁵. Cette assertion contredit la thèse non funéraire soutenue par Varron selon Pierre Flobert¹⁶. Il importe de reconnaître les étrangers au Palatin dans la foule des spectateurs. L'étranger fait partie de l'espace extérieur comme les morts. Il incarne deux rôles antinomiques : le rôle positif, lié au bien-être attendu de la circulation des biens et le rôle négatif lié au compromis social que sa présence impose.

La troisième catégorie de participants est formée des divinités. Elles assument le secteur des prospérités dont la fécondation et la révision des pouvoirs du rex, où interviennent plus spécialement Jupiter et les divinités féminines. Sous l'apparence lunaire ou chtonienne, dans une épiphanie animale ou végétale avec le figuier magique ou la chèvre, elles font bénéficier leurs fidèles de la faculté de donner et d'entretenir la vie. Junon a un rôle très ancien dans les Lupercales en association avec la chèvre. Le fouet des Luperques est appelé la petite amie de Junon, "*amicula Junonis*". Junon Sospita, la libératrice ou la protectrice est habillée de la peau d'une chèvre comme la déesse romaine Junon Caprotine : la chèvre serait à Junon ce que les loups sont à Faunus. Le culte de Faunus est un des plus anciens. Ovide indique qu'il fut enseigné par Evandre aux habitants primitifs du Palatin. Faunus s'adjoint peut-être indûment deux qualités qui évoquent le loup et le bouc : la lubricité et la fécondité¹⁷. Ces immortels de l'au-delà symbolisent l'espoir de l'abondance des biens et la capacité de les reproduire, lesquels sont deux thèmes de la fête des Lupercales. L'analogie est possible entre les Luperques et la fête en l'honneur de Faunus, le plus ancien des dieux de Rome, au cours de laquelle, on s'abreuvait du lait de la bonne déesse, Bona Dea : c'est en fait du vin.

Plutarque décrit l'énigmatique sacrifice des animaux de l'élevage : "Les Luperques sacrifient des ovo-caprins ; puis deux jeunes gens nobles leurs sont amenés à qui les uns touchent le front avec le couteau sanglant du sacrifice ; les autres essuient leurs fronts avec un morceau de laine imbibé de lait ; et il faut que les jeunes gens rient après avoir été essuyés". Le rire des jeunes qui jouent les morts, fait partie du rituel carnavalesque. Le rire est en effet à l'antipode de la mort : les ombres silencieuses "*umbræ silentes*", ou "*taciti manes*" ne connaissent que le silence. Le rire initie la période du désordre social, qui commence par l'annulation anormale des limites entre les morts et les vivants. L'hilarité rituelle des jeunes marque la fin de leur initiation, le début de leur appartenance à l'espace duel, celui qui coudoie le monde palatin et le monde extérieur. Les Luperques appartiennent bien comme Hermès à la frontière, cette traverse qui jouxte deux pôles opposés : celui du monde intérieur, l'espace des vivants du Palatin, celui du monde extérieur, les étrangers et les morts. Par cette initiation, ils accèdent à la maîtrise de l'espace duel qu'est la frontière et se qualifient dans l'accueil des étrangers dans la même fonction qu'Hermès, familier du monde infernal et protecteur et introducteur de l'exilé en recherche d'accueil, le "*proxenos*". L'action dramatique s'intensifie quand les Luperques, en se revêtant de la peau sanguinolente, arrachée aux victimes du sacrifice, confectionnent un engin efficace capable d'afficher le rôle d'ancêtre et s'emparent donc rituellement et irrégulièrement des produits de l'agriculture et de l'élevage. Nous verrons plus loin à quel usage ils les réservent pendant la course, sachant qu'ils mettent en œuvre, en s'emparant des dépouilles d'animaux, une stratégie sournoise de la possession des produits de l'élevage et de la civilisation et qu'ils transgressent ainsi les règles codifiant la cérémonie des échanges.

Le banquet succède au sacrifice et les deux jeunes Luperques festoient, avec leurs compagnons, des restes du sacrifice, en un banquet préfigurant celui des échanges. Le premier mode de relations avec les étrangers était articulé sur les prédateurs et les razzia : c'est celui du système unilatéral du pré-commerce. En contraste avec ces pratiques naturelles, émerge la notion d'espace voisin, échangiste des biens de la culture matérielle. Dans l'accueil des étrangers s'inscrit la cérémonie du banquet de l'hospitalité où les partenaires échangent les cadeaux de bienvenue,

¹⁴ Suétone, *Divin Jules* 45 "*Lupercalibus vetuit currere imberbes*".

¹⁵ Kirsopp Michels A., "The Topography and Interpretation of the Lupercalia" dans *American Philology Association Proceedings*, 84, 1953, p. 48-49.

¹⁶ Flobert P., "Deux observations de Varron sur les Lupercales" dans *Hommages à Robert Schilling*, Zehnacker H. et Hertz G., eds. Paris, 1983, Belles Lettres, p. 94, n. 2.

¹⁷ Ovide., *Fastes*. 2, 84 ; 267 ; 303 ; 423 ; 4, 650-653 ; 5, 99-102 ; Horace., *Odes*, 1, 17, 1-4.

selon Polanyi. Cette forme d'hospitalité, somptueuse, synonyme de destruction de richesses, insupportable dans une économie de subsistance a pour contrepartie les prospérités attendues des étrangers. Derrière le geste du don et du contre don, nous savons depuis l'exégèse de Marcel Mauss que se cache un comportement qui conduit au seuil du rite. L'échange de cadeaux est un rituel qui scelle de futurs rapports privilégiés et permanents entre les protagonistes.

La course autour du Palatin est l'élément essentiel de la cérémonie religieuse par laquelle les Luperques ferment le site de la communauté de villages des origines, que mentionne Varron et sous la forme de *l'antiquum oppidum*. Robert Schilling y voit "le tracé d'un cercle de protection magique". L'amalgame du mythe et de la topographie implique d'établir comment courent les Luperques, dans quel lieu ils exercent le rituel et ce qu'ils font en courant. La course fait le tour de Rome pour séparer nettement ce qui est en dedans et ce qui reste en dehors de l'espace de vie. Augustin (*Cité de Dieu*, 18,12) mentionne un parcours sur la Voie Sacrée, qui est à l'époque une traverse frontalière entre Palatin et Capitole, entre Sabins et Romains. Varron, la source la mieux informée sur le sujet, évoque, d'un côté, des allers-retours du haut en bas de la Voie Sacrée et de l'autre, l'encerclement que la lustration doit impliquer pour nettoyer le Palatin "Le peuple est purifié, donc l'antique fortification du Palatin est purifiée par l'encerclement de la troupe humaine des Luperques nus"¹⁸. Plutarque situe le point de départ de la course dans la grotte de la Louve de Rome, le Lupercal. La course prend fin au Comitium, le lieu des échanges et des confrontations politiques, près des Rostres et du Figuier Ruminal, attestée en 44 quand César et une foule compacte assistent à l'événement que nous évoquerons plus loin¹⁹. Le calendrier de Polumus Silvius mentionne une course au pied de la colline palatine. On ne sait pas s'ils courent sur le tracé de fondation de la ville, le pomérium défini par Tacite. C'est à tort que L. Preller aurait fait faire aux Luperques le tour du Palatin selon P. Flobert²⁰.

Les scansions de la course sont diversement retracées. On trouve l'indication générale de courir "*currere*" chez Tite-Live "1, 5, 1", Ovide (*Fastes*, 2, 283), Servius (*Sur l'Enéide*, 8, 343) ou chez Plutarque (*Romulus*, 21,8) ; Prudence est le seul à mentionner des courses fréquentes : *cursitare* (Contre Symnaque 10, 164). Une course divagante est énoncée avec *discurrere* chez Ovide (*Fastes*, 2, 285), Paul-Festus (49, 20), pseudo-Aurelius Victor (*Origines* 22, 1), et chez Minucius Felix (24, 11), ou son équivalent grec chez Appien (*Histoire romaine*, 2, 109). Plutarque évoque une course désordonnée, au hasard de l'inspiration, le contraire d'un parcours circulaire réglé comme une procession et César (61,2). Ovide (*Fastes* II, 371-2) mentionne "*diversis [...] partibus*". Conduits par les deux jeunes, victimes symboliques, les deux sodalités luperques se livrent à une course sans but. La première équipe, celle des Fabii, se rattache à Hercule, proche du désordre original, dans une première phase, et à Faunus ou Silvanus. Un historien relève l'appellation de Silouani, pour une branche la tribu des Fabii. Ils sont proches de Remus et des Iulii avec Marc Antoine. Ils illustrent les mouvements convulsifs de la vie sauvage des origines, qui précéda la création des espaces de vie. Cette équipe ouvre la période rituelle : c'est la famille des loups selon Mannhardt. Elle offre, présente et disperse les produits au grand dam de l'autre qui les retient, d'où l'aspect de la course présenté comme furieux.

La seconde équipe, celle des Quinctilii, comprend les partisans de l'ordre : les bergers de Romulus, le peuple de Rome en 44 av. J. C. Elle impose le retour à l'ordre jovien et à l'économie agro-pastorale dans le délai rituel de la fête : c'est la famille des ovo-caprins selon Mannhardt²¹. L'équipe des Fabii représente les tenants de l'ordre naturel et celle des Quinctilii les tenants de l'ordre culturel. La course déchaînée est un effet de l'opposition entre le pôle de l'ouverture au monde extérieur favorable à la distribution des biens, dans le processus des échanges, sous la forme des dons dispendieux et le pôle de la création des produits qui les retient. Les produits naturels issus de la chasse et de la cueillette immédiatement consommés, échangés, et perdus s'opposent aux produits stockables, fruits de l'activité sédentaire, agricole et artisanale. Les partisans de l'ordre ressentent les sacrifices et les dons ou échanges comme inacceptables, car la tuerie n'est pas intégrée dans leur travail productif²². De même Meuli a vu une sorte de sacrilège

¹⁸ Varr., *La Langue Latine* 6, 34 "*februatur populus, id est Lupercis nudis lustratur antiquum oppidum Palatinum gregibus humanis cinctum*" ; cf. P. Flobert, CUF, Belles Lettres, 1985, p. 19.

¹⁹ Plut., *Romulus* . 21,5 ; Cicéron, *Phillipiques*. 2, 85 ; Plutarque, *César*. 61, 3 ; *Antoine*. 12, 1 ; Appien, *BC* 2, 109 ; Cassius Dion, 41, 11, 2 ; cf. A. Fraschetti, "Cesare e Antonio ai Lupercalia" dans *Sopranaturale e potere nel mondo antico e nelle società tradizionali*, F.M. Fales et C. Grotanelli, eds., Milan, 1985, p. 165.

²⁰ Flobert P., *Varron, La Langue latine*, p.112, Belles Lettres, 1985.

²¹ Mannhardt propose une union religieuse d'une famille de loups et d'une famille de boucs.

²² Lanternari, *La grande festa. Vita rituale e sistemi di produzione nelle società tradizionali*, Bari, 1976.

dans les sacrifices anciens du chasseur et du pasteur en Grèce qu'il compare au rite du Lycée où s'impliquent les loups²³.

Il reste à établir les raisons de l'intervention des morts - Luperques dans cette course pittoresque. Les morts sont convoqués dans la ville pendant la fête des Lupercales pour aider les habitants à sortir d'une impasse entre un espace intérieur qui ne peut pas survivre sans contrepartie extérieure, mais répugne à s'y résoudre et un espace extérieur qui doit assurer son développement en confortant ou en réduisant le premier. Le besoin d'exclure les autres, d'être séparés d'eux, coexiste avec la nécessité inverse d'une relation avec eux, à des fins de reproduction sociale (la reconnaissance de leur identité) et des fins génétiques avec les risques liés à l'endogamie. L'opposition et même l'impasse qui bloquent l'ouverture à l'étranger par le don et l'échange sont donc résolues par un acte religieux, une sorte de détour rituel amorcé par les morts représentés par les Luperques²⁴. Pourquoi solliciter les morts dans le rituel ? Leurs inhumations se sont faites aux limites de l'habitat en une opération ordonnatrice de leurs expulsions. De même qu'une rivière sépare les vivants des immortels, de même les morts sont séparés des vivants par leurs inhumations hors les murs. Mais les lieux d'inhumation constituent une clôture magique contre les menaces extérieures. Les morts continuent donc à protéger leurs descendants sur cet espace ambigu de la frontière à laquelle ils appartiennent. On les autorise à sortir de leurs tombes pendant la fête annuelle pour exercer la tâche inhumaine de faire entrer l'étranger dans le Palatin.

Transposons la réalité mythique dans la pratique rituelle. En se revêtant de pagnes confectionnés avec les peaux de boucs sacrifiés, pour s'incarner dans les morts, les Luperques se sont emparés des biens pastoraux pour les présenter aux spectateurs, transgressant ainsi les règles codifiant le transfert des dons dans le cadre de l'hospitalité, ce qui n'est pas convenable socialement. Ils se sont saisis des biens pour les donner, se substituant ainsi aux vivants qui répugnent à le faire. Il s'agit là bien d'un détour rituel. La dialectique s'établit donc entre la possession irrégulière des Luperques Fabii et Iulii qui s'emparent des biens d'autrui "saisir", et la correction rituelle de la course par les Luperques Quinctilii "prendre pour donner". Les Luperques, revêtus des peaux du sacrifice, font revivre les produits par la virevolte des lanières qu'ils ont découpées. Ils les présentent prestement aux spectateurs qui en subissent les coups, recevant la substance rituelle sous la forme d'une flagellation. Les lanières imprègnent les spectateurs, de la prospérité dont ils sont porteurs, en un contact vivifiant comme pour les inviter à s'unir aux habitants du Palatin. L'acte rituel met fin à l'impasse de la vie ordinaire qui n'échange pas et retient sa culture. L'exercice fera rentrer, d'une façon extraordinaire, le monde étranger, avec tous les risques, mais aussi tous les espoirs qu'implique la manœuvre. La course à la frontière ouvre la prospérité mutuelle. La façon d'accorder les thèmes au même horizon symbolique frontalier est subtile et pertinente dans la fête des Lupercales. L'offrande des produits présentés à la frontière dans le lancer du fouet en vœux de prospérité s'accompagne de la purification des étrangers par le même fouet avant leur entrée dans le Palatin. Le rite de la présentation des biens palatins aux étrangers implique la réciprocité avec les dons à recevoir. Le rite de l'hospitalité à l'intention des étrangers s'accorde avec le rite de la délimitation annuelle de la frontière et de la lustration de l'espace de vie. La signification des Lupercales n'est pas limitée à l'échange des biens qu'il serait réducteur de qualifier de simplement économiques mais s'étend à tout bien-être attendu de la circulation des personnes et des produits culturels.

Les effets de la fête sont multiples. Le premier, de l'ordre du territoire avec sa lustration, avant le printemps, implique le renouvellement de la fondation et du tracé de la frontière ; le second de l'ordre de l'entrée des étrangers au Palatin, est illustré par la création de l'Asyle de Romulus pour les hommes, l'enlèvement des Sabines, et la désignation d'un étranger comme *rex* : le Latin, Ancus Marcius, les Sabins, Numa et Tullus Hostilius, les Étrusques, Tarquin et Servius Tullius ; le troisième et dernier effet de la fête concerne la prospérité et la fécondité du monde palatin.

Le nettoyage rituel du territoire est l'épisode primordial que mentionnent unanimement les sources textuelles. À la fin de l'hiver s'insère un intervalle, assimilable à une sorte de préparation de l'explosion de la vie végétale et animale. Cette période de latence est utilisée pour expulser tout nuisible hors du territoire et pour purifier dans cette période de transition, le peuple, en premier lieu, selon Varron, (*La Langue Latine* l. 6, 13), Paul Festus (p.75 Lindsay.), Ovide (*Fastes* 5, 102) ou les passants d'après Plutarque (*Romulus* 21,4, 10 ; *Questions romaines* 68) et Nicolas Damascène (21). La lustration concerne également le sol ou les rues chez Ovide (*Fastes* 2,

²³ Meuli K., 'Griechische Opferbräuche' dans *Phyllobolia für von der Mühl P.*, 1946, p. 276-280.

²⁴ De Martino, *La fine del mondo, contributo all'analisi delle apocalissi culturali*, Turin, 1977, p. 448-449 ; le détour mythico-rituel demeure "la seule voie possible pour protéger les groupes humains d'une crise menaçant leurs existences, tout en agissant selon les valeurs de leur monde".

31-32 ; 5, 102), la ville chez Censorinus (Le jour anniversaire 20), la communauté "*ciuitas*" chez Macrobie (*Saturnales* 1, 13, 3), l'enceinte fortifiée "*oppidum* du Palatin" chez Varron (*La Langue Latine* 6, 34) et les murailles "*moenia*" dans les *Fasti Silvi* (*Corpus des Inscriptions Latines* II, p. 269). La purification ne vise pas à restaurer seulement un état neutre mais à améliorer le territoire. La source qui est obstruée et que l'on purifie se met à couler naturellement avec abondance²⁵. La course retrace donc rituellement des frontières spatiales, temporelles et symboliques pendant la transition nettoyante de la fin du cycle végétatif. Elle réordonne le monde palatin au commencement de l'année nouvelle. Denys d'Halicarnasse reprend l'opinion d'Aelius Tubero "Cette cérémonie a la signification d'une purification traditionnelle des villageois ; elle est encore célébrée aujourd'hui"²⁶.

La purification du territoire s'accompagne de l'accueil des étrangers qu'il importe d'intégrer comme les hommes par l'Asyle, les femmes par le rapt, le chef par acclamation, et ceci avec les biens qui sont transmis et les moyens de les multiplier comme la fécondité.

L'accueil des hommes dans l'Asyle est la première manifestation de l'ouverture au monde. Une tradition variée et importante réserve à Romulus la création d'un espace dans un lieu intermédiaire pour attirer la population et mettre les fugitifs à l'abri. Plutarque évoque "la grotte de la Louve où les hors-la-loi trouvèrent un refuge". Le rattachement du lieu d'accueil des étrangers à la grotte des ancêtres est emblématique. Au VIII^e siècle av. J-C, la Louve devient donc significativement, l'ancêtre mythique des réfugiés et le symbole manifesté de l'ouverture du site aux étrangers. L'institution de l'Asyle est, dans le contexte des premiers temps du site de Rome, l'expression d'un nouvel ordre réglé par l'agriculture et la guerre. À l'Âge du bronze, la conversion du pastoralisme à l'agriculture sur les plateaux suscite des formes nouvelles de propriété et implique la mobilisation d'une main-d'œuvre abondante et assurée. Le récit de Tite-Live cautionne cette transformation sociale en évoquant la création du lieu d'Asyle rendue possible par "la surabondance de population dans le Latium et Albe. À cela s'ajoutaient les bergers".

Le rapt des Sabines marque l'apparition des femmes dans la légende de la formation du peuple de Rome. Si les vagabonds du récit de Strabon, ou le mélange indistinct d'hommes libres et d'esclaves en quête de nouveauté, mentionné par Tite-Live, viennent se réfugier à Rome, les femmes ne sont pas au rendez-vous. Le manque de femmes, souligné par Tite-Live, est à l'origine de la seconde manifestation de l'ouverture au monde extérieur. Cet épisode s'accorde avec l'espoir de biens attendus des étrangers. Élevé en pâtre rustique, Romulus, est chef d'une troupe de jeunes bandits. Il use d'un stratagème proche du mariage par rapt. Pendant que les familles des villages voisins qu'il a invitées, célèbrent la fête en l'honneur de Consus, une divinité, Romulus et ses compagnons entraînent les Sabines dans leurs maisons. L'essentiel du récit n'est pas dans l'enlèvement par un groupe armé de célibataires, il est dans le rapt de femmes qui représentent le peuple sabin et ses richesses. Les étrangers sont le côté de la femme rapporté aux pouvoirs de la terre, à la fécondité et aux arts pacifiques de l'agriculture, de sorte que, comme les Sabines, les étrangers ont partie liée avec la richesse ou plus généralement avec la substance sociale convoitée par Romulus. En confisquant les femmes, représentant les vertus de reproduction et les richesses du pays sabin, les jumeaux fondateurs de Rome, exilés et étrangers, s'assurent des richesses des Sabins et de leurs pouvoirs de les reproduire. À la suite de cette violence sur leurs filles et sur leurs femmes, l'affrontement ne peut manquer d'éclater sur le forum, espace intermédiaire, et frontière de l'époque entre les Monts et la Colline²⁷. Le mouvement est comparable à la course des Luperques, furieux et désordonné. L'engagement entre les Sabins et les Romains se prolonge sans aucune décision militaire jusqu'au moment où les femmes s'interposent entre leurs parents et leurs ravisseurs, en faisant frontière de leurs corps à la hauteur du sanctuaire de Venus Cloacina, la purificatrice selon Plinie. Cet édifice a un aspect matrimonial semblable à celui de la Chapelle de Venus Murcia situé dans la vallée où le rapt des femmes a eu lieu. Le schéma lupercal opère encore. Les Sabines ont été arrachées à leur famille, du pôle extérieur, elles font maintenant partie du Palatin, le pôle intérieur. Elles appartiennent à l'espace duel comme les morts, comme la frontière et comme les Luperques. Elles imposent leur médiation par le détour rituel "c'est contre nous qu'il faut tourner votre colère ; c'est nous qui sommes la cause de la guerre ; c'est pour nous que sont tués nos maris et nos pères ; plutôt mourir que de survivre aux uns et aux autres et de rester veuves et orphelines"²⁸. Leur interposition entre les Romains et les Sabins permet aux combattants de sortir de l'impasse provoquée par l'enjeu qu'elles représentent : la fécondité des

²⁵ Duval Y.-M., "Des Lupercales de Constantinople aux Lupercales de Rome" dans *REL* 55, 1977, p. 222.

²⁶ Denys d'Halicarnasse, *Antiquités Romaines*. I, 80.

²⁷ Coarelli, F., "Le Forum Romain" dans *Annales ESC*, 1982, Trad. A. Schnapp et J. Scheid, p. 730-740.

²⁸ Tite-Live, I, 13.

mères et les richesses matérielles et culturelles du peuple sabin. Le combat ne s'achève pas par la victoire d'un camp, mais dans la fusion entre les étrangers sabins et le peuplement romain sur le Forum devenu espace d'échanges.

La désignation ou le renouvellement des pouvoirs du *rex* est le troisième épisode de l'ouverture au monde extérieur. George Dumézil évoque cet épisode "Les Luperques interviennent pour faire bénéficier le pouvoir royal des bienfaits des rites et brutalement, dans ces semaines où tout doit être confirmé". À l'inverse d'Andréas Alföldi, K.W. Welwei n'a pas vu une fête de la désignation du *rex* dans les Lupercales²⁹. Cicéron nous rapporte que César se sert des Lupercales pour tenter d'accéder à la royauté par acclamation populaire³⁰. Plutarque nous livre le récit des Lupercales de 44 : "Antoine était l'un des coureurs ; sans tenir compte des usages traditionnels, il entoure le diadème d'une couronne de lauriers, symbole de la royauté, puis soulevé par ses compagnons de course, il tente de placer le diadème sur la tête de César comme si la royauté lui revenait de droit"³¹. Selon Cicéron, le tableau du consul, Marc Antoine, "ivre, le corps couvert d'huile pour lutter contre le froid, sortant nu du peloton des luperques Iulii, bondissant à la tribune pour couronner César", reconstitue la scène probablement très ancienne de la prise du pouvoir par acclamation dans la course des Luperques, puis abolie par la haine des rois. Il est assuré que la reconstitution de l'ancienne scène n'avait aucune chance d'être efficace et comprise si elle n'avait évoqué une tradition connue de tous. Sa brusque reviviscence luperque, par son actualisation dramatique, devait dans l'esprit de ses auteurs contrebalancer l'autre tradition républicaine bien vivante également de la haine des rois. Le schéma luperque de la désignation du pouvoir devait à nouveau fonctionner. Antoine qui fit défiler pendant son triomphe à Antioche les Bacchantes maîtrisaient l'interprétation dionysiaque liée aux Lupercales. Il n'ignorait pas que Dionysos était le dieu de la royauté et que la course était l'opportunité visible à tous de la restaurer. Mais les spectateurs comprennent rapidement l'intention politique du geste. La haine de la royauté est tellement forte dans le peuple qu'elle empêche l'élection populaire de César à la royauté. Le dictateur met fin à la scène ratée en jetant la couronne au milieu des assistants pour signifier qu'il ne peut tenir son pouvoir que du peuple lui-même et la foule n'en manifeste que plus vigoureusement sa jubilation. Le peuple de Rome a donc fait échec à la tentative. "César, dans son réquisitoire contre les tribuns du peuple Marcellus et son collègue, insulta le peuple en traitant ses représentants de "Brutes", Brutii "un peuple sans culture" et de Cyméens, "sauvages"". L'utilisation des rites Lupercales par César à l'instigation de Marc Antoine, en 44, atteste la continuité du mode d'accession à la royauté pendant la course des Luperques. De l'opposition entre nature et culture naît ou échoue le processus de l'accession au pouvoir pendant la course. Nous avons vu que le prêtre de Jupiter doit assister aux désordres nés de la liaison nécessaire et inquiétante entre les deux mondes où s'exprime avec violence le retour à l'état naturel. Il représente cet ordre vaincu le temps d'une partie de la course avec les Quinctilii, avec Romulus, les Pinarii et le peuple de Rome dans la course à la viande de premier choix du sacrifice, qui tous vont perdre avec lui la première partie³². Dans la seconde partie de la course, le flamme, image vive et sacrée de Jupiter, représentant sacré du roi, assiste au retour de la civilisation qu'il confirme par sa présence³³. Il est donc le témoin de l'approbation du peuple à laquelle les rois devaient se soumettre dans la course, approbation subordonnée à la qualité des récoltes, selon Ammien Marcellin. Il est le témoin du renouvellement de l'acclamation du roi en exercice, ceci depuis les temps de Romulus jusqu'au X^e siècle à Byzance. Les tenants de l'ordre naturel : la confrérie des Fabii, Remus, les Césariens conquièrent l'état de culture en entrant en compétition avec les tenants de l'ordre culturel, les Quinctilii, Romulus, le peuple de Rome en 44 av. J.-C. Mais, ces derniers conservent leur préséance sociale, en assurant le retour à l'ordre, tout en transmettant à ces sauvages leur propre modèle jovien d'existence.

²⁹ Dumézil G., *Le problème des Centaures, étude de mythologie comparée indo-européenne*, Annales musée Guimet, Bibliothèque d'études 41, Paris, 1929, p. 338-344 ; Alföldi A., *Die Struktur des voretruskischen Römerstaates*, Heidelberg, 1974, p. 96-106 ; Welwei K.-W., "Das Angebot des diadems an Caesar und das Luperkalienproblem" in *Historia*, 1967, 16, p. 44-69.

³⁰ Cicéron., *Philippiques*. 2, 87.

³¹ Plutarque. *Antoine*. 12, 3 ; *César* 61, 1-4 ; Suétone, *Cesar*. 76 ; Dion Cassius, 46, 5, 2 et 45, 30-1 "[Antoine] celui qui a osé appeler quelqu'un roi des Romains, sur le Forum romain, au pied de la colonne dédiée à la liberté, en présence de tout le peuple, de tout le sénat, lui placer un diadème sur la tête et prétendre devant nous que c'était nous qui l'avions chargé de dire et de faire de pareilles choses".

³² Ovide, *Fastes*. 2, 377-378 "Romulus [...] rit et se plaint que les Fabii et Remus avaient gagné alors que ses propres Quinctilii avaient échoué".

³³ Brelich A., *Acta classica Univ. scicent. Debreceniensis*, 8, 1972, p. 20.

Posons la question d'une très ancienne tradition observée au moins pendant la période royale, celle du roi des Sacrifices. J. G. Frazer conjecture que "le Regifugium est une relique de l'ordalie à laquelle le roi se soumet de temps en temps publiquement pour démontrer qu'il est toujours à la hauteur de sa charge". On n'en déduira pas que la course des Luperques est une course primitive à la royauté au bénéfice du coureur le plus rapide, lequel remettrait annuellement son titre en jeu, jusqu'à sa défaite, et peut-être sa mort. La signification originale du rite du roi des sacrifices restera de l'ordre de la conjecture. Au ^x^e siècle après J. C., Constantin VII Porphyrogénète mentionne, dans le *Livre des Cérémonies*, une course des Luperques dans l'Hippodrome de Byzance où les jockeys courent à pied avec une selle sur la tête, "inversion luperque", et au cours de laquelle, les acclamations à l'Éparque, versifiées dans *L'Hymne au Printemps*, réactivent le pouvoir politique comme est renouvelé le pouvoir de la nature³⁴. A. Vogt donne l'indication, aussitôt rejetée, d'une "sorte de sacre fait de façon mystérieuse", au vu des acclamations à l'Empereur³⁵. On s'assurait que Dieu, avec le printemps, accorderait, selon le rhéteur Ménandre de Laodicée, dans son modèle de Basilikos logos "les pluies à la bonne époque et l'abondance des récoltes"³⁶. Dans le second rituel des *Cérémonies*, les acclamations du cirque incluent des éléments propres aux Lupercales "Seigneur conservez le renouveau des cycles annuels". Les rois étrangers seront latins, sabins, étrusques et les exploits grâce auxquels ils accèdent au pouvoir seront étrangers au comportement des vrais fils du pays. Dans les civilisations constituées pour l'essentiel de lignages et de clans, les rois sont situés au-delà de la société. Ils y sont incorporés, mais leur souveraineté est toujours précaire et leur vie souvent en danger. L'étranger roi est le plus souvent absorbé et domestiqué par la population indigène selon un processus impliquant sa mort réelle ou symbolique. Plutarque évoque une tradition de dépècement de Romulus par les sénateurs. Le mythe persiste avec l'élévation de Romulus, au ciel, précédant sa renaissance consécutive en tant que dieu local³⁷.

Le thème général de la prospérité et des fécondations est un effet attendu de la lustration du territoire bien que G. Dumézil, Y.M. Duval et L. Foucher aient posé la fécondité des femmes au premier rang des Lupercales et d'avancer que la flagellation générale de purification appliquée aux spectatrices avaient des visées de fécondation³⁸. On s'accorde à reconnaître aussi un rite de fécondité dans le martèlement de la terre³⁹. Mais Plutarque ajoute "que les femmes en âge d'être mères n'évitent pas leurs coups, persuadées que ce contact violent, contribue à les rendre fécondes"⁴⁰. La mentalité des peuples traditionnels réunit bien volontiers les thèmes de la présence des âmes des morts et de la fécondation des femmes. On croit que les âmes des ancêtres, revenus pendant la fête, s'unissent rituellement avec elles, pour donner ensuite des fils à l'intérieur du mariage. La flagellation des Lupercales fait revivre cette tradition très ancienne du retour des morts pour féconder les femmes. Voyons comment la pratique rituelle illustre cet aspect mythique. Le schéma lupercal fonctionne à nouveau : les femmes habillées toute l'année se déshabillent partiellement. Les lanières des animaux sacrifiés les imprègnent de la prospérité dont ils sont porteurs, en un contact vivifiant et les invitent à s'unir au pôle de la prospérité. La flagellation rituelle des femmes prolonge la flagellation des étrangers. À la fin de l'année, la célébration de l'ancêtre Loup implique réellement les vœux de continuité et d'extension de la souche lupercale. Ovide fait dire à l'oracle de Junon que "Le bouc sacré devait féconder les mères italiennes"⁴¹. Les deux thèmes de la fécondation et de la lustration du territoire sont intimement liés dans les rituels des cultes cavernicoles dont celle du Lupercal. La puissance des femmes ne pouvait qu'être célébrée dans les Lupercales des origines.

Avec la description plutarquienne de la chasse aux voleurs de bétail par les bergers de Romulus, la course des Luperques recompose le tableau des relations complexes entre les

³⁴ Constantin Porphyrogénète, *De caerimoniis* I, 79, 70, 82, 73 ; J.J. Reiske, Leipzig, 1751 ; M., Munzi, "Sulla topographia dei Lupercalia : il contributo di Constantinopoli" dans *StClOr* 44, 1994, p. 347 ; Y.M. Duval, "Les Lupercales" dans *Revue des études latines* 55, 1977, p. 239.

³⁵ Vogt A., *Commentaires du Livre des Cérémonies*, II, 2, p. 177 ; V., Grummel, "Le commencement et la fin de l'année des jeux de l'Hippodrome de Constantinople" dans *Echos d'Orient* 35, 1936, p. 428-435.

³⁶ Ménandre de Laodicée, L. Spengel, III, pl. 19-24, p. 377.

³⁷ T.L., 1, 16, 5 "Le sénateur Julius Proculus affirma qu'il avait vu Romulus monter au ciel".

³⁸ Dumézil G., *Fêtes romaines d'été et d'automne*, suivi de *Dix questions romaines*, Paris, 1975, p. 214 ; Y.M. Duval, "Les Lupercales, Junon et le printemps" dans *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest* 83, 1976, p. 253-272 ; Renard M. et Dury-Moyaers G., "Aperçu critique des travaux relatifs au culte de Junon" dans *ANRW* 2, 17, 1, 1981, p. 142-202.

³⁹ Holleman A.W.H., *Horace, Odes*, 3, 18.

⁴⁰ Plutarque, *Romulus*, 21, 7

⁴¹ Ovide, *Fastes*, 2, 441 "Italicas matres, sacer hircus inito" ; Serv., *Sur l'Eneide*, 8, 343.

agriculteurs sédentaires du Néolithique et les cueilleurs chasseurs prédateurs de la fin du Paléolithique. La fête des Lupercales commémore les origines du peuplement qui s'ouvre à l'altérité, en une cérémonie magique destinée à accueillir les étrangers, par l'action déterminante des morts luperques. La course des Luperques commémore les origines de la ville en évoquant le monde primitif dont la fondation de l'*Urbs* marque le terme. L'ancienneté des rites des Lupercales est inscrite dans la signification même que la fête devait traduire en mettant en scène ce que les Romains savaient de la vie de leurs ancêtres avant la fondation de la ville. Selon G. Marchetti Longhi : "Au fur et à mesure que la population pastorale se transformait en agriculteurs sédentaires, que la terre marécageuse et stérile se transformait en terres riches et productives, la divinité qui exprimait le concept de la mort conjurait la mort elle-même et devenait protectrice de la vie et du travail fécond"⁴². La lecture de la fête, à la lumière des événements postérieurs à la fondation de Rome, souligne son caractère profane de réjouissances débridées, sans cesser de satisfaire les besoins essentiels de conjuration des événements nuisibles. Les fêtes, célébrées vers le 15 février, ont ensemble le caractère d'une lustration qui s'étend par degrés, des particuliers à la communauté tout entière. L'ordre naturel est impliqué par le calendrier des saisons, la fête des morts, la puissance diffuse de la croissance. L'ordre civilisé est célébré avec la commémoration de l'ouverture à l'extranéité, la purification du territoire, les vœux de prospérité et de fécondité. Le nouvel an implique la reprise du temps en son commencement. Les Lupercales sont un tribut payé rituellement à l'ordre naturel et à ses dieux qui régnaient dans le passé afin de garder les bénéfices de la vie en société⁴³.

DISCUSSION

Gérard Hocnard : Il est amusant de constater que ce rite consistant à frapper les limites du domaine ou du territoire s'est conservé dans certains recoins du folklore anglais. C'est à Eton, je crois, à moins que ce soit à Harrow, que chaque année, du côté de la Chandleur il me semble, les élèves partent en joyeuse débandade pour "beat the posts", c'est-à-dire frapper les bornes. C'est pratiquement un rituel d'intégration à l'école.

Bernard Vilain : G. Frazer, (*Fasti* commentary) a proposé une analogie entre le rituel luperque de la flagellation des rues sur le tracé de la frontière du Palatin et la pratique du beating the limits de la tradition anglaise. Il se réfère à Ovide (*Fastes*, II, 32), décrivant l'action très particulière de frapper le sol avec les lanières "omne solum lustrant". Contra : A. Kirshopp-Michels affirmant "that the festival did not include a beating of the bounds".

Jacques-Henri Bauchy : Cet exposé m'a passionné. Vous avez parlé de l'année 1485, où surgissent les "Lupercales", qui est sensiblement celle de la publication du fameux "Malleus Maleficarum", manuel des inquisiteurs Sprengler et Institoris chargés de chasser les sorcières avec la manière de détecter la sorcière.

Une question au sujet des loups-garous que vous avez évoqués. C'est un vieux thème qui figure déjà dans les odes de Virgile. Il parle de Méris sur le Pont Euxin d'une femme sorcière qui se changeait en loup et se perdait dans les forêts. C'est un thème païen qui a subsisté à l'époque chrétienne et qu'on retrouve au Moyen Âge. Les loups-garous sont simplement les enfants de la dame louve de Virgile, me semble-t-il.

Bernard Vilain : En Grèce, le culte de Zeus Lykaïos au sommet du Mont Lycée en Arcadie s'entoure de phénomènes évidents de lycanthropie. Pausanias "VIII, 2, 6" rapporte comment le roi Lykaon fut transformé en loup ; d'autres hommes le furent pour une durée de neuf ans selon Plin "NH, 8, 34" ou Varron chez Saint Augustin "Cité de Dieu, 18,17". Cécile Dulière "Lupa romana, 1979, p. 73" énonce que "les croyances au loup-garou naissent spontanément dans les pays qui connaissent l'animal et que le loup a été présent de tout temps en Italie.

Jacques Pons : Le mot Lupercales, qui désignait certaines festivités célébrées dans la Rome antique a été utilisé pendant près de deux millénaires. En effet, les premières lupercales datent, selon la légende, du XIV^e siècle av. J.-C. (le temps du roi Évandros). Les dernières ont eu lieu au Ve siècle ap. J.-C., étant abolies par le pape Gélase. Il n'est pas surprenant que leur nom ait pu désigner des réalités très différentes entre elles.

Les premières lupercales avaient été des manifestations pastorales : Rome était alors un village de bergers, et ceux-ci, au début de février, quand l'herbe commençait à pousser, se préparaient à mener leurs

⁴² Marchetti Longhi G., "Il Lupercale nel suo significato religioso e topografico" dans *Capitolium*, 1933, p. 369.

⁴³ Piccaluga G., "Irruzione di un passato irreversibile nella realtà culturale romana" dans *Studi Storici* 1, 1977, p. 47-62 ; p. 65 l'auteur évoque une fonction de "vaccinazione preventiva" remplie par le rite pour que la dimension humaine des origines ne fasse pas irruption dans la vie de tous les jours.

troupeaux vers les pâturages. Leur idée était d'amadouer les loups en leur offrant en sacrifice, de façon rituelle, une brebis et un chien. Car ce qui plaît aux loups, c'est de dévorer les moutons et d'étrangler les mâlins (*mansuetos* = apprivoisés), qui sont les faux frères des canidés sauvages (en somme des traîtres). On faisait donc venir le "roi des sacrifices" (*rex sacrificulus*) dans le Lupercal, la grotte qui avait réellement servi, disait-on, de logis à une louve vivante. et où l'on avait installé en permanence une louve de bronze, avec des mamelles très apparentes, censée représenter tout l'ensemble de la race des loups.

Cette cérémonie expiatoire n'était nullement désintéressée, bien sûr, mais dans le fond, elle était plutôt amicale. Et, pour faire comprendre aux loups qu'on y avait pris part, on découpait en lanières les peaux des bêtes sacrifiées. Chaque berger fixait, au sommet de son bâton une lanière en cuir de loup et une lanière en cuir de mouton. Notre confrère Vilain nous a présenté un bas-relief très révélateur, où l'on voit un luperque agiter une perche datant d'une époque plus tardive, mais encore garnie de lanières de ce type.

Le nom des luperques (*lupercus* = habitué du Lupercal) est un dérivé de lupa. "la louve". On doit le découper après la consonne "p". L'élément terminal "-ercus", peut être rattaché à la racine du verbe latin arceo, "contenir, loger, abriter". Il a, certes, plusieurs homonymes, notamment le verbe grec *arkeô*, "repousser", mais selon Emout et Meillet, on doit conclure à une homonymie fortuite. car les sens sont trop différents pour que les mots soient des cognats. Au fil des siècles, Rome a cessé d'être un village pastoral. et on n'a plus compris la raison d'être de cette louve de bronze, démenagée, d'ailleurs, de son Lupercal. On a fait d'elle le symbole de la nation romaine, et on lui a adjoint deux figurines censées représenter Romulus et Remus, en train de téter son lait. Mais les spécialistes de paléo-métallurgie sont formels : le bronze des nourrissons a six cents ans de moins que celui de leur nourrice.

Ne sachant plus ce qu'avait signifié, dans la nuit des temps, le mot lupercal, les Romains se sont livrés à ce qu'on appelle une "fausse étymologie populaire" : ils ont découpé le mot avant le "p", et ils y ont vu la syllabe "lu" [idée d'ab-lu-tion, de lu-stration (grec *louô*, lauomai, "laver, se laver")], suivie de la syllabe "per", [idée d'enfantement *pe-per-i*, parfait de *pario*, "mettre au monde" ; *puer-per-a*, "la parturiente"]. D'où la transformation complète, aux époques impériale et post-impériale des festivités lupercales) : on parcourait les rues de Rome en flagellant avec les lanières supposées bénéfiques les femmes qui venaient d'avoir un bébé.

Le pape Gélase a christianisé, tant bien que mal, ces comportements folkloriques qui avaient pris des allures licencieuses : il a créé à leur place la fête mariale de la Chandeleur [*Candelorum* (= des cierges ; - des luminaires de forme très allongée, remplaçant les perches primitivement pastorales)]. Au cours de cette liturgie, dite des "Relevailles", on chantait "*Salve, sancta par-ens, enixa puer-pera regem qui caelum et totam terram regit*". (Honneur a Vous, Mère Très pure, ayant mis au monde le Roi qui gouverne le Ciel et toute la terre). "*Sancta*" (équivalent de l'habituel purissima), est là pour préciser que la Vierge Marie se situe au-dessus de ces pseudo purifications humaines. Les termes "*par-ens*" et "*puer-pera*" reprennent la syllabe "per" que les Romains superstitieux voyaient (à tort) dans le mot Lu-per-calia. Quant à l'affirmation de la royauté du Christ, elle tourne en dérision celle du rex sacrificulus, qui, même après dix-neuf siècles, participait toujours, comme figurant, à ces païenneries. Mais le texte gélasien nous renseigne, à la façon d'un négatif, sur l'idée que les gens avaient fini par se faire de la fête pastorale instituée par le Roi Évandre. La notion de "loup" en était totalement absente.

Bernard Vilain : Concernant la durée des Lupercales, il est proposé, dès le début du Néolithique centre tyrrhénien, (5500-5000), l'existence de rencontres / confrontations entre les agriculteurs sédentaires et les bandes de cueilleurs-prédateurs-chasseurs. La diffusion rapide des éléments néolithiques s'est insérée dans un réseau d'échanges et de communications, laissant supposer une dialectique de conciliations, accommodements, antagonismes sur les franges des espaces de vies néolithiques dans le cadre rituel. L'introduction des techniques agropastorales ne se réduit pas à des processus de colonisation et d'expansion démographique mais à des négociations impliquant des retards ou accélérations du déplacement géographique du Néolithique, selon Karoline Mazurié de Keroualin⁴⁴. La confrontation réelle et peut-être rituelle a conduit à la désintégration des chasseurs cueilleurs par les agriculteurs avec l'appui de mesures techniques supérieures de subsistance, la croissance de leur population, et implicitement par une plus grande force de coercition dont les Lupercales peuvent relater les épisodes⁴⁵.

Concernant la pittoresque description de la cérémonie, inspirée de l'école prédéiste avec P. Lambrecht et visant à amadouer le loup, destructeur de troupeaux, quelques linguistes et historiens modernes ont constaté comme D.P. Hamon, (*The Public Festivals of Rome*, *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 16, 2, 1978, p. 1443), que : "les anciens témoignages ne donnent aucune preuve directe de l'implication des loups dans

⁴⁴ Karoline Mazurié de Keroualin, *Genèse et diffusion de l'agriculture en Europe, agriculteurs, chasseurs, pasteurs*, Paris, 2003.

⁴⁵ Ammerman A. et Cavalli-Sforza I., "A population model for the diffusion of early farming in Europe" dans *The Explanation of Culture Change : Models in Prehistory*, C., Renfrew, éd., Londres, 1973.

la fête. Nous disposons seulement de descriptions datées de la fin de la République et de l'Empire, quand les loups avaient déserté le Palatin". P. Flobert (Varron, *La Langue Latine*, p. 80) énonce que "malheureusement aucun rite ne se réfère explicitement au loup, pas même le sacrifice des chèvres et du chien" et indique que "rien ne garantit que *lupus* soit à la base du mot luperque, ajoutant que les étruscologues évoquent le radical *lup-"mourir" "Mélanges J. Collart, 1978, p. 98".

Dans l'étymologie de Luperque, nous retiendrons pour la première partie du mot, le radical *lup- dans le sens de mort. A.W.J. Holleman a noté aussi que Lupercalia pouvait dériver de l'étrusque *lupu* "mort", car le "p" de *lupus* n'étant pas latin, *lupus* aurait été, en latin archaïque, **luquos* ou **lucus* qui signifie "il est mort" ou "mourir", ce qu'attestent de nombreuses inscriptions et le fait que les Parentalia commencent à midi comme les fêtes étrusques. Pierre Flobert note que les Anciens faisaient aussi des Lupercales, une fête des morts, avec divers arguments étymologiques et théologiques chez Fulvius Nobilior Servius, Lydius, Isidore de Séville et Junius Gracchanus apud Varron (*La Langue Latine* 6, 34). Ce qui pourrait prêter à confusion, c'est que, selon Cécile Dulière, la peur des morts a été concrétisée par la peur des loups, animaux redoutés des civilisations pastorales. D. Porte et A.H. Krappe ont également noté que le loup est l'animal infernal par excellence et qu'il personnifie la mort. Evoquons à nouveau la référence étrusque, avec Phersu le dieu de la mort sortant d'un puits, habillé d'une peau d'animal (comme un luperque) pour entraîner les vivants dans le royaume des ombres.

L'analyse étymologique de la deuxième partie du mot remonte à Schwegler en 1853 sous l'expression *hircus*. Elle fut reprise par Hild, Mannhardt et utilisée par Carcopino en 1925. Elle identifie le deuxième élément à *hirpus*, le nom samnite du bouc et aussi le nom sabin du loup. Pour Hild, la deuxième partie du mot est une composante des légendes liées à la protection de la végétation et aux pratiques agricoles. Force funeste et bienfaisante, la notion incorpore les qualités dévolues au totem des tribus latines, le loup et celles des tribus samnites et/ou sabines, le bouc pour former la représentation du daimon thériomorphique des Lupercalia et le symbole de leur fusion dans la fête⁴⁶. Certes Unger a vu dans *lupercus* un synonyme d'*averruncus* "préservateur" et décompose le mot en *luam parcere*, "celui qui écarte la peste, la souillure", (Arnobe. , *Contre les nations* IV, 3" ou *luere per caprum* " Pseudo-Quintilien., *De l'institution oratoire* I, 5, 66". Mais une forte tradition répugne à désigner le Luperchal comme le lieu dont il importe de tenir le loup à l'écart, ce serait lui récuser la qualité d'animal-ancêtre et dénier au Luperchal la qualité de caverne des ancêtres et de tanière de la louve (mythique) où furent nourris les jumeaux par la dea Luperca ou les louves divinisées Acca Larentia et Flora Feronia⁴⁷.

La fête des Lupercalia est la cérémonie magique, destinée à lustrer le territoire et conjurer les menaces de l'au-delà de la frontière dont fait partie l'hostilité externe des bannis : "les morts et les étrangers". La formation *lupus-hircus*, de l'étrusque *lupu* "mort" et sabino-samnite *hircus* /*fircus* "bouc /loup" dans le sens de 'ancêtres-morts sous la forme animale est chargée de connotations propres au contenu idéal de la fête. Les Irpi, les Luperques, les Calusur évoquent la manière dont les Sabins, les Latins, les Étrusques se représentaient la mort sous l'aspect de loups /chiens qui viennent saisir les vivants pour les entraîner dans leur domaine ou qui rôdent à la frontière au cours de la fête des Lupercalia⁴⁸. J.R. Jannot reconnaît dans une série de reliefs funéraires représentant le loup sortant du puits, "le monde des morts ou Phersu, les seigneurs de l'au-delà"⁴⁹. Il est proposé avec A. Alföldi, G. Binder, cités par A.W. J. Holleman que les Luperques personnifient, dans la fête, les ancêtres morts, hommes sauvages de l'ordre naturel que les Anciens se représentaient sous la forme de loups-boucs, leurs totems probablement⁵⁰.

L'épisode de Gélase ou de Félix III présente un intérêt historique et limité, à trois titres. Il se réfère à une controverse sur l'aspect secondaire et d'époque impériale de la signification des Lupercales, celui de la fécondité des femmes et les conditions de sa mise en œuvre, alors que l'intervention de son adversaire portait le sens de sa signification primitive et primordiale, celui de la lustration du territoire propre à détourner les fléaux qui, comme en 494, s'abattirent sur la Ville. Secondement l'anecdote souligne la pratique constante des chrétiens de substituer aux fêtes de la tradition romaine, des cérémonies *ad hoc* pour acculturer les tenants de l'ancienne religion. Plus tard, le caractère licencieux des fêtes d'avant Carême sera parfaitement toléré dans le contexte chrétien. Enfin, dernier point, l'épisode fixe la période certaine non pas du *terminus ad quem* des Lupercales, mais de la définition d'une fête substitutive par Gélase ou Félix III dans la controverse avec Andromachus. Le

⁴⁶ Mannhardt W., "Die Lupercalien" dans *Mythologische Forschungen*, Strasbourg, 1884 ; G.W. Frazer, *Golden Bow*, 7, p. 275 ; A. Schwegler, *Römische Geschichte* 1, p. 361, n.10 ; J. Carcopino, *La louve du Capitole*, Paris, Belles Lettres, 1925, p.68 ; J.A., Hild, *Darembert et Saglio*, 3, 1904, s.v. *Lupercalia*, col.1399.

⁴⁷ D.H. 1, 79, 8 ; Serv., *Sur l'Enéide* 8, 343 ; Arnobe, 4, 4 , citant Varron à propos de la déesse Luperca : *Quod abiectis infantibus pepercit lupa non mitis*".

⁴⁸ Mastrocinque A., op. cit. p. 146, cite l'interprétation de Kirshopp-MichelsA. assimilant les rites des Luperques à des pratiques de loups-garous.

⁴⁹ Jannot J.-R., *Revue des études latines* 62, 1984, p. 53.

⁵⁰ Holleman A. W. J., "*Lupus, Lupercalia, lupa*" dans *Latomus* 44, 1985, p.609-614 : "The luperchi must have represented the dead ancestors".

calendrier de Philocalus en 354 inclut la célébration des Lupercales. Théodose ordonne la suppression de la confrérie des Luperques en 392. Le calendrier de Polemius Silvius en 448 mélange les Lupercales avec les fêtes chrétiennes. En 472, Gélase fixe le 2 février, la fête de la présentation au Temple. Siméon ayant appelé Jésus lumière du monde, l'exégèse chrétienne en fit un commentaire sur sa double nature : divine avec la flamme et humaine avec la cire. En 494, survient la controverse avec le sénateur Andromachus. L'empereur d'Orient Justinien maintient la fête en 542 pour lutter contre la peste qui avait envahi l'Égypte, Constantinople et bientôt le reste de l'empire. Nous savons que les Lupercales furent continuées jusqu'au X^e siècle à Constantinople avec des références à Rome, ce qui impliquerait la possibilité de sa continuité dans la Ville ou ailleurs. Elle persévère en Espagne avec la *botarga de Retiendas* et en France à Poitiers jusqu'au XV^e siècle. C'est seulement en 1372, que le Pape siégeant en Avignon fixe le même jour, la fête de la Purification de la Vierge Marie et de la présentation de Jésus au Temple.

Alain Malissard : Une remarque d'abord en réponse à l'intéressante intervention de Jacques Pons. Un des moments essentiels de la cérémonie — le fait de passer sur le front des Luperques un poignard teinté du sang des sacrifices et d'essuyer ce sang avec un flocon de laine trempé dans du lait — est bien caractéristique, me semble-t-il, d'un rituel de fécondité : le sang symbolise la stérilité de la femme, le lait sa fécondité, et le rire qui doit suivre est un signe de vie.

Pour l'ensemble de la cérémonie, il faut préciser que l'année ne se termine plus en février, mais en décembre depuis 153 avant J.C. Pour marquer le passage d'un temps à l'autre, l'inversion des rôles et la licence du carnaval ont été, pour l'essentiel, progressivement transférées dans la fête licencieuse des Saturnalia, qui se déroulait à Rome du 17 au 19, puis au 23 décembre. Dès l'époque de la République, la plupart des Romains avaient donc probablement oublié le sens d'un rituel archaïque et fort complexe, qu'ils n'accomplissaient que par conservatisme politique et religieux.

Bernard Vilain : Les interprétations de l'épisode sont variées. L'application du couteau sanglant sur les fronts des deux Luperques, et le nettoyage de leurs fronts avec un morceau de la laine imbibée de lait semblent aussi symboliser leur entrée dans le domaine des morts. Le lait est souvent utilisé comme libation dans le culte des morts pour apaiser et attirer les Mânes (Tibulle, 1, 2, 48 et A.M. Tupet, "Rites magiques dans l'Antiquité Romaine" dans A.N.R.W. 16, 3, 1986, p. 2644). Jean Bayet n'exclut pas un sacrifice humain des origines. Le rite de mise à mort symbolique, selon M. Eliade, pourrait commémorer le premier sacrifice sanglant, meurtre primordial célébré dans la caverne de l'ancêtre loup pour confirmer la création de Rome. Selon une autre interprétation de J. Carcopino et A.M. Dulière, cet épisode illustrerait le thème funéraire du défunt opposé dans la mort à un monstre femelle : "au lieu d'en être dévoré, il en suce le lait rédempteur et il est sauvé pour l'éternité". L. Deubner a noté, par ailleurs, une addition postérieure de caractère orphique, celui de la mort et de la résurrection. Le même thème fut proposé également par W. Mannhardt, E. Marbach, A. Brelich, J.A. Hild et A. Illuminati⁵¹. H.J. Rose, évoque une métamorphose des jeunes gens en boucs ; A. Kirsopp Michels, un exorcisme de loups-garous. Le drame des jeunes gens marqués à mort, puis sauvés, si schématique qu'il soit, évoquerait bien simplement un transfert de vitalité (sang et lait) dans l'initiation à leur statut, le rire signifiant qu'ils échappent à leur situation pour accéder, en acteurs principaux, à l'espace qui coudoie le monde palatin et le monde des morts et des étrangers.

Le caractère licencieux des Lupercales s'est maintenu au-delà du développement des Saturnales (496 avant J.C. selon Tite-Live) comme l'indique l'intervention de Gélase ou Félix III contre le sénateur Andromachus en 494 après J.C., invoquant l'intérêt du rituel lupercal pour conjurer une peste à Rome.

La cérémonie fut célébrée sans interruption et dans les circonstances exceptionnelles, le peuple de Rome n'oublia pas les conséquences politiques du rituel, comme le montre son éclatant refus d'enregistrer l'accession de César à la royauté pendant les Lupercales de 44 av. J-C, quand le consul Marc Antoine porté par les Luperques Iulii lui offrit le diadème garni de laurier. La cérémonie fut revivifiée par Auguste comme dans le cas des *Lares Compitales* et de la confrérie des frères Arvales, (Suetone, *Auguste*. 31), mais limitée à la mise en place de chevaliers sur le Forum pour canaliser les débordements dans le seul tracé de la course, et à la construction du temple Lupercal (*Res Gestae*. 4, 2).

Jean Léviex : Je voudrais faire une remarque de biologiste. Il y a un problème de fond lorsqu'on parle du loup. Les Européens ont une vision négative du loup. Or, le loup est un animal qui, sur le plan biologique, est remarquablement connu, en particulier par les travaux canadiens. Les Canadiens n'ont pas du tout la même approche du loup que les Européens. Le loup n'est pas un prédateur redoutable, car il joue un rôle positif dans les populations. Il marche très longtemps et il ne peut avoir que des animaux soit faibles, soit malades, soit

⁵¹ Mannhardt W., "Die Lupercalien" dans *Mythologische Forschungen*, Strasbourg, 1884 ; Marbach E., *R.E.*, s.v. *Lupercalia*, col. 1828 ; Hild J. A., *Darembert et Saglio*, t.3, 1904, p. 1398 ; Eliade, M., *Aspects du mythe*, Paris, 1963, p. 134.

blessés. À 60% ce sont des petits loups. Contrairement aux croyances, le loup joue un rôle extrêmement utile dans les endroits où il est. La vision négative des Européens ne correspond pas aux réalités biologiques de l'animal.

Bernard Vilain : Dans l'histoire des croyances des peuples indo-européens et maintenant encore chez certains peuples de Mongolie, les loups sont les ancêtres des hommes. P. Lambrechts (*Hommages à J. Bidez et F. Cumont*, p. 173) avance que : « selon une conception fort répandue dans l'antiquité, le loup est à la fois le père des hommes et leur tombeau ». S. Reinach (*Cultes, Mythes et religions*, I, 1907, p. 173-183) énonce que : "Les loups appellent les hommes à la vie et ils les résorbent". L'aspect négatif de cette croyance est que l'apparition du loup porte le sens de l'annonce d'une mort prochaine. L'aspect positif et ambigu est que le loup est vénéré et craint en tant qu'ancêtre et protecteur du peuplement. Il reste à établir que les Canadiens, peu sensibles à ces croyances profondément ancrées dans l'imaginaire indo-européen, soient les enfants des peuples Premiers ou d'Européens sans racine indo-européenne, ou des Canadiens privilégiant un point de vue écosystémique à l'instar de certaines instances européennes.

Jean-François Lacaze : Peut-on dater, au moins situer, dans le temps, la religion néolithique en Italie et plus particulièrement dans le Latium ? Vous avez cité le mot étranger, quelle signification a-t-il ?

Bernard Vilain : Un paysage de néolithisation s'installe dans la région médio-tyrrhénienne avec la diffusion des céramiques entre 5800 et 5500 qui voit émerger les premières installations sur les côtes de la Méditerranée centre occidentale. Les groupes à Céramique Imprimée s'avancent vers l'intérieur des terres en suivant les axes fluviaux. Vers 5500, et conjointement aux phénomènes de la Céramique de La Hoguette et du Limbourg en Europe nord occidentale, la diffusion d'éléments de type épicaurial le long de l'axe rhodanien jusque dans la région parisienne laisse apparaître un tracé des semences dont l'origine méditerranéenne ne fait pas de doute : le pavot (*Papaver somniferum*), le lin (*Linum usitatissimum*), le froment (*Triticum aestivum et durum*).

Dans la religion, E. Leach définit le cheminement religieux comme : "l'autre face de l'expérience ordinaire" avec le premier thème, celui du culte secret, à la frontière du monde connu, dans les espaces souterrains qui confortent la situation inconnue ou cachée, la difficulté d'accès, l'obscurité, la réduction de l'espace. Selon R. Whitehouse, les habitants de l'Italie localisaient quelques-uns de leurs rites dans des endroits inaccessibles, et souvent humides pour en faire un lieu dominant de culte⁵². La grotte du Lupercal a toutes ces qualités du culte néolithique et fait fonction de grotte ancestrale en accueillant les jumeaux fondateurs de Rome, abandonnés au pied du Palatin. La grotte est le chemin qui conduit à l'autre monde, ainsi s'expliquent les lacis interminables de la Grotte de Porto Badisco, la cave inférieure de Grotta Scaloria. Les rites néolithiques sont des rites de limites et ils en gardent les composantes d'ambiguïté, de secret, d'invisibilité, de renaissance et de communication des *sacra*. Les ancêtres ayant pris la route de l'autre monde sont des 'autres soi' occupant l'autre monde dans un autre temps. R. Whitehouse et E. Leach en concluent qu'ils sont en position d'agir comme médiateurs auprès de la toute-puissante divinité "so that deceased ancestors become gods"⁵³. R. Chapman associe le cérémonial de l'inhumation au culte des ancêtres⁵⁴. L'autre figure de médiateur néolithique est l'être à la fois mortel et immortel, sauvage et apprivoisé, mi-homme mi-animal, figure de totem : loup, pic-vert, bouc représenté par le shaman, les Luperques et plus tard par le fondateur de ville, le roi qui transcende les lois, idéalisé par le flamine de Jupiter, à la période historique. La Grotta di Porto présente quelques personnages qui ont des têtes humaines et animales ou du moins non humaines avec des cornes, pieds fourchus et becs d'oiseaux dans le groupe 16 de la zone III⁵⁵. Le second thème concerne la chasse magique elle-même, avec les dessins d'animaux sur les murs des grottes (cerfs rouges), avec les restes d'animaux sauvages dans les contextes culturels, comme l'hypogée Manfredi à Santa Barbara ou celle de Grotta Scaloria où des bois de cerf sont associés avec un corps d'homme. Le thème de la chasse pose problème à cause de sa prépondérance dans la sphère sacrée et de son rôle mineur dans la sphère profane. Le rituel a valeur de contact avec le monde sauvage ; il est initiatique. Le chasseur espère tuer sa proie, devenir le maître : cette issue n'est jamais certaine. La focalisation de l'activité rituelle, à la limite entre le monde sauvage et le monde domestiqué, contribue à renforcer la notion de domestiqué comme une des normes du monde connu et à maintenir l'ordre du monde de l'élevage et de la domestication : c'est aussi une des significations majeures de la fête des Lupercales. Le troisième thème concerne la protection des personnes, des animaux, des plantes contre toutes sortes de menaces extérieures. C'est le type même de manifestations d'exaltation de la limite et pour la protection contre le monde 'sauvage' qui inclut ceux qui s'adonnent au genre de vie fondé sur le principe "*rapinis et praedationibus se alere*" et qui rappelle le conseil "*rapto vivere*" donné par les loups aux futurs hommes-loups du Soracte⁵⁶. Le

⁵² Whitehouse R.D., *Underground Religion, Cult and Culture in Prehistoric Italy*, London, Accordia Research Center, 1992.

⁵³ Leach E., *Culture and Communication*, Cambridge University Press, Cambridge, s.d., p. 71.

⁵⁴ Chapman R., et alii, *The Archaeology of Death*, Cambridge University Press Cambridge, 1981, p. 71-81.

⁵⁵ Cremonesi G., "Il villaggio di Ripoli alla luce dei recenti scavi" dans *Rivista di Scienze Preistoriche* 20, 1965.

⁵⁶ Paul. Fest. 10 M ; Serv., *Ad Aen.*, 11, 785 ; cf. J. Gagé, *Apollon romain*, Paris, 1955, p. 84-86.

quatrième thème, celui de l'eau anormale, attire l'attention rituelle sur un autre type de lieux où l'eau, liquide, froide, courante franchit la limite de la normalité, pour devenir vapeur en hiver, solide dans les sites dotés de formations stalagmitiques où des poteries furent placées sous les stalactites qui gouttent⁵⁷. Dans le cas de l'inondation du Velabre où les jumeaux sont exposés dans un environnement qui devrait causer leur mort, l'eau démesurément gonflée constitue, en cas de survie, un signe de leur élection au statut de fondateur de communauté de villages, sous la protection des ancêtres⁵⁸.

La notion d'étranger s'inscrit ici dans le contexte de la création des communautés de villages. Fonder, c'est détacher et délimiter une portion d'étendue, créer un espace pour soi et différencié, instituer l'altérité : le monde des autres. L'espace délimité ne saurait être pensé hors de la dialectique qui détermine sa genèse et qui l'oppose à l'espace "restant", l'espace des étrangers.

⁵⁷ Passeri, "Ritrovamenti preistorici nei Pozzi della Piana (Umbria)" dans *Rivista di Scienze Preistoriche* 25, 1970.

⁵⁸ Briquel D., "Les enfances de Romulus et Rémus" dans *Hommages à Schilling R., Zehnacker H. et Heintz G.*, édés., Paris, Belles Lettres, 1983, p. 55.

ABSTRACTS IN ENGLISH

IN THE STEPS OF TOO LITTLE-KNOWN LAKANAL

by Anne-Marie Banquels de Marque

Spending a great part of the year in the Atiège, a département close to the Spanish border which I have come to know almost better than the Loiret, I wish to talk about the great men of that region that have had an often ignored national destiny. This is why, after dealing with the philosopher Pierre Bayle, the personality of Lakanal seems interesting to me, especially for teachers.

Most didactically, I shall

- I. *cover his biography;*
- II. *tell you about his interventions in various cultural sectors;*
- III. *tell you about his cation in the sector of education properly speaking, viz. Primary and secondary eductaion.*



ALL HAIL CORNEILLE, ON THE FOUR HUNDREDTH ANNIVERSARY OF HIS BIRTH

by Jacques-Henri Bauchy

Pierre Corneille was born in Rouen on June 6th, 1606. Four centuries later, this "clasic" so close to the "romantics" remains vey modern in many respects. "What nobility, what economy in the subjects of his plays ! How vehement the passions ! What gravity in the feelings ! What dignity and stupendous variety in the characters !", Racine was pointing out as he succeeded him at the Académie française in 1685. "He paints Romans", La Bruyère was writing, "grander and more Roman in his verse than in their history". "Although sensitive to glory", Fontenelle was writing, "he was anything but vain".

Voltaire insists : "Molière used to say that there was something impish in Corneille", but goes on : "One must only judge a great man by his masterpieces".

"He was indeed our own Shakespeare", wrote Brasillach. As for Schlumberger, he paradoxically sees in Corneille's theatre "a kind of orthodoxy, heroic, magnificent, counterbalancing the Christian orthodoxy". And Goethe : "Corneille's action was so important that it forged heroic souls. He was the same under the Fronde as under the sun-king".

The present survey of his life and work will try to verify the aptness of this observation by Napoleon, one of his keen admirers, who had his plays performed by Talma or Mlle George in Erfurt as well as in Paris : "If he were alive, I'd make him a prince !"



A FAMOUS COUPLE DURING LOUIS-PHILIPPE'S REIGN : DELPHINE AND ÉMILE DE GIRARDIN

by Claude-Joseph Blondel

Delphine and Émile de Girardin both played an eminent role in their time and country. Delphine's poems, plays and weekly chronicles in La Presse won her literary fame for a long time. A close friend of Lamartine and, to a lesser extent, of Victor Hugo, Balzac and Eugène Sue, she held a renowned salon. As for Émile, a first-rate journalist, he never stopped creating, managing and developing newspapers bought by increasing numbers of readers, his major success being La Presse. His presence and influence were felt throughout Louis-Philippe's reign, the Second Republic and even the Second Empire.



BERLIOZ, HIS READINGS AND HIS READERS

by Guillaume Bordry

This paper examines the literary aspect of Berlioz's work : Berlioz, who was so fond of books and an avid reader, addresses readers as much as listeners. In his musical compositions, there are many traces of his emotions as a reader, which seem to guide both his pen and his ear. His references to his favourite writers, notably Shakespeare and Virgil, are tactical, in order to guide his readers toward music : in his criticisms and various writings, he explains them that music evokes emotions that are comparable to those one can feel while reading.



MOZART THROUGH HIS CORRESPONDANCE

by Olivier de Bouillane de Lacoste

The 250th anniversary of Mozart's birth on January 27th, 1756 invites us to examine the attractive personality of the great composer as well as his work, so diverse and so rich. Nothing can match the reading of his correspondance in order to better know the man in his daily life, his character, his passions. One first discovers the young prodigy, then the young man striving to free himself both from his father's tutelage and prince-archbishop Coloredo's service, and eventually the genius composing away masterpieces. By dint of work he managed to combine the "severe style" (counterpoint as practiced in the time of Bach) and the "galant style" that was fashionable in the 1780s in a highly personal production. His very lively work, accessible to all, represents the acme of classicism in music.



THE ORLEANS ELITE AND ITS LEISURE AT THE BELLE ÉPOQUE

by Marie-Cécile Consigny-Sainson

At the "Belle-Époque" of the early 20th century, inactivity was not yet synonymous with sloth and the good society of Orléans took advantage of their free time under various forms. We shall here more closely examine informal sociability, as is to be found in the salons, in society balls and dinner parties, in the clubs, in the collectors' cabinets or in the various fashionable social meets in town, in contrast with the formal sociability of the learned societies, patronage societies or the charitable societies that bear testimony of the presence of a female elite, all of which maintain a caste culture.

At the time indeed, the notion of sociability could not be distinguished from the notion of an elite, which enabled the Orléans aristocracy and bourgeoisie to assert their social superiority.



A FOREIGN OBSERVER OF THE FRENCH REVOLUTION : GEORGES CUVIER

by Micheline Cuénin

Georges Cuvier (1769-1832) was born in Montbéliard, a peaceful French principality that had for the past three centuries belonged to the duke of Wurtemberg. Converted to lutheranism as early as 1528, it was giving special care to instruction : primary education was compulsory for the children of both sexes and the local college for boys boasted an excellent standard. Cuvier, who left it at the age of 14, was subsequently admitted for free (his family being of modest means) to the

Hobe Carlschule or Caroline Academy of Stuttgart where he received a vast and remarkable culture, dispensed in German. Kinghted and intended to live at the Wurtemberg court, he was in 1788 forced by his lack of fortune to become private tutor in a noble family of Caen, at the age of 19. It was from this vantage point that he discovered France and the French, imparting his impressions and analyses to a German friend until August 1792. At first enthusiastic in front of the rise of democracy and hoping for a tempered monarchy, he was disappointed by the French frivolity, the violence, the ignorance and fanaticism of all kind that were jeopardizing the noble principles of liberty which had at first seduced him. Made a French citizen on October 10th, 1793 by the annexion of his home town, he will be drawn from his obscure Normandy retreat by the Convention after Thermidor to reach Paris in 1795 and embark at once on his brilliant career.



THE ORLEANS NOTABILITIES IN 1820

Alain Duran

*Since the Act of 13 Ventose, year VIII, implementing the Constitution of 24 Frimaire, year VIII (13th December 1799), the notability is officially defined as the one who is enfranchised to vote in the arrondissement or département elections. A simple statistical study, based on the list of Orleans electors verified and certified by Vicomte de Riccé, préfet du Loiret, on 7th November 1820, presents the principal characteristics of that list of 642 electors, examining their occupations and land possessions. The study underlines the preminence of the Orleans electors within the electoral body of the Loiret that year. A pattern of economic, social and political permanence of the Old Regime elites is then proposed as an answer to the question of the continuity or not of the characteristics of those notabilities after the Revolution. This answer is based on the findings of my thesis, which has vastly made use of the figures given in the 1791 Register of Rates for Orléans, whose interest had been pointed out by Georges Lefèvre in his *Études orléanaises*, so as to study social structures at the end of the Old Regime.*



RURAL HABITAT IN THE SOLOGNE

by Pierre Gillardot

In the Sologne, the rural habitat juxtaposes villages, locally called bourgs, and various outgrowths such as hamlets, isolated houses and farms or châteaux. The origin of this is to be found in the Dark Ages. After the great invasions, the cultivation of the Sologne resumed at the initiative of small groups of pioneers, installed in hamlets on the land they were tilling. Some of those inhabited hamlets grew because of the presence of the parish church and cemetery. Such was the origin of the bourgs, next to which the aforementioned outgrowths continued to exist.

The duality of the habitat very quickly reflected a socio-economic duality : the outgrowths were agricultural centres whereas the bourgs principally housed the craftsmen and tertiary activities, as well as the day-workers lending their arms to the cultivation of the land and vines.

The agricultural crisis of the 17th and 18th centuries ruined many exploitations, bringing the disappearance of many farms and hamlets. In the 19th century, however, the regeneration of the countryside encouraged the installation of many outgrowths, either farms or châteaux built by owners made rich through commercial or industrial activities.

Nowadays, many new constructions, whether principal or secondary houses together with housing estates often detract from the originality of the local style of rural habitat ; but the duality remains, opposing the outgrowths scattered throughout the Sologne to the bourgs giving their names to the communes.



**Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville
(1733-1794)
An enlightened gentleman at the end of the Old Regime**

by Claude Hartmann

Less known than his brother, Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville nevertheless deserves our attention. After serving in the king's armies, on land and at sea, and obtaining the grant of land in the Isle of France -- at present Mauritius -- he took an interest in the kingdom's plight, in particular in the sector of finances, and proffered some solutions.

In the revolutionary turmoil, he remained faithful to his king. Seriously compromised after the discovery of the "iron cupboard", he was arrested and imprisoned in Paris. He died in the Grande Force prison on 13th Ventose of Year II (March 3rd 1794).

Although not prominent on the scene of his time, Jean-Louis-Thomas Heurtault de Lamerville however was one of those enlightened gentlemen sincerely and generously in favour of reforms, convinced as they were of the necessity of a social evolution in the society at a time when monarchy by right divine was at its last gasps. His human qualities, his uprightness, the courage he showed during his military career make him an interesting character, both spectator and actor during one of the key periods of our history.



**THE LAW OF SEPARATION OF CHURCH AND STATE :
ITS ELABORATION AND PRESENT PERSPECTIVES**

by Géraldi Leroy

- I. *It is rightly considered that the law whose 100th anniversary is being commemorated this year represents a watershed in French history, but one generally forgets that it is the result of a long historical process, the stakes and stages of which must be outlined.*
- II. *The bitter debates and the incidents that accompanied the elaboration and the implementation of the law have often masked its intrinsically conciliatory nature. The present article will detail this will of appeasement.*
- III. *Contrary to a widespread stereotype, the law does not ignore the religions. Several examples significant of the more or less explicit recognition of religion by a lay state will be given.*
- IV. *Once the law was voted, the places of worship were put graciously at the disposal of the three principal religions of the time. The religions (hinduism, buddhism and especially islam) that have appeared since then on the French soil were obviously not catered for. Hence the problem of places of worship for them. Must the law of 1905 be reformed ?*



THE EMERGENCE OF WRITING IN THE ANCIENT MIDDLE-EAST

by Danièle Michaux

The first phonetical writings emerged simultaneously in Upper Egypt and Lower Mesopotamia ca. 3 300 b.c. Far from being an ex nihilo invention, writing seems to have been the result of a long maturation that lasted several thousand years in connexion with the settling process of the populations in the neolithic age. At that stage, long-range commercial exchanges fostered the use of simple visual semantics engraved on the signets used to seal the wares. Transcultural logos, deriving from graphic art, thus became widespread. Subsequently, administrative writings were elaborated for over a thousand years in a context of increasing economic complexity.

Using a mixture of pictograms, ideograms and abstract conventional signs as a base, Egyptians, Egeans, Mesopotamians, Persians and the inhabitants of the Indus valley developed distinct graphic modes reflecting their own cultures. Whether consonantal or syllabic, those writings each used a heavy corpus of signs, between 600 and 1 200 according to the system, amounting even to 9000 signs for latter-day Egyptian. Towards 2 000 b.c., the Semitic people of the Near-East freed themselves from those complex modes of writing to embrace an alphabetical mode of a few dozen simple signs, conveying simple sounds. It was from this medium, more supple and graphically quicker, that all the modern alphabets were to derive.



OF SUGARS AND MEN

by Michel Monsigny

Everything has been said, and we're coming too late, since there have been men around that have been thinking for seven thousand years, La Bruyère wrote at the end of the 17th century. At the beginning of this 21st century of ours, we now know that it is over ten thousand years since men first understood the food interest of the parts of vegetables that are rich in carbohydrates and started selecting varieties to improve the quality of their crops. My purpose in this paper is to collect historical and fundamental information together with data of practical interest for everyday life and with a few past, present and future uses of the elements of vegetables rich in sugar. We shall thus broach on dietetics and obesity, on the essential importance of glucose for brain cells and on the danger an excess of the same in the blood represents, on the H5N1 birds 'flu virus and its potential of risk for man, on the making of wine and whiskey and on the potential use of vegetables to obtain fuel in great quantities without lowering the food production.



THE UNWANTED OF THE MELTING-POT

by Jean-Pierre Navailles

In the recurring debate about immigration, the United States stands out, if not as the model, at least as the precursor as concerns the integration of populations coming from abroad, though an integration process known under the name of "melting pot" (1908).

It would indeed be anachronistic to use the terms of "undergone or chosen immigration" and of "positive discrimination". But at the peak of the migratory waves reaching the American shores at the end of the 19th century and the beginning of the 20th, xenophobic and racist stereotypes crop up and flourish in the satirical illustrated press of the time. Recent events have, if need be, shown the role caricatures can play as revealing ethnic, religious, cultural or other tensions. The caricatures targeting the immigrants considered most difficult to assimilate in America, viz: the Jews, the Irish and the Chinese are taken from the chief American magazines of the time : Puck, Judge, The Wasp, etc.



A CAPITAL DATE : 7th MARCH 1936

RHINELAND IS REMILITARISED

Bernard Pradel

Three years after coming to power as Chancellor of the Reich in March 1933, Adolf Hitler judged that the time had come for unilaterally abolishing the Treaty of Versailles by remilitarising the left bank of the Rhine. On 7th March 1936, against the better advice of his generals and his diplomats he had the left bank of the Rhine occupied by several units of the new German army in the making.

While it would have been easy for the French army, whose superiority was still evident at that moment, to repel and disperse the German forces, the French government, inappropriately advised by the general headquarters and deprived of the

support of the British government, preoccupied to boot with the oncoming general election soon to be won by the Front populaire, rejected any military action, preferring to bring the case in front of the Société des Nations, whose intervention hardly brought any positive results. France thus missed the opportunity, the very last one since Germany was prompt to rearm, to contain the latter's military power and perhaps to avoid the conflict that was to break out three years later.



FRÉDÉRIC BAZILLE

THE ITINERARY OF A SOLDIER-PAINTER

by Jean Richard

Born in Montpellier in a rich family of the Languedoc in 1841, Frédéric Bazille had every reason to be happy and enjoy a brilliant career as a painter. A friend of Sisley, Renoir, Monet, he was one of the forerunners of the Impressionist movement. A historical event unfortunately came to perturb the young man's life : in July 1870, France declared war on Prussia. Against all his friends and family's better advice, Bazille enlisted in the army on August 10th, and died heroically fighting the enemy under the walls of Beaune-la-Rolande on November 28th.

After a short presentation of Bazille's younger years and of his beginning in the world of art, we shall try to understand why he enlisted in a regiment of zouaves. We shall follow the steps of the soldier-painter along his itinerary, detail his and his comrades' life during the campaign and examine the military tactics of the Gambetta government as well as the moves of the 1st Loire army.

We shall live again the last hours of Frédéric Bazille during the battle of Beaune-la-Rolande, coming back over the painful circumstances of his father's quest of his son's body through enemy lines so as to bring it back to the protestant cemetery in Montpellier.

We shall examine why the church in Beaune-la-Rolande owns an original picture of the artist and how the city corporation perpetuates his memory.



WHEN THE LUPERCI RAN

Bernard Vilain

The Lupercalia were a yearly rite of lustratio (purification) of the Roman territory. The celebration consists of the ritual outbreak of disorder at the end of the year, of a sacrifice, of the banquet of the Luperci, to end with the race on the borders of the Palatine where, clad with the skins of the animals killed in the sacrifice, they evoke the original barter of domestic products amidst the flourish of lashes and in this way "lustrate" (purify) the territory. These rites of exchange symbolise the opening to the others, with the welcoming of men into the Asylum, the Rape of the Sabine women, the election of a foreign rex and commemorate the ensuing increased prosperity. The interpretation of the festival underlines the primitive character of such popular merriments. The Lupercalia lasted well into the 15th century in Europe and are indeed still lasting under the form of the substitute proposed in 493 by pope Gelasius or Felix III : the festival of Candlemas.



DÎNER-DÉBAT

DÎNER-DÉBAT DU 23 NOVEMBRE 2006

ÉNERGIE ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

Invitée : Madame Anne Lauvergeon

Le Président accueille M^{me} Anne Lauvergeon, Présidente du Directoire d'*AREVA*, et la remercie d'avoir accepté notre invitation sur un sujet qui passionne visiblement l'opinion puisque nous battons ce soir notre record d'audience à un dîner-débat, avec près de 200 convives.

Anne Lauvergeon : Je dois d'abord vous dire que je suis très heureuse de me retrouver ce soir dans un pays qui m'est cher. J'y ai passé de très nombreuses années : les premières. Mes premiers souvenirs sont orléanais, notamment au lycée d'Orléans-La Source. Mon premier travail, ma première expérience professionnelle, ont eu lieu au BRGM.

Vous m'avez demandé ce soir de vous parler d'énergie et de changement climatique. C'est une question qui est aujourd'hui au cœur de l'actualité et qui occupe le devant de la scène internationale à la suite d'une grande conférence à Nairobi. L'énergie est aussi pour nous un sujet quotidien.

Après la crise des années 70, nous avons passé vingt ans entre parenthèses. L'énergie est devenue un sujet de second ordre dans les pays développés. Dans les pays en développement, le problème de l'énergie a toujours été primordial. L'énergie fait partie avec l'eau et la nourriture des besoins fatidiques d'une partie de l'humanité. Sur les six milliards d'individus de la planète, deux milliards n'ont guère de quoi vivre. Or, nous allons passer de six milliards de terriens à huit ou neuf milliards en 2050. L'enjeu est donc considérable. Allons-nous avoir assez d'énergie pour tout le monde, non seulement pour ceux qui vont arriver, mais aussi pour résoudre l'impasse où nous sommes pour deux milliards d'individus qui sont déjà privés de ressources ? Le sujet énergétique est aggravé du fait que les pays en développement, dont on disait que le développement ne viendrait peut-être jamais, sont aujourd'hui en réel développement, que ce soit l'Inde, la Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, qui affichent entre 6% et 10% de croissance annuelle et ont des besoins d'énergie considérables avec une efficacité énergétique qui n'est pas forcément très grande.

Nous allons devoir trouver l'énergie supplémentaire pour les besoins des pays en développement. En tout cas, eux le veulent, et il faut la trouver au niveau mondial. De leur côté, les pays développés continuent à consommer de plus en plus. Si je prends le cas de l'électricité, nous augmentons en moyenne de 3% par an notre consommation. C'est très simple : vous avez chez vous des tas d'appareils en veille, des systèmes d'information qui sont aussi énergivores. On ne connaissait la climatisation que dans les pays vraiment chauds, or avec le changement climatique, elle est en train de se multiplier et c'est une consommatrice d'énergie incroyable. Dans un pays comme le Japon, c'est en été que l'on dépense le plus d'électricité. Nous avons donc besoin d'une énergie pas chère et pas à n'importe quel prix.

Nous sommes dans un monde de plus en plus globalisé. Chaque industrie, chaque entreprise a besoin de trouver l'énergie qui va lui permettre de faire ce qu'elle doit faire au prix le moins cher possible. Trouver cette énergie, la sécuriser, trouver cette énergie le moins cher possible, est un enjeu que chacun des grands pays et des petits pays partage. Ce qu'on recherche aussi en matière d'énergie, c'est la quasi-stabilité, c'est-à-dire de pouvoir dire dans vingt ans, dans quarante ans, je suis capable de fournir tel type d'énergie à tel type d'entreprise. C'est fondamental pour le choix des décisions d'investissement des grands groupes mondiaux qui ne vont pas investir dans un pays sans savoir s'ils auront dans trente ou quarante ans de l'énergie

pour leurs processus industriels et à quel prix. C'est un élément fondamental des choix et chaque pays est en compétition avec les autres pour attirer les industries, donc fournir des emplois.

Dernier élément, le changement climatique qui est un sujet très discuté. On parle très souvent de l'effet de serre qui est aussi nécessaire à l'univers. Sans effet de serre nous serions à une température de -5 ou -10 degrés. Nous vivons dans un système qui permet de réchauffer l'atmosphère. L'augmentation de l'effet de serre, le changement climatique résultent de ce que nos activités, depuis la première révolution industrielle, ont produit beaucoup de gaz carbonique (CO_2) qui, s'accumulant dans l'atmosphère, est en train de changer le climat. Cette question a été beaucoup discutée par les scientifiques. Le consensus est aujourd'hui acquis : on ne peut expliquer la moitié de l'augmentation de température constatée sur le globe que par l'activité humaine.

Que constate-t-on concrètement ? Depuis 1996, en dix ans, nous avons envoyé collectivement 1,4 fois plus de CO_2 dans l'atmosphère. La quantité de CO_2 que l'on mesure dans l'atmosphère a été multipliée par le facteur 1,4 en 10 ans. Nous sommes tous collectivement en train d'augmenter l'effet de serre, donc le changement climatique. Personne n'est capable de prédire ce que va être ce changement climatique. Il y a de nombreux modèles qui fonctionnent, mais ce ne sont que des modèles. Le consensus scientifique est de dire que dans notre siècle, le XXI^{e} , nous devrions connaître une augmentation de température comprise entre $1,4$ et $5,8$ $^{\circ}\text{C}$. Cela peut paraître innocent, mais $1,4^{\circ}\text{C}$ c'est absolument considérable. Cela change totalement le climat, les maladies, l'agriculture, les prédateurs, tous les équilibres écologiques sont complètement modifiés. Aujourd'hui, le sujet n'intéresse pas beaucoup les négociations internationales ; malgré des conférences, malgré la mise au point du protocole de Kyoto, dont on va parler tout à l'heure, rien n'a fonctionné. Nous continuons tranquillement à augmenter la quantité de CO_2 que nous envoyons dans l'atmosphère.

Comment envoyons-nous du CO_2 dans l'atmosphère ? Nous l'envoyons à travers la production d'énergie, en particulier à travers toutes les énergies fossiles : le pétrole, le gaz, le charbon. 80% de l'énergie aujourd'hui est d'origine fossile et dégage énormément de CO_2 . Il y a les transports, l'augmentation du nombre de voitures ne va pas dans le sens de la diminution de la pollution, et puis il y a l'industrie, même si les industriels ont fait beaucoup d'efforts.

Lorsqu'on regarde qui envoie du CO_2 dans l'atmosphère, c'est extraordinairement variable dans le monde : un Américain consomme huit fois plus d'énergie qu'un Chinois, treize fois plus qu'un Africain, vingt fois plus qu'un Indien. Faisons une projection : imaginons que les Chinois consomment autant que les Américains. Est-ce possible ? Les calculs montrent qu'il faudrait les ressources de cinq planètes. Nous sommes donc dans une situation très compliquée.

Le consensus des experts est aujourd'hui de dire que pour être capable de fournir l'énergie nécessaire pour huit à neuf milliards d'habitants, pour assurer le développement des pays en développement et pour fournir les pays développés, il va falloir doubler la production d'énergie. En regardant le CO_2 et le changement climatique, d'autres experts nous disent que pour stabiliser la situation il faudrait rejeter deux fois moins de CO_2 au minimum. Donc, il faudrait doubler la production en rejetant deux fois moins de CO_2 : c'est le célèbre facteur 4. Plus lentement on ira vers ce but, plus le changement climatique sera important.

Que fait-on aujourd'hui à part en parler ? On ne peut pas dire qu'on agisse énormément, mais dans ce domaine nous sommes tous solidaires. On ne peut pas dire : c'est tel ou tel pays qui doit faire un effort, nous devons tous collectivement nous y mettre. On parle beaucoup des générations futures, aujourd'hui, elles risquent de nous regarder sévèrement. Que peut-on faire ? La réponse évidente, c'est dépenser moins d'énergie, gaspiller moins d'énergie. L'énergie qu'on ne dépense pas est la moins chère, la plus facile, celle qui produira le moins de CO_2 par définition. La priorité, c'est les économies d'énergie, même si cela fait très années 70, un peu rétro. En effet, que ce soit dans les pays développés ou les pays en développement, il y a un énorme gaspillage collectif d'énergie. Il y a donc une énorme capacité d'amélioration. Mais quelles que soient les économies d'énergie — on entend certaines personnes dire : il suffit d'économiser l'énergie — cela ne permet pas de faire face à l'énorme demande qui arrive.

Donc :

1^{er} niveau : économiser l'énergie.

2^{ème} niveau : regardons aujourd'hui comment on utilise le pétrole ? D'abord, on consomme en pétrole sur la planète chaque année environ ce que la terre a mis un million d'années à produire. Bien sûr, la consommation augmente. Est-ce que brûler le pétrole est la meilleure utilisation ? C'est un hydrocarbure sophistiqué avec lequel on fait de la chimie, des engrais, etc... J'ai tendance à penser que brûler le pétrole n'est pas une façon intelligente à terme et qu'on ferait mieux de l'économiser pour des usages plus nobles. C'est une question d'arbitrage avec le temps.

3^{ème} niveau : utiliser des sources d'énergie qui ne produisent pas de CO₂. Il en existe :

- la première est l'hydraulique : barrages,
- la seconde est le nucléaire,
- puis les éoliennes, le soleil, la géothermie.

Aucune de ces énergies n'a été inventée, développée, mise en œuvre parce qu'elle ne produisait pas de CO₂, mais il se trouve qu'elles n'en font pas. Ces énergies sont de natures différentes.

Le nucléaire et l'hydraulique sont des énergies dites de base, c'est-à-dire qui fonctionnent tout le temps, avec une réserve pour l'hydraulique qui ne fonctionne pas s'il n'y a pas d'eau. Par exemple au Brésil où ils ont 80% d'électricité hydraulique, au cours de deux années de sécheresse ils se sont trouvés dans une situation très difficile. Mais l'hydraulique est une énergie de base qui marche presque tout le temps.

L'éolien et le solaire sont des énergies d'appoint qui fonctionnent lorsqu'il y a du vent et du soleil. On entend encore des gens dire qu'elles peuvent remplacer les énergies de base. Remplacer une centrale nucléaire par 3 000 éoliennes n'a strictement aucun sens. Les éoliennes fonctionnent 25% du temps. Ce soir nous fonctionnons à l'électricité, même s'il y a quelques bougies de décoration. Nous voulons nous voir ensemble quel que soit le temps à l'extérieur. Les énergies d'appoint ne peuvent pas remplacer les énergies de base.

L'hydraulique et le nucléaire, au niveau mondial, c'est 3 centimes d'euros le kilowattheure. L'éolien qui a fait beaucoup de progrès est à 4,5 – 5 centimes. Le solaire, c'est dix fois plus. En terme de compétitivité, ce n'est pas neutre. On ne peut faire l'un ou l'autre sans conséquences.

AREVA est numéro 1 mondial du nucléaire. Nous sommes aussi principal actionnaire de REPower qui fait les plus grosses éoliennes avec vocation de les faire offshore, ce qui est une façon de les rendre acceptables. Nous sommes également dans la biomasse et la pile à combustible laquelle pose plus de problèmes d'avenir.

Où en est-on en France sur le nucléaire ? Nous avons un grand atout qui vient d'une politique continue quasi ininterrompue depuis quarante ans quelles que soient les majorités politiques. Ce qui n'est pas le cas dans beaucoup d'autres pays où il y a eu des fluctuations. De plus, nous avons une spécificité française : nous sommes parmi ceux qui ont le plus d'électricité nucléaire au monde, 78%, mais le champion est la Lituanie qui a 92% d'électricité nucléaire. C'est le cas particulier d'un petit pays qui a deux centrales nucléaires exportant leur courant. Ce n'est donc pas très représentatif.

Nous sommes le pays qui a fait le plus de nucléaire. On peut se poser la question de savoir pourquoi ? Après le choc pétrolier de 1973, les gens au pouvoir avaient eu l'expérience de la guerre d'Algérie et en tête l'idée d'indépendance avec le slogan qui est resté très fort dans l'esprit français : "*En France, on n'a pas de pétrole mais on a des idées*". L'idée d'indépendance, de s'en sortir tout seul, était certainement plus forte du côté français, qu'il ne pouvait l'être dans le reste du monde.

Nous le voyons aux États-Unis où nous sommes numéro 1 en concurrence avec *General Electric* et *Westinghouse*. Les États-Unis ont eu le même sursaut après septembre 2001. Comment développer des énergies domestiques sans CO₂ et qui peuvent permettre d'être indépendant ?

Le sujet de l'indépendance énergétique est en train de devenir central, également pour des raisons géopolitiques : l'instabilité au Moyen-Orient, les pressions de *Gazprom* sur un certain nombre de pays de l'Europe centrale et orientale, celles du président Chavez au Venezuela sur l'Amérique latine. L'énergie est devenue un formidable moyen de pression politique et les pays qui disposent de l'arme énergétique ont une tentation évidente à en jouer. Dépendre sur le long

terme en matière de sécurité d'approvisionnements et dépendre, sur le long terme également en terme de prix, de la volonté politique de l'extérieur est aujourd'hui une préoccupation croissante.

En tant que fabricant de centrales nucléaires et de tout ce qui permet de faire fonctionner ces centrales, par moment je devrais verser des commissions à *Gazprom*, au président Chavez et à ce qui se passe au Proche et Moyen-Orient. Chaque fois que *Gazprom* hausse le ton, j'ai deux pays d'Europe centrale qui arrivent en disant comment peut-on acheter une centrale ? À quelle vitesse ? L'indépendance énergétique devient un sujet absolument majeur.

Le fait que le nucléaire ne dégage pas de CO₂, outre son prix bas, devient extrêmement attractif, parce que les électriciens sont tous persuadés dans le monde que nous allons vers une taxation du CO₂. Les quelques amorces de changement climatique que nous avons eues montrent la gravité du sujet. Dans un pays comme l'Inde, tout le monde nous parle du changement climatique parce que tout le monde le subit. La désertification, le changement des moussons ont des conséquences ravageuses sur la vie quotidienne.

La taxation du CO₂ rend le nucléaire et l'hydraulique encore plus attractifs. Beaucoup demandent : est-ce que cela va suffire ? Mais plus on attend, plus ce sera dur. Cela sera dur collectivement. Quand on regarde les choses, on arrive à la conclusion qu'elles sont vraiment graves, j'en suis persuadée. C'est aussi mon devoir d'en parler.

Si les douze plus grands pays mondiaux avaient le même taux de nucléaire que la France, ou le même taux d'énergie à partir d'énergies qui ne font pas de CO₂, les émissions de CO₂ seraient diminuées de 21%. Ce n'est pas impossible à atteindre, encore faut-il le faire. Nous, *AREVA*, sommes dans une situation où nous voyons le changement complet des différents acteurs sur le sujet. Nous sommes très sollicités avec de grandes inquiétudes et une réserve de notre part, car nous ne voyons pas comment nous allons être capables de répondre à une demande mondiale collective qui démarre en même temps. Cela a commencé en Europe par le nord. Il est très curieux de savoir que la première centrale nucléaire de nouvelle génération a été commandée en Europe par les électriciens finlandais pour des raisons très modernes. Ils l'ont commandée après une analyse approfondie et une grande discussion parlementaire. L'électricien le voulait pour des raisons économiques et le politique l'a décidé pour des raisons écologiques, d'indépendance énergétique et économique. L'électricien a mis l'économie d'abord et le politique a mis l'écologie d'abord.

C'est aussi très novateur pour des Finlandais très épris d'écologie. Nos amis Verts ont fait de grandes manifestations pour expliquer que si la Finlande allait faire plus de nucléaire [il y a déjà quatre centrales], plus personne n'achèterait des téléphones *Nokia*. Or, on continue à acheter des téléphones *Nokia* qui reste le numéro 1 mondial.

Nous sommes en train de construire la centrale. Ce n'est pas très facile, car c'est un prototype de 3^{ème} génération. Qu'est-ce que la 3^{ème} génération de centrales nucléaires ? C'est 750 mégawatts avec autant d'emprise au sol qu'historiquement une usine de 900 mégawatts. C'est une espèce de boîte en béton, un peu compliquée à l'intérieur, mais qui résiste à tout : à une chute d'avion commercial, à des roquettes, à des fusions du cœur. Quel que soit l'accident interne, rien ne sort à l'extérieur et l'extérieur ne peut pas attaquer l'intérieur. Le concept est simple, c'est la sécurité alternative définie dans les années 1995-2000 et, après septembre 2001, elle tombe très bien. Si cela résiste aux chutes d'avions commerciaux, c'est grâce aux Allemands — car c'est un réacteur franco-allemand — qui avaient exigé que le réacteur résiste aux chutes d'avions militaires après l'expérience des 70 ou 75 avions F1 qu'ils avaient achetés et qui sont tombés systématiquement en Allemagne..

Nous sommes donc, aujourd'hui, devant un marché qui va être, pour nous, gigantesque. On est plus du tout dans la situation où l'on défendait le nucléaire face à des gens qui étaient non seulement sceptiques mais très agressifs. Nous sommes maintenant dans un monde, non pas qui aime le nucléaire mais presque. *Fortune* nous a classés comme la société la plus admirée du secteur de l'énergie. C'est fort de dire cela. Lorsque je suis arrivée à la *COGEMA* en juin 1999, le nucléaire portait une sorte de malédiction collective, de poids collectif. J'étais très heureuse chez *ALCATEL*. Beaucoup de mes amis m'ont dit : que vas-tu faire dans ce truc, tu vas prendre ta part d'infamie. L'image a fondamentalement changé et cela continue de changer à une vitesse très grande. Mais, je le redis, le nucléaire n'est pas la solution, c'est une partie de la solution. Je pense qu'il n'y a pas de solution sans utiliser le nucléaire.

Il va falloir utiliser toutes les sources d'énergie qui ne font pas de CO₂. Utiliser celles qui font du CO₂ de façon la plus intelligente possible, essayer de faire de la séquestration du carbone. C'est de la recherche qui va prendre un certain temps, car il ne s'agit pas simplement de séquestrer le gaz dans des puits de pétrole, mais également de retenir le CO₂ partout où on l'émet. C'est un sujet extrêmement complexe mais très intéressant.

Je voudrais pour terminer dire que je suis un peu préoccupée par la façon dont les pays réagissent à cette nouvelle donne énergétique. J'ai eu très longtemps un sentiment très schizophrénique sur la façon dont un pays, par exemple les États-Unis, "respirent" l'énergie. Vous rencontrez des décideurs américains qui savent tout sur l'énergie. Vous n'avez pas besoin de leur expliquer le sujet, ils le connaissent. Vous rencontrez un dirigeant européen, c'est un autre monde : il ne connaît pas le sujet et, surtout, il ne le classe pas comme un sujet très important.

Prenez les États-Unis, la politique étrangère américaine est tout de même très liée à l'énergie. On ne peut pas comprendre la politique étrangère américaine au Proche et Moyen-Orient si on a pas le pétrole en tête. En Europe, certains s'en désintéressent : c'est un sujet !

En Russie, Vladimir Poutine est capable de discuter sur le nucléaire. Il connaît parfaitement le sujet. Il s'intéresse de très près à *Gazprom*. Au passage, le nucléaire russe est financé par *Gazprom*.

Les Chinois, les Indiens : vous rencontrez le président de la République indienne, il commence à discuter avec vous du cycle de l'uranium et du cycle du thorium.

Ce décalage d'intérêt, alors que c'est un sujet majeur du XXI^e siècle, je crains que l'Europe le paye assez cher. Nous sommes dans un système en Europe où il n'y a pas de politique énergétique commune. Il y a 25 politiques énergétiques. Ce n'était pas le cas à l'origine, le traité CECA du charbon et de l'acier était une approche énergétique un peu concertée. Mais depuis le traité de Nice et la suite, c'est au contraire, une réaffirmation que chaque pays a le droit d'avoir sa propre politique énergétique. Dans le traité constitutionnel soumis au référendum d'avril, il y avait un chapitre "*Politique européenne de l'énergie*", mais le chapitre était vide. Il était écrit qu'on allait travailler à une politique commune de l'énergie. Vous savez ce qui s'est passé.

Donc, aujourd'hui, il n'y a pas de politique globale de l'énergie. Les pays d'Europe centrale et orientale le ressentent très douloureusement. Ils ont vécu avec les Russes. Ils sont soumis à une pression sur la montée des prix. Ils se disent : l'Europe ne nous défend pas. Elle n'a pas d'approche concertée, globale un peu forte. Effectivement, on constate que le sujet n'est pas traité.

Dernier exemple, l'Afrique du Sud, c'est un pays formidable, d'abord parce qu'il a réussi à gérer la fin de l'*apartheid*. C'est un pays qui est dans une situation incroyablement démocratique, où le sous-sol est riche : platine, or, diamant, et bourré de charbon qu'il suffit de gratter. C'est un des pays qui pourrait se dire : moi je fais du charbon. Mais, l'Afrique du Sud se préoccupe du développement durable et du changement climatique. Il a décidé d'un grand programme nucléaire pour diminuer, sans y être obligé, ses rejets de CO₂.

Je voulais citer ce cas parce que cela donne de l'espoir. Je pense qu'il y a des prises de conscience qui existent un peu partout, sur le fait qu'on ne va pas pouvoir continuer collectivement comme cela et qu'il va falloir construire ensemble un système qui permettra d'être durable.

On parle beaucoup de ce développement durable. Pour nous, chez *AREVA*, ce n'est ni une mode, ni un thème de communication, mais c'est véritablement intégré dans notre management. Nous n'avons pas de réunions — nous sommes dans la préparation du budget de 2007 —, pas de réunions financières qui ne commencent par les résultats de sûreté, de sécurité et les données environnementales. Les bonus de tous nos managers ne sont pas calculés uniquement sur les données financières ; ils sont établis sur les résultats environnementaux et sur les résultats de sûreté et de sécurité. Je suis intimement persuadée que l'on ne peut faire de progrès financiers durablement que si on fait des progrès sans impasse sur tous les autres sujets.

Je pense que le développement durable, qui est un peu une tarte à la crème, est quand même, aujourd'hui, le sujet fondamental d'évolution de la société. Si on ne l'intègre pas dans sa propre façon de développer des activités, quel que soit ce type d'activité, je pense qu'on est alors

collectivement mal parti. Je reste extrêmement positive. Je pense qu'il y a eu une prise de conscience : le film d'Al Gore a eu énormément de succès. On sent qu'effectivement les choses sont en train de s'accélérer. J'espère qu'elles vont être suffisamment rapides et que nous aurons un certain nombre de leaders politiques qui auront une capacité de négociation internationale permettant de prendre des décisions collectives fortes avant qu'on ne laisse à nos enfants et petits-enfants une situation totalement dégradée.

DÉBAT

Q : Quels sont les dangers présentés par les déchets nucléaires ? Peut-on les éliminer ou les stocker en toute sécurité ?

R : Le retraitement du combustible permet d'en recycler 96 %. Il reste 4 % de déchets très radioactifs qui sont vitrifiés. Ils sont intégrés dans un verre très particulier extrêmement inerte, c'est-à-dire que les déchets ne peuvent être atteints ni par l'eau, ni par aucun élément. On capture donc l'ensemble de ces éléments radioactifs, même si on les oubliait, ils ne peuvent se disperser. Que faire de ces résidus vitrifiés qui restent très radioactifs ? Une idée reçue est de dire qu'on ne sait pas quoi en faire. C'est faux. Mais c'est une idée bien installée.

Des pays comme la Finlande et la Suède ont résolu le problème. Après une discussion parlementaire, ils ont mis en place un site de stockage définitif. En Finlande, deux sites se sont affrontés pour avoir la préférence. Le site choisi est proche d'une centrale nucléaire existante. L'acceptation y est, en effet, plus facile qu'à un endroit où l'on ne connaît pas le nucléaire. Aujourd'hui, le problème est effectivement résolu en Finlande.

Qu'en est-il en France ? En France c'est terrible. L'Assemblée nationale et le Sénat ont voté en 2006, avec une très forte participation, une loi qui organise la façon dont on va gérer les déchets nucléaires. On en a beaucoup parlé auparavant avec de nombreux débats dans toute la France. Pour le dernier débat à Paris, la salle réservée pouvait contenir deux mille personnes. Finalement, la réunion a eu lieu avec deux cents personnes. Ce qui est dramatique, c'est qu'avec tous nos efforts pour en parler le plus possible, on n'en parle pratiquement pas. Un laboratoire souterrain à 800 mètres de profondeur a été étudié dans la Meuse. Toutes les analyses ont été faites. Outre qu'il est dans l'argile, l'emplacement est très bien choisi parce que, du point de vue géologique, cette zone résiste à n'importe quelle évolution. En 2015, l'Assemblée nationale et le Sénat seront saisis du texte définitif qui consistera à transformer ce laboratoire en site de stockage. Tout cela dans une réelle indifférence. Sur le plan politique, le Gouvernement craignait énormément le sujet : "Un texte pareil, un an avant les présidentielles, vous ne vous rendez pas compte, c'est affreux. Cela va mettre la France à feu et à sang."

Aux États-Unis, un site définitif fonctionne à Wipp. L'idée est simple, la géologie ne trompe pas : vous pouvez vous installer dans un endroit qui n'a pas bougé depuis des centaines de millions d'années et qui ne bougera pas avant que les déchets perdent leur radioactivité. Puis vous fermez le site définitivement parce que l'homme est certainement plus embêtant que la géologie. Voilà la solution d'aujourd'hui que l'on sait mettre en œuvre. La solution de demain sera certainement de faire du retraitement poussé, c'est-à-dire de savoir reprendre les actinides, qui restent et sont très embêtants, et de les détruire. Nous avons, en France, un laboratoire formidable pour cela, qui s'appelait Superphénix, mais il a été arrêté. J'espère que des progrès seront faits dans le domaine de la transmutation. Il n'y aucune raison de ne pas être confiant sur le sujet. Je pense donc que le devenir des déchets nucléaires n'est pas un obstacle.

Pour être claire et pour vous rassurer, il faut dire que le volume des déchets nucléaires accumulés en France aujourd'hui, après 40 ans de fonctionnement d'un parc de 56 réacteurs, est de la taille d'une piscine olympique. On ne parle donc pas d'un sujet ingérable en terme volumique. C'est, il est vrai, une substance très radioactive mais peu volumique. La première question que l'on pose en général est : où sont-ils aujourd'hui ? Ils sont tranquillement à La Hague dans l'usine de retraitement où ils sont surveillés sans aucun problème particulier. Ils ne sont pas protégés à long terme et je pense qu'ils seront mieux dans un site géologique en place. Ce n'est pas à moi d'en décider, c'est à l'Assemblée nationale.

En ce qui concerne le nucléaire civil dans les pays en développement, il est simple d'éviter la prolifération : il faut avoir des centrales nucléaires contrôlées par des organismes indépendants. C'est-à-dire de n'en vendre qu'à des pays qui acceptent tous les contrôles intégraux, de n'en vendre qu'à des pays qui ont une infrastructure scientifique et technologique suffisante. En clair, il est impensable, par exemple, de vendre des centrales au Bangladesh. Il ne faut vendre qu'à des pays capables de gérer le problème avec des autorités de sûreté indépendantes, un gendarme du nucléaire indépendant. C'est fondamental pour la sécurité du système et surtout il importe que ces pays ne s'impliquent pas dans le cycle du nucléaire, à savoir l'enrichissement de l'uranium et le retraitement, car cela peut conduire à des produits militaires. Fournir des centrales nucléaires

d'un côté et leur fournir de quoi les faire fonctionner sans leur donner la possibilité de développer des activités trop différentes me paraît une attitude totalement responsable pour le long terme.

Q : Quelles sont les alternatives : les projets comme *ITER*, les éoliennes, les biocarburants, la filière bois-énergie, que peut-on en attendre pour les prochaines années ? Que peut-on attendre aussi des ressources hydrauliques encore inexploitées ? Que peut-on dire des investissements que ces orientations représentent ? Ne serait-il pas temps à nouveau d'investir dans les ENR ? Enfin, quels sont les prix de revient et l'intérêt économique de ces filières ?

R : Le lancement d'une opération internationale de très grande envergure comme le projet *ITER* est très intéressant et pas extrêmement cher, dix milliards d'euros sur beaucoup d'années. Il a pour but de réaliser la fusion de l'atome. Contrairement à la fission de l'énergie nucléaire actuelle, la fusion est d'essayer de retrouver sur une petite échelle ce qui se passe dans le soleil. La fusion fait rêver depuis très longtemps. Après les années 60, on avait l'impression que la fusion, c'était dans trente ans. Plus on avance, plus c'est un horizon qui nous échappe un peu. *ITER* est un bel exemple de coopération internationale : quatorze pays se sont regroupés pour partager les recherches et le financement. Est-ce que cela va déboucher ? Personne ne le sait. Va-t-on pouvoir maîtriser la fusion industrielle et en faire de l'énergie pour tous ? Pas avant 2060 – 2080. À moins d'une rupture technologique, tous les spécialistes disent que ce n'est pas la réponse pour le problème climatique qui nous est posé à plus court terme. Certains spécialistes qui arrivent de Gênes sont contre et disent qu'on ferait mieux de brûler cet argent qui ne sert à rien, car on n'arrivera jamais à réaliser la fusion. Je n'entrerai pas dans ce débat parce que je pense que personne ne le sait, mais cela vaut la peine d'essayer. Ce n'est pas la réponse énergétique pour notre génération et la suivante, je le crains. Il va donc falloir faire autre chose.

Pour ce qui concerne les énergies renouvelables, les éoliennes, la biomasse, nous sommes premier actionnaire de *REPower*. Je crois dans l'avenir des éoliennes avec une formidable croissance. Mais nous ne pouvons pas les mettre sur le même plan que les énergies de base. Ce sont des énergies d'appoint. Une idée est très souvent présente dans les esprits et, souvent aussi, dans le monde politique, c'est l'idée que finalement une énergie est rentable en fonction de l'argent qu'on y consacre. C'est-à-dire, si vous mettez 1 euro, 10 euros ou un milliard d'euros sur une énergie, finalement vous arriverez à la fin à une énergie au même prix. Ainsi règne l'idée que l'on n'a pas assez investi dans les ENR. Je crois que c'est vrai. Donc, si on avait investi plus, elles auraient la même rentabilité que le nucléaire. C'est évidemment faux. C'est comme si vous disiez : faites un vélo en titane, il ira plus vite, c'est vrai, mais il ne rattrapera pas l'auto sur l'autoroute. La physique a ses propres règles. Les éoliennes ont fait des progrès considérables. Faut-il investir plus dans les ENR ? Oui, j'en suis convaincue.

Sur la biomasse, c'est une autre question. Je n'ai rien contre les biocarburants. Si on prend un point de vue prospectif de long terme, 2050, avec neuf milliards d'habitants, il va falloir donner à tout le monde à boire, (l'eau potable est aussi un sujet important), à manger et fournir de l'énergie. Donner à manger, cela suppose des surfaces agricoles. Avec ce nouvel afflux, faut-il utiliser beaucoup de surfaces agricoles pour faire de l'énergie ? C'est un arbitrage qui demande un peu de réflexion. Lorsqu'on parle de biocarburant, on pense à "bio", la réalité est que pour avoir le carburant, il va falloir faire pousser les plantes avec des engrais, traiter, transporter, ce qui n'est pas toujours si "bio" dans la réalité. Je crois que ce qu'on entend parfois dans les mots de biomasse et de biocarburant est très intéressant. C'est beaucoup plus sophistiqué qu'il n'apparaît, mais il y aura de vrais domaines d'utilisation.

Un professeur de l'université Rockefeller a fait toutes sortes d'études sur l'utilisation de la surface de la planète qui arrivent à une conclusion que je vous sou mets : le vrai sujet en 2050 est de savoir quel est l'espace qui reste à une nature à peu près non humanisée. Le but est-il de n'avoir que des surfaces agricoles ? Faut-il garder des forêts ? Est-ce qu'il ne convient pas au contraire de faire de l'énergie en utilisant le moins de surface possible ?

Q : Les réserves en uranium sont limitées par la nature. Les ressources sont-elles suffisantes ? Comment est organisé le marché de l'uranium ? Quel est l'approvisionnement de la France ?

R : L'uranium est un métal assez usuel. Il y en a beaucoup dans le granit et c'est assez bien réparti sur la planète. Cependant, il est très concentré dans des endroits très spécifiques. D'abord, il est présent dans beaucoup de pays stables comme le Canada et l'Australie où sont aujourd'hui les grosses mines. Mais il y en a un peu partout, également au Niger, au Kazakhstan, dans divers autres pays. Nous avons eu des mines d'uranium en France, dont l'exploitation est terminée.

Y a-t-il assez d'uranium ? À court terme, il existe une vraie tension sur le marché de l'uranium parce que pendant dix ans, personne, à part *Kameko*, une société canadienne, et nous — nous sommes le deuxième mondial en matière de mines d'uranium —, personne n'est allé en chercher car les Russes qui avaient des stocks

colossaux hérités de l'Union soviétique, vendaient leur uranium sur les marchés mondiaux à très bas prix. Dans ce contexte, il n'était pas du tout rentable de faire de la mine. Les Russes sont arrivés au bout de leurs stocks et ils ont besoin de l'uranium qui leur reste. Aujourd'hui, le sujet est de nouveau l'extraction. Or, la mine est un métier d'aventure, c'est la géologie. Nous sommes associés avec *Kameko* dans la deuxième plus grosse mine mondiale qui s'appelle "*Cigarlake*", en forme de cigare, dans le grand Nord canadien. Cette mine, pour la deuxième fois, vient de s'ennoyer. Il y a 18 mois d'arrêt. Pour vous donner une idée, l'uranium était à 7 dollars la livre en 2000, il vaut 52 dollars aujourd'hui au marché mondial. Le nucléaire est-il encore rentable ? Oui, parce que le coût de l'uranium représente moins de 5 % dans le prix du kilowattheure nucléaire. La marge d'évolution est donc considérable. On peut doubler le prix de l'uranium, cela ne change pas le coût de l'électricité. C'est une véritable indépendance.

Y aura-t-il assez d'uranium ?

- 1) Les réserves prouvées sont évaluées à 70 ans.
- 2) Dans les années 70, des travaux sur l'extraction de l'uranium de l'eau de mer ont été effectués, car il y a de l'uranium dans l'eau de mer. À partir d'un certain coût, on peut donc l'extraire de cette grosse réserve.
- 3) On va vers un développement véritablement très fort du nucléaire. Le New York Times a présenté une dernière étude américaine prévoyant qu'il fallait, d'ici 2030, 880 nouvelles centrales nucléaires au minimum pour les besoins d'énergie.

La réponse est le réacteur rapide, c'est-à-dire faire effectivement de la surrégénération. C'est un réacteur de 4^{ème} génération sur lequel nous travaillons actuellement.

1^{ère} génération : réacteurs graphite-gaz qui sont complètement arrêtés.

2^{ème} génération : réacteurs que vous connaissez aujourd'hui en France.

3^{ème} génération : c'est le réacteur qu'*AREVA* monte actuellement en Finlande et qui va être installé à Flamanville. Très sûr, consommant moins de combustible avec moins de déchets.

4^{ème} génération : ce sont des réacteurs qui vont être capables de refaire leur propre combustible, qui vont faire de la chaleur et de l'hydrogène qui devrait être un vecteur important pour le transport. Les réacteurs de 4^{ème} génération devraient être prêts vers 2025.

Q ; Quel contrôle la puissance publique doit-elle garder sur la maîtrise de la stratégie des investissements dans le domaine de l'énergie nucléaire ? Quelle pourrait être une politique énergétique maîtrisée par l'Europe ?

R : Le fait d'avoir en France un électricien qui soit à majorité publique est une situation très spécifique. Dans le reste du monde, la plupart des électriciens sont privés et les électriciens sont nucléaires. Le nucléaire public ou privé est un sujet dont la perception très franco-française n'est pas la même dans le reste du monde parce que dans tous les pays qui font du nucléaire il y a deux incarnations de l'État : l'État actionnaire et l'État gendarme. L'État gendarme existe dans tous les pays et il intervient effectivement dans la sécurité nucléaire. Dans tous les cas de figure, quelles que soient les activités réparties dans le monde, nous sommes soumis à ce système de l'État gendarme. En France, il y a un peu confusion entre les deux, mais de toutes façons on ne peut échapper à l'État gendarme.

Chez *AREVA*, nous doublons l'État gendarme, car nous avons défini nos propres normes de sécurité au niveau mondial et nous nous imposons le même niveau quel que soit l'endroit où nous sommes, par exemple pour la radioprotection, qui est la dose de radioactivité que nous acceptons pour nos travailleurs. Nous avons défini chez nous le taux le plus exigeant et nous l'appliquons que ce soit au Niger dans une mine, aux États-Unis où la réglementation est cinq fois plus laxiste. Nous ne prenons pas la réglementation nationale lorsque cela nous arrange. Nous prenons la réglementation nationale plus nos propres exigences. Je pense que c'est aussi, en termes d'éthique, un sujet important pour définir quelles sont nos propres règles. Nous y tenons.

Qu'est-ce qu'une politique énergétique européenne ? Ce serait une façon d'avoir des visions communes pour discuter avec le reste du monde par exemple avec la Russie, car nous sommes aujourd'hui, en Europe, dépendant à 70 % pour le gaz de pays extérieurs à l'Europe, à savoir la Russie, l'Iran et l'Algérie. Avoir une politique commune sur le sujet, c'est aussi avoir des buts communs et des recherches et développements communs.

Je suis très frappée par la différence qui peut exister entre les investissements faits par le système public aux États-Unis, au Japon, en Chine, en Inde et en Europe. Les programmes de recherche et développement en Europe sont bien inférieurs à ce qui est dépensé dans ces pays en particulier sur les nouvelles technologies sans CO₂. Les États-Unis ne veulent pas de Kyoto, mais ils sont en train d'investir massivement dans les technologies sans CO₂. Nous sommes dans des situations paradoxales. Je prends l'exemple concret de l'économie de l'hydrogène. Le politiquement correct, en Europe, est de dire qu'on va mettre des éoliennes branchées sur une usine. Des éoliennes fonctionnant 25 % du temps branchées sur une usine fonctionnant 100 % du temps est une

aberration industrielle. Là-dessus, on ne va pas assez vite, on ne va pas assez fort. Je pense que c'est parce qu'on n'en discute pas assez ensemble en Europe.

Q : Que pensez-vous des droits à polluer et de la taxation du CO₂ ? Ne faudrait-il pas taxer d'autres gaz, comme le NO₂ ou d'autres gaz liés à l'effet de serre ?

R : On parle de la taxation du CO₂ parce que beaucoup de pays ont exagéré. On part d'une situation historique : un certain nombre de pays en développement considèrent qu'aujourd'hui le CO₂ qui existe dans l'atmosphère a été produit par les pays développés et qu'eux aussi ont droit à leur développement. Après tout, leur développement passe par un certain nombre d'étapes que nous avons connues. Ils ont quelque part un droit à polluer, et s'il y a des efforts à faire, c'est aux pays développés de les faire.

Kyoto, c'est un peu cela : les exigences ne sont que pour les pays développés, les pays en développement qui l'ont signé n'ont aucun degré de contrainte. Il n'y a pas d'exigence pour l'Inde, la Chine, la Russie. La taxation du CO₂, pour les États-Unis, par exemple : c'est jamais ! En discutant du nucléaire avec les Américains il y a trois ans, ils disaient qu'ils seraient morts avant la taxation du CO₂, même leurs enfants et petits-enfants ne le verraient pas. Ils vous disent aujourd'hui qu'il faudrait peut-être quand même qu'on considère qu'un jour on aura une taxation du CO₂ ? Alors, faut-il taxer aussi le NO₂, tous les gaz à effet de serre, le méthane, etc... La situation est compliquée. Je pense qu'il va falloir trouver des mécanismes pour pousser les uns et les autres à faire quelque chose. La taxe paraît toujours être la solution la plus efficace. Je ne sais pas quelle va être la solution. Il est urgent d'en parler et d'essayer de trouver un consensus international sur le sujet.

Le Président de la République m'a demandé de faire partie d'un groupe de travail chargé de réfléchir sur l'état des ressources internationales. Le tour de table était très varié, d'*ATAC* à des industriels et à des spécialistes de la fiscalité. Le groupe de travail a démarré avec des participants farouchement pour et farouchement contre. À la fin, on est arrivé à un consensus sur le problème de la taxe. Je crois fondamentalement qu'il faut faire quelque chose, mais en veillant à ce que ne soit pas la seule Europe qui le fasse. C'est une tentation constante, en Europe, de faire les bons élèves. Si, par exemple, on s'en tenait à une taxation uniquement en Europe, en terme de compétitivité des entreprises, si le reste du monde continue sans rien exiger, c'est une catastrophe absolue. Il faut vraiment arriver à des décisions mondiales, mais ne sous-estimons pas le degré de résistance des pays en développement qui disent : c'est votre tour, c'est à vous de faire des efforts, c'est à notre tour maintenant de polluer. Je rappelle cependant le cas de l'Afrique du Sud.

Q : Avec tous les problèmes de sécurité et de coût de cette sécurité, ne pensez-vous pas qu'il y a un excès de réglementation et un excès de sécurité ?

R : C'est un sujet compliqué. J'entends certaines personnes au sein d'*AREVA* qui pestent contre la réglementation. Ce qui est dur pour nous, ce n'est pas la réglementation, c'est l'évolution de la réglementation. Ce que demandent les entreprises, pas seulement pour le nucléaire, c'est une certaine stabilité. À la limite, on peut discuter sur des objectifs ambitieux et s'y arrêter. Redémarrer tout le temps avec le sentiment de ne pas être parfait sur le plan réglementaire, avec une nouvelle loi, de nouveaux décrets, ce n'est pas très confortable. Lorsqu'on est une grande entreprise, on absorbe. Je pense que pour des entreprises plus petites, ce doit être un cauchemar.

Q : Quelle est votre estimation du pic de Hubert pour le pétrole ?

R : Si la consommation de pétrole augmente, on augmente la production, puis à un moment donné la consommation continuant à augmenter, la production ne pourra plus suivre. C'est ce qu'on appelle le pic de Hubert. Le pic de Hubert est déjà dépassé aux États-Unis. À un moment, la production domestique aux États-Unis n'a plus suivi l'augmentation de la consommation américaine. Cela va arriver au niveau planétaire.

Je suis présidente du comité français de l'énergie qui comprend les énergéticiens français : pétroliers, gaziers, renouvelables, charbonniers et nous. Nous appartenons à un système qui s'appelle le *World Energy Council (WEC)* qui se réunit l'année prochaine à Rome pour faire les scénarios énergétiques pour 2050 avec des grands spécialistes pour savoir un peu où l'on va. Il y a deux pics, le pic du pétrole, pic oil, et le pic du gaz. Pour le charbon, on est tranquille. C'est un sujet éminemment discuté. Il y a deux thèses : la thèse des gens qui disent : c'est demain matin, comme par exemple M. Cochet. Dans le monde pétrolier, il y a deux écoles, l'école américaine pour laquelle le pic oil c'est 2025 – 2030. Les autres disent, c'est avant. Lorsqu'on ne peut pas avoir de réponse, un patron du scénario du *WEC* dit c'est 2012 – 2014. Je suis incapable de répondre à cette question, parce que plus on va, plus on trouve de pétrole, mais il est plus cher. Il y a l'Alaska, le pétrole en eau profonde en Angola, le golfe du Mexique. Je n'ai pas de réponse, mais ce n'est pas dans une éternité. Pour le pic du gaz, on dit 2030. De toute façon, aujourd'hui, le mode de consommation n'est pas responsable.

Q : Une dernière question pour la fin : que pensez-vous de Nicolas Hulot ?

R : Je le connais un petit peu, très peu à titre personnel. Je l'ai rencontré il n'y a pas longtemps. J'aime bien son émission. Je trouve que c'est une façon de rêver en regardant les choses du monde. Il est très utile aujourd'hui en tant qu'agitateur d'idées pour obliger les uns et les autres à intégrer cette dimension. Parfois, je trouve que la réaction des uns et des autres, qui veulent être sur la photo à côté de Nicolas Hulot, est un peu dérisoire en tant que récupération d'image. Je ne pense pas qu'en le mettant président ou ministre du développement durable cela change les choses. Mais obliger à parler du sujet, je trouve cela bien.

Le président remercie très vivement Anne Lauvergeon de sa brillante intervention et se fait l'interprète de l'assemblée en souhaitant qu'elle revienne à l'Académie, qui sera toujours heureuse de l'accueillir lors de ses passages orléanais. Il lui remet deux livres pour ses enfants, "auxquels l'Académie l'a arrachée", avec ses excuses.

SORTIE ANNUELLE

VOYAGE À LA HAGUE ET DANS LE COTENTIN

LES 7 ET 8 JUIN 2006

Sous la conduite de Gérard Hocmard, Gérard Lauvergeon et Marius Ptak

Les 7 et 8 juin, l'Académie proposait à ses membres et à ses amis, pour sa sortie annuelle, un voyage vers l'usine de retraitement des déchets nucléaires de la Hague ouverte exceptionnellement à son intention. En effet, cette usine du groupe AREVA, leader mondial du nucléaire civil, ne reçoit plus de visiteurs, sauf autorisation particulière, depuis le 11 septembre 2001, pour des raisons compréhensibles de sécurité. Cette visite avait été conçue à la suite de la communication de Pierre Gillardot sur les industries de haute technologie en France, mais la situation de l'usine à l'extrémité du Cotentin nécessitait un déplacement sur deux jours pour les trente-quatre participants, avec coucher à Cherbourg.

Le voyage permettait de prendre en écharpe les différents pays de la Normandie, des plaines de l'Eure au Cotentin en passant par le Pays d'Auge, la Campagne de Caen et le Bessin, et d'apprécier les quatre types de paysages marquants de sa partie occidentale : l'openfield à gros villages et à fermes intercalaires comme en Beauce, le bocage qui domine à partir de Bayeux, le marais et la lande.

Les plaines de l'Eure, plaine dite de Saint-André et plaine du Neubourg, couvertes de céréales, plates et monotones, ne diffèrent guère de la Beauce toute proche. Mais le pays d'Auge, autour de Lisieux, sa petite capitale, révèle une Normandie de carte postale. Le paysage s'anime dans des marnes entaillées par de nombreux petits cours d'eau affluents de la Touques ; un bocage touffu et très ramifié enserré des prairies permanentes où paissent des troupeaux de vaches laitières ; les fermes à colombages se disséminent dans la nature. Une cuesta termine trop rapidement ce parcours pittoresque et descend vers les marais de la Dives, colonisés tardivement en vastes parcelles bocagères.

Lui succède la Campagne de Caen, représentant une sorte de croissant fertile découvert entre deux zones bocagères : une plaine s'étendant sur les horizons plats du calcaire jurassique recouvert de limons épais et fertiles et bénéficiant d'un climat aux hivers assez cléments et à l'humidité atténuée en position d'abri. Ce qui explique la présence de grosses fermes bien remembrées, aux vastes parcelles adaptées à la culture mécanique, se livrant à un système de production associant le blé, l'orge, les betteraves sucrières, le lin parfois et de plus en plus le maïs ou le colza. Y existent également de grands élevages industriels, engraisant des veaux par centaines ou des taurillons. Il y a donc une classe d'entrepreneurs agricoles dynamiques qui ont changé la vieille polyculture des lendemains de la guerre en concentrant les terres au prix d'une forte émigration de petits paysans. Certains d'entre eux venaient du Nord et de Belgique et beaucoup de fermes datent de la reconstruction après les destructions liées au Débarquement de 1944. Mais toute cette région regorge de résidences destinées aux ouvriers, aux employés et aux cadres travaillant à Caen, ville de 190 000 habitants, offrant de nombreux emplois industriels et tertiaires et dotée d'une université importante.

Bayeux est le relais de Caen pour le Bessin. C'est une cité d'antique renommée, d'origine gauloise, capitale du peuple des Bajocasses, puis romanisée et devenue un des berceaux de la dynastie normande après la conquête de Rollon en 911. Cité épiscopale dotée d'une cathédrale gothique et de beaux hôtels particuliers, elle conserve surtout un joyau artistique, la tapisserie dite, à tort, de la reine Mathilde qui raconte sur 70 mètres de long, à la manière d'une bande dessinée, l'histoire de la conquête de l'Angleterre par Guillaume en 1066. Concurrencée par Caen, devenue résidence préférée des rois normands et leur nécropole initiale, trop proche d'elle (30 km), Bayeux est restée une ville modeste (17000 habitants) heureusement épargnée par la guerre, malgré sa proximité avec les plages du Débarquement. C'est la première cité libérée, puis visitée par le général de Gaulle. Et celui-ci vint y prononcer en 1946 le discours-programme pour une

V^e République. Elle vit de ses fonctions tertiaires, avec d'importants marchés en osmose avec le monde rural qui l'entoure, et des industries laitières. La ville capte aussi une partie de la clientèle des vacanciers de la côte toute proche (10 km) et le tourisme alimente un parc fourni d'hôtels et de restaurants.

Bayeux est donc une sorte de petite capitale du Bessin, un de ces pays dont la France est riche et dont l'originalité repose sur une adéquation entre des caractéristiques de sol, de climat et de mise en valeur par les hommes y créant des paysages particuliers tout au long d'une histoire commune. L'arrêt prévu pour le repas de midi permet la visite de la cathédrale située au cœur du quartier des hôtels particuliers. Le groupe peut ainsi admirer l'harmonieux chevet et le portail dont le tympan représente l'histoire de Thomas Becket, l'archevêque de Canterbury assassiné sur l'ordre (interprété) d'Henry Plantagenêt. Et l'intérieur majestueux superpose l'élan du gothique à la robustesse de l'art roman tandis que la crypte du XI^e siècle entraîne vers le dépouillement des origines de l'édifice.

Après le repas normand, nous abordons les pays de l'herbe et du lait que nous allons suivre jusqu'à Cherbourg, avec quelques nuances sous le manteau dominateur du bocage et de l'économie herbagère. Ici, en Bessin, nous sommes encore sur le sédimentaire, c'est-à-dire, les séries du trias, du lias et du jurassique inférieur (le bajocien en caractérise une couche éponyme) ; là aussi, des limons se sont déposés, faisant du Bessin un bon pays. Un plateau calcaire domine une dépression marneuse au nord par une cuesta. Les fermes sont assez cossues depuis longtemps et elles se distinguent par leur bel appareil de pierres calcaires jaunâtres. Le beurre d'Isigny est célèbre depuis le XVII^e grâce à sa saveur exceptionnelle, sa couleur jaune d'or et sa richesse en oligo-éléments, et ses caramels sont dans toutes les mémoires.

Isigny se trouve à la limite d'une nouvelle zone de marais qui se développe en se ramifiant à la racine du Cotentin et qui est drainée par la Vire et la Douve en arrière de la baie des Veys. Nous la traversons sur une quinzaine de kilomètres, au-delà de Carentan. Nous sommes à quelques mètres d'altitude, à l'endroit d'un isthme qui faisait du Cotentin une île et dont le franchissement était difficile au moment des marées. Ainsi, le sire de Gouberville, qui nous a laissé une sorte de livre de raison au XVI^e, évoque les difficultés d'une traversée, nécessitant la connaissance des hauts fonds et des gués. Cette caractéristique a contribué à l'isolement du Cotentin. Au XVIII^e, des travaux ont complètement transformé et assaini ce bas pays grâce à des digues, des canaux entretenus et des portes à flot qui empêchent la marée de remonter. D'où la constitution de véritables polders à larges parcelles donnant d'excellentes pâtures ou des prés à foin, parfois des communaux, grâce au colmatage par la tange, sédiment très fin et riche en carbonate de sodium.. Les villages se sont installés sur les buttes alors que quelques zones restées, aujourd'hui encore, sauvages, attirent les chasseurs. Ce secteur humide, soumis aux marées, a contribué à isoler le Cotentin du reste du pays, à renforcer son caractère d'angle mort dans l'hexagone et à en faire un univers en marge, loin de Paris et des grands courants de relation. Et cela d'autant plus que le littoral n'a pas suscité d'impulsions venant de la mer, ni de tourisme intensif.

Le Cotentin est essentiellement constitué par la partie nord-est du Massif armoricain, composé surtout de schistes et de granites donnant des collines de 100 à 180 mètres, avec des rides sud-ouest - nord-est dans toute la partie nord. À l'est, dans la partie que nous parcourons, jusqu'à Valognes, le jurassique s'appuie sur le vieux massif usé pour donner le pendant du Bessin et que, localement, on appelle le Plain, à une trentaine de mètres d'altitude.

L'isolement a contribué à faire de toute cette région un pays essentiellement rural dont les habitants, nombreux, ont vécu presque jusqu'à nos jours surtout de l'activité agricole. Le département de la Manche, sans villes importantes en dehors de Cherbourg, a eu tout au long du XIX^e siècle une densité de 70 habitants au km² et jusqu'au lendemain de la dernière guerre une natalité de vingt pour mille. Aujourd'hui, la natalité est descendue aux niveaux ordinaires pour notre pays et l'émigration a sévi largement dans les campagnes, diminuant le nombre des jeunes, vieillissant la population et détériorant la pyramide des âges. C'est que les exploitations sont trop petites, longtemps en moyenne au-dessous de 20 hectares, et l'élevage laitier est une activité très exigeante, sans vacances à cause de la traite quotidienne. Beaucoup de jeunes ne voulaient pas reprendre après leurs parents. La concentration des terres a progressé comme la modernisation des exploitations et la Manche se classe toujours parmi les premiers départements fournisseurs de lait.

La douceur et l'humidité du climat liées à la position océanique expliquent cette orientation traditionnelle depuis le XIX^e, à partir d'Isigny. Le gel et la neige sont peu fréquents (moins de 20 jours de gel par an), ce qui favorise la pousse de l'herbe et permet l'élevage de plein air pendant l'hiver. D'autre part, les précipitations sont assez bien réparties au long de l'année et l'état hygrométrique de l'air est constamment élevé, d'où la qualité des prairies permanentes encore largement présentes et cernées de haies plus ou moins denses. Il y a donc cette tradition plus que séculaire de fournir du lait et du beurre vendus par la route sur Paris ou par mer en Grande-Bretagne. Le petit-lait permettait l'engraissement de porcs et de veaux mais l'embouche des bœufs charolais est rare en dehors des zones de marais. Par contre, certaines fermes se sont spécialisées dans l'élevage de bêtes de sélection pour la race normande dont les qualités sont triples : lait, beurre, viande. Aujourd'hui, cette race perd du terrain face à la frisonne pie noire ou la holstein, véritables usines à lait, ou encore à la limousine. L'élevage des chevaux de race complète la gamme, surtout des demi-sang pour la selle, aujourd'hui très demandés et la société régionale se passionne pour les concours et les courses (hippodrome de Graignes). Tout cela a apporté une longue aisance, parfois la fortune qui s'est finalement traduite par du retard, parce que les exploitants sont restés longtemps fidèles aux recettes du passé. Ainsi, la charge des prairies était limitée parce que surpâturées et insuffisamment engraisées, les rendements laitiers par bête et par an étaient devenus plus faibles que dans beaucoup de régions, d'où des années difficiles autour de 1980-1990.

C'est dans la transformation industrielle du lait que l'évolution a été la plus rapide grâce à de grands groupes laitiers comme Nestlé, Lanquetôt, Gervais et aussi la coopérative Elle-et-Vire, née après la guerre de la concentration de plusieurs petites coopératives, d'où un puissant réseau de centres de collecte et d'usines de transformation sur une bonne partie de l'Ouest. Ainsi les modestes villes du Cotentin vivent de ces industries, de leurs marchés hebdomadaires très vivants et de leurs foires au bétail très fréquentées.

Cherbourg, à l'extrémité du Cotentin, apparaît comme la construction artificielle d'un port sans véritable arrière-pays. C'est un port remarquable réalisé dans la première moitié du XIX^e siècle, chef-d'œuvre du génie maritime car c'est la plus grande rade artificielle d'Europe, parfaitement abritée et accessible aux plus grands navires. Pour Napoléon I^{er}, ce devait être un port militaire tourné vers l'ennemi anglais d'où la construction d'un arsenal, mais Cherbourg n'a jamais pu concurrencer Brest qui abrite la flotte du Ponant. Ses remarquables qualités nautiques et ses bonnes installations l'ont surtout fait travailler au moment des guerres, en relation avec les États-Unis qui y débarquaient leurs hommes et leur matériel. Il a été port pour les passages transatlantiques de la Cunard et de la Hamburg Amerika Linie puis pour le *Queen Elizabeth*. Les car-ferries pour Southampton utilisent bien modestement le potentiel portuaire de même que quelques bateaux de croisières pour un bref arrêt. Le port de commerce a un trafic réduit car en dehors de la Hague, l'arrière-pays ne fournit pas grand-chose, Cherbourg étant comme un corps un peu étranger dans sa région. La pêche et le nautisme apportent des compléments mais la ville n'a pas de réputation touristique. C'est ce que compte combler la Cité de la Mer, nouvellement installée dans l'immense gare maritime construite dans les années 20 pour les passagers des paquebots à destination de l'Amérique. À côté d'un musée consacré au monde marin et à l'histoire des sous-marins, le premier sous-marin nucléaire français, *Le Redoutable*, y est offert à la visite, dans toute sa complexité technologique et comme vitrine de l'industrie principale de la ville, la construction navale militaire, les sous-marins atomiques de la D.C.N.¹ (4000 emplois) et la réparation navale. Les industries agroalimentaires et quelques firmes décentralisées ou de sous-traitance complètent le panorama. L'usine de retraitement des déchets nucléaires de La Hague, à 25 km à l'ouest, fournit aussi des emplois aux habitants. Ainsi, 92 000 habitants vivent dans l'agglomération cherbourgeoise.

Le cap de La Hague et le Nez de Jobourg terminent au nord-ouest le vieux massif armoricain par des promontoires spectaculaires et impressionnants de grandeur et d'austérité. Au cap de La Hague, les paysages sont dignes de l'Irlande de l'ouest avec les parcelles encloses de murs descendant vers la mer, avec le petit port de Goury face au terrible raz Blanchard, courant dangereux de 6 à 10 nœuds, rattrapant les dénivellations des deux parties de la Manche entre le cap et l'île d'Aurigny.

À la baie d'Ecalgrain et au Nez de Jobourg (plus de 120 mètres d'altitude en grandioses falaises brunâtres), la lande s'impose sur des sols siliceux en proie aux vents fréquents, ce qui se traduit par des conditions difficiles pour les plantes. Peu ou pas d'arbres, quelques arbrisseaux

¹ Direction des Constructions Navales

rabougris, des bruyères et des ajoncs, des sphaignes autour des tourbières. Longtemps parcourue par des troupeaux, incendiée, la lande a beaucoup reculé et ne subsiste que sur les espaces les plus défavorables. Avec ses ajoncs en fleurs, en contraste avec la mer bleue, sous un soleil éclatant, nous découvrons une ambiance inhabituelle par rapport aux brouillards, aux bruines ou aux tempêtes favorables aux légendes évoquées par les œuvres de Barbey d'Aurevilly, natif de Saint-Sauveur-le-Vicomte, tout proche.

Gérard Lauvergeon

Visite de l'usine de la COGEMA / AREVA NC à La Hague Le 8 juin 2006

L'usine de la COGEMA/AREVA NC de la Hague assure le traitement des combustibles nucléaires usés en provenance de réacteurs appartenant à des compagnies d'électricité française, européennes et asiatiques.



Vue aérienne de l'Établissement (depuis l'Est)

Document AREVA

Elle est située à l'extrémité nord-ouest de la presqu'île du Cotentin, sur le plateau de Jobourg à 6km de l'extrémité du cap de La Hague. Elle couvre 230 ha d'un seul tenant auxquels s'ajoutent 40ha en contrebas dans la vallée des Moulins.

Quelques dates : 1959 : décision par le CEA de la création de l'usine. 1962 : début des travaux. 1967 : mise en service. 1974-1994 : création de deux nouvelles usines et d'une station de traitement des effluents liquides. 1978 : transfert de l'exploitation du site du CEA à la COGEMA. 2001 : création de **AREVA** par regroupement de CEA Industries, Cogema, Framatome. Présidente : Anne Lauvergeon.

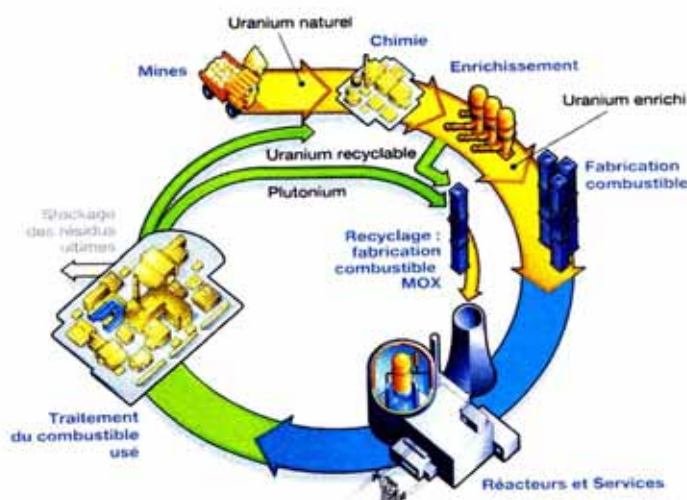
Quelques chiffres : emplois directs : 6000 dont 3000 COGEMA. Emplois liés à l'activité du site : 20.000 (20% du bassin d'emploi du Nord Cotentin).

Brefs rappels sur la radioactivité :

Éléments radioactifs (ou radioéléments) : éléments dont les noyaux atomiques naturellement instables se **désintègrent spontanément** en émettant des rayons ionisants : particules α ou/et β et rayonnements électromagnétiques γ pour former, à la suite de réactions en cascade, des noyaux plus légers et plus stables. Ex : l'uranium (U), le radium (Ra) qui sont des radioéléments naturels. Les radioéléments artificiels sont produits dans des réactions nucléaires provoquées.

Isotopes : les noyaux atomiques sont constitués de deux sortes de particules : les protons et les neutrons. Pour un même élément tel que l'uranium, le nombre de neutrons peut varier définissant les **isotopes** qui ont des masses et des stabilités différentes. Ex : les 3 isotopes de l'uranium naturel : ^{234}U : 92 protons + 142 neutrons ($92+142 = 234$ nombre de masse), ^{235}U (143 neutrons) et ^{238}U (146 neutrons) sont radioactifs.

Période de demi-vie : le temps au bout duquel dans un échantillon, la moitié des noyaux radioactifs d'un élément se sont désintégrés. **Quelques éléments radioactifs :** uranium ^{238}U (4,5 milliards ans), ^{235}U (70 millions ans), radium ^{222}Ra (1600 ans), plutonium ^{239}Pu (24110 ans), césium ^{137}Cs (30 ans), iode ^{131}I (8,02 jours) et ^{123}I (13,2h), strontium ^{90}Sr (28 ans), cobalt ^{60}Co (5,3ans), potassium ^{40}K (25 milliards ans), carbone ^{14}C (5000ans), tritium ^3H (12,3 ans)



Document AREVA

Le cycle du combustible de l'extraction à son recyclage - AREVA : N°1 mondial sur l'ensemble du cycle nucléaire

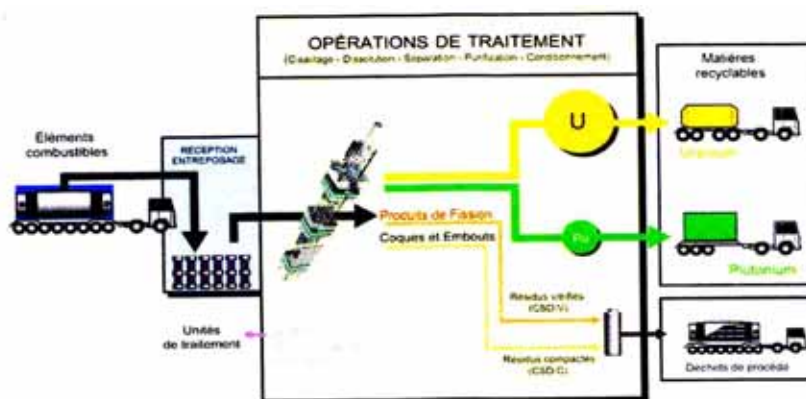
Combustible des réacteurs nucléaires :

le combustible de base est l'uranium ^{235}U . Le minerai en contient environ 0,7% (le Canada et l'Australie sont les plus grands producteurs mondiaux). On l'enrichit entre 3 à 5% pour l'utiliser dans les réacteurs (beaucoup plus pour fabriquer des armes). Sous l'impact d'un neutron, un noyau d'uranium est scindé en plusieurs fragments et 2 ou 3 neutrons qui vont à leur tour provoquer la fission d'autres noyaux : c'est la **réaction en chaîne**. Pour éviter que cette réaction devienne explosive, on contrôle le flux de neutrons avec des absorbeurs tels que l'eau et le graphite. Ces réactions nucléaires dégagent de grandes quantités d'énergie récupérées sous forme de chaleur. La désintégration de l'uranium produit du plutonium lui-même radioactif et intéressant sur le plan énergétique. Le MOX est un combustible enrichi en uranium et plutonium. Un réacteur en utilise en moyenne 27 tonnes/an. La durée de vie moyenne d'une centrale nucléaire est de 40 ans.

À la Cité de la mer à Cherbourg, on peut visiter le sous-marin "Le Redoutable", désarmé et mis en cale sèche et dont le réacteur nucléaire a été évacué et démantelé.

Le traitement des combustibles usés :

Après l'arrêt du réacteur, les combustibles usés passent au moins 6 mois dans une piscine attenante au réacteur pour se refroidir et se désactiver en partie. Ils sont ensuite dirigés vers l'usine de La Hague où ils séjournent à nouveau en piscine entre 6 mois et 3 ans. L'uranium et le plutonium sont ensuite séparés des enveloppes métalliques qui ne sont pas récupérables et qui constituent une partie des "déchets ultimes".



Document AREVA

Schéma des fonctions de l'usine COGEMA à La Hague

100kg de combustible = 3,7kg de ^{235}U = 96,3kg de ^{238}U . Après 3 ans : 1kg de ^{235}U + 95kg de ^{238}U = 1kg de plutonium ^{239}Pu + 3kg de produits de fission divers (97% de la radioactivité du combustible usé). L'uranium et le plutonium subissent différentes opérations de séparation et de purification et sont ensuite renvoyés aux utilisateurs pour utilisation ultérieure. Les déchets ultimes sont calcinés puis incorporés dans une matrice de verre coulée dans des conteneurs en acier inoxydable qui sont acheminés vers les centres de stockage. La majorité de ces opérations sont effectuées dans des ateliers robotisés. En 2004, l'usine de la COGEMA a traité 1100 tonnes de combustibles usés, qui après traitement, pourraient faire fonctionner 25 à 30 réacteurs pendant un an. Les effluents gazeux et liquides sont traités de façon que les rejets dans l'air et dans la mer (canalisation aboutissant au large dans de très forts courants marins) aient un taux de radioactivité inférieur aux normes particulièrement sévères fixées par l'Autorité de sûreté nucléaire. À titre d'exemple, le rejet en césium ^{137}Cs était en 2004 à 39,4% de la limite fixée par cette Autorité.

L'établissement développe un haut niveau de sécurité pour préserver la santé et la sécurité des personnels. Une surveillance environnementale (atmosphérique, terrestre, hydrologique et marine) très stricte est exercée en permanence. D'importantes dispositions protègent l'ensemble du site contre les incendies, les intrusions, etc.

La capacité du site de La Hague devrait être suffisante pour traiter les combustibles usés provenant des centrales françaises qui devront progressivement être arrêtées et démantelées dans les 10 à 30 ans à venir.

Le stockage des déchets radioactifs ²

Ce problème de stockage n'a pas jusqu'ici trouvé de solution techniquement satisfaisante et faisant l'objet d'un consensus. A une certaine époque, certains pays se contentaient de déverser des déchets radioactifs ... dans la mer ! La France s'oriente vers une solution d'enfouissement. Un laboratoire a été créé en 1998 à Bure (Meuse /Haute Marne). Dans une zone de très faible sismicité, deux puits et un réseau de galeries ont été creusés (- 445m et - 490m) dans une couche d'argile d'une épaisseur de 130 m et de très faible porosité. Techniquement, cette solution offre des garanties supérieures à tout ce qui a été proposé jusqu'ici. Elle fait l'objet d'oppositions violentes de la part des anti-nucléaires.

Les problèmes de l'énergie

La raréfaction progressive des sources d'énergies telles que le pétrole et le gaz liée à la nécessité de protection de l'environnement commence à poser des problèmes qui vont devenir de plus en plus aigus. En France, 75% à 80% de la production d'électricité est assurée par le nucléaire. Les énergies dites "renouvelables" ne pourront pas se substituer à cette production. Un nouveau type de réacteur nucléaire, l'EPR, plus efficace et plus économique est en cours de développement. Le premier est en construction en Finlande. Le second qui sera une tête de série, sera implanté en France sur le site de Flamanville, à une vingtaine de kilomètres de la Hague

Marius Ptak

² Des badges dosimètres sont distribués aux visiteurs pour circuler dans les zones "chaudes". Ils sont rassurés de constater que les doses reçues sont négligeables (pour plus de détails sur les effets biologiques des radiations voir "*La radioactivité*" M. Ptak).

VARIA

LA BRANCHE ORLÉANAISE DE LA FAMILLE SUE

Claude-Joseph Blondel

"Quatorze membres d'une même famille, portant le même nom et exerçant la même profession, est assurément digne de remarque", constate dans son ouvrage *Chirurgiens d'autrefois, la famille d'Eugène Sue* Pierre Vallery-Radot.

C'est à La Colle (actuellement La Colle-sur-Loup) que l'on trouve trace des plus anciens ancêtres d'Eugène Sue. La tige originelle de cette famille prit véritablement racine avec *Pierre Jean Sue* et son frère *Marc Sue* qui inaugurèrent au XVIII^e siècle la *dynastie chirurgicale* de cette famille.

Pierre Jean qui exerça des fonctions de chirurgien dans l'hôpital de La Colle jusqu'en 1740, eut, de son mariage avec Jeanne Viany, deux enfants dont *Alexandre* né à La Colle en 1714, maître-chirurgien et successeur de son père à cet hôpital de 1758 à 1765. Il avait épousé le 21 janvier 1740 Catherine Gautier, qui lui donna neuf enfants, dont Jean et *Jean-Antoine*, chef de file de la branche orléanaise des Sue.

Né le 12 janvier 1757 à La Colle, cadet de cinq frères, Jean-Antoine II devient maître en chirurgie du Collège royal d'Orléans en 1781. Il épousa en 1784 Catherine Antoinette Pelletier à l'église Saint-Donatien. Installé 18 rue des Grands Ciseaux, il accepte le 16 juillet 1793, à défaut de la place de chirurgien-en-chef de l'hôpital militaire, le poste d'aide-major et fut longtemps chirurgien de la maison de détention. Professeur d'anatomie à l'Académie de peinture et de sculpture d'Orléans, il enseigne également les accouchements à l'Hôtel-Dieu, où il eut comme élève son neveu Joseph Fortuné Sue.

Il avait soutenu sa thèse de doctorat en médecine à la faculté de Paris le 30 Ventôse an XIII (21 mars 1805), thèse intitulée : *Dissertation sur l'hépatite ou inflammation du foie*. On a également de lui une étude intitulée : *Réflexions sur les corps étrangers arrêtés dans l'œsophage*.

Jean-Antoine Sue II, membre de l'Académie de médecine, fut nommé chevalier de la légion d'honneur le 16 août 1813.

Jean-Joseph Sue III, fils de Jean-Antoine, fut témoin et acteur de la saga de la grande Armée. Son parcours professionnel mérite d'être rappelé.

Né à Orléans le 24 novembre 1786, baptisé en l'église Saint-Maurice, il devra quitter sa ville natale par suite de la suppression du Collège de chirurgie d'Orléans sous la Révolution et se rendre à Paris chez son oncle Pierre Sue, professeur, bibliothécaire et trésorier de l'École de Médecine. Appelé sous les drapeaux à 19 ans, il y restera 10 ans. Le 29 Vendémiaire an XIV (21 octobre 1805), il rejoint Strasbourg pour être "employé à la grande Armée, en qualité de sous-aide". C'est à ce titre qu'il assiste à la bataille d'Austerlitz. Comme aide-major, il participa aux campagnes qui le conduisirent en Moravie, à Vienne et en Bavière. Le 12 mai 1807, affecté au 40^{ème} régiment d'infanterie, il se trouve engagé dans la sanglante campagne d'Espagne. Chirurgien de 2^{ème} classe à l'hôpital-ambulance de la Garde Impériale en 1809, il est intégré le 18 février 1812 dans le 2^{ème} régiment de grenadiers à pied et c'est la campagne de Russie qui lui vaudra, à 26 ans,

la Légion d'honneur. Il participera enfin à la campagne de France et sera sur le champ de bataille de Waterloo.

Ce n'est que le 10 décembre 1814, sous la première Restauration, qu'il pourra enfin soutenir sa thèse de doctorat en médecine intitulée : *Essai appuyé d'observations pratiques sur les calculs biliaires dans la vésicule du fiel*.

Son régiment ayant été licencié le 16 septembre 1815, il rentra dans ses foyers orléanais en attendant la formation de la Légion du Loiret dont il deviendra chirurgien-major le 3 janvier 1816. Dix-huit mois plus tard, épuisé par tant de campagnes, il se fait porter malade : deux certificats, dont celui de l'illustre Larrey, attestent de son incurabilité (affection scrofuleuse). Le 18 septembre 1816, il cesse tout emploi et le 26 janvier 1818, il jouit enfin de sa solde de retraite. Il se maria pourtant cette même année avec Louise-Caroline Benoit-Deshautschamps. Ils eurent trois fils, morts en bas âge de méningite tuberculeuse.

Jean-Joseph Sue III décéda le 26 janvier 1824 au n° 19 de la rue de la Petite Horloge.



Rappel

Eugène Sue, l'auteur de très nombreux romans, a résidé partiellement entre 1843 et 1851 au château des Bordes, à Lailly-en-Val.

Sa sœur Victorine (ils étaient tous deux issus du second mariage après divorce de leur père Jean-Joseph Sue II, avec Marie-Sophie Tison Derilly ou de Reuilly) avait épousé Marc Caillard, fils de Vincent Caillard, propriétaire du château des Bordes et de son important domaine. Ce Vincent Caillard, surnommé "le Napoléon des diligences" avait monté avec Laffitte et Lebrun des "Messageries générales de France", assurant le service de la poste. Cette entreprise florissante, jusqu'en 1845 où les chemins de fer commencèrent à la supplanter, disposait de trois sièges à Paris et d'un autre à Orléans, rue des Trois Maures (l'actuelle rue du Colombier). Il en coûtait 30 francs de l'époque pour un voyage en diligence de Paris à Orléans et Tours.

CENT CINQUANTENAIRE DE LA MORT D'HENRI HEINE¹

Claude Joseph Blondel

Un siècle et demi après le décès d'Henri Heine à Paris, un rappel de la vie et de l'œuvre de ce grand poète allemand s'imposait.

Henri Heine, d'une famille juive, naquit à Düsseldorf en 1797. Un oncle richissime l'ayant d'abord destiné aux affaires, il dut entamer des études juridiques et suivit également les cours de Schlegel et de Arnde. Il obtint le doctorat en droit en 1825 mais c'est à Berlin, dans le salon de Rachel von Varnhegen, qu'il découvrit le milieu intellectuel et mondain à sa convenance.

Son premier recueil *Gedichte* (Poèmes) date de 1822 et deviendra la première partie de *Das Buch der Lieder* (Le Livre des chants) publié en 1827. Admirable œuvre poétique qui est aussi l'écho d'une aventure amoureuse avec sa cousine Amélie, ou tout au moins d'une simple idylle douloureuse car cette dernière se conduisit toujours comme si elle n'avait pas pris son cousin au sérieux ou même affecté d'ignorer son amour. Suivent en 1813 *Intermezzo* et en 1826 *Die Heimkehr* (Le Retour), puis *Die nord See* (La Mer du Nord). L'année précédente, celle de sa réussite au doctorat, il se convertit au protestantisme mais il resta peu ou prou libre penseur.

Henri Heine prit rang parmi les poètes les plus distingués de l'École romantique allemande, bien qu'il se soit qualifié lui-même de "romantique défroqué" ! Aux dires du chancelier Bismarck, qui aurait pu tenir grief à Heine d'avoir passé en France et à Paris une bonne partie de son existence, ce poète a écrit après Goethe, les plus beaux lieder en langue allemande. Et l'on pense, bien sûr, à son célèbre poème, *Die Lorelei*, reprenant une légende inventée en 1802 par Clemens Brentano, ami de Goethe, poète et dramaturge. La Lorelei est un escarpement sur la rive droite du Rhin, en amont de Sankt Goarshausen. Selon cette légende, une ondine aurait attiré en cet endroit les bateliers rhénans vers les écueils.

Heine fut aussi un journaliste accompli : il se signala particulièrement avec ses *Briefe aus Berlin* (lettres de Berlin) et ses *Reisebilder* (1826-1831), fruit de ses voyages en Italie et en Angleterre. Avec son ami Lindler, il publia également des *Annales politiques*. C'est aux bains de mer d'Héligoland qu'il apprit les "Journées de Juillet", dites "Les Trois Glorieuses", qui ébranlèrent Paris. "Patriote et libéral comme l'était alors la jeunesse universitaire allemande...il regardait vers la capitale des Lettres et de la liberté" où il arriva au début de mai 1831. Il ne devait plus quitter notre pays.

Bien introduit dans le milieu romantique, ami fidèle de Théophile Gauthier et de Gérard de Nerval, il se donna à plein dans le mouvement libéral, criblant de ses traits acérés les puissances d'outre-Rhin. Heine fréquenta les salons parisiens à la mode, en particulier celui de la comtesse Marie d'Agoult (Daniel Stern, en littérature). En 1836, en effet, Heine avait loué une chambre à l'hôtel de France, 23 rue Laffitte, cependant que Franz Liszt et Marie d'Agoult y occupaient un appartement au premier étage. Dans le salon de Marie se retrouvaient Mickiewicz, Lamennais, Ballanche, Michel, Charles Didier, comme aussi Eugène Sue et Henri Heine. Ce fut là que George Sand entendit pour la première fois un jeune musicien et compositeur polonais : Frédéric Chopin. Henri rejoignit aussi la brillante équipe des collaborateurs de la *Revue des deux mondes*, fondée en 1831 par Buloz. Il y retrouva George Sand, Victor Hugo, Balzac, Alfred de Vigny, Musset, Sainte Beuve, Prosper Mérimée. Emmanuel Arago, fils aîné du grand savant François Arago, futur membre marquant du gouvernement provisoire de 1848, avait remis à

¹ Séance du 16 mars 2006

² Ses articles furent réunis en un volume sous l'intitulé *Französische Zustände*. L'éditeur Eugène Renduel livra en cinq volumes (in 8) *De la France*, *Reisebilder* et *De l'Allemagne* (1833-1835).

Buloz le manuscrit de la pièce de George Sand *Cosima* qui fut représentée pour la première fois le 29 avril 1840 à la Comédie Française, dont Buloz était administrateur depuis le 5 mars 1840,. Or, Henri Heine à qui rien n'échappait, nota pour la *Gazette d'Augsbourg*, tous les mouvements de la salle, des coulisses, du foyer.

À l'usage des lecteurs français, Heine composa une Histoire de l'École romantique allemande et un autre ouvrage intitulé : *La Religion et la Philosophie en Allemagne*, études publiées en 1838 dans la *Revue des deux mondes*. Surtout, sa correspondance destinée à la *Augsburger allgemeine Zeitung* (La Gazette d'Augsbourg) fit revivre de façon passionnante le Parlement, la presse, le monde des arts et des théâtres au temps de la Monarchie de Juillet. Il ne renonça pas pour autant à la poésie, du moins pendant une longue partie de son long séjour parisien, au cours duquel il épousa Mathilde Mirat, une Normande rencontrée dans une boutique du Palais Royal.

On ne saurait omettre dans un rappel de la vie d'Henri Heine sa durable et féconde amitié avec Gérard de Nerval. C'est à partir de 1848 que Nerval entreprit avec le poète allemand la traduction des poèmes et légendes de ce dernier, traduction dont l'édition originale fut réalisée en 1855 par Michel Lévy. Après le suicide de Nerval, Heine lui rendit un vibrant hommage, allant jusqu'à affirmer : "Gérard devinait mieux le sens d'un poème écrit en allemand que ceux qui avaient fait de cet idiome (sic) l'étude de toute leur vie."

Entre 1831 et 1848, Henri Heine rencontra à Paris d'autres écrivains ou penseurs allemands dont Ludwig Börne, journaliste du mouvement "Jeune Allemagne", et le jeune Karl Marx. Toujours très engagé politiquement, il écrira notamment *Les Tisserands de Silésie*, inspirés en partie par un chant des canuts de Lyon, insurgés en 1832. Dans un tout autre ordre d'idées, il sera le premier à raconter à Richard Wagner l'histoire du "Hollandais volant", qui deviendra dans l'œuvre du grand musicien *Le Vaisseau fantôme*.

En 1844, Heine demeurait 25 rue des Grands Augustins, en 1848, il habitait à Passy, 64 Grande Rue, devenue la rue de Passy en 1867. Une artère d'Auteuil, donnant sur l'avenue Mozart et aboutissant rue du docteur Blanche, porte son nom. Dans une lettre adressée à Lamartine, par laquelle il sollicitait le renouvellement de sa pension, alors que sa mauvaise santé faisait obstacle à sa production littéraire, il déclarait tristement exercer à Paris "le vilain métier de moribond". Effectivement, une maladie de la moelle épinière affligea ses dernières années. Paralysé dès 1848, presque aveugle, en proie à d'intolérables souffrances, il conservera pourtant jusqu'à la fin la vigueur de son esprit et son ironie sardonique. N'a-t-il pas lancé un jour : " Pauvre, juif et malade, qu'ajouter à ce trio de misère ?"

Henri Heine mourut en 1856. Son dernier recueil, *Romanzero*, publié en 1851, fut une œuvre originale et "aussi éclatante que celles de sa jeunesse". Il est inhumé au cimetière Montmartre dans la 27^{ème} division où est également enterré le représentant Baudin, tué sur les barricades après le coup d'état du 2 décembre.

Je viens d'apprendre par *Le Figaro* du 17 février 2006 que 4600 pages manuscrites et imprimées d'Henri Heine, conservées à la Bibliothèque nationale de France vont être numérisées pour pouvoir être consultées sur Internet, décision faisant suite à l'accord passé entre la BNF et l'Institut Heinrich Heine basé à Düsseldorf. Est ainsi rendu un hommage particulier à l'un des plus français des poètes allemands.

LA LITTÉRATURE À ÉNIGME – DU ROMAN NOIR AU POLAR¹

Guy Dandurand

Littérature de divertissement, la littérature à énigme se plaît à exercer la sagacité de son lecteur et trouve son moyen d'expression privilégié dans le roman policier. L'histoire de celui-ci ne saurait toutefois être indépendante de la société qui le produit. En ce sens le roman policier, tenu un temps pour une sous littérature, se charge dans la deuxième moitié du XX^e siècle - sans perdre pour autant le souci du suspense nécessaire au genre - d'une signification sociale, voire politique, analogue à ce que fut, à sa manière, le roman réaliste de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

Vouloir vous entretenir d'une littérature à énigme, cela pourrait être remonter à l'Antiquité grecque, et s'arrêter d'abord au personnage d'Oedipe, si des esprits avisés n'avaient montré qu'avec ce personnage mythologique, le dramaturge Sophocle ouvrait et refermait aussitôt toute possibilité d'action dans la littérature à énigme, autant dire policière, dans la mesure où Oedipe est à la fois l'enquêteur, l'assassin, et d'une certaine manière la victime ! Dit autrement, questionner l'énigme cela pourrait être poser la question existentielle par excellence, dans la mesure où il revient à chacun de s'interroger sur ce mystère premier: "Qui suis-je ?". Vaste question pour un moment de détente ! Aussi, sans jouer les philosophes, contentons-nous ce soir d'interroger la littérature à énigme. Plus précisément de la saisir dans le champ d'une littérature de divertissement, du plaisir de lire à la manière d'un jeu, loin de ces lectures ennuyeuses et sans grand intérêt qui par définition ne nous retiennent pas, mais un peu à l'écart aussi de ces œuvres graves et parfois austères (Proust ou Faulkner, par exemple) qui, elles, devraient nous retenir !

Bornons-nous donc à ce petit canton des lettres qu'on a d'abord nommé le roman judiciaire au XIX^e siècle avec Emile Gaboriau, puis le roman policier vers 1908, et le polar aux alentours de 1970. Certes, pour en apprécier le charme, savoir comment il fonctionne à l'intérieur de la production romanesque ; mais surtout pour voir comment, dans une perspective à la fois sociologique et historique, le roman policier raconte, au-delà d'une simple fiction, l'évolution même de la société.

Au temps du roman à énigme

"Le presbytère n'a rien perdu de son charme, ni le jardin de son éclat": Il en est de cette phrase - que bien sûr vous avez reconnue, car elle provient du célèbre roman de Gaston Leroux paru en 1907, *Le Mystère de la chambre jaune* - comme d'une formule magique. Une phrase culte comme l'on dit aujourd'hui, qui d'emblée établit une connivence d'initiés. Mais aussi un titre fondateur puisqu'il nous introduit dans la quintessence du roman à énigme. S'il est vrai que le roman policier a toujours pour règle d'écriture ce qu'on peut énoncer ainsi : "Le rôle du lecteur est de découvrir l'assassin, le rôle de l'auteur est de dérouter le lecteur", le défi ici semble d'abord posé à l'auteur : comment va-t-il se tirer d'affaire pour résoudre l'impossible énigme ? Rappelons qu'après Gaston Leroux, ce thème de la chambre close a aiguisé la sagacité de nombre d'auteurs, même si la solution de cette énigme s'apparente assez à la pratique illusionniste de la malle des Indes, dont l'effet est toujours garanti mais le trucage à peu près le même. Si l'assassin n'a pas pu sortir de la pièce hermétiquement close, c'est qu'il ne s'y trouvait pas au moment du drame. D'où, à partir de là, un certain nombre de variantes².

On se plaît à dire que, dans notre littérature, le premier enquêteur du roman à énigme serait au XVIII^e siècle *Zadig*, le héros de Voltaire, qui sait relever les traces qui s'inscrivent dans le sable oriental. Mais le maître de l'indice est bien évidemment *Sherlock Holmes* né sous la plume de Conan Doyle en 1887, à qui nous ne manquerons pas, un peu plus tard, d'opposer notre petit

¹ Conférence prononcée au Rotary-Club Orléans-Beauce-Sologne

² Voir *Le Mystère de la chambre jaune* lui-même ou *Double assassinat dans la rue Morgue* d'Edgar Poë.

Rouletabille, le héros de la chambre jaune, qui, au lieu de se pencher sur une loupe pour examiner toute trace possible, préfère s'en remettre au bon bout de sa logique. C'est que nous, Français, nous sommes cartésiens et nous aimons la déduction, alors que les Anglais sont pragmatiques et s'en tiennent aux faits. Mais *Sherlock Holmes* et *Rouletabille* étaient des héros d'avant-guerre, je veux dire celle de 1914. Et l'on n'écrit plus jamais *Rouletabille chez le Tsar* (car il n'y a plus de tsar !) pas plus que l'on ne croquera en de splendides palaces *Arsène Lupin*, le gentleman cambrioleur de Maurice Leblanc, épigone mondain des *Pieds Nickelés* si ce n'est de l'authentique et anarchisante bande à Bonnot. Il faudrait voir aussi comment ces romans policiers s'apparentaient au roman populaire avec ses coups de théâtre, les rebondissements de l'action, ses effets de mélodrame, son écriture tirant à la ligne : pensons à *Fantômas* d'Allain et Souvestre et c'est évidemment le cas aujourd'hui du *Da Vinci code* mais qui, à mon sens, relève plus du roman d'aventures ésotérique que de la littérature à énigme. Or, celle-ci nous invite à nous tourner une fois encore vers la Grande-Bretagne pour y révéler une grande prêtresse de l'énigme : Agatha Christie bien sûr, et son héros, Hercule Poirot, apparu en 1927 pour inaugurer la collection le *Masque*.

De *Rouletabille*, on avait certes aimé son art de la déduction, mais tout bonnement aussi ses aventures, les pièges qu'il tend, les risques qu'il assume, ses courses-poursuites, au point qu'on le voit très bien en héros de cinéma, tel justement que le joue, un rien décalé, Denis Podalydès. D'Hercule Poirot, petit bonhomme replet au nom déjà un brin ironique, un continental de langue française comme son nom l'indique, mais Belge de nationalité, on n'envie ni les performances sportives ni le physique un peu ingrat, seulement sa capacité d'analyse. Notre plaisir alors est de nous attacher à une intrigue habilement conduite. De faire semblant, au fil de l'enquête, de pouvoir démêler une énigme dont nous savons bien qu'elle nous échappera et ne sera éclaircie qu'au dernier chapitre, puisqu'il appartient au narrateur, ce *deus ex machina*, de demeurer le seul maître du jeu.

Mais il nous apparaît bien qu'avec Agatha Christie, nous évoluons dans un monde apparemment tranquille, policé, mi-aristocratique mi-grand bourgeois, où l'on prend le thé avec la distinction qui convient. Aux dernières pages du roman, le héros Hercule Poirot réunira tous les suspects dans un beau salon victorien pour désigner le coupable, qui s'avouera vaincu sans esclandre. Dans ce monde adorablement désuet, les cadavres eux-mêmes ne manquent pas à la dignité et, transposés au cinéma, ne sauraient nager dans l'hémoglobine : pensons à la réunion mondaine des *Dix petits nègres*, à l'exotisme chic de *Meurtre sur le Nil*. C'était ainsi que pouvait s'écrire le roman à énigme aux belles années 1930.

En franchissant l'après-guerre, cette fois celle de 39-45, nous allons voir comment la règle du jeu et l'environnement social de ce roman dit policier vont changer. Et l'une des conséquences sera sans doute que le lecteur s'impliquera moins dans la résolution de l'énigme, car davantage retenu par les péripéties de l'action et les exploits physiques du détective nouvelle manière.

Le roman noir

Ils ont en quelque sorte débarqué avec les GI, ces héros de roman noir qui prendront vite place dans la collection Série noire fondée par Marcel Duhamel en 1945. Jusque-là, on appelait roman noir ou roman gothique le roman fantastique anglais de la première moitié du XIX^e siècle, qui nous avait valu *Frankenstein* (de Marie Shelley) ou *Le Moine* (de Lewis) et de sombres péripéties de châteaux en souterrains et catacombes. Désormais le mot va désigner ce genre de romans d'aventures violentes où le héros, amateur de whisky et "p'tites pépées", va affronter des gangsters nés au temps de la prohibition. Leurs créateurs sont Peter Cheney (1896-1951) et sa *Môme vert de gris*, Dashiell Hammett (1894-1961) avec *Le Faucon maltais*, Chester Himes (1909-84), reconnu en France dès 1958 pour *La Reine des pommes*. Au plaisir du mystère succède le frisson, on parle de thriller (to thrill: faire frémir) Et à vrai dire, ce n'est pas sans avoir froid dans le dos qu'on lit *La Dame du lac* (1943) de Chandler (1888-1959) ou plus encore *Pas d'orchidées pour Miss Blandish* de James Chase. La cause première de l'action ne relève plus d'un intérêt personnel ou d'une affaire familiale mais est liée au crime organisé. De fait, le lecteur se trouve moins sollicité de participer à la résolution de l'énigme que, mis en situation de spectateur, d'apprécier la manière dont le héros saura affronter les "méchants". La fiction apparaît comme le révélateur d'une violence viscérale de la société, violence que jusqu'alors le roman policier s'était efforcé, un peu comme dans la grande tragédie classique, d'estomper sous des règles implicites de bienséance. Et il revient jusqu'à la langue de porter, par la crudité du verbe et l'usage de dialogues argotiques, le témoignage de cette violence.

Toutefois, les héros de ce type de roman (*Lemmy Caution*, *Philip Marlow...*) hormis leur goût, somme toute excusable, pour le bourbon et les jolies dames, n'en restent pas moins des personnages positifs, gardiens d'une certaine justice. L'action l'emporte certes sur la déduction, et l'exercice des muscles sur l'exercice de la logique ; mais nos héros continuent toujours de poursuivre les gangsters, plus sans doute avec la désinvolture du héros de roman d'aventures (*Le Saint*, de Leslie Charteris, ou *Arsène Lupin* en son temps) qu'avec le sérieux professionnel du détective ou de l'inspecteur.

Un des avatars du roman noir américain, outre quelques émules français (Albert Simonin, José Giovanni) sera en Europe, et au temps de la guerre froide, le roman d'espionnage où dans *Fleuve noir* les séries stéréotypées des *OSS 117* et *James Bond* relèvent plus d'une sous littérature amusée, qui trouve une parodie dans *San Antonio* et son adjoint burlesque, tel un Sancho Pança grossier, Bérurier. Du "slang américain" on passe à un "argot" parisien, largement réinventé chez Frédéric Dard, mais qui s'épanouit de façon plus authentique et plus festive au cinéma avec le dialoguiste Michel Audiard, un argot un rien poétique, truffé de bons mots comme dans *Touchez pas au Grisbi* et qui, au cinéma toujours, s'achèvera en apothéose avec les *Tontons flingueurs* (1963).

Le polar

Mais faut-il voir là encore une époque révolue ? On peut le croire parce que les trente dernières années du XX^e siècle ont vu le roman policier prendre, une fois de plus, un autre tour avec, toujours, une influence américaine déterminante. Il paraît loin le temps où l'auteur, journaliste ou échetier comme Leroux, Leblanc, Souvestre, couraient à la ligne dans la tradition du roman feuilleton ; loin celui où l'auteur (nos romancières anglaises par exemple) s'installait confortablement à son bureau pour produire son roman à la manière d'un jeu intellectuel. Souvent c'est la vie propre de l'auteur qui influe sur l'aventure qu'il raconte, parce qu'il a personnellement connu le milieu qu'il décrit avec son cortège de misère, racisme, alcoolisme, drogue. C'est le cas de ces auteurs de polars américains dont, après John Fante, James Ellroy est assurément la figure la plus emblématique, auteur de *Lune sanglante*, *L.A. confidential* (1975), le *Dablia noir* (1987). Et le nouveau héros, flic ou privé, qui mène l'enquête, ne se distingue guère, par sa propre violence ou ses propres déboires, de ceux qu'il vient traquer. De ces auteurs on peut rapprocher Jérôme Charryn qui aujourd'hui vit en France.

C'est de cette manière que le roman policier change en quelque sorte de nature et, en outre, modifie son rapport au lecteur. Il ne prétend plus à l'analyse psychologique des personnages (comme dans le roman classique) mais à une approche sociologique contemporaine. De même, vient-il modifier la relation qu'il entretenait avec le lecteur car il ne l'invite plus à s'identifier au héros, désormais assez peu fréquentable, ce qui revient à priver le roman d'un ressort affectif. Devenu "polar" - et le terme, évidemment argotique au départ, ayant désormais acquis plein droit d'usage - il vise davantage la peinture de la violence d'un monde marginalisé par l'immigration (John Fante), le racisme, l'alcool (Ellroy) la drogue. Radicalement pessimiste, le polar porte un regard noir sur le monde contemporain.

Serait-ce alors à dire qu'il n'y a plus souci d'humanisme dans le monde des polars ? Remarquons en premier que les écrivains français qui se réclament de ce genre, tels Manchette, Daeninck, Izzo, ou la série du Poulpe, d'auteurs divers, n'ont pas la noirceur foncière de leurs collègues américains. Je ne citerai que ces noms car mon propos n'est pas de faire un tableau exhaustif de la production contemporaine, mais de montrer comment cette production, qui s'est écartée du simple jeu littéraire, revendique un statut romanesque à part entière qui pourrait la rapprocher des romanciers du XIX^e siècle, dans la mesure où ceux-ci voulaient porter un regard réaliste sur la société de leur temps. Qui la rapproche également d'un Simenon, qu'on a pu comparer à Balzac car lui aussi, en scènes rurales, populaires ou bourgeoises, s'est livré à une peinture sans illusion des comportements humains : intrigues, secrets enfouis et coups bas, que la bonhomie de son *Commissaire Maigret* parvenait cependant à humaniser. Il en va de même de Léo Malet et son Nestor Burma aimablement anarchiste, enquêtant dans *Les Eaux troubles de Javel* !

Il paraît donc vrai qu'à son tour, le polar français vise moins à faire la lumière sur "les petits bisness" de voyous, qu'à mettre en évidence des ramifications, des collusions mafieuses, des groupes d'intérêt qui ont pignon sur rue mais agissent dans l'ombre par l'intermédiaire d'hommes de mains. Par là, il est souvent en prise étroite avec une réalité historique ou politique et s'apparente à une littérature engagée, voire subversive. Ses héros se sentent investis d'une mission de vérité et de justice qui les fait entrer dans les eaux troubles cette fois de l'histoire, pour en dévoiler des pans honteux refoulés par la mémoire collective (la collaboration par exemple) ou

occultés par raison d'Etat, et dénoncer des trafics couverts par de hautes protections. Il s'agit moins de démasquer l'assassin, comme dans le roman policier traditionnel, que de remonter, au prix de l'action individuelle d'un héros solitaire et forcément marginal, les filières organisatrices de la corruption.

Par le "polar", il se construit une nouvelle littérature, âpre, dure, y compris par sa langue (pensons à *Céline*) qui, elle aussi, est un miroir social. Débrouiller l'imbroglio des pistes n'est plus sa seule raison d'être, il s'arroge tout autant le droit de porter un regard critique sur le monde contemporain. Il se dote ainsi d'une gravité qui le fait sortir de la facilité d'une sous littérature limitée aux seuls effets d'une action spectaculaire. Et il est indéniable que cette littérature a envahi une grande part du champ éditorial, à preuve les nombreux salons et articles critiques qui lui sont consacrés. On peut même relever la tendance du roman contemporain (Modiano ou Echenoz par exemple) à emprunter au roman policier le moteur d'une énigme à résoudre. Mais c'est assurément dans la BD que le polar trouve son meilleur relais, et sa plus juste transposition, que l'on songe par exemple à Tardi avec *Le Cri du peuple* ou au *Petit bleu de la côte ouest*, de Manchette justement.

Faut-il dès lors s'effrayer de cette évolution de la littérature à énigme qui pose le lecteur en spectateur, et parfois en voyeur d'une continuelle violence ? Faut-il choisir entre les formes anciennes (plus reposantes !) ou, désormais si contrastées, du "roman policier" ? A chacun de répondre. Notons cependant que le roman policier traditionnel continue de survivre, voire de se renouveler, à travers des enquêtes de type historique (Juge Ti, frère Cadwell, Nicolas Le Floch. Pensons aussi à la féminisation croissante du roman policier anglo-américain (Patricia Highsmith, M. Higgins Clark, P.D. James, Elisabeth George, Patricia Cornwell, Ruth Rendell), à la réussite actuelle du polar suédois (en particulier d'Henning Mankell avec son héros très humain le commissaire *Wallander*). En tout état de cause, on ne peut dénier au roman à énigme, qu'il soit policier ou devenu "polar", sa valeur ludique, le fait qu'il nous fasse vivre une aventure qui nous entraîne dans la singulière étrangeté de lieux troubles et dangereux (mais comme autrefois déjà *L'Opéra de quat' sous* et le roman feuilleton des *Mystères de Paris*) et qu'en définitive il conserve l'allure du conte, c'est-à-dire d'une histoire que l'on nous raconte.

Pour cela sans doute, il demeure le goût d'amateurs qui ne se lassent pas de débattre indéfiniment de leurs auteurs préférés et des personnages à qui, comme Gepetto l'avait fait de *Pinocchio*, ces auteurs ont su donner vie. Et nous-mêmes, ici, de célébrer la saga de ces détectives finalement attachants avec qui il fait bon se retrouver à travers les livres, comme s'ils étaient de vieux copains. Alors, pourquoi pas ne pas nous imaginer en train de prendre un demi à la brasserie Dauphine avec Maigret, un pastis avec Fabio Montale sur le Vieux port, un sandwich avec Nestor Burma rue Nationale, une fine à l'eau avec Pepe Carvalho sur les Ramblas de Barcelone, à moins que ce ne soit une tasse de thé avec Hercule Poirot dans un salon londonien ou, plus vraisemblablement, un bourbon bien tassé avec Philip Marlow dans un bar de Los Angeles. C'est à cette mythologie que je veux vous abandonner, mythologie colorée, romanesque, finalement exotique, pourvoyeuse de frissons certes, mais que vous saurez, bien sûr, tenir à distance, en vous efforçant de croire que ce ne sont jamais là que des histoires inventées.

NOTES DE LECTURE

Michel Baridon : *Naissance et renaissance du paysage*

En octobre 2006, les éditions Actes Sud ont fait paraître une étude de Michel Baridon intitulée *Naissance et renaissance du paysage*. L'auteur, qui fut professeur de civilisation britannique à l'université de Bourgogne, est connu pour ses travaux antérieurs sur les jardins, jardins anglais, jardins de Versailles.

Dans son dernier ouvrage, Michel Baridon a limité son propos à l'Antiquité classique et à l'Occident chrétien, des origines au XIV^e siècle. Il aborde un problème fondamental, celui de savoir si, dans l'espace géographique ainsi défini, le concept de paysage existait, avant même que le mot *paysage* apparaisse dans les langues occidentales, au temps de la Renaissance.

Selon lui, la réponse est positive. Pour le prouver, il développe une démonstration extrêmement savante et érudite, appuyée sur un impressionnant appareil de références littéraires et artistiques et sur les très nombreuses illustrations dont le livre est enrichi. Mais il ne se limite pas à ce qui n'aurait été qu'un catalogue ; il prend en compte, pour expliquer l'évolution du concept, les avancées et les reculs dans le domaine des sciences, en particulier la géométrie, l'optique, la géographie, avec les progrès dans la connaissance de la Terre ; enfin, il ne néglige pas l'influence des contextes politiques, économiques et socioculturels.



Dans l'introduction du livre, Michel Baridon évoque d'abord la complexité du problème, les ambiguïtés qu'il comporte et la fermentation intellectuelle qu'il suscite. Il propose ensuite une définition aussi large que possible : « Un paysage est une partie de l'espace qu'un observateur embrasse du regard en lui conférant une signification globale et un pouvoir sur ses émotions ».

L'ouvrage se poursuit selon un plan historique construit en trois parties où sont étudiés successivement le monde antique, la chute de Rome et le brassage des cultures, enfin la renaissance du paysage, à partir du XII^e siècle.

Le monde antique

L'étude du monde antique pose d'abord le problème de savoir comment le concept est sorti des limbes, comment aussi les hommes de ces temps-là pensaient les paysages qu'ils représentaient et qu'ils décrivaient. Le paysage des origines se dessine sur fond de chaos dans lequel Dieu (pour les monothéistes) ou les dieux (pour les autres) mettent de l'ordre. Égypte et Mésopotamie nous ont laissé de nombreux récits cosmogéniques ; de même, l'Ancien Testament est très explicite : "Adam, écrit Michel Baridon, fait son entrée quand le théâtre du monde est entièrement construit". La Création apparaît alors comme la création d'un paysage dans lequel l'homme trouve sa place et évolue.

Les civilisations du Moyen-Orient nous ont transmis un grand nombre de documents explicites, textes, reliefs, peintures, où figurent de nombreux éléments de la nature. La langue égyptienne possédait d'ailleurs tous les mots utiles à la description d'un paysage.

Au temps de la Grèce classique, le regard s'anime d'un sentiment esthétique, nourri par la nature méditerranéenne, ses beautés et aussi ses fureurs. D'autre part, les progrès des sciences et singulièrement de la géométrie, ont un impact certain sur la vision du paysage : fonder une colonie, bâtir un temple, par exemple, ne se font pas sans calculs qui permettent d'insérer les ouvrages dans leur environnement.

Ainsi s'élabore une construction mentale du paysage, sur laquelle géographes et historiens s'appuient pour produire des descriptions précises et imagées, non exemptes d'émotion (qu'on pense au fameux *Thalassa, thalassa !* de l'Anabase). Les voyages de découverte, l'élargissement du

monde connu (dès le ^v^e siècle av. J.-C. apparaissent les premières mappemondes) ont un impact important sur cette construction mentale.

En même temps, le théâtre, l'art de la scène proposent des spectacles *à voir* autant qu'à entendre. Peu à peu l'espace scénique se perfectionne et le décor met l'action théâtrale dans *un lieu*.

On sait enfin que céramistes et peintres ont représenté des paysages. Les premiers ont souvent été inspirés par les œuvres théâtrales. Les tableaux des autres ne nous sont connus que par la littérature.

La civilisation hellénistique, en mêlant les apports, en multipliant les échanges matériels et culturels a affiné le concept de paysage et transmis le patrimoine grec à Rome.

Tout au long de l'Antiquité romaine, l'héritage grec a continué sa vie propre et la période est caractérisée par l'existence de deux composantes, la grecque et la latine.

La vision du monde s'élargit encore plus et les sciences progressent, optique, géométrie, géographie mathématique ; on calcule les dimensions de la Terre. Cette évolution est confortée par le succès que les relations de voyage rencontrent auprès du public lettré. L'expansion romaine ouvre une vaste carrière aux savants grecs. La représentation de la Terre se perfectionne et atteint un sommet avec Claude Ptolémée. Cette représentation sans cesse améliorée est à mettre en parallèle avec l'efficacité politique de l'Empire.

Sous la Rome impériale, les élites font décorer leurs maisons, comme le montrent les descriptions littéraires et les fresques qui sont parvenues jusqu'à nous. Les progrès constants de l'optique induisent ceux de la représentation de la perspective, en même temps que s'améliore l'utilisation des couleurs. La littérature latine fourmille de textes montrant l'importance de l'environnement dans le confort de vie, l'admiration de la nature et la nécessité de vivre en harmonie avec elle, tous sentiments qui rendent compte de l'attachement à la villa et au jardin, tout au moins pour ceux qui avaient les moyens d'en posséder. En littérature, le mouvement aboutit à l'invention du sublime.

Mais la décadence finit par miner l'Empire, même si le monde grec, avec Alexandrie, résiste mieux.

La chute de Rome et le brassage des cultures

Avec la chute de Rome, le paysage est entré dans une zone d'ombre. Pourquoi ? Une période incertaine s'étend jusqu'au IX^e siècle, marquée par les affrontements entre païens et chrétiens. Il serait simpliste, pour expliquer ces temps obscurs, d'en accuser les exactions des Barbares et les rigueurs du christianisme. Certes, l'arrivée des envahisseurs a terrorisé les populations qui en étaient victimes ; les chrétiens y ont vu l'annonce de la fin du monde. Le christianisme s'en est trouvé renforcé : il apparaissait comme seul capable de sauver l'héritage romain. Toutefois, les Barbares n'ont pas noyé la civilisation romaine ; la plupart, en effet, ont fini par être christianisés et, dans une large mesure, romanisés. Dans cette évolution, l'éducation (au moins celle des élites) a joué un rôle fondamental. Mais il est certain que les curiosités scientifiques, les spéculations philosophiques et le sentiment de la relation de l'homme à la nature ont souffert. Ainsi, saint Augustin, s'il reconnaît la beauté de la Création, dans laquelle s'enracine sa foi, refuse d'en faire un objet d'étude ; il oppose vigoureusement savoir et piété. "Dix siècles de science grecque sont envoyés dans les limbes" écrit Michel Baridon. La rotondité de la Terre est niée et, à partir du texte de la Genèse, s'impose l'idée que le Cosmos est constitué de deux étages séparés par le firmament : en bas, le domaine de l'homme, au-dessus, celui de Dieu.

Toutefois, le regard sur la nature, avec ce qu'il comporte de descriptions et de représentations, s'il s'est affaibli, n'a pas été aboli, comme certains l'ont parfois soutenu. Il a continué d'être porté par certains penseurs, comme Sidoine Apollinaire ou Boèce ; il a été privilégié en certains lieux, Ravenne et Byzance surtout, et certaines époques lui ont été favorables, sous Charlemagne, empereur d'Occident à la charnière des VIII^e et IX^e siècles, et sous Otton I^{er}, premier souverain du Saint Empire romain germanique au X^e siècle. Enfin, les Barbares eux-mêmes ont apporté la contribution de leurs cultures et de leurs langues au maintien d'un regard sur la nature et le paysage, en particulier sur ceux des pays nordiques.

La renaissance du paysage

Aux XII^e et XIII^e siècles, l'élargissement des horizons géographiques, en particulier par le biais des Croisades, permet une refondation de l'étude de la nature. La vie politique agitée de l'Occident ne semble pas avoir nui à la vie culturelle, à laquelle contribuent fortement les ordres monastiques. La curiosité scientifique reprend vigueur, les universités sont des foyers d'effervescence intellectuelle. On assiste à une rencontre des cultures : des traductions révèlent la richesse de la culture arabe, de la culture indienne. La littérature se renouvelle, par les relations de voyages et de pèlerinages. Le XIII^e siècle est un véritable âge d'or, avec un bouillonnement de la pensée, un renouveau des sciences, une production littéraire abondante, la construction des grandes cathédrales, qui s'insèrent dans des paysages renouvelés.

Les XIV^e et XV^e siècles voient naître de nouvelles représentations du paysage. La situation générale de l'Occident est pourtant difficile. Toutefois, malgré les épidémies de peste, les ravages dus à la guerre de Cent Ans et les angoisses suscitées par l'avancée ottomane, le commerce reste florissant, en particulier en Italie et dans la péninsule ibérique. Des innovations financières marquent la période. Les villes sont en essor et le mouvement communal se généralise. En Italie se développe un nouvel espace politique, la ville, avec ses murs et son *contado*, c'est-à-dire la campagne environnante, l'ensemble formant ce que Michel Baridon appelle *un paysage mental*.

Les universités se multiplient. Le mouvement scientifique connaît un essor considérable. Les découvertes faites par les astronomes permettent de poser l'hypothèse d'une Terre en rotation et d'entrevoir les lois de la mécanique céleste. La représentation de l'espace fait de rapides progrès grâce aux apports des études sur la perspective linéaire et sur la nature des couleurs. Enfin l'idée se fait jour d'un espace homogène et immobile, espace qui allait devenir celui de la mécanique classique. C'est dans ce contexte que le paysage va revivre et se développer, dans la littérature et les arts. Michel Baridon voit un texte fondateur dans la description que Pétrarque fait de son ascension du mont Ventoux (1336). Au même moment (1338-1340) Ambrogio Lorenzetti peint les fresques du *Bon* et du *Mauvais gouvernement* sur les murs du Palazzo Pubblico de Sienne, autre témoin capital de la résurrection du paysage, qui nous montre la ville et sa campagne, dans une vue globalisante porteuse d'un pouvoir fort sur les émotions : c'est incontestablement un paysage.

Épilogue

Entre l'Antiquité et les hommes du *Trecento*, s'étendent des temps obscurs dont il est prudent de ne pas attribuer la responsabilité à une action conjuguée des Barbares et du christianisme, car le déclin que l'on constate après la chute de Rome n'a pas aboli le regard sur la nature. L'absence du mot paysage veut-elle dire que ce que nous nommons ainsi aujourd'hui n'existait pas ? C'est au XVI^e siècle que le mot s'installe solidement, à partir des ateliers d'artistes. Se pose alors une question fondamentale, celle à laquelle l'ouvrage de Michel Baridon apporte une réponse, qui est de savoir s'il faut connaître les peintres et leurs œuvres pour connaître ce qu'est le paysage. Si la réponse est oui, alors le paysage est une valeur culturelle acquise, qui ne saurait être universellement partagée ; c'est l'avis qu'exprimait Cézanne en estimant que le paysan de la campagne aixoise n'avait pas en sa possession les moyens d'appréhender la Sainte-Victoire comme un paysage. Michel Baridon ne partage pas cette façon de voir. Pour lui, l'homme le plus inculte, lorsqu'il est déraciné, se remémore avec tristesse les lieux qu'il a dû abandonner, jusqu'à souffrir du mal du pays, et ce sont, au milieu d'autres souvenirs, des paysages qu'il évoque, dans leur signification globale et émotionnelle.

Michel Baridon pose enfin la question de savoir s'il existe une antinomie entre le paysage des écrivains et des artistes, dont les bases sont esthétiques, et celui des géographes, fondé sur l'analyse scientifique. Il fait remarquer que, dans le monde antique, les sciences ont contribué à construire l'espace dans lequel le paysage s'est logé. Il écrit : « Sans géométrie pas d'optique, sans optique pas de perspective, sans perspective pas de scénographie, sans scénographie, pas de paysage ». Pour lui, pendant l'éclipse médiévale, la représentation passe au plan symbolique, sans que la dimension esthétique disparaisse, comme en témoignent, entre autres, les mosaïques de Ravenne. Quant au renouveau du XIV^e siècle, il est caractérisé par le contact retrouvé entre l'art et la géographie, au moment où la connaissance de la Terre entre dans de nouvelles voies. Alors, les fresques de Lorenzetti à Sienne apparaissent à la fois comme le chant du cygne d'un monde qui meurt et l'annonce d'un renouveau toujours actuel.

Le paysage est un élément essentiel du cadre de vie des hommes. Son évolution, les dégradations qui l'atteignent, suscitent inquiétudes et protestations. D'autre part, parce que son étude relève d'un très grand nombre de disciplines, il n'est pas étonnant qu'il soit au centre d'un débat dans lequel les opinions divergent et parfois s'affrontent. L'immense mérite du livre de Michel Baridon est d'apporter une contribution capitale à la réflexion sur une question située aujourd'hui au cœur de nos préoccupations.

Pierre Gillardot



André Bourin : *La Loire et ses poètes*¹

Éditions Christian Pinot

Cet éditeur s'était signalé précédemment par deux œuvres consacrées à Maurice Genevoix, à savoir : *Maurice Genevoix, la Maison de mon père*, par Sylvie Genevoix (2001), et *Val de Loire, terre des hommes*, par Maurice Genevoix (2004). Un nouvel ouvrage, sous-titré *Anthologie, La Loire et ses poètes*, par André Bourin (2006), propose un répertoire de citations émanant des auteurs les plus divers intéressés par la Loire, avec à leur tête, bien entendu, Maurice Genevoix, "prince des chantres de la Loire", selon André Bourin lui-même. Ainsi la verra-t-on, tour à tour, majestueuse et énigmatique (Boylesve) ou décrite, encore, comme un fleuve à la fois "sauvage et civilisé", (Laclavetine), mais encore "La Divagante" (Lacarrière) ou la "Douairière des rivières" (Hugo). On la dit également "la reine de nos Rois" (René Benjamin) ou même "le plus français des fleuves français" (Flaubert). Stendhal et Victor Hugo semblent à peu près les seuls à résister aux manœuvres de séduction de la belle insoumise.

Ce florilège, déployé au bénéfice exclusif de la poésie, trouve sa justification dans le point de vue développé par le philosophe Michel Serres dans l'ouvrage *Eclaircissements*, François Bourin, (1992), pp. 70/71 :

Quel signe des temps que, pour critiquer cruellement une œuvre, on dise d'elle qu'elle n'est que poétique ! Poésie, en grec, signifie fabrication, création...

Claude Imberti

NOS CONFRÈRES PUBLIENT

Dictionnaire de biochimie moderne par Michel Monsigny, Éric Duverger, Sylvain Bougerie, Ellipses, imprimé en mai 2004 dans les ateliers de Normandie, 360 pages, 1650 entrées, près de 600 formules et plus de 100 schémas.

When et Where, Dictionnaire historique du monde anglophone, sous la direction de Gérard Hocmard, Ellipses, janvier 2006, 413 pages.

Orléans, les façades à pans-de-bois, plaquette conçue par le Service archéologique de la ville d'Orléans à l'occasion de l'exposition patrimoniale d'été 2006, avec la collaboration de Frédéric Aubanton, 112 pages, nombreuses illustrations.

Francis Jammes (1868-1938), François Mauriac (1885- 1970), une réelle complicité, par Claude Imberti, 17 pages, dans *Lire, écrire, contempler, lectures et création II*, L'Harmattan, avril 2006, 384 pages.

¹ Séance du 2 novembre 2006

HOMMAGES

Mgr Jean MADELIN¹ (1923 - 2006)

Monseigneur Jean Madelin nous a quittés cet été et je voudrais dire à sa famille en notre nom à tous combien nous ressentons douloureusement sa disparition. Nous nous y attendions, hélas, et lors de la dernière conversation téléphonique que j'avais eue avec lui dans le courant du printemps, je l'avais trouvé certes serein au moment d'aborder le grand voyage dans toute la confiance de sa foi, mais aussi bien las et certain de sa fin proche.

Il avait été ordonné prêtre en 1949 et nommé professeur à l'école Sainte-Croix, dont il deviendra ultérieurement le supérieur. Son dynamisme et son sens de l'organisation lui valurent en 1969 de se voir confier la responsabilité d'une nouvelle structure destinée à répondre aux attentes qui venaient de s'exprimer lors des débats du concile de Vatican II. Il s'agissait du Centre d'Etude et de Réflexion chrétienne, le CERC, qui devait servir de centre de formation aussi bien pour les prêtres que pour les laïcs. C'est en grande partie grâce à Jean Madelin que cette structure devint un séminaire régional où fut repensée la formation des prêtres, en particulier par la création de ce qu'on a appelé les "années d'accueil", qui permettent aux candidats à la prêtrise de tester et d'approfondir leur vocation avant de s'engager dans un ministère.

Curé de Saint-Marceau à partir de 1981, il fut en même temps vicaire épiscopal pour les secteurs du centre et du sud d'Orléans avant de devenir vicaire général en 1984, c'est-à-dire premier collaborateur et remplaçant de l'évêque en cas de besoin. Il le restera dix ans, donnant toute la mesure de ses qualités d'organisateur et d'accompagnateur, déjà remarquées par sa réorganisation des publications du diocèse, par la réalisation de maisons de retraite pour les prêtres à Béthanie et Saint-Avit et par la direction spirituelle d'équipes diverses, dont toutes se plaisaient à louer la qualité.

Une aventure l'attendait en 1994 lorsqu'il fut nommé recteur de Saint-Louis-des-Français à Rome, poste qui entraîne la dignité de prélat de Sa Sainteté, c'est-à-dire confère le rang, sinon le titre d'évêque, et permet d'appeler son détenteur "Monseigneur". Il dut apprendre l'italien, performance à son âge, mais put de nouveau donner dans ce poste toute la mesure de son esprit d'initiative en même temps que de son doigté diplomatique et de ses qualités d'écoute. Et puis, il y fit la rencontre du Caravage, dont l'église Saint-Louis possède plusieurs chefs-d'œuvre et se passionna pour l'itinéraire de ce peintre voyou touché par la grâce.

Revenu en France en 1998, il ne resta pas inactif, apportant son aide au doyenné de la Bionne, c'est-à-dire le secteur à l'est d'Orléans et œuvrant dans le domaine de l'œcuménisme avant d'être frappé par le cancer et de vivre pleinement et lucidement jusqu'à la fin sa maladie avec courage et foi.

Il était entré dans notre compagnie en 1974, et nous avait donné d'emblée quelques très belles communications sur :

- *Mgr Dupanloup et l'abbé Gélot* en 1974
- *L'Abbé Migne au diocèse d'Orléans* en 1975.

Titularisé en 1976, il avait été aussi assidu que le lui permettaient ses charges, mais n'avait pu, à son grand regret, participer à nos activités par les conférences que sa culture et son talent d'historien lui suggéraient. Ce n'est que depuis son retour de Rome qu'il avait pu refaire des communications, notamment pour nous faire partager son intérêt pour le Caravage. Je pense à

- *La restauration des œuvres d'art de l'église Saint-Louis à Rome* en 2000

¹ Séance du 19 octobre 2006

- *Des tableaux du Caravage ignorés ou perdus* en 2002

Nous avons tous en mémoire sa dernière communication, sur le général de Pimodan et la bataille, décisive pour l'unité italienne, de Castelfidardo. Ce fut sa dernière présence parmi nous et ce n'est pas sans nostalgie qu'il nous a quittés ce soir-là. Déjà très affaibli, il avait tenu quelques semaines plus tard à nous rendre un texte soigneusement relu, dernière courtoisie de ce confrère dont nous garderons le souvenir d'un homme érudit, affable et ouvert.

Nous n'avons pas pu, pour la plupart d'entre nous, lui rendre hommage en raison de la période estivale. Nous étions à ce moment-là éparpillés par l'été. Je n'ai personnellement appris son décès qu'après coup. Pour être tardif, notre hommage d'aujourd'hui n'en est pas moins sincère et je vous invite, mes chers confrères et consœurs, à observer à la mémoire de Jean Madelin une minute de silence.

Je vous remercie.

Gérard Hocmard

Claude-Joseph BLONDEL²
(1924 - 2006)

Mon propos n'est pas ici d'évoquer la brillante carrière de haut fonctionnaire de Claude-Joseph Blondel. Tous ses nombreux amis ici rassemblés la connaissent assez.

Je voudrais simplement lui rendre hommage au nom de l'Académie d'Orléans, cette Société d'Agriculture, Sciences, Belles-Lettres et Arts encore surnommée "les fines herbes" lorsqu'il y entra et dont il devint le président après sa transformation. Je voudrais être ici simplement le porte-parole de mes confrères pour témoigner à sa famille et à ses proches l'affection et l'estime que nous lui portions.

Claude-Joseph Blondel était depuis longtemps l'un des membres les plus actifs de notre compagnie. Ses goûts le portaient vers la littérature et les arts et il était sans cesse aux aguets pour signaler une manifestation intéressante, un anniversaire ou un événement littéraire prometteur. De même était-il toujours le premier à intervenir dans les débats qui suivent les communications pour signaler un rapprochement intéressant ou une coïncidence qui avait peut-être échappé à l'orateur.

Il était passionné de littérature moderne autant que d'histoire du XVIII^e siècle et il a su nous captiver, pour ne prendre que des exemples récents de ses nombreuses communications, par son exploration des journaux de Julien Green ou d'Ernest Jünger ou encore son analyse de la carrière de l'abbé Terray.

Sa présidence a été riche et fructueuse pour l'Académie en ceci que c'est sous son mandat qu'ont été lancés les travaux de rénovation du rez-de-chaussée et surtout que c'est lui qui a initié une politique de publication de monographies de qualité en plus de l'édition annuelle des *Mémoires*. Cette collection s'enrichit année après année. Claude-Joseph Blondel y a contribué, notamment par ses biographies du ministre Bertin, du physicien Charles et du dramaturge Henri Lavedan. Il allait nous donner un ouvrage sur Eugène Sue... Nous ne manquerons pas de poursuivre l'action qu'il avait si bien engagée et ce sera aussi une façon de lui rendre hommage.

Claude-Joseph Blondel était unanimement apprécié parmi nous pour sa très grande courtoisie et l'exigence de sa pensée. Son départ nous afflige profondément. J'en veux pour preuve la grande émotion que m'ont exprimée nos confrères en me priant de présenter toutes leurs condoléances.

C'est ce que je fais en n'oubliant pas, personnellement, que c'est à sa sollicitation que je me suis porté candidat à la présidence et que j'étais très touché de la confiance qu'il me portait. Je lisais dimanche soir avant de m'endormir un article sur la publication du dernier tome du Journal de Julien Green, *Au vent du soir*. Je me disais que je l'interrogerais dessus la prochaine fois que je le verrais. A l'heure où je lisais, Claude-Joseph Blondel avait déjà été emporté par ce même grand vent du soir. Nous passons comme l'herbe des champs, dit Bossuet ... Soyez cependant assurés, chère Madame et vous, Messieurs, ainsi que les membres de votre famille, que nous garderons longtemps le souvenir ému de l'homme de bien, de l'homme de cœur qu'aura été votre époux, votre père, notre confrère, notre frère.

Gérard Hocmard

² Séance du 7 décembre 2006

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 MARS 2007

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Monsieur le Président,
Chères consœurs, chers confrères,

L'année 2006 a été pour l'Académie d'Orléans particulièrement riche en activités et événements qui dénotent sa vitalité.

Tout d'abord, entre le 2 mars 2006, date de la précédente assemblée générale, et le 1^{er} mars de cette année, ont eu lieu dix-sept séances, le premier et le troisième jeudis de chaque mois, sauf pendant le troisième trimestre, selon notre règlement. Deux d'entre elles se sont déroulées dans l'auditorium de la Médiathèque, devant un large public. Le 5 octobre, le 250^{ème} anniversaire de la naissance de Mozart a été célébré par notre confrère Olivier de Bouillane de Lacoste qui a présenté, avec une illustration musicale appropriée, *"Mozart à travers sa correspondance"*. Précédemment, le 6 avril, nous avons déjà entendu par le benjamin de l'Académie, Guillaume Bordry, membre correspondant, une communication inspirée par la musique. Il s'agissait de *"Berlioz, ses lectures et ses lecteurs"*. La seconde séance publique en date du 15 février dernier était consacrée à *"La galerie Musson : 1950-1990, 40 expositions, 80 artistes"*. Avec l'aide de plus de 500 diapositives, M^e Savot a fait revivre ces manifestations qui ont marqué à l'époque la vie orléanaise.

Orléans et plus spécialement ses maisons à pans de bois, ont été le sujet traité le 4 janvier de cette année par Frédéric Aubanton, membre correspondant. Quant à la société orléanaise, elle a été étudiée, pour ce qui est de ses *"Notables vers 1820"*, par Alain Duran, le 16 novembre et pour ce qui est de ses *"Élites et leurs loisirs à la Belle époque"*, le 4 mai, par M^{me} Consigny-Sainson, lauréate du prix Jacques Soyer attribué par le Conseil général. D'Orléans, nous passons au Loiret, plus spécialement à Beaune-la-Rolande, où - nous a appris, le 7 décembre, Jean Richard, membre correspondant - s'était terminé tragiquement *"L'itinéraire du peintre-soldat Frédéric Bazille"*. Voici maintenant le Berry dans le cadre de la région Centre et *"Jean-Louis Thomas Heurtault de Lamerville (1733-1794) : un gentilhomme éclairé à la fin de l'Ancien Régime"* que nous fait découvrir le 20 avril Claude Hartmann, président de la section Agriculture.

La littérature trouve sa place dans la communication de M^e Bauchy du 1^{er} juin qui célèbre le quatrième centenaire de la naissance de Corneille et dans celle de Géraldi Leroy du 1^{er} février dernier sur le thème de *"Sartre et les femmes"*. Quant à la science, elle est représentée les 19 octobre et 18 janvier, par Michel Monsigny et Jean-Yves Mérour, membres correspondants, le premier devenu titulaire depuis, qui nous entretiennent, projection de schémas, tableaux et barèmes significatifs à l'appui, respectivement : *"Des sucres et des hommes"* et des *"Plantes et médicaments"*. Le 2 novembre, notre consœur Micheline Cuénin usant de son talent habituel nous surprend en nous montrant que Georges Cuvier, homme de science s'il en fut, avait été *"un étranger observateur de la Révolution française"*. C'est la rencontre de la science avec l'histoire. Nous retrouvons celle-ci grâce à quatre de nos confrères qui, si l'on rétablit l'ordre chronologique, nous auront fait passer de l'antiquité romaine, *"Quand couraient les Luperques"*, avec la communication du 21 décembre de Bernard Vilain, membre correspondant, au XVII^e siècle avec l'hommage rendu à Vauban pour le tricentenaire de sa mort par Gérard Lauvergeon, le 1^{er} mars dernier, puis à la Monarchie de Juillet que notre regretté confrère Claude-Joseph Blondel a fait revivre le 18 mai avec le couple *"Delphine et Émile de Girardin"*, pour atteindre le 16 mars *"Une date capitale : le 7 mars 1936 et la remilitarisation de la Rhénanie"* dont Bernard Pradel nous a expliqué toute la portée. Enfin, l'histoire s'est nuancée de sociologie lorsque Jean-Pierre Navailles, membre correspondant devenu lui aussi titulaire, a analysé le 15 juin, en commentant de nombreuses caricatures, ce qu'il faut entendre par *"Les mal-aimés du melting-pot"*.

Ce recensement des communications présentées au cours de l'année écoulée établit bien la diversité des sujets traités par nos membres. Elle correspond à la pluridisciplinarité qui est l'une

des caractéristiques principales de l'institution académique. Mais aussi, conformément à nos statuts, une place spéciale a été faite à Orléans et au département du Loiret.

En dehors des séances publiques ou non, notre programme a comporté des événements marquants dont l'Académie a eu l'initiative. Ainsi, le 12 avril a eu lieu au Muséum des Sciences naturelles la première édition du *Printemps de l'Académie* dont le lancement avait été annoncé lors de la précédente assemblée générale. Sur le thème "*Histoires de géographie*" prirent la parole devant un auditoire très intéressé Michel Deck, Denis Escudier, Pierre Gillardot et les professeurs Jean-Marie Fotsing et Jean-Claude Buissette. Pour un début, ce fut un succès. Il en fut de même de notre sortie annuelle qui, pour la première fois, se déroula sur deux jours, les 7 et 8 juin. Elle réunit 34 participants et sa destination principale était l'usine de retraitement des déchets nucléaires de La Hague appartenant au groupe AREVA qui s'ouvrit pour nous exceptionnellement. Conscients du privilège dont nous bénéficions, nous avons été impressionnés d'abord par le site de l'usine qui couvre 230 ha sur le plateau de Jobourg auxquels s'ajoutent 40 ha en contrebas dans la vallée des Moulinets où se trouve en bordure de mer la maison d'hôtes qui nous a accueillis pour le déjeuner. Nous avons circulé, répartis en deux groupes, dans les différentes parties de l'usine qui nous ont été commentées de manière que nous comprenions les objectifs et les enjeux de cette entreprise. Nous avons aussi fait halte à Cherbourg où nous avons visité la Cité de la Mer et nous avons traversé, en écoutant les commentaires géographiques de Gérard Lauvergeon, les plaines de l'Eure, la campagne de Caen, Bayeux et le Bessin, le Cotentin jusqu'au Nez de Jobourg, admirable paysage sous un soleil éclatant.

La visite de l'usine de La Hague nous a préparés au dîner-débat qui eut lieu le 23 novembre, au Novotel-La Source avec près de 180 participants. L'invitée était Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'AREVA, et le thème d'actualité : "*Énergie et changement climatique*". L'énergie est une préoccupation majeure pour tous les pays développés ou en voie de développement. AREVA est le n° 1 mondial du nucléaire et est très bien placée dans les énergies renouvelables (biomasse, éolienne, etc.). Nous avons conclu de l'exposé de notre invitée et de ses réponses que l'optimisme était de mise dans ce domaine, tout au moins pour le moment.

Dans son souci de rayonnement, l'Académie a participé à plusieurs manifestations organisées par la ville d'Orléans. Le 3 septembre, elle avait son stand au Campo Santo, dans le cadre d'*Orléans en fête*, ce forum qui réunit toutes les associations à la rentrée. Le président et les membres qui l'ont assisté ont eu ainsi l'occasion de faire connaître notre compagnie. Il en a été de même lors des *Journées du Patrimoine*, les 16 et 17 septembre, au cours desquelles notre vénérable maison a accueilli au total une soixantaine de visiteurs. Comme l'année dernière, l'Académie a été présente à Blois, les 13, 14 et 15 octobre aux *Rendez-vous de l'histoire*. Des contacts intéressants ont été pris avec d'autres sociétés, avec des écrivains.

L'une des tâches essentielles de notre compagnie est la publication des *Mémoires*. Ceux de 2005 sont particulièrement attrayants, abondamment illustrés, et ils comportent sous le titre "*Abstracts in english*", les résumés des communications traduits en anglais par le président. Cette innovation facilitera l'accès des chercheurs étrangers à nos travaux. Afin d'actualiser l'utilisation des *Mémoires*, notre confrère de Bouillane de Lacoste a complété pour la période 2000 – 2004 la table 1900 – 1999 qui était déjà pratiquement son œuvre. Une innovation : la table des auteurs comporte dorénavant l'intégralité des références de leurs communications, ce qui facilite les recherches. En outre, dans la perspective du bicentenaire de l'Académie, notre confrère met la dernière main à une table générale remontant aux premières communications de 1810. Il s'agit là d'un travail d'une ampleur exceptionnelle. Par ailleurs, l'Académie s'est jointe au Musée des Beaux-Arts et à la Société historique et archéologique de l'Orléanais pour financer l'édition du "*Catalogue du Musée historique et archéologique de l'Orléanais*" pour la partie "*Sculptures de la fin du Moyen Âge et de la Renaissance*".

Telles ont été nos activités et réalisations au cours de l'année 2006. Elles ont pu être menées à bien grâce à l'action du président, certes, mais aussi au concours des uns et des autres. Le moment est donc venu de parler de nos membres. Deux disparitions sont à déplorer, celle de M^{re} Madelin à la suite d'une longue maladie et celle – très brutale – du past-président Claude-Joseph Blondel. Hommage leur a été rendu par le président en présence de membres de leurs familles. Des décorations sont venues reconnaître les mérites de plusieurs de nos consœurs et confrères et honorer par suite notre compagnie. Ont été ainsi faits chevaliers de la Légion d'honneur Philippe Bonnichon, Robert Girault et Jean Lévieux. Les palmes académiques ont été

attribuées à Claire Lienhardt, à Jacques-Henri Bauchy et Alain Duran. Christian Olive a reçu la médaille de l'Association des maires pour 25 ans d'activité municipale.

Pour ce qui est des effectifs, après la titularisation de Jean-Pierre Navailles et Louis Savot dans la section Belles-Lettres et Arts, celle de Denis Escudier, Michel Monsigny et Marius Ptack dans la section Sciences et l'admission à l'honorariat de Raymond Didier, Jacques Guérol et Marcel Rousseau, le nombre des membres titulaires est de 58 pour un *numerus clausus* de 60. Celui des membres correspondants est de 29 à la suite de la toute récente admission de Michel Bordry, Jack Boulas, Jacques Lemaigen, Françoise Lhomer, Osmo Pekonen et François Reynaud qui seront accueillis tout à l'heure. Lors de la séance tenue le 11 avril 2006 par le conseil d'administration –qui, au demeurant, s'est réuni quatre autres fois pendant l'année écoulée - le Dr Bardet qui assumait la fonction de secrétaire administratif depuis cinq ans a fait part de son désir d'en être déchargé, pour raison de santé. Depuis cette date, j'ai assuré son intérim, sauf pour la période du 16 novembre au 18 janvier durant laquelle ont pris successivement la plume Joseph Picard, Claude Imberti et Micheline Cuénin. Nul doute qu'avec le renouvellement partiel du conseil d'administration d'aujourd'hui, cette fonction, comme celles qui vont devenir vacantes, trouveront des volontaires ardents et enthousiastes, afin de justifier pleinement l'honneur qui nous a été fait en admettant en novembre dernier l'Académie d'Orléans comme 29^{ème} membre de la Conférence nationale des Académies. Je vous remercie de votre attention.

Jacqueline Suttin
Secrétaire administratif

RAPPORT MORAL

Mes chères consœurs, mes chers confrères,

Je ne reviendrai pas sur le rapport administratif que vous a présenté Jacqueline Suttin. Il me paraît suffisamment éloquent et témoigne de la vigueur de notre compagnie, alors qu'elle s'apprête dans deux ans à célébrer le bicentenaire de sa re-création.

D'autres signes ne trompent pas : le nombre et la variété des postulants désireux de rallier nos rangs — nous en avons cette année élu six que j'accueillerai tout à l'heure —, la bonne santé de la Société d'Amis, représentée ici par son Président, Jean-Pierre Marty, et le nombre de candidats au Conseil d'Administration, enfin le mécénat — un de nos généreux confrères qui tient à rester anonyme a fait un don important dont je le remercie très vivement en notre nom à tous —, tout cela signifie que l'Académie est objet d'attention, de considération et qu'on veut la voir vivre, prospérer et œuvrer.

À cet égard, notre admission au sein de la Conférence nationale des Académies a été un profond encouragement. Les félicitations reçues depuis de la part des autres académies à l'occasion de l'envoi de nos *Mémoires* annuels nous ont émus et confortés dans le sentiment que nous n'avions pas à rougir du travail accompli, que nous avions notre place à la Conférence.

En ce qui concerne les publications, l'édition des *Mémoires 2005* a justement été une véritable réussite, dont il faut rendre hommage à Joseph Picard. Il s'est attelé à la tâche d'effectuer lui-même la mise en pages. Elle est non seulement remarquable, mais qu'il l'ait réalisée lui-même au lieu de la confier à un professionnel et que nous ayons changé d'imprimeur nous a permis des économies qui sont loin d'être négligeables. C'est grâce à cela que nous avons pu dégager de quoi participer, avec le Musée des Beaux-Arts et la Société archéologique et historique, à la publication *du Catalogue des sculptures du Moyen Âge et de la Renaissance du Musée historique*.

Dans un domaine plus prosaïque, si nous avons mené à bien la réfection de quelques vénérables fauteuils de cette salle et équipé les locaux d'extincteurs, nous avons eu à résoudre des problèmes de femme de ménage et surtout de connexion téléphonique qui, pour être anecdotiques, ont été une source de préoccupations et de perte de temps peu propices à la sérénité académique. Dans un premier temps, Christian Loddé et Jacqueline Suttin ont assuré eux-mêmes l'entretien des locaux et je les en remercie. Mais nous avons enfin trouvé une femme de ménage dont je dois dire qu'elle nous fait une excellente impression. Pour ce qui est de France Télécom, de Wanadoo et de la connexion Internet, la saga semble sur le point de s'achever, au bout de quelque trente-six interventions de toutes sortes, mais les sagas ont-elles jamais une fin ?

Rien de tout ce que nous faisons n'aurait été possible si, à côté des cotisations qui constituent la majeure partie de nos ressources, nous ne recevions pas l'aide de la Ville, celle du Conseil général ainsi que celle, ponctuelle, de la DRAC pour des projets d'édition, dont celui de l'anthologie des écrivains orléanais du XVIII^e siècle, qui va enfin sortir dans les semaines à venir, sous le titre *Ecrire en Orléanais au siècle des Lumières*. Nous en sommes très reconnaissants à ces instances et nous nous efforçons de répondre à leurs attentes en participant aux opérations pour lesquelles elles nous sollicitent, comme les Journées du Patrimoine, la participation au jury du prix Jacques Soyer ou encore l'élaboration de l'exposition de panneaux consacrés aux Orléanais célèbres ou méconnus, installée cet été sur les grilles du parc Pasteur.

L'année écoulée a malheureusement vu la disparition en septembre de notre ancien Président, Claude-Joseph Blondel. Mais l'élan d'émotion que sa mort subite a engendré a, lui aussi, été porteur de sens en montrant que la confraternité à laquelle nous sommes attachés dans

les termes n'est pas un vain mot, mais qu'elle permet, au nom de l'Académie, de surmonter les divergences personnelles qui peuvent exister par ailleurs.

L'impossibilité d'organiser le 31 mars, comme nous le projetions, le deuxième Printemps de l'Académie, qui devait être consacré à l'*Agriculture du Loiret, son histoire, ses enjeux et ses perspectives* a été une grande déception. Tout était au point et aux académiciens devaient se joindre plusieurs personnalités dépendant de la Direction départementale de l'Agriculture et de la Chambre d'Agriculture du Loiret quand la proximité de l'élection présidentielle est venue rappeler aux fonctionnaires qu'ils étaient tenus à la réserve à partir du 23 mars. Il était matériellement impossible d'avancer la date de la manifestation. Nous avons donc préféré l'annuler plutôt que d'avoir à chercher en un délai très court des intervenants moins qualifiés et de risquer l'échec. Le deuxième Printemps de l'Académie n'aura donc lieu qu'en 2008.

Nous allons, dans quelques instants, procéder au renouvellement par moitié du Conseil d'Administration. Le Conseil sortant a bien travaillé et je tiens à en remercier tous les membres, avec une mention spéciale pour Joseph Picard, dont l'aide constante et patiente m'a été précieuse dans le même temps qu'elle était le garant de la bonne marche de l'Académie.

La tâche qui attend ce prochain Conseil va être lourde mais, je pense, exaltante.

Non qu'il y ait à espérer la moindre exaltation, seulement des satisfactions, d'avoir à mener à bien la fin des aménagements de nos locaux, qu'il s'agisse du bureau du rez-de-chaussée, du jardin, des volets ou de l'installation des cimaises pour exposer nos plus belles gravures, dont celle qu'a donnée Yves Marchaux et celle que m'a promise le fils de Louis-Joseph Soulas.

Ce qu'aura, à mon sens, d'exaltant à faire ce nouveau Conseil sera de mettre définitivement l'Académie au diapason de son siècle. Il s'agira notamment

- de réaliser l'équipement vidéo de la salle de lecture du bas pour accueillir un éventuel surplus d'Amis à nos séances ;

- de réaliser le projet de numérisation des communications, pour lequel des contacts ont été pris et qui aura besoin de mains pour tourner les pages à scanner, projet d'autant plus nécessaire maintenant que notre confrère Guillaume Bordry met la dernière main au site Internet et que, dès l'ouverture de celui-ci, il y sera mis en ligne la *Table des Mémoires 1809-2008*, à laquelle Olivier de Bouillane de Lacoste, que je remercie chaleureusement, a consacré tout son talent et toute son énergie.

Le nouveau Conseil aura enfin et surtout à organiser la célébration du Bicentenaire, que nous envisageons de placer à l'automne plutôt qu'au printemps 2009, compte tenu des multiples manifestations qui émaillent la vie d'Orléans en mai et juin. Il est maintenant plus que temps de s'y attaquer. Le Centenaire avait à son époque marqué les esprits. Comme alors, c'est l'image de l'Académie qui va être en jeu et ce tant à Orléans-même qu'ailleurs, aux yeux des autres académies, par exemple. Cette célébration sera nécessairement l'affaire de tous. C'est pourquoi je relance l'appel que j'avais déjà exprimé en vue de recueillir rapidement les suggestions et la collaboration de tous. Le Conseil verra comment mettre en œuvre les propositions recueillies et comment organiser au mieux le travail de la Commission du Bicentenaire. Il lui faudra aussi chercher dès que possible à obtenir du mécénat parallèlement à l'aide que continueront à nous apporter la Ville, le Conseil général et la DRAC.

Voici, mes chères consœurs et mes chers confrères, le rapport moral que je soumetts à vos commentaires et à votre approbation, en vous remerciant du soutien que vous m'avez accordé au cours des trois années où j'ai eu l'honneur de présider notre compagnie. A l'issue de son renouvellement, le Conseil d'Administration aura à se choisir un nouveau Président. Je serai de nouveau candidat à cette fonction.

Gérard Hocmard
Président

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

BUREAU

Président	M. Gérard HOCMARD
Vice-président	M. Georges LIENHARDT
Secrétaire général	M. Joseph PICARD
Secrétaire administratif	Mme Jacqueline SUTTIN
Trésorier	M. Pierre BONNAIRE
Bibliothécaire	M. Christian LODDÉ

MEMBRES

M. Bernard BAILLY	M. Claude IMBERTI
M. Pierre BARDET	M. Gérard LAUVERGEON
M. Claude-Joseph BLONDEL †	M. Bernard PRADEL
M. Michel BOUTY	M. Dominique SCHAEFER
M. Claude HARTMANN	

MEMBRES D'HONNEUR DE DROIT

M. Jean-Michel BÉRARD, préfet de la région Centre, préfet du Loiret
 M. Éric DOLIGÉ, président du Conseil général
 M. Michel SAPIN, président du Conseil régional
 M. Serge GROUARD, maire d'Orléans
 M. Gérald GUILLAUMET, président de l'Université d'Orléans

MEMBRE D'HONNEUR ÉLU

M. Gérald ANTOINE, membre de l'Institut

MEMBRES TITULAIRES

SECTION AGRICULTURE (Président : M. Claude HARTMANN)

- | | |
|---|--|
| <p>1998 Bernard BAILLY (INA, ENGR)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts,
3 rue de la Bourie Blanche
45000 ORLEANS
☎ 02 38 53 14 19</p> | <p>1987 Pierre BONNAIRE (INA, ENEF)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
13 rue de l'abbé Bibault
45650 ST JEAN LE BLANC
☎ 02 38 56 26 28</p> |
| <p>1967 Bernard BONNEVIOT (INA, ENGR)
Ingénieur en chef du Génie rural,
des Eaux et des Forêts (er)
393 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
☎ 02 38 69 05 62</p> | <p>1993 Robert GIRAULT
Avocat (er)
19 rue Neuve-Tudelle
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 66 78 32</p> |
| <p>1994 Claude HARTMANN
Agrégré, docteur ès sciences
Professeur honoraire Université
d'Orléans
9 rue Maréchal Foch
45000 ORLÉANS
☎ 06 70 63 07 99</p> | <p>1997 Jean-François LACAZE (INA, ENEF)
Directeur de recherche émérite INRA
85 rue Gustave Flaubert
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 23 88</p> |
| <p>1996 Roger LAFOUGE (INA, ENEF)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
103 rue des Cornouillers
45160 OLIVET
☎ 02 38 76 02 25</p> | <p>1984 Claude LEFORESTIER
Directeur général honoraire
du Centre de formation et
de promotion professionnelle horticole
Résidence Rives de Loire
1 place Louis Armand
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 88 55 98</p> |
| <p>1997 Joseph PICARD (INA, ENGR)
Ingénieur général honoraire
du Génie rural, des Eaux et des Forêts
2 allée du parc Saint-Laurent
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 96 82</p> | <p>1997 Gaston SOULIEZ
Géologue
Directeur commercial d'ANTEA (er)
1224 rue Rodolphe Richard
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 05 49</p> |

MEMBRES TITULAIRES

SECTION SCIENCES
(Président : M. Bernard PRADEL)

- | | |
|---|---|
| <p>1993 Jacques BÉNARD
Docteur en médecine
17 rue du Parc,
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 30 43</p> | <p>2000 André BRACK
Docteur ès sciences physiques
Directeur de recherche au CNRS
Centre de Biophysique moléculaire
d'Orléans
2 allée de Limère
45160 ARDON
☎ 02 38 63 12 42</p> |
| <p>1996 Micheline CUÉNIN
Agrégée, docteur ès lettres
Professeur émérite Université
Paris III
La Malmusse
41220 LA FERTÉ SAINT-CYR
☎ 02 54 87 92 27</p> | <p>2003 Michel DECK (EP, ENSG)
Ingénieur général géographe honoraire
129 rue Jean Bordier
45130 BAULE
☎ 02 38 44 38 63</p> |
| <p>2001 Henri DRANSARD
Président de Chambre de Commerce
honoraire
7 avenue de la Mouillère
Porte Camélia
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 66 13 06</p> | <p>1997 Alain DURAN (ENS CACHAN)
Docteur en histoire - Paris I
Inspecteur DGCCRF
Ministère de l'Économie
et des Finances
2, rue de Gergovie
45430 CHÉCY
☎ 02 38 86 80 90</p> |
| <p>2005 Denis ESCUDIER (EN des Chartes)
Responsable de la section
de musicologie médiévale
Institut de recherche et d'histoire des textes
11 allées André Gide
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 55 04</p> | <p>1984 Michel GAUTHIER
Docteur ès lettres
Professeur Université Paris V (er)
47 bd Guy-Marie Riobé
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 88 72</p> |
| <p>1971 Antoine GEISEN
Docteur en médecine
Ancien directeur régional de la Santé
1 allée des Alouettes
45650 SAINT-JEAN-LE-BLANC
☎ 02 38 66 60 45</p> | <p>1997 Pierre GILLARDOT
Agrégé, docteur ès lettres
Professeur émérite de géographie
Université d'Orléans
12 venelle Fosse Vilgrain
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 68 04 82</p> |

- | | |
|--|---|
| <p>1998 Jean LÉVIEUX
Docteur ès sciences
Professeur émérite
Université d'Orléans
80 allée Émile Fousset
45150 OLIVET
☎ 02 38 56 36 47</p> | <p>1993 Georges LIENHARDT
Docteur ès sciences
Secrétaire général honoraire du BRGM
1771 rue de la Source
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 34 41</p> |
| <p>2001 Luce MADELINE
Docteur en médecine
Le Vaussoudun
Chemin de Vaussoudun
45380 LA CHAPELLE-SAINT-MESMIN
☎ 02 38 88 03 16</p> | <p>1996 Jacques PONS (EN des Chartes)
Collaborateur d'éditeurs
7 bd Jean Jaurès
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 29 98</p> |
| <p>1989 Bernard PRADEL (ENA)
Directeur régional honoraire des Impôts
"Les Jardins du théâtre"
20 bd Pierre Ségelle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 02 35</p> | <p>1997 Dominique SCHAEFER (EP, ENPC)
Ingénieur général honoraire
des Ponts et Chaussées
18 bd Pierre Ségelle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 22 58</p> |
| <p>1999 Jean TRICHET
Agrégé, docteur ès sciences
Professeur émérite
Université d'Orléans
391 rue de Lorette
45160 OLIVET
☎ 02 38 62 02 35</p> | |

MEMBRES TITULAIRES

SECTION BELLES-LETTRES ET ARTS

(Président : M. Gérard LAUVERGEON)

- | | |
|--|---|
| <p>2003 Marc BACONNET
Agrégé des lettres classiques
Doyen honoraire de l'Inspection
Générale des Lettres
Écrivain
14 rue Henri IV
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 39 53</p> | <p>1968 Anne-Marie BANQUELS de MARQUE
Résidence Athéna
25 rue Marcel Proust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 20 66</p> |
| <p>1997 Pierre BARDET
Docteur en médecine
37 rue du Colombier
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 35 18</p> | <p>1965 Jacques-Henri BAUCHY
Notaire honoraire
11 place Charles Desvergnès
45270 BELLEGARDE
☎ 02 38 90 95 81</p> |
| <p>1953 Henri BILLAULT †
1 rue Saint Yves
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 01</p> | <p>1993 Pierre BLAREAU
Architecte DPLG (er)
195 sentier des Prés
45160 OLIVET
☎ 02 38 69 42 95</p> |
| <p>1996 Claude Joseph BLONDEL (ENA) †
Docteur en droit
Contrôleur financier honoraire
15 rue des Écoles
45740 LAILLY EN VAL
☎ 02 38 44 73 93</p> | <p>1999 Philippe BONNICHON (ENS)
Agrégé, docteur en histoire
Maître de conférences d'Histoire
Moderne, Université Paris IV
"La Hardraye"
37160 LA CELLE-SAINT-AVANT
☎ 02 47 65 04 79</p> |
| <p>1998 Olivier de BOUILLANE de LACOSTE
Président de chambre honoraire
à la Cour de cassation
44 quai des Augustins
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 56 39 25</p> | <p>2001 Michel BOUTY
Agrégé des lettres classiques
Inspecteur d'Académie
Inspecteur pédagogique régional des
Lettres honoraire
38 rue du Maréchal Foch
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 51 34</p> |
| <p>1993 Gabin CAILLARD (ENFOM)
Trésorier payeur général honoraire
280 route de Paris
45270 QUIERS SUR BEZONDE
☎ 02 38 90 11 81</p> | <p>2003 Guy DANDURAND †
Agrégé de l'Université
Professeur honoraire de Chaire
supérieure
50 rue de Xaintrailles
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 42 92</p> |

- | | |
|--|--|
| <p>1971 André DELTHIL
Conseiller honoraire
à la Cour d'appel de Paris
8 place Albert Ier
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 20 21</p> | <p>1999 Gérard HOCMARD
Agrégé d'anglais, Professeur honoraire
de Première supérieure
6 rue de la Bourie rouge
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 06 51</p> |
| <p>1977 Claude IMBERTI
Cadre administratif IBM (er)
1 place du Châtelet
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 95 30</p> | <p>1985 Claude-Henry JOUBERT
Docteur ès lettres modernes
Professeur à l'école nationale de musique
d'Aulnay-sous-Bois,
13 rue Saint-Étienne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 80 29 55</p> |
| <p>2000 Gérard LAUVERGEON
Agrégé d'histoire
Professeur (er)
4 rue François II
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 02 40</p> | <p>2003 Géraldi LEROY (ENS Saint-Cloud)
Agrégé, Docteur ès lettres
Professeur émérite Université
d'Orléans
96, rue du Pont Bouchet
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 03 99</p> |
| <p>1991 Christian LODDÉ
Libraire (er)
7 rue Étienne Dolet
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 94 05</p> | <p>1976 Jean MADELIN †
Recteur émérite
de Saint-Louis des Français
56 bis rue de Bellebat
45044 ORLÉANS CEDEX
☎ 02 38 51 80 40</p> |
| <p>2003 Alain MALISSARD
Agrégé des lettres
Professeur émérite
Université d'Orléans
93 rue Saint-Marceau
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 51 97 27</p> | <p>2004 Michel MARION (ENSB)
Conservateur général des bibliothèques
Docteur ès lettres (histoire)
Directeur des bibliothèques d'Orléans
1 rue Dupanloup
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 52 99 06</p> |
| <p>2003 Pierre MUCKENSTURM
Inspecteur d'Académie honoraire
40 rue de la Lionne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 56 88 31</p> | <p>1991 Robert MUSSON
Antiquaire décorateur (er)
1 rue du Puits Saint-Christophe
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 54 34</p> |
| <p>1980 Jacques-Henri PELLETIER
Architecte principal municipal honoraire
9 rue Émile Davoust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 55 39</p> | <p>2003 Christian PHÉLINE
Docteur en médecine
15 Chemin du Halage
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 47 92</p> |

2004 Louis SAVOT
Commissaire-priseur (er)
5 rue François Rabelais
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 29 11

1989 Olivier SÉVÉRAC
Docteur en médecine
Résidence Saint-Laurent
11 bd Jean-Jaurès
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 45 76

1952 Joseph STOVEN
Docteur en droit, avocat (er)
7 rue de la Bretonnerie
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 18 36

1991 Jacqueline SUTTIN
Administrateur civil honoraire
Ministère de l'Économie
et des Finances
74 bd de Châteaudun
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 81

MEMBRES CORRESPONDANTS

- | | |
|--|--|
| <p>2005 Frédéric AUBENTON
Architecte DPLG
Architecte Urbaniste en Chef de l'État
Architecte des Bâtiments de France
Chef du Service départemental de
l'Architecture et du Patrimoine du Loiret
Conservateur de la cathédrale Sainte Croix
5 place de Gaulle
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 77 77</p> | <p>2005 Philippe BAGUENAUULT de
PUCHESSSE
(I A E Lyon)
P D G de la SOFI (er)
Domaine de Puchesse
45640 SANDILLON
☎ 02 38 41 00 18</p> |
| <p>2003 Jean-Louis BESÈME
Ingénieur général du Génie Rural,
des Eaux et des Forêts
Président du Conseil Supérieur
de la Pêche
60 rue Saint-Euverte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 53 34</p> | <p>2005 Guillaume BORDRY
Docteur ès lettres Paris III
Ancien élève du Conservatoire National
supérieur de musique de Paris
Professeur à l'IUT de Paris V
80 boulevard Magenta
75010 PARIS
☎ 06 83 47 79 12</p> |
| <p>2005 Patrick BRUN (INA, ENGR)
Ingénieur en chef du Génie rural
des Eaux et des Forêts,
Directeur général adjoint
de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
26 rue du Bœuf Saint-Paterne
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 54 18 98</p> | <p>1997 Gustave CORNET
Géologue
Directeur de recherche honoraire à
l'INRA
14 allée de Limère
45160 ARDON
☎ 02 38 64 20 38</p> |
| <p>2005 Sophie DUPUY-TRUDELLE
Agrégee, docteur ès lettres
Professeur de philosophie
20-22 rue de la Vieille Monnaie
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 77 28 22</p> | <p>1997 Hervé FINOUS
Professeur d'histoire
La Guette Brulée
45510 TIGY
☎ 02 38 56 26 92</p> |
| <p>2006 Christian FROISSART
Histoire de l'Art, Musicologie
Consultant logistique :
Organisation et informatique
1953 rue de La Source
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 45 84</p> | <p>2006 Martine GAUCHER-VINCENT
DEA d'histoire Paris I
Directrice des archives municipales
10 A rue Porte Madeleine
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 61 13 33</p> |

- 1994 Jean GOYET (EP)
Ancien directeur général Chimie, PUK
Maire de Saint Benoit-sur-Loire
Les Forges, route de Bonnée
45730 SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE
☎ 02 38 35 75 28
- 1997 François LELONG
Docteur ès sciences, Professeur émérite
Université de Bourgogne
179 rue Hème
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 21 85
- 2002 Claire LIENHARDT
Agrégée, docteur d'État en histoire
I.P.G. Rectorat d'Orléans
20 rue de la Chopinière
45300 VRIGNY
☎ 0238 341605
- 2006 Yves MARCHAUX
Graveur
19 Grand'rue
45240 SENNELY
☎ 02 38 76 77 24
- 2003 Jean-Yves MÉROUR
Ingénieur ENSCP
Docteur ès sciences
Professeur des Universités, Orléans
216 allée des Pervenches
45160 OLIVET
☎ 02 38 63 17 92
- 2005 Danièle MICHAUX
Docteur ès lettres
Archéologue
"Vincennes"
37 route de Vincennes
45450 INGRANNES
☎ 02 38 57 11 12
- 2006 Michel MONSIGNY
Docteur ès sciences physiques
Professeur émérite de biochimie
CNRS et Université d'Orléans
341 rue des Bouvreuils
45590 SAINT-CYR-EN-VAL
☎ 02 38 63 09 75
- 2004 Jean-Pierre NAVAILLES
Agrégé, docteur d'État
Professeur Universités Paris XI
Résidence Athéna
27 b rue Marcel Proust
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 64 88
- 1992 Christian OLIVE
Maître en droit
Directeur de Gestion de patrimoine
Maire de Saint Hilaire Saint Mesmin
37 rue de l'Archer
45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN
☎ 02 38 76 39 00
- 2005 Marius PTAK (ENS Saint-Cloud)
Agrégé, Docteur ès sciences
Professeur émérite Université d'Orléans
Chercheur honoraire au CNRS
11 rue Clovis 1^{er} Roi des Francs
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 63 11 57
- 2004 Jean RICHARD (ESITPA)
Directeur des ventes industrielles
France et Benelux
Comité de direction Du Pont de Nemours
France S.A.S. Division agrochimie
2 bis place de l'Hôtel de Ville
45340 BEAUNE-LA-ROLANDE
☎ 0680215708
- 2005 Gérard SALIN
Agrégé d'histoire
Inspecteur d'Académie honoraire
52 rue des Turcies
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 62 64 09

1998 Jean-Louis SOURIOUX
Agrégé, docteur en droit
Professeur émérite
Université Paris II
7 rue Saint-Euverte
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 81 27 36

2005 Françoise THINAT
Pianiste concertiste
Professeur honoraire au Conservatoire
d'Orléans Professeur à l'École Normale
de Musique de Paris
Présidente-Fondatrice du Concours
international de piano d'Orléans
24 rue des Solitaires
75019 PARIS
☎ 01 42 45 56 81

2006 Bernard VILAIN
Docteur en histoire
Université d'Orléans
13 rue F. Marchand
45100 ORLÉANS
☎ 02 38 76 66 01

2003 Jean-Pierre VITTU
Docteur ès lettres
Professeur d'Histoire moderne
Université d'Orléans
155 rue du Faubourg Saint-Denis
75010 PARIS
☎ 01 40 35 25 81

MEMBRES HONORAIRES

1979 Raymond DIDIER
Docteur en médecine

1986 Jacques GUEROLD
Docteur en droit
Ancien secrétaire général à
La République du Centre
48 rue des Carmes
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 47 06

1976 Lionel MARMIN
Secrétaire général honoraire
de la ville d'Orléans,
19 rue de l'Écu d'or
45000 ORLÉANS
☎ 02 38 53 57 55

1978 Marcel ROUSSEAU
Lieutenant-colonel honoraire
Administrateur de société
Résidence Sainte-Cécile
11 place d'Armes
45000 ORLÉANS

ACADÉMIES ET SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

Orléans

- Association Guillaume Budé
- Centre Jeanne d'Arc
- Société archéologique et historique de l'Orléanais
- Société des amis des musées d'Orléans
- Société des amis du Muséum de Sciences Naturelles d'Orléans

Région Centre

- BEAUNE-LA-ROLANDE : Société des Amis de l'histoire de Beaune
- BLOIS : Société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher
- CHARTRES : Société archéologique d'Eure-et-Loir
- CHÂTEAUDUN : Société dunoise d'archéologie, Histoire, Sciences et Arts
- CHÂTEAUX : Académie du Centre
- GIEN : Société historique et archéologique du Giennois
- MONTARGIS : Société d'émulation de Montargis
- PUISEAUX : Société archéologique de la région de Puiseaux
- SAINT-BENOÎT-SUR-LOIRE : Renaissance de Fleury
- TOURS :
 - Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres
 - Société archéologique de Touraine
- VENDÔME : Société archéologique, scientifique et littéraire du Vendômois

Autres régions

- AIX-EN-PROVENCE : Académie des Sciences, Agriculture, Arts et Belles-Lettres
- AMIENS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANGERS : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- ANNECY : Académie Florimontane
- ARLES : Académie d'Arles
- ARRAS : Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras
- AUXERRE : Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne
- BESANÇON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- BORDEAUX : Académie nationale des Sciences, Lettres et Arts
- CAEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Caen
- CAMBRAI : Société d'émulation de Cambrai
- CHAMBÉRY : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Savoie
- CLERMONT-FERRAND : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- COLMAR : Académie d'Alsace
- DIJON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- GAP : Société d'études des Hautes-Alpes

- GRENOBLE : Académie Delphinale
- LA ROCHELLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts de La Rochelle
- LE HAVRE : Société havraise d'études diverses
- LYON : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- MÂCON : Académie des Arts, Sciences et Belles-Lettres
- MARSEILLE : Académie des Sciences, Lettres et Arts
- METZ : Académie nationale de Metz
- MONTAUBAN : Académie de Montauban (Sciences, Belles-Lettres, Arts, Encouragement au bien)
- MONTPELLIER : Académie des Sciences et Lettres de Montpellier
- NANCY : Académie de Stanislas
- NÎMES : Académie de Nîmes
- NIORT : Société historique et scientifique des Deux-Sèvres
- ROUEN : Académie des Sciences, Lettres et Arts de Rouen
- STRASBOURG : Société académique du Bas-Rhin, Lettres et Arts
- TOULON : Académie du Var
- TOULOUSE : Académie des Jeux floraux
- TOULOUSE : Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres
- VERSAILLES : Académie des Sciences morales, Lettres et Arts de Versailles et des Yvelines
- VILLEFRANCHE-EN-BEAUJOLAIS : Académie de Villefranche et du Beaujolais

Autres pays

- CRACOVIE : Académie polonaise des Arts et des Sciences